



Aider nos clients et leurs collectivités à prospérer

Inspirés par **notre vision** de compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde et par **notre objectif**, nous voulons être :

- > Au Canada, le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers
- > Aux États-Unis, le partenaire privilégié des grandes entreprises, des institutions et des clients fortunés et de leur entreprise
- > Dans des centres financiers mondiaux ciblés, un partenaire privilégié en matière de services financiers, réputé pour son expertise

Nous sommes guidés par **nos valeurs** :

- > Le client avant tout
- > Collaboration
- > Responsabilisation
- > Diversité et inclusion
- > Intégrité

Table des matières

Faits saillants de 2021	2
Message du chef de la direction	7
Message de la présidente du Conseil	12
Rapport de gestion	13
Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	137
Rapports et états financiers consolidés	138
Analyse statistique des dix derniers exercices	257
Renseignements à l'intention des actionnaires	259

Retrouvez-nous sur :

 facebook.com/rbc
 instagram.com/rbc
 [twitter.com/@RBC](https://twitter.com/RBC)

 www.youtube.com/user/RBC
 linkedin.com/company/rbc
 rbc.com/ra2021

Qui sommes-nous?

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 87 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur

l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays.

La manière dont nous créons de la valeur a toujours été aussi importante que nos accomplissements eux-mêmes. Guidés par notre objectif, nous nous efforçons d'offrir à nos clients, aux collectivités, à nos actionnaires et à nos employés une valeur unique à long terme. Dans notre rapport annuel, vous découvrirez comment RBC poursuit sur sa lancée et demeure entièrement engagée à créer une valeur durable à long terme pour notre clientèle.



Pourquoi investir?

- > Modèle d'affaires diversifié et d'envergure qui repose sur des marques de premier ordre qui offrent aux clients une gamme complète de produits, de conseils et de services
- > Place de premier plan au Canada et stratégie multiplateforme bien établie aux États-Unis avec un grand potentiel de croissance élevée
- > Investissements technologiques et innovants uniques qui vont au-delà des services bancaires
- > RCP élevé et gestion des charges disciplinée
- > Bilan solide et gestion prudente des risques
- > Bien positionné pour bénéficier de l'évolution de la situation macroéconomique
- > Leadership reconnu en environnement, responsabilité sociale, gouvernance d'entreprise et citoyenneté d'entreprise

En chiffres

17 millions
de clients

Plus de 87 000
employés

29
pays

Clients

Nous sommes unis par notre engagement d'offrir une expérience client exceptionnelle. RBC occupe une position sans pareille permettant de créer une valeur à long terme pour nos clients, grâce au pouvoir de nos idées, à nos investissements dans les talents et les technologies, et à nos conseils, produits et services uniques.



Clientèle de premier ordre
Premier et deuxième rangs en matière de part de marché pour toutes les catégories de produits clés dans le secteur des Services bancaires canadiens

La **plus grande part de marché** au Canada pour les clients fortunés et ultrafortunés

11^e rang des plus grandes banques d'investissement mondiales, plus grande part de marché au Canada et premier rang des banques d'investissement canadiennes aux États-Unis⁽¹⁾

La **plus importante société de fonds de placement de détail au Canada** selon les biens sous gestion⁽²⁾

Croissance moyenne de 15 % des prêts et de 29 % des dépôts pour City National Bank⁽³⁾

Prix d'excellence du service à la clientèle parmi les cinq grandes banques – reconnus dans les 11 catégories de l'édition 2021 des Prix d'excellence en services financiers IPSOS

RBC Gestion mondiale d'actifs a reçu le titre **d'équipe d'élite de l'année** (Brendan Wood International)

Prix de la banque modèle de Celent dans trois catégories pour avoir adopté des pratiques exemplaires améliorant l'expérience numérique des clients de nos secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Meilleure banque privée mondiale en Amérique du Nord pour une sixième année consécutive⁽⁴⁾

Premier rang pour la satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques de détail, 5 fois au cours des 6 dernières années (J.D. Power)

5,5 millions d'utilisateurs de services mobiles actifs, l'adoption du numérique s'étant accélérée chez les clients, avec une hausse de 15 % du nombre de sessions mobiles sur un an pour dépasser 114 millions⁽⁵⁾

14 entreprises sur le marché dans le cadre de notre stratégie visant à aller au-delà des services bancaires en créant des solutions concrètes et des expériences à valeur ajoutée

Lancement de RBC Proximité^{MC} : Transformation des opérations bancaires de base quotidiennes de nos clients et conseillers des Services bancaires canadiens, pour accroître la valeur et offrir une expérience bancaire complète et conviviale



(1) Dealogic, exercice 2021

(2) Voir le glossaire pour la définition à la page 135

(3) \$ US; la croissance des prêts inclut 2 milliards de dollars liés aux prêts PPP

(4) Private Banker International Global Wealth Awards 2021

(5) Utilisateurs de services mobiles actifs sur 90 jours pour les Services bancaires canadiens seulement

Employés

Notre équipe, qui compte plus de 87 000 employés, incarne notre objectif et nos valeurs tous les jours lorsqu'elle sert nos clients et les collectivités. Nous nous assurons toujours que nos employés sentent qu'ils sont soutenus, qu'on leur fait confiance et qu'ils ont un rôle à jouer dans l'organisation, tout en créant des occasions d'apprentissage et d'innovation. Alors que nous nous adaptons à un monde du travail en constante évolution et à un bassin de talents où la concurrence est forte, nous continuerons de favoriser une culture inclusive axée sur la formation continue pour attirer des talents, les inspirer et les faire progresser, pour ainsi nous démarquer.



Parmi les Meilleurs lieux de travail pour le bien-être mental 2021 selon Great Place to Work

Au 2^e rang du classement mondial et au premier rang du classement des entreprises et des institutions financières canadiennes de l'indice sur la diversité et l'inclusion Refinitiv 2021, qui répertorie plus de 11 000 sociétés ouvertes, par rapport au 4^e rang mondial en 2020

Récipiendaire du prix Catalyst 2021 pour avoir accéléré l'avancement des femmes et favorisé l'inclusion, prix reçu pour une deuxième fois par RBC

Plus de 1 400 stagiaires d'été dans le monde, 50 % d'entre eux appartenant à la communauté PANDC

Croissance de nos équipes spécialisées en technologies, dont la création de **300 postes** dans le nouvel Espace innovation de Calgary

Reconnus comme l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada

Investissement dans le bien-être de nos employés en leur offrant un abonnement à Headspace, application de pleine conscience et de méditation, et un jour de congé additionnel

Accélération de nos progrès en matière de diversité et d'inclusion

Les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) représentent :

37 % des nouvelles recrues⁽¹⁾

43 % des promotions⁽¹⁾⁽²⁾

43 % des nouvelles nominations à la haute direction, ce qui surpasse notre objectif de 30 % pour l'exercice⁽³⁾

Les **femmes** représentent :

51 % des nouvelles recrues⁽⁴⁾

54 % des promotions⁽²⁾⁽⁴⁾

44 % des membres de la haute direction⁽³⁾

18 % de jeunes⁽⁵⁾

94 % des employés et des fournisseurs de RBC ont terminé une formation de sensibilisation sur le racisme

Le sondage 2021 sur l'engagement des employés⁽⁶⁾ conclut que les employés demeurent très engagés et fiers de faire partie de RBC :

94 % des employés sentent qu'ils contribuent au succès global de RBC

91 % sont fiers de faire partie de RBC

90 % sont prêts à en faire plus que ce qu'on attend d'eux

16,5 milliards de dollars en rémunération et avantages concurrentiels

(1) Selon l'auto-identification; Canada et États-Unis seulement; exclut les stagiaires d'été, les étudiants et les membres des programmes coop

(2) Passage à un échelon supérieur dans l'échelle des postes ou des catégories RH

(3) Selon les données pour nos entités canadiennes qui sont visées par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*

(4) À l'échelle mondiale; exclut les stagiaires d'été, les étudiants et les membres des programmes coop

(5) Nombre d'employés de moins de 30 ans à l'échelle mondiale, sauf ceux de City National et BlueBay Asset Management

(6) Sondage sur l'engagement des employés mené du 21 avril au 5 mai 2021; taux de participation de 76 %

Collectivités

Lorsque nos collectivités prospèrent, nous prospérons tous. Par l'entremise de nos partenariats, du bénévolat, des initiatives de nos employés et de nos dons, nous sommes engagés à soutenir les collectivités de toutes les régions du monde où nous vivons et travaillons. Notre approche s'articule autour de nos piliers prioritaires, notamment la jeunesse, le climat, ainsi que la diversité et l'inclusion, et a pour objectif de bâtir des collectivités durables, socialement inclusives et vibrantes d'énergie.



En 2021, plus de 35 000 participants à la **Course pour les enfants RBC** ont récolté plus de 8 millions de dollars qui ont été remis à 35 organismes de bienfaisance axés sur les jeunes dans 19 pays

Depuis sa création en 2009, la série d'événements dans le cadre de la Course pour les enfants RBC a mobilisé 325 000 participants et permis d'amasser plus de 73 millions de dollars au profit de causes destinées aux jeunes dans le monde entier



La **Journée de bienfaisance pour les enfants RBC** a permis de faire des dons de 5 millions de dollars américains à plus de 50 organismes du monde entier axés sur les jeunes



Plus de 265 millions de dollars

ont été consacrés à Objectif avenir RBC^{MD} pour joindre plus de 3,6 millions de jeunes Canadiens par l'intermédiaire de plus de 875 programmes offerts en partenariat depuis 2017

Grâce à des investissements de **5 millions de dollars** dans les bourses d'Objectif avenir RBC^{MD} sur trois ans, auxquels ont participé diverses entreprises, établissements scolaires et organismes sans but lucratif, plus de 1 600 jeunes Canadiens pourront bénéficier d'avantages, dont des ressources conçues sur mesure pour répondre à leurs besoins

23 millions de dollars

Notre campagne de collecte de fonds annuelle par les employés est passée en mode virtuel et a battu un record de participation, avec 82 % des employés y ayant pris part. Elle a permis d'amasser 23 millions de dollars au profit de plus de 5 000 organismes de bienfaisance

Engagement de **100 millions de dollars** visant à aider les entrepreneurs noirs à réaliser leur plein potentiel grâce au programme pour les entrepreneurs noirs RBC, qui donne accès au capital et aux ressources nécessaires pour démarrer une entreprise prospère et la faire grandir

Don de **2 millions de dollars** de la Fondation RBC pour appuyer le lancement de la toute première plateforme en santé mentale des jeunes de la Fondation Brain Canada, dans le cadre du programme Objectif avenir RBC^{MD}

8 milliards de dollars⁽¹⁾

pour soutenir les collectivités en tant que l'un des contribuables les plus importants au Canada, et à titre de contribuable dans les pays où nous exerçons des activités

Plus de 140 millions de dollars⁽²⁾

ont été versés dans le monde sous forme de dons en argent et d'investissements dans les collectivités, entre autres pour atténuer les impacts sociaux et économiques de la pandémie de COVID-19



Lancement du **programme Golf junior communautaire RBC**, une initiative visant à accroître la diversité et l'inclusion dans le monde du golf en permettant aux jeunes issus des collectivités sous-représentées au Canada d'accéder à ce sport à un prix abordable

(1) Pour en savoir plus, se reporter à la page 108 du rapport annuel 2021

(2) Comprend les dons à titre de bénévole et les dons en nature ainsi que les contributions à des organismes sans but lucratif et à des organismes de bienfaisance non enregistrés faits par les employés. Les chiffres incluent les commandites



Donner à nos clients les moyens de réussir leur transition vers la carboneutralité au moyen de nos solutions, produits et conseils, comme en témoigne notre cible de 500 milliards de dollars en financement durable

Engagés à rendre nos activités de financement carboneutres d'ici 2050, selon les principes de l'Accord de Paris

Engagés à réduire nos propres émissions mondiales de 70 % et à utiliser de l'électricité provenant seulement de sources durables ou non polluantes d'ici 2025



Techno nature RBC^{MC}

grâce à un engagement pluriannuel, aide ses partenaires à utiliser les technologies et leurs capacités d'innover pour lutter contre les changements climatiques et résoudre d'autres problèmes environnementaux pressants. Depuis 2019, plus de 100 organisations ont bénéficié de plus de 27 millions de dollars en investissements dans la collectivité



Lancement de notre premier CPG lié à des actions RBC axé sur les facteurs ESG, le CPG Marché des titres ESG RBC, destiné aux investisseurs soucieux de l'environnement et de la responsabilité sociale

Deuxième émission d'**obligations vertes**, d'une valeur de 750 millions de dollars américains, en partenariat avec un groupe comprenant des maisons de courtage représentatives de la diversité

Plus de 597 milliards de dollars en biens sous gestion intégrant un nombre considérable de facteurs ESG en 2021

1,6 milliard de tonnes de carbone négociées en 2021

Les comptes de la plateforme RBC Investi-Clic^{MD} ayant des fonds dans un portefeuille de placements responsables ont connu une croissance de 145 % sur un an. La croissance des biens sous gestion poursuit son accélération, avec une hausse de 131 % sur un an, en raison de la forte hausse des nouveaux dépôts et des nouveaux comptes

Plus de 33 milliards de dollars en obligations et prêts durables⁽¹⁾

Adhésion au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et au Center for Climate-Aligned Finance du RMI

RBC a intégré l'**alliance bancaire zéro émission nette (NZBA)**, une initiative sectorielle mondiale visant à accélérer et à soutenir les efforts de lutte contre les changements climatiques et à réaliser des progrès crédibles pour atteindre un bilan de zéro émission nette d'ici 2050

Pour en apprendre davantage sur la façon dont nous sommes déterminés à créer de la valeur au bénéfice de nos clients, des collectivités, de nos employés et de nos actionnaires, veuillez visiter notre nouveau site sur les [histoires de RBC](#)

(1) Reflète les améliorations apportées à la méthode de collecte de données durant l'exercice 2021

Actionnaires

18,6 %
Rendement des capitaux propres⁽¹⁾, en hausse par rapport à 14,2 % en 2020

9,6 G\$
Tranche de notre bénéfice disponible pour être réinvesti en vue de notre croissance future

4,32 \$
Dividendes déclarés par action

Au **85^{e(6)}** centile en moyenne des indices prioritaires ESG

13,7 %
Solide ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1), en hausse de 120 p.b. par rapport à 2020

40 %⁽⁷⁾
de notre bénéfice a été distribué à nos actionnaires par la voie de dividendes

11,06 \$
Bénéfice dilué par action, en hausse par rapport à 7,82 \$ en 2020

Mesures de performance financière

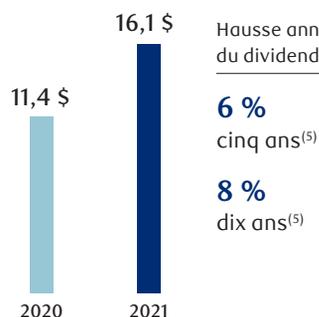
Objectifs à moyen terme ⁽²⁾	3 ans	5 ans
Croissance du bénéfice dilué par action de plus de 7 %	10 %	10 %
Rendement des capitaux propres de plus de 16 %	16,5 %	16,8 %
Ratio de fonds propres élevé (CET1)	12,8 %	12,1 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	47 %	46 %

Rendement total pour les actionnaires⁽³⁾

	3 ans	5 ans
RBC	16 %	13 %
Moyenne mondiale des pairs	14 %	12 %

Bénéfice

bénéfice net (en G\$ CA)



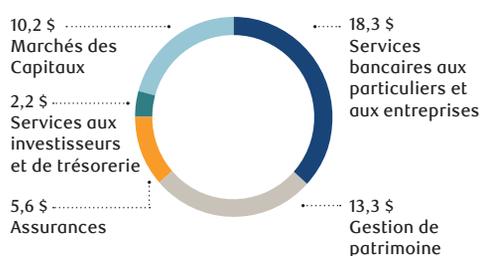
Hausse annualisée du dividende de :

6 %
cinq ans⁽⁵⁾

8 %
dix ans⁽⁵⁾

Produits par secteur⁽⁴⁾

(en G\$ CA)



(1) Voir la définition dans le glossaire à la page 136

(2) Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par des événements extraordinaires, tels la pandémie de COVID-19 et le faible niveau actuel des taux d'intérêt

(3) Le rendement total pour les actionnaires annualisé représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires à la TSX, et des dividendes réinvestis. Source : Bloomberg, au 31 octobre 2021. Voir la page 17

(4) À l'exclusion des Services de soutien généraux

(5) Taux de croissance annuel composé

(6) Classement moyen obtenu à partir de nos quatre meilleures notes ou classements ESG, notamment Sustainalytics, le système de notation ESG de MSCI, l'indice FTSE4Good et l'évaluation des entreprises en fonction de leurs pratiques en développement durable de S&P (la base de l'indice DJSI) – les notes de FTSE4Good et MSCI reflètent les pointages de 2020

(7) Comprend les dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées. Les dividendes sur les actions ordinaires se sont élevés à 6,2 milliards de dollars et les dividendes sur les actions privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres se sont élevés à 0,3 milliard de dollars

Regard sur 2021

2021 aura été une autre année définie par la pandémie et elle aura apporté, pour RBC et ses clients, des défis et des occasions que nous n'aurions pu prédire lorsqu'elle a débuté.

La distribution de divers vaccins a été une étape importante des efforts collectifs que la société a déployés afin de ralentir la propagation de la COVID-19 et de mettre un terme à cette pandémie. Avec le retour à une certaine normalité, nombre d'entre nous ont commencé à envisager l'avenir avec plus d'espoir et d'optimisme. La plus grande confiance des entreprises et des consommateurs a stimulé l'activité économique, renforçant notre opinion que l'avenir sera meilleur.

Par contre, nous avons malheureusement appris que les progrès pour stopper le virus n'étaient ni prévisibles, ni linéaires. Le déferlement continu de nouvelles vagues a été dévastateur dans certaines régions et a encore perturbé la vie des gens et leur gagne-pain et, conjuguée à une vaccination inégale, la hausse des cas d'infection a engendré une grande volatilité sur les marchés et un climat d'incertitude pour les entreprises et les consommateurs.

Après plus d'une année de distanciation sociale et d'isolement, plusieurs ont ressenti de la lassitude et de l'inquiétude face à l'avenir, et la nécessité de soutenir la santé mentale et le bien-être est devenue encore plus importante.

Les tensions géopolitiques se sont intensifiées et les barrières et inégalités systémiques que la pandémie a mises en lumière se sont accentuées, renforçant le besoin d'apporter des changements significatifs à notre société et à nos institutions. Plusieurs événements, dont la tragique découverte de tombes d'enfants anonymes sur des sites d'anciens pensionnats au Canada, n'ont fait qu'exacerber l'urgence de procéder à ces changements.

En outre, les conséquences récurrentes des changements climatiques se sont faites omniprésentes, de nombreux pays et collectivités ayant subi des vagues de chaleur et des inondations dévastatrices et d'autres événements météorologiques extrêmes. En 2021, il est devenu plus que jamais évident qu'il était urgent d'agir rapidement pour mieux protéger notre planète, ce qui exigera des sommes considérables et nous obligera tous à comprendre et à faire des choix difficiles à mesure que la société s'y adaptera et que nous adopterons tous de nouveaux comportements.

De plus, il est maintenant clair que la pandémie a changé notre monde et notre avenir de manière permanente puisqu'elle a transformé la façon dont nous vivons, travaillons, magasinons et communiquons. Ces bouleversements s'apparentent à des secousses tectoniques qui, jamais, ne permettront un retour à la vie d'avant.

En dépit d'un contexte incertain et en rapide évolution, la société en général et les pays ont fait preuve d'une incroyable résilience, ayant été soutenus par une aide financière de l'État pour le moins imposante, aide accordée par l'entremise d'institutions financières, dont RBC, qui ont travaillé d'arrache-pied auprès de leurs clients de tout horizon afin de les aider à gérer leurs affaires durant un premier semestre qui a été fort difficile, soit jusqu'au redémarrage partiel de l'économie. Ces conditions ont favorisé l'intensification des activités et de la demande des clients tout au long de 2021, laquelle a été une année charnière pour RBC.

En regard de notre feuille de pointage équilibrée, nous avons fait de grands progrès dans la réalisation de nos objectifs à moyen terme et



de notre vision de l'avenir. Pour ce faire, nous avons rallié toutes nos parties prenantes, soit nos clients, nos employés, nos collectivités et nos actionnaires, à nos efforts pour bâtir un avenir plus solide et plus durable.

Notre feuille de pointage équilibrée : Notre raison d'être est le véritable moteur de notre rendement

En rétrospective, je suis si fier de la façon dont nos quelque 87 000 employés ont aidé RBC à traverser cette période de grands bouleversements et d'incertitudes ainsi que ses clients et ses collectivités, tout en se soutenant les uns les autres. Malgré un environnement de travail modulé par des confinements successifs, leur empathie, leur dévouement et leur engagement envers ceux que nous servons sont les valeurs qui reflètent le mieux notre culture et notre raison d'être, soit contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Rien ne saurait mieux illustrer ce fait que la campagne de collecte de fonds annuelle des employés, campagne qui a permis d'amasser une somme sans précédent, soit au total 23 millions de dollars, appuyant ainsi le nombre d'organismes caritatifs le plus élevé à ce jour.

Grâce à nos équipes, nous avons accéléré la concrétisation de notre vision de transformer notre banque en vue de l'avenir tout en la faisant croître malgré la pandémie. RBC a continué ses investissements dans les ressources humaines et la technologie à un moment où d'autres y mettaient un frein, offrant encore plus de valeur à ses clients. Cela témoigne avec éloquence de la façon dont nous gérons ses affaires, c'est-à-dire réaliser des projets à court terme tout en bâtissant l'avenir.

Afin de soutenir nos employés, nous avons doublé notre engagement envers leur santé physique et mentale et leur bien-être, notamment par voie de nouveaux avantages, initiatives et ressources, et avons offert en continu un soutien à ceux s'acquittant de leurs fonctions sur place ou à leur domicile ainsi qu'à ceux retournant sur leurs lieux de travail. Nous avons profité de l'occasion pour les remercier en leur accordant un jour de congé supplémentaire afin de les aider à équilibrer leur vie personnelle et professionnelle, et nous avons mis à leur disposition une application de méditation et de pleine conscience pour les aider à gérer la fatigue mentale qu'a engendrée la pandémie.

Nous avons également demandé à nos employés de nous faire part de leurs perceptions de l'avenir du travail chez RBC. Dans le cadre de sondages visant à obtenir une rétroaction sur leurs expériences, 88 % d'entre eux ont affirmé que leur engagement était toujours profond et qu'ils se sentaient adéquatement soutenus par nos dirigeants. Plus de 90 % de nos employés nous ont fait part de leur fierté de faire partie de RBC. Je suis également fier que des tiers aient encore désigné RBC comme un employeur de premier choix en 2021.

Cette reconnaissance témoigne également du leadership de la banque en ce qui a trait à la diversité et à l'inclusion, lesquelles représentent une pierre angulaire de ses valeurs. En 2021 et pour la deuxième fois de son histoire, celle-ci a remporté le Prix Catalyst international. En outre, nous avons décroché le deuxième rang du classement des 100 entreprises les plus diversifiées et inclusives de l'indice sur la diversité et l'inclusion Refinitiv, faisant de RBC l'entreprise de services bancaires à l'échelle mondiale et l'organisation au Canada la mieux notée. Même si nous sommes honorés d'avoir obtenu ces distinctions et avons accompli de grands progrès, nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire et entendons être un vecteur de changement.

Rien ne saurait mieux illustrer notre culture et la grande motivation de notre personnel que tout ce qu'il a fait pour servir nos 17 millions de clients et en gagner de nouveaux.

Au pays, notre secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a accru ses volumes et élargi sa part des marchés des prêts, des dépôts et des investissements. Par suite des activités de nos clients, nous avons, au Canada, maintenu ou décroché une première ou deuxième place dans des catégories clés de cette gamme de services bancaires. Nous avons également resserré nos liens avec la clientèle du secteur Services bancaires canadiens où près de 19 % des clients ont les quatre types de comptes d'opérations, soit des comptes bancaires, des cartes de crédit, des investissements et des emprunts, ainsi que les échanges entre les secteurs. De plus et pour la cinquième fois en six ans, J.D. Power a accordé à RBC la première place, parmi les banques pairs, de son classement de la satisfaction de la clientèle des services bancaires de détail en 2021.

Les activités de nos clients des services de gestion de patrimoine ont également été soutenues. Dans le secteur Gestion de patrimoine – Canada, les biens administrés ont augmenté de 26 % et, pour la 15^e année consécutive, RBC Dominion valeurs mobilières s'est classée au premier rang, sur le plan de la satisfaction des conseillers, de toutes les sociétés de gestion de patrimoine détenues par une banque dans le rapport 2021 sur le courtage d'Investment Executive. RBC Gestion mondiale d'actifs a obtenu 45 milliards de dollars du total des ventes nettes, s'accaparant ainsi une part de marché représentant 17 % des flux à long terme de fonds communs de placement de détail au Canada.

Aux États-Unis, City National Bank a poursuivi sur sa lancée, réalisant une croissance à deux chiffres de ses prêts et de ses dépôts. Notre secteur Gestion de patrimoine – États-Unis a lui aussi augmenté fortement ses actifs, notamment grâce à l'embauche d'équipes de conseillers d'expérience pour qui notre culture du client avant tout prend son sens et qui apprécient la capacité et les ressources d'une grande banque, dont sa plateforme technologique intégrée.

Les activités de services-conseils et de prise ferme du secteur Marchés des Capitaux ont été intenses à l'échelle internationale, resserrant les liens avec nos clients, incluant l'octroi de fonds de financement pour qu'ils puissent réaliser leurs visées stratégiques. Les excellents résultats du segment Grande entreprise et services de banque d'investissement ont plus que contrebalancé la normalisation du rendement du segment Marchés mondiaux, et le niveau soutenu des activités de fusion et acquisition a généré une hausse de la syndication de prêts dans nos principales régions. L'excellent rendement global de RBC Marchés des Capitaux en 2021 a également contribué à atténuer les pressions exercées sur les taux d'intérêt de nos autres secteurs, ce qui ne fait que confirmer l'importance que revêt notre modèle d'affaires diversifié.

L'essor de l'ensemble de notre clientèle témoigne de la pertinence de notre stratégie de longue date, soit arrimer le pouvoir de notre personnel et de la technologie à celui que nous procurent notre taille et notre réseau de distribution et ainsi offrir des conseils, analyses et expériences uniques qui créent de la valeur pour nos clients et consolident leurs liens avec tous nos secteurs.

Rien ne saurait mieux illustrer notre culture et la grande motivation de notre personnel que tout ce qu'il a fait pour servir nos 17 millions de clients et en gagner de nouveaux.

Dans les collectivités où nous vivons et auprès desquelles nous œuvrons, RBC s'est démarquée en tant qu'entreprise citoyenne grâce à des dons et à des investissements de plus de 140 millions de dollars qu'elle a acheminés en 2021 à des causes et à des organismes communautaires locaux. Nous sommes particulièrement fiers des projets que nous avons menés dans cet exercice et qui ont élargi les possibilités financières des jeunes et des groupes sous-représentés, qui ont nourri l'esprit communautaire et qui ont encouragé l'innovation dans la lutte aux changements climatiques.

Objectif avenir RBC^{MD}, qui témoigne de notre engagement à investir 500 millions de dollars sur 10 ans afin d'outiller les jeunes d'aujourd'hui pour les emplois de demain, en est un exemple éloquent. Mettant l'accent sur le réseautage, le perfectionnement des aptitudes, l'acquisition d'une expérience pratique et l'accès à du soutien et à des services favorisant le bien-être mental, Objectif avenir RBC^{MD} contribue à préparer les jeunes sous plusieurs aspects critiques afin de contrer la pénurie de compétences et de constituer une main-d'œuvre plus inclusive. Plus de trois millions de jeunes Canadiens ont déjà bénéficié du programme qu'administrent plus de 500 partenaires communautaires. En 2021, cette initiative a remis en vigueur trois programmes de bourses afin d'aider les Autochtones, les personnes noires ainsi que tous les jeunes. Ces bourses procureront à plus de 500 jeunes des ressources adaptées et élaborées en fonction des recommandations de divers leaders du monde des affaires, du milieu académique et des organismes à but non lucratif.

De manière plus générale, RBC a fait montre de son leadership et posé des gestes en réaction à plusieurs événements survenus à l'échelle mondiale en 2021. Nous avons pris position et avons appuyé les efforts visant à faire éclater la vérité et à parvenir à une réconciliation après les bouleversantes découvertes de tombes d'enfants anonymes sur des sites de pensionnats au Canada et nous avons dénoncé l'horreur de l'attaque haineuse contre des musulmans à London, en Ontario. Aux fins de la lutte continue contre la COVID-19 en 2021, nous avons fourni un financement de soutien plus que nécessaire par voie de la Fondation de l'OMS lorsque l'Inde a fait face à des défis d'une ampleur inégalée. Nous avons également fait des dons importants aux efforts humanitaires et à l'aide aux sinistrés après la panne de courant historique au Texas, les incendies et les inondations en Colombie-Britannique, la crise de l'eau potable à Iqaluit et les conséquences dévastatrices de l'ouragan Ida à Haïti. Dans les moments difficiles, RBC a répondu « présente ».

Du point de vue de l'actionariat, la performance globale de RBC en 2021 reflète de très bons résultats et un excellent rendement pour les actionnaires et met en lumière notre capacité unique de gérer nos affaires dans un contexte opérationnel complexe et incertain tout en mettant toujours l'accent sur le long terme et en investissant en vue de la croissance future. Nous avons notamment augmenté nos investissements dans les ressources humaines et la technologie depuis le début de la pandémie.

Pour l'exercice, nous avons dégagé un bénéfice de 16,1 milliards de dollars et un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,6 %. À la fin de l'exercice, notre ratio CET1 se chiffrait à 13,7 %, ce qui rend compte d'une masse de fonds propres des plus solides. Le bénéfice par action s'est renforcé de 41 %, ce qui témoigne de la forte expansion sous-jacente des activités et de l'amélioration de la conjoncture de crédit, et nous avons remis à nos actionnaires ordinaires des dividendes de 6,2 milliards de dollars. En ce qui a trait au rendement total pour les actionnaires, RBC a surpassé celui de son groupe mondial de pairs sur les périodes de trois et cinq ans considérées.

Après l'assouplissement des restrictions réglementaires sur l'augmentation des dividendes et le rachat d'actions vers la fin de 2021, c'est avec plaisir que nous avons accru notre dividende trimestriel de 11 % et avons annoncé notre intention de racheter jusqu'à 45 millions d'actions ordinaires en circulation, conformément à notre engagement à créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

La complexité du contexte macroéconomique définit notre cadre opérationnel

Comme les dernières années, et surtout 2021, nous l'ont appris, le rythme des changements et des bouleversements qui agitent notre monde s'est fortement accéléré, notamment à cause de la COVID-19, de l'impact des plateformes technologiques et de l'évolution des attentes des consommateurs. En conséquence, le cadre dans lequel nous servons et conseillons nos clients continue d'être défini par un univers à la complexité croissante et par de grandes forces de changement à court et à plus long terme.

Par exemple, des économies sont aux prises avec une série de déséquilibres simultanés entre l'offre et la demande qui engendrent de l'incertitude et un risque d'inflation.

Parmi les principaux facteurs en cause, citons les pénuries de compétences et de main-d'œuvre, l'offre en logements, l'approvisionnement en énergie et ses prix, les préférences changeantes des consommateurs et le niveau sans précédent de liquidités et de création de richesses. Ces déséquilibres rendent encore plus complexe une transition harmonieuse vers une nouvelle réalité économique.

Malgré ces enjeux à court et moyen terme et au vu des tendances observées quant aux dépenses par cartes de crédit, aux investissements des entreprises dans des actifs à terme et à l'utilisation du fonds de roulement, je demeure assez confiant que l'économie mondiale poursuivra sa croissance par voie d'une relance soutenue dans les 12 à 24 prochains mois.

Confiance en la stratégie de RBC

Nos perspectives d'avenir s'appuient sur les nombreuses forces que RBC démontre. Nous avons un bilan solide ainsi que de très bonnes positions en fonds propres et en liquidités, et la rigueur avec laquelle nous gérons les risques et les charges constitue le fondement même de notre réussite.

De plus, l'ampleur, la taille et la portée de notre modèle d'affaires diversifié et de nos secteurs, lesquels dominent leur marché, ont le vent dans les voiles et bénéficient de stratégies de croissance ciblées. Nos activités sont soutenues par des investissements dans la technologie et les ressources humaines de plus de 4 milliards de dollars par année, ainsi que par notre marque de renommée mondiale.

Il y a quelque temps déjà que nous nous attendons à une plus grande ouverture des marchés à cause de plateformes technologiques perturbatrices et que nous nous préparons activement à combattre ces forces concurrentielles en augmentant sans cesse la valeur des produits et services que nous proposons à nos clients et en investissant dans notre personnel et la technologie.

Ces attributs nous démarquent sur nos marchés et reflètent la façon sensée et équilibrée dont nous attribuons notre capital afin de gérer la conjoncture à court terme et d'assurer notre expansion à long terme.

En ce qui concerne l'avenir, nous positionnons RBC en vue d'une réussite durable et nous concrétisons notre vision de son avenir en misant sur quatre priorités stratégiques :

- Créer une équation de valeur irrésistible pour nos clients et consolider notre position de chef de file au Canada;
- Accélérer notre croissance aux États-Unis – notre deuxième marché intérieur;
- Investir dans notre personnel et rehausser notre réputation d'employeur de choix;
- Démontrer un leadership actif dans l'accélération du passage à une économie zéro émission.

Réaliser ces priorités tout en continuant de gérer les charges et d'améliorer l'efficacité favorisera notre transformation et nos investissements continus de sorte à garantir l'avenir de notre banque et à creuser le fossé entre elle et ses concurrents.

Créer une équation de valeur irrésistible pour nos clients, comme en témoignent nos importants investissements dans le numérique, et consolider notre position de chef de file au Canada

Chez RBC, nous avons une vision claire de l'avenir. Nous savons que pour demeurer prospères, il nous faut être présents dans deux sphères distinctes, c'est-à-dire mener nos activités traditionnelles et nous propulser dans un univers qui s'annonce nettement plus numérique. Pour ce faire, il faut encore plus d'innovation et d'intégration ainsi qu'abolir nos enclaves d'affaires afin de redéfinir nos relations, créer plus de valeur pour nos clients et consolider nos liens. Nous y parvenons de trois façons :

• Fournir, à l'aide du numérique, des conseils et des informations axées sur le client

Sachant mieux que quiconque comment exploiter la puissance des solutions d'intelligence artificielle, nous avons, depuis de nombreuses années déjà, contribué à l'autonomisation de nos clients, simplifiant ainsi et numérisant leurs interactions avec nous, ce qui leur fait gagner du temps, augmente la convivialité de nos services et génère une valeur et des informations de qualité qui solidifient nos relations avec eux.

Des solutions fondées sur l'intelligence artificielle, comme NOMI^{MD}, procurent des services personnalisés et adaptés aux besoins bancaires de chacun, et TrouvÉpargne NOMI^{MD}, par exemple, aide nos clients à épargner en moyenne plus de 420 \$ par mois à l'exercice 2021. Depuis le lancement de NOMI^{MD}, près de 2 milliards de conseils ont été vus par des clients par voie de l'appli Mobile RBC.

MonConseiller^{MD} est une plateforme de planification financière en ligne grâce à laquelle nos clients peuvent obtenir des renseignements et des conseils en temps réel. Depuis son lancement en 2017, plus de 2,8 millions de clients ont obtenu un plan d'investissement personnalisé.

Pour nos clients institutionnels, Aiden^{MC}, la plateforme de négociation électronique fondée sur l'intelligence artificielle de Marchés des Capitaux, exécute des opérations en fonction de données sur le marché en temps réel, s'adapte de façon dynamique aux nouvelles informations et apprend de chacune de ses opérations antérieures. Depuis son lancement en mars 2018 plus de 4 milliards d'actions et 158 milliards de dollars américains de volumes théoriques ont été négociés par l'entremise d'Aiden^{MC}.

• Procurer encore plus de valeur

Nous cherchons constamment à créer encore plus de valeur pour nos clients, à les récompenser pour la profondeur et l'ampleur de leurs liens avec nous et à leur proposer des offres uniques par voie de la puissance de nos partenariats.

Grâce à RBC Proximité^{MC}, notre programme de services bancaires de tous les jours à valeur ajoutée au Canada, nos clients peuvent utiliser leur carte de débit personnelle pour gagner des points RBC Récompenses^{MD} et avoir encore plus d'outils pour réduire leurs frais bancaires mensuels.

RBC Ampli^{MC}, notre application de remise en argent, nous permet de nous associer à des commerçants partout au Canada afin de procurer encore plus de valeur à nos clients, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Nous avons élargi la liste de partenaires qui contribuent à différencier RBC de ses concurrents, y ajoutant 43 nouveaux noms en 2021, dont Lyft, McDonald's, Lowe's et d'autres détaillants réputés.

• Aller au-delà des services bancaires

Un autre volet unique de notre stratégie est l'élaboration d'écosystèmes qui vont au-delà des services bancaires et qui permettent à RBC de participer de plus près au parcours des clients et à la chaîne de valeur, remodelant notre entreprise et notre rôle.

En 2021, nous avons poursuivi nos initiatives RBC Ventures, 14 entreprises ayant été lancées sur le marché, six ayant été élargies à l'échelle nationale et plusieurs autres ayant été en cours de validation ou de mise au point. Ces projets ont attiré plus de quatre millions d'utilisateurs inscrits ou ont permis de nouveaux échanges avec RBC qui vont au-delà des services bancaires dans trois grands écosystèmes, soit l'entreprise, le domicile et les nouveaux détenteurs de comptes bancaires.

Le segment des petites et moyennes entreprises canadiennes, où la concurrence ne cesse de s'intensifier, en est un exemple. Plusieurs besoins de ses membres sont comblés par des solutions exclusives à RBC. Ownr^{MD}, une entreprise RBC Ventures, a aidé plus de 55 000 entrepreneurs, dont plus de 26 000 cette année, à lancer leur entreprise grâce à sa plateforme en ligne, tout en générant une part importante des nouveaux clients qui sont de petites entreprises. Grâce à Avantages Perspectives RBC^{MC}, nos clients commerciaux peuvent tirer parti de données agrégées pour obtenir de précieuses informations sur leurs marchés et ainsi élargir leur clientèle.

Nous avons également investi dans la mise au point d'une plateforme numérique dotée de fonctionnalités de pointe en gestion des paiements et de la trésorerie. Notre service Atouts paiements RBC^{MC} aide nos entreprises clientes à économiser temps et argent grâce à une solution sécuritaire d'automatisation des paiements aux fournisseurs et du processus de rapprochement.

Cette approche qui met en jeu davantage d'écosystèmes et un continuum de services nous permet de soutenir nos clients et d'en recruter de nouveaux grâce à des conseils et à des solutions inédites, et elle nous confère des atouts concurrentiels qui nous aideront à maintenir notre position de tête au Canada et à croître plus rapidement que nos pairs.

Accélérer la croissance aux États-Unis – notre deuxième marché intérieur

RBC emploie une stratégie unique et différenciée aux États-Unis, soit être le partenaire de choix des grandes sociétés, des institutions ainsi que des clients fortunés et de leurs entreprises par l'entremise de notre clientèle de base, soit celle de City National Bank, de Gestion de patrimoine – États-Unis et de Marchés des Capitaux. Nous appliquons de manière uniforme notre approche centrée sur le client, tirant parti de la vigueur de notre bilan pour aider notre clientèle et investissant sans cesse dans nos ressources humaines et la technologie pour favoriser notre croissance à venir.

Ainsi, à City National, nous avons accordé 14 milliards de dollars américains de nouveaux prêts dans les deux dernières années, dont des prêts hypothécaires totalisant 5 milliards de dollars américains. En ce qui concerne Gestion de patrimoine – États-Unis, nous occupons le sixième rang des sociétés de services-conseils pour ce qui est des biens administrés, et nous avons ajouté plus de 130 milliards de dollars américains à ces biens, augmentant les actifs des clients de 30 % sur un an et franchissant, pour la première fois, la barre des 550 milliards de dollars américains. En ce qui concerne le secteur Marchés des Capitaux, nous constituons la 11^e plus grande banque d'investissement au monde sur le plan des commissions, et nous continuons d'approfondir les relations avec nos clients et de décrocher de prestigieux mandats.

Parallèlement, nous n'avons cessé de doter notre plateforme de nouvelles compétences, dont des équipes chargées de la prestation de services de banque privée à des particuliers ultrafortunés dans des régions à forte croissance, dont la côte Est des États-Unis et nos principaux marchés en Californie, des conseillers financiers d'expérience et des banquiers d'affaires dans des segments verticaux clés, tels que la technologie, les soins de santé et l'aéronautique.

Posant un regard sur l'avenir, nous croyons être parfaitement en mesure d'accélérer notre croissance en consolidant les liens avec les clients de nos principaux secteurs de sorte à faire profiter à tous de notre vaste champ de compétences, incluant dans des industries clés, telle celle du divertissement. Nous veillerons également à augmenter les ventes croisées, soit notamment par l'intégration du crédit hypothécaire et des services bancaires à la gestion de patrimoine, et à élargir d'autres vecteurs de croissance, comme notre nouvelle stratégie quant aux services bancaires à la grande entreprise du marché intermédiaire, laquelle nous a déjà valu 1,8 milliard de dollars américains de nouveaux engagements dans sa première année d'exécution. Enfin, pour réaliser nos projets de croissance aux États-Unis, nous envisagerons de réaliser des acquisitions hautement ciblées et pouvant étayer nos excellentes stratégies d'expansion interne ou de rehausser nos capacités existantes, sous réserve qu'elles soient à court et à long terme sources de valeur pour les actionnaires.

Investir dans notre personnel et rehausser notre réputation d'employeur de choix

Notre volonté de recruter et de garder à notre emploi le personnel de talent dont nous avons besoin pour nous propulser à l'avant-scène du monde du travail repose sur des valeurs reflétant notre raison d'être et notre culture unique.

Pour y parvenir, nous nous devons de continuer à enraciner une culture qui prône la diversité et l'inclusion, qui célèbre les points de vue de chacun et qui exploite le pouvoir de la diversité afin de favoriser l'innovation et la croissance. Nous nous sommes positionnés comme un leader du changement en ce qui a trait à la diversité, et nous surpassons les objectifs que nous nous sommes fixés en matière d'investissement dans l'entrepreneuriat des Noirs et d'embauche des jeunes appartenant à la communauté des PANDC. Nous avons réalisé de grands progrès dans la nomination de cadres issus de cette communauté, ce qui a représenté 43 % des nominations en 2021, contre 23 % en 2020, et surpassé notre objectif de 30 % pour l'année. De plus, l'avancement des femmes dans des rôles de direction est demeuré une grande priorité, les femmes ayant obtenu 41 % des nominations à des postes de cadre et 54 % des promotions.

Accélérer notre croissance aux États-Unis

Posant un regard sur l'avenir, nous croyons être parfaitement en mesure d'accélérer notre croissance en consolidant les liens avec les clients de nos principaux secteurs de sorte à faire profiter à tous de notre vaste champ de compétences.

Notre réussite en tant que l'une des grandes banques relationnelles à l'ère numérique signifie se doter des compétences et embaucher des gens de talent, notamment dans les domaines des données, de la conception, de la mise au point d'applications et de l'élaboration de produits, permettant ainsi à RBC de créer une expérience client conviviale et exceptionnelle. Avec la pandémie, il est devenu encore plus important de recruter et de fidéliser ces gens, et nos efforts en ce sens se sont soldés par l'embauche de plus de 600 employés spécialisés dans le numérique en 2021, pour un taux d'acceptation des offres d'emploi de 95 %. Nous avons également élargi nos centres technologiques existants et avons annoncé notre projet de recruter, dans les trois prochaines années, 300 experts en technologie qui œuvreront dans un nouveau centre de l'innovation à Calgary.

Au fil de notre transition vers le monde du travail de l'avenir, nous augmentons nos investissements dans les ressources humaines, ce qui englobe l'ajout et le perfectionnement de cadres, et nous améliorons l'expérience employé dans son ensemble. Pour ce faire, nous remettons en question la pertinence de nos méthodes et lieux de travail. Partout au sein de RBC, des équipes adoptent les modes de travail qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs stratégies, l'objectif étant de tirer le meilleur parti de ce que les 18 derniers mois nous ont appris tout en retrouvant ce qui nous manque de notre monde pré-pandémique. Nous transformons également nos outils didactiques et nos programmes de perfectionnement en multipliant la formation en ligne et les ressources d'apprentissage ciblé tout en favorisant de meilleurs échanges par voie de l'encadrement et du mentorat. Notre engagement à soutenir nos employés se manifeste par l'attention encore plus soutenue que nous portons à leur santé mentale et à leur bien-être, notre objectif étant de les aider à concrétiser leurs visées et à prospérer dans un monde qui se complexifie sans cesse.

Enfin, croyant fermement en la valeur de l'apprentissage en milieu de travail, RBC offre de bons emplois rémunérés aux étudiants de tout niveau, depuis le secondaire jusqu'aux études supérieures. Plus de 2 000 étudiants se sont joints à nous en 2021 et nous entendons toujours participer à l'éducation des générations à venir.

Démontrer un leadership actif dans l'accélération du passage à une économie zéro émission

Les changements climatiques constituent une question complexe et l'une des plus urgentes qu'il nous faut régler à ce moment-ci de l'histoire. Ils comportent leur lot de risques, mais procurent aussi de belles occasions. À l'échelle mondiale, les plans visant une diminution radicale des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à leur abolition d'ici 2050 exigent les plus grands changements économiques que nous ne verrons jamais, changements que RBC entend soutenir pleinement. Nous croyons que cette transition doit se faire de manière ordonnée de façon à créer de la prospérité pour tous et non pas à détruire des industries et secteurs nécessaires à notre économie et au tissu social.

Par voie de son personnel et de ses compétences dans chaque secteur et collectivité, RBC luttera contre les changements climatiques essentiellement de quatre façons : éliminer ses propres émissions, aider ses clients par du financement de transition, surveiller et évaluer les progrès de sa clientèle et faire figure de chef de file au Canada dans l'élaboration de solutions grâce à une vision éclairée, à une politique concernant ces changements, à des partenariats actifs avec les secteurs public et privé, au recours à des experts en technologie et au leadership au sein des communautés autochtones.

Nous avons pris l'engagement de fournir 500 milliards de dollars de financement durable d'ici 2025 et nous sommes en voie de le réaliser. Grâce à un large éventail de produits, de services et de conseils, nous continuerons d'aider nos clients, qu'ils soient des particuliers, des entreprises ou des institutions, de tous les secteurs et de toutes les régions où nous menons des activités à élaborer leurs plans en réponse aux changements climatiques et à en accélérer la mise en œuvre, à concrétiser leurs visées et à s'adapter à un monde carboneutre.

La façon dont nous ferons collectivement cette transition est tout aussi importante que son résultat. La réaliser correctement ne sera certes pas facile, mais nous devons aller de l'avant tous ensemble, guidés par un même sentiment d'urgence et la volonté de poser des gestes réfléchis.

Raison d'être et performance : deux notions indissociables chez RBC

RBC entame 2022 avec une clientèle de premier ordre dans ses secteurs d'exploitation et ses marchés clés, une marque reconnue à l'échelle mondiale, un personnel motivé et une culture qui incite au dépassement de soi. De plus, une saine discipline financière, une approche rigoureuse en gestion des risques et une position en fonds propres des plus solides lui permettront d'assurer sa croissance durable à long terme.

Nous continuerons d'aligner notre raison d'être sur notre performance de sorte à faire croître RBC dans un monde plus inclusif et durable et à créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes, qu'il s'agisse de nos clients, de nos employés, de nos collectivités ou de nos actionnaires.

Nous veillerons à tirer encore parti de la taille et de la solidité de notre bilan pour soutenir nos clients. Nos gens de grand talent et nos technologies de pointe forment, à notre avis, un amalgame « bionique » qui demeurera un important facteur de succès et servira à créer des offres et des solutions uniques qui attireront de nouveaux clients et permettront d'approfondir les relations existantes.

Nous continuerons de mettre l'accent sur une gestion rigoureuse des charges afin de conserver notre souplesse financière et stratégique. Nous prioriserons encore les investissements qui accéléreront notre croissance et nous maintiendrons notre leadership dans des secteurs stratégiques. C'est ainsi que nous pourrions trouver de nouvelles façons de transcender notre raison d'être.

C'est à notre extraordinaire personnel ainsi qu'à la supervision et aux précieux conseils de nos administrateurs que nous devons notre réussite. Je tiens à exprimer mes remerciements et ma gratitude pour tout ce qu'ils font.

David McKay

Président et chef de la direction

MESSAGE DE KATHIE TAYLOR

Au cours d'une année marquée en grande partie par l'incertitude persistante suscitée par la pandémie mondiale, la performance de RBC a mis en lumière ses principales forces et ses avantages concurrentiels.

Les différentes activités de la banque, qui comptent parmi les plus notoires dans l'industrie et qui sont diversifiées entre secteurs d'exploitation et zones géographiques, ont généré un bénéfice de 16,1 milliards de dollars pour l'exercice 2021. La discipline financière de la banque, sa culture de gestion des risques ainsi que sa position de capital solide lui ont fourni une bonne base sur laquelle bâtir la croissance actuelle et future. L'équipe talentueuse de RBC, composée de plus de 87 000 personnes à l'échelle mondiale, inspirée par la raison d'être et les valeurs de la banque et renforcée par les technologies, a créé les expériences client uniques qui font la renommée de la banque. Les efforts de tous les membres de l'équipe ont également aidé RBC à tenir ses promesses envers les collectivités qu'elle dessert.

Le fait d'offrir ce genre de certitude à l'ensemble de nos parties prenantes, surtout en cette période de grands changements et de perturbations, a accru la confiance que ces parties prenantes accordent à la banque.

En effet, au cours de la dernière année, les employés de RBC ont pu compter sur l'engagement indéfectible de la banque à prioriser leur sécurité, leur santé et leur bien-être, et à maintenir un environnement de travail qui permet de donner le meilleur de soi-même. Des millions de clients étaient aussi certains que RBC placerait leurs désirs et leurs besoins au cœur de toutes ses activités et trouverait de nouvelles façons de créer de la valeur. Effectivement, comme le souligne Dave McKay dans son message, au cours d'une année incertaine et en rapide évolution, le niveau d'activité des clients et la demande étaient élevés dans tous les secteurs d'activités, ce qui témoigne de la confiance que les clients ont placée en RBC en 2021. Parallèlement, des milliers de collectivités se sont tournées vers RBC pour les aider à créer un avenir plus inclusif, durable et prospère.

Nous sommes particulièrement fiers du choix délibéré de la banque d'ouvrir la voie aux enjeux qui comptent le plus pour notre clientèle. En particulier, Dave McKay a été un catalyseur d'importantes discussions sur les politiques en ce qui a trait à la redéfinition de l'économie post-pandémie, un ardent défenseur des petites et moyennes entreprises et un fervent promoteur d'une transition bien organisée vers la carboneutralité.

L'ensemble de nos engagements est l'une des raisons pour lesquelles la banque a continué d'obtenir des niveaux de satisfaction élevés auprès des clients. La banque a également enregistré des résultats parmi les meilleurs sur le marché pour ce qui est de croissance du volume d'affaires et de la part de marché, et a poursuivi sur sa lancée dans des domaines d'importance stratégique, notamment aux États-Unis. Ces efforts ont aussi généré des rendements supérieurs pour les actionnaires. En effet, sur des périodes de trois et de cinq ans, le rendement total pour les actionnaires de la banque a dépassé celui de ses pairs canadiens.

La majeure partie du travail du Conseil a encore été effectuée à distance en 2021, et nous avons continué de faire preuve d'agilité pour soutenir la direction au cours de la première année complète de la pandémie. Mais surtout, nous n'avons jamais perdu de vue nos priorités et nos responsabilités fondamentales pour nous assurer que RBC a la bonne stratégie, qu'elle l'exécute correctement, qu'elle est dotée des bons talents et qu'elle gère les risques adéquatement afin de créer de la valeur à court et à long terme.

Nous avons collaboré avec la direction de tous les secteurs d'activité et, dans certains cas, avec un ensemble de sous-groupes pour nous assurer que les stratégies étaient soigneusement élaborées. L'approche de la banque quant à sa stratégie climatique était un sujet phare en 2021. Nous avons évalué sa stratégie et vérifié si elle était claire et viable. Nous avons également examiné les indicateurs et les jalons qui seront nécessaires pour mesurer les progrès significatifs dans les années à venir. En alignant les ambitions de carboneutralité de la banque sur les besoins de la société, nous sommes collectivement en meilleure posture pour atteindre l'objectif plus large d'une transition ordonnée, et inclusive, vers une économie plus propre. Les principes centraux de notre stratégie sont donc conçus pour soutenir les clients dans leur propre transition vers la carboneutralité, pour nous rendre publiquement responsables de nos actions — pensons aux émissions liées à nos activités de financement — et pour apporter des idées sur la façon dont nous pouvons avancer ensemble de manière coordonnée.



Kathleen Taylor
Présidente du Conseil

Le Conseil a poursuivi ses travaux de planification de la relève de la haute direction. Les administrateurs se sont régulièrement entretenus avec les cadres supérieurs pour maintenir notre lien avec les dirigeants à fort potentiel, par le biais de présentations spéciales du conseil d'administration ou de rencontres ayant précisément cet objectif. L'an dernier, nous nous sommes également concentrés sur la transition sans heurt du nouveau chef des finances de la banque, sur la prise en charge des responsabilités de RBC Ventures par le chef du groupe Services bancaires personnels et commerciaux, ainsi que sur la nomination d'une cheffe des affaires contentieuses, qui relève du chef de la direction. Ces changements consolident notre équipe de cadres supérieurs et ses capacités tout en renforçant les efforts continus pour accroître la diversité au sein de la banque.

En ce qui a trait aux questions liées à la diversité et à l'inclusion, la symétrie entre la direction et le conseil d'administration est primordiale, car elle contribue à créer une approche holistique pour atteindre les objectifs de la banque. La nomination de Roberta Jamieson à notre conseil d'administration en 2021 souligne la valeur intrinsèque de l'apport d'un plus grand nombre de voix d'horizons différents. À l'approche de 2022, je suis fière de dire que 46 % des membres du conseil d'administration sont des femmes et que 23 % sont des personnes autochtones, noires ou de couleur.

La promotion d'une conduite rigoureuse en matière de risque et l'instauration d'une culture de gestion des risques à l'échelle de RBC sont également des priorités clés pour le Conseil. En 2021, le Conseil a attentivement évalué si les projets de la direction concilient de manière appropriée les opportunités stratégiques et la discipline en matière de risque, et nous avons continué à surveiller les principales réglementations en vigueur là où RBC exerce ses activités. La solidité globale de nos portefeuilles atteste du bien-fondé de notre stratégie de gestion des risques et de son exécution.

Une série de prix et de distinctions font ressortir le succès des efforts de la banque au cours de l'exercice qui s'est écoulé, dont certains sont cités dans les pages précédentes. Je suis très fière de ce que ces reconnaissances révèlent sur la façon dont les équipes hautement engagées de la banque concrétisent la raison d'être de RBC au quotidien. Notre gratitude va à tous les employés, particulièrement à ceux qui sont en première ligne, qui ont continué à servir les autres, alors même que la pandémie mondiale présentait encore des risques pour eux et leurs collectivités. En effet, les efforts collectifs de RBC représentent bien le type d'organisation que la banque est et aspire à être — toujours présente, empathique et prête à passer à l'action pour aider nos clients et les collectivités à prospérer. Tout comme Dave, la réponse collective des employés de RBC a été ma plus grande fierté en 2021.

Je suis reconnaissante envers chaque administrateur de RBC pour sa perspicacité et ses conseils inestimables, et je souhaite souligner l'importante contribution d'Alice Laberge, de Michael McCain et de Heather Munroe-Blum, qui ont quitté le Conseil en 2021.

Au nom du conseil d'administration de RBC, je tiens également à exprimer notre soutien à Dave McKay et à son équipe de direction; ils ont toute notre confiance. En 2021, leur leadership a cimenté les forces déjà notables de RBC, lui permettant de créer de la valeur pour nos collègues, clients, collectivités et actionnaires, alors que nous incarnons notre raison d'être dans tout ce que nous faisons.

Kathleen Taylor
Présidente du Conseil

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, par rapport à l'exercice précédent. Le présent rapport de gestion, daté du 30 novembre 2021, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2021 et les notes annexes. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2021, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Table des matières

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives	13	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	26	Facteurs de risque opérationnel et de risque de non-conformité à la réglementation	101
Vue d'ensemble et perspectives	14	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	28	Risque opérationnel	101
Faits saillants financiers et autres	14	Gestion de patrimoine	33	Risque de non-conformité à la réglementation	103
À propos de la Banque Royale du Canada	15	Assurances	39	Facteurs de risque stratégiques	104
Vision et objectifs stratégiques	15	Services aux investisseurs et de trésorerie	43	Risque stratégique	104
Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives	15	Marchés des Capitaux	45	Risque de réputation	104
Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires	17	Services de soutien généraux	50	Risque lié au cadre juridique et réglementaire	104
Incidence de la pandémie de COVID-19	17	Information financière trimestrielle	50	Risque lié à la concurrence	106
Rendement financier	20	Rendement du quatrième trimestre	50	Facteurs de risque macroéconomiques	106
Vue d'ensemble	20	Analyse des résultats trimestriels et des tendances	51	Risque systémique	106
Incidence du change	21	Situation financière	53	Aperçu d'autres risques	107
Total des revenus	21	Bilans résumés	53	Gestion des fonds propres	111
Dotation à la provision pour pertes de crédit	22	Arrangements hors bilan	54	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	123
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	22	Gestion du risque	56	Méthodes et estimations comptables critiques	123
Frais autres que d'intérêt	23	Risques connus et risques émergents	56	Contrôles et procédures	126
Impôt sur le résultat et autres taxes	23	Vue d'ensemble	59	Transactions entre parties liées	127
Actifs des clients	24	Gestion du risque d'entreprise	61	Renseignements supplémentaires	127
Résultats des secteurs d'exploitation	25	Facteurs de risque d'ordre transactionnel ou positionnel	66	Glossaire	135
Résultats par secteur d'exploitation	25	Risque de crédit	66	Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	137
Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	25	Risque de marché	80		
		Risque de liquidité et de financement	87		
		Risque d'assurance	101		

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2021, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques ainsi qu'à ceux liés au climat, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire, aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives, au contexte de gestion des risques, y compris notre risque de crédit, notre risque de marché et notre risque de liquidité et de financement, et aux conséquences que la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait continuer d'avoir sur nos activités commerciales, nos résultats financiers, notre situation et nos objectifs, sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers, ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés à la concurrence et au cadre juridique et réglementaire ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et les autres risques qui sont traités aux rubriques portant sur les risques et à celle intitulée Incidence de la pandémie de COVID-19 du présent rapport annuel 2021. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique, les technologies de l'information et les cyber-risques, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, le marché de l'immobilier canadien et l'endettement des ménages, l'incertitude géopolitique, les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tiers parties, les changements de la réglementation, la culture et la conduite, le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers, ainsi que sur nos activités commerciales et sur nos résultats, notre situation et nos objectifs financiers. De plus, comme nous travaillons à la réalisation de nos objectifs liés au climat, des facteurs externes hors de notre contrôle raisonnable pourraient nous empêcher de les atteindre, dont le degré inégal des efforts de décarbonisation des pays, la nécessité d'élaborer, partout dans le monde, des politiques sur le climat judicieuses, l'accès à davantage de données et à des données encore plus pertinentes, des méthodes dûment étayées, les avancées technologiques, l'évolution des comportements des consommateurs, le défi d'équilibrer les objectifs intermédiaires concernant les émissions et une transition harmonieuse et sensée et d'autres questions importantes, telles les obligations juridiques et réglementaires.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2021 sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur les risques et à celle intitulée Incidence de la pandémie de COVID-19 du présent rapport annuel 2021.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2021	2020	2021 par rapport à 2020 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	49 693 \$	47 181 \$	2 512 \$	5,3 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(753)	4 351	(5 104)	(117,3)%
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 891	3 683	208	5,6 %
Frais autres que d'intérêt	25 924	24 758	1 166	4,7 %
Bénéfice avant impôt	20 631	14 389	6 242	43,4 %
Bénéfice net	16 050 \$	11 437 \$	4 613 \$	40,3 %
Secteurs – bénéfice net				
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	7 847 \$	5 087 \$	2 760 \$	54,3 %
Gestion de patrimoine (1)	2 626	2 154	472	21,9 %
Assurances	889	831	58	7,0 %
Services aux investisseurs et de trésorerie	440	536	(96)	(17,9)%
Marchés des Capitaux	4 187	2 776	1 411	50,8 %
Services de soutien généraux (1)	61	53	8	n.s.
Bénéfice net	16 050 \$	11 437 \$	4 613 \$	40,3 %
Données financières sommaires				
Bénéfice par action – de base	11,08 \$	7,84 \$	3,24 \$	41,3 %
– dilué	11,06	7,82	3,24	41,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	18,6 %	14,2 %	n.s.	440 p.b.
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	84 850 \$	78 800 \$	6 050 \$	7,7 %
Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs, montant net) (3)	1,48 %	1,55 %	n.s.	(7)p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	(0,10)%	0,63 %	n.s.	(73)p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	(0,20)%	0,39 %	n.s.	(59)p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,10 %	0,24 %	n.s.	(14)p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,31 %	0,47 %	n.s.	(16)p.b.
Ratio de liquidité à court terme (4)	123 %	145 %	n.s.	(2 200)p.b.
Ratio de liquidité à long terme (5)	116 %	s.o.	s.o.	s.o.
Ratios de fonds propres et ratio de levier (6)				
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,7 %	12,5 %	n.s.	120 p.b.
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,9 %	13,5 %	n.s.	140 p.b.
Ratio du total des fonds propres	16,7 %	15,5 %	n.s.	120 p.b.
Ratio de levier	4,9 %	4,8 %	n.s.	10 p.b.
Principales données figurant au bilan et autres informations (7)				
Total de l'actif	1 706 323 \$	1 624 548 \$	81 775 \$	5,0 %
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable	284 724	275 814	8 910	3,2 %
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	717 575	660 992	56 583	8,6 %
Actifs liés aux dérivés	95 541	113 488	(17 947)	(15,8)%
Dépôts	1 100 831	1 011 885	88 946	8,8 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	91 983	80 719	11 264	14,0 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	552 541	546 242	6 299	1,2 %
Biens sous gestion (3)	1 008 700	843 600	165 100	19,6 %
Biens administrés (3), (8)	6 347 300	5 891 200	456 100	7,7 %
Information sur les actions ordinaires				
Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base	1 424 343	1 423 915	428	0,0 %
– moyenne diluée	1 426 735	1 428 770	(2 035)	(0,1)%
– à la fin de la période	1 424 525	1 422 473	2 052	0,1 %
Dividendes déclarés par action ordinaire	4,32 \$	4,29 \$	0,03 \$	0,7 %
Rendement de l'action (3)	3,8 %	4,7 %	n.s.	(90)p.b.
Ratio de distribution (3)	3,9 %	5,5 %	n.s.	(1 600)p.b.
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (9)	128,82 \$	93,16 \$	35,66 \$	38,3 %
Capitalisation boursière (TSX) (9)	183 507	132 518	50 989	38,5 %
Renseignements généraux liés aux activités				
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	85 301	83 842	1 459	1,7 %
Nombre de succursales	1 295	1 329	(34)	(2,6)%
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 378	4 557	(179)	(3,9)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période (10)	0,796 \$	0,744 \$	0,052 \$	7,0 %
Équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US à la fin de la période	0,808 \$	0,751 \$	0,057 \$	7,5 %

- (1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2021, les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions que causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes ont été reclassés du secteur Gestion de patrimoine au secteur Services de soutien généraux. Les montants correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles comprennent la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (3) Se reporter au glossaire pour une définition de cette mesure.
- (4) Le ratio de liquidité à court terme correspond à la moyenne du trimestre compris dans chaque période et se calcule conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.
- (5) Depuis le premier trimestre de 2021, le BSIF exige que les banques canadiennes d'importance systémique intérieure présentent leur ratio de liquidité à long terme sur une base prospective. Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.
- (6) Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF et le ratio de levier l'est conformément à celle sur les exigences de levier de ce même organisme.
- (7) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
- (8) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de respectivement 15 milliards de dollars et 3 milliards (16 milliards et 7 milliards en 2020).
- (9) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
- (10) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.
- s.o. sans objet
n.s. non significatif

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 87 000 employés qui mettent en œuvre leur imagination et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Ce secteur offre un vaste éventail de produits et services financiers au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Notre engagement à bâtir et à maintenir des liens étroits et significatifs avec nos clients est mis en relief par l'étendue de notre gamme de produits, nos vastes compétences et les fonctionnalités de nos solutions numériques.

Gestion de patrimoine

Ce secteur offre des services aux clients aisés, fortunés ou ultrafortunés à partir de nos bureaux dans les principaux centres financiers, principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, y compris une gamme complète de solutions de placement, de services fiduciaires et bancaires, de services de crédit et d'autres solutions axées sur des services-conseils. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers des produits de gestion d'actifs par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs.

Assurances

Ce secteur offre, à une clientèle composée de particuliers, d'entreprises et de groupes, un large éventail de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, maladie, habitation, automobile et voyage, de patrimoine, de rentes et de réassurance ainsi que des services d'assurance entreprise.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Ce secteur offre des services d'administration d'actifs, de garde, de paiement et de trésorerie aux investisseurs du secteur financier et autres investisseurs partout dans le monde. Responsables de plus de 4 billions de dollars de biens administrés et comptant des bureaux dans 16 pays en Amérique du Nord, en Europe, au Royaume-Uni et en Asie-Pacifique, nous cherchons avant tout à protéger les actifs de nos clients et à simplifier leurs opérations afin de favoriser leur croissance.

Marchés des Capitaux

Ce secteur offre son expertise en matière de services-conseils, d'origination, de vente et de négociation ainsi que de crédit et de financement aux sociétés, aux investisseurs institutionnels, aux gestionnaires d'actifs, aux sociétés d'investissement privé et aux gouvernements du monde entier. Nous servons les clients de 58 bureaux situés dans 14 pays en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Europe, ainsi qu'en Australie, en Asie et dans d'autres régions.

Services de soutien généraux

Ce secteur est composé du groupe Technologie et Exploitation, qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaire à la prestation efficace de produits et de services à nos clients, du groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, de même que de notre fonction Trésorerie générale.

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités sont guidées par notre vision : « **Compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde.** » Nos trois objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada : Être le chef de file incontesté des services financiers.
- Aux États-Unis : Être le partenaire privilégié des entreprises, des clients institutionnels et de la clientèle fortunée.
- Dans certains marchés clés à l'échelle mondiale : Être un partenaire de choix en services financiers de par notre expertise.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour une description des progrès réalisés en 2021 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données en date du 30 novembre 2021

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives

Même si la reprise économique s'est poursuivie à l'échelle mondiale, l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19 en a émoussé l'élan. Le redémarrage de l'économie et les imposantes mesures de relance budgétaire et monétaire qui ont été instaurées dans le but de favoriser son redressement stimulent l'essor du PIB et améliorent les conditions du marché de l'emploi dans le monde entier, mais leur effet demeure inégal. Bien que l'augmentation des taux de vaccination devrait contribuer à la poursuite de ce redressement, les programmes d'aide exceptionnels instaurés par l'État sont abolis progressivement, et il subsiste des incertitudes quant à l'émergence et à la propagation de nouveaux variants

de la COVID-19 et à l'incidence que pourrait avoir une certaine réticence, au sein de la population, à se faire vacciner. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la hausse des coûts des intrants des entreprises et la pénurie de main-d'œuvre ralentissent également le rythme de la reprise, et ce, surtout dans le cas des secteurs de la production de biens, et amplifient les inquiétudes concernant l'inflation.

Canada

Le PIB du Canada devrait augmenter de 5,1 % dans l'année civile 2021 après avoir fléchi de 5,2 % dans la précédente. L'activité des secteurs des services à contact direct, tels la restauration et l'hébergement, s'est intensifiée durant l'été, l'économie des provinces ayant redémarré. Cependant, les secteurs liés aux voyages sont demeurés léthargiques comparativement à ce qu'ils étaient avant la pandémie. Les problèmes persistants de la chaîne d'approvisionnement nuisent à la production de biens. La croissance des prix à la consommation s'est accentuée depuis la réouverture de l'économie et l'augmentation des coûts des intrants des entreprises que causent le renforcement de la demande et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement risquent d'entraîner d'autres hausses de ces coûts tout au long de l'année civile 2022 et de les pousser à des niveaux supérieurs à ce qu'ils étaient avant la pandémie. Même si le taux de chômage a atteint 6,7 % en octobre, dépassant ainsi son niveau prépandémique, les marchés de l'emploi se sont nettement renforcés depuis l'éclosion de la COVID-19 et devraient continuer d'enregistrer des gains en 2022. Bien que l'État ait commencé à abolir ses programmes de soutien, le montant élevé de l'épargne continue d'accroître le pouvoir d'achat des ménages. Une croissance économique plus soutenue et des taux d'inflation supérieurs au taux cible pourraient inciter la Banque du Canada à commencer à relever les taux d'intérêt dans l'année civile 2022, année où le PIB devrait progresser de 4,3 %. Malgré un redressement fort important à ce jour, l'économie ne s'est pas encore pleinement relevée des répercussions de la pandémie, et ce, surtout dans le cas des secteurs des services à contact direct et du voyage.

États-Unis

Après s'être contracté de 3,4 % dans l'année civile 2020, le PIB des États-Unis devrait s'accroître de 5,5 % pendant l'année civile 2021. Le rythme de la reprise économique a ralenti durant l'été en raison des problèmes persistants de la chaîne d'approvisionnement et de la propagation de la COVID-19 dans certaines régions. Même si l'emploi demeure nettement inférieur à ce qu'il était avant la pandémie, le marché du travail s'est encore amélioré, le taux de chômage ayant reculé à 4,6 % en octobre, contre 6,9 % un an plus tôt. Les achats de biens par les consommateurs ont diminué en regard de ceux fort élevés effectués au printemps 2021, mais les dépenses en services ont augmenté, les consommateurs ayant quelque peu délaissé les marchandises au profit des services de loisir et d'hôtellerie, services qui, pour la plupart, n'étaient plus disponibles depuis l'apparition de la pandémie. Les ménages ont accumulé un montant substantiel d'épargne, notamment en raison de transferts au revenu exceptionnels de la part de l'État, et cela devrait favoriser une reprise de leurs dépenses à mesure que la menace que pose le virus s'estompera. Les prix à la consommation ont fortement augmenté depuis le redémarrage de l'économie. La montée des coûts des intrants des entreprises et le fait que la demande des ménages devrait se renforcer encore augmentent le risque que la hausse de l'inflation demeure supérieure à ses niveaux prépandémiques pendant plus longtemps que prévu. La Réserve fédérale s'est engagée à maintenir, par ses politiques, un soutien extraordinaire jusqu'à ce que les capacités inutilisées aient été pleinement absorbées et que le marché du travail se soit redressé. Elle devrait commencer à relever ses taux d'intérêt dans l'année civile 2022.

Europe

Après un repli de 6,5 % dans l'année civile 2020, le PIB de la zone euro devrait s'accroître de 5,2 % au cours de l'année civile 2021 grâce à la levée de la plupart des mesures de confinement au sein des États membres. De même, le PIB du Royaume-Uni devrait augmenter de 7,1 % dans l'année civile 2021 après avoir essuyé un recul important dans la précédente, à savoir 9,7 %. De plus, les conditions du marché de l'emploi se sont améliorées tout au long de l'année, et ce, tant au Royaume-Uni que dans la zone euro. Même si la pénurie de main-d'œuvre et les enjeux que pose la chaîne d'approvisionnement continuent de freiner la capacité des entreprises à augmenter leur production en fonction de la demande croissante, ce qui fait craindre des poussées inflationnistes, on s'attend à ce que l'économie se renforce encore dans la zone euro et au Royaume-Uni dans l'année civile 2022, mais ce, à un rythme moins soutenu qu'en 2021. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre devrait commencer à relever ses taux d'intérêt avant la fin de l'année civile 2021, tandis que la Banque centrale européenne devrait maintenir ses taux directeurs jusqu'à la fin de l'année civile 2022.

Marchés financiers

Les rendements des obligations d'État demeurent faibles, mais ont augmenté dans la dernière moitié de l'année civile 2021, la reprise économique s'étant poursuivie à l'échelle mondiale et les taux d'inflation ayant monté. Soutenus par de bonnes perspectives économiques, les marchés boursiers ont, dans l'ensemble, continué de s'améliorer et les prix de certaines matières premières, dont le pétrole brut, ont largement dépassé ceux en vigueur avant la pandémie, ce qui reflète une offre restreinte et une demande à la hausse, la menace que représente le virus s'estompant à l'échelle mondiale.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être imposées, tout en atténuant les répercussions défavorables d'ordre commercial ou financier. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Un résumé de haut niveau des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts et la complexité de nos activités est présenté à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire du présent rapport annuel 2021. Les rubriques Incidence de la pandémie de COVID-19 et Gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2021 présentent un résumé des autres modifications que les gouvernements du monde entier et le BSIF ont apportées à la réglementation en réponse à la pandémie de COVID-19.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces changements et d'autres faits nouveaux qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques traitant des risques du présent rapport annuel 2021. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques Incidence de la pandémie de COVID-19 et Gestion des fonds propres ainsi qu'à celles traitant des risques du présent rapport annuel 2021.

Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par la réalisation d'un rendement à moyen terme (3 à 5 ans) se situant dans la tranche supérieure de la moyenne du groupe mondial de pairs, ce qui, à notre avis, reflète notre souci de maintenir à long terme un rendement financier solide et constant.

L'optimisation du rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques dont il est fait mention plus haut, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une mesure utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de la plus-value des actions ainsi que des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et la position de la banque reflète la perception du marché à l'égard de notre performance par rapport à nos pairs sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier sont utilisés pour évaluer notre performance par rapport à nos objectifs de rendement total pour les actionnaires à moyen terme et nous servent de cible alors que nous tenterons de mettre en œuvre nos priorités stratégiques. Nous les revoions et révisons régulièrement de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement à moyen terme (3 à 5 ans) par rapport à nos objectifs de rendement financier à moyen terme.

Rendement financier par rapport à nos objectifs à moyen terme

Tableau 2

Objectifs à moyen terme (1)	3 ans (2)	5 ans (2)
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % et plus	10 %	10 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) de 16 % et plus	16,5 %	16,8 %
Ratio de fonds propres (CET1) élevé (3)	12,8 %	12,1 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	47 %	46 %

(1) Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par des événements extraordinaires, tels que la pandémie de COVID-19 et le faible niveau actuel des taux d'intérêt.

(2) La croissance du bénéfice dilué par action est calculée au moyen d'un taux de croissance annuel composé. Quant au RCP, au ratio CET1 et au ratio de distribution, ils sont établis par voie d'une moyenne.

(3) Pour plus de détails sur le ratio CET1, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pour l'exercice 2022, nos objectifs de rendement financier à moyen terme, soit sur 3 ans à 5 ans, demeureront les mêmes.

Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial de pairs approuvé par notre Conseil d'administration (le Conseil), groupe qui se compose des neuf institutions financières suivantes :

- **Institutions financières canadiennes** : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- **Banques américaines** : JPMorgan Chase & Co. et Wells Fargo & Company
- **Banques internationales** : Westpac Banking Corporation

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur 3 à 5 ans par rapport à la moyenne du groupe de pairs

Tableau 3

	Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans (1)
Banque Royale du Canada	16 %	13 %
	Tranche supérieure	Tranche supérieure
Moyenne du groupe de pairs (excluant RBC)	14 %	12 %

(1) Le rendement total pour les actionnaires annualisé sur 3 ans et sur 5 ans représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires, selon leur cours de clôture à la TSX, et des dividendes réinvestis pour les périodes du 31 octobre 2018 au 31 octobre 2021 et du 31 octobre 2016 au 31 octobre 2021.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes

Tableau 4

Pour les exercices clos les 31 octobre	2021	2020	2019	2018	2017
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période	128,82 \$	93,16 \$	106,24 \$	95,92 \$	100,87 \$
Dividendes versés par action	4,32	4,26	4,00	3,70	3,40
Hausse (baisse) du cours de l'action	38,3 %	(12,3)%	10,8 %	(4,9)%	20,4 %
Rendement total pour les actionnaires	43,8 %	(8,4)%	15,2 %	(1,0)%	25,0 %

Incidence de la pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a classé au rang de pandémie l'éclosion de la nouvelle souche de maladie à coronavirus, la COVID-19. L'étendue et la gravité des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale et les marchés financiers ont continué d'évoluer et d'avoir des effets perturbateurs dans les pays où nous menons des activités et ailleurs, en plus d'accroître la volatilité des marchés et de bouleverser l'environnement macroéconomique. De plus, la pandémie de COVID-19 a toujours des répercussions sur nos employés, sur nos clients et sur nos collectivités, ce qui influe sur nos activités et nos résultats financiers et engendre des risques pour notre entreprise et en engendrera dans l'avenir.

Des mesures visant à freiner la propagation de la COVID-19, dont la fermeture d'entreprises, des protocoles de distanciation sociale, des restrictions de déplacements, la fermeture des écoles, des mises en quarantaine, des restrictions sur les regroupements et l'annulation d'événements, ont été imposées à grande échelle. Ces mesures ont eu et ont encore de lourdes

conséquences pour l'économie mondiale, notamment sur le plan du rythme et de l'ampleur de la reprise, ainsi que pour les activités connexes des marchés, les taux de chômage, l'inflation, les politiques budgétaires et monétaires et les chaînes d'approvisionnement. Alors que la pandémie de COVID-19 perdure, notamment avec l'émergence et la propagation de nouveaux variants du virus dans diverses régions, les gouvernements continuent d'adapter leur réponse et leur approche à l'égard de la pandémie. Bien que la hausse des taux de vaccination ait favorisé la levée totale ou partielle des mesures de confinement dans certaines régions, les progrès accomplis en vue du redémarrage économique ont été freinés par une résurgence des cas d'infection et par la réimposition de restrictions dans d'autres territoires. Par conséquent, l'ampleur des mesures de confinement et des progrès en vue de la relance varie et fluctue toujours d'une région à l'autre. En dépit des avancées réalisées, il subsiste des incertitudes quant à l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19, à l'incidence que pourrait avoir une certaine réticence, au sein de la population, à se faire vacciner ainsi qu'à l'offre et à la disponibilité des vaccins partout dans le monde, ce qui inclut un accès inégal à ceux-ci à certains endroits. Tous ces facteurs rendent incertain le moment d'une reprise complète. Qui plus est, la pandémie de COVID-19 ainsi que les mesures de confinement et l'approche de redémarrage progressif qui ont été instaurées dans plusieurs régions pourraient avoir des répercussions à plus long terme sur l'activité économique et commerciale ainsi que sur le comportement des consommateurs une fois cette pandémie endiguée et les mesures de confinement, pleinement levées. Parallèlement aux mesures de confinement prises en réponse à la pandémie de COVID-19, les gouvernements, les organismes de réglementation, les banques centrales et des organisations privées du monde entier ont offert et continuent d'offrir des programmes d'aide d'une ampleur sans précédent et de prendre des mesures temporaires afin de faciliter le bon fonctionnement de l'économie et des systèmes financiers à l'échelle mondiale, et ainsi de fournir un soutien aux particuliers et aux entreprises. Bien que certains de ces programmes et mesures temporaires aient pris fin, d'autres demeurent en vigueur ou se sont ajoutés afin de soutenir l'ensemble de l'économie. Nous nous attendons à ce que les gouvernements, les organismes de réglementation, les banques centrales et des organisations privées évaluent encore la pertinence de tels programmes et mesures.

Pour plus de détails sur ces mesures et leurs conséquences pour nous, se reporter aux rubriques Incidence du facteur de risque que représente la pandémie et Programmes de soutien présentées ci-dessous ainsi qu'à la rubrique Gestion des fonds propres et à celles traitant des risques dans le présent rapport annuel 2021.

Outre ses nombreuses conséquences sur nos employés, nos clients, nos collectivités et nos activités, la pandémie de COVID-19 a influé et pourrait continuer d'influer sur nos résultats financiers. Les résultats de tous nos secteurs d'exploitation ont été et sont encore touchés, à divers degrés, par les conséquences en aval de l'évolution du contexte macroéconomique, notamment le recul des taux d'intérêt, les changements dans les habitudes de consommation, la volatilité des marchés et les fluctuations des écarts de taux, ainsi que par d'autres répercussions, telles que les variations du risque de crédit, la hausse des volumes auprès de la clientèle et les variations des coûts d'exploitation. Nonobstant ces difficultés, nos résultats financiers et notre situation financière témoignent de la solidité de notre position en matière de fonds propres et de liquidité, facteur auquel s'ajoute la position de force dans laquelle nous étions au moment où cette crise s'est amorcée et que nous avons maintenue tout au long des exercices 2020 et 2021.

Nous surveillons de près les effets et conséquences potentiels de la pandémie de COVID-19. Compte tenu de l'incertitude concernant l'ampleur et la durée de celle-ci et de ses effets sur l'économie et la société en général ainsi que le moment du redémarrage intégral de l'économie, on ne peut prévoir quelles en seront les répercussions pour nos secteurs, nos résultats financiers et notre situation financière dans l'avenir.

Incidence du facteur de risque que représente la pandémie

Les pandémies, les épidémies ou les éclosions de maladies infectieuses au Canada ou dans le monde pourraient avoir des conséquences néfastes sur nos activités, changeant notamment notre mode de fonctionnement, ainsi que sur nos résultats financiers et notre situation financière. En raison de sa gravité et de son ampleur, la propagation de la pandémie de COVID-19 a eu et pourrait continuer d'avoir, et ce, à différents degrés, des répercussions négatives sur nos activités et sur nos clients, et elle menace toujours l'économie mondiale. Dès son éclosion, les gouvernements et les organismes de réglementation des régions touchées ont imposé diverses mesures pour la circonscrire, incluant la fermeture généralisée des entreprises, des protocoles de distanciation sociale, des restrictions de déplacements, la fermeture des écoles, des mises en quarantaine, des restrictions à l'égard des rassemblements et l'annulation d'événements. Bien que la hausse des taux de vaccination ait permis un relâchement important, voire total, des mesures de confinement dans plusieurs régions, la portée de ces mesures et les progrès réalisés en vue du redémarrage économique continuent de varier d'un endroit à l'autre. Par conséquent, les mesures de confinement nuisent toujours à la conjoncture macroéconomique ainsi qu'à l'activité économique mondiale, dont le rythme et la vigueur de la reprise. Les effets de la pandémie de COVID-19 se faisant toujours sentir et ses conséquences se prolongeant, nos stratégies et initiatives commerciales s'en trouvent encore perturbées, ce qui pourrait nuire à nos résultats financiers.

Les administrations publiques, les autorités monétaires, les instances réglementaires et les institutions financières, dont la nôtre, ont pris et prennent toujours des mesures pour soutenir l'économie et le système financier, notamment des mesures budgétaires, monétaires et financières afin d'accroître les liquidités et de fournir une assistance financière aux particuliers, aux petites et moyennes entreprises et aux grandes sociétés clientes. Nous nous attendons à ce que ces administrations publiques, autorités monétaires, instances réglementaires et institutions continuent d'évaluer la pertinence de ces programmes et mesures. De plus, nous avons mis en œuvre divers programmes d'aide temporaires qui s'ajoutent à ceux de l'État afin de mieux soutenir nos clients aux prises avec des difficultés financières. Même si nos programmes d'aide temporaires ont, pour l'essentiel, pris fin, nous avons évalué et continuerons d'évaluer les besoins de chacun des clients et d'offrir un soutien au cas par cas. Pour de plus amples renseignements sur ces programmes, se reporter aux rubriques Programmes de soutien, Risque de liquidité et de financement et Gestion des fonds propres.

Il est impossible de prévoir toutes les répercussions que la pandémie de COVID-19 aura sur l'économie mondiale, sur les marchés financiers et enfin sur nous, notamment sur nos résultats financiers, nos ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité et notre capacité à respecter les exigences réglementaires et autres. Ses répercussions véritables dépendront de faits à venir qui sont hautement incertains et qui ne peuvent être prédits avec certitude, ce qui englobe l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19 ainsi que l'apparition de nouvelles vagues, l'efficacité des actions et mesures prises par les instances gouvernementales, monétaires et réglementaires et autres tiers. En dépit des progrès réalisés, il subsiste des incertitudes quant à l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19, à l'incidence que pourrait avoir une certaine réticence, au sein de la population, à se faire vacciner ainsi qu'à l'offre et à la disponibilité des vaccins à l'échelle mondiale, ce qui inclut un accès inégal à ceux-ci.

La pandémie de COVID-19 a perturbé et pourrait encore perturber certains de nos clients et notre façon de mener nos activités et nuire encore à nos activités commerciales ainsi qu'à la qualité et au maintien du service à la clientèle. Nous avons pris des mesures proactives par voie de nos plans de continuité des opérations afin de nous adapter à la réalité du télétravail et de planifier avec soin le retour sur les lieux de travail de certains employés, et nous continuons de nous préoccuper avant tout du bien-être de notre personnel et de notre capacité à servir nos clients.

Outre les conséquences que la pandémie de COVID-19 a eues et continue d'avoir sur nos activités, il se peut qu'elle augmente encore le stress financier qu'éprouvent certains de nos clients, stress pouvant, dans certains cas, être causé par la fin des programmes de soutien. Conjuguée aux contraintes opérationnelles qu'entraînent les exigences de distanciation sociale, cette situation risque d'accroître les pressions sur le rendement financier de certains de nos clients, ce qui, dans une certaine mesure, crée de l'incertitude quant aux pertes de crédit que nous pourrions subir dans l'avenir.

Si la pandémie de COVID-19 perdure, incluant la possibilité que de nouvelles vagues déferlent, ou si apparaissent d'autres maladies ayant des effets semblables, les conséquences pour l'économie pourraient s'aggraver et causer éventuellement la volatilité et le repli des marchés financiers. De plus, nul ne sait comment la pandémie de COVID-19 influera sur l'environnement macroéconomique et sur les normes sociales et commerciales. Des changements imprévus dans les marchés financiers, les cadres réglementaires ou le comportement et la confiance des consommateurs pourraient également porter atteinte à nos résultats financiers, notre situation financière, nos activités et notre réputation, et ce, pendant longtemps.

Nous surveillons de près les effets et conséquences que pourrait avoir la pandémie de COVID-19, la situation ne cessant d'évoluer.

Notre perception des risques à l'égard de pratiquement toutes nos sphères d'activité n'est pas statique, car nos activités commerciales nous exposent à de nombreux risques. Conformément à notre cadre de gestion du risque d'entreprise, nous gérons activement ces risques afin de mieux protéger et aider nos secteurs. De plus, nous continuons d'évaluer les conséquences que la pandémie de COVID-19 a eues et a encore sur nos activités, ce qui englobe son incidence sur les risques connus et les risques émergents, sur le risque opérationnel et les risques de réputation, de crédit, de marché ainsi que de liquidité et de financement. Pour plus de détails sur les risques connus et les risques émergents ainsi que sur le risque opérationnel, se reporter aux rubriques portant sur les risques du présent rapport annuel 2021.

Programmes de soutien

En réponse à la pandémie de COVID-19, les gouvernements ont élaboré plusieurs programmes visant à fournir une assistance financière aux particuliers et aux entreprises, dont le remplacement de revenus pour les particuliers ainsi que des subventions salariales, de l'aide aux loyers et des programmes de prêts pour les entreprises, programmes que nous administrons pour notre clientèle. Afin de mieux soutenir nos clients aux prises avec des problèmes financiers, nous avons lancé divers programmes d'aide temporaires qui s'ajoutent à ceux offerts par l'État.

Programmes d'aide de RBC

Au cours du deuxième trimestre de 2020, nous avons annoncé le Programme de soutien aux clients RBC, lequel visait à fournir une aide aux clients touchés par la pandémie de COVID-19. Le Programme de soutien aux clients RBC a pris fin le 30 juin 2020 dans le cas de la majeure partie des petites et moyennes entreprises clientes, et son volet reports de paiements s'est terminé le 30 septembre 2020 pour ce qui est des particuliers. À la fin du deuxième trimestre de 2021, les périodes de report de paiements des clients qui participaient à ces programmes avaient, pour la plupart, pris fin. Cependant, nous avons évalué les besoins de chacun des clients; et nous continuerons de le faire et d'offrir un soutien au cas par cas.

Programmes gouvernementaux en réponse à la pandémie de COVID-19

Gouvernement du Canada

À compter du deuxième trimestre de 2020, le ministère des Finances du Canada a annoncé de nouveaux programmes et des changements à ceux en vigueur en vue de favoriser le bon fonctionnement des marchés et l'accès des entreprises à du financement tout en assurant que le secteur financier demeure solide, bien capitalisé et résilient en dépit de l'effet de la pandémie de COVID-19. Dans le but de soutenir les entreprises éprouvant des problèmes de flux de trésorerie pendant cette période exceptionnelle, le gouvernement fédéral canadien a mis sur pied les grands programmes suivants, programmes auxquelles les institutions financières canadiennes participent en offrant leur soutien financier :

- Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) – En vertu de ce programme, les banques canadiennes pouvaient accorder des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 60 000 \$ à leurs clients qui sont de petites entreprises admissibles afin de les aider à régler leurs coûts de fonctionnement courants. Ces prêts étaient financés par le gouvernement du Canada et n'engendraient aucun risque de crédit pour les banques canadiennes. Depuis le 30 juin 2021, aucune demande en vertu de ce programme ne peut être présentée.
- Garantie – Programme de crédit aux entreprises d'Exportation et développement Canada (EDC) – Aux termes de ce programme, les banques canadiennes peuvent accorder aux moyennes et grandes entreprises clientes qui y sont admissibles et dont les activités sont axées sur l'exportation et la réalisation de ventes au pays des prêts pouvant atteindre 6,25 millions de dollars afin de combler leurs besoins de liquidités à court terme. Ces prêts doivent servir à régler certaines charges d'exploitation et sont garantis à 80 % par EDC. Le 2 juin 2021, cet organisme a annoncé que la date limite de production des demandes en vertu de ce programme était prorogée au 31 décembre 2021.
- Programme de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada (BDC) – En vertu de ce programme, la BDC et les banques canadiennes fournissent conjointement aux entreprises clientes qui y sont admissibles des prêts qu'elles financent à 80 % et à 20 %, respectivement, et qui peuvent atteindre 6,25 millions de dollars afin de répondre à leurs besoins de liquidités et d'exploitation. Le montant maximal des prêts varie selon la taille de l'entreprise et, pendant la première année, les paiements peuvent se limiter aux intérêts. Le 2 juin 2021, la BDC a annoncé que la date limite de production des demandes aux termes de ce programme était prorogée au 31 décembre 2021.
- Programme de financement pour les moyennes entreprises de la BDC – Dans le cadre de ce programme, la BDC et les banques canadiennes fournissent aux entreprises clientes de taille moyenne qui y sont admissibles des prêts qu'elles financent à 90 % et à 10 %, respectivement, et dont le montant varie entre 12,5 millions et 60 millions de dollars et qui servent à répondre à leurs besoins de liquidités et d'exploitation. Le 2 juin 2021, la BDC a annoncé que la date limite de production des demandes aux termes de ce programme était prorogée au 31 décembre 2021.

- Programme pour le marché intermédiaire – Financement et garanties d’EDC – Aux termes de ce programme, les banques canadiennes peuvent accorder aux moyennes et grandes entreprises clientes existantes et admissibles et dont les activités sont axées sur l’exportation et la réalisation de ventes au pays des prêts se situant entre 12,5 millions et 80 millions de dollars pour une durée allant jusqu’à cinq ans afin de répondre à leurs besoins de liquidités. Ces prêts doivent servir à régler certaines charges d’exploitation et sont garantis à 75 % par EDC. Le 2 juin 2021, cet organisme a annoncé que la date limite de production des demandes aux termes de ce programme était prorogée au 31 décembre 2021.
- Le 26 janvier 2021, le gouvernement fédéral canadien a fait l’annonce du Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT) de la BDC. Aux termes de ce programme, les banques canadiennes peuvent offrir des prêts à faible taux d’intérêt d’un montant allant de 25 000 \$ à 1 million de dollars aux entreprises fortement touchées par la pandémie de COVID-19 afin de répondre à leurs besoins en flux de trésorerie opérationnels. Les prêts offerts dans le cadre de ce programme sont entièrement garantis par la BDC. La date limite de production des demandes a été reportée du 30 juin 2021 au 31 décembre 2021.

Au 31 octobre 2021, nous avons fourni une aide financière à plus de 203 100 clients (200 900 au 31 juillet 2021) participant aux programmes du gouvernement fédéral canadien, pour une exposition correspondante de 12 milliards de dollars (12 milliards au 31 juillet 2021), dont une tranche de 11 milliards (11 milliards au 31 juillet 2021) était financée. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Gouvernement des États-Unis

En mars 2020, la *Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act* (loi CARES) a été promulguée, s’ajoutant ainsi aux autres programmes que le gouvernement fédéral américain avait déjà instaurés. Le *Paycheck Protection Program* (PPP) institué par cette loi offre aux petites entreprises des prêts garantis par le gouvernement fédéral américain afin de les aider à régler leurs charges salariales, les intérêts sur leurs prêts hypothécaires, leurs loyers et leurs frais des services publics. En vertu de ce programme, nous avons accordé directement des prêts à nos clients, sur la base de leur évaluation de certaines conditions d’admissibilité. Tout manquement à ces conditions entraînera un recours contre l’emprunteur. Dans certains cas, la *Small Business Administration* (SBA) des États-Unis peut renoncer à la totalité ou à une partie du prêt.

Le 5 juin 2020, a été promulguée la *Paycheck Protection Program Flexibility Act of 2020* (loi *Flexibility*), laquelle modifie la loi CARES et vise à fournir une aide supplémentaire à celle initialement offerte par le PPP, notamment, la prolongation, de 8 à 24 semaines, de la période de versement de paiements de soutien après l’octroi d’un prêt aux termes du PPP, la prorogation, de deux à cinq ans, de l’échéance des prêts ainsi consentis et la modification des critères d’admissibilité. La période de présentation des demandes aux termes du PPP a pris fin le 8 août 2020.

En janvier 2021, la U.S. Small Business Administration (SBA), conjointement avec le département du Trésor des États-Unis, a, en vertu de l’*Economic Aid to Hard-Hit Small Businesses, Nonprofits, and Venues Act* (Economic Aid Act), relancé le PPP, le prolongeant jusqu’au 31 mars 2021, et annoncé un certain nombre de modifications au PPP pour les prêts existants et futurs. Le programme a été élargi de manière à inclure de nouvelles catégories de dépenses admissibles, y compris les dépenses d’exploitation, les coûts des dommages aux biens, les coûts liés aux fournisseurs et les dépenses liées à la protection des employés, en plus des charges salariales, des frais de services publics et des intérêts sur les emprunts hypothécaires. Les emprunteurs se voient en outre offrir une plus grande souplesse, y compris la possibilité de fixer la durée de la période de couverture des dépenses admissibles à la remise sous réserve d’un minimum de 8 semaines et d’un maximum de 24 semaines. Certains emprunteurs ayant déjà obtenu un prêt PPP de premier tirage peuvent être admissibles à un prêt de second tirage et à une augmentation supplémentaire de leur premier prêt. Le 30 mars 2021, le projet de loi *PPP Extension Act* a été adopté, reportant de deux mois de plus, soit jusqu’au 31 mai 2021, l’abolition du PPP et accordant 30 jours de plus à la SBA pour traiter les demandes en instance. Aucune demande en vertu de ce programme ne peut être présentée depuis le 31 mai 2021.

Au 31 octobre 2021, l’encours des prêts aux termes du PPP totalisait 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars américains) (3 milliards de dollars (3 milliards de dollars américains) au 31 juillet 2021), prêts qui avaient été accordés à 10 441 clients (12 220 clients au 31 juillet 2021).

Programmes de soutien aux liquidités et au financement

À compter du deuxième trimestre de 2020, les gouvernements et les agences fédérales ont assoupli les critères d’admissibilité de leurs programmes de financement existants et en ont annoncé de nouveaux afin d’accroître les liquidités des banques et d’offrir de nouvelles sources de financement grâce auxquelles elles peuvent soutenir leurs clients en cette période d’incertitude. La majeure partie de ces mesures ou programmes ont été abolis ou le sont progressivement, et nous croyons que les gouvernements et les agences fédérales continueront d’évaluer la nécessité de les maintenir puisque l’économie mondiale se remet encore des effets de la pandémie de COVID-19.

Pour plus de détails sur la façon dont nous gérons notre profil de liquidité et de financement, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement du présent rapport annuel 2021.

Rendement financier

Vue d’ensemble

2021 par rapport à 2020

Le bénéfice net s’est dégagé à 16 050 millions de dollars, en hausse de 4 613 millions, ou 40 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice dilué par action s’est situé à 11,06 \$, ayant progressé de 3,24 \$, ou 41 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 18,6 %, en hausse de 440 p.b. Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d’actions ordinaires (CET1) s’est établi à 13,7 %, ayant augmenté de 120 p.b. sur un an.

Nos résultats reflètent la progression du bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine et Assurances, ce qui a été contrebalancé en partie par le repli du bénéfice du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie. Les résultats de l’exercice précédent tenaient compte du fait qu’un montant élevé de dotations liées aux prêts productifs avait été constaté à cause des conséquences de la pandémie de COVID-19, ce qui avait nui aux résultats des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de

patrimoine, alors que ceux de l'exercice à l'étude reflètent des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs par suite essentiellement de l'amélioration de nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit.

Pour plus de détails sur nos résultats sectoriels et sur le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux postes de l'état du résultat net.

	2021 par rapport à 2020
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	(977)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	28
Frais autres que d'intérêt	(707)
Impôt sur le résultat	(50)
Bénéfice net	(248)
Incidence sur le bénéfice par action	
De base	(0,17)\$
Dilué	(0,17)

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

	2021	2020
(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)		
Dollar américain	0,796	0,744
Livre sterling	0,579	0,579
Euro	0,668	0,658

(1) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

	2021	2020
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		
Revenu d'intérêt et de dividende	28 145 \$	34 883 \$
Charge d'intérêt	8 143	14 048
Revenu net d'intérêt	20 002 \$	20 835 \$
Marge nette d'intérêt	1,48 %	1,55 %
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	5 600 \$	5 361 \$
Revenus tirés des activités de négociation	1 183	1 239
Commissions de gestion de placements et de services de garde	7 132	6 101
Revenus tirés des fonds communs de placement	4 251	3 712
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 538	1 439
Frais bancaires	1 858	1 842
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	2 692	2 319
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	1 066	1 012
Revenus sur cartes	1 078	969
Commissions de crédit	1 530	1 321
Profits nets sur les titres de placement	145	90
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées	130	77
Autres	1 488	864
Revenus autres que d'intérêt	29 691 \$	26 346 \$
Total des revenus	49 693 \$	47 181 \$

2021 par rapport à 2020

Le total des revenus a augmenté de 2 512 millions de dollars, ou 5 %, sur un an, en raison surtout de l'accroissement des commissions de gestion de placements et de services de garde, des autres revenus, des revenus tirés des fonds communs de placement ainsi que des commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils. La hausse des primes d'assurance ainsi que des revenus de placement et des honoraires (revenus d'assurance) et la progression des commissions de crédit ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le recul du revenu net d'intérêt. L'incidence du change a fait reculer le total des revenus de 977 millions de dollars.

Le revenu net d'intérêt a diminué de 833 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement du repli des revenus tirés des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux et de l'incidence du change. En ce qui concerne les secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la croissance des volumes a plus qu'annulé l'incidence du rétrécissement des écarts.

La marge nette d'intérêt a reculé de 7 p.b. par rapport à il y a un an du fait principalement de la contraction des écarts du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), ce qui reflète l'effet de la baisse des taux d'intérêt et des changements dans la composition de la moyenne des actifs productifs, de la diminution des écarts du secteur Services bancaires canadiens par suite surtout de l'incidence du recul des taux d'intérêt et de changements dans la composition des produits.

Les revenus du secteur Assurances se sont renforcés de 239 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui tient avant tout à la hausse des ventes de rentes collectives ainsi qu'à l'expansion des activités, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et par les répercussions des profits réalisés sur les placements l'exercice précédent.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont progressé de 1 031 millions de dollars, ou 17 %, ce qui a découlé principalement de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients par suite de l'appréciation des marchés et des ventes nettes, facteur neutralisé en partie par l'incidence du change.

Les revenus tirés des fonds communs de placement se sont améliorés de 539 millions de dollars, ou 15 %, grâce surtout à la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, croissance reflétant l'appréciation des marchés et les ventes nettes du secteur Gestion de patrimoine, ainsi qu'au fait que l'augmentation de la moyenne des soldes de fonds communs de placement a accru les frais de placement du secteur Services bancaires canadiens.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont raffermis de 373 millions de dollars, ou 16 %, ce qui a découlé principalement de l'intensification des activités de fusion et acquisition et de celles d'origination de titres de participation, et ce, dans la plupart des régions.

Les commissions de crédit ont monté de 209 millions de dollars, ou 16 %, ce qui s'explique essentiellement par des activités de syndication de prêts qui ont été plus soutenues dans la plupart des régions.

Les autres revenus ont bondi de 624 millions de dollars, ou 72 %, ce qui s'explique en grande partie par les variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles ont été pour l'essentiel compensées dans les frais autres que d'intérêt, et par l'incidence des couvertures économiques.

Informations supplémentaires sur les activités de négociation

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Revenu net d'intérêt (1)	2 623 \$	3 459 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 183	1 239
Total des revenus tirés des activités de négociation	3 806 \$	4 698 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit		
Taux d'intérêt et crédit	1 948 \$	2 838 \$
Titres de participation	1 285	1 234
Contrats de change et sur marchandises	573	626
Total des revenus tirés des activités de négociation	3 806 \$	4 698 \$

(1) Tient compte du revenu net d'intérêt découlant des positions liées aux activités de négociation, y compris les actifs et passifs qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

2021 par rapport à 2020

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 3 806 millions de dollars, en baisse de 892 millions, ou 19 %, sur un an, ce qui rend essentiellement compte du repli des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions par suite du rétrécissement des écarts des produits de mise en pension de titres et de financement garanti ainsi que du ralentissement des activités des clients.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

2021 par rapport à 2020

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a baissé de 5 104 millions de dollars par rapport à il y a un an, ce qui reflète le montant élevé de dotations liées aux prêts productifs qui avait été constaté l'exercice précédent à cause des conséquences de la pandémie de COVID-19, alors que pour l'exercice à l'étude, des contrepassations l'ont été principalement par suite de l'amélioration de nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts a été de (10) p.b., ayant fléchi de 73 p.b.

Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes de crédit, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit sous la rubrique Risque de crédit.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2021 par rapport à 2020

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, d'un montant de 3 891 millions de dollars, se sont accrus de 208 millions, ou 6 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète principalement l'accroissement des ventes de rentes collectives et l'expansion des activités, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les revenus. La baisse de

la sinistralité favorable liée aux placements et l'incidence moins forte des renégociations de contrats de réassurance ont également accentué la hausse précitée. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, par des changements favorables des hypothèses actuarielles annuelles durant l'exercice à l'étude, et ce, surtout de celles en lien avec la mortalité et la conjoncture économique, ainsi que par la réduction des coûts des sinistres, soit principalement ceux de nos produits d'assurance voyage et invalidité.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2021	2020
Salaires	6 724 \$	6 758 \$
Rémunération variable	7 145	6 040
Avantages du personnel et conservation du personnel	2 053	1 994
Rémunération fondée sur des actions	617	460
Ressources humaines	16 539	15 252
Matériel	1 986	1 907
Frais d'occupation	1 584	1 660
Communications	931	989
Honoraires	1 351	1 330
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	1 287	1 273
Autres	2 246	2 347
Frais autres que d'intérêt	25 924 \$	24 758 \$
Ratio d'efficacité (1)	52,2 %	52,5 %
Ratio d'efficacité ajusté (2)	52,2 %	52,8 %

(1) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(2) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Cette mesure a été ajustée en excluant les fluctuations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2021 par rapport à 2020

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1 166 millions de dollars, ou 5 %, sur un an, ce qui a découlé surtout d'une hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs. L'augmentation des coûts liés au personnel et la variation de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été compensée en grande partie dans les autres revenus, ont également accentué la hausse précitée. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du change.

Notre ratio d'efficacité s'est établi à 52,2 %, s'étant comprimé de 30 p.b. en regard d'un an plus tôt. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, notre ratio d'efficacité de 52,2 % a affiché une baisse de 60 p.b. par rapport à l'exercice précédent.

Le ratio d'efficacité excluant la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance est un ratio hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Impôt sur le résultat et autres taxes

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2021	2020
Impôt sur le résultat	4 581 \$	2 952 \$
Autres taxes		
Taxes sur la valeur ajoutée et taxes de vente	443	496
Cotisations sociales	810	771
Taxes sur le capital	73	52
Taxes foncières	140	140
Taxes sur les primes d'assurance	31	29
Taxes d'affaires	39	43
	1 536	1 531
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	6 117 \$	4 483 \$
Bénéfice avant impôt	20 631 \$	14 389 \$
Taux d'imposition effectif	22,2 %	20,5 %
Taux d'imposition effectif total (1)	27,6 %	28,2 %

(1) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice avant impôt et autres taxes.

2021 par rapport à 2020

La charge d'impôt a augmenté de 1 629 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à il y a un an en raison essentiellement de la hausse du bénéfice avant impôt.

Le taux d'imposition effectif de 22,2 % s'est accru de 170 p.b. puisque celui d'il y a un an reflétait le fait que, par rapport à la baisse du bénéfice, la portion de celui dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés et du bénéfice exonéré d'impôt avait été plus importante dans cet exercice.

Les autres taxes ont monté de 5 millions de dollars sur un an en raison d'abord et avant tout de l'augmentation des cotisations sociales attribuable à une hausse des coûts liés au personnel et de la montée des taxes sur le capital, ce qui a été atténué en grande partie par une diminution des taxes sur la valeur ajoutée et des taxes de vente proportionnelle à la réduction des activités d'achat.

Actifs des clients

Biens administrés

Les biens administrés sont des biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients. Nous fournissons des services de nature administrative, dont des services de garde, de recouvrement des revenus de placement, de règlement des opérations de vente et d'achat, et de tenue de registres. Les stratégies de placement sous-jacentes des biens administrés sont déterminées par nos clients et n'ont en général aucune incidence sur les frais d'administration que nous recevons. Ces frais peuvent varier selon des facteurs tels que des modifications apportées au niveau d'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés, les types de services administrés, les volumes de transactions, les secteurs géographiques et la tarification sur mesure selon les volumes ou les services multiples.

Notre secteur Services aux investisseurs et de trésorerie est le principal secteur d'activité responsable de biens administrés, puisqu'il revendiquait à lui seul environ 73 % du total des biens administrés au 31 octobre 2021, suivi par nos secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, avec respectivement environ 21 % et 6 % du total des biens administrés.

2021 par rapport à 2020

Les biens administrés se sont accrus de 456 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement l'appréciation des marchés, facteur neutralisé en partie par le ralentissement des activités des clients du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie et par l'incidence du change.

Le tableau suivant présente un sommaire des biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs.

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs		Tableau 11	
(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	
Canada (1)			
Titres du marché monétaire	42 700 \$	42 800 \$	
Titres à revenu fixe	772 400	763 500	
Capitaux propres	781 400	591 200	
Actifs multiples et autres	1 150 400	954 800	
Total – Canada	2 746 900	2 352 300	
États-Unis (1)			
Titres du marché monétaire	49 800	40 100	
Titres à revenu fixe	90 400	107 300	
Capitaux propres	256 000	195 400	
Actifs multiples et autres	324 600	256 000	
Total – États-Unis	720 800	598 800	
Autres pays (1)			
Titres du marché monétaire	32 800	40 700	
Titres à revenu fixe	308 200	375 400	
Capitaux propres	865 000	837 200	
Actifs multiples et autres	1 673 600	1 686 800	
Total – Autres pays	2 879 600	2 940 100	
Total – Biens administrés	6 347 300 \$	5 891 200 \$	

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

Biens sous gestion

Les biens sous gestion sont des biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients. Des honoraires de gestion sont payés par les fonds de placement et autres clients pour les compétences en placement d'un gestionnaire de placements, et ils peuvent également comprendre les frais liés aux services administratifs. Les honoraires de gestion peuvent être calculés quotidiennement, mensuellement ou trimestriellement, en pourcentage des biens sous gestion, selon le réseau de distribution, les produits et les stratégies de placement. En règle générale, les stratégies liées aux titres de participation sont assorties d'honoraires plus élevés que celles liées aux titres à revenu fixe et du marché monétaire. Les honoraires varient également selon la composition des actifs et la tarification sur mesure dans le cas des clients qui ont recours à des services multiples. Les actifs comportant un risque plus élevé donnent généralement lieu à des honoraires plus élevés, tandis que les clients qui ont recours à des services multiples peuvent bénéficier de synergies qui réduisent les honoraires qui leur sont facturés. Certains fonds prévoient des honoraires liés au rendement, lesquels sont comptabilisés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Ces facteurs pourraient entraîner des écarts dans les honoraires reçus par produit, et il se

pourrait donc que le rendement net par catégorie d'actifs varie, et ce, même si la moyenne des biens sous gestion est similaire. Comptant environ 99 % du total des biens sous gestion au 31 octobre 2021, notre secteur Gestion de patrimoine est le principal secteur d'exploitation.

2021 par rapport à 2020

Les biens sous gestion ont augmenté de 165 milliards de dollars, ou 20 %, par rapport à 2020, du fait surtout de l'appréciation des marchés et des ventes nettes, ce qui a été neutralisé en partie par l'incidence du change.

Le tableau suivant présente la variation des biens sous gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Actifs des clients – Biens sous gestion						Tableau 12
(en millions de dollars canadiens)	2021					2020
	Titres du marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	48 900 \$	227 600 \$	96 000 \$	471 100 \$	843 600 \$	762 300 \$
Entrées institutionnelles	20 200	55 000	12 300	10 500	98 000	106 700
Sorties institutionnelles	(16 300)	(42 200)	(6 300)	(8 900)	(73 700)	(80 300)
Flux des particuliers, montant net	(2 400)	3 300	3 500	47 100	51 500	31 600
Total des flux, montant net	1 500	16 100	9 500	48 700	75 800	58 000
Incidence de marché	–	(300)	33 400	90 700	123 800	17 900
Acquisitions/cessions	(4 500)	–	–	–	(4 500)	700
Change	(2 400)	(8 000)	(1 300)	(18 300)	(30 000)	4 700
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	(6 900)	(8 300)	32 100	72 400	89 300	23 300
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	43 500 \$	235 400 \$	137 600 \$	592 200 \$	1 008 700 \$	843 600 \$

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 13							
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2021						2020
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total
Revenu net d'intérêt	12 621 \$	2 689 \$	– \$	460 \$	4 553 \$	(321) \$	20 002 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 725	10 607	5 600	1 704	5 634	421	29 691
Total des revenus	18 346	13 296	5 600	2 164	10 187	100	49 693
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(187)	(47)	(1)	(8)	(509)	(1)	(753)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 891	–	–	–	3 891
Frais autres que d'intérêt	7 978	9 929	596	1 589	5 427	405	25 924
Bénéfice avant impôt	10 555	3 414	1 114	583	5 269	(304)	20 631
Impôt sur le résultat	2 708	788	225	143	1 082	(365)	4 581
Bénéfice net	7 847 \$	2 626 \$	889 \$	440 \$	4 187 \$	61 \$	16 050 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	32,0 %	15,9 %	37,4 %	14,0 %	18,3 %	n.s.	18,6 %
Moyenne de l'actif	527 100 \$	136 000 \$	21 600 \$	235 400 \$	710 200 \$	47 900 \$	1 678 200 \$

(1) Le revenu net d'intérêt, les revenus autres que d'intérêt, le total des revenus, le bénéfice net avant impôt et l'impôt sur le résultat du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

n.s. non significatif

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats.

Principales méthodes

La direction revoit périodiquement les principales méthodes et hypothèses ci-dessous qui sont utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion afin de garantir leur validité.

Attribution des charges et de l'impôt

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci sont engagés ou fournis directement pour le compte du secteur d'exploitation. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, notamment les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation de manière à refléter les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les harmoniser avec les avantages et risques sous-jacents aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué et les montants connexes sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prix de cession interne de fonds

Le prix de cession interne de fonds représente le prix des emprunts ou des prêts intragroupe aux fins de l'information de gestion. Nous utilisons une méthode de tarification des cessions internes de fonds afin de préparer des informations sectorielles de gestion qui soient ajustées en fonction des risques. Cette méthode établit les coûts et les revenus liés aux emprunts et aux prêts de fonds intragroupe en tenant compte de nos objectifs de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que des exigences réglementaires applicables.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Une dotation à la provision pour pertes de crédit est comptabilisée pour tenir compte des pertes de crédit attendues sur la totalité des actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, lesquels ne sont pas soumis à un test de dépréciation. Pour plus de détails sur notre méthode de comptabilisation de la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de tenir pleinement compte des charges pertinentes aux activités de chacun de ceux-ci.

En plus des principales méthodes décrites ci-dessus, les composantes suivantes de notre cadre d'information de gestion influent également sur la gestion de nos secteurs d'exploitation et de la présentation de l'information sectorielle :

- Les résultats présentés par le secteur Gestion de patrimoine comprennent des montants en dollars américains, essentiellement pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) puisque nous examinons et gérons les résultats de ce secteur en grande partie en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats présentés par le secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu total provenant de certaines sources fiscalement avantageuses (dividendes imposables de sociétés canadiennes et crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination de la majoration au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de mieux refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car elles accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes relatifs à nos revenus imposables et à nos principales sources de revenus avec avantage fiscal. Il se pourrait toutefois que les mesures et les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation dans son ensemble qui ne sont pas classées dans l'un ou l'autre de nos cinq secteurs d'exploitation, notamment certaines activités de gestion des liquidités et de trésorerie, y compris les montants liés au capital non attribué, ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent. De plus, nous constatons les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions que causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes dans le secteur Services de soutien généraux puisque nous jugeons que ce mode de présentation reflète plus fidèlement la façon dont nous évaluons le rendement de nos activités et gérons les risques sous-jacents.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la

mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires consolidé est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs repose sur le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le capital attribué moyen pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour contrer les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion des fonds propres, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'attribution du capital suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Toute modification de ces hypothèses, jugements et méthodes peut avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements semblables sur des mesures d'attribution et de rendement connexes peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Tableau 14

	2021							2020
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)								
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	7 761 \$	2 577 \$	882 \$	431 \$	4 119 \$	11 \$	15 781 \$	11 164 \$
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	24 200	16 200	2 350	3 100	22 550	16 450	84 850	78 800
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	32,0 %	15,9 %	37,4 %	14,0 %	18,3 %	n.s.	18,6 %	14,2 %

(1) Les chiffres ayant trait au total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué.

(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

n.s. non significatif

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR décrites ci-dessous sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent également la comparabilité de notre rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et de nos résultats de l'exercice précédent. Les mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Ratio d'efficacité ajusté

Notre ratio d'efficacité est touché par la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, présentée dans les revenus et en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Le ratio d'efficacité ajusté est un ratio hors PCGR et il est calculé au moyen du total des revenus ajusté, lequel est une mesure hors PCGR puisqu'il ne tient pas compte de l'incidence de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance. Nous jugeons que le ratio d'efficacité ajusté est une mesure utile puisque les variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance peuvent causer une volatilité du total des revenus susceptible de masquer les tendances quant au rendement sous-jacent des activités et réduire la comparabilité des résultats avec ceux des périodes antérieures.

Ratio d'efficacité consolidé hors PCGR

Tableau 15

	2021				2020		
	Données présentées	Élément exclu		Données ajustées	Données présentées	Élément exclu	
Variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance		Variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance					
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)							
Total des revenus	49 693 \$	13 \$	49 706 \$	47 181 \$	(277) \$	46 904 \$	
Frais autres que d'intérêt	25 924	–	25 924	24 758	–	24 758	
Ratio d'efficacité	52,2 %		52,2 %	52,5 %		52,8 %	

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises offre un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers et aux entreprises pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs investissements et leurs besoins de financement. Nous axons nos efforts sur l'établissement de liens étroits et significatifs avec nos clients, ce qui est mis en relief par notre expérience client exceptionnelle, l'étendue de notre gamme de produits, nos vastes compétences et les fonctionnalités de nos solutions numériques.

Plus de 14 millions

de clients

8 millions

d'utilisateurs actifs des produits numériques au Canada¹

36 675

employés

Revenus par secteur d'activité



- 73 % Services bancaires aux particuliers
- 23 % Services bancaires aux entreprises
- 4 % Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos activités sont regroupées en deux secteurs : Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Le secteur Services bancaires canadiens dessert notre marché au Canada, où nous sommes systématiquement un chef de file (occupant le premier ou deuxième rang) en parts de marché pour toutes les principales catégories de produits destinés aux particuliers et aux entreprises. Nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et l'une des plus grandes équipes de ventes mobiles au Canada. Le secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis offre quant à lui une vaste gamme de produits et services financiers dans des marchés ciblés.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit, des caisses populaires, ainsi que des sociétés de financement automobile.

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers, aux entreprises et aux institutions publiques. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Contexte d'exploitation 2021

- ▶ Bien que les conséquences de la pandémie de COVID-19 soient demeurées présentes, les activités des clients se sont intensifiées, ce qui a permis une forte hausse des volumes et des revenus tirés des services tarifés tout au long de l'exercice 2021, l'économie de nombreux territoires ayant redémarré grâce à l'avancée des campagnes de vaccination, à l'assouplissement des mesures de confinement et au soutien continu de l'État. En outre, les taux de chômage ont diminué au fil de la réouverture des entreprises.
- ▶ L'amélioration de la conjoncture de crédit qu'a permise une reprise économique après l'éclosion de la pandémie de COVID-19 a engendré des changements favorables de nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit, ce qui a donné lieu à des contrepassations de dotations liées aux actifs productifs. Le recul des dotations liées aux prêts douteux des portefeuilles de détail du secteur Services bancaires canadiens témoigne également de la relance de l'économie qui est en cours et de l'incidence continue des programmes de soutien offerts par l'État en lien avec la COVID-19.
- ▶ Les dépôts des particuliers et des entreprises ont encore connu une forte progression tout au long de l'exercice 2021, ce qui rend compte du fait qu'en raison de la pandémie, les clients ont opté pour la sécurité que leur procuraient des soldes de trésorerie plus élevés.
- ▶ L'activité du marché de l'habitation a été intense, les prêts hypothécaires octroyés dans l'exercice 2021 ayant atteint des niveaux records. Malgré le resserrement, à l'échelle de l'industrie, des critères régissant l'octroi de tels prêts au troisième trimestre, la faiblesse des taux d'intérêt et la demande d'habitation ont, une fois encore, favorisé un essor marqué des prêts hypothécaires résidentiels.
- ▶ Tout au long de l'exercice 2021, les conditions de marché ont été favorables, ce qui a permis une forte croissance des soldes des fonds communs de placement, croissance ayant découlé de l'appréciation des marchés et de solides ventes nettes. L'activité des marchés a été intense dans la première moitié de l'exercice et notre service Placements en Direct en a profité. Bien que cette activité ait ralenti dans la seconde moitié de l'exercice, la moyenne des volumes de négociation est demeurée supérieure à ce qu'elle était avant la pandémie.
- ▶ La faiblesse persistante des taux d'intérêt est demeurée un défi dans l'exercice 2021, comprimant davantage la marge nette d'intérêt. Des changements dans la composition des produits et les pressions de la concurrence sur les prix ont également eu un effet négatif sur cette marge.
- ▶ Les clients se montrent encore plus friands de solutions numériques et ce phénomène s'est accentué à cause des répercussions de la pandémie de COVID-19. Nous avons continué d'investir dans de telles solutions afin de rehausser l'expérience client et de fournir des conseils personnalisés.
- ▶ Les résultats de notre secteur Services bancaires dans les Antilles ont de nouveau été touchés par la faiblesse continue des taux d'intérêt, mais ils reflètent également des contrepassations de dotations liées aux actifs productifs. Également, nous avons mené à terme la vente de nos activités dans les Caraïbes orientales au cours du deuxième trimestre de 2021.
- ▶ Aux États-Unis, le bénéfice a été affaibli par les faibles taux d'intérêt et par les très fortes contraintes quant aux déplacements transfrontaliers qu'a engendrées la pandémie de COVID-19.

¹ Représente les clients actifs sur 90 jours.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021	PRIORITÉS POUR 2022
<p>Transformer la façon dont nous servons nos clients.</p>	<p>Nous avons procédé au traitement numérique accéléré de près de 200 000 prêts aux petites entreprises aux termes du CUEC depuis la mise en œuvre de ce programme.</p> <p>Nous avons ouvert des succursales au concept inédit afin de répondre aux besoins de segments de clientèle spécifiques, dont les étudiants et les nouveaux arrivants au Canada.</p> <p>Nous avons lancé RBC Proximité^{MC} qui permet aux clients d'accéder, entre autres, à des récompenses, à des économies, à des analyses avec tout compte bancaire admissible.</p>	<p>Nous démarrer par notre souplesse en continuant d'offrir à nos clients, dans tous les canaux, des solutions faisant l'intégration harmonieuse de fonctions mobiles et de services numériques, et accessibles en tout lieu et en tout temps.</p> <p>Continuer de réinventer notre réseau de succursales pour répondre aux besoins changeants de nos clients.</p>
<p>Accélérer notre croissance.</p>	<p>Nous avons continué d'offrir à notre clientèle des conseils personnalisés et des solutions bancaires judicieuses.</p> <p>Nous avons encore accordé une attention particulière aux clientèles clés à fort potentiel de croissance et de valeur telles que les retraités, les jeunes, les nouveaux arrivants, les propriétaires d'entreprise, les clients fortunés et les professionnels de la santé.</p> <p>Nous avons poursuivi nos partenariats, aidant notamment nos clients à réaliser plus de 90 millions de dollars d'économies d'essence auprès de Petro-Canada, une entreprise de Suncor.</p> <p>Nous nous sommes associés à DoorDash afin de procurer aux titulaires de cartes de crédit de RBC admissibles une valeur ajoutée grâce à des économies et à des offres spéciales.</p> <p>Nous avons formé un nouveau partenariat avec GrantMatch, tirant ainsi parti de son Outil qualificateur de subvention afin qu'il soit facile pour les propriétaires d'entreprise de rechercher du financement gouvernemental qui répond à leurs besoins.</p> <p>Nous avons lancé CPG Marché des titres ESG RBC, lequel permet aux investisseurs d'accorder leur appui à un portefeuille mondial de sociétés qui suivent des normes rigoureuses en matière d'ESG.</p> <p>Nous avons lancé les portefeuilles d'investissement responsable par voie de RBC Investi-Clic^{MD}, portefeuilles qui mettent l'accent sur les sociétés les mieux notées en fonction de critères ESG, incluant les émissions de carbone, la sécurité et la qualité des produits et l'éthique commerciale.</p>	<p>S'efforcer d'intéresser les clientèles clés à fort potentiel de croissance et d'outiller nos conseillers en vue de bâtir de nouvelles relations, de resserrer nos liens existants et d'assurer notre position de tête sur le plan de la croissance des volumes.</p> <p>Établir des partenariats stratégiques pour continuer d'offrir une valeur ajoutée à nos clients.</p> <p>Élaborer une gamme de produits et services à valeur ajoutée, des outils numériques et le Projet Entreprise : au-delà des services bancaires d'une qualité exceptionnelle.</p> <p>Continuer d'investir dans RBC Ventures en cherchant à étendre Ventures et à accélérer l'acquisition de clients.</p>
<p>Offrir rapidement à nos clients des solutions numériques.</p>	<p>Nous avons continué de proposer des capacités et des fonctionnalités numériques de pointe par voie de notre application primée, appli Mobile RBC.</p> <p>Nous avons amélioré l'expérience client qu'offre notre service RBC Placements en Direct en lançant le Tableau de bord des opérations, un outil en ligne pouvant être personnalisé et offert gratuitement à tous nos clients.</p> <p>Nous avons inauguré Prévisions NOMI^{MD}, la plus récente fonction de notre outil primé NOMI^{MD}, laquelle donne aux clients un aperçu de leurs flux de trésorerie futurs en affichant les retraits préautorisés à venir dans leur compte de dépôt.</p> <p>Nous avons doté de nouvelles fonctions MonConseiller^{MD}, plateforme de service en ligne grâce à laquelle les clients peuvent communiquer par voie numérique avec un conseiller, ce qui a permis à plus de 2,8 millions de clients d'obtenir un plan d'investissement personnalisé depuis son lancement en 2017.</p> <p>Nous avons lancé RBCx^{MC}, plateforme de services traditionnels qui vise à donner aux entreprises clientes accès à des solutions de fonds de roulement, des produits et services novateurs ainsi qu'une expertise opérationnelle afin d'aider les entreprises spécialisées dans la technologie à prendre de l'expansion.</p> <p>Nous avons accru les fonctionnalités de Avantages Perspectives RBC^{MC}, notre solution Au-delà des services bancaires, afin de fournir à nos clients qui sont de petites et moyennes entreprises de détail ou d'autres types d'entreprises, un accès à cette plateforme par voie d'abonnement.</p> <p>Nous avons lancé, à l'intention de nos clients qui sont des entreprises, Atouts paiements RBC^{MC} qui constitue une solution intégrée de gestion des comptes fournisseurs et qui nous a permis de remporter le prix de la banque modèle Celent dans la catégorie Transformation des modes de paiement pour 2021.</p> <p>Nous avons lancé finanC, une nouvelle solution de paiement pratique et transparente qui permet aux Canadiens de payer par versements échelonnés leurs gros achats chez des commerçants participants d'un bout à l'autre du Canada.</p>	<p>Lancer des fonctionnalités plus personnalisées en vue d'améliorer l'expérience client tout en continuant de simplifier et de numériser les opérations bancaires quotidiennes.</p> <p>Améliorer l'expérience numérique pour nos clients qui sont de petites entreprises et des commerces, de manière qu'il soit plus facile pour eux de faire affaire avec nous.</p> <p>Nous démarrer par nos fonctionnalités mobiles, offrir nos services par voie de canaux numériques et accroître leur flexibilité afin de transformer l'expérience client dans son ensemble.</p>
<p>Innover afin de devenir une banque plus agile et efficace.</p>	<p>Nous avons poursuivi nos investissements dans des solutions visant à simplifier, numériser et automatiser les fonctions, et ce, tant pour nos clients que pour nos employés, ainsi qu'à aider ces derniers à prodiguer des conseils pertinents et spécialisés.</p> <p>Nous avons continué d'aider les petites entreprises à prospérer en simplifiant et en automatisant le processus de leur constitution ainsi que leurs tâches juridiques quotidiennes grâce à Ownr^{MD}, principale plateforme de gestion des affaires et des questions juridiques au Canada.</p>	<p>Investir dans de nouveaux outils et fonctionnalités et chercher de manière proactive des moyens de simplifier, à vitesse grand V, à la fois les processus internes et l'expérience client dans son ensemble.</p>
<p>Dans les Antilles</p>	<p>Nous avons encore transformé les activités et l'ensemble de l'expérience client tout en augmentant la rentabilité, en simplifiant nos activités et en composant de manière stratégique avec la pandémie de COVID-19 et les conséquences qu'elle a encore pour nos clients et nos employés.</p> <p>Nous avons mené à terme la cession de nos activités dans les Antilles orientales, ce qui a compris la vente de 11 succursales dans 7 pays. Cette transaction nous permet de concentrer nos placements et nos ressources dans des marchés où nous pourrions concrétiser notre vision avec encore plus de succès.</p>	<p>Déployer encore plus d'efforts afin de devenir la banque relationnelle à l'ère numérique par excellence, ce qui signifie transformer l'expérience client par l'automatisation, la numérisation et la simplification des processus et veiller à l'accomplissement de nos employés.</p>
<p>Aux États-Unis</p>	<p>Malgré les restrictions de déplacements imposées en raison de la COVID-19, nous avons réussi à attirer de nouveaux clients et à réaliser un montant record de prêts immobiliers.</p> <p>Nous avons investi de manière ciblée dans nos capacités numériques afin de rehausser la productivité, d'offrir une expérience client encore plus numérique et de perfectionner les services à la petite entreprise afin de soutenir les entreprises canadiennes qui ont besoin de services de paiement et de recouvrement aux États-Unis.</p>	<p>Accroître le rythme de croissance de la clientèle transfrontalière, en proposant aux Canadiens du financement immobilier parfaitement adapté à leurs besoins, leur offrant à cette fin des conseils, des outils et des ressources ainsi que des offres et escomptes alléchants et en leur donnant accès à des spécialistes des opérations transfrontalières tout au long du cycle de détention de biens immobiliers aux États-Unis.</p> <p>Poursuivre la numérisation de nos processus et contrôles de bout en bout afin d'accroître la capacité du libre-service offert aux clients et d'améliorer l'évolutivité opérationnelle.</p>

Perspectives

Bien que la pandémie de COVID-19 suscite toujours son lot d'incertitudes, nous prévoyons que la reprise économique mondiale se poursuivra en 2022, mais aussi qu'elle pourrait varier ou être inégale d'une région à l'autre. La Banque du Canada et d'autres banques centrales devraient commencer à relever leurs taux d'intérêt dans l'exercice 2022. La persistance des pressions inflationnistes pourrait également influencer sur nos résultats de l'exercice à venir. Nous continuerons de viser la meilleure croissance des volumes au sein du secteur, de mener des projets pouvant rehausser notre efficacité opérationnelle et de transformer nos canaux afin d'atteindre notre objectif d'incarner une banque relationnelle à l'ère numérique.

Dans les Antilles, nous nous attendons à une reprise économique puisque les voyages et le tourisme continuent d'augmenter, situation que favorise la hausse des taux de vaccination. La poursuite des mesures de relance budgétaire et une conjoncture monétaire accommodante dans certains pays devraient stimuler les dépenses de consommation et favoriseront le recul des taux de chômage. Nous continuerons de miser sur des stratégies de croissance dans nos marchés cibles, sur l'amélioration de notre efficacité opérationnelle et sur l'ajout de valeur pour notre clientèle.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Tableau 16	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2021	2020
Revenu net d'intérêt	12 621 \$	12 568 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 725	5 163
Total des revenus	18 346	17 731
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	(909)	1 818
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	722	1 073
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(187)	2 891
Frais autres que d'intérêt	7 978	7 946
Bénéfice avant impôt	10 555	6 894
Bénéfice net	7 847 \$	5 087 \$
Revenus par secteur d'activité		
Services bancaires canadiens	17 570 \$	16 838 \$
Services bancaires aux particuliers	13 337	12 703
Services bancaires aux entreprises	4 233	4 135
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	776	893
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	32,0 %	21,7 %
Marge nette d'intérêt	2,51 %	2,67 %
Ratio d'efficacité	43,5 %	44,8 %
Levier d'exploitation (1)	3,1 %	(3,1) %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	527 100 \$	494 600 \$
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	502 000	470 200
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	505 600	473 400
Moyenne des dépôts	504 300	447 300
Autres informations		
Biens administrés (2), (3)	367 700 \$	292 800 \$
Moyenne des biens administrés	340 800	287 600
Biens sous gestion (3)	5 400	5 300
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	36 675	35 964
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,14 %	0,23 %
Autres informations – Services bancaires canadiens		
Bénéfice net	7 620 \$	5 077 \$
Marge nette d'intérêt	2,50 %	2,64 %
Ratio d'efficacité	42,0 %	43,2 %
Levier d'exploitation	2,9 %	(3,3) %

(1) Se reporter au glossaire pour une définition de cette mesure.

(2) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés, respectivement, de 15 milliards de dollars et 3 milliards au 31 octobre 2021 (16 milliards et 7 milliards au 31 octobre 2020).

(3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Rendement financier

2021 par rapport à 2020

Le bénéfice net s'est accru de 2 760 millions de dollars, ou 54 %, sur un an en raison essentiellement de la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Une croissance moyenne des volumes de 10 % du secteur Services bancaires canadiens et l'amélioration des revenus autres que d'intérêt ont également favorisé cet accroissement. Ces facteurs ont été atténués par le rétrécissement des écarts.

Le total des revenus s'est renforcé de 615 millions de dollars, ou 3 %, ce qui reflète principalement une croissance moyenne des volumes de 7 % pour ce qui est des prêts et de 13 % dans le cas des dépôts du secteur Services bancaires canadiens, ainsi que le fait que l'augmentation de la moyenne des soldes des fonds communs de placement a accru les frais de placement. L'intensification des activités des clients a aussi favorisé la progression des revenus sur cartes, des commissions de courtage en valeurs mobilières et des revenus de change. Ces facteurs ont été atténués par le rétrécissement des écarts.

La marge nette d'intérêt s'est repliée de 16 p.b. en raison surtout des répercussions du recul des taux d'intérêt et de changements dans la composition des produits.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a diminué de 3 078 millions de dollars, ce qui rend essentiellement compte du montant élevé des dotations liées aux prêts productifs un an plus tôt, ce qui était imputable aux conséquences de la pandémie de COVID-19, alors que pour l'exercice à l'étude, nous avons procédé à des contrepassations par suite essentiellement de l'amélioration de nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit. Le recul des dotations liées aux prêts douteux des portefeuilles de détail du secteur Services bancaires canadiens a également contribué à la diminution, entraînant une baisse de 9 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 32 millions de dollars en raison surtout de la hausse des coûts liés au personnel, ce qui a été neutralisé en partie par l'incidence de la rémunération additionnelle consentie à certains employés un an plus tôt, soit principalement ceux ayant un contact direct avec les clients, en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi que par une baisse d'autres coûts d'exploitation.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 32 milliards de dollars, ou 7 %, grâce à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels.

La moyenne des dépôts s'est accrue de 57 milliards de dollars, ou 13 %, résultat qui reflète la croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

Analyse des secteurs d'activité

Au Canada, nous exploitons deux secteurs d'activité, soit les Services bancaires aux particuliers et les Services bancaires aux entreprises.

Services bancaires aux particuliers

Le secteur Services bancaires aux particuliers offre une gamme complète de produits et de services de financement et de placement visant à répondre aux besoins de chacun de nos clients canadiens à toutes les étapes de leur vie. Ces produits et services englobent les produits de financement sur valeur nette, les prêts aux particuliers, les comptes-chèques et comptes d'épargne, les services de gestion privée, les prêts indirects (y compris du financement automobile), les fonds communs de placement et les comptes de courtage autogérés, des certificats de placement garantis (CPG), les cartes de crédit et les solutions et produits de paiement.

Nous occupons le premier ou le deuxième rang en parts de marché pour tous les principaux produits bancaires destinés aux particuliers au Canada, et possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au pays, avec 1 182 succursales et 4 032 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus s'est accru de 634 millions de dollars, ou 5 %, en regard de l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement une croissance de 8 % de la moyenne des volumes et une augmentation de 17 % de la moyenne des soldes des fonds communs de placement, ce qui a fait grimper les frais de placement. L'intensification des activités des clients a aussi favorisé la progression des revenus sur cartes, des commissions de courtage en valeurs mobilières et des revenus de change. Ces facteurs ont été atténués par le rétrécissement des écarts en raison de l'incidence continue de la faiblesse des taux d'intérêt et de changements dans la composition des produits.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 12 % sur un an, et ce, en raison surtout de la vigueur du marché de l'habitation, laquelle s'est soldée par un niveau record d'originations de prêts hypothécaires. Ce facteur a été contrebalancé en partie par l'intensification des activités de remboursement anticipé des prêts hypothécaires.

La moyenne des dépôts s'est accrue de 9 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui rend surtout compte du fait que les clients ont préféré la sécurité que leur procuraient des soldes de trésorerie plus élevés dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

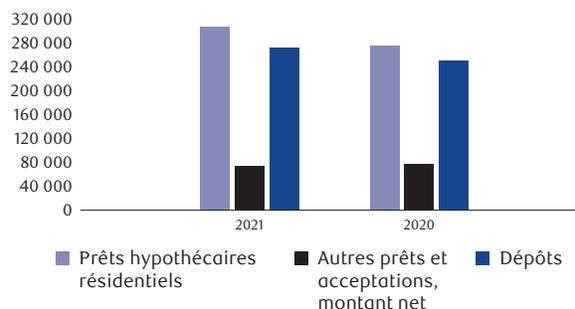
Faits saillants

Tableau 17

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2021	2020
Total des revenus	13 337 \$	12 703 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	305 400	273 200
Moyenne des autres prêts et acceptations, montant net	74 800	77 800
Moyenne des dépôts	270 500	248 100
Moyenne des soldes de cartes de crédit	16 600	18 100
Volumes des achats sur cartes de crédit	132 400	118 100
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	205 500	166 000
Moyenne des soldes des fonds communs de placement –succursales	191 300	163 600
Biens administrés – courtage autogéré (1)	135 900	96 400
Nombre au 31 octobre :		
Succursales	1 182	1 201
GAB	4 032	4 182

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires aux entreprises

Le secteur Services bancaires aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de crédit-bail, de dépôt, de placement, de change, de gestion de trésorerie, de financement aux concessionnaires automobiles et de négociation aux petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. En nous appuyant sur l'une des plus grandes équipes de spécialistes et de directeurs en relations du secteur, notre engagement à offrir une expérience client et des conseils avisés nous a permis de nous hisser au premier rang du marché des dépôts et des prêts aux entreprises.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 98 millions de dollars, ou 2 %, en regard d'un an plus tôt en raison principalement d'une croissance de 14 % de la moyenne des volumes et de la hausse des commissions de crédit, ce qui reflète l'intensification des activités des clients. Ces facteurs ont été atténués par le rétrécissement des écarts, ce qui a résulté surtout de l'incidence du recul des taux d'intérêt.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 5 % grâce à la consolidation des relations avec nos clients existants.

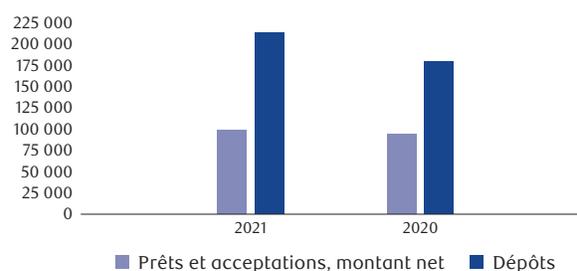
La moyenne des dépôts s'est accrue de 19 % sur un an, ce qui rend principalement compte du niveau plus élevé de liquidités que nos clients ont maintenu dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Faits saillants

Tableau 18

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Total des revenus	4 233 \$	4 135 \$
Autres informations (moyenne)		
Prêts et acceptations, montant net	99 800	94 600
Dépôts	215 200	180 800

Moyenne des prêts et acceptations et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles proposent une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale, offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, et de services bancaires en ligne et mobiles.

Grâce à nos services bancaires aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens, qu'il s'agisse de particuliers ou de petites entreprises, dans les 50 États du pays, grâce à des solutions bancaires qui contribuent à un mode de vie sans frontière.

Rendement financier

Le total des revenus a fléchi de 117 millions de dollars, ou 13 %, comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement le rétrécissement des écarts et l'incidence du change. La baisse des revenus qui a résulté de la vente de nos activités dans les Antilles orientales a également accentué ce fléchissement.

La moyenne des prêts et acceptations s'est contractée de 6 % en raison surtout de l'incidence du change.

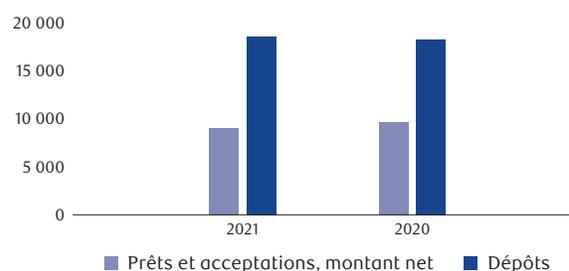
La moyenne des dépôts s'est accrue de 2 %.

Faits saillants

Tableau 19

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2021	2020
Total des revenus	776 \$	893 \$
Autres informations		
Marge nette d'intérêt	2,85 %	3,46 %
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	9 100	9 700
Moyenne des dépôts	18 700	18 400
Biens administrés (1)	5 700	5 900
Moyenne des biens administrés	5 700	6 400
Biens sous gestion (1)	5 100	5 200
Nombre au 31 octobre :		
Succursales	38	51
GAB	271	298

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Le secteur Gestion de patrimoine est un secteur mondial qui sert des clients dans les principaux centres financiers du monde. Nous offrons à des clients institutionnels et à des particuliers fortunés et ultrafortunés une gamme complète de solutions et stratégies fondées sur les services-conseils afin de les aider à atteindre leurs objectifs financiers.

13,3 milliards de dollars
Total des revenus

Plus de 5 500
conseillers en contact direct avec les clients

Plus de 53 milliards de dollars
de flux nets des biens administrés

Plus de 75 milliards de dollars
de flux nets des biens sous gestion

Biens administrés



- 94 % Particuliers
- 5 % Clients institutionnels
- 1 % Fonds communs de placement

Biens sous gestion



- 41 % Particuliers
- 30 % Fonds communs de placement
- 29 % Clients institutionnels

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la Gestion mondiale d'actifs (GMA) et la Gestion de patrimoine – International.

- Gestion de patrimoine – Canada est la plus importante entreprise de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine du Canada pour ce qui est du volume de ses biens administrés à des clients fortunés et ultrafortunés.
- Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend notre groupe de services de gestion privée ainsi que les activités de compensation et de garde. Le groupe de services de gestion privée arrive au septième rang des sociétés de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine aux États-Unis pour ce qui est du nombre de conseillers. City National est une banque privée et commerciale de premier ordre des États-Unis ayant pour clientèle des entreprises et des clients fortunés et ultrafortunés.
- Selon les biens sous gestion, GMA est la plus importante société de fonds de placement de détail au Canada et l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels.
- Gestion de patrimoine – International sert des clients fortunés et ultrafortunés, principalement dans les grands centres financiers du Royaume-Uni, des îles Anglo-Normandes et de l'Asie.

Contexte d'exploitation 2021

- › Le bénéfice de l'exercice à l'étude a profité du rebond marqué des marchés boursiers, lesquels ont atteint des niveaux records après avoir fortement reculé l'exercice précédent à cause des répercussions de la pandémie de COVID-19 à l'échelle mondiale. Cependant, la faiblesse persistante des taux d'intérêt a nui à notre bénéfice tout au long de l'exercice 2021.
- › Nos principaux secteurs ont affiché un bon rendement, les volumes de City National ayant encore augmenté, GMA réalisant de fortes ventes et nos activités de services-conseils en gestion de patrimoine enregistrant des entrées élevées d'actifs des clients générant des commissions. Ces résultats témoignent de la force de nos activités, laquelle résulte de la qualité des conseils prodigués, de l'éventail de nos solutions d'investissement et de planification successorale globale ainsi que de la confiance que les clients accordent à notre marque.
- › Nous avons continué d'investir dans nos ressources humaines et la technologie afin de maintenir nos atouts concurrentiels et d'accroître l'efficacité dans un contexte caractérisé par la volatilité des marchés, l'évolution rapide des préférences des clients et le resserrement des exigences réglementaires.
- › L'amélioration de la conjoncture de crédit qu'a permise une reprise économique après l'éclosion de la pandémie de COVID-19 a engendré des changements favorables de nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit, ce qui a donné lieu à des contreparties de dotations liées aux actifs productifs et à la baisse des dotations liées aux prêts douteux.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021	PRIORITÉS POUR 2022
Au Canada, être le fournisseur de services par excellence pour les clients fortunés et ultrafortunés.	<p>Nous avons consolidé davantage notre position de chef de file du secteur des services de gestion de patrimoine privée traditionnels.</p> <p>Nous avons continué de nous concentrer sur la planification successorale globale, notamment par la formation de conseillers sur le transfert de patrimoine entre les générations et les entreprises.</p> <p>Nous avons encore élargi le service RBC® Premier Banking afin d'approfondir les relations bancaires avec les clients de Gestion de patrimoine.</p> <p>Nous avons amélioré nos compétences en numérique et en données afin d'accroître la satisfaction de notre clientèle et la productivité des conseillers, notamment par l'intégration de Gestion de patrimoine en ligne dans l'appli Mobile RBC.</p>	<p>Continuer de conserver et d'attirer les meilleurs conseillers afin de multiplier le talent au sein de l'équipe.</p> <p>Offrir une expérience client différente grâce à de riches interactions conseiller-client et à des expériences numériques conviviales.</p> <p>Élargir et approfondir les relations clients en tirant parti des forces de chacun dans tous nos secteurs d'exploitation.</p> <p>Continuer d'investir dans des solutions numériques afin de rationaliser et simplifier les activités et d'améliorer l'efficacité et la productivité des conseillers.</p> <p>Actualiser l'infrastructure existante afin d'assurer le maintien de la résilience de nos plateformes technologiques.</p>
Aux États-Unis, devenir le chef de file des banques privées et des banques commerciales ainsi que des gestionnaires de patrimoine, dans nos marchés clés.	<p>Nous avons investi dans des secteurs clés qui sont essentiels à la croissance de notre secteur Gestion de patrimoine – États-Unis, recrutant notamment de nombreux conseillers financiers, poursuivant avec succès notre transformation technologique et fournissant de manière proactive des liquidités à nos clients par voie d'une plateforme de crédit fondé sur des titres revampée.</p> <p>En ce qui concerne City National, nous avons encore misé sur nos activités bancaires de base qui sont source de forte croissance, nous avons accru notre présence dans le secteur du divertissement, nous nous sommes dotés de nouvelles capacités numériques et nous avons investi dans des programmes visant l'amélioration de la productivité et de l'efficacité.</p>	<p>Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle aux secteurs des services bancaires, aux clients fortunés et ultrafortunés ainsi qu'aux moyennes et grandes entreprises.</p> <p>Mettre à profit les forces combinées des secteurs Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Marchés des Capitaux en vue d'accélérer encore plus la croissance aux États-Unis.</p> <p>Élargir nos activités de services bancaires aux particuliers grâce à de nouvelles stratégies d'acquisition de clients, à des programmes de prêts diversifiés et à une croissance engendrée par les prêts hypothécaires.</p>
Dans des centres financiers mondiaux ciblés, devenir la banque privée régionale la plus fiable.	<p>Nous avons encore tiré d'excellents résultats de nos initiatives de croissance, faisant ainsi bénéficier nos clients de la force et de la portée qui nous caractérisent.</p> <p>Nous avons axé nos efforts sur la prestation d'une expérience client unique, tirant ainsi parti de nos capacités mondiales.</p> <p>En Asie, nous avons réalisé de grands progrès dans l'exécution de notre stratégie, tel qu'en témoigne la forte croissance des biens administrés et des biens sous gestion.</p>	<p>Mettre l'accent sur l'augmentation de la part de marché dans nos marchés cibles.</p> <p>Continuer de mettre à profit nos forces mondiales pour mieux servir les clients.</p> <p>Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle.</p> <p>Continuer d'accroître l'efficacité commerciale et les compétences de nos employés.</p> <p>Mettre l'accent sur l'accroissement des activités en Asie, ce qui signifie recruter de nouveaux conseillers, rehausser les capacités numériques, élargir l'éventail de produits et renforcer la collaboration intersectorielle.</p>
En gestion d'actifs, être un chef de file en gestion d'actifs diversifiés, axé sur les clients institutionnels mondiaux et les clients du secteur de détail en Amérique du Nord.	<p>Nous avons conservé le premier rang au chapitre des parts de marché des biens sous gestion dans des fonds communs de placement au Canada.</p> <p>L'alliance stratégique RBC® iShares a conservé la plus grande part du marché des FNB canadiens et a réussi à intensifier la progression de ses ventes.</p> <p>RBC GMA a publié son premier rapport Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).</p>	<p>Consolider nos compétences en placement de sorte à répondre aux besoins changeants de nos clients dans nos régions cibles.</p> <p>Continuer de rechercher un modèle opérationnel en gestion d'actifs plus uniforme de sorte à pouvoir mieux tirer parti de la portée, des ressources et de l'infrastructure du secteur GMA sur la scène internationale.</p>

Perspectives

Même si la pandémie de COVID-19 suscite toujours son lot d'incertitudes, nous pensons que la reprise économique à l'échelle mondiale se poursuivra en 2022, mais aussi qu'elle risque de varier et d'être inégale d'une région à l'autre. La Réserve fédérale des États-Unis et d'autres banques centrales devraient commencer à relever leurs taux d'intérêt dans l'exercice 2022. La persistance des pressions inflationnistes pourrait également influencer nos résultats de l'exercice 2022.

Nous croyons que, grâce à la diversité de nos activités, nous sommes en bonne posture pour consolider notre position de chef de file au Canada et accroître notre part de marché dans les segments de clientèle regroupant les clients fortunés et ultrafortunés à l'échelle mondiale, tirant à cette fin parti de la notoriété de notre marque, de notre réputation et de notre excellente situation financière. Notre stratégie demeure la même puisque nous entendons toujours offrir une expérience client exceptionnelle par voie de conseils axés sur l'ensemble des objectifs de nos clients, recruter et conserver à notre emploi les meilleurs conseillers qui soient et assurer une collaboration entre tous les paliers de l'organisation afin que nos clients aient accès à l'ensemble de nos compétences. Nous continuerons d'investir dans nos ressources humaines et la technologie afin d'améliorer l'expérience client et celle des conseillers, de réaliser des efficacités opérationnelles et de renforcer notre infrastructure de gestion des risques, de conformité et de contrôle afin de répondre à des exigences réglementaires encore plus strictes.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	2021	2020
Revenu net d'intérêt	2 689 \$	2 860 \$
Revenus autres que d'intérêt (1)	10 607	9 270
Total des revenus (1)	13 296	12 130
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	(33)	157
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	(14)	57
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(47)	214
Frais autres que d'intérêt (1)	9 929	9 123
Bénéfice avant impôt (1)	3 414	2 793
Bénéfice net (1)	2 626 \$	2 154 \$
Revenus par secteur d'activité		
Gestion de patrimoine – Canada	3 908 \$	3 319 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (1)	6 320	6 116
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains) (1)	5 035	4 553
Gestion mondiale d'actifs	2 726	2 308
Gestion de patrimoine – International	342	387
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	15,9 %	13,1 %
Marge nette d'intérêt	2,25 %	2,79 %
Marge avant impôt (1), (2)	25,7 %	23,0 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	136 000 \$	119 500 \$
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	119 500	102 600
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	84 000	76 700
Moyenne des dépôts	143 000	122 000
Autres informations		
Biens administrés (3), (4)	1 322 300 \$	1 100 000 \$
Biens sous gestion (3)	1 000 600	836 400
Moyenne des biens administrés	1 242 400	1 082 000
Moyenne des biens sous gestion	937 200	801 500
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	(0,02)%	0,07 %
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	19 486	18 978
Nombre de conseillers (5)	5 548	5 428

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2021 par rapport à 2020
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	(468)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	3
Frais autres que d'intérêt	(390)
Bénéfice net	(66)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	7 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	–
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	2 %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2021, les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions que causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes ont été reclassés du secteur Gestion de patrimoine au secteur Services de soutien généraux. Les montants correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.

(3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(4) En plus de ceux des secteurs Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Gestion de patrimoine – International, les biens administrés comprennent 7 100 millions de dollars (6 100 millions en 2020) relativement au secteur GMA.

(5) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Actifs des clients – Biens administrés

Tableau 21

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Biens administrés, solde au début de l'exercice	1 100 000 \$	1 062 200 \$
Entrées d'actifs	352 800	356 800
Sorties d'actifs	(299 200)	(345 400)
Total des flux, montant net	53 600	11 400
Incidence de marché	235 900	17 500
Acquisitions/cessions	(12 100)	–
Change	(55 100)	8 900
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	168 700	26 400
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice	1 322 300 \$	1 100 000 \$

	2021					2020
	Titres du marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	48 800 \$	225 400 \$	95 800 \$	466 400 \$	836 400 \$	755 700 \$
Entrées institutionnelles	20 200	55 000	12 200	10 500	97 900	106 700
Sorties institutionnelles	(16 300)	(42 100)	(6 300)	(8 900)	(73 600)	(80 300)
Flux des particuliers, montant net	(2 400)	3 300	3 400	46 700	51 000	31 300
Total des flux, montant net	1 500	16 200	9 300	48 300	75 300	57 700
Incidence de marché	–	(400)	33 400	90 200	123 200	17 700
Acquisitions/cessions	(4 500)	–	–	–	(4 500)	700
Change	(2 400)	(7 900)	(1 300)	(18 200)	(29 800)	4 600
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	(6 900)	(8 300)	32 100	72 000	88 900	23 000
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	43 400 \$	233 300 \$	137 200 \$	586 700 \$	1 000 600 \$	836 400 \$

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Canada (1)		
Titres du marché monétaire	24 700 \$	25 900 \$
Titres à revenu fixe	29 200	32 000
Capitaux propres	91 300	68 800
Actifs multiples et autres	377 400	288 800
Total – Canada	522 600	415 500
États-Unis (1)		
Titres du marché monétaire	49 500	39 700
Titres à revenu fixe	90 300	107 300
Capitaux propres	256 000	195 400
Actifs multiples et autres	308 400	241 400
Total – États-Unis	704 200	583 800
Autres pays (1)		
Titres du marché monétaire	15 300	17 400
Titres à revenu fixe	8 100	10 100
Capitaux propres	37 700	38 800
Actifs multiples et autres	34 400	34 400
Total – Autres pays	95 500	100 700
Total – Biens administrés	1 322 300 \$	1 100 000 \$

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

Rendement financier 2021 par rapport à 2020

Le bénéfice net s'est accru de 472 millions de dollars, ou 22 %, sur un an, et ce, en raison surtout de la progression de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de la croissance moyenne des volumes. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'accroissement de la rémunération variable et les répercussions du rétrécissement des écarts.

Le total des revenus a monté de 1 166 millions de dollars, ou 10 %, grâce principalement à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, ce qui rend compte de l'appréciation des marchés et des ventes nettes, ainsi qu'à une croissance moyenne des volumes de 10 % pour ce qui est des prêts et de 17 % dans le cas des dépôts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la contraction des écarts et par l'incidence du change.

La dotation à la provision pour pertes de crédit du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) a reculé de 261 millions de dollars, puisqu'un an plus tôt, un montant élevé de dotations liées aux prêts productifs avait été constaté à cause des conséquences de la pandémie de COVID-19, alors que pour l'exercice à l'étude, nous avons inscrit des contrepassations par suite essentiellement de l'amélioration de nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit. Les dotations liées aux prêts douteux qui avaient été constatées un an plus tôt, au lieu de recouvrements dans l'exercice à l'étude, ont également contribué à la diminution, entraînant une baisse de 9 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont alourdis de 806 millions de dollars, ou 9 %, sous l'effet surtout d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle aux résultats supérieurs. Une dotation légale dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et l'accroissement des coûts liés à la technologie et de ceux liés au personnel ont également accentué l'augmentation de ces frais. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change.

Les biens administrés et les biens sous gestion se sont accrus respectivement de 222 milliards de dollars, ou 20 %, et de 164 milliards, ou 20 %, principalement du fait de l'appréciation des marchés et des ventes nettes, ce qui a été neutralisé en partie par l'incidence du change.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

Le secteur Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au pays, est le chef de file canadien par le volume de ses biens administrés. Il regroupe plus de 1 900 conseillers en placement qui proposent des solutions financières complètes et destinées plus particulièrement aux clients fortunés et ultrafortunés. Il fournit par ailleurs des services de gestion de placements discrétionnaires et des services successoraux et fiduciaires, par l'intermédiaire de plus de 100 conseillers en placement et de plus de 100 spécialistes des services de fiducie, partout au Canada.

Nos concurrents dans ce secteur sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels et maisons de courtage spécialisées appartenant à des banques, les sociétés de fonds communs de placement et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques restent les principaux acteurs sur ce marché.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 589 millions de dollars, ou 18 %, sur un an, grâce essentiellement à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, ce qui rend compte de l'appréciation des marchés et des ventes nettes.

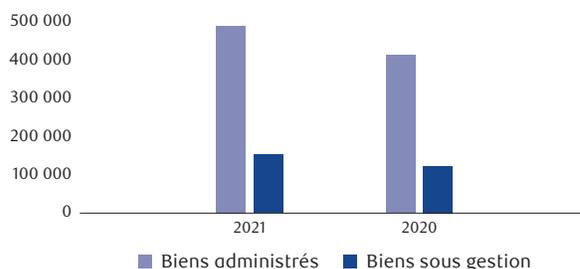
Faits saillants

Tableau 24

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Total des revenus	3 908 \$	3 319 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	4 600	3 900
Moyenne des dépôts	26 200	21 900
Biens administrés (1)	524 200	416 700
Biens sous gestion (1)	168 900	125 700
Moyenne des biens administrés	486 100	410 300
Moyenne des biens sous gestion	151 900	121 600

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)

Le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend le groupe de services de gestion privée et les activités de compensation et de garde. Comptant plus de 2 100 conseillers financiers, le groupe de services de gestion privée est la septième société de conseil en gestion de patrimoine traditionnel en importance aux États-Unis. Dans le cadre de nos activités de compensation et de garde, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. City National offre une gamme complète de solutions financières aux particuliers, aux entrepreneurs et aux professionnels aisés, ainsi qu'à leurs entreprises et à leur famille, et une expérience bancaire et financière de premier ordre grâce à un modèle de service de classe supérieure, à des conseils proactifs et à des solutions financières. City National propose une vaste gamme de produits et de services liés entre autres aux prêts, aux dépôts, à la gestion de trésorerie, au financement d'équipement, à la gestion de patrimoine. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté et très compétitif. Nous entrons en concurrence avec d'autres courtiers, banques commerciales et institutions financières qui servent des particuliers et des entrepreneurs fortunés et ultrafortunés, ainsi que leurs entreprises.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 204 millions de dollars, ou 3 %, sur un an. En dollars américains, ils se sont raffermis de 482 millions de dollars, ou 11 %, grâce surtout à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, ce qui rend compte de l'appréciation des marchés et des ventes nettes, ainsi qu'à une croissance moyenne des volumes de 17 % pour ce qui est des prêts et de 28 % dans le cas des dépôts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le rétrécissement des écarts.

Le rétrécissement des écarts en raison principalement des conséquences du repli des taux d'intérêt et des changements dans la composition de la moyenne des actifs productifs a comprimé la marge nette d'intérêt de 48 p.b. sur un an.

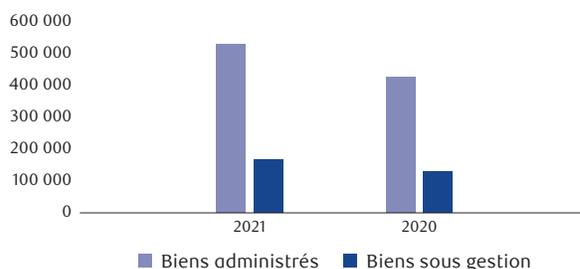
Faits saillants

Tableau 25

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021	2020
Total des revenus (1)	6 320 \$	6 116 \$
Autres informations		
(en millions de dollars américains)		
Total des revenus (1)	5 035	4 553
Marge nette d'intérêt	2,17 %	2,65 %
Moyenne des actifs productifs, montant net	86 300	68 900
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	60 200	51 600
Moyenne des dépôts	83 000	64 700
Biens administrés (2)	568 800	438 200
Biens sous gestion (2)	182 100	137 300
Moyenne des biens administrés	525 300	424 600
Moyenne des biens sous gestion	165 600	130 200

- (1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2021, les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions que causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes ont été reclassés du secteur Gestion de patrimoine au secteur Services de soutien généraux. Les montants correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars américains)



Gestion mondiale d'actifs

Le secteur Gestion mondiale d'actifs fournit des services et des solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, par l'entremise de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et de fonds privés, de comptes sur honoraires et de portefeuilles qui sont gérés séparément. Nous diffusons nos solutions de placement aux clients individuels soit directement, soit par l'intermédiaire de notre vaste réseau de succursales bancaires et de nos activités de services-conseils en gestion de patrimoine traditionnels autogérés, ou par l'entremise de conseillers indépendants et de banques privées. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, dont des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, de grandes sociétés ainsi que des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, selon le montant des biens sous gestion, ainsi que l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Sur ce marché, nous livrons concurrence à des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises de gestion d'actifs. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs offrent des solutions et des services de gestion de placements essentiellement aux investisseurs institutionnels. Nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, des sociétés intégrées à des banques nationales et internationales, et des compagnies d'assurance.

Dans les autres pays, de par l'envergure internationale de BlueBay et de RBC Gestion mondiale d'actifs^{MD}, nous proposons des services de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, notamment RBC Gestion de patrimoine^{MD}, nous desservons également des investisseurs fortunés et ultrafortunés. Nos concurrents sont les gestionnaires d'actifs détenus par des banques internationales, ainsi que les gestionnaires d'actifs exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous sommes présents.

Rendement financier

Les revenus se sont accrus de 418 millions de dollars, ou 18 %, en regard d'il y a un an, et ce, principalement en raison de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, ce qui rend compte de l'appréciation des marchés et des ventes nettes.

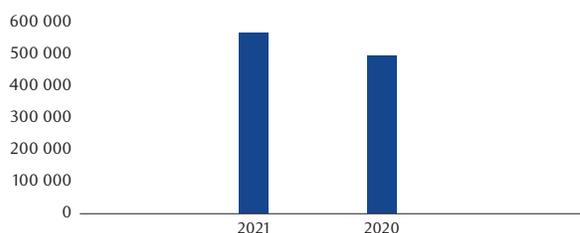
Faits saillants

Tableau 26

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Total des revenus	2 726 \$	2 308 \$
Autres informations		
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada (1)	21 830	7 710
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement du marché monétaire au Canada (1)	(2 757)	1 323
Biens sous gestion (2)	597 300	518 500
Moyenne des biens sous gestion	568 200	496 000

- (1) Information fournie à l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Comprend toutes les ventes de fonds communs de placement par prospectus effectuées par le secteur GMA au Canada.
- (2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Le secteur Gestion de patrimoine – International regroupe les établissements du Royaume-Uni, des îles Anglo-Normandes et de l'Asie. Ce secteur fournit, sous une forme personnalisée et intégrée, des services fiduciaires, des services bancaires et des solutions de crédit et de placement aux clients fortunés et ultrafortunés ainsi qu'aux grandes entreprises des principaux centres financiers. Nos concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères et des sociétés de gestion de patrimoine locales.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 45 millions de dollars, ou 12 %, sur un an, à cause principalement d'un repli du revenu net d'intérêt, ce qui reflète le rétrécissement des écarts.

Faits saillants	Tableau 27	
(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Total des revenus	342 \$	387 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	4 600	4 400
Moyenne des dépôts	12 500	13 000
Biens administrés (1)	86 800	93 400
Biens sous gestion (1)	8 900	9 200
Moyenne des biens administrés	90 500	95 500
Moyenne des biens sous gestion	9 300	9 000

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Assurances

RBC Assurances® offre un vaste éventail de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, maladie, habitation, automobile et voyage, de patrimoine, de rentes et de réassurance, ainsi que des solutions d'assurance entreprise à une clientèle composée de particuliers, d'entreprises et de groupes.

5,6 milliards de dollars
Total des revenus

Plus de 4,8 millions
de clients

2 573
employés

Primes et dépôts



RBC Assurances® est, sur le plan du total des revenus, le plus important assureur détenu par une banque au Canada et se divise en deux segments, soit Assurances – Canada et Assurances – International.

Au Canada, nous offrons des produits d'assurance vie, maladie, voyage, habitation et automobile, des produits d'épargne, des rentes ainsi que des services et conseils par l'intermédiaire de canaux très variés : centres d'expertise, boutiques RBC Assurances®, conseillers mobiles, plateformes numériques et mobiles, réseaux sociaux, courtiers indépendants et partenaires du domaine du voyage.

À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance et de rétrocession à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, invalidité et longévité.

Contexte d'exploitation 2021

- › Dans l'exercice 2021, la pandémie de COVID-19 a encore accentué l'intérêt pour les assurances, augmentant les besoins d'information et de conseil, changeant les préférences et les comportements des clients et remettant en cause les modèles opérationnels conventionnels. Nous avons encore axé nos efforts sur l'enrichissement de notre culture du client avant tout, investissant dans de nouvelles façons de traiter avec notre clientèle, améliorant l'accès à nos produits et services et leur commodité au moyen de la numérisation et offrant encore plus de valeur à nos clients, et ce, en sus de nos produits et tarifs.
- › Au Canada, les organismes de réglementation ont continué de mettre l'accent sur le traitement équitable des clients, l'adéquation des fonds propres, la solvabilité des assureurs et la confidentialité des données. C'est pourquoi nous avons peaufiné nos cadres de gestion, lesquels étaient déjà fort efficaces, nos contrôles et notre culture de gestion des risques afin de protéger nos clients et de répondre aux exigences de ces organismes fédéraux et provinciaux.
- › Au Royaume-Uni, le transfert du risque de longévité a suscité un réel engouement, les sociétés ayant continué de gérer activement ce risque. De ce fait, le marché de la réassurance du risque de longévité est demeuré hautement concurrentiel dans l'exercice 2021. Nous avons encore réalisé une forte croissance sur ce marché, tout en respectant nos limites à l'égard de ce risque.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021	PRIORITÉS POUR 2022
Approfondir nos relations avec les clients.	<p>Nous avons lancé un nouveau produit d'assurance vie entière, soit Assurance Croissance RBC^{MC}, qui procure à nos clients les avantages d'une croissance à imposition différée.</p> <p>Nous avons doté notre portefeuille de Fonds de placement garanti RBC[®] d'une nouvelle option qui permet à notre clientèle d'avoir plus facilement et en tout temps accès à leurs fonds, et ce, sans frais supplémentaires.</p> <p>Nous avons lancé à l'intention de nos clients de l'assurance collective un compte crédit bien-être qui leur procure une couverture souple de nombreux types de dépenses liées au bien-être, dont la gestion du stress, la croissance personnelle et les soins de la famille.</p> <p>Nous avons accru nos échanges avec nos clients de l'assurance habitation et automobile par voie de campagnes numériques afin de nous assurer qu'ils recevaient de l'aide pendant la pandémie de COVID-19.</p>	Demeurer un fournisseur, innovateur et axé sur le client, d'une gamme complète de produits d'assurance destinés à une clientèle massive mal desservie, aisée ou fortunée.
Simplification. Agilité. Innovation.	<p>Pour certains de nos produits d'assurance vie, nous avons instauré un processus de demande électronique simplifié afin d'accélérer les demandes et avons réduit le temps de souscription, ce qui fait qu'il est encore plus facile de traiter avec nous.</p> <p>Nous avons ajouté à l'intention de nos clients de l'assurance collective des services de soins primaires en ligne, c'est-à-dire Maple, plateforme qui leur permet de consulter un médecin en ligne au moment qui leur convient.</p> <p>Nous avons continué d'innover en investissant dans la recherche et le développement afin de mieux comprendre et combler les besoins changeants et les attentes des Canadiens sous-assurés.</p>	Simplifier et innover en accélérant encore nos investissements dans les initiatives numériques, en améliorant la qualité et en réduisant les coûts.
Accroître l'efficacité et l'efficience de notre réseau de distribution.	<p>Nous avons doté nos agents et conseillers des outils et de la technologie leur permettant de fournir de précieux conseils dans un cadre virtuel.</p> <p>Nous avons réduit les temps d'attente de nos clients en simplifiant et en automatisant les processus de souscription de notre assurance vie temporaire Simplifiée RBC.</p> <p>Nous avons encore rehaussé l'expérience client en instaurant une technologie de signature numérique pour nos produits d'assurance vie, ce qui permet à nos clients d'utiliser leurs propres appareils pour signer des demandes d'assurance à distance.</p>	Continuer d'accroître l'efficience et l'efficacité de notre réseau de distribution en améliorant nos propres canaux de distribution ainsi que les canaux indépendants et en nous concentrant sur la prestation de solutions technologiques et opérationnelles.
Élargir les activités de réassurance du risque de longévité au Canada et au Royaume-Uni.	Nous avons réussi à élargir fortement nos activités de réassurance du risque de longévité, et ce, en partie grâce à nos relations au sein du marché de la réassurance au Royaume-Uni, ainsi qu'à nos activités en ce domaine et à notre expertise en matière de souscription.	Cibler les segments de marché afin d'accroître notre éventail de produits de réassurance du risque de longévité dans le respect de nos limites de risque.

Perspectives

On peut d'ores et déjà prévoir que l'incidence soutenue de la pandémie de COVID-19 fera en sorte que le domaine de l'assurance connaîtra d'autres changements dans l'exercice à venir. Les moteurs de changement englobent l'évolution des attentes des clients, l'amplification des bouleversements numériques et l'innovation sur le plan de la distribution. Les pressions exercées par les administrations publiques et les organismes de réglementation devraient également se poursuivre dans l'exercice 2022. Les consommateurs accordant de plus en plus d'attention à la santé en général et au bien-être, nous continuerons de les aider en leur offrant des services et en forgeant des partenariats avec des pairs. Ce secteur et la conjoncture économique évoluant rapidement, nous tâcherons de maintenir notre place de choix en investissant dans la technologie, dans la mise au point de produits et services novateurs, dans des canaux de distribution efficaces et dans une culture de gestion des risques solidement ancrée. Nous continuerons également de redéfinir la façon dont nous conseillons les clients et de chercher à leur offrir la tranquillité d'esprit. Également, la pandémie de COVID-19 a généré une plus grande sensibilisation à l'importance de la sécurité financière et a incité les consommateurs à examiner plus attentivement leur couverture d'assurance. Nous pensons que cet intérêt accru continuera de générer des occasions de croissance. Nous croyons que réaliser notre stratégie commerciale nous permettra de continuer à prospérer dans ce contexte caractérisé par les changements.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2021	2020
Revenus autres que d'intérêt		
Primes acquises, montant net	4 840 \$	4 267 \$
Revenus de placement, profits (pertes) sur les actifs liés aux obligations au titre des polices d'assurance (1)	577	938
Honoraires	183	156
Total des revenus	5 600	5 361
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(1)	–
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	3 547	3 384
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	344	299
Frais autres que d'intérêt	596	592
Bénéfice avant impôt	1 114	1 086
Bénéfice net	889 \$	831 \$
Revenus par secteur d'activité		
Assurances – Canada	2 917 \$	2 974 \$
Assurances – International	2 683	2 387
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	37,4 %	36,1 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	21 600 \$	20 300 \$
Autres informations		
Primes et dépôts (2)	5 721 \$	4 950 \$
Assurances – Canada	3 162	2 493
Assurances – International	2 559	2 457
Sinistres et obligations liés aux indemnités d'assurance	12 816	12 215
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance (1)	(13)	277
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	2 573	2 772

(1) Comprend les profits et pertes latents sur les placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance attribuables aux fluctuations des actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

(2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur des assurances.

Rendement financier 2021 par rapport à 2020

Le bénéfice net a progressé de 58 millions de dollars, ou 7 %, sur un an, du fait surtout de changements favorables des hypothèses actuarielles annuelles et de la réduction des coûts des sinistres. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse de la sinistralité favorable liée aux placements, ce qui englobe l'effet des profits réalisés sur les placements l'exercice précédent, ainsi que par la moins forte incidence des renégociations de contrats de réassurance.

Le total des revenus a augmenté de 239 millions de dollars, ou 4 %, en raison surtout de l'accroissement des ventes de rentes collectives et de l'expansion des activités, facteurs qui sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, tel qu'il est indiqué ci-dessous. Ces facteurs ont été atténués par la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et par l'incidence des profits réalisés sur les placements l'exercice précédent.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus de 208 millions de dollars, ou 6 %, ce qui reflète principalement l'accroissement des ventes de rentes collectives et l'expansion des activités, ce qui est compensé en grande partie dans les revenus. La baisse de la sinistralité favorable liée aux placements et l'incidence moins forte des renégociations de contrats de réassurance ont également accentué la hausse précitée. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, par des changements favorables des hypothèses actuarielles annuelles au cours de l'exercice considéré, et ce, surtout de celles en lien avec la mortalité et la conjoncture économique, ainsi que par la réduction des coûts des sinistres, soit principalement ceux de nos produits d'assurance voyage et invalidité.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 4 millions de dollars, ou 1 %, puisque la hausse des coûts juridiques a été annulée en grande partie par les résultats positifs des projets continus visant des gains d'efficacité.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurance vie, maladie, voyage, habitation et automobile (selon un accord de partenariat avec Aviva Canada), ainsi que des produits d'épargne et de versement de rentes à des particuliers, des groupes, des clients fortunés et des clients d'affaires dans tout le Canada. Notre portefeuille d'assurance vie et maladie se compose de produits d'assurance vie entière avec participation, d'assurance vie universelle, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et de régimes collectifs d'avantages sociaux offrant l'assurance invalidité à long terme, ainsi que de régimes d'assurances maladie et dentaire. Les solutions d'épargne comprennent un groupe de fonds distincts ainsi que des versements de rentes sur une base individuelle. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Notre groupe dédié aux rentes collectives aide les promoteurs des régimes à prestations déterminées à mieux gérer et contrôler le risque. RBC Assurances dispose d'un éventail de stratégies et d'initiatives dont l'objectif est de créer une dynamique et de bien nous positionner en vue de la croissance, et ce, dans une gamme de produits pour laquelle les entreprises cherchent de plus en plus à transférer aux compagnies d'assurance les risques associés à leurs obligations au titre des prestations de retraite, que ce soit au moyen de contrats de rentes collectives ou de produits de swap de longévité.

Au Canada, nombre de nos concurrents se spécialisent soit dans les produits d'assurance vie et maladie, soit ceux d'assurance incendies, accidents et risques divers (IARD). À titre de fournisseur d'assurance multirisque, nous offrons aux particuliers et aux entreprises un large éventail de solutions et produits, dont de l'assurance invalidité, vie, habitation, automobile et voyage, ainsi que des solutions d'épargne, d'assurance maladie et dentaire collective ainsi que de retraite. Grâce à cet éventail, nous détenons une position dominante sur les marchés de l'assurance invalidité et de l'accumulation d'épargne.

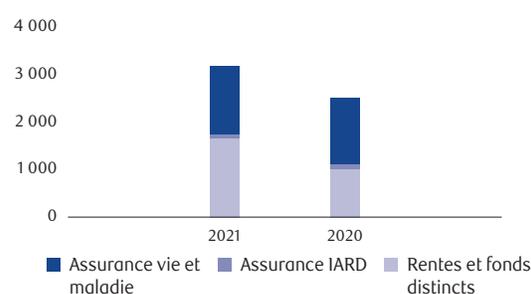
Rendement financier

Le total des revenus a baissé de 57 millions de dollars, ou 2 %, sur un an, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance ainsi que de l'incidence des profits réalisés sur les placements l'exercice précédent. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des ventes de rentes collectives et la croissance des activités, soit surtout en ce qui concerne les fonds distincts et l'assurance vie, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les primes et dépôts se sont accrus de 669 millions de dollars, ou 27 %, grâce surtout aux rentes collectives, aux fonds distincts et aux produits d'assurance vie individuelle.

Faits saillants	Tableau 29	
(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Total des revenus	2 917 \$	2 974 \$
Autres informations		
Primes et dépôts		
Assurance vie et maladie	1 434	1 397
Assurance IARD	77	98
Rentes et dépôts des fonds distincts	1 651	998
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	(119)	351

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurances – International

Le secteur Assurances – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance vie, invalidité et longévité.

Le marché mondial de la réassurance est très compétitif et une large part du marché aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe est détenue par un petit nombre de réassureurs.

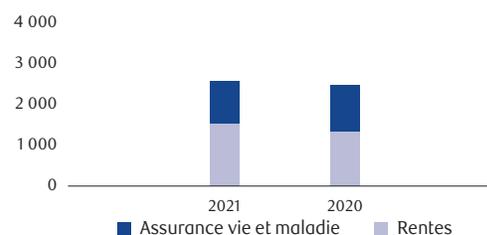
Rendement financier

Le total des revenus a monté de 296 millions de dollars, ou 12 %, sur un an, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et de l'expansion des activités de réassurance du risque de longévité.

Les primes et dépôts se sont accrus de 102 millions de dollars, ou 4 %, puisque la croissance des activités de réassurance de ce risque a été annulée en partie par le recul des volumes des produits d'assurance vie et de rétrocession d'assurance vie d'Assurances – International.

Faits saillants	Tableau 30	
(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Total des revenus	2 683 \$	2 387 \$
Autres informations		
Primes et dépôts		
Assurance vie et maladie	1 050	1 144
Rentes	1 509	1 313
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	106	(74)

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie offre des services d'administration d'actifs, de garde, de paiement et de trésorerie aux investisseurs du secteur financier et autres investisseurs partout dans le monde. Partenaire de confiance, nous comptons des bureaux dans 16 pays de l'Amérique du Nord, de l'Europe, du Royaume-Uni et de l'Asie-Pacifique et nous cherchons avant tout à protéger les actifs de nos clients et à simplifier leurs opérations afin de favoriser leur croissance.

4,6 billions de dollars
de biens administrés

14,0 %
de rendement des capitaux propres

64,4 milliards de dollars
Moyenne des dépôts des clients

Revenus par secteur géographique



- 39 % Amérique du Nord
- 33 % Europe (sauf Royaume-Uni)
- 17 % Royaume-Uni
- 11 % Asie-Pacifique

Notre éventail de produits et de services comprend les services de garde et d'administration de fonds et de placements, les services aux actionnaires, les services de capitaux privés, d'évaluation du rendement, de surveillance de la conformité et de distribution, les services bancaires transactionnels et les services de trésorerie et de marché (notamment la gestion de la trésorerie et des liquidités ainsi que les services de change et de financement international de valeurs mobilières). Nous proposons des produits et services numériques que nous perfectionnons sans cesse en fonction de l'évolution des besoins de nos clients.

Nous rivalisons avec les plus grandes entreprises mondiales qui offrent des services de garde dans certains pays de l'Amérique du Nord, de l'Europe, du Royaume-Uni et de l'Asie-Pacifique.

Contexte d'exploitation 2021

- Les résultats de nos activités d'administration d'actifs ont été affaiblis par les enjeux qui ont touché l'ensemble du secteur, à savoir une faiblesse persistante des taux d'intérêt et des pressions incessantes sur les prix.
- Nos activités de financement et de gestion des liquidités ont également été touchées par les perturbations des revenus causées par un contexte marqué par la faiblesse des taux d'intérêt, de même qu'un rétrécissement des écarts.
- Nous avons poursuivi nos initiatives visant l'amélioration de notre structure de coûts et le perfectionnement de nos outils technologiques.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021	PRIORITÉS EN 2022
Être le fournisseur de services liés aux actifs n° 1 au Canada.	Nos biens administrés au Canada ont progressé de 12 % sur un an.	Continuer d'accroître le bénéfice et la part de marché au Canada, auprès des gestionnaires d'actifs, des conseillers en placement, des régimes de retraite, des compagnies d'assurance et des clients de transactions bancaires.
Livrer concurrence dans les marchés et secteurs à croissance rapide des services d'administration d'actifs.	Nous avons augmenté nos ventes de produits de financement de fonds grâce à la notoriété de notre marque et à une collaboration transectorielle.	Miser sur les marchés à croissance rapide et les produits à l'égard desquels nous jouissons d'atouts concurrentiels. Mener à terme les initiatives de repositionnement déjà en cours en délaissant les activités secondaires.
Offrir une expérience conviviale aux clients et employer la technologie pour favoriser leur réussite.	Nous avons amélioré notre gamme de solutions numériques, perfectionnant nos applications interactives afin que les clients puissent employer plus aisément le libre-service numérique et que le risque opérationnel en soit réduit.	Continuer d'offrir une expérience numérique conviviale aux clients. Continuer d'investir dans la technologie afin d'aider nos clients à prospérer.

Perspectives

Pour l'exercice 2022, nous nous attendons à ce que le secteur des services d'administration d'actifs mondial demeure confronté à de grands défis. Même si nous prévoyons profiter quelque peu du relèvement des taux d'intérêt dans l'exercice 2022, les baisses continues des commissions, la concurrence exercée par des fournisseurs mondiaux de services de garde dans des marchés clés et l'incidence du ralentissement des activités des clients devraient freiner la croissance des revenus. Des pressions inflationnistes persistantes risquent également d'influer sur nos résultats de l'exercice 2022. L'amélioration de notre efficacité opérationnelle et la réalisation des initiatives de repositionnement déjà en cours demeureront des priorités. Nous rechercherons activement des occasions d'affaires dans des marchés et secteurs spécifiques à croissance rapide où nous jouissons d'atouts concurrentiels et tirerons parti de nos investissements dans la technologie pour favoriser la réussite de nos clients.

Nous veillerons avant tout à assurer une gestion prudente des risques et du financement dans un contexte d'évolution des taux d'intérêt et des liquidités. Les niveaux de liquidité des marchés devraient être toujours élevés puisque, selon les attentes, la politique monétaire restera accommodante.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Tableau 31

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2021	2020
Revenu net d'intérêt	460 \$	329 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 704	1 982
Total des revenus	2 164	2 311
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	(8)	6
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	–	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(8)	6
Frais autres que d'intérêt	1 589	1 589
Bénéfice avant impôt	583	716
Bénéfice net	440 \$	536 \$
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14,0 %	15,9 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	235 400 \$	204 300 \$
Moyenne des dépôts	219 800	187 900
Moyenne des dépôts des clients	64 400	63 000
Moyenne des dépôts liés au financement de gros	155 400	124 900
Autres informations		
Biens administrés (1)	4 640 900 \$	4 483 500 \$
Moyenne des biens administrés	4 634 900	4 386 300
Nombre d'employés (équivalent temps plein) (2)	3 718	3 851

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2021 par rapport à 2020
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	(22)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	–
Frais autres que d'intérêt	(15)
Bénéfice net	(9)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	7 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	–
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	2 %

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(2) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2021, certains employés ont été reclassés du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie au secteur Services de soutien généraux. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Rendement financier

2021 par rapport à 2020

Le bénéfice net a diminué de 96 millions de dollars, ou 18 %, sur un an, ce qui est essentiellement imputable à la diminution des revenus générés par les dépôts des clients et de ceux tirés des activités de financement et de gestion des liquidités.

Le total des revenus a reculé de 147 millions de dollars, ou 6 %, du fait surtout du recul des revenus générés par les dépôts des clients, recul principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt. Le repli des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités a également accentué ce fléchissement, ce qui rend surtout compte de l'incidence favorable nette de la volatilité des marchés et des variations des taux d'intérêt l'exercice précédent, ainsi que de l'incidence du recul des taux d'intérêt et des profits à la cession de titres. Ces facteurs ont été atténués par la plus forte incidence qu'avait eue le niveau élevé des liquidités de l'entreprise à l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêt n'ont que peu changé sur un an, car la hausse des coûts liés à la technologie et des coûts nets engagés aux fins des initiatives existantes visant à rehausser l'efficacité a été annulée en grande partie par l'incidence du change.

RBC Marchés des Capitaux^{MD} est une banque d'investissement mondiale de premier rang qui met son expertise dans les services-conseils, l'origination, la vente, la négociation, le crédit et le financement au service des sociétés, des investisseurs institutionnels, des gestionnaires d'actifs, des sociétés d'investissement privé et des gouvernements partout dans le monde. Nos professionnels veillent à ce que les clients reçoivent des conseils, produits et services qui répondent à leurs besoins d'affaires depuis 58 bureaux situés dans 14 pays. Nous sommes présents en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions.

Plus de 15 500
clients

11^e position
au classement Global league¹

6 414
employés

Revenus par secteur géographique



- 55 % États-Unis
- 25 % Canada
- 15 % Royaume-Uni et Europe
- 5 % Australie, Asie et autres régions

Nous exerçons nos activités dans deux grandes divisions, à savoir le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et le secteur Marchés mondiaux.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment l'origination et la distribution de titres de créance et de titres de participation, des services-conseils ainsi que la vente et la négociation. Au Canada, nous sommes un chef de file du marché et comptons sur une présence stratégique dans toutes les sphères liées aux marchés financiers. Aux États-Unis, où nos concurrents comprennent de grandes banques d'investissement internationales, nous assurons toute la gamme des services de banque d'investissement et nous offrons des services dans les domaines suivants : crédit, prêts garantis, financement municipal, titres à revenu fixe, devises, marchandises et titres de participation.

Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités stratégiques et ciblées au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans des segments clés. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change, le financement garanti et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement.

Contexte d'exploitation 2021

- › Dans l'exercice 2021, le contexte d'exploitation a été caractérisé par un rebond des activités de banque d'investissement en raison du nombre élevé d'opérations, en phase avec une hausse de 37 %¹ des honoraires des services de banque d'investissement à l'échelle mondiale. Les honoraires générés par les marchés des capitaux propres et les activités de fusion et acquisition ainsi que de syndication de prêts ont atteint des niveaux records dans l'exercice écoulé, bénéficiant ainsi du redémarrage de l'économie, ce qui a donné lieu à de nombreuses opérations alors que dans l'exercice précédent, celles-ci avaient été au ralenti à cause de perspectives économiques incertaines et du repli de l'activité économique.
- › Le niveau des activités de négociation a été élevé dans le premier trimestre de l'exercice considéré puisque les marchés ont continué de profiter de l'élan généré par la volatilité qui avait caractérisé la seconde moitié de 2020. Cependant, vers la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2021, les résultats de négociation ont commencé à être touchés par la normalisation des marchés, mais ils sont demeurés supérieurs à ce qu'ils étaient avant la pandémie. Cela a été particulièrement le cas des résultats des activités de négociation de titres à revenu fixe, lesquels ont été affaiblis par le ralentissement des activités des clients. Le financement lié aux mises en pension de titres a également diminué à cause du rétrécissement des écarts, le marché étant devenu plus liquide et la demande des clients pour du financement garanti s'étant affaiblie.
- › L'amélioration de la conjoncture de crédit qu'a permise une reprise économique après l'éclosion de la pandémie de COVID-19 a donné lieu à des changements favorables de nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit, ce qui s'est traduit par des contrepassations de dotations liées aux actifs productifs et par la baisse des dotations liées aux prêts douteux.

¹ Source : Dealogic, selon les honoraires des banques d'investissement mondiales, exercice 2021, au 21 novembre 2021.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021	PRIORITÉS EN 2022
Tisser des liens étroits avec la clientèle en lui proposant de nombreux produits.	<p>Nous avons continué de consolider nos relations avec nos clients, ce qui a permis au secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement de décrocher des mandats fort prestigieux et au secteur Marchés mondiaux de réaliser ce qui a constitué plusieurs premières.</p> <p>Nous avons agi comme teneur de livres principal dans le cadre d'un placement d'actions subséquent, par Alexandria Real Estate, de 1,3 milliard de dollars américains, ce qui a représenté la plus importante émission d'actions par un FPI depuis 2013.</p>	<p>Conserver notre position dominante au Canada et celle de chef de file canadien aux États-Unis, lequel représente notre plus vaste marché et recèle les meilleures occasions de croissance.</p> <p>Demeurer un leader dans des secteurs ciblés au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale.</p> <p>Élargir notre clientèle en ce qui concerne les secteurs et les produits sous-exploités.</p>
Nous démarquer par nos conseils et nos solutions ainsi que par l'innovation.	<p>Nous avons renforcé l'engagement des clients grâce à des recommandations et services uniques.</p> <p>Nous avons réorganisé notre secteur Marchés mondiaux, avons perfectionné notre plateforme de recherche et regroupé nos capacités électroniques et numériques aux fins de l'ensemble de nos activités de vente et de négociation.</p> <p>Nous avons fait fonction d'agent de structuration principal et de teneur de livres associé dans le cadre de l'émission, par Telus, de 750 millions de dollars canadiens d'obligations liées au développement durable, une première sur le marché canadien.</p>	<p>Intensifier nos activités de services-conseils et d'origination, accroître celles de financement durable dans tous les secteurs et continuer de conseiller nos clients sur le développement durable ainsi que sur les enjeux environnementaux et sociaux et la gouvernance (ESG).</p> <p>Augmenter la valeur, pour nos clients, des services de vente et de négociation ainsi que des informations que nous leur transmettons grâce à une stratégie électronique et numérique parfaitement adaptée.</p>
Accentuer la collaboration d'une plateforme à l'autre.	<p>Nous avons harmonisé davantage nos capacités de prestation de services et la façon dont nos clients mènent leurs activités.</p> <p>Nous avons instauré une structure organisationnelle mondiale afin de rehausser la collaboration et de rejoindre une plus grande clientèle.</p> <p>Nous avons conseillé Blackstone dans le cadre de son acquisition d'une société du Royaume-Uni, Signature Aviation, transaction d'une valeur de 5,6 milliards de dollars américains.</p>	Continuer d'encourager la collaboration entre les plateformes et les régions, et ce, pour toutes les activités et catégories d'actifs.
Investir dans nos employés, les motiver et les soutenir.	<p>Nous avons motivé nos employés de tous les échelons et assuré leur perfectionnement et nous avons embauché plusieurs cadres supérieurs dans l'ensemble de nos secteurs tout en prônant la mobilité interne.</p> <p>Nous avons peaufiné notre stratégie en matière de diversité et d'inclusion et avons encore accru la représentation de compétences de tout horizon au sein de notre personnel.</p>	Recentrer de nouveau nos efforts sur les programmes de perfectionnement du personnel et accélérer la réalisation de notre stratégie en matière de diversité et d'inclusion.
Simplifier, prioriser et tirer parti de la portée de nos activités.	Nous avons mis l'accent sur la productivité et les mesures touchant l'efficacité, utilisant des indicateurs de rendement clés pour évaluer nos progrès.	Continuer d'optimiser l'utilisation du bilan et de réaffecter les ressources de manière stratégique.
Transformer notre marque pour qu'elle fasse de nous un partenaire innovant et digne de confiance.	<p>Nous avons réussi à conserver la plus grande part de marché au Canada¹, nous nous sommes classés au premier rang des banques d'investissement canadiennes aux États-Unis¹ et nous avons continué d'être perçus comme un conseiller ou un expert en financement de confiance au Royaume-Uni, en Europe, en Asie et en Australie.</p> <p>Greenwich Associates² nous a désignés comme un chef de file du marché canadien pour ce qui est de la négociation et la recherche concernant les actions, et nous avons remporté le prix de la technologie modèle orientée vendeur Celent 2021³ pour Aiden^{MD4}.</p> <p>Nous avons conseillé le gouvernement de New South Wales en Australie dans le cadre de sa vente de WestConnex Motorway à Sydney Transport Partners, transaction d'une valeur de 11,1 milliards de dollars australiens.</p>	Faire en sorte que notre clientèle nous considère comme un partenaire innovant, digne de confiance et doté des meilleures compétences qui soient.

¹ Source : Dealogic, selon les honoraires des banques d'investissement mondiales, exercice 2021.

² Source : Prix Greenwich Associates, exercice 2021.

³ Source : Celent Model, exercice 2021.

⁴ Aiden^{MD} est une plateforme de négociation électronique fondée sur l'intelligence artificielle qui utilise la puissance du traitement de l'apprentissage par renforcement profond pour améliorer les activités de négociation des clients et offrir de l'information limpide.

Perspectives

Pour ce qui est de l'exercice 2022, nous pensons que la vigueur des marchés pourrait soutenir les activités de fusion et acquisition. Nous continuerons de rechercher des occasions d'augmenter notre part du marché des services de banque d'investissement, misant sur certains secteurs cibles et les investissements dans les ressources humaines. Même si nous pensons que la normalisation des marchés influera encore sur nos activités de négociation, nos efforts viseront toujours l'obtention d'excellents résultats pour notre secteur Marchés mondiaux grâce à l'optimisation continue des ressources, à l'intensification des activités de ventes croisées, au déploiement continu de notre savoir-faire électronique et numérique et au maintien d'excellentes pratiques de gestion des risques. En ce qui concerne les services de banque d'investissement, nous continuerons d'appliquer une approche de croissance modérée et conforme à notre stratégie axée sur le bilan de sorte à consolider nos liens avec nos clients de crédit et ainsi stimuler la croissance des activités autres que d'octroi de prêt. Cette stratégie continuera d'être arrimée à d'excellentes méthodes de gestion du risque de crédit et à l'optimisation de l'actif pondéré en fonction des risques et elle aidera nos clients à réaliser leurs propres stratégies.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Marchés des Capitaux

Tableau 32

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	2021	2020
Revenu net d'intérêt (1)	4 553 \$	5 135 \$
Revenus autres que d'intérêt (1)	5 634	4 749
Total des revenus (1)	10 187	9 884
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	(476)	750
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	(33)	489
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(509)	1 239
Frais autres que d'intérêt	5 427	5 362
Bénéfice avant impôt	5 269	3 283
Bénéfice net	4 187 \$	2 776 \$
Revenus par secteur d'activité		
Grande entreprise et services de banque d'investissement	4 823 \$	4 031 \$
Marchés mondiaux	5 542	6 251
Autres	(178)	(398)
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,3 %	11,7 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	710 200 \$	755 400 \$
Moyenne des titres détenus à des fins de transaction	122 900	108 300
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	100 000	108 700
Moyenne des dépôts	73 500	76 800
Autres informations		
Nombre d'employés (équivalent temps plein) (2)	6 414	6 258
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	(0,04)%	0,44 %

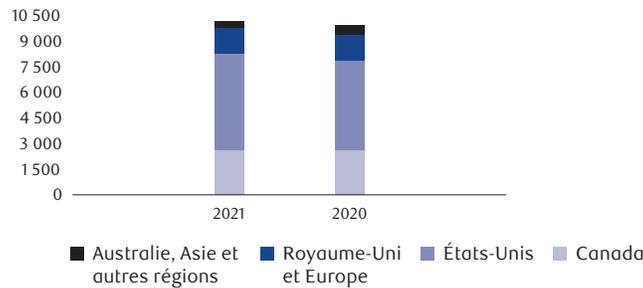
Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

	2021 par rapport à 2020
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	(423)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	25
Frais autres que d'intérêt	(219)
Bénéfice net	(187)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	7 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	–
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	2 %

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2021 a été de 518 millions de dollars (513 millions en 2020). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Revenus par région (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier 2021 par rapport à 2020

Le bénéfice net a bondi de 1 411 millions de dollars, ou 51 %, sur un an, ce qui reflète essentiellement la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit et la progression des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement. Ces facteurs ont été annulés en partie par la hausse des impôts attribuable à une augmentation de la proportion du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés et par le repli des revenus du secteur Marchés mondiaux.

Le total des revenus s'est renforcé de 303 millions de dollars, ou 3 %, grâce principalement à l'intensification des activités de fusion et acquisition et de syndication de prêts, ainsi qu'à la montée des revenus tirés de la négociation de titres de participation, ce qui s'est produit dans la plupart des régions. Le repli des coûts de financement résiduels, l'amélioration des revenus associés à certains portefeuilles autres que de négociation, l'intensification des activités d'origination de titres de participation dans la plupart des régions et les profits à la cession de certains titres de placement ont également favorisé le renforcement précité. Ces facteurs ont été annulés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions en raison de la contraction des écarts de nos produits de mise en pension de titres et de financement garanti, par le ralentissement des activités des clients et par l'incidence du change.

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est allégée de 1 748 millions de dollars, étant donné que celle constatée il y a un an tenait compte d'un montant élevé de dotations liées aux actifs productifs à cause essentiellement des conséquences de la pandémie de COVID-19, alors que, pour l'exercice à l'étude, nous avons procédé à des contrepassations par suite principalement de l'amélioration de nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit. Le fait que des dotations liées aux prêts douteux avaient été constituées l'exercice précédent, alors que dans celui à l'étude des recouvrements l'ont été, et ce, surtout dans le secteur du pétrole et du gaz, a également contribué à la baisse, entraînant une diminution de 48 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts douteux. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit sous la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont grimpé de 65 millions de dollars, ou 1 %, puisque la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs a été largement compensée par l'incidence du change.

Analyse des secteurs d'activité

Grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement assure les activités de prêts aux grandes entreprises, de financement municipal, de syndication de prêts, d'origination de titres de créance et de titres de participation ainsi que de services-conseils liés aux activités de fusion et acquisition. En ce qui concerne les activités d'origination de titres de créance et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, en fonction de l'apport de chaque secteur, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier

Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement se sont chiffrés à 4 823 millions de dollars, ayant augmenté de 792 millions, ou 20 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont monté de 802 millions de dollars, ou 46 %, du fait surtout de l'intensification des activités de fusion et acquisition et de syndication de prêts dans la plupart des régions. L'amélioration des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe aux États-Unis et en Europe, ce qui reflète l'incidence des réductions des souscriptions de prêts l'exercice précédent, l'intensification des activités d'origination de titres de participation dans la plupart des régions, ainsi que la progression des revenus associés à certains portefeuilles autres que de négociation ont également favorisé la hausse. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'incidence du change.

Les revenus tirés des prêts et autres activités sont demeurés relativement les mêmes.

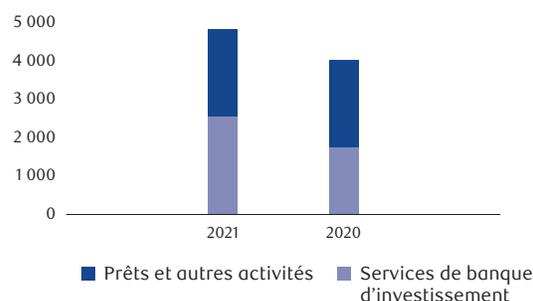
Faits saillants

Tableau 33

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Total des revenus (1)	4 823 \$	4 031 \$
Répartition des revenus (1)		
Services de banque d'investissement	2 559	1 757
Prêts et autres activités (2)	2 264	2 274
Autres informations		
Moyenne de l'actif	81 400	92 600
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	73 300	83 000

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 s'est élevée à 37 millions de dollars (56 millions au 31 octobre 2020). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et des activités de crédit mondial.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Marchés mondiaux

Le secteur Marchés mondiaux englobe les activités de vente et de négociation de titres à revenu fixe, de devises, de marchandises et de titres de participation, ainsi que de nos produits de mise en pension de titres et de financement garanti.

Rendement financier

Les revenus du secteur Marchés mondiaux se sont établis à 5 542 millions de dollars, en baisse de 709 millions, ou 11 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés des opérations sur titres à revenu fixe, devises et marchandises se sont comprimés de 365 millions de dollars, ou 11 %, ce qui a découlé principalement du repli des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions par suite du ralentissement des activités des clients, et de l'incidence du change. Ces facteurs ont été atténués par les profits réalisés à la cession de certains titres de placement.

Les revenus tirés des opérations sur titres de participation se sont accrus de 128 millions de dollars, ou 9 %, sous l'effet essentiellement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de ces titres dans toutes les régions, ce qui a été annulé en partie par l'incidence du change.

Les revenus tirés des transactions de mise en pension de titres et du financement garanti ont reculé de 472 millions de dollars, ou 29 %, en raison principalement du rétrécissement des écarts et du ralentissement des activités des clients du fait de la plus grande liquidité des marchés.

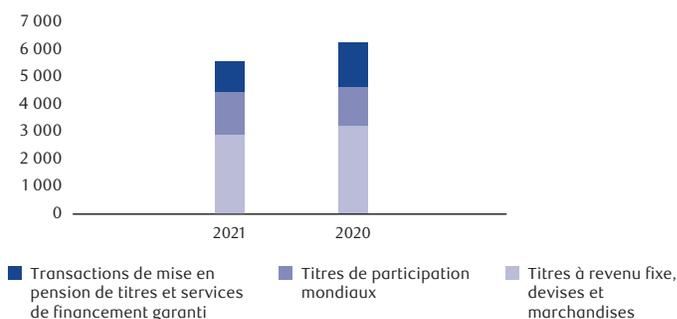
Faits saillants

Tableau 34

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Total des revenus (1)	5 542 \$	6 251 \$
Répartition des revenus (1)		
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	2 878	3 243
Titres de participation	1 531	1 403
Transactions de mise en pension de titres et services de financement garanti (2)	1 133	1 605
Autres informations		
Moyenne de l'actif	626 500	667 900

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 s'est élevée à 481 millions de dollars (457 millions au 31 octobre 2020). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Ce poste se compose de nos activités de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Autres

Le secteur Autres inclut notre portefeuille existant, qui comprend essentiellement nos titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis, des contrats sur dérivés au titre de polices d'assurance vie détenues par des banques et des contrats de taux structurés en Asie.

Rendement financier

Les revenus ont monté de 220 millions de dollars en regard d'il y a un an, ce qui est en grande partie imputable à la baisse des coûts de financement résiduels.

Services de soutien généraux

Ce secteur est composé du groupe Technologie et Exploitation, qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaire à la prestation efficace de produits et de services à nos clients, le groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, ainsi que de la fonction Trésorerie générale. Les résultats présentés pour le secteur Services de soutien généraux reflètent essentiellement certaines activités de suivi et de surveillance des activités de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Services de soutien généraux

Tableau 35

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	(321)\$	(57)\$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1), (2)	421	(179)
Total des revenus (1), (2)	100	(236)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(1)	1
Frais autres que d'intérêt (2)	405	146
Bénéfice (perte) avant impôt (1), (2)	(304)	(383)
Charge (économie) d'impôt (1), (2)	(365)	(436)
Bénéfice net (perte nette) (2)	61 \$	53 \$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2021, les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions que causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes ont été reclassés du secteur Gestion de patrimoine au secteur Services de soutien généraux. Les montants correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative des périodes n'est pas utile. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque exercice.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes et provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction des revenus a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 s'est établi à 518 millions de dollars, comparativement à 513 millions à l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, les revenus ont tenu compte de profits de 394 millions de dollars (profits de 90 millions au 31 octobre 2020) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), et les frais autres que d'intérêt ont inclus une charge de rémunération fondée sur des actions de 382 millions (89 millions au 31 octobre 2020), laquelle a découlé des variations de la juste valeur des passifs liés aux régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, autres que l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont influé sur les résultats présentés pour chaque exercice.

2021

Le bénéfice net s'est dégagé à 61 millions de dollars en raison essentiellement des activités de gestion actif-passif et des éléments non affectés résiduels, facteurs atténués par le montant net des ajustements fiscaux défavorables.

2020

Le bénéfice net a été de 53 millions de dollars, ce qui rend principalement compte des activités de gestion actif-passif, facteur neutralisé en partie par le montant net des ajustements fiscaux défavorables et les coûts non affectés résiduels.

Information financière trimestrielle

Rendement du quatrième trimestre

Quatrième trimestre de 2021 par rapport au quatrième trimestre de 2020

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est établi à 3 892 millions de dollars, en hausse de 646 millions, ou 20 %, sur un an. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,68 \$, s'étant raffermi de 0,45 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a monté de 90 p.b., pour atteindre 16,9 %. Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) s'est établi à 13,7 %, en hausse de 120 p.b. sur un an. Nos résultats reflètent la progression du bénéfice de tous nos secteurs d'exploitation.

Le total des revenus s'est accru de 1 284 millions de dollars, ou 12 %, ce qui rend surtout compte de la hausse des ventes de rentes collectives, facteur compensé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, tel qu'il est indiqué ci-dessous, ainsi que de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, croissance reflétant l'appréciation des marchés et les ventes nettes. L'intensification des activités de fusion et acquisition dans toutes les régions ainsi que la montée des revenus associés à certains portefeuilles autres que de négociation

du secteur Marchés des Capitaux ont également contribué à la hausse précitée. En ce qui concerne les secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la croissance des volumes a plus qu'annulé l'incidence du rétrécissement des écarts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du change et par le repli des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions puisque les résultats constatés un an plus tôt avaient été soutenus par l'intensification des activités des clients, phénomène engendré par la grande volatilité des marchés.

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a diminué de 654 millions de dollars et le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de 12) p.b., en baisse de 35 p.b. sur un an, en raison de la diminution des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 571 millions de dollars en raison surtout de l'augmentation des ventes de rentes collectives, ce qui est compensé en grande partie dans les revenus. La baisse de la sinistralité favorable liée aux placements et l'intensification des activités, soit essentiellement celles de réassurance du risque de longévité, ont également accentué l'augmentation précitée. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par des changements favorables des hypothèses actuarielles annuelles dans l'exercice à l'étude, et ce, surtout de celles en lien avec la mortalité et la conjoncture économique.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 525 millions de dollars, ou 9 %, à cause principalement de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et de l'augmentation des coûts liés au personnel. Une réserve légale dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) a également accentué l'accroissement des frais autres que d'intérêt. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change.

La charge d'impôt s'est accrue de 196 millions de dollars, ou 22 %, ce qui rend surtout compte de l'augmentation du bénéfice avant impôt dans le trimestre à l'étude. Le taux d'imposition effectif est passé à 22,0 %, ayant augmenté de 30 p.b. sur un an, ce qui témoigne principalement de l'incidence de changements dans la composition du bénéfice.

Quatrième trimestre de 2021 par rapport au troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net du quatrième trimestre, soit 3 892 millions de dollars, a reculé de 404 millions, ou 9 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui a découlé essentiellement de la diminution des contrepassations des dotations à la provision pour pertes de crédit, du rétrécissement des écarts des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et d'une réserve légale dans ce dernier secteur. Ces facteurs ont été annulés en partie par le repli de la rémunération variable.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels (1)

Tableau 36

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2021				2020			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	4 605 \$	4 651 \$	4 527 \$	4 563 \$	4 373 \$	4 348 \$	4 400 \$	4 610 \$
Gestion de patrimoine (2)	3 444	3 373	3 260	3 219	3 061	3 008	2 955	3 106
Assurances	1 501	1 754	536	1 809	958	2 212	197	1 994
Services aux investisseurs et de trésorerie	548	517	534	565	521	484	709	597
Marchés des Capitaux (3)	2 298	2 463	2 718	2 708	2 275	2 748	2 313	2 548
Services de soutien généraux (2), (3)	(20)	(2)	43	79	(96)	120	(241)	(19)
Total des revenus	12 376	12 756	11 618	12 943	11 092	12 920	10 333	12 836
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(227)	(540)	(96)	110	427	675	2 830	419
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 032	1 304	149	1 406	461	1 785	(177)	1 614
Frais autres que d'intérêt	6 583	6 420	6 379	6 542	6 058	6 380	5 942	6 378
Bénéfice avant impôt	4 988	5 572	5 186	4 885	4 146	4 080	1 738	4 425
Impôt sur le résultat	1 096	1 276	1 171	1 038	900	879	257	916
Bénéfice net	3 892 \$	4 296 \$	4 015 \$	3 847 \$	3 246 \$	3 201 \$	1 481 \$	3 509 \$
Bénéfice par action – de base	2,68 \$	2,97 \$	2,76 \$	2,66 \$	2,23 \$	2,20 \$	1,00 \$	2,41 \$
– dilué	2,68	2,97	2,76	2,66	2,23	2,20	1,00	2,40
Taux d'imposition effectif	22,0 %	22,9 %	22,6 %	21,2 %	21,7 %	21,5 %	14,8 %	20,7 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	0,796 \$	0,812 \$	0,798 \$	0,779 \$	0,756 \$	0,737 \$	0,725 \$	0,760 \$

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

(2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2021, les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions que causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes ont été reclassés du secteur Gestion de patrimoine au secteur Services de soutien généraux. Les montants correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(3) Majoration au montant imposable équivalent. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation du présent rapport annuel 2021.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités des clients ralentissent habituellement, ce qui peut affaiblir les résultats des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux.

Analyse des tendances

Le bénéfice a, de façon générale, été à la hausse au cours de la période. Cependant, le bénéfice du deuxième trimestre de 2020 reflétait les premières retombées de la pandémie de COVID-19 dans tous nos secteurs d'exploitation, ce qui s'est traduit par une augmentation importante de la dotation à la provision pour pertes de crédit et des fluctuations des revenus en raison de la volatilité des marchés, y compris les taux d'intérêt et les écarts de taux, ainsi que de l'activité des clients. Les conditions de marché se sont améliorées par la suite et même si les répercussions de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences en aval perdurent, le bénéfice s'est renforcé depuis le deuxième trimestre de 2020. L'incidence du change influe également sur le bénéfice trimestriel.

Une forte croissance des volumes pendant la période a accru les revenus du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Dans la période, la marge nette d'intérêt a subi le contrecoup du rétrécissement des marges attribuable à des taux d'intérêt moins élevés, ce qui reflète principalement les réductions cumulatives de taux pratiquées par la Banque du Canada au deuxième trimestre de 2020, lesquelles ont totalisé 150 p.b.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont été favorisés par la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et par la croissance des volumes durant la période. La faiblesse des taux d'intérêt, laquelle reflète principalement les baisses de taux pratiquées par la Réserve fédérale des États-Unis, baisses qui ont totalisé 150 p.b. au deuxième trimestre de 2020, a eu une incidence négative sur les revenus enregistrés dans la période.

Les revenus du secteur Assurances ont fluctué tout au long de la période, et ce, en raison surtout de l'incidence des variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et du calendrier des ventes de rentes collectives, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les revenus des premiers trimestres de 2020 et de 2021 ainsi que du quatrième trimestre de 2021 reflètent également la hausse des ventes de rentes collectives.

Les revenus du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont, tout au long de la période, été touchés par les fluctuations des taux d'intérêt, la volatilité des marchés et les activités des clients, ce qui a entraîné des fluctuations plus prononcées au deuxième et troisième trimestres de 2020, après que la pandémie de COVID-19 se soit déclarée.

Les revenus du secteur Marchés des Capitaux dépendent fortement des conditions de marché qui influent sur les activités des clients, et les résultats du premier trimestre sont généralement meilleurs que ceux des autres. Les marchés ont été fort volatils après l'éclatement de la pandémie de COVID-19, ce qui a mené à l'intensification des activités des clients et à des fluctuations des revenus tirés des activités de négociation, notamment à une hausse de ces revenus au troisième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021. La volatilité accrue des marchés au deuxième trimestre de 2020 a également engendré des réductions des souscriptions de prêts, lesquelles ont été inversées en partie dans la deuxième moitié de 2020. Les activités de fusion et acquisition, de syndication de prêts et d'origination de titres de participation ont, en général, généré de très bons résultats en 2021.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs est composée de dotations constituées à l'égard des actifs productifs et des actifs dépréciés. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs a varié au cours de la période puisqu'elle est touchée par les conditions macroéconomiques, les fluctuations des expositions et la qualité du crédit. L'incidence de la pandémie de COVID-19 s'est soldée par un accroissement considérable des dotations en 2020, plus particulièrement au deuxième trimestre. Tout au long de 2021, nos perspectives macroéconomiques et celles concernant la qualité du crédit n'ont cessé de s'améliorer, ce qui a mené à la contrepassation de dotations liées aux actifs productifs. Les dotations à la provision pour pertes de crédit liées aux actifs dépréciés ont affiché des tendances à la baisse durant la période. La reprise qui s'est amorcée depuis l'essoufflement marqué de l'activité économique au deuxième trimestre civil de 2020 ainsi que l'incidence des programmes de soutien de l'État en lien avec la COVID-19 et des programmes de report de paiements en vigueur dans l'année civile 2020 ont contribué à la baisse des dotations, et ce, principalement dans nos portefeuilles de détail du secteur Services bancaires canadiens à compter de la seconde moitié de 2020. Dans la majeure partie de cet exercice, les dotations liées aux prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux ont augmenté, et ce, surtout dans le secteur du pétrole et du gaz. Tout au long de 2021, les dotations liées aux prêts douteux de ce secteur ont diminué, en raison principalement de recouvrements dans le secteur du pétrole et du gaz.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont fluctué au cours de la période puisqu'ils tiennent compte de l'incidence de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et les répercussions des ventes de rentes collectives, facteurs qui, tous deux, sont en grande partie compensés dans les revenus. L'évolution des conditions de marché influe sur la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont également varié du fait de l'incidence de la sinistralité liée aux placements et des coûts des sinistres au cours de la période. Les ajustements actuariels, qui surviennent habituellement au quatrième trimestre de l'exercice, ont également des répercussions sur les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Dans l'ensemble, les frais autres que d'intérêt ont affiché des tendances à la hausse durant la période. La rémunération variable a fluctué au cours de celle-ci, en phase avec les mouvements des revenus et des bénéfices, y compris l'incidence des résultats inférieurs du deuxième trimestre de 2020. Les variations de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles sont largement compensées dans les revenus, ont également causé des fluctuations durant la période et sont touchées par la conjoncture de marché. Même si nous continuons de porter une attention soutenue à nos activités de gestion de l'efficacité, les charges de la période reflètent nos investissements continus dans nos ressources humaines et la technologie, notamment le numérique. Depuis le deuxième trimestre de 2020, les frais autres que d'intérêt reflètent également les coûts supplémentaires associés à la pandémie de COVID-19, et ce, même si ceux-ci ont diminué en 2021.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, et ce, en raison surtout de niveaux d'ajustements fiscaux variables et des changements dans la composition du bénéfice. Au deuxième trimestre de 2020, ce taux avait diminué, ce qui s'explique principalement par le fait que, par rapport à la baisse des bénéfices, une plus grande partie du bénéfice exonéré d'impôts et du bénéfice a été déglacée dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés pour ce trimestre.

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2021	2020
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	113 846 \$	118 888 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	79 638	39 013
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (1)	284 724	275 814
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	307 903	313 015
Prêts		
Prêts de détail	503 598	457 976
Prêts de gros	218 066	208 655
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(4 089)	(5 639)
Autres – Dérivés	95 541	113 488
– Autres (2)	107 096	103 338
Total de l'actif	1 706 323 \$	1 624 548 \$
Passif		
Dépôts	1 100 831 \$	1 011 885 \$
Autres – Dérivés	91 439	109 927
– Autres (2)	405 698	406 102
Déventures subordonnées	9 593	9 867
Total du passif	1 607 561	1 537 781
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	98 667	86 664
Participations ne donnant pas le contrôle	95	103
Total des capitaux propres	98 762	86 767
Total du passif et des capitaux propres	1 706 323 \$	1 624 548 \$

(1) Comprend les titres de placement et les titres de négociation.

(2) Les postes Autres – Autres dans les actifs et passifs comprennent respectivement l'actif net des fonds distincts ou le passif net des fonds distincts.

2021 par rapport à 2020

Le total de l'actif a augmenté de 82 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Le change a réduit le total de l'actif de 68 milliards de dollars.

La trésorerie et les montants à recevoir de banques ont reculé de 5 milliards de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la baisse des dépôts auprès de banques centrales, ce qui reflète nos activités de gestion de la trésorerie à court terme. L'incidence du change a également accentué ce recul.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont bondi de 41 milliards de dollars, sous l'effet principalement de l'augmentation des dépôts auprès de banques centrales, ce qui rend compte de nos activités de gestion de la trésorerie et des liquidités à court terme.

Les titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, se sont renforcés de 9 milliards de dollars, ou 3 %, en raison surtout de la hausse des titres de participation détenus à des fins de transaction, ce qui reflète une conjoncture de marché favorable, et de l'augmentation des titres de créance de sociétés, facteurs atténués par l'incidence du change et la baisse des titres émis par l'État.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés se sont comprimés de 5 milliards de dollars, ou 2 %, en raison principalement de l'incidence du change et de nos activités de gestion des liquidités, ce qui a été contrebalancé en partie par l'augmentation de la demande des clients.

Les prêts (déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts) se sont accrus de 57 milliards de dollars, ou 9 %, en raison surtout de la croissance des volumes des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts de gros. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du change.

Les actifs dérivés ont reculé de 18 milliards de dollars, ou 16 %, du fait principalement de l'incidence du change et de la baisse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de la juste valeur des contrats de change.

Les autres actifs ont augmenté de 4 milliards de dollars, ou 4 %, ce qui reflète surtout la hausse des créances sur les activités de négociation de marchandises et des actifs associés aux avantages du personnel. Ces facteurs ont été contrebalancés en grande partie par l'incidence du change.

Le total du passif s'est alourdi de 70 milliards de dollars, ou 5 %. Le change a réduit le total du passif de 68 milliards de dollars.

Les dépôts se sont accrus de 89 milliards de dollars, ou 9 %, du fait essentiellement de la hausse des dépôts des entreprises et de ceux de détail qui a résulté du niveau plus élevé de liquidités que nos clients ont maintenu dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ainsi que de l'intensification des activités des clients. L'accroissement des émissions de billets à court terme a également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change.

Les passifs dérivés ont diminué de 18 milliards de dollars, ou 17 %, en raison principalement de l'incidence du change et de la baisse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt. Ces facteurs ont été atténués par la hausse de la juste valeur des contrats de change.

Les autres passifs n'ont pas varié puisque l'augmentation des engagements liés aux titres vendus à découvert a été entièrement annulée par l'incidence du change.

Le total des capitaux propres a augmenté de 12 milliards de dollars, ou 14 %, ce qui est attribuable au bénéfice, déduction faite des dividendes.

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit, de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités structurées pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser les leurs. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation, n'ont généralement aucun effectif et peuvent être prises en compte ou non dans nos bilans consolidés.

Nous nous livrons également, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui pourraient être admissibles à la décomptabilisation. Nous appliquons les règles de décomptabilisation pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou du contrôle inhérents aux actifs financiers à un tiers. Si la transaction satisfait à des critères précis, elle pourrait faire l'objet d'une décomptabilisation complète ou partielle dans nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité ainsi qu'à des fins de capitaux. Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH). La majorité de nos activités de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés puisque nous ne remplissons pas les critères de décomptabilisation. En 2021 et 2020, nous n'avons décomptabilisé aucun prêt hypothécaire titrisé aux termes du Programme des titres hypothécaires LNH. Pour plus de détails, se reporter aux notes 6 et 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Nous titrisons aussi périodiquement des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant, sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette, à des entités structurées dont une est parrainée par nous. Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous n'avons titrisé aucun prêt hypothécaire commercial (469 millions de dollars au 31 octobre 2020). Les liens qui subsistent avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard de certains prêts hypothécaires commerciaux sous-jacents vendus. Au 31 octobre 2021, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés que nous continuons de gérer par suite de ces activités de titrisation s'élevait à 2 milliards de dollars (2 milliards au 31 octobre 2020).

Participations dans des entités structurées non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers de nos clients, et nous créons des produits de placement et d'autres types de financement structuré.

Nous pouvons recourir à des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et retitrisation nécessite, notamment, l'examen du rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notations chaque trimestre, et confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle notation au moins une fois l'an. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Nous fournissons ci-après une description de nos activités liées à certaines entités structurées non consolidées importantes. Pour une analyse complète de nos participations dans des entités structurées consolidées et non consolidées, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nos clients ont essentiellement recours à nos conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts en tirant parti de garanties de grande qualité. Ces conduits nous rapportent des revenus et un rendement ajusté en fonction du risque appréciables.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions, des services d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement partiel de crédit. Les revenus tirés de tous ces services se sont élevés à 304 millions de dollars pour l'exercice (277 millions au 31 octobre 2020).

Le total de nos engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit pour ces conduits est présenté ci-après. Le montant total de ces engagements est supérieur au montant total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement correspondant.

	2021			2020		
	Capital nominal des engagements (1)	Capital nominal attribuable	Risque de perte maximal (2)	Capital nominal des engagements (1)	Capital nominal attribuable	Risque de perte maximal (2)
Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)						
Facilités de garantie de liquidités	40 876 \$	38 330 \$	38 330 \$	42 803 \$	40 137 \$	40 137 \$
Facilités de rehaussement de crédit (3)	2 546	2 546	2 546	2 666	2 666	2 666
Total	43 422 \$	40 876 \$	40 876 \$	45 469 \$	42 803 \$	42 803 \$

(1) Selon le plafond de financement engagé.

(2) Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus les actifs dérivés, d'une juste valeur de 17 millions de dollars (60 millions au 31 octobre 2020), qui sont une composante du risque de perte maximal découlant de nos participations dans les conduits multicédants. Pour plus de détails, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

(3) Comprend des lettres de crédit de soutien financier de 9 millions de dollars (2 millions au 31 octobre 2020).

Au 31 octobre 2021, le capital nominal des facilités de garantie de liquidités que nous avons accordées avait diminué de 1 927 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement l'incidence du change. Le capital nominal des facilités de rehaussement partiel de crédit que nous avons consenties a diminué de 120 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'incidence du change.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients

Tableau 39

	2021			2020		
	\$ US	\$ CA	Total \$ CA	\$ US	\$ CA	Total \$ CA
Aux 31 octobre (en millions de dollars)						
Actifs titrisés en cours						
Prêts et crédit-bail pour automobiles et camions	11 546 \$	3 752 \$	18 048 \$	10 163 \$	3 738 \$	17 277 \$
Prêts à la consommation	2 466	–	3 054	2 869	–	3 823
Prêts sur cartes de crédit	3 876	510	5 309	4 070	510	5 932
Créances sur financement des stocks des concessionnaires	906	770	1 892	889	858	2 042
Créances sur matériel	2 227	–	2 757	2 349	–	3 129
Créances sur financement de flottes	366	213	667	715	245	1 197
Primes d'assurance	170	428	638	216	428	716
Prêts hypothécaires résidentiels	–	873	873	–	864	864
Prêts aux étudiants	1 587	–	1 965	1 956	–	2 606
Créances clients	2 337	–	2 893	2 445	–	3 258
Financement au secteur des transports	2 163	102	2 780	1 394	102	1 959
Total	27 644 \$	6 648 \$	40 876 \$	27 066 \$	6 745 \$	42 803 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	34 228 \$	6 648 \$	40 876 \$	36 058 \$	6 745 \$	42 803 \$

Notre risque global a diminué de 5 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient surtout à l'incidence du change.

Parallèlement, le total de l'actif des conduits multicédants a fléchi de 1 890 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à il y a un an. La totalité des actifs des conduits multicédants étaient assortis d'une notation interne égale ou supérieure à A. Une notation interne est attribuée au moyen d'un système de notation à toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés, tel qu'il est indiqué dans la grille de notations internes de la rubrique Risque de crédit.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par les conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par deux des conduits multicédants au Canada sont évaluées par Dominion Bond Rating Service (DBRS) et Moody's, alors que celles d'un autre conduit multicédants au Canada le sont également par S&P. Chacune de ces agences de notation examine également, mensuellement, le rendement des transactions et peut publier des rapports détaillés sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2021, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits s'élevait à 25 milliards de dollars, pour une hausse de 1 488 millions, ou 6 %, sur un an, ce qui tient essentiellement à une plus grande utilisation de la part des clients. La totalité de ce PCAA (la totalité au 31 octobre 2020) a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation concernées.

Entités de financement structuré

Nous fournissons des facilités de liquidités à certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales, dans lesquelles nous détenons des participations, mais que nous ne consolidons pas du fait que les certificats résiduels émis par ces fiducies sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2021, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 3 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2020).

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers et dont le but est l'acquisition de prêts et l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Une part du produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser intégralement le financement sur stocks de premier rang que nous accordons. Au 31 octobre 2021, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés en raison des facilités de financement sur stocks de premier rang en cours se chiffrait à 951 millions de dollars (88 millions au 31 octobre 2020). L'augmentation de ce risque sur un an provient d'une plus grande utilisation de la part des clients et de l'ajout de nouvelles facilités de financement.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées et mises sur pied par des tiers aux fins de l'acquisition de prêts. Ces facilités ont généralement une durée plus longue que les facilités de financement sur stocks liées aux titres garantis par des prêts et bénéficient d'un rehaussement de crédit visant à couvrir un multiple des pertes subies. Au 31 octobre 2021, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à l'encours des facilités de financement de premier rang se chiffrait à 4 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2020). L'augmentation de ce risque sur un an provient de nouvelles facilités de financement, facteur qui a été atténué par le remboursement et l'abolition de facilités de financement existantes.

Fonds de placement

Nous investissons dans des fonds de couverture surtout pour offrir aux clients l'exposition qu'ils souhaitent avoir à des fonds de référence. Lorsque nous investissons dans les fonds de référence, l'exposition aux fonds est simultanément transférée aux clients au moyen de transactions sur dérivés. Notre risque de perte maximal dans les fonds de référence se limite à nos placements dans ceux-ci. Au 31 octobre 2021, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés se chiffrait à 3 milliards de dollars (2 milliards au 31 octobre 2020). Par rapport à il y a un an, l'augmentation de ce risque provient de l'accroissement des titres détenus dans des fonds de placement de tiers.

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et investissent dans des portefeuilles d'obligations exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2021, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fonds se chiffrait à 606 millions de dollars (278 millions au 31 octobre 2020). L'augmentation de ce risque sur un an provient de nouvelles facilités de financement.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des participations dans certaines entités de titrisation non consolidées mises en place par des tiers, qui constituent des entités structurées. À l'instar d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Au 31 octobre 2021, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces entités se chiffrait à 12 milliards de dollars (10 milliards au 31 octobre 2020). L'augmentation de ce risque par rapport à il y a un an reflète l'intensification des activités des clients en ce qui concerne les véhicules de titrisation de tiers, facteur qui a été contrebalancé en partie par l'incidence du change. Le revenu d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt gagnés sur ces placements se sont élevés à 89 millions de dollars (112 millions au 31 octobre 2020).

Garanties, engagement envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons à nos clients des garanties et des engagements qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'établissait à 414 milliards de dollars au 31 octobre 2021, comparativement à 387 milliards un an plus tôt. L'augmentation sur un an vient principalement d'une hausse des engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres et des autres engagements d'octroi de crédit, ce qui a été atténué par des baisses des facilités de garantie de liquidités et des garanties des membres parrainés. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement ainsi qu'à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Gestion du risque

Nous avons à gérer les risques inhérents au secteur des services financiers, notre objectif à cet égard étant de générer une valeur maximale pour nos actionnaires, nos clients, nos employés et les collectivités auprès desquelles nous œuvrons. La gestion des risques constitue une compétence fondamentale de la banque et elle repose sur une culture de connaissance des risques et sur une méthode de gestion des risques. Notre perception des risques est évolutive et reflète le rythme des changements qui surviennent dans le secteur des services financiers.

Risques connus et risques émergents

L'un des aspects importants de notre méthode de gestion des risques consiste à nous assurer que les risques connus et émergents sont, au fil de leur évolution, détectés, gérés et pris en compte dans nos processus d'appréciation, d'évaluation, de surveillance et d'escalade hiérarchique des risques et qu'ils sont visés par nos politiques et cadres de gestion des risques. Ces pratiques ont pour objet de garantir que la direction anticipe, dans le cadre du développement des affaires, les risques susceptibles de se poser et s'inscrivent dans les responsabilités de surveillance continue des risques. La haute direction et le Conseil discutent régulièrement des risques connus et des risques émergents.

Nous avons élaboré des lignes directrices à usage interne complémentaires afin de favoriser, à l'échelle de l'entreprise, l'identification et l'appréciation de tous les risques importants, notamment ceux qui ne sont pas encore manifestes. Les risques connus et les risques émergents englobent ceux qui pourraient avoir un impact important sur nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie, ainsi que les risques qui pourraient avoir de lourdes conséquences au fil de leur évolution. Outre ceux décrits dans la section Incidence du facteur de risque que représente la pandémie sous la rubrique Incidence de la pandémie de COVID-19, les risques suivants constituent nos risques connus et nos risques émergents.

Contexte commercial et conjoncture économique

Nos résultats financiers peuvent être touchés, et ce, à différents degrés, par le contexte commercial et la conjoncture économique prévalant dans les secteurs géographiques où nous exerçons des activités. Ce contexte et cette conjoncture peuvent inclure les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, leur degré de confiance ainsi que leur comportement en matière d'emprunt et de remboursement, les taux de chômage, le rythme inégal de la reprise économique d'un pays à l'autre et partout dans le monde, et ce, surtout en raison de la pandémie de COVID-19 qui perdure et de l'éventail des mesures de confinement, l'ampleur des investissements des entreprises et leur niveau général de confiance, l'incidence à long terme de la pandémie sur les secteurs vulnérables, le niveau des dépenses publiques ainsi que les politiques budgétaires et monétaires, le degré d'activité et la volatilité des marchés financiers, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement et la pénurie de main-d'œuvre, lesquels fragilisent certains secteurs, ainsi que l'inflation, voire possiblement, la stagflation. De plus, les changements de taux d'intérêt et les mesures prises par les banques centrales pour gérer l'inflation ou l'économie en général auraient des conséquences pour nous. Nos résultats financiers sont, tel qu'il est indiqué à la rubrique qui traite du risque systémique, sensibles aux variations de ces taux.

Par exemple, un ralentissement de la croissance économique ou une mauvaise conjoncture peut avoir des répercussions négatives sur les taux de chômage, les revenus des ménages, les dépenses de consommation ainsi que les bénéfices et les investissements des entreprises et peut nuire à nos activités, incluant, sans toutefois s'y limiter, à la demande de prêts et autres produits, et ainsi réduire notre bénéfice et accroître nos pertes de crédit. L'abandon, par les gouvernements, des mesures de soutien instaurées en raison de la pandémie de COVID-19 et la façon dont ils tenteront de se remettre en selle après l'aide d'une ampleur inégalée qu'ils ont accordée constituent des risques supplémentaires. Ces risques peuvent inclure des changements à la politique fiscale visant à calmer les appréhensions quant à la capacité budgétaire et à équilibrer les budgets des exercices à venir.

Les changements démographiques ainsi que les répercussions que pourrait avoir le maintien de faibles taux d'intérêt pendant une longue période, notamment l'accroissement de l'inégalité des richesses et le report du départ à la retraite de certains travailleurs, constituent d'autres risques émergents.

Pour des détails sur la façon dont nous gérons nos risques associés à la pandémie de COVID-19, se reporter à la section Incidence du facteur de risque que représente la pandémie sous la rubrique Incidence de la pandémie de COVID-19 du présent rapport annuel 2021.

Risque lié aux technologies de l'information et cyber-risques

Le risque lié aux technologies de l'information et les cyber-risques demeurent des risques connus, et ce, non seulement pour le secteur des services financiers, mais aussi pour d'autres secteurs partout dans le monde. Nous demeurons exposés à des risques accrus sous forme de cyberattaques, d'atteintes à la protection des données, de cyberextorsions et d'autres situations comparables en raison : i) de l'importance, de l'ampleur et de la nature mondiale de nos activités; ii) de notre forte dépendance envers l'Internet dans la conduite de nos affaires quotidiennes; iii) de la complexité de notre infrastructure technologique; et iv) du fait que nous avons recours à des fournisseurs de services externes. De plus, l'utilisation, par nos clients, d'appareils personnels peut causer des incidents de cette nature puisque la banque a peu de contrôle, voire aucun, sur la sécurité de ces appareils. Des rançongiciels de plus en plus perfectionnés sont utilisés pour attaquer les grandes chaînes d'approvisionnement. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le risque lié aux technologies de l'information et les cyber-risques ont eux aussi augmenté puisque la hausse du nombre d'activités malveillantes pourrait accroître le nombre de cyberattaques, incluant l'envoi de courriels d'hameçonnage en lien avec la COVID-19 et des applications mobiles qui contiennent des maliciels et qui prétendent suivre les taux d'infection, et cibler les failles des plateformes d'accès à distance, les entreprises ayant toujours recours au travail à domicile. Ces facteurs pourraient entraîner une interruption des activités ou des services, des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, des litiges, une attention accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. De plus, l'adoption de technologies émergentes, telles que l'infonuagique, l'intelligence artificielle et la robotique, nécessite une attention et des investissements constants afin de bien gérer nos risques. Pour plus de détails sur notre mode de gestion de ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.

Risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques)

La façon dont les organisations, dont la nôtre, abordent les questions d'inégalité sociale et raciale et des droits de l'homme est de plus en plus scrutée. Le fait d'ignorer de telles questions pourrait poser un risque stratégique ainsi que des risques liés à la réputation et à la réglementation.

Les risques posés par les changements climatiques évoluent puisqu'ils mettent à l'avant-plan le passage, à l'échelle mondiale, à une économie zéro émission et englobent des risques climatiques matériels (comme ceux engendrés par des événements météorologiques extrêmes), ce qui pourrait avoir de multiples conséquences, notamment une exposition au risque stratégique, aux risques liés à la réputation, à la réglementation, à la non-conformité et au crédit ainsi qu'au risque opérationnel, et ce, tant pour nous que pour nos clients. Pour plus de détails sur notre mode de gestion de ces risques, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques.

Risques liés aux bouleversements numériques et à l'innovation



La pandémie de COVID-19 a changé la façon dont les consommateurs interagissent avec les fournisseurs de services financiers. La demande de services bancaires numériques s'est amplifiée et bien que cela représente pour nous une occasion de tirer parti de nos atouts technologiques, la nécessité de répondre aux besoins des clients, besoins qui évoluent rapidement, et de rivaliser avec des concurrents non conventionnels a accru notre risque stratégique et celui de réputation. Qui plus est, de nouveaux risques émergent sans cesse puisque les tendances démographiques, les attentes changeantes des clients, la mise au point de nouveaux outils d'analyse des données ainsi que l'apparition d'éléments perturbateurs créent des pressions concurrentielles dans plusieurs secteurs. De plus, des sociétés technologiques de renom, de nouveaux concurrents et les changements de nature réglementaire continuent de générer de nouveaux modèles d'affaires qui pourraient menacer les banques traditionnelles et leurs produits financiers. Enfin, bien que le recours à de nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, nous offre de nouveaux débouchés, il pourrait poser des risques stratégique et opérationnel ainsi que des risques liés à la réputation, au cadre réglementaire et à la non-conformité à la fois nouveaux et complexes, risques qu'il nous faudrait alors parvenir à bien gérer.

Risque lié au marché immobilier canadien et à l'endettement des ménages



Les risques liés au marché immobilier canadien et à l'endettement des ménages demeurent élevés, mais ont diminué depuis l'assouplissement des restrictions associées à la pandémie de COVID-19 et le rebond du marché de l'emploi. Cependant, le taux de chômage demeure supérieur à ce qu'il était avant la pandémie. Les préoccupations quant à l'abordabilité du logement dans certains marchés et les niveaux d'endettement hypothécaire des ménages canadiens, lesquels étaient déjà élevés avant la pandémie de COVID-19 et le sont toujours, pourraient encore s'accroître si de nouvelles vagues d'infections à ce virus devaient déferler, si la reprise économique tardait à se concrétiser ou si les conditions de crédit venaient à changer, ce qui pourrait notamment alourdir nos pertes de crédit.

Même si les activités de location immobilière ont repris dans certains marchés, l'évolution des préférences des consommateurs et des modes de travail, ainsi que les répercussions de l'apparition potentielle d'autres vagues d'infections de COVID-19 pourraient encore influencer sur les investissements immobiliers et la demande à venir dans ce secteur.

Risque lié à l'incertitude géopolitique



La persistance des tensions commerciales, les interruptions de la chaîne d'approvisionnement, les changements de politiques et les questions de nationalisme et de diplomatie que soulève la distribution des vaccins contre la COVID-19 continuent d'influer sur les perspectives de croissance de l'économie mondiale et sur l'humeur des marchés. L'économie canadienne est vulnérable aux tensions commerciales en raison des relations commerciales entre notre pays, les États-Unis et la Chine. Les tensions entre la Chine et les États-Unis et leurs alliés demeurent fortes, tensions liées à diverses questions, dont les échanges commerciaux, la technologie, les droits de l'homme, Hong Kong, Macao et Taïwan. Les tensions entre la Chine et ses voisins que créent des revendications territoriales accentuent les incertitudes économiques et mondiales. Qui plus est, les tensions avec la Russie demeurent fortes à cause d'allégations de cyberattaque, d'ingérence électorale, d'aventurisme et de mauvais traitement des militants anticorruption et prodémocratie. D'autres tensions géopolitiques pourraient également accroître les incertitudes concernant l'économie et les marchés.

De façon plus générale, l'avenir du commerce international post-pandémie demeure imprévisible, car les pays veulent réduire leur dépendance envers la chaîne d'approvisionnement mondiale. La hausse du protectionnisme et du nationalisme économique pourrait remodeler les alliances à l'échelle internationale puisqu'un approvisionnement stable en vaccins contre la COVID-19 et l'offre d'autres biens essentiels d'une grande importance économique ou nationale (tels les semi-conducteurs) demeurent l'une des grandes priorités des gouvernements. Nous continuerons de suivre ces questions et d'autres, et nous en évaluerons les conséquences pour notre organisation.

Risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties



Pour maintenir la confiance de nos clients, nous nous devons de protéger leurs informations personnelles et de les utiliser de façon responsable. De plus, la gestion et la gouvernance de nos données constituent toujours un risque connu étant donné la grande valeur qu'ont celles-ci, vu les précieuses informations qu'elles peuvent transmettre à nos clients et à nos collectivités. Le fait de ne pas gérer les risques liés aux données et à la confidentialité pourrait se traduire notamment par des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle et/ou de renseignements confidentiels, des litiges, une supervision accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. Des pratiques efficaces en matière de confidentialité et de gestion de l'information revêtent de plus en plus d'importance, comme en témoigne la mise au point continue de règlements complexes dans les territoires où nous menons des activités. Notre exposition potentielle à de tels risques s'accroît puisque nous continuons de faire appel à des fournisseurs de services externes et d'adopter de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles technologies (p. ex., l'infonuagique, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique). Les cybercriminels exploitent les failles d'un écosystème, et le maillon faible de la chaîne d'approvisionnement peut être un fournisseur ou un fournisseur de services indépendant dont les contrôles ne sont pas assez solides. Les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties se sont amplifiés, la pratique du télétravail demeurant monnaie courante. Nous surveillons les fournisseurs indépendants qui nous sont essentiels afin de déceler tout changement dans leur capacité à nous fournir des services, ce qui inclut les sous-traitants de nos fournisseurs indépendants. Pour plus de détails sur notre mode de gestion de ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.

Risques connus et risques émergents

Description

Risque lié aux changements de la réglementation



L'adoption constante de nouveaux règlements et la modification de ceux existants feront encore en sorte qu'il sera nécessaire de déployer, à l'échelle de l'organisation, encore plus d'efforts pour répondre aux exigences réglementaires supplémentaires qui nous sont imposées dans les nombreux territoires où nous menons nos activités. Les réformes financières et autres qui ont ou auront cours dans plusieurs territoires, telles que la réglementation sur le recyclage des produits de la criminalité, la réforme des taux d'intérêt de référence, la confidentialité, les changements climatiques et la protection des consommateurs, influent toujours sur nos activités et nos stratégies. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Risques liés à la culture et à la conduite



Notre raison d'être, nos valeurs et nos principes de gestion des risques sont d'importants aspects de notre culture. L'expression de notre culture passe par notre conduite, soit les comportements, les jugements, les décisions et les mesures de notre entreprise et des membres de son personnel. Les risques liés à la culture et à la conduite sont considérés comme des risques connus pour le secteur des services financiers en raison des répercussions que nos choix, nos comportements et notre gouvernance générale en matière de risque peuvent avoir pour nos parties prenantes. Nous tenons compte des questions concernant nos clients dans nos processus de prise de décisions et cherchons à nous assurer que ceux-ci sont traités de manière équitable, et nous continuons d'instaurer les changements à la réglementation qui servent cet objectif. Nous sommes attentifs aux besoins changeants de nos employés tout en nous attendant à ce qu'ils fassent preuve, en tout temps, d'intégrité.

Les organismes de réglementation canadiens, américains et internationaux s'intéressent de plus en plus aux questions touchant la conduite ainsi qu'aux risques, et l'accroissement de leurs attentes, dans l'ensemble, pourrait se traduire par des enquêtes, l'imposition de mesures de réparation et une hausse des coûts de conformité. Même si nous mettons en place des mesures pour continuer de renforcer nos pratiques en matière de conduite, ainsi que pour prévenir et détecter des situations qui pourraient éventuellement causer préjudice à nos clients ou à nos employés, ou porter atteinte à l'intégrité des marchés, nous ne parvenons pas toujours à le faire. Pour plus de détails, se reporter à la section traitant des risques liés à la culture et à la conduite.

Vue d'ensemble

En tant qu'institution financière mondiale qui est dotée d'un modèle d'affaires diversifié, nous gérons activement plusieurs risques dans le but de protéger et d'aider nos secteurs. Pour ce faire, nous appliquons les principes de gestion des risques suivants.

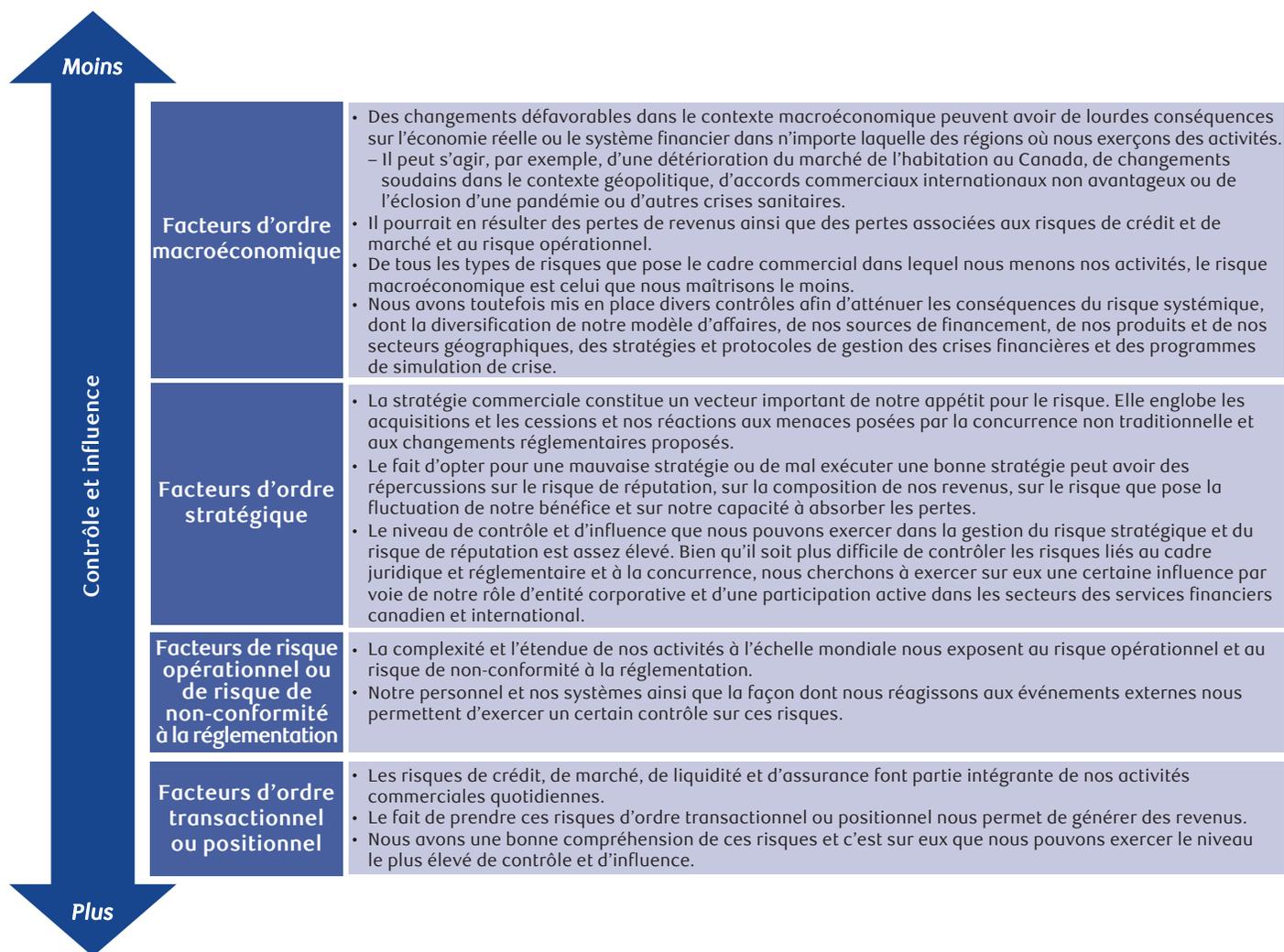
Principes de gestion des risques

- Parvenir à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable;
- Partager collectivement la responsabilité de la gestion des risques;
- Ne prendre que les risques que nous comprenons et faire en sorte que nos décisions à cet égard soient réfléchies et orientées vers l'avenir;
- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre code de conduite de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités;
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes;
- Faire preuve de jugement et de bon sens;
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La nature dynamique du secteur des services financiers ainsi que l'innovation technologique exigent de perfectionner sans cesse nos processus, outils et pratiques et d'assurer qu'ils reflètent l'évolution du contexte et les risques émergents. Pour ce faire, nous employons une méthode de gestion des risques qui a fait ses preuves et qui évolue. Toutes les activités de prise de risques et les expositions respectent les limites de l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil et les exigences connexes en matière de fonds propres et de liquidité. Nous nous efforçons de faire en sorte que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement et les risques assumés et les coûts engagés. Notre organigramme et nos processus de gouvernance visent à assurer que la fonction Gestion des risques du Groupe est indépendante des activités qu'elle soutient.

Facteurs de risque

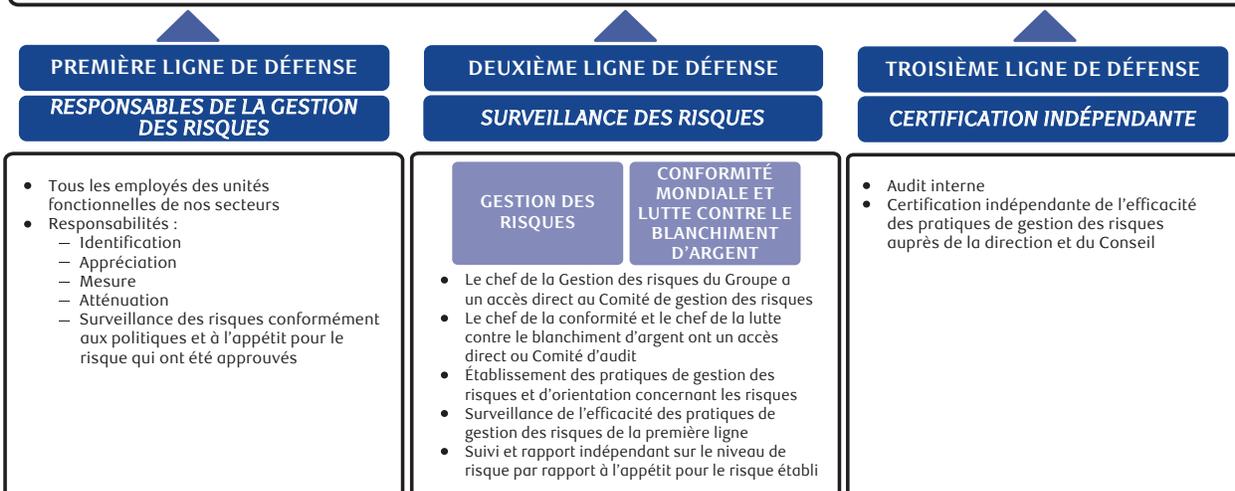
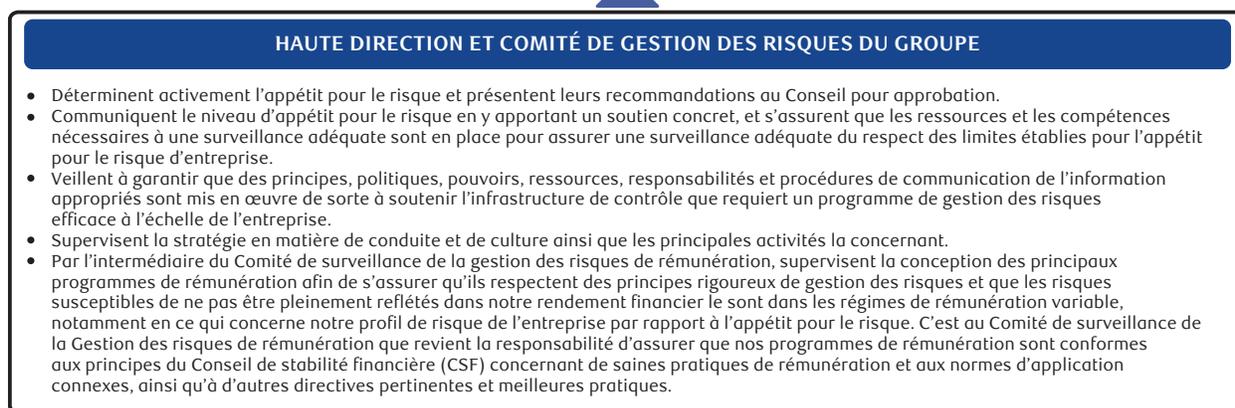
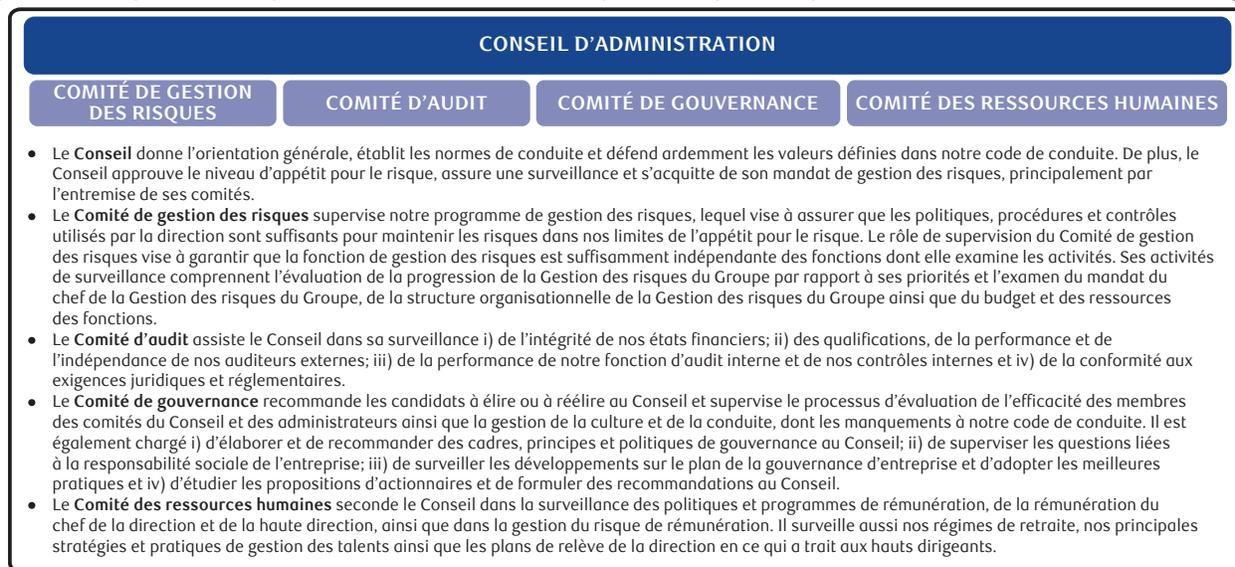
Nous définissons le risque comme représentant à court, moyen et long terme une vulnérabilité susceptible de nuire à nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie. Le risque peut entraîner des pertes ou un résultat indésirable sur le plan de la volatilité du bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, de l'adéquation des fonds propres ou de la liquidité. Nos principaux risques sont les risques de crédit, de marché, de liquidité, d'assurance, de non-conformité à la réglementation et de réputation, les risques opérationnel, stratégique, systémique ainsi que les risques liés à la concurrence et au cadre juridique et réglementaire. Nous avons réparti ces risques en quatre catégories selon le degré de contrôle et d'influence que nous pouvons exercer sur eux. La Gestion des risques du Groupe est chargée de gérer ces catégories, lesquelles sont examinées régulièrement afin d'assurer qu'elles tiennent compte de tous les principaux risques. Cette méthode de classement permet d'utiliser un langage commun et de faire preuve de rigueur dans la définition et l'évaluation des risques liés à nos activités actuelles ou à venir, à nos produits, à nos initiatives, à nos acquisitions et à nos alliances.



Sous la responsabilité du Conseil et de la haute direction, notre cadre de gestion du risque d'entreprise réunit l'ensemble des programmes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour gérer les risques, et notamment pour identifier, apprécier, évaluer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés.

Gouvernance des risques

Nous avons un cadre de gouvernance efficace et bien établi afin d'assurer que les risques qui influent sur nos activités sont identifiés, classés, appréciés et gérés comme il se doit et que les informations les concernant sont transmises au Conseil en temps opportun. Le cadre de gouvernance des risques a été élaboré et est tenu à jour conformément aux attentes du BSIF, aux principes de gouvernance d'entreprise du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), aux exigences et attentes d'autres organismes de réglementation dans les territoires et secteurs où nous menons des activités et aux meilleures pratiques du secteur. Le Conseil supervise la mise en œuvre de notre cadre de gestion des risques, tandis que les membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise sont responsables de la gestion des risques découlant de leurs activités quotidiennes. Comme il est illustré ci-après, nous utilisons les trois lignes de défense de notre modèle de gouvernance, ce qui vise à assurer une gestion appropriée et adéquate des risques dans l'ensemble de l'entreprise afin que nous puissions atteindre nos objectifs stratégiques.

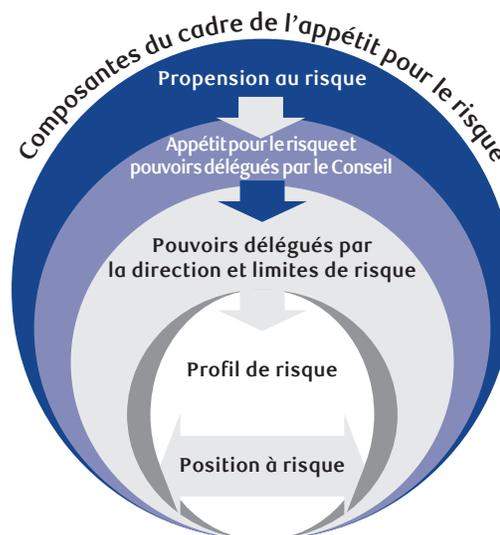


Appétit pour le risque

Une saine gestion du risque nous protège de pertes inacceptables ou de résultats indésirables pour ce qui est de la fluctuation des bénéfices, de l'adéquation ou de la liquidité des fonds propres, du risque de réputation ou d'autres risques, tout en soutenant et en favorisant l'application de notre stratégie d'entreprise générale. Une saine gestion des risques exige de définir clairement notre appétit pour le risque, ce qui correspond à la nature et au niveau des risques que nous sommes disposés à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre nos objectifs commerciaux. Il reflète les limites maximales de la prise de risques que nous avons fixées, ce qui correspond aux limites et contraintes réglementaires, et influe sur notre philosophie en matière de gestion des risques, notre code de conduite, nos pratiques commerciales et l'attribution des ressources. Notre appétit pour le risque établit des limites claires et guide le maintien de l'équilibre risque-rendement afin d'assurer la viabilité de notre organisation à long terme.

Notre appétit pour le risque est intégré à nos processus stratégiques et financiers et à ceux de planification des fonds propres ainsi qu'aux procédés continus de prise de décisions d'affaires, et il est examiné et approuvé une fois l'an par le Conseil.

Notre cadre d'appétit pour le risque d'entreprise souligne les aspects fondamentaux de notre approche à cet égard, sert à formuler les énoncés quantitatifs et qualitatifs s'y rapportant, les mesures les étayant et les contraintes qui y sont associées, lesquels peuvent être appliqués à l'échelle de l'organisation, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et des entités juridiques, et il décrit nos exigences et attentes concernant l'intégration de saines pratiques quant à l'appétit pour le risque dans l'ensemble de l'organisation.



Énoncés relatifs à l'appétit pour le risque

Énoncés quantitatifs

- Gérer la fluctuation des bénéfices et le risque de pertes futures dans des conditions normales et des conditions de crise.
- Éviter une concentration excessive des risques.
- Assurer l'adéquation des fonds propres et une saine gestion du risque de liquidité et de financement.
- Assurer une gestion rigoureuse du risque opérationnel et du risque de non-conformité à la réglementation.
- Maintenir des notations élevées et un profil de risque qui nous positionnent parmi les meilleurs de notre groupe de pairs.

Énoncés qualitatifs

- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre code de conduite de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités.
- N'assumer que les risques que nous comprenons. Prendre des décisions à cet égard qui sont réfléchies et orientées vers l'avenir et qui tiennent compte des enjeux environnementaux et sociaux.
- Parvenir à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable.
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes.
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La répartition de notre appétit pour le risque au sein de la banque est étayée par la délégation de pouvoirs et l'établissement de limites de risque. Les pouvoirs délégués ou les limites fixées représentent le risque maximal qui est autorisé pour un secteur d'activité, un portefeuille, un particulier ou un groupe et servent à régir les activités continues. La position à risque, qui représente la variation prévue du profil de risque par suite de changements d'objectifs, de stratégies et de facteurs externes, sert à mettre en lumière les principaux secteurs qui pourraient exiger une attention de la part de la direction afin d'assurer l'exécution des stratégies dans le respect de notre appétit pour le risque.

Évaluation du risque

La quantification du risque est une composante clé de nos procédés de gestion du risque d'entreprise et des fonds propres. Les processus d'appréciation et de planification du risque sont intégrés à l'échelle de l'organisation, et ce, surtout pour ce qui est des projections et analyses, ce qui englobe notamment les simulations de crise, la formulation d'un plan de reprise et de résolution des problèmes ainsi que l'établissement de provisions pour pertes de crédit. Le degré d'intégration de ces processus au sein des fonctions Finances et Gestion des risques aux fins de l'évaluation du rendement financier et de l'efficacité de la gestion des risques ne cesse d'augmenter.

Certains risques, dont ceux de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance, sont plus aisément quantifiables que d'autres, tels les risques opérationnel et stratégique, ceux liés à la réputation et au cadre juridique et le risque de non-conformité à la réglementation. Dans le cas des risques qu'il est plus difficile de quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'apprécier le niveau de risque général. Nous utilisons également des mesures et techniques qui font appel au jugement, telles que les simulations de crise et les analyses de scénarios et de

sensibilité pour apprécier et mesurer les risques. Nous perfectionnons sans cesse ces mesures et techniques afin de mieux gérer nos risques. Nos principales méthodes d'estimation des risques comprennent les suivantes :

- Quantification des pertes attendues : il s'agit des pertes susceptibles de se produire sur une période donnée et dans le cours normal des affaires, selon les prévisions statistiques;
- Quantification des pertes imprévues : cela désigne une estimation de l'écart entre le bénéfice réel et le bénéfice prévu sur un horizon donné;
- Simulations de crise : cette technique permet d'évaluer, grâce à un regard sur l'avenir, les conséquences potentielles d'un ensemble de changements spécifiques des facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables, certes exceptionnels mais plausibles, qui pourraient toucher l'économie et les marchés financiers;
- Contrôles ex post : les valeurs réalisées sont comparées aux estimations, l'objectif étant de nous assurer que les paramètres du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique demeurent appropriés.

Simulations de crise

Les simulations de crise constituent un volet important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats de ces simulations servent à :

- évaluer la viabilité des plans d'affaires et des stratégies à long terme;
- suivre l'évolution de notre profil de risque, en termes de bénéfice et de fonds propres à risque, relativement à notre appétit pour le risque;
- établir des limites;
- identifier les principaux risques relatifs à nos niveaux de fonds propres et de liquidité, et à notre situation financière, et les variations possibles;
- mieux comprendre les mesures d'atténuation pouvant être utilisées en cas d'événements défavorables potentiels;
- évaluer l'adéquation de nos niveaux de fonds propres et de liquidité.

Les simulations de crise que nous effectuons à l'échelle de l'entreprise consistent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés, ainsi que des variations du résultat, sur le bilan, l'état du résultat, le levier financier, les fonds propres et la liquidité. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et les comités de gestion des risques de la haute direction utilisent les résultats obtenus pour comprendre nos facteurs de performance en période de tensions et pour comparer nos ratios de fonds propres, de levier financier et de liquidité en période de tensions aux seuils réglementaires et à nos limites internes. Les résultats sont également pris en compte dans notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres et dans notre processus de planification des fonds propres.

Nous évaluons un certain nombre de scénarios de crise à l'échelle de l'entreprise sur un horizon pluriannuel et selon divers degrés de gravité. Notre Conseil revoit les scénarios recommandés, et la Gestion des risques du Groupe dirige le processus d'évaluation des scénarios. Les résultats des différentes unités fonctionnelles sont ensuite réunis afin d'analyser les répercussions sur l'ensemble de l'entreprise, avec l'aide des experts de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie. Généralement, les scénarios servant à la simulation de crise portent notamment sur les récessions mondiales, les corrections des marchés boursiers, la hausse des niveaux d'endettement, les politiques commerciales, les changements de taux d'intérêt, les corrections des prix de l'immobilier ainsi que les chocs susceptibles de toucher les écarts de taux et les marchés des marchandises. Au cours de l'exercice 2021 et dans le cadre de nos exercices de simulation de crise, nous avons tenu compte de divers risques émergents, dont l'apparition de nouvelles vagues d'infections à la COVID-19, le risque d'inflation ainsi que les risques matériels et transitionnels associés aux changements climatiques, nous attardant avant tout sur les répercussions de ces risques sur les revenus, le bénéfice net et les projections quant aux fonds propres.

Les simulations de crise et les analyses de scénarios s'appliquent aux types de risques spécifiques, tels que le risque de marché (incluant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire), le risque de liquidité, le risque de crédit de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance, complètent et étayent nos analyses à l'échelle de l'entreprise. Les résultats découlant de ces analyses spécifiques sont utilisés dans le cadre de divers processus de prise de décisions, y compris la fixation des limites de risque, la composition des portefeuilles, l'établissement de l'appétit pour le risque et la mise en œuvre des stratégies commerciales.

Outre les simulations de crise globales ou spécifiques à chaque risque, nous utilisons des simulations de crise ad hoc et des simulations de crise inversées pour approfondir notre connaissance des risques auxquels nous sommes exposés. Les simulations de crise ad hoc sont des analyses uniques qui servent à étudier une situation en développement ou à effectuer des tests plus approfondis sur un portefeuille donné. Les simulations de crise inversées, dont le point de départ est une issue grave, consistent à remonter jusqu'aux scénarios pouvant mener à une telle issue. Elles permettent d'identifier les risques et de comprendre les limites du rapport risque-rendement.

Au-delà des simulations de crise internes, nous nous livrons, sur une base régulière, à un certain nombre d'autres simulations de crise exigées par les autorités de réglementation dans plusieurs pays.

Gouvernance et validation des modèles

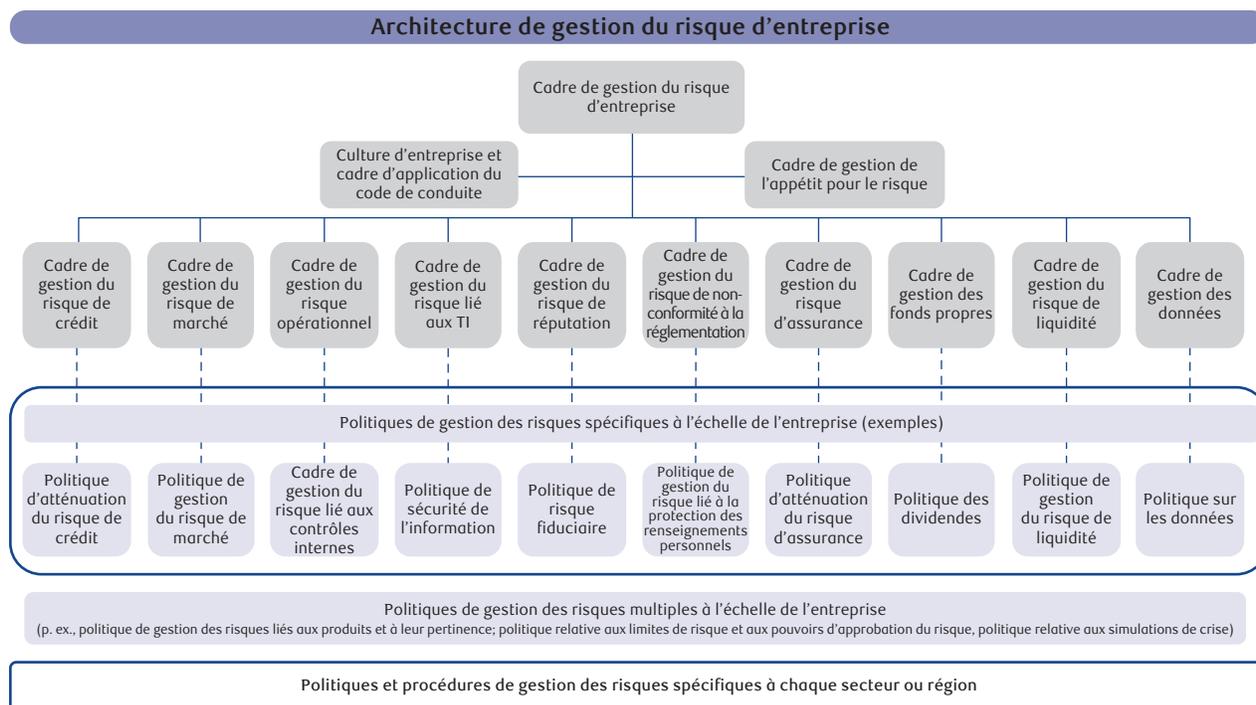
Nous recourons à des modèles quantitatifs à diverses fins incluant, sans toutefois s'y limiter, l'évaluation de produits financiers, l'identification, l'évaluation et la gestion de différents types de risques, les simulations de crise, l'appréciation de l'adéquation des fonds propres, la prise de décisions éclairées concernant l'entreprise et les risques, l'évaluation de la conformité aux limites internes, le respect des exigences en matière de présentation de l'information financière et des exigences réglementaires et la communication d'informations auprès du public.

Le risque lié aux modèles s'entend du risque que leur simple utilisation ou un usage incorrect à toute étape de leur cycle de vie entraînent des conséquences négatives sur le plan financier ou réputationnel pour l'organisation, et nous le gérons par la structure de gouvernance et de surveillance établie à son égard. Cette structure, laquelle est instaurée par voie de notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, repose sur le principe que la gestion du risque lié aux modèles est une responsabilité partagée par ces trois lignes, et ce, à toutes les étapes du cycle de vie des modèles en cause. Nous perfectionnons sans cesse notre modèle de gouvernance de sorte à tenir compte de tout nouveau facteur de risque que pourrait causer l'utilisation croissante de méthodes et d'applications d'intelligence artificielle dans les modèles utilisés partout dans l'organisation.

Avant d'être utilisés, les modèles font l'objet d'une évaluation indépendante et d'une approbation de la part de notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles, c'est-à-dire une équipe de spécialistes de la modélisation dont les rapports hiérarchiques n'ont aucun lien avec ceux des responsables, des concepteurs et des utilisateurs des modèles. La validation vise à garantir que les modèles sont pertinents et peuvent servir aux fins auxquelles ils sont destinés. En plus de valider de manière indépendante les modèles avant leur utilisation, notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles assure un contrôle pendant tout leur cycle de vie, ce qui englobe des procédures de gestion des changements qui y sont apportés, les exigences à remplir en vue d'assurer une surveillance continue et des évaluations annuelles visant à garantir que chaque modèle demeure pertinent.

Contrôle des risques

Notre gestion des risques à l'échelle de l'entreprise s'appuie sur un processus exhaustif de contrôle des risques, lesquels sont définis dans notre cadre de gestion du risque d'entreprise. Ce cadre sert de fondement à notre approche en gestion des risques et établit les attentes quant à l'élaboration et à la communication de politiques, à la mise en œuvre de processus officiels et indépendants d'examen et d'approbation des risques, ainsi qu'à la délégation des pouvoirs et à la fixation des limites de risque. Ce cadre s'appuie également sur plusieurs autres cadres de gestion des risques qu'approuve le Conseil, diverses politiques établies en vertu de ceux-ci et d'un ensemble exhaustif de contrôles des risques. Ensemble, nos cadres de gestion des risques et les politiques qui les sous-tendent précisent l'orientation à prendre et fournissent des informations sur la façon dont chaque risque est identifié, apprécié, évalué, géré, atténué, surveillé et signalé. Les politiques en vigueur à l'échelle de l'entreprise sont considérées comme des exigences minimales et fixent les paramètres selon lesquels les groupes d'exploitation et les employés doivent exercer leurs fonctions.



Ordre hiérarchique d'approbation des cadres de gestion des risques et des documents de politique :

- Conseil d'administration ou comités du Conseil
- Comité de la haute direction (p. ex., Comité d'examen de la politique, Comité du risque opérationnel, Comité actif passif) pour la plupart des politiques. L'approbation du Conseil ou de comités du Conseil est requise dans certains cas (p. ex., Code de déontologie de RBC, politique de dividendes).
- Généralement, la direction ou les comités des secteurs d'exploitation ou des unités fonctionnelles. L'approbation de la Gestion des risques du Groupe est requise si les risques pouvaient avoir de lourdes conséquences.

Pouvoirs délégués et limites de risque

L'appétit pour le risque vise à tenir compte des questions stratégiques et prospectives alors que les pouvoirs et limites de risque servent à gérer et à surveiller nos activités commerciales quotidiennes. L'appétit pour le risque est étayé par les pouvoirs d'approbation des risques que le Conseil délègue aux membres de la haute direction et établit des seuils à partir desquels les expositions et les transactions doivent être signalées au Comité de gestion des risques du Conseil en vue de leur examen et approbation. L'établissement de pouvoirs délégués par la direction et/ou de limites de risque peuvent contribuer à la répartition de l'appétit pour le risque et des pouvoirs délégués par le Conseil. Ces limites représentent le niveau maximal de risque autorisé pour un secteur d'activité, un portefeuille, une personne ou un autre groupe et servent à instaurer des stratégies de gestion des risques et à gérer les activités continues. La haute direction peut alors déléguer une partie ou l'ensemble de ses pouvoirs à d'autres parties au sein de l'organisation. Les pouvoirs ainsi délégués permettent l'approbation des expositions aux risques à l'échelle d'une entreprise, d'un secteur géographique, d'un secteur d'activité, d'un produit ou d'un portefeuille, selon des paramètres et limites clairement définis. Ils servent également à gérer le risque de concentration, à établir des limites en matière de prise ferme et de placement pour ce qui est des activités de négociation et des activités de services de banque d'investissement et à fixer les seuils de tolérance du risque de marché.

Processus d'analyse et d'approbation des risques

Les processus d'analyse et d'approbation des risques constituent un important mécanisme de contrôle et sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque concerné. En règle générale, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à une analyse formelle des risques et donne son approbation. Les pouvoirs d'approbation sont délégués et les limites des risques sont réparties selon les catégories suivantes : transactions, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Suivi et information sur les risques

Le processus de suivi et d'information interne sur les risques à l'échelle de l'entreprise et des secteurs d'exploitation est une composante essentielle de notre programme de gestion du risque d'entreprise et permet à la haute direction et au Conseil d'assumer efficacement leurs responsabilités de gestion et de surveillance des risques. De plus, nous publions des rapports externes sur les risques afin de nous conformer aux normes réglementaires. À chacune de ses réunions, le Comité de gestion des risques du Conseil reçoit du chef de la Gestion des risques du Groupe un rapport que la haute direction a examiné et qui indique notamment les risques connus et les risques émergents, les tendances du secteur et d'autres informations importantes. Chaque trimestre, la haute direction et le Comité de gestion des risques du Conseil reçoivent le rapport sur le risque d'entreprise, lequel décrit notamment les risques principaux et les risques émergents, notre profil de risque par rapport à notre appétit pour le risque, les paramètres de la qualité des portefeuilles et l'éventail de risques auxquels nous faisons face, et renferme une analyse des enjeux et principales tendances connexes et, lorsque cela est nécessaire, des mesures requises par la direction. Une fois l'an, nous effectuons, à l'intention du Conseil, un examen comparatif de notre situation par rapport à celle de nos homologues à l'aide de diverses mesures de risque et d'un tableau multifactoriel qui permet d'analyser objectivement où nous nous situons par rapport à eux. Au-delà de la surveillance régulière des risques, d'autres rapports sur les risques spécifiques principaux ou émergents, ou les variations de notre profil de risque, sont présentés à la haute direction ainsi qu'au Conseil et sont discutés avec eux.

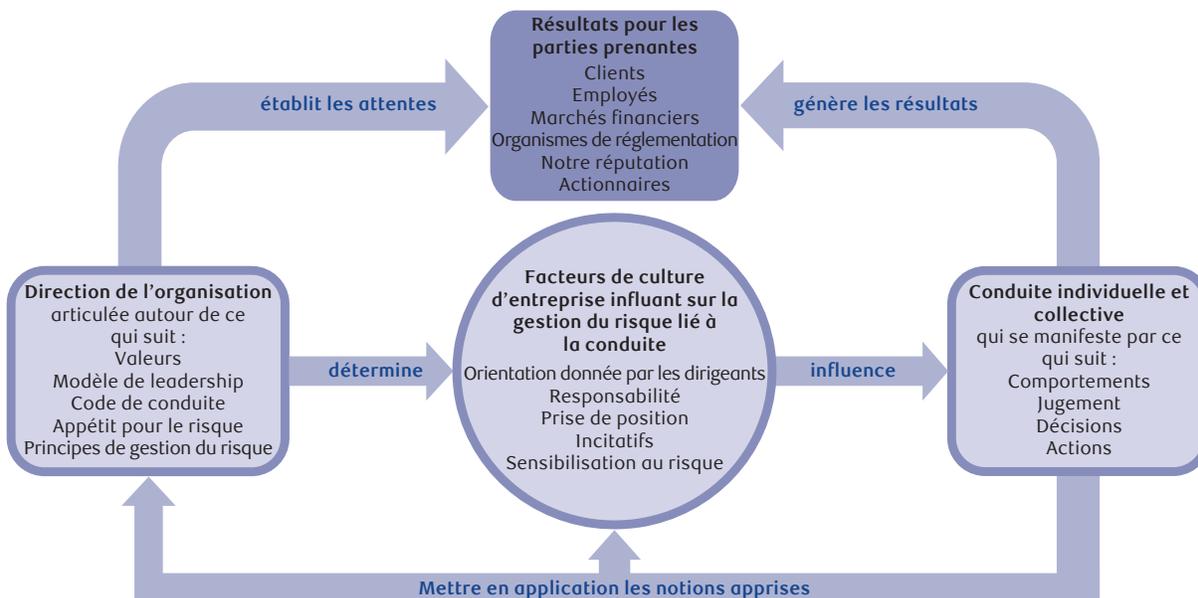
Risques liés à la culture et à la conduite

Nos valeurs donnent le ton à notre culture d'entreprise et se traduisent par les comportements souhaités, tels qu'ils sont énoncés dans notre code de conduite et exprimés par notre modèle de leadership. Nous définissons la conduite comme étant l'expression de notre culture par les comportements, les jugements, les décisions et les mesures de notre entreprise et des membres de son personnel. Notre orientation organisationnelle établit les résultats qu'une saine conduite devrait engendrer, ce qui constitue alors la norme opérationnelle que doivent suivre l'organisation, tous ses employés ainsi que les fournisseurs de services externes qui agissent en son nom, et ainsi permettre de bons résultats pour nos clients, nos employés, nos parties prenantes et les marchés financiers tout en préservant notre réputation. Nous nous conformons aux normes de conduite les plus strictes qui soient afin de gagner la confiance de nos clients, de nos investisseurs, de nos collègues et de la collectivité. L'application efficace des pratiques en matière de conduite et de culture s'aligne sur notre raison d'être et nos valeurs et vient étayer nos énoncés relatifs à l'appétit pour le risque.

Notre culture à l'égard des risques constitue un volet de notre culture d'entreprise, influe sur la façon dont, individuellement et collectivement, nous prenons des risques et les gérons et nous aide à les identifier, à les comprendre et à en discuter ouvertement, ainsi qu'à réagir aux risques actuels et à ceux qui pourraient se poser à l'avenir. Les pratiques qui sous-tendent notre culture à l'égard des risques sont profondément enracinées dans nos politiques et protocoles actuels de gestion des risques et de ressources humaines. Conjuguées à un leadership efficace et à nos valeurs, de telles pratiques constituent une référence à partir de laquelle la conduite et la culture à l'égard des risques peuvent être évaluées, surveillées, préservées et constamment améliorées.

Notre cadre de gestion des risques liés à la culture et à la conduite à l'échelle de l'entreprise, cadre qu'a approuvé le Conseil, dicte l'orientation générale et décrit notre approche eu égard à un ensemble de questions qui s'appliquent à toutes les catégories de risque, tels les résultats justes pour les clients et autres parties prenantes, la culture, y compris la reddition de comptes et la culture à l'égard des risques, le risque lié à la conduite, la conduite en matière de vente et les pratiques à l'égard des clients ainsi que les inconduites.

La direction transmet régulièrement aux employés ses attentes en matière de comportement, mettant l'accent sur la conduite et les valeurs. En outre, notre modèle de leadership favorise et encourage une saine remise en question de la part des secteurs et des fonctions chargées des contrôles. Ces attentes sont décrites dans des outils et ressources qui visent à aider nos employés à intégrer nos valeurs, à signaler tout manquement et à faire part de leurs préoccupations, incluant celles qui pourraient avoir des conséquences sur le plan de l'éthique. Nous entendons fermement créer un environnement dans lequel les employés se sentent à l'aise de s'exprimer librement, sans crainte des représailles. Ainsi, ils peuvent signaler de façon anonyme toute question relevant de la conduite par voie d'une ligne téléphonique mondiale. De plus, notre code de conduite stipule que c'est à chaque employé que revient la responsabilité d'être intègre, de respecter autrui et de se conformer aux lois, aux règlements et à nos politiques. Quiconque transgresse notre code de conduite ou omet de signaler toute violation, qu'elle soit réelle ou potentielle, peut faire l'objet de mesures correctives ou disciplinaires, lesquelles peuvent aller d'un simple blâme, ce qui influe alors sur les évaluations du rendement et la rémunération, jusqu'au licenciement.



Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque (*) qui figurent dans les sections suivantes du rapport de gestion présentent les informations sur les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement fournies conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*. Ils présentent également nos méthodes d'évaluation des risques et les objectifs, politiques et méthodologies de gestion de ces risques. Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque font donc partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Facteurs de risque d'ordre transactionnel ou positionnel

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles au moment opportun et il peut découler directement du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police), être indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur) et relever d'un risque hors bilan, d'un risque de crédit éventuel, d'un risque de crédit connexe ou d'un risque transactionnel. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie qui découle des activités de négociation et des activités autres que de négociation.

La responsabilité de la gestion du risque de crédit est répartie entre les trois lignes de défense du modèle de gouvernance. Le Conseil délègue les pouvoirs d'approbation du risque de crédit, en ce qui a trait à l'appétit pour le risque, au président et chef de la direction et au chef de la Gestion des risques du Groupe. Les transactions de crédit dépassant les limites autorisées doivent être approuvées par le Comité de gestion des risques du Conseil. Afin de faciliter la tenue des activités commerciales quotidiennes, le chef de la Gestion des risques du Groupe est autorisé à déléguer des pouvoirs d'approbation du risque de crédit à d'autres personnes au sein du Groupe, des secteurs d'exploitation et des unités fonctionnelles, selon ce qui convient.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement, nous fixons les objectifs suivants pour la gestion du risque de crédit :

- Nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise au détriment de la croissance;
- Nous réduisons les risques de crédit liés aux transactions, aux relations et aux portefeuilles;
- Nous utilisons nos systèmes d'évaluation ou de classement du risque de crédit, ou d'autres méthodes, politiques ou outils approuvés;
- Nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit encourus;
- Nous utilisons des systèmes et des contrôles efficaces pour détecter et prévenir le risque de crédit inapproprié;
- Nous utilisons des méthodes uniformes pour l'évaluation de notre risque de crédit;

- Nous assurons une surveillance et une gestion permanentes de notre risque de crédit;
- Nous transférons les risques de crédit à des tiers au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, lorsque cela est approprié (p. ex., opérations de vente, de couverture, d'assurance et de titrisation);
- Nous évitons les activités qui ne cadrent pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques.

Le cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise décrit les principes, méthodes, systèmes, rôles et responsabilités ainsi que les rapports et contrôles servant à la gestion de ce risque. Il existe d'autres politiques complémentaires qui ont pour but de mieux définir les rôles et responsabilités, les pratiques acceptables, les limites et les contrôles clés au sein de l'entreprise.

Évaluation du risque de crédit

Nous quantifions le risque de crédit, au niveau du débiteur individuel et de l'ensemble du portefeuille, de façon à gérer les pertes de crédit attendues et réduire les pertes imprévues pour ainsi limiter la volatilité du résultat et assurer une bonne capitalisation.

Nous utilisons une variété de méthodes d'évaluation et de quantification du risque de crédit pour nos portefeuilles de prêts de gros et de détail. Le portefeuille de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, ainsi que certains prêts aux particuliers fortunés. Le portefeuille de détail comprend les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts personnels, les prêts sur cartes de crédit et les prêts aux petites entreprises. Nos systèmes de notation du risque de crédit sont conçus afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt de manière précise et uniforme. Les notations qui en résultent sont ensuite utilisées dans la prise de décisions sur le risque – tant au chapitre des transactions qu'au chapitre des clients – ainsi que comme données clés de l'évaluation du risque et du calcul des fonds propres.

Évaluation du capital économique et des fonds propres réglementaires

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification des risques, est utilisé pour établir les limites. Il sert aussi à déterminer l'adéquation des fonds propres internes et l'attribution des fonds propres au secteur Assurances. Notre méthode d'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation, autres que le secteur Assurances, est fondée sur des exigences réglementaires. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Deux approches peuvent être utilisées pour évaluer le risque de crédit et déterminer les fonds propres réglementaires : l'approche fondée sur les notations internes et l'approche standard.

L'approche standard s'applique essentiellement à nos activités bancaires dans les Antilles et à City National, et est fondée sur les pondérations des risques prescrites par le BSIF et servant à calculer l'actif pondéré en fonction des risques en lien avec le risque de crédit.

Quant à l'approche fondée sur les notations internes, qui s'applique à la plupart de nos expositions à ce risque, elle met en jeu trois principaux paramètres d'évaluation du risque de crédit aux fins du calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires.

- Probabilité de défaillance (PD) : pourcentage estimatif qui représente la probabilité de défaillance d'un débiteur dans un délai donné et pour une notation ou un portefeuille de prêts donné.
- Exposition en cas de défaillance (ECD) : montant qui serait dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance (PCD) : pourcentage estimatif de l'ECD considéré comme non recouvrable malgré les processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont déterminés principalement à partir de l'historique des données des systèmes de notation internes, conformément aux normes de surveillance.

Chaque facilité de crédit reçoit un taux de PCD fondé pour une large part sur les facteurs qui détermineront l'ampleur de la perte en cas de défaillance, à savoir notamment le rang de la dette, les sûretés qui y sont assorties et le secteur d'activité du débiteur. Les taux estimatifs de PCD s'appuient essentiellement sur un historique interne des défauts de paiement. Si ces données internes sont limitées, nous nous appuyons sur des données externes appropriées pour compléter notre estimation. Les taux estimatifs de PCD reflètent également les conditions susceptibles de prévaloir en période de ralentissement économique, avec un supplément de prudence pour tenir compte des limitations des données et des incertitudes statistiques identifiées pendant le processus d'estimation.

L'ECD est basée sur le crédit accordé au débiteur et sur l'évolution éventuelle de ce montant selon des facteurs tels que la nature de l'engagement de la banque. Comme pour la PCD, les taux sont estimés de façon à tenir compte d'un ralentissement économique, en appliquant le même principe de prudence pour tenir compte des données et des incertitudes statistiques relevées dans le processus de modélisation.

Les estimations de la PD, de la PCD et de l'ECD sont revues, puis validées et testées par contrôle ex post chaque année par une équipe de validation indépendante au sein de la banque. Elles font également l'objet d'un suivi et d'un contrôle ex post trimestriel par l'équipe d'estimation elle-même. Ces notations et évaluations du risque nous permettent de déterminer notre perte attendue, ainsi que notre capital économique, nos fonds propres réglementaires, nos limites de risque, de même que nos services de gestion de portefeuille et les prix de nos produits.

Divergences entre les évaluations financières et les évaluations réglementaires

Les modèles de pertes attendues sont utilisés aux fins des fonds propres réglementaires et aux fins comptables. Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la PD, de la PCD et de l'ECD. Les cadres actuels de présentation de Bâle et des IFRS comportent toutefois certaines différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes, notamment :

- Les PD du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les PD du modèle des IFRS reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.
- Les PD du modèle de Bâle portent sur les 12 mois à venir. Par contre, dans le modèle des IFRS, elles portent sur les 12 prochains mois uniquement pour les instruments du stade 1. Les pertes de crédit attendues pour les instruments du stade 2 sont calculées au moyen de la PD sur la durée de vie.

- Dans le modèle de Bâle, les PCD sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle des IFRS, les PCD reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PCD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Méthodes et estimations comptables critiques.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut est classé comme i) un risque de crédit lié aux prêts et autres ou ii) un risque de crédit lié aux activités de négociation, et il est calculé en fonction du cadre de l'accord de Bâle III. Selon cette méthode, l'ECD de toutes les transactions de crédit liées aux prêts et autres ainsi que des transactions de mise en pension de titres liées aux activités de négociation est calculée sans tenir compte des sûretés, mais à partir d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Quant à l'ECD des dérivés, elle est calculée en tenant compte des sûretés, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres comprend :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que d'autres expositions, notamment les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé au moment de la défaillance d'un débiteur.

Le risque de crédit lié aux activités de négociation comprend :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut correspond au montant du financement initial des titres, compte non tenu des sûretés.
- Le montant des dérivés qui représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant supplémentaire au titre du risque de crédit éventuel, ce qui est pondéré par un facteur réglementaire. Pour plus de détails sur le coût de remplacement et le montant de l'équivalent-crédit, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Évaluation du risque de crédit

Risque de crédit lié aux prêts de gros

Le système de notation du crédit de gros sert à évaluer le risque de crédit inhérent à nos activités de crédit de gros.

Une notation du risque de l'emprunteur (NRE) est attribuée à chaque débiteur, ce qui reflète une appréciation de sa solvabilité. Chaque NRE est associée à une PD calibrée. La NRE différencie le risque rattaché à un débiteur et reflète notre évaluation de sa capacité et de sa volonté de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. La NRE est fondée sur une évaluation des risques commerciaux et financiers du débiteur effectuée par voie d'une analyse fondamentale du crédit et d'une modélisation s'appuyant sur les données disponibles. La PD associée à chaque NRE est essentiellement fondée sur un historique interne des défauts de paiement qui remonte à 2006 et constitue la moyenne à long terme de notre expérience au cours d'un cycle économique, ce qui est conforme aux lignes directrices réglementaires.

Notre système de notation compte 22 niveaux. Le tableau ci-après présente nos 22 notations et leur correspondance avec les notations externes de S&P et de Moody's.

Notations	Fourchette des PD		Notation du risque de l'emprunteur	S&P	Moody's	Description
	Entreprises et banques	Organismes souverains				
1	0,0000 % – 0,0300 %	0,0000 % – 0,0150 %	1+	AAA	Aaa	Qualité investissement
2	0,0000 % – 0,0300 %	0,0151 % – 0,0250 %	1H	AA+	Aa1	
3	0,0000 % – 0,0350 %	0,0251 % – 0,0350 %	1M	AA	Aa2	
4	0,0351 % – 0,0450 %		1L	AA-	Aa3	
5	0,0451 % – 0,0550 %		2+H	A+	A1	
6	0,0551 % – 0,0650 %		2+M	A	A2	
7	0,0651 % – 0,0750 %		2+L	A-	A3	
8	0,0751 % – 0,0850 %		2H	BBB+	Baa1	
9	0,0851 % – 0,1000 %		2M	BBB	Baa2	
10	0,1001 % – 0,1770 %		2L	BBB-	Baa3	
11	0,1771 % – 0,3705 %		2-H	BB+	Ba1	Qualité inférieure
12	0,3706 % – 0,7065 %		2-M	BB	Ba2	
13	0,7066 % – 1,1600 %		2-L	BB-	Ba3	
14	1,1601 % – 1,6810 %		3+H	B+	B1	
15	1,6811 % – 2,3490 %		3+M	B	B2	
16	2,3491 % – 4,4040 %		3+L	B-	B3	
17	4,4041 % – 7,0010 %		3H	CCC+	Caa1	
18	7,0011 % – 13,1760 %		3M	CCC	Caa2	
19	13,1761 % – 24,9670 %		3L	CCC-	Caa3	
20	24,9671 % – 99,9990 %		4	CC	Ca	
21	100 %		5	D	C	Déprécié
22	100 %		6	D	C	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie avec laquelle la banque a conclu un contrat financier ou non financier ne satisfasse pas à ses obligations contractuelles, et manque à ses engagements de paiement. Ce risque intègre non seulement la valeur actuelle du contrat, mais aussi la variation possible de cette valeur selon l'évolution des conditions du marché. Le risque de contrepartie provient généralement des opérations sur dérivés et des transactions de mise en pension. Les opérations sur dérivés peuvent porter sur des contrats à terme de gré à gré ou standardisés, des swaps et des options, et elles peuvent mettre en jeu des éléments sous-jacents de nature financière (p. ex., des taux d'intérêt, des taux de change, du crédit et des capitaux propres) ou non financière (p. ex., des métaux précieux et des marchandises). Pour plus de détails sur nos instruments dérivés et nos méthodes de gestion du risque de crédit, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Les activités de négociation qui engendrent un risque de contrepartie sont menées de façon à respecter les exigences du cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise et du cadre de gestion du risque de marché d'entreprise, conformément aux documents énonçant nos politiques en matière de gestion du risque de crédit, et sont approuvées par ceux qui, grâce aux pouvoirs qui leur ont été délégués, sont en droit de le faire.

Les principales techniques d'atténuation du risque de contrepartie généré par les activités de négociation sont la compensation avec déchéance du terme et la remise de garanties. La compensation avec déchéance du terme sert à établir la valeur nette d'obligations contractuelles entre les contreparties lorsque survient une situation de défaillance, réduisant ainsi le risque de crédit global. Il y a remise d'une garantie lorsqu'un emprunteur cède des biens en guise de sûreté, ce qui donne au prêteur un droit de recours advenant un défaut. Les politiques que nous avons adoptées en lien avec la constatation de l'atténuation des risques que permettent ces techniques prévoient diverses mesures, dont les suivantes :

- Le recours à des accords standards, tels que les conventions-cadres et les annexes de soutien au crédit de l'International Swaps and Derivatives Association;
- Le fait de restreindre les garanties admissibles à des actifs liquides de grande qualité, soit essentiellement de la trésorerie et des titres d'État assortis de notations élevées, sous réserve des décotes appropriées;
- L'utilisation d'ententes sur les marges initiales et les marges de variation conformément aux exigences réglementaires et aux normes internes établies à l'égard des risques.

De même, aux fins des activités de négociation mettant en jeu le financement ou la mise en pension de titres, nous atténuons le risque de contrepartie au moyen de contrats de financement de titres standards et par l'acceptation de garanties, lesquelles sont généralement sous forme de titres liquides admissibles.

Nous réduisons également ce risque en faisant appel à des contreparties centrales. Ces entités, par ailleurs fortement réglementées, agissent comme intermédiaires dans le cadre d'opérations réalisées par des contreparties bilatérales, atténuent le risque de crédit en ayant recours à des marges initiales et à des marges de variation, et sont en mesure de compenser sur une base nette de telles opérations. La structure et la capitalisation, ce qui englobe les ententes concernant les fonds propres d'urgence, de chaque contrepartie centrale sont analysées au moment de l'attribution d'une notation du risque de contrepartie à l'interne et de l'établissement des limites appropriées de ce risque.

Risque de corrélation défavorable

Le risque de corrélation défavorable est le risque qu'une exposition à une contrepartie soit inversement corrélée à la solvabilité de cette contrepartie. Il existe deux types de risques de corrélation défavorables :

- Le risque spécifique de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre notre exposition à une contrepartie spécifique et la PD de cette contrepartie en raison de la nature de nos transactions avec elle (p. ex., des prêts garantis par des actions ou un emprunt émis par la contrepartie ou une partie liée). Les opérations sur dérivés hors cote qui engendrent un risque spécifique de corrélation défavorable ne sont réalisées qu'exceptionnellement et ne sont autorisées que si la Gestion des risques du Groupe les a expressément approuvées au préalable. Les facteurs à prendre en compte aux fins de l'analyse de ces opérations comprennent la solvabilité de la contrepartie, la nature du ou des biens sous-jacents au dérivé et l'existence de mesures d'atténuation du risque.
- Le risque général de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre la PD des contreparties et la conjoncture générale de l'économie ou des marchés. Ce risque est généralement associé aux dérivés (notamment lorsque le volume d'exposition augmente) ou aux opérations assorties de sûretés (p. ex., lorsque la valeur de la sûreté diminue). Nous surveillons ce risque au moyen de divers paramètres, dont des scénarios de crise, la concentration des stratégies d'investissement, la capacité des contreparties à générer de la trésorerie et des liquidités, la liquidité des sûretés et les modalités de financement.

Risque de crédit lié aux prêts de détail

L'attribution de notations est le principal système utilisé par la banque pour évaluer le risque associé à un débiteur et à une transaction sur le marché de détail. Les modèles d'attribution des notations sont fondés sur des données internes et externes pour évaluer et attribuer une note aux emprunteurs, prévoir le rendement futur et gérer les limites en ce qui concerne les prêts existants et les activités de recouvrement. Les notations sont l'un des éléments qui entrent en jeu dans l'acquisition de nouveaux clients et la gestion des comptes existants. La notation de l'emprunteur sert à évaluer le risque de crédit prévu pour chaque intervention d'acquisition ou de gestion de compte, menant à une décision ou à des directives automatisées pour le décideur. La notation de crédit améliore la qualité de la décision, la rapidité et la cohérence du processus de décision, et facilite la tarification fondée sur les risques. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous avons adapté notre méthodologie d'évaluation du risque de crédit lié aux prêts de détail en améliorant nos stratégies liées aux produits grâce à une méthode avancée d'analytique et de surveillance de portefeuille.

Pour obtenir une notation du risque lié aux prêts de détail, les notations attribuées aux emprunteurs sont classées en catégories et reliées aux PD afin de les regrouper en sous-catégories de notation. Le tableau suivant indique les fourchettes des PD et les divers niveaux de risque lié aux prêts de détail correspondants.

Notations internes*		Tableau 41
Fourchettes des PD	Description	
0,030 % – 3,844 %	Risque faible	
3,845 % – 6,786 %	Risque moyen	
6,787 % – 99,99 %	Risque élevé	
100 %	Prêts douteux/Défaillance	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Atténuation du risque de crédit

Nous tentons de réduire notre exposition au risque de crédit au moyen de divers outils, dont les montages financiers et l'obtention de sûretés.

Montages financiers

Les exigences relatives aux montages financiers sont établies au moyen de politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent les garanties, les sûretés, le rang de la dette, les exigences en matière de ratio prêt-valeur ainsi que les clauses restrictives. Chaque produit est assorti de lignes directrices propres qui décrivent les étapes du montage visé ainsi que les critères relatifs aux clients et aux garants.

Sûretés

Lorsque nous accordons un prêt, nous obligeons souvent les débiteurs à donner des biens en garantie. La mesure dans laquelle les sûretés atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité des biens en question. Les exigences liées à l'évaluation et à la gestion des sûretés sont précisées dans nos politiques de gestion du risque de crédit.

Les types de sûretés servant à garantir les facilités de crédit ou celles servant à l'exécution d'opérations varient. Par exemple, nos activités de financement de titres et celles mettant en jeu des dérivés hors cote grevés de sûretés sont essentiellement garanties par de la trésorerie et des titres hautement liquides et de grande qualité émis par l'État et des organismes gouvernementaux. Les prêts de gros à des clients commerciaux sont souvent garantis par le nantissement d'actifs de l'entreprise comme les débiteurs, les stocks, les actifs d'exploitation et les biens immobiliers commerciaux. Dans le cas des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, les sûretés se composent habituellement d'une charge grevant un bien immobilier ou d'un portefeuille de titres d'emprunt et de participation cotés sur une bourse reconnue.

- Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, dont les ventes de propriétés comparables et les tendances des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, dont des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.

- Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et d'effectuer des simulations de crise fondées sur une augmentation du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.
- Nous respectons les exigences réglementaires qui régissent les pratiques en matière de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les paramètres relatifs au ratio prêt-valeur et les exigences en matière d'évaluation immobilière.

Ni nos politiques de gestion des risques qui concernent les sûretés ni la qualité des sûretés détenues n'ont fait l'objet de changement important au cours de la période.

Approbation du risque de crédit

Le Conseil, la haute direction, le Comité de gestion des risques du Groupe et les autres comités de gestion des risques de la haute direction travaillent ensemble pour assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise, ainsi que des politiques, processus et procédures connexes sont en place pour gérer le risque de crédit et approuver les limites de risque s'y rapportant. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et la haute direction reçoivent des rapports décrivant notre profil de risque, y compris les principaux problèmes en la matière, l'évolution des risques auxquels nous sommes exposés et les tendances de sorte que soient prises en temps opportun les mesures nécessaires, s'il en est. Nos politiques de gestion du risque de crédit à l'échelle de l'entreprise énoncent les exigences minimales pour ce qui est de la gestion du risque de crédit en fonction de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Approbation des transactions

Les transactions de crédit sont régies par notre Politique générale sur les limites du risque et les pouvoirs d'approbation du risque, qui définit les limites que la direction doit respecter et notre politique sur les règles de crédit, laquelle énonce les normes minimales à respecter pour la gestion du risque de crédit, tant pour ce qui est des relations clients que pour les transactions. À cette politique sur les règles de crédit s'ajoutent des politiques et des lignes directrices propres à chaque secteur ou produit, selon le cas. L'approbation des transactions est assujettie aux pouvoirs d'approbation des risques délégués. Si une transaction dépasse les limites d'approbation des hauts dirigeants, son approbation relève du Comité de gestion des risques du Conseil.

Approbation des produits

Les propositions de produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi, sont approuvées en fonction d'un cadre d'évaluation des risques et assujetties aux pouvoirs d'approbation du risque, lesquels augmentent au fur et à mesure que le niveau de risque s'accroît. Les produits nouveaux ou modifiés doivent être examinés à la lumière de l'ensemble des facteurs de risque, notamment le risque de crédit. Tous les produits existants font l'objet d'un examen périodique d'après une méthode d'évaluation fondée sur les risques.

Limites du risque de crédit

- La répartition de l'appétit pour le risque et les pouvoirs délégués du Conseil dépendent de l'établissement de limites de risque, qui tiennent compte à la fois des contraintes réglementaires et des jugements posés aux fins de la gestion interne des risques. Nous établissons des limites de risque à l'égard d'une entreprise donnée, d'une région, d'un pays et d'un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique), des limites d'exposition réglementaire importante, des produits et des portefeuilles, de même que des activités de prise ferme et de distribution. Ces limites sont appliquées à l'ensemble des secteurs, des portefeuilles, des transactions et des produits.
- Nous gérons activement les risques et les limites de crédit de sorte qu'ils concordent avec notre appétit pour le risque, que la composition de nos activités demeure selon la proportion voulue et que soit évitée toute concentration excessive du risque.
 - Le risque de concentration s'entend du risque découlant d'expositions significatives dont la corrélation est telle que l'évolution de la conjoncture économique ou politique ou d'autres inducteurs de risque pourraient avoir des répercussions analogues sur la capacité de respecter les obligations contractuelles.
 - Les plafonds de concentration du risque de crédit font l'objet d'un examen régulier qui tient compte de la conjoncture commerciale et économique, ainsi que des cadres financier et réglementaire.

Gestion du risque de crédit

Tolérance à l'égard de prêts

Dans le cadre de la gestion globale de nos relations avec les emprunteurs, nous devons à l'occasion, pour des raisons d'ordre économique ou juridique, faire preuve de tolérance à l'égard de certains clients en ce qui a trait aux modalités initiales de leur prêt. Nous disposons de groupes spécialisés et de politiques officielles qui encadrent la gestion des prêts en retard ou en défaillance. Nous nous efforçons d'identifier rapidement les emprunteurs en difficulté financière et de modifier les conditions de leur prêt afin de maximiser le recouvrement et d'éviter les saisies, les reprises de possession ou d'autres recours judiciaires. L'emprunteur peut alors obtenir des allègements auxquels il n'aurait pas droit normalement. Les allègements dans le cas des prêts de détail peuvent comporter la réduction du taux d'intérêt, le report de versements, la renonciation au principal et la prolongation de la durée du prêt. Les allègements dans le cas des prêts de gros peuvent comprendre le report de versements, la restructuration du contrat de prêt, la modification des conditions initiales du contrat ou l'assouplissement des clauses restrictives. En ce qui concerne les prêts de détail aussi bien que les prêts de gros, les mesures correctrices appropriées dépendent de la situation de l'emprunteur, de notre politique ainsi que de la volonté et de la capacité du client à respecter la nouvelle entente.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Le tableau qui suit présente notre risque de crédit conformément aux catégories réglementaires définies par l'accord de Bâle et reflète notre ECD. Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Tableau 42

(en millions de dollars canadiens)	Aux											
	31 octobre 2021						31 octobre 2020					
	Risque de crédit (1), (2)			Risque de contrepartie (3)			Risque de crédit (1)			Risque de contrepartie (3)		
	Montant figurant au bilan	Montant hors bilan (4)		Mise en pension de titres		Risque total	Montant figurant au bilan	Montant hors bilan (4)		Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total
	Engagements inutilisés	Autres (5)					Engagements inutilisés	Autres (5)				
Prêts de détail												
Prêts résidentiels garantis (6)	362 793 \$	96 609 \$	– \$	– \$	– \$	459 402 \$	338 653 \$	88 728 \$	– \$	– \$	– \$	427 381 \$
Prêts renouvelables admissibles (7)	30 080	90 932	–	–	–	121 012	24 328	67 779	–	–	–	92 107
Autres prêts de détail	85 362	19 422	146	–	–	104 930	68 325	14 183	67	–	–	82 575
Total des prêts de détail	478 235 \$	206 963 \$	146 \$	– \$	– \$	685 344 \$	431 306 \$	170 690 \$	67 \$	– \$	– \$	602 063 \$
Prêts de gros (8)												
Exploitations agricoles	9 400 \$	1 756 \$	30 \$	– \$	84 \$	11 270 \$	9 562 \$	1 854 \$	34 \$	– \$	108 \$	11 558 \$
Industrie automobile	6 288	9 184	173	–	1 124	16 769	8 464	7 564	289	–	791	17 108
Services bancaires	37 053	4 545	765	117 996	30 888	191 247	47 547	5 136	648	95 412	26 069	174 812
Consommation discrétionnaire	14 792	9 380	573	–	698	25 443	15 119	9 282	509	–	649	25 559
Biens de consommation de base	6 254	6 949	180	–	1 058	14 441	6 303	6 945	538	–	1 252	15 038
Pétrole et gaz	5 678	10 328	1 474	–	7 493	24 973	7 805	10 779	1 600	–	2 492	22 676
Services financiers	32 977	19 252	2 623	64 593	16 262	135 707	24 623	18 664	3 171	57 105	14 984	118 547
Produits de financement	11 277	2 405	485	388	848	15 403	3 755	1 098	522	90	1 055	6 520
Produits forestiers	969	991	201	–	17	2 178	1 170	851	125	–	41	2 187
Administrations publiques	293 250	4 794	1 533	23 536	5 692	328 805	245 204	4 727	1 624	43 806	6 963	302 324
Produits industriels	7 308	8 933	594	–	811	17 646	7 285	9 398	723	–	801	18 207
Technologie de l'information	3 591	5 715	237	49	5 447	15 039	4 626	5 065	257	13	3 898	13 859
Placements	22 238	3 201	412	12	174	26 037	17 518	2 969	437	13	230	21 167
Mines et métaux	993	3 730	952	–	237	5 912	1 692	3 930	979	–	338	6 939
Travaux publics et infrastructure	1 427	1 963	391	–	239	4 020	1 369	2 007	340	–	239	3 955
Immobilier et autres	76 141	14 223	1 568	–	1 176	93 108	69 949	13 712	1 573	–	1 180	86 414
Autres services	23 872	13 362	1 860	47	1 316	40 457	25 570	12 289	1 336	5	1 857	41 057
Télécommunications et médias	5 294	9 748	598	–	1 976	17 616	5 104	7 444	83	–	1 752	14 383
Transport	6 151	6 832	1 319	–	1 426	15 728	7 516	5 612	1 533	–	1 714	16 375
Services publics	9 059	17 152	4 131	–	4 464	34 806	8 745	18 705	3 849	–	3 852	35 151
Autres secteurs	3 084	1 139	7	7	6 960	11 197	1 699	647	1	17	9 291	11 655
Total des prêts de gros	577 096 \$	155 582 \$	20 106 \$	206 628 \$	88 390 \$	1 047 802 \$	520 625 \$	148 678 \$	20 171 \$	196 461 \$	79 556 \$	965 491 \$
Risque total (9)	1 055 331 \$	362 545 \$	20 252 \$	206 628 \$	88 390 \$	1 733 146 \$	951 931 \$	319 368 \$	20 238 \$	196 461 \$	79 556 \$	1 567 554 \$
Par secteur géographique (8), (10)												
Canada	693 700 \$	264 708 \$	9 141 \$	88 523 \$	27 978 \$	1 084 050 \$	655 560 \$	227 837 \$	9 595 \$	84 761 \$	27 044 \$	1 004 797 \$
États-Unis	245 929	69 295	7 866	54 617	27 270	404 977	199 705	63 423	6 404	41 938	23 142	334 612
Europe	62 509	22 667	1 991	42 483	25 757	155 407	50 940	21 158	2 312	43 754	22 429	140 593
Autres pays	53 193	5 875	1 254	21 005	7 385	88 712	45 726	6 950	1 927	26 008	6 941	87 552
Risque total (9)	1 055 331 \$	362 545 \$	20 252 \$	206 628 \$	88 390 \$	1 733 146 \$	951 931 \$	319 368 \$	20 238 \$	196 461 \$	79 556 \$	1 567 554 \$

- (1) L'ECD liée aux expositions standards est présentée déduction faite de la correction de valeur des actifs dépréciés, et l'ECD associée aux expositions fondées sur des notations internes est présentée avant déduction de la correction de valeur pour pertes de crédit et des sorties du bilan partielles, conformément aux définitions données dans la réglementation.
- (2) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2021, certains risques qui étaient auparavant classés au poste Prêts de gros sont désormais classés au poste Prêts de détail – Prêts aux petites entreprises, afin de refléter la concordance avec l'évaluation des fonds propres et l'information sur ceux-ci.
- (3) L'ECD associée au risque de contrepartie reflète le risque calculé après compensation. Dans le cas des mises en pension, les sûretés sont prises en compte dans l'ECD dans la mesure autorisée par les lignes directrices réglementaires. Les dérivés négociés en Bourse sont inclus dans les autres secteurs.
- (4) L'ECD au titre des engagements de crédit inutilisés et d'autres montants hors bilan est présentée après application des facteurs de conversion du crédit.
- (5) Inclut les autres éléments hors bilan, telles les lettres de crédit et les garanties.
- (6) Inclut les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette.
- (7) Inclut les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties ainsi que les produits de protection contre les découverts. Depuis le premier trimestre de 2021, nous appliquons de manière prospective les changements de méthodologie transitoires au cadre de titrisation, conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, ce qui entraîne une augmentation des expositions non utilisées et utilisées.
- (8) Certains montants par secteur et par secteur géographique ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (9) Ne tient pas compte de la titrisation, des titres de participation du portefeuille d'intermédiation bancaire ni des autres actifs qui ne sont pas assujettis à l'approche standard ou à celle fondée sur les notations internes. Ne tient pas non plus compte des risques auxquels nous sommes exposés par l'intermédiaire du programme Paycheck Protection Program instauré par le gouvernement des États-Unis au deuxième trimestre de 2020. Pour plus de détails sur ce programme, se reporter à la rubrique Incidence de la pandémie de COVID-19.
- (10) Le profil géographique est déterminé en fonction du pays de résidence de l'emprunteur.

2021 par rapport à 2020

Le risque de crédit total s'est accru de 166 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient principalement à la croissance du volume des prêts et acceptations de nos portefeuilles de prêts de détail et de gros, à l'augmentation des dépôts auprès des banques centrales, à une hausse de l'exposition aux dérivés et au nombre accru de transactions de mise en pension de titres, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par l'incidence du change.

(en millions de dollars canadiens)	Aux								31 octobre 2020 (3)
	31 octobre 2021								
	Type d'actif				Type de client				
Prêts en cours	Mise en pension de titres	Dérivés	Institutions financières	Organismes souverains	Grandes entreprises	Total	Total	Total	
Royaume-Uni	10 128	20 462	652	2 833	12 025	11 494	10 556	34 075	26 920
Allemagne	1 582	7 515	24	214	5 012	2 382	1 941	9 335	9 811
France	1 505	3 222	40	407	1 981	2 207	986	5 174	4 629
Total Royaume-Uni, Allemagne, France	13 215	31 199	716	3 454	19 018	16 083	13 483	48 584	41 360
Irlande	1 098	861	433	37	941	–	1 488	2 429	1 390
Italie	94	328	–	10	159	83	190	432	273
Portugal	1	11	–	–	10	–	2	12	20
Espagne	343	251	16	4	177	–	437	614	542
Total – Pays périphériques	1 536	1 451	449	51	1 287	83	2 117	3 487	2 225
Luxembourg	3 567	4 497	27	45	2 532	3 867	1 737	8 136	9 724
Pays-Bas	872	847	62	244	807	–	1 218	2 025	2 534
Norvège	166	1 358	118	16	1 296	142	220	1 658	1 568
Suède	425	1 666	9	14	826	1 074	214	2 114	1 874
Suisse	948	10 557	235	86	888	10 147	791	11 826	6 466
Autres	3 251	2 661	112	114	1 727	1 493	2 918	6 138	4 443
Total – Autres pays d'Europe	9 229	21 586	563	519	8 076	16 723	7 098	31 897	26 609
Risque net lié à l'Europe (5), (6)	23 980	54 236	1 728	4 024	28 381	32 889	22 698	83 968	70 194

(1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 164 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (138 milliards au 31 octobre 2020) et 9 milliards à l'égard des dérivés (14 milliards au 31 octobre 2020).

(3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(4) Les titres comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 12 milliards de dollars (9 milliards au 31 octobre 2020), des dépôts de 29 milliards (19 milliards au 31 octobre 2020) et des titres de placement de 13 milliards (13 milliards au 31 octobre 2020). Les montants des titres détenus à des fins de transaction et des titres de placement ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(5) Exclut un risque de 2 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2020) lié aux organismes supranationaux, surtout au Luxembourg.

(6) Reflète une tranche de 1 milliard de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont généralement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (1 milliard au 31 octobre 2020).

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette

Tableau 44

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2021					
	Prêts hypothécaires résidentiels			Marges de crédit sur valeur nette		Total
	Assurés (1)	Non assurés	Total			
Secteur géographique (2)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	8 407 \$	48 %	8 944 \$	52 %	17 351 \$	1 602 \$
Québec	12 742	32	27 567	68	40 309	3 135
Ontario	34 211	20	135 767	80	169 978	15 891
Alberta	20 680	50	20 821	50	41 501	5 343
Saskatchewan et Manitoba	9 179	46	10 714	54	19 893	1 970
Colombie-Britannique et territoires	13 314	20	51 823	80	65 137	7 383
Total – Canada (3)	98 533	28	255 636	72	354 169	35 324
États-Unis (4)	1	–	23 422	100	23 423	1 413
Autres pays (4)	–	–	2 740	100	2 740	1 518
Total – Autres pays	1	–	26 162	100	26 163	2 931
Total	98 534 \$	26 %	281 798 \$	74 %	380 332 \$	38 255 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2020					
	Prêts hypothécaires résidentiels			Marges de crédit sur valeur nette		Total
	Assurés (1)	Non assurés	Total			
Secteur géographique (2)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	8 181 \$	51 %	7 824 \$	49 %	16 005 \$	1 684 \$
Québec	13 265	36	24 059	64	37 324	3 300
Ontario	37 779	26	110 247	74	148 026	16 147
Alberta	21 245	52	19 300	48	40 545	5 830
Saskatchewan et Manitoba	9 350	48	10 163	52	19 513	2 148
Colombie-Britannique et territoires	14 491	25	43 383	75	57 874	7 926
Total – Canada (3)	104 311	33	214 976	67	319 287	37 035
États-Unis (4)	1	–	20 331	100	20 332	1 651
Autres pays (4)	–	–	2 978	100	2 978	1 282
Total – Autres pays	1	–	23 309	100	23 310	2 933
Total	104 312 \$	30 %	238 285 \$	70 %	342 597 \$	39 968 \$

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.

(2) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(3) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 354 milliards de dollars (319 milliards au 31 octobre 2020) comprend des prêts hypothécaires commerciaux de 11 milliards (10 milliards au 31 octobre 2020) dans le secteur Services bancaires canadiens, dont une tranche de 8 milliards (7 milliards au 31 octobre 2020) est garantie, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 18 milliards (18 milliards au 31 octobre 2020) détenus à des fins de titrisation dans le secteur Marchés des Capitaux. Tous les prêts hypothécaires résidentiels détenus à des fins de titrisation sont assurés (tous assurés au 31 octobre 2020).

(4) Les marges de crédit sur valeur nette comprennent les prêts à terme garantis par des prêts hypothécaires résidentiels.

Les marges de crédit sur valeur nette ne sont pas assurées et sont présentées dans les prêts aux particuliers.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement Tableau 45

Période d'amortissement	Aux					
	31 octobre 2021			31 octobre 2020		
	Canada	États-Unis et autres pays	Total	Canada	États-Unis et autres pays (1)	Total
25 ans ou moins	75 %	27 %	71 %	77 %	29 %	74 %
De 25 à 30 ans	25	71	28	22	68	25
De 30 à 35 ans	–	2	1	1	3	1
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

(1) Les pourcentages des prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement restante ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Ratios prêt-valeur moyen

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et prêts hypothécaires résidentiels acquis non assurés et des produits de la gamme Marge Proprio RBC®, par secteur géographique, ainsi que les ratios prêts-valeurs respectifs pour le total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens en cours.

Ratios prêt-valeur moyen Tableau 46

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2021		le 31 octobre 2020	
	Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio RBC® (2)	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio RBC® (2)
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période, par secteur géographique (3)				
Provinces de l'Atlantique	74 %	75 %	74 %	75 %
Québec	72	74	73	73
Ontario	71	68	71	68
Alberta	73	72	73	72
Saskatchewan et Manitoba	74	75	74	75
Colombie-Britannique et territoires	69	67	69	66
États-Unis	74	n.s.	72	n.s.
Autres pays	73	n.s.	69	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période (4), (5)	72 %	69 %	71 %	69 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens (6)	52 %	46 %	57 %	49 %

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio RBC®.

(2) Les produits de la gamme Marge Proprio RBC® comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.

(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(4) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio RBC® sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.

(5) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio RBC®, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC® divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

(6) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice composite de prix des maisons Teranet – Banque Nationale.

n.s. non significatif

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Les tableaux et analyses suivants, qui portent sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit, fournissent de l'information sur les prêts, lesquels englobent les prêts, les acceptations et les engagements, ainsi que sur les autres actifs financiers.

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	(168)\$	2 875 \$
Gestion de patrimoine	(46)	212
Marchés des Capitaux	(453)	1 140
Services de soutien généraux et autres	(5)	4
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	(672)	4 231
Dotation à la provision pour pertes de crédit – autres actifs financiers	(81)	120
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	(753)\$	4 351 \$
La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	(684)\$	1 071 \$
Prêts de gros	(666)	1 560
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	(1 350)	2 631
Prêts de détail	604	937
Prêts de gros	74	663
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	678	1 600
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	(672)\$	4 231 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	(0,10)%	0,63 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,10 %	0,24 %
Information supplémentaire par secteur géographique (1)		
Canada		
Prêts hypothécaires résidentiels	24 \$	35 \$
Prêts aux particuliers	254	395
Prêts sur cartes de crédit	288	471
Prêts aux petites entreprises	31	49
Prêts de détail	597	950
Prêts de gros	86	163
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	683	1 113
États-Unis		
Prêts de détail	7	5
Prêts de gros	(10)	377
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	(3)	382
Autres pays		
Prêts de détail	–	(18)
Prêts de gros	(2)	123
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	(2)	105
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	678 \$	1 600 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2021 par rapport à 2020

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à (753) millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est chiffrée à (672) millions de dollars, en baisse de 4 903 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution des dotations dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à (10) p.b., ayant reculé de 73 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est chiffrée à (1 350) millions de dollars, contre 2 631 millions pour l'exercice précédent, ce qui tient aux dotations élevées inscrites dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine au cours de l'exercice précédent en raison des effets de la pandémie de COVID-19, et aux contrepassations de l'exercice considéré découlant principalement des améliorations de nos perspectives en matière de qualité du crédit et de nos perspectives macroéconomiques.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est établie à 678 millions de dollars, en baisse de 922 millions, ou 58 %, ce qui reflète surtout la reprise économique au cours de l'exercice à l'étude. La diminution est largement attribuable au contraste entre les dotations constituées dans les secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine à l'exercice précédent et les recouvrements de l'exercice considéré. La baisse s'explique également par la diminution des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué de 3 043 millions de dollars, reflétant principalement le contraste entre les dotations liées aux prêts productifs de nos portefeuilles du secteur Services bancaires canadiens au cours de l'exercice précédent et les contrepassations inscrites au cours de l'exercice considéré, comme il est décrit précédemment. La diminution des dotations liées aux prêts douteux dans nos portefeuilles de détail du secteur Services bancaires canadiens a aussi contribué à la baisse, en raison de la reprise économique actuelle et de l'incidence continue de l'aide gouvernementale liée à la COVID-19.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine a reculé de 258 millions de dollars, ce qui est attribuable à la réduction des dotations du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National). La diminution reflète principalement le contraste entre les dotations liées aux prêts productifs au cours de l'exercice précédent et les contrepassations inscrites au cours de l'exercice considéré, comme il est décrit précédemment. Le recul des dotations liées aux prêts douteux décrit précédemment a également contribué à la diminution, étant donné le contraste entre les dotations liées aux prêts douteux pour l'exercice précédent et les recouvrements pour l'exercice considéré.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 1 593 millions de dollars, ce qui reflète principalement les dotations liées aux prêts productifs au cours de l'exercice précédent par rapport aux contrepassations au cours de l'exercice considéré, comme il est décrit plus haut. Le recul des dotations liées aux prêts douteux décrit précédemment a également contribué à la diminution, étant donné le contraste entre les dotations liées aux prêts douteux pour l'exercice précédent et les recouvrements, principalement dans le secteur du pétrole et du gaz, au cours de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux et pour les exercices clos les	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 590 \$	1 645 \$
Gestion de patrimoine	233	345
Marchés des Capitaux	485	1 205
Total du montant brut des prêts douteux	2 308 \$	3 195 \$
Canada (1)		
Prêts de détail	716 \$	692 \$
Prêts de gros	555	754
Montant brut des prêts douteux	1 271	1 446
États-Unis (1)		
Prêts de détail	23	32
Prêts de gros	412	1 039
Montant brut des prêts douteux	435	1 071
Autres pays (1)		
Prêts de détail	212	216
Prêts de gros	390	462
Montant brut des prêts douteux	602	678
Total du montant brut des prêts douteux	2 308 \$	3 195 \$
Prêts douteux, solde au début de la période	3 195 \$	2 976 \$
Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (2)	1 726	3 837
Remboursements nets (2)	(721)	(1 498)
Montants sortis du bilan	(1 169)	(1 681)
Autres (2), (3)	(723)	(439)
Prêts douteux, solde à la fin de la période	2 308 \$	3 195 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		
Total du montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,31 %	0,47 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,30 %	0,33 %
Services bancaires canadiens	0,24 %	0,26 %
Services bancaires dans les Antilles	4,65 %	4,59 %
Gestion de patrimoine	0,26 %	0,41 %
Marchés des Capitaux	0,45 %	1,22 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.

(3) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour la période, des recouvrements au titre des prêts et avances sortis du bilan précédemment, des prêts vendus et des écarts de change et autres variations.

2021 par rapport à 2020

Le total du montant brut des prêts douteux s'est chiffré à 2 308 millions de dollars, ayant diminué de 887 millions, ou 28 %, par rapport à il y a un an, et le ratio total du montant brut des prêts douteux, à savoir 31 p.b., a diminué de 16 p.b., en raison de la diminution des prêts douteux dans les secteurs Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ce qui reflète la reprise économique actuelle.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué de 55 millions de dollars, ou 3 %, ce qui s'explique principalement par la baisse des prêts douteux dans nos portefeuilles de prêts aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens, attribuable à la reprise économique actuelle et à l'incidence continue de l'aide gouvernementale liée à la COVID-19.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a diminué de 112 millions de dollars, ou 32 %, en raison principalement de la diminution des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), comme il est décrit précédemment, principalement dans le secteur des biens de consommation de base.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 720 millions de dollars, ou 60 %, en raison de la diminution des prêts douteux dans la plupart des secteurs d'activité, comme il est décrit précédemment, notamment celui du pétrole et du gaz.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	3 478 \$	4 424 \$
Gestion de patrimoine	320	404
Marchés des Capitaux	620	1 281
Services de soutien généraux et autres	1	6
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts	4 419	6 115
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers	52	147
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	4 471 \$	6 262 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	2 287 \$	2 932 \$
Prêts de gros	1 435	2 234
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	3 722 \$	5 166 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	697	949
Information supplémentaire par secteur géographique (1)		
Canada		
Prêts de détail	150 \$	164 \$
Prêts de gros	182	220
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	332	384
États-Unis		
Prêts de détail	3	1
Prêts de gros	126	267
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	129	268
Autres pays		
Prêts de détail	107	116
Prêts de gros	129	181
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	236	297
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	697 \$	949 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2021 par rapport à 2020

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit s'est établi à 4 471 millions de dollars, en baisse de 1 791 millions, ou 29 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète principalement une diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts de 1 696 millions.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, d'un montant de 3 722 millions de dollars, a baissé de 1 444 millions, ou 28 %, en raison de la diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, ce qui rend compte des améliorations de nos perspectives en matière de qualité du crédit et de nos perspectives macroéconomiques attribuables à la reprise économique qui se poursuit au cours de l'exercice considéré.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est établie à 697 millions de dollars, soit une baisse de 252 millions, ou 27 %, attribuable à la diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit des secteurs Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Les mesures de la situation financière touchées par le risque de marché sont les suivantes :

1. Les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus, qui comprennent :
 - a) les variations de la juste valeur des instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
 - b) l'inefficacité de la couverture.
2. Les fonds propres CET1, qui comprennent :
 - a) tous les éléments ci-dessus; plus
 - b) les variations de la juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour lesquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
 - c) les variations de la valeur en dollars canadiens des participations dans des filiales étrangères, déduction faite des couvertures, découlant de la conversion des devises;
 - d) les variations de la juste valeur des déficits des régimes d'avantages du personnel.
3. Le ratio CET1, qui comprend :
 - a) tous les éléments ci-dessus; plus
 - b) les variations de l'actif pondéré en fonction des risques découlant des variations des risques de marché liés aux activités de négociation;
 - c) les variations de la valeur en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de la conversion des devises.
4. La valeur économique de la Banque, qui comprend :
 - a) tous les éléments des points 1 et 2 ci-dessus; plus
 - b) les variations de la valeur économique des autres positions liées aux activités autres que de négociation, du revenu net d'intérêt et des revenus tirés des services tarifés par suite de changements dans les facteurs à l'origine du risque de marché.

Contrôles du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Comme le risque de marché est visé par le Cadre d'appétit pour le risque à l'échelle de l'entreprise, le Conseil approuve nos restrictions globales liées à ce risque. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle des positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, en vue de s'assurer que nos activités sont conformes aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de contrepartie, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et procédures de gouvernance, lesquels permettent de faire cadrer les risques avec les contraintes en matière d'appétit pour le risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures probabilistes servant à déterminer les pertes potentielles, comme la valeur à risque, la valeur à risque en période de tensions, les exigences supplémentaires liées au risque et les simulations de crise pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous.

La **valeur à risque (VAR)** est une mesure statistique permettant d'estimer la perte potentielle visant un portefeuille financier, selon un coefficient de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99^e centile du coefficient de confiance relativement aux fluctuations des prix sur une période de détention d'un jour, à l'aide d'une simulation axée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché équipondérées. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions à risque courantes, hormis certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins une fois par mois.

La **valeur à risque en période de tensions (VAR en période de tensions)** est calculée de la même manière que la VAR, si ce n'est que les calculs sont fondés sur une période historique de volatilité extrême d'un an et sur la situation inverse, au lieu des données des deux derniers exercices. La période utilisée pour calculer la VAR en période de tensions est une période d'un an tenant compte de la volatilité observée sur les marchés au deuxième trimestre de 2020. La VAR en période de tensions est calculée quotidiennement pour tous les portefeuilles, sauf en ce qui concerne certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins une fois par mois.

La VAR et la VAR en période de tensions sont des estimations statistiques fondées sur des données du marché historiques. Il faut donc les interpréter en tenant compte de leurs limites, notamment les suivantes :

- La VAR et la VAR en période de tensions ne sont pas indicatrices de pertes futures si les variations effectives du marché diffèrent sensiblement de celles des périodes historiques ayant servi au calcul.
- La VAR et la VAR en période de tensions permettent de projeter les pertes potentielles sur une période de détention d'un jour, sans toutefois permettre de prévoir les pertes potentielles pour les positions à risque détenues plus longtemps.
- La VAR et la VAR en période de tensions sont évaluées à l'aide de positions à la fermeture des bureaux et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation et de couverture sur une journée.

Nous vérifions nos évaluations de la VAR et de la VAR en période de tensions de différentes façons, notamment au moyen d'un processus d'examen et de validation des modèles d'évaluation par un groupe indépendant de concepteurs de modèles et d'un contrôle ex post de la VAR par rapport aux revenus quotidiens évalués à la valeur du marché, afin d'identifier et d'examiner les cas où les revenus tirés des activités de négociation réels excèdent les projections de la VAR.

Les **exigences supplémentaires liées au risque** couvrent le risque de pertes découlant de la défaillance ou d'un changement de notation à l'égard des émetteurs de certains instruments à revenu fixe négociés. Elles sont calculées sur un horizon d'un an en fonction d'un niveau de confiance de 99,9 % et couvrent différents horizons de liquidité pour des instruments et des concentrations d'émetteurs selon l'hypothèse d'un niveau de risque constant. Les variations dans les niveaux de risque calculés sont principalement associées aux changements dans les placements des portefeuilles de négociation de titres à revenu fixe applicables.

Simulations de crise – Notre programme de simulation de crises liées au risque de marché sert à identifier et à maîtriser le risque découlant de variations importantes des cours et des taux. Nous effectuons des simulations de crise tous les jours pour les positions évaluées à la valeur du marché. Les simulations de crise reproduisent des événements passés aussi bien qu'hypothétiques, de nature grave et durable. Les scénarios passés sont fondés sur des événements réels ayant touché les marchés et d'une durée d'au plus 90 jours, comme la pandémie de 2020, la crise financière mondiale de 2008 et l'épisode du « taper tantrum » de 2013. Les scénarios hypothétiques présentent de façon prospective des crises du marché graves, mais plausibles. Nous évaluons et peaufinons continuellement ces scénarios en fonction de l'évolution de la conjoncture. Les résultats des simulations de crise sont calculés en présumant une réévaluation instantanée de nos positions sans intervention de la direction.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués pour toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions liées à nos activités d'assurance.

Évaluations du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Évaluation du risque de marché*

Tableau 50

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2021				31 octobre 2020			
	Pour l'exercice clos				Pour l'exercice clos			
	Au	Moyenne	Haut	Bas	Au	Moyenne	Haut	Bas
Titres de participation	24 \$	20 \$	38 \$	12 \$	23 \$	33 \$	64 \$	13 \$
Change	4	4	6	2	3	3	6	1
Marchandises	3	3	4	2	3	3	7	1
Taux d'intérêt (1)	61	44	64	21	47	54	178	11
Risque de crédit spécifique (2)	9	8	11	6	7	6	7	4
Effet de diversification (3)	(51)	(35)	n.s.	n.s.	(18)	(25)	n.s.	n.s.
VAR liée à la gestion du risque de marché	50 \$	44 \$	72 \$	23 \$	65 \$	74 \$	232 \$	18 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché	59 \$	53 \$	101 \$	29 \$	86 \$	109 \$	228 \$	49 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

(1) Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.

(2) Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

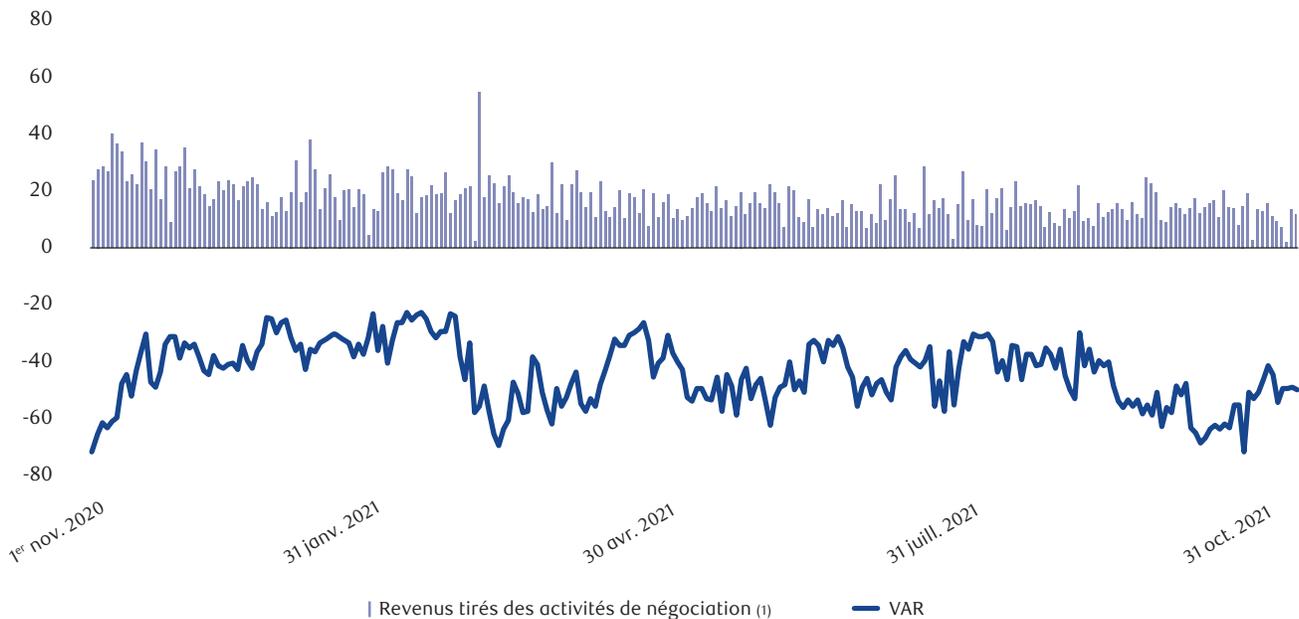
(3) La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification des facteurs de risque. n.s. non significatif

2021 par rapport à 2020

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 44 millions de dollars, en baisse de 30 millions par rapport à l'exercice précédent et la moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 53 millions de dollars, ce qui traduit une diminution de 56 millions par rapport à il y a un an. Ces baisses sont attribuables à la volatilité des marchés et les écarts de taux qui se sont en général améliorés en 2021 par rapport aux fortes turbulences des marchés en 2020. La forte volatilité des marchés à l'exercice précédent avait eu une incidence sur les engagements de souscription de prêts et sur les portefeuilles de titres à revenu fixe et de titres de participation. En 2021, la VAR reflétait également la plus grande diversification de nos activités de négociation.

Le graphique ci-après illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). En 2021, nous n'avons subi aucune perte de négociation nette.

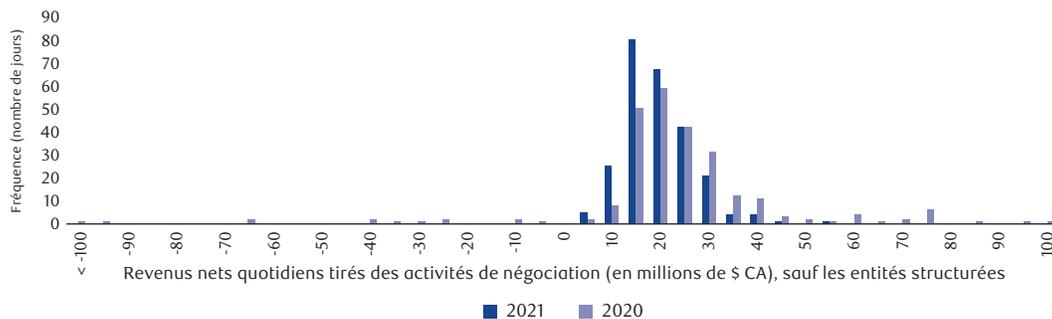
Revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent), (1) et VAR (en millions de dollars canadiens)



(1) Tient compte des engagements de souscription de prêts.

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des profits et pertes de négociation quotidiens en 2021 et en 2020. Nous n'avons connu aucune journée de pertes de négociation en 2021 et 13 journées de pertes de négociation en 2020. Le profit déclaré le plus élevé a été de 55 millions de dollars, le profit quotidien moyen se chiffrait à 17 millions.

Revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent), (1)



(1) Tient compte des engagements de souscription de prêts.

Évaluations du risque de marché – Actifs et passifs de RBC Assurances®

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Au 31 octobre 2021, nous détenons des actifs à l'appui de passifs d'assurance totalisant 13 milliards de dollars (12 milliards au 31 octobre 2020).

Contrôles du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire¹

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire découle principalement des produits bancaires traditionnels dont l'origine est le client, comme les dépôts et les prêts, et tient compte des couvertures connexes et du risque de taux d'intérêt lié aux titres détenus aux fins de la gestion des liquidités. Les facteurs engendrant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire incluent les non-concordances entre la date de modification des taux des actifs et celle des passifs, les modifications des taux des actifs en regard de ceux des passifs en réponse à des scénarios touchant les taux du marché, et les autres caractéristiques des produits influant sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant l'échéance contractuelle. La sensibilité au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire fait régulièrement l'objet d'évaluations et de rapports et est assujettie à des limites et à des contrôles, qui sont surveillés de façon indépendante par la Gestion des risques du Groupe.

Le Conseil approuve l'appétit pour le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, et le Comité actif-passif et la Gestion des risques du Groupe assurent la gouvernance continue au moyen de politiques, de limites, de normes en matière d'exploitation et d'autres contrôles quant à ce risque. Les rapports concernant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille

¹ Les positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire tiennent compte de l'incidence des dérivés dans le cadre de relations de couverture comptable et des titres comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt.

bancaire sont revus régulièrement par la Gestion des risques du Groupe, le Comité actif-passif, le Comité de gestion des risques, le Comité de gestion des risques du Conseil et le Conseil.

Mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, nous évaluons deux principaux paramètres, soit le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction d'une variété de chocs sur les marchés, de scénarios et d'horizons temporels. Les scénarios touchant le marché englobent des variations parallèles et non parallèles de la courbe de rendement liées aux devises, des chocs relatifs à la volatilité des taux d'intérêt ainsi que des chocs sur les taux d'intérêt prévus par les organismes de réglementation.

En vue de mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt, nous recourons à des simulations dynamiques des activités du portefeuille bancaire détaillées figurant au bilan et à l'état du résultat net, de manière à estimer l'incidence des scénarios de crise sur le revenu net d'intérêt prévu. Les positions liées aux actifs et aux passifs et les positions hors bilan sont simulées à l'aide d'une gamme d'horizons temporels. Les simulations tiennent compte des échéances, des renouvellements et des nouvelles originations, ainsi que du comportement en matière de remboursement anticipé et de remboursement. Les prix et les volumes des produits sont estimés en fonction de l'expérience passée pour déterminer l'incidence d'un scénario de choc donné sur le marché. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres tient compte de la sensibilité à la valeur de marché découlant des variations des taux. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres est évalué en soumettant les données concernant les positions au comptant à des techniques d'évaluation déterministes (scénario unique) et stochastiques (scénarios multiples). Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués en fonction de divers scénarios de crise liés au risque de marché comportant des variations extrêmes, mais plausibles, des taux sur le marché et de la volatilité. Les évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ne tiennent pas compte des mesures bénéfiques que pourrait prendre la direction pour réduire l'exposition au risque.

Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont gérés de façon complémentaire au soutien des efforts que nous déployons pour générer un revenu net d'intérêt durable d'excellente qualité. Pour des unités données, ces deux risques sont évalués chaque jour, chaque semaine ou chaque mois, selon l'importance, la complexité et la stratégie de couverture.

Un certain nombre d'hypothèses visant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux sous-tendent les modèles utilisés pour mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres. Les principales hypothèses ont trait aux profils en matière de financement prévus liés aux engagements au titre des taux des prêts hypothécaires, au comportement en matière de remboursement anticipé lié aux prêts à taux fixe, au comportement en matière de remboursement des dépôts à terme et au traitement des dépôts sans échéance. Toutes les hypothèses sont formulées de façon empirique en fonction des comportements passés des clients et des prix des produits antérieurs, en plus de tenir compte des changements plausibles à venir. La Gestion des risques du Groupe surveille de façon indépendante les modèles et les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 p.b. des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres prévus sur une période de 12 mois, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Dans le cas de scénarios de baisse des taux, des taux planchers sont appliqués, ce qui évite que l'évaluation de la valeur économique des capitaux propres et les niveaux des taux des simulations du revenu net d'intérêt ne tombent sous un seuil moyen minimal de moins 25 p.b. pour toutes les principales monnaies. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les positions du bilan et hors bilan actuelles, lesquelles peuvent changer avec le temps en réaction aux activités commerciales et aux mesures prises par la direction.

Risque de marché – Évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire*

Tableau 51

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2021						31 octobre 2020	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (1)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)
	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total		
Incidence avant impôt d'une :								
augmentation des taux de 100 p.b.	(1 641)\$	(368)\$	(2 009)\$	571 \$	358 \$	929 \$	(1 756)\$	818 \$
diminution des taux de 100 p.b.	1 540	(3)	1 537	(603)	(318)	(921)	1 321	(621)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Au 31 octobre 2021, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 921 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, contre 621 millions l'exercice précédent. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 2 009 millions de dollars sur la valeur économique de nos capitaux propres, contre 1 756 millions il y a un an. D'un exercice à l'autre, la variation de la sensibilité du revenu net d'intérêt est essentiellement attribuable à la croissance continue des dépôts à faible coût tandis que celle liée à la sensibilité à la valeur économique des capitaux propres résulte surtout de la croissance globale du bilan, en particulier la croissance du capital de notre portefeuille. Au cours de 2021, le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs *Titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global*

Au 31 octobre 2021, les titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global que nous détenons s'établissaient à 78 milliards de dollars, contre 82 milliards au 31 octobre 2020. Nous détenons des titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global principalement à des fins de placement, ainsi que de gestion du risque de liquidité et de couverture du risque de taux d'intérêt liés à nos activités bancaires autres que de négociation dans notre bilan. Au 31 octobre 2021, notre portefeuille de titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global était sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, les autres éléments du résultat global pouvant ainsi subir l'incidence d'une variation de valeur avant impôt de 8 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements. Le portefeuille nous exposait également au risque lié aux écarts de taux, lequel représentait une variation de valeur avant impôt de 14 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur découlant de l'élargissement d'un point de base des écarts de taux. La valeur des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pris en compte dans nos évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire au 31 octobre 2021 s'établissait à 75 milliards de dollars. Nos titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprenaient également des positions en capitaux propres de 1 milliard de dollars au 31 octobre 2021, contre 1 milliard un an plus tôt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison des activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également considérablement exposés à la livre sterling et à l'euro, du fait de nos activités dans ces monnaies à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait accroître ou contracter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de participation qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Le cas échéant, nous choisissons d'appliquer à leur égard la comptabilité de couverture. Ces dérivés sont pris en compte dans nos évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et dans d'autres évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ainsi que pour les activités de financement et d'investissement. Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Nous utilisons également des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales, qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros.

Pour plus de détails sur l'application de la comptabilité de couverture et l'utilisation de dérivés aux fins des activités de couverture, se reporter aux notes 2 et 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Les tableaux ci-après illustrent le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ce qui illustre la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Tableau 52

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021			
	Évaluation du risque de marché			Risque principal lié aux activités autres que de négociation
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	113 846 \$	– \$	113 846 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	79 638	56 896	22 742	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	139 240	127 259	11 981	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	145 484	–	145 484	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	307 903	265 011	42 892	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	503 598	9 231	494 367	Taux d'intérêt
Prêts de gros	218 066	9 685	208 381	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(4 089)	–	(4 089)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	2 666	–	2 666	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	95 541	92 829	2 712	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	92 157	8 615	83 542	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	12 273			
Total de l'actif	1 706 323 \$	569 526 \$	1 124 524 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 100 831 \$	136 927 \$	963 904 \$	Taux d'intérêt
Passif des fonds distincts	2 666	–	2 666	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 841	37 841	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	262 201	236 146	26 055	Taux d'intérêt
Dérivés	91 439	89 290	2 149	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	87 084	8 528	78 556	Taux d'intérêt
Débiteures subordonnées	9 593	–	9 593	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	15 906			
Total du passif	1 607 561 \$	508 732 \$	1 082 923 \$	
Total des capitaux propres	98 762			
Total du passif et des capitaux propres	1 706 323 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions, aux exigences supplémentaires liées au risque et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances® et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

(3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs.

(en millions de dollars canadiens)	Évaluation du risque de marché			Risque principal lié aux activités autres que de négociation
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	118 888 \$	– \$	118 888 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	39 013	21 603	17 410	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	136 071	124 884	11 187	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	139 743	–	139 743	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	313 015	264 394	48 621	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	457 976	10 392	447 584	Taux d'intérêt
Prêts de gros	208 655	6 855	201 800	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(5 639)	–	(5 639)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	1 922	–	1 922	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	113 488	109 175	4 313	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	90 937	6 475	84 462	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	10 479			
Total de l'actif	1 624 548 \$	543 778 \$	1 070 291 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 011 885 \$	107 450 \$	904 435 \$	Taux d'intérêt
Passif des fonds distincts	1 922	–	1 922	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	29 285	29 285	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	274 231	255 922	18 309	Taux d'intérêt
Dérivés	109 927	108 147	1 780	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	86 994	8 977	78 017	Taux d'intérêt
Débitures subordonnées	9 867	–	9 867	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	13 670			
Total du passif	1 537 781 \$	509 781 \$	1 014 330 \$	
Total des capitaux propres	86 767			
Total du passif et des capitaux propres	1 624 548 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions, aux exigences supplémentaires liées au risque et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances® et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

(3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs.

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous procurer les liquidités suffisantes pour satisfaire aux engagements courants et éventuels en temps normal et en période de crise. Afin d'atteindre cet objectif, nous nous sommes dotés d'un cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif et d'une politique de mise en gage. Nous utilisons aussi plusieurs stratégies d'atténuation des risques de liquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque admissible en fonction de notre appétit pour le risque et les coûts engagés pour atténuer ce risque;
- le maintien d'un vaste accès à des sources de financement, ce qui signifie notamment le maintien et l'accroissement d'un volume fiable de dépôts de base de clients, ainsi qu'un accès continu à des sources diversifiées de financement de gros;
- un programme exhaustif de simulations de crise touchant les liquidités, un plan d'urgence, de reprise et de résolution de problèmes, ainsi qu'un processus de suivi permettant d'assurer que nous disposons d'un volume suffisant de titres négociables non grevés et de la capacité avérée de monétiser des catégories d'actif précises;
- la gouvernance des activités de mise en gage au moyen de limites et de réserves d'actifs liquides en vue d'éventuelles activités de mise en gage;
- l'utilisation de données granulaires, en temps opportun, aux fins de l'évaluation des risques;
- le recours à un processus transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts;
- l'emploi de notre modèle de gouvernance en trois lignes de défense.

Contrôle des risques

Nos objectifs, politiques, modèles et méthodes en matière de gestion du risque de liquidité sont revus régulièrement et mis à jour en fonction de l'évolution des conditions de marché et de la composition des activités, ce qui signifie notamment s'assurer de leur conformité à l'évolution du cadre réglementaire local. Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de l'exécution de notre stratégie. Le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure largement dans les limites de notre appétit pour le risque.

Le Conseil approuve annuellement l'appétit pour le risque de liquidité de l'entreprise recommandé par le Comité de gestion des risques du Conseil. Ce dernier revoit l'appétit pour le risque de liquidité et formule des recommandations à cet égard, et approuve le cadre de gestion du risque de liquidité. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et le Comité actif-passif revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité consolidée. Le Comité de gestion des risques du Groupe, le Comité d'examen de la politique et/ou le Comité actif-passif assurent également l'examen des documents sur la position de liquidité préparés à l'intention du Conseil ou de ses comités.

- Le Comité d'examen de la politique approuve la politique de gestion du risque de liquidité, qui énonce les éléments de contrôle minimaux du risque en fonction de l'appétit pour le risque et du cadre de gestion du risque de liquidité approuvés par le Conseil, et la politique de mise en gage, qui définit les exigences et les pouvoirs en ce qui a trait à la gestion de nos activités de mise en gage.
- Le Comité actif-passif approuve annuellement le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise et assure l'encadrement et l'orientation stratégiques de la Trésorerie générale, ainsi que d'autres fonctions et secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion des liquidités.

Ces politiques s'appuient sur des directives visant les activités, les services et les produits permettant de mettre en œuvre les éléments de contrôle comme les paramètres, les méthodologies, ainsi que les limites et pouvoirs en matière de gestion qui régissent l'évaluation et la gestion des liquidités. Nous avons aussi recours à des simulations de crise pour évaluer la robustesse du cadre de contrôle et étayer les plans d'urgence relatifs aux liquidités.

Évaluation du risque

Nous mesurons le risque de liquidité à partir d'hypothèses fondées sur un scénario que nous appliquons à nos actifs et passifs et aux engagements hors bilan, de manière à établir les profils relatifs aux flux de trésorerie prévus sur divers horizons temporels. Par exemple, les obligations d'État peuvent généralement être converties rapidement et aisément en trésorerie sans perte de valeur importante, et ce, quelle que soit leur échéance contractuelle. De même, bien que les dépôts fondés sur des relations puissent, sur une base contractuelle, être immédiatement retirés, leurs soldes peuvent constituer, dans les faits et selon divers facteurs, tels que la nature du client et leur utilisation prévue, une source de financement relativement stable. Nous passons en revue et confirmons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin de nous assurer qu'elles cadrent avec le contexte opérationnel, la conjoncture économique et les conditions du marché, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques du secteur qui sont généralement reconnues.

Afin de gérer le risque de liquidité en fonction de notre appétit pour le risque, nous établissons des limites relatives à divers paramètres compte tenu d'une gamme d'horizons temporels et de degrés de gravité des périodes de tensions, puis élaborons des plans d'urgence, de reprise et de résolution des problèmes. Nos activités aux fins de la mesure et du contrôle du risque de liquidité sont divisées en trois catégories, comme suit :

Risque de liquidité structurel (long terme)

Pour encadrer nos activités de financement de gros à terme garanti et non garanti, nous avons recours à la fois à des paramètres internes et à des paramètres d'organismes de réglementation qui servent à gérer et à contrôler la concordance structurelle entre les actifs illiquides à long terme et le financement à plus long terme provenant d'investisseurs de gros ainsi que les dépôts de base.

Risque de liquidité stratégique (court terme)

Pour gérer les risques immédiats liés aux flux de trésorerie auxquels nous pouvons être exposés en période de tensions, nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets à court terme afin de gérer le risque inhérent aux principales unités, filiales et devises et nous procédons à des évaluations par simulation de crise. Nos positions liées aux flux de trésorerie nets sont établies par l'application d'hypothèses et de paramètres internes aux flux de trésorerie connus et prévus qui sont associés à tous les principaux actifs non grevés, aux passifs et aux activités hors bilan. Les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également le risque de liquidité stratégique en respectant les normes d'organismes de réglementation pertinentes, comme le ratio de liquidité à court terme.

Risque de liquidité éventuel

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions ainsi que les interventions que nous prévoyons mettre de l'avant. Notre plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise, que la Trésorerie générale maintient et administre, a été élaboré afin de guider les mesures que nous pourrions prendre en cas de crise de liquidité. Sous la gouverne de la Trésorerie générale, des équipes affectées à la gestion des crises de liquidité, à l'échelle régionale ou à celle de l'entreprise, se réunissent régulièrement afin d'évaluer nos liquidités et d'approuver le plan d'urgence relatif aux liquidités et, en période de tensions, fournissent de précieux renseignements aux fonctions de première ligne et de gestion des risques en guise de soutien au processus de gestion des crises. Ces équipes comprennent des membres des principaux secteurs d'exploitation, de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Finances, Exploitation et Communications qui sont des spécialistes en la matière.

Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, permettent d'évaluer notre exposition prospective à des événements systémiques et à des événements touchant RBC. Ces tests couvrent une période s'échelonnant sur plusieurs semaines. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios tiennent compte de révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées.

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet de déterminer les besoins éventuels en matière de financement (p. ex., les prélèvements sur les lignes de crédit et de liquidités engagées, l'accroissement des garanties requises et les retraits de dépôts) et les sources (p. ex., les ventes d'actifs liquides en cas d'urgence et la capacité supplémentaire de financement de gros) en fonction de différents scénarios de crise. Par conséquent, il permet d'établir les exigences liées à nos portefeuilles d'actifs liquides non grevés réservés.

Nos portefeuilles d'actifs liquides non grevés se composent d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides assortis de notations élevées, de conventions de revente à un jour de titres d'État et de dépôts auprès de banques centrales. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des critères minimaux en matière de qualité des actifs et, le cas échéant, à d'autres critères d'admissibilité (p. ex., des critères en matière d'échéance, de diversification et d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales), de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités supplémentaires au besoin. Ces titres, lorsqu'ils sont ajoutés aux autres actifs liquides non grevés que nous détenons par suite d'activités sur les marchés financiers ou autres, enrichissent notre réserve de liquidités et sont pris en compte dans les informations sur les charges grevant les actifs qui sont fournies ci-après.

Réserve de liquidités et charges grevant les actifs

Les tableaux ci-après présentent des sommaires de notre réserve de liquidités ainsi que des charges grevant nos actifs. Dans les deux tableaux, les actifs non grevés représentent, à différents degrés, une source de financement à laquelle nous avons accès. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non. Les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par la banque qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., ils sont affectés au maintien d'une réserve obligatoire ou au respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, ainsi qu'au maintien de l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres qui ont été reçus en garantie dans le cadre de transactions de financement de titres et sur dérivés et qui sont grevés d'une seconde charge lorsque cela est autorisé (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité puisqu'ils ne peuvent être grevés d'une seconde charge; et iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui d'entités de financement à terme structuré. Conformément à notre cadre et à notre politique en matière de gestion des liquidités, les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités.

Réserve de liquidités

Notre réserve de liquidités est constituée d'actifs liquides non grevés disponibles. Notre capacité inutilisée en matière de financement de gros, laquelle est évaluée régulièrement, pourrait constituer une autre source de liquidités pour atténuer des périodes de tensions, mais nous ne la prenons pas en considération pour le calcul de la réserve de liquidités. De même, sont également exclus du calcul de la réserve de liquidités les facilités de crédit non engagées et inutilisées consenties par des banques centrales auxquelles nous pouvons accéder sous réserve de certaines conditions préalables établies par les diverses banques centrales (p. ex., la Banque du Canada, la Réserve fédérale, la Banque d'Angleterre et la Banque de France), ainsi que les montants admissibles à titre de garanties auprès de la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) et d'une Federal Home Loan Bank (FHLB).

Réserve de liquidités

Tableau 53

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et montants à recevoir de banques	113 846 \$	– \$	113 846 \$	3 405 \$	110 441 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	79 638	–	79 638	–	79 638
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	214 326	313 732	528 058	357 927	170 131
Autres titres	114 692	115 396	230 088	132 360	97 728
Autres actifs liquides (2)	27 600	–	27 600	25 981	1 619
Total des actifs liquides	550 102 \$	429 128 \$	979 230 \$	519 673 \$	459 557 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et montants à recevoir de banques	118 888 \$	– \$	118 888 \$	4 022 \$	114 866 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	39 013	–	39 013	–	39 013
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	236 910	309 512	546 422	358 233	188 189
Autres titres	93 781	101 317	195 098	89 764	105 334
Autres actifs liquides (2)	30 305	–	30 305	27 934	2 371
Total des actifs liquides	518 897 \$	410 829 \$	929 726 \$	479 953 \$	449 773 \$

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Banque Royale du Canada	233 342 \$	261 940 \$
Succursales à l'étranger	68 567	44 037
Filiales	157 648	143 796
Total des actifs liquides non grevés	459 557 \$	449 773 \$

(1) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).

(2) Le montant des actifs liquides grevés représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout l'activité bancaire courante des clients, alors que les portefeuilles d'actifs liquides s'ajustent aux fluctuations des soldes de trésorerie, mais elle dépend aussi de l'activité des marchés financiers; en effet, les stratégies d'entreprises et les entrées-sorties de clients peuvent également modifier l'ajout ou la soustraction d'actifs liquides utilisés dans le calcul global de la réserve de liquidités. La réserve de liquidités est également tributaire de la Trésorerie générale puisque, dans le cadre des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce sont les réserves qui permettent d'absorber les écarts entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement d'activités.

2021 par rapport à 2020

Le total des actifs liquides a augmenté de 50 milliards de dollars, ou 5 %, et le total des actifs liquides non grevés s'est accru de 10 milliards, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet essentiellement de l'augmentation des dépôts auprès de banques centrales, ce qui reflète la hausse des niveaux du financement de gros et des dépôts, et d'une hausse des titres reçus en garantie dans le cadre de transactions sur swaps de garantie et de conventions de revente. La hausse des titres reçus en garantie a cependant été atténuée par la hausse des titres cédés en garantie dans le cadre de conventions de rachat et de transactions sur swaps de garantie.

Charges grevant les actifs

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des montants figurant au bilan et des montants hors bilan au titre de la trésorerie, des titres et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent aussi être monétisés, mais cela nécessite un plus long délai d'exécution que pour les titres négociables. Au 31 octobre 2021, nos actifs non grevés et pouvant être donnés en garantie représentaient 26 % du total de l'actif (28 % au 31 octobre 2020).

Charges grevant les actifs

Tableau 54

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	31 octobre 2021					31 octobre 2020				
	Actifs grevés		Actifs non grevés			Actifs grevés		Actifs non grevés		
	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)	Autres (3)	Total	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)	Autres (3)	Total
Trésorerie et montants à recevoir de banques	– \$	3 405 \$	110 441 \$	– \$	113 846 \$	– \$	4 022 \$	114 866 \$	– \$	118 888 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	–	–	79 638	–	79 638	–	–	39 013	–	39 013
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction	56 602	–	87 311	3 633	147 546	48 505	–	91 245	3 684	143 434
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	12 055	–	133 429	–	145 484	13 337	–	126 353	53	139 743
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (4)	437 408	18 310	17 436	5 343	478 497	400 807	17 209	37 879	5 037	460 932
Prêts										
Prêts de détail										
Titres hypothécaires	29 370	–	30 778	–	60 148	31 460	–	40 050	–	71 510
Prêts hypothécaires	46 699	–	29 858	243 627	320 184	62 131	–	26 389	182 567	271 087
Prêts autres qu'hypothécaires	3 213	–	8 110	111 943	123 266	5 711	–	12 006	97 662	115 379
Prêts de gros	–	–	–	218 066	218 066	–	–	–	208 655	208 655
Correction de valeur pour pertes sur prêts	–	–	–	(4 089)	(4 089)	–	–	–	(5 639)	(5 639)
Actif net des fonds distincts	–	–	–	2 666	2 666	–	–	–	1 922	1 922
Autres										
Dérivés	–	–	–	95 541	95 541	–	–	–	113 488	113 488
Autres (5)	25 981	–	1 619	76 830	104 430	27 934	–	2 371	71 111	101 416
Total de l'actif	611 328	\$ 21 715	\$ 498 620	\$ 753 560	\$ 1 885 223	\$ 589 885	\$ 21 231	\$ 490 172	\$ 678 540	\$ 1 779 828

(1) Inclut les actifs qui ne peuvent pas être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.

(2) Représente les actifs qui peuvent être facilement donnés en garantie, dont les titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre de la *Loi nationale sur l'habitation*, nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB, ainsi que les prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons et que nous avons déposés en garantie auprès de la FRBNY.

(3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme facilement disponibles.

(4) Inclut les actifs liquides détenus par la banque et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de transactions sur dérivés et de prêts sur marges. Comprend des garanties de 18 milliards de dollars (17 milliards au 31 octobre 2020) reçues dans le cadre d'opérations de revente qui ne peuvent pas être redonnées en gage dans leur forme juridique actuelle.

(5) Le montant des actifs donnés en garantie représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position de liquidité structurelle.

Profil des dépôts et du financement

Au 31 octobre 2021, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires, s'établissaient à 771 milliards de dollars, ou 55 % du total du financement (708 milliards, ou 54 %, au 31 octobre 2020). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation de ces actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

La dette à long terme de premier rang émise par la banque depuis le 23 septembre 2018, inclusivement, ayant une échéance initiale supérieure à 400 jours et étant négociable, sous réserve de certaines exceptions, est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques canadiennes. Aux termes de ce régime, si le surintendant des institutions financières détermine qu'une banque pourrait ne plus être viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances, lorsque ce dernier juge qu'il en va de l'intérêt du public, ordonner que la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) convertisse une partie ou la totalité de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Au 31 octobre 2021, la valeur nominale des titres d'emprunt à long terme émis et en cours qui étaient assujettis à la conversion en vertu du régime de recapitalisation interne s'élevait à 53 milliards de dollars (37 milliards au 31 octobre 2020).

Pour plus de détails sur notre financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-après.

Émission de titres d'emprunt à long terme

En 2021, nous avons de nouveau profité de taux et d'un accès au financement de gros non garanti avantageux. Nous avons émis, soit directement, soit par l'entremise de nos filiales, du financement à long terme non garanti de 28 milliards de dollars dans diverses monnaies et sur divers marchés, ce qui a été plus qu'annulé par les arrivées à échéance.

Nous utilisons principalement des programmes de titrisation de créances hypothécaires résidentielles et de créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de la gestion des liquidités ainsi que des actifs et passifs. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les titres adossés à des créances sur cartes de crédit.

Par rapport à 2020, nos titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus ont diminué de 1,7 milliard de dollars. Nos obligations sécurisées et nos créances sur cartes de crédit titrisées ont fléchi respectivement de 2,2 milliards de dollars et de 2,5 milliards.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Sources de financement à long terme^{*(1)}

Tableau 55

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Financement à long terme non garanti	89 447 \$	88 055 \$
Financement à long terme garanti	56 688	63 043
Débiteures subordonnées	9 620	9 574
	155 755 \$	160 672 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre au moment qui convient les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes enregistrés d'émission de titres d'emprunt à long terme. Le tableau ci-après présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

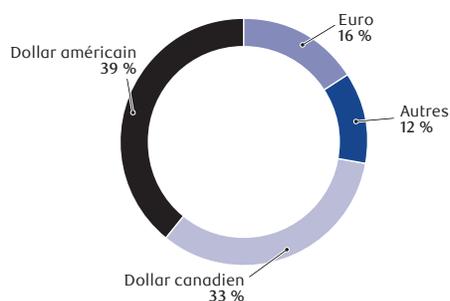
Programmes par secteur géographique

Tableau 56

Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none"> Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> Prospectus préalable de base aux États-Unis – 50 milliards de dollars US 	<ul style="list-style-type: none"> Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US Programme mondial d'obligations sécurisées – 60 milliards d'euros Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

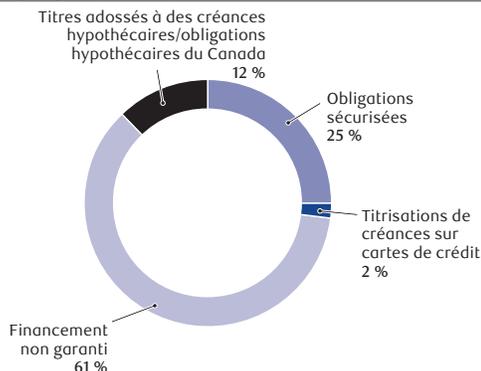
Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de premier rang canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires aux termes du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada), d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse de financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-après, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit. Le maintien de notations concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Composition du financement de la dette à long terme (1)
– par monnaie d'émission



(1) Comprend du financement à long terme non garanti et garanti ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Composition du financement de la dette à long terme (1)
– par produit



(1) Comprend du financement à long terme non garanti et garanti ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après montre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance.

Composition du financement de gros ⁽¹⁾

Tableau 57

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	5 202 \$	– \$	– \$	– \$	5 202 \$	– \$	– \$	5 202 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	7 118	17 013	19 046	27 053	70 230	918	–	71 148
Papier commercial adossé à des actifs (3)	2 378	2 563	4 076	3 697	12 714	–	–	12 714
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4)	27	939	8 944	2 622	12 532	16 296	37 617	66 445
Obligations structurées non garanties de premier rang (5)	118	825	817	714	2 474	2 914	5 879	11 267
Titrisation de prêts hypothécaires	–	354	1 302	917	2 573	4 260	9 729	16 562
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6)	–	847	495	5 189	6 531	6 087	27 521	40 139
Passif subordonné	–	–	–	188	188	165	9 267	9 620
Autres (7)	6 637	2 194	1 448	827	11 106	7 531	466	19 103
Total	21 480 \$	24 735 \$	36 128 \$	41 207 \$	123 550 \$	38 171 \$	90 479 \$	252 200 \$
Comprend :								
– Financement garanti	8 467 \$	4 017 \$	6 108 \$	9 803 \$	28 395 \$	10 347 \$	37 695 \$	76 437 \$
– Financement non garanti	13 013	20 718	30 020	31 404	95 155	27 824	52 784	175 763

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	8 681 \$	133 \$	73 \$	– \$	8 887 \$	– \$	– \$	8 887 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	2 542	6 858	11 145	23 783	44 328	–	–	44 328
Papier commercial adossé à des actifs (3)	2 618	2 167	1 381	6 081	12 247	–	–	12 247
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4)	37	4 466	9 836	7 163	21 502	9 413	37 259	68 174
Obligations structurées non garanties de premier rang (5)	230	165	401	1 136	1 932	1 485	5 333	8 750
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 171	267	2 178	3 616	2 561	12 225	18 402
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6)	–	3 688	5 919	5 131	14 738	6 896	23 196	44 830
Passif subordonné	–	1 499	–	1 000	2 499	205	6 870	9 574
Autres (7)	7 906	892	1 134	1 037	10 969	624	6 726	18 319
Total	22 014 \$	21 039 \$	30 156 \$	47 509 \$	120 718 \$	21 184 \$	91 609 \$	233 511 \$
Comprend :								
– Financement garanti	10 089 \$	7 508 \$	7 643 \$	13 573 \$	38 813 \$	9 457 \$	35 421 \$	83 691 \$
– Financement non garanti	11 925	13 531	22 513	33 936	81 905	11 727	56 188	149 820

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.

(2) Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons aux banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).

(3) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.

(4) Inclut les billets de dépôt.

(5) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.

(6) Inclut les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires.

(7) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 7 020 millions de dollars (8 199 millions au 31 octobre 2020), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 3 798 millions (2 036 millions au 31 octobre 2020), d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 8 285 millions (8 071 millions au 31 octobre 2020) et des avances d'une FHLB (garanties) de néant (13 millions au 31 octobre 2020).

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau ci-après présente nos principales notations.

Notations (1)	Tableau 58			
	Au 30 novembre 2021			
	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang existante (2)	Dettes à long terme de premier rang (3)	Perspective
Moody's (4)	P-1	Aa2	A2	à l'étude
Standard & Poor's (5)	A-1+	AA-	A	stable
Fitch Ratings (6)	F1+	AA	AA-	stable
DBRS (7)	R-1 (élevée)	AA (élevée)	AA	stable

- (1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente, ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
- (2) Comprend la dette à long terme de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 ainsi que celle émise à cette date ou par la suite, laquelle est ignorée aux fins du régime de recapitalisation interne.
- (3) Comprend la dette à long terme de premier rang émise le 23 septembre 2018 ou après cette date, laquelle peut être convertie aux termes du régime de recapitalisation interne.
- (4) Le 7 octobre 2021, Moody's a placé à l'étude les notations et les évaluations de notre dette à long terme en vue d'une mise à jour. Les notations de notre dette à court terme ont été confirmées.
- (5) Standard & Poor's a confirmé nos notations et une perspective stable en date du 19 juillet 2021 dans un rapport publié le 7 octobre 2021.
- (6) Le 15 juillet 2021, Fitch Ratings a revu à la baisse la notation de notre dette à long terme de premier rang existante, la faisant passer de AA+ à AA, et celle de notre dette à long terme de premier rang, de AA à AA-, et a rehaussé nos perspectives de négatives à stables.
- (7) Le 14 mai 2021, DBRS a confirmé nos notations avec une perspective stable.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après présente les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que les positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Tableau 59

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2021			31 octobre 2020		
	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	312 \$	112 \$	140 \$	318 \$	78 \$	149 \$
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	157	13	–	187	–	–

- (1) Comprend les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Ratio de liquidité à court terme (1)

Tableau 60

	Pour les trimestres clos	
	le 31 octobre 2021	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité		351 831 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	365 319 \$	33 871 \$
<i>Dépôts stables</i> (3)	127 834	3 835
<i>Dépôts moins stables</i>	237 485	30 036
Financement de gros non garanti, dont :	434 693	203 998
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives</i> (4)	192 918	45 812
<i>Dépôts non opérationnels</i>	211 916	128 327
<i>Dettes non garanties</i>	29 859	29 859
Financement de gros garanti		25 855
Exigences supplémentaires, dont :	277 097	64 671
<i>Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées</i>	46 158	16 656
<i>Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette</i>	8 558	8 558
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	222 381	39 457
Autres obligations de financement contractuelles (5)	25 405	25 405
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	625 278	10 012
Total des sorties de trésorerie		363 812 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	260 070 \$	41 814 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	14 648	8 940
Autres entrées de trésorerie	27 744	27 744
Total des entrées de trésorerie		78 498 \$
		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		351 831 \$
Total des sorties de trésorerie nettes		285 314
Ratio de liquidité à court terme		123 %
		le 31 juillet 2021
		Total de la valeur ajustée
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>		
Total des actifs liquides de haute qualité		341 167 \$
Total des sorties de trésorerie nettes		271 938
Ratio de liquidité à court terme		125 %

(1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 correspond à une moyenne de 61 positions quotidiennes.

(2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnelles, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.

(3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.

(4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.

(5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.

(6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidité à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité et qui tient compte de la composition des activités et des actifs ainsi que des capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie permettent de nous assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 88 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales ou des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, et sont classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et la prorogation des engagements de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Quatrième trimestre de 2021 par rapport au troisième trimestre de 2021

La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 octobre 2021 s'est établie à 123 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 67 milliards de dollars, comparativement à 125 % et à un excédent d'environ 69 milliards de dollars au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent, la croissance des prêts de détail et de ceux de gros ayant été annulée par l'émission de produits de financement à terme et une augmentation des dépôts de clients.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des liquidités à long terme disponibles par rapport au montant des liquidités à long terme requises. Le ratio de liquidité à long terme minimal réglementaire exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le montant du financement stable disponible désigne la part des fonds propres et des passifs censée être fiable à l'horizon temporel pris en compte aux fins du ratio de liquidité à long terme, à savoir un an. Le montant du financement stable requis est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs détenus par la banque et de celles de ses positions hors bilan.

Depuis le premier trimestre de 2021, le BSIF exige que les banques canadiennes d'importance systémique intérieure communiquent leur ratio de liquidité à long terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle. Les montants indiqués dans le présent modèle de déclaration sont déterminés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et ne sont pas nécessairement conformes aux exigences de classement des IFRS.

	Au 31 octobre 2021				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle (2)				
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à moins de 1 an	1 an et plus	Valeur pondérée
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)					
Élément de financement stable disponible					
Fonds propres :	98 657 \$	– \$	– \$	9 780 \$	108 437 \$
<i>Fonds propres réglementaires</i>	98 657	–	–	9 780	108 437
<i>Autres instruments de fonds propres</i>	–	–	–	–	–
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises :	338 850	56 126	19 180	21 077	402 072
<i>Dépôts stables (3)</i>	112 745	27 678	11 442	8 284	152 556
<i>Dépôts moins stables</i>	226 105	28 448	7 738	12 793	249 516
Financement de gros :	325 980	380 619	45 376	102 542	304 767
<i>Dépôts opérationnels (4)</i>	200 589	–	–	–	100 294
<i>Autres financements de gros</i>	125 391	380 619	45 376	102 542	204 473
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants (5)	–	3 285	1 823	25 814	–
Autres passifs :	41 303	–	227 149	–	12 551
<i>Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme</i>	–	–	16 437	–	–
<i>Tous autres passifs et fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus</i>	41 303	197 838	646	12 228	12 551
Total du financement stable disponible					827 827 \$
Élément de financement stable exigé					
Total des actifs liquides de haute qualité du ratio de liquidité à long terme					39 600 \$
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	2 296	–	–	1 148
Prêts et titres productifs :	173 103	263 702	108 916	428 508	580 182
<i>Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1</i>	–	99 892	13 113	1	12 573
<i>Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs non garantis à des institutions financières</i>	4 050	61 165	31 185	21 766	48 234
<i>Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts de détail et prêts aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, y compris :</i>	101 495	84 678	35 109	124 475	246 561
<i>Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>	–	1 189	915	3 800	3 522
<i>Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :</i>	37 141	15 776	29 033	261 615	228 078
<i>Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>	37 141	15 747	29 002	260 656	227 233
<i>Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les actifs liquides de haute qualité, y compris les titres de participation négociés en Bourse</i>	30 417	2 191	476	20 651	44 736
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants (5)	–	3 285	1 823	25 814	–
Autres actifs :	1 619	–	278 154	–	68 743
<i>Produits de base physiques, y compris l'or</i>	1 619	–	–	–	1 376
<i>Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale</i>	–	–	16 650	–	14 153
<i>Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme</i>	–	–	17 103	–	666
<i>Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée</i>	–	–	34 777	–	1 739
<i>Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus</i>	–	161 184	46	48 394	50 809
Éléments hors bilan	–	–	649 799	–	23 665
Total du financement stable exigé					713 338 \$
Ratio de liquidité à long terme (%)					116 %

Au 31 juillet 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Valeur pondérée
Total du financement stable disponible	805 804 \$
Total du financement stable exigé	695 368
Ratio de liquidité à long terme (%)	116 %

(1) Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB.

(2) Les totaux des rangées suivantes englobent les catégories d'échéances résiduelles de moins de 6 mois, de 6 mois à moins de 1 an et de 1 an et plus, conformément aux exigences du modèle de déclaration courant prescrit par le BSIF : Autres passifs, Passifs d'instruments dérivés du ratio de liquidité à court terme, Autres actifs, Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale, Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme, Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée et Éléments hors bilan.

(3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.

(4) Les dépôts opérationnels de clients, qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises, constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.

(5) Les actifs et passifs interdépendants représentent le passif des titres hypothécaires garantis par la *Loi nationale sur l'habitation*, y compris les passifs découlant des opérations relatives au programme des obligations hypothécaires du Canada et des prêts hypothécaires grevés correspondants.

Le financement stable disponible est composé principalement d'un portefeuille diversifié de dépôts de détail et de dépôts d'entreprises, de fonds propres, ainsi que de passifs liés au financement de gros à long terme. Le financement stable exigé est principalement lié au portefeuille de prêts hypothécaires et de prêts de la banque, aux prêts à des institutions financières garantis et, dans une moindre mesure, à d'autres actifs moins liquides. Le ratio de liquidité à long terme ne tient pas compte de la capacité de financement inutilisée sur le marché présumément disponible pour la banque.

Le volume et la composition du financement stable disponible font l'objet d'une gestion active visant à optimiser notre position de financement structurel et à atteindre les objectifs en matière de ratio de liquidité à long terme. Notre ratio de liquidité à long terme est géré conformément à notre cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif.

Quatrième trimestre de 2021 par rapport au troisième trimestre de 2021

Au 31 octobre 2021, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 116 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 114 milliards de dollars, comparativement à 116 % et à un excédent d'environ 110 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme est resté stable par rapport au trimestre précédent, la croissance des prêts de détail et de ceux de gros ayant été en contrebalancée par l'émission de produits de financement à terme et des augmentations des dépôts des clients.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (p. ex., le coût amorti ou la juste valeur), à la date de clôture. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source d'information aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation du risque.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Tableau 62

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	190 995 \$	2 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 486 \$	193 484 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	67 655	46	87	41	6	20	169	9 845	61 371	139 240
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	7 220	4 811	5 546	5 832	5 514	22 368	31 393	62 289	511	145 484
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	104 301	89 612	51 664	22 982	16 987	98	–	–	22 259	307 903
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	28 517	21 630	26 094	31 910	26 921	139 050	298 659	62 215	82 579	717 575
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	12 654	7 209	5	–	–	5	–	–	(75)	19 798
Dérivés	5 325	10 788	4 318	4 334	3 005	10 139	17 890	39 733	9	95 541
Autres actifs financiers	33 149	1 523	1 942	145	135	270	277	2 044	3 351	42 836
Total des actifs financiers	449 816	135 621	89 657	65 244	52 568	171 950	348 388	176 126	172 491	1 661 861
Autres actifs non financiers	6 079	1 681	164	217	185	1 957	2 377	5 898	25 904	44 462
Total de l'actif	455 895 \$	137 302 \$	89 821 \$	65 461 \$	52 753 \$	173 907 \$	350 765 \$	182 024 \$	198 395 \$	1 706 323 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	82 183 \$	44 058 \$	56 519 \$	36 342 \$	35 792 \$	30 625 \$	45 745 \$	18 320 \$	661 924 \$	1 011 508 \$
Emprunts garantis	2 442	4 244	7 543	4 362	2 804	9 557	15 040	6 118	–	52 110
Obligations sécurisées	1	848	–	2 693	1 878	5 350	18 321	8 122	–	37 213
Autres										
Acceptations	12 653	7 207	5	2	–	5	–	–	1	19 873
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 841	–	–	–	–	–	–	–	–	37 841
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	168 763	62 338	5 610	4 742	848	668	–	–	19 232	262 201
Dérivés	5 456	9 903	4 938	3 747	2 723	9 211	18 727	36 733	1	91 439
Autres passifs financiers	33 489	1 299	1 048	439	373	1 000	2 115	10 226	795	50 784
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	188	110	1 912	7 383	–	9 593
Total des passifs financiers	342 828	129 897	75 663	52 327	44 606	56 526	101 860	86 902	681 953	1 572 562
Autres passifs non financiers	1 663	6 907	434	290	155	1 108	1 172	13 360	9 910	34 999
Titres de participation	–	–	–	–	–	–	–	–	98 762	98 762
Total du passif et des capitaux propres	344 491 \$	136 804 \$	76 097 \$	52 617 \$	44 761 \$	57 634 \$	103 032 \$	100 262 \$	790 625 \$	1 706 323 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	387 \$	1 950 \$	2 999 \$	2 928 \$	2 206 \$	1 829 \$	3 326 \$	1 181 \$	61 \$	16 867 \$
Engagements de crédit	5 964	5 538	11 400	16 231	12 024	56 688	160 789	16 733	4 544	289 911
Autres engagements liés au crédit	966	1 064	1 569	1 536	1 376	370	726	38	99 815	107 460
Autres engagements	101	11	20	21	21	64	144	278	618	1 278
Total des éléments hors bilan	7 418 \$	8 563 \$	15 988 \$	20 716 \$	15 627 \$	58 951 \$	164 985 \$	18 230 \$	105 038 \$	415 516 \$

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.

(3) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	155 418 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 481 \$	157 901 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	82 486	51	49	25	80	50	98	9 615	43 617	136 071
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	3 213	4 762	6 445	10 765	9 079	26 313	25 315	53 355	496	139 743
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2), (3)	147 453	62 905	47 211	25 083	9 990	2	–	–	20 371	313 015
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	24 334	21 593	24 742	28 236	25 951	132 783	266 935	56 253	80 165	660 992
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	12 157	6 402	50	–	–	–	5	–	(107)	18 507
Dérivés	5 035	10 946	4 932	3 433	2 726	13 550	20 205	52 650	11	113 488
Autres actifs financiers	32 713	2 741	1 520	499	71	323	257	2 099	2 692	42 915
Total des actifs financiers	462 809	109 402	84 949	68 041	47 897	173 021	312 815	173 972	149 726	1 582 632
Autres actifs non financiers	4 540	1 411	97	860	234	1 939	1 802	5 988	25 045	41 916
Total de l'actif	467 349 \$	110 813 \$	85 046 \$	68 901 \$	48 131 \$	174 960 \$	314 617 \$	179 960 \$	174 771 \$	1 624 548 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (4)										
Emprunts non garantis (3)	75 380 \$	36 569 \$	56 348 \$	35 881 \$	30 676 \$	23 293 \$	52 029 \$	15 360 \$	590 020 \$	915 556 \$
Emprunts garantis	2 794	6 605	4 022	6 242	4 142	7 400	18 705	6 427	–	56 337
Obligations sécurisées	–	1 942	5 412	1 295	2 501	3 707	16 195	8 940	–	39 992
Autres										
Acceptations	12 158	6 401	50	–	–	–	–	–	9	18 618
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	29 285	–	–	–	–	–	–	–	–	29 285
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2), (3)	215 814	19 396	20 606	376	1 492	4 971	–	–	11 576	274 231
Dérivés	4 467	11 553	4 423	3 355	2 709	11 900	20 985	50 396	139	109 927
Autres passifs financiers (3)	34 768	2 187	1 140	477	430	851	2 180	10 994	563	53 590
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	–	205	110	9 552	–	9 867
Total des passifs financiers	374 666	84 653	92 001	47 626	41 950	52 327	110 204	101 669	602 307	1 507 403
Autres passifs non financiers	1 053	5 395	209	212	193	951	1 010	11 910	9 445	30 378
Titres de participation	–	–	–	–	–	–	–	–	86 767	86 767
Total du passif et des capitaux propres	375 719 \$	90 048 \$	92 210 \$	47 838 \$	42 143 \$	53 278 \$	111 214 \$	113 579 \$	698 519 \$	1 624 548 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	401 \$	1 745 \$	2 186 \$	3 137 \$	3 004 \$	700 \$	4 529 \$	1 383 \$	56 \$	17 141 \$
Engagements de crédit	5 285	4 803	14 821	16 163	12 306	45 633	161 524	16 876	4 828	282 239
Autres engagements liés au crédit	1 982	903	1 634	1 745	1 400	260	623	10	78 768	87 325
Autres engagements	7	14	20	20	20	82	209	344	551	1 267
Total des éléments hors bilan	7 675 \$	7 465 \$	18 661 \$	21 065 \$	16 730 \$	46 675 \$	166 885 \$	18 613 \$	84 203 \$	387 972 \$

- (1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.
- (2) Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.
- (3) Les montants présentés auparavant ont été reclassés afin de rendre compte des échéances contractuelles de certains actifs et passifs financiers.
- (4) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance s'entend du risque lié à la perte financière susceptible de survenir lorsque le montant, le calendrier ou la fréquence des prestations ou des primes versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires ou connexes au transfert des risques. Les cinq risques secondaires sont les suivants : morbidité, mortalité, longévité, comportement des titulaires de police (déchéance) et voyage.

Notre cadre de gestion du risque d'assurance fournit une vue d'ensemble des processus et des outils nous permettant d'identifier, d'évaluer, de gérer, de limiter et de communiquer les risques d'assurance auxquels nous sommes exposés. Ces processus sont également soutenus par notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, qui est conforme à notre cadre de gestion du risque d'entreprise.

Facteurs de risque opérationnel et de risque de non-conformité à la réglementation

Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte ou de préjudice imputable au facteur humain, à l'insuffisance ou à la défaillance de nos processus, contrôles et systèmes ainsi qu'à la conjoncture externe. Ce risque est inhérent à toutes nos activités et à celles de tierces parties, et le défaut de le gérer pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, une plus grande surveillance de la part des autorités de réglementation et des procédures dans les divers territoires où nous exerçons nos activités.

Notre gestion du risque opérationnel se fonde sur notre modèle de gouvernance en trois lignes de défense, ce qui comprend les rôles et les responsabilités de l'organisation, de manière à assurer une approche coordonnée à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de détails, se reporter à la sous-rubrique Gestion du risque d'entreprise, à la rubrique Gestion du risque.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Nous disposons d'un cadre de gestion du risque opérationnel d'entreprise qui établit les processus visant à identifier, évaluer, surveiller, mesurer, signaler et communiquer le risque opérationnel. Les processus sont mis en œuvre par voie des outils et méthodes ci-dessous :

- Les outils d'identification et d'évaluation des risques, dont la collecte et l'analyse de données sur les événements créant des risques, aident les responsables chargés de leur gestion à comprendre et à gérer proactivement les expositions au risque opérationnel. Les évaluations des risques visent à assurer la concordance entre ces expositions et les efforts déployés pour les gérer. La direction se sert des résultats obtenus grâce à ces outils pour prendre des décisions éclairées.
- Les outils de supervision des risques alertent la direction de changements dans le profil du risque opérationnel. Jumelés aux facteurs déclenchant l'escalade hiérarchique et une surveillance des risques, ces outils peuvent identifier les tendances en matière de risque, informer la direction des niveaux de risque qui approchent ou excèdent les limites établies ainsi que permettre que des mesures et des plans d'atténuation soient mis en œuvre promptement.
- L'évaluation des fonds propres exposés au risque opérationnel fournit une estimation crédible de l'exposition potentielle, mettant en lumière les vulnérabilités à ce risque, et permet de prendre des décisions avisées en matière de stratégie et de planification des fonds propres, ce qui, en définitive, vise à assurer que la banque est suffisamment résiliente pour absorber les pertes causées par le risque opérationnel, et ce, tant dans des circonstances normales que dans des situations de crise.
- Les processus de signalement et de communication des risques garantissent que des informations pertinentes sur le risque opérationnel sont transmises à la direction en temps opportun afin qu'elle puisse prendre des décisions d'affaires éclairées.

Les conclusions tirées de nos programmes de gestion du risque opérationnel nous permettent de comprendre ce qui s'est passé, de jauger si l'événement en question pourrait survenir dans un autre secteur de l'organisation et de définir les contrôles à instaurer ou à modifier. Ces conclusions aident à définir notre appétit pour le risque opérationnel et à déterminer le niveau de risque opérationnel global, établissant ainsi notre profil de risque opérationnel. Ce profil tient compte des risques opérationnels importants auxquels nous sommes exposés, des risques et tendances potentiels, nouveaux et émergents, ainsi que des conclusions générales relativement à l'environnement de contrôle et aux perspectives en matière de risque. Nous identifions et étudions de manière proactive les solutions d'assurance avantageuses en vue d'atténuer l'incidence future éventuelle du risque opérationnel.

Nous évaluons les risques et avantages éventuels découlant de nos décisions afin de parvenir à un équilibre entre l'acceptation des pertes possibles et les coûts à engager pour atténuer les risques, cet équilibre correspondant à notre appétit pour le risque opérationnel. Établi par le Conseil, cet appétit vise l'ensemble de nos secteurs d'exploitation.

La communication de rapports préparés par les gestionnaires a été instaurée à divers échelons afin d'assurer une gestion proactive du risque opérationnel et de favoriser la transparence relativement aux risques auxquels nous sommes exposés. Ces rapports périodiques sont transmis à la haute direction et fournissent des renseignements détaillés sur les principaux facteurs de risque et tendances à cet égard pour chaque secteur d'exploitation et pour la banque dans son ensemble. De plus, les modifications apportées au profil de risque opérationnel qui ne s'inscrivent pas dans notre stratégie commerciale ou notre appétit pour le risque opérationnel sont mises en évidence et analysées par le Comité de gestion des risques du Groupe et par le Comité de gestion des risques du Conseil.

Dans le cadre de nos activités, nous sommes exposés à différents risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. La liste ci-après n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Risque opérationnel	Stratégie de gestion des risques
<p>Risque lié à la cybersécurité</p> 	<p>Le risque lié à la cybersécurité s'entend du risque qu'une cyberattaque perturbe ou interrompe nos activités, ou cause une fuite ou une perte de données. Nous comptons sur une équipe dédiée de professionnels spécialisés en technologie et en cybersécurité qui gèrent un programme exhaustif afin de protéger l'organisation des violations et d'autres incidents en assurant que les contrôles de sécurité et d'exploitation adéquats sont en place. Nous continuons de renforcer notre cadre de gestion du risque lié à la cybersécurité afin d'accroître notre résilience et nos capacités en matière de cybersécurité, ce qui inclut une surveillance en continu, l'analyse de cyber-renseignements sur les menaces internes et externes, et le signalement d'événements et d'incidents en sécurité qui pourraient se révéler suspects. Tout au long de l'exercice, nous avons investi dans notre programme de cybersécurité, et de nombreux scénarios, évaluations et simulations ont été exécutés afin de tester notre stratégie en matière de résilience.</p>
<p>Risque lié à la gestion des données et à la confidentialité</p> 	<p>Le risque lié à la gestion des données s'entend du risque d'une incapacité à gérer adéquatement les données tout au long de leur cycle de vie, en raison de processus ou de contrôles inadéquats, ce qui se traduit par des conséquences d'ordre juridique ou réglementaire, une atteinte à la réputation ou des pertes financières. Le risque lié à la confidentialité est le risque que des données soient créées, recueillies, utilisées, partagées, stockées ou détruites de manière inappropriée. La collecte, l'utilisation et le partage des données, de même que la gestion et la gouvernance des données revêtent de plus en plus d'importance à mesure que nous investissons dans des solutions et innovations numériques et que nous élargissons nos activités commerciales. Les mesures réglementaires concernant le respect de la vie privée témoignent également de cette nouvelle réalité. Le chef de la confidentialité et le chef des données travaillent en partenariat avec des équipes interfonctionnelles afin d'élaborer et d'instaurer, à l'échelle de l'organisation, des normes et pratiques qui décrivent comment les données doivent être utilisées, protégées, gérées et régies.</p>
<p>Risque lié au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes</p> 	<p>Le risque lié au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes s'entend du risque que nos produits et services soient utilisés pour faciliter le recyclage des produits de la criminalité ou pour financer des activités terroristes. Nous avons instauré, à l'échelle de l'organisation, un programme visant à prévenir, détecter et signaler toute opération présumée de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes tout en cherchant à assurer la conformité aux lois et règlements des divers territoires où nous menons des activités. Le groupe Conformité à la réglementation, Lutte anti-blanchiment mondiale a pour mission d'élaborer et de tenir à jour des politiques, des lignes directrices ainsi que des outils et modèles de formation et d'évaluation des risques hautement performants en vue d'aider nos employés à gérer les risques que posent le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, risques qui évoluent sans cesse. Le programme mondial de lutte au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes est évalué sur une base régulière afin qu'il demeure conforme aux normes et meilleures pratiques du secteur ainsi qu'aux lois, règlements et lignes directrices applicables. Les risques de non-conformité peuvent se solder par l'application de mesures coercitives, des poursuites pénales et des atteintes à la réputation.</p>
<p>Risque lié aux tierces parties</p> 	<p>Le risque lié aux tierces parties s'entend du risque de gestion inefficace des tierces parties, ce qui pourrait nous exposer à des perturbations dans nos services, à des mesures réglementaires, à des pertes financières, à des litiges ou à une atteinte à notre réputation. Nous avons mis en place, à l'échelle de l'entreprise, un programme portant sur ce risque et visant à assurer la surveillance des relations avec les tierces parties afin que nous puissions réagir adéquatement à des événements susceptibles de causer des perturbations de service ou des pertes financières ou de poser d'autres risques. Notre méthode d'atténuation du risque lié aux tierces parties est décrite dans des politiques et des normes qui stipulent des exigences minimales quant à l'identification et à la gestion de ce risque pendant toute la durée d'une relation avec une tierce partie tout en assurant la conformité aux attentes réglementaires à l'échelle mondiale. Nous surveillons les fournisseurs indépendants que nous estimons essentiels à notre fonctionnement, afin de déceler tout changement dans leur capacité à nous fournir des services, ce qui inclut leurs propres fournisseurs.</p>
<p>Risque lié à la continuité des opérations</p> 	<p>Le risque lié à la continuité des opérations est le risque que nous ne soyons pas en mesure de maintenir, poursuivre ou rétablir nos activités essentielles pendant ou après un événement qui nous empêche de mener nos activités dans leur cours normal. Des événements perturbant nos activités pourraient nuire à la continuité de nos opérations, à nos résultats financiers, à notre réputation et aux résultats de nos clients, et causer préjudice à nos employés. Ces événements pourraient aussi survenir en raison de conditions météorologiques extrêmes, de pandémies, de la défaillance de processus ou de technologies, ou de cybermenaces. Notre programme de gestion du risque lié à la continuité des opérations mis en œuvre à l'échelle de l'organisation tient compte de plusieurs scénarios pour remédier à un événement perturbateur ainsi qu'à ses effets sur la disponibilité de notre personnel, nos processus, nos installations, nos technologies et nos contrats conclus avec des tiers. Notre approche quant à la gestion de la continuité des opérations est présentée dans nos politiques et normes régissant l'ensemble de notre organisation. Les risques associés sont régulièrement évalués, surveillés, signalés et intégrés dans notre cadre de gestion et de contrôle du risque opérationnel.</p>

Fonds propres liés au risque opérationnel

Les exigences en matière de fonds propres liés au risque opérationnel sont établies conformément aux lignes directrices publiées par le BSIF. À l'heure actuelle, nous évaluons nos fonds propres liés au risque opérationnel au moyen de l'approche standard, qui consiste en un calcul basé sur une formule qui repose sur le revenu brut. Avec l'entrée en vigueur des réformes définitives de Bâle III, le BSIF exigera que les institutions de dépôts adoptent une nouvelle approche standard pour évaluer les fonds propres liés au risque opérationnel. La nouvelle approche standard mettra en jeu une composante d'indicateurs économiques, soit une approximation du risque opérationnel fondée sur les états financiers, et un multiplicateur des pertes internes, c'est-à-dire un facteur scalaire fondé sur les pertes internes historiques moyennes par rapport à la composante d'indicateurs économiques. Une fois instaurée, la nouvelle approche standard remplacera l'ancienne. Pour plus de détails sur les fonds propres liés au risque opérationnel, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pertes liées au risque opérationnel

Au 31 octobre 2021, nos pertes liées au risque opérationnel demeuraient dans les limites de notre appétit pour le risque. Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, se reporter aux notes 23 et 24 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Risque de non-conformité à la réglementation

Le risque de non-conformité à la réglementation désigne le risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements et des pratiques prescrits dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les enjeux liés à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de domaines au sein des grandes institutions financières complexes, telles que la nôtre. Ces enjeux découlent souvent de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, des contrôles et des systèmes internes, outre le facteur humain. À l'heure actuelle, nous faisons l'objet de certaines procédures juridiques et réglementaires, ainsi que de nombreuses vérifications, enquêtes ou demandes de renseignements de la part des gouvernements et des autorités de réglementations, et nous pouvons en faire l'objet à tout moment.

Des lois et des règlements sont en vigueur afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. En tant qu'institution financière d'envergure mondiale, nous devons respecter un important cadre légal et réglementaire en constante évolution, mis en œuvre par des organismes gouvernementaux, des autorités de contrôle et des organismes d'autorégulation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres territoires où nous exerçons des activités. L'ampleur et la complexité de ce cadre réglementaire ne cessent d'augmenter. De plus, les organismes de réglementation dans ces régions ont accru leur surveillance et relevé leurs attentes en ce qui a trait, entre autres, à la gouvernance, aux pratiques et contrôles de gestion des risques, et à la déontologie des grandes institutions financières, ainsi qu'au respect des questions liées à la conformité à la réglementation. La non-conformité à ces exigences et attentes réglementaires ou l'absence de résolution de toute déficience relevée pourraient accroître la supervision des organismes de réglementation et les contraintes qu'elles nous imposent. Le règlement de telles questions peut aussi se traduire par le paiement de pénalités importantes, la conclusion d'ententes ayant trait aux activités futures des institutions visées, la mise en œuvre de mesures visant le personnel concerné, un aveu d'acte répréhensible et des reconnaissances de culpabilité à des accusations criminelles.

Comme nous exerçons nos activités dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe et pour lequel la mise en application est de plus en plus rigoureuse, nous sommes régulièrement parties à des procédures judiciaires, notamment des poursuites civiles, des accusations criminelles ainsi que de la surveillance, des examens, des procédures, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et d'autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. Nous nous attendons à ce que nos activités commerciales en cours continuent de donner lieu à des procédures semblables à l'avenir. Étant donné que nos activités s'étendent à l'échelle mondiale, un seul enjeu peut donner lieu à un recoupement d'enquêtes et de procédures réglementaires ou de poursuites civiles dans différents territoires. RBC peut faire l'objet de telles procédures en raison d'allégations de violation d'une loi ou d'allégation de politiques, procédures, contrôles ou résolution de déficiences inadéquates, si les organismes de réglementation en arrivent à cette conclusion. Des modifications aux lois, notamment aux lois, règlements et politiques de réglementation en matière de fiscalité, y compris en ce qui a trait à leur interprétation, mise en œuvre ou exécution, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, en augmentant les coûts liés à la conformité aux lois, règlements ou politiques, ou en limitant nos activités ainsi que la mise en œuvre de nos plans stratégiques. De plus, la sévérité des règlements visés dans le cadre des procédures juridiques et réglementaires dont RBC fait l'objet a augmenté. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements, politiques ou attentes, ou serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts, des pénalités ou d'autres frais considérables, ou des injonctions, condamnations pénales, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre résultat et sur notre capacité à mener certaines de nos activités. Nous sommes également parties à des litiges dans le cours normal de nos activités. Tout règlement défavorable de litige pourrait avoir une incidence préjudiciable importante sur nos résultats, ou pourrait nuire gravement à notre réputation, facteur qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Notre cadre de gestion de la conformité à la réglementation énonce comment gérer et atténuer les risques de non-conformité à la réglementation découlant de l'incapacité de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements en vigueur ou récemment adoptés dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Les risques de non-conformité à la réglementation s'entendent des risques liés aux crimes financiers (notamment le blanchiment d'argent, la corruption et les sanctions), à la confidentialité, aux pratiques du marché, à la protection des consommateurs, au comportement commercial, ainsi qu'aux exigences prudentielles et aux autres exigences non financières d'application générale. Des politiques, procédures et cadres relatifs à la conformité à la réglementation sont en place pour gérer les risques de non-conformité à la réglementation.

Facteurs de risque stratégiques

Risque stratégique

Le risque stratégique s'entend du risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou soit incapable d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies précises ou de réaliser les avantages escomptés. La stratégie commerciale constitue un élément important de notre appétit pour le risque. Par conséquent, l'évolution de notre profil de risque est tributaire des choix stratégiques relativement à la composition de nos activités.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent aux chefs de chaque secteur d'activité. La surveillance du risque stratégique relève des chefs des secteurs d'exploitation et de leurs comités administratifs, du groupe Stratégie d'entreprise, de la haute direction et du Conseil. Le groupe Stratégie d'entreprise appuie le processus de gestion du risque stratégique au moyen du processus de planification stratégique, qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de planification de la stratégie d'entreprise, afin d'harmoniser nos activités de planification des affaires, des finances, du capital et des risques.

Nos processus annuels d'examen de notre portefeuille commercial et de demande d'approbation de projets nous aident à identifier et à atténuer le risque stratégique en veillant à ce que les stratégies visant de nouvelles initiatives, les secteurs d'activité et l'entreprise dans son ensemble cadrent bien avec notre appétit pour le risque et notre position à risque. La Gestion des risques du Groupe assure la surveillance du risque stratégique par l'examen indépendant de ces processus, l'établissement des cadres de gestion des risques d'entreprise, et la surveillance indépendante et la communication du niveau de risque établi, par rapport à nos critères d'appétit pour le risque, conformément à notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense.

Pour plus de détails sur les principales priorités stratégiques de nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond au risque que l'image que les parties prenantes se font de la banque soit entachée en raison i) des actions ou inactions de la banque, de ses employés, fournisseurs de services externes ou clients; ii) de la perception d'un décalage entre ces actions ou inactions et les attentes des parties prenantes; ou iii) d'un pessimisme concernant un enjeu à l'échelle mondiale ou sectorielle. Notre réputation est tributaire de la perception de nos parties prenantes, et la confiance et la loyauté qu'elles nous accordent constituent la pierre angulaire de notre raison d'être en tant que société de services financiers. En règle générale, le fait de jouir d'une excellente réputation favorise l'élargissement de notre part de marché, réduit le coût du capital, augmente la valeur pour nos actionnaires, renforce notre résilience et nous aide à recruter et fidéliser le personnel le plus talentueux qui soit. À l'inverse, une atteinte à notre réputation peut se solder par une baisse du cours de nos actions et de notre capitalisation boursière, accroître le coût du capital, réduire notre souplesse sur le plan stratégique, bloquer notre entrée sur de nouveaux marchés ou freiner notre expansion sur des marchés existants, réduire la loyauté des clients et nous en faire perdre, causer l'imposition d'amendes et de sanctions réglementaires, ou mener à des accords restrictifs avec des organismes de réglementation ou des procureurs, ou à des poursuites pénales. Les facteurs générant un risque de réputation sont nombreux puisque ce risque peut survenir en lien avec le risque de crédit, le risque lié au cadre juridique et réglementaire, et le risque opérationnel. Le fait de ne pas parvenir à maintenir un cadre de contrôle efficace, de ne pas avoir une conduite exemplaire et de ne pas maintenir d'excellentes pratiques en matière de gestion des risques peut également poser un risque de réputation.

La gestion du risque de réputation fait partie intégrante de notre culture d'entreprise et de notre approche globale de gestion des risques d'entreprise, et constitue une priorité pour notre personnel et notre Conseil. Le cadre de gestion du risque de réputation que celui-ci a approuvé donne un aperçu de la méthode que nous employons pour détecter, évaluer, gérer, suivre et signaler le risque de réputation. Ce cadre décrit les pouvoirs, rôles et responsabilités en matière de gouvernance ainsi que les contrôles et mécanismes servant à gérer ce risque, ce qui inclut notre culture axée sur l'intégrité, le respect de notre code de conduite et la tenue d'activités en accord avec les limites de notre appétit pour le risque.

La gouvernance de notre risque de réputation constitue une démarche globale et vise à donner une vision d'ensemble de toutes les questions qui concernent la réputation et qui peuvent se poser partout dans l'organisation. Cette structure de gouvernance est conçue pour s'assurer que la responsabilité et la reddition de comptes à l'égard du risque de réputation sont comprises par tous, que les décisions le concernant sont à la fois proactives et réactives et sont communiquées à la haute direction en vue de leur analyse et de leur évaluation et que les informations sur ce risque sont à la fois complètes et cohérentes.

Risque lié au cadre juridique et réglementaire

Le risque lié au cadre juridique et réglementaire est le risque que des lois ou règlements nouveaux ou modifiés, et l'interprétation ou l'application des lois et règlements, nuisent à l'exercice de nos activités au Canada et dans les autres territoires où nous sommes actifs. L'incidence intégrale de certaines de ces réformes sur nos activités demeurera inconnue tant que les règles définitives n'auront pas été mises en œuvre et que les pratiques du marché n'auront pas évolué en conséquence. Nous continuons de réagir à ces réformes et à l'évolution de la conjoncture en cherchant à atténuer le plus possible les répercussions néfastes d'ordre commercial ou économique qu'elles pourraient avoir. Les paragraphes qui suivent présentent un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts, nuire à notre rentabilité et augmenter la complexité de nos activités. Les rubriques Incidence de la pandémie de COVID-19 et Gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2021 présentent un résumé des autres modifications que les gouvernements du monde entier et le BSIF ont apportées à la réglementation en réponse à la pandémie de COVID-19.

Incertitude à l'échelle mondiale

Le degré élevé d'incertitude que soulève la pandémie de COVID-19, les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, la politique commerciale et les tensions géopolitiques menacent encore les perspectives économiques mondiales. En octobre 2021, le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait une croissance de l'économie mondiale de 5,9 % pour l'année civile 2021, soit une baisse de 0,1 % par rapport à ses prévisions de juillet, ce qui rend compte des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement des pays développés et l'accès limité aux vaccins dans les pays en développement. Malgré l'évolution généralement favorable de l'économie tout au long de l'exercice, il subsiste de l'incertitude quant aux nouveaux variants de la

COVID-19 ainsi qu'à l'incidence que pourrait avoir un accès inégal aux vaccins et une certaine réticence, au sein de la population, à se faire vacciner. La politique commerciale demeure également une source d'incertitude à l'échelle mondiale étant donné que des pays cherchent des façons d'y intégrer leur politique climatique et que le Royaume-Uni en est encore à élaborer ses politiques de commerce international post-Brexit. Enfin, les marchés financiers du monde entier demeurent vulnérables aux tensions géopolitiques, telles celles qui règnent entre les États-Unis et la Chine, tensions qui sont en grand nombre liées aux échanges commerciaux et à la technologie. Notre modèle d'affaires diversifié, notre présence dans de nombreuses régions et notre offre de produits variés contribuent toujours à l'atténuation des risques qu'engendre l'incertitude à l'échelle mondiale.

Protection des consommateurs

Le 18 août 2021, le gouvernement fédéral canadien a publié le *Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière* (le Règlement), qui sous-tend le nouveau cadre de protection des consommateurs de produits et de services financiers (le cadre). Le cadre englobe un certain nombre de nouvelles exigences en matière de protection des consommateurs, y compris en ce qui a trait au traitement des plaintes, à l'accès aux services bancaires et aux informations à fournir. Nous serons tenus de nous conformer au Règlement d'ici le 30 juin 2022, et nous prévoyons nous y conformer d'ici cette date.

Taux d'intérêt minimaux admissibles s'appliquant aux prêts hypothécaires assurés et non assurés au Canada

Depuis le 1^{er} juin 2021, le taux d'intérêt minimal proposé pour les prêts hypothécaires non assurés correspond au plus élevé du taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %, et de 5,25 %. Le BSIF a également annoncé qu'il examinera et communiquera au moins une fois l'an, soit en décembre de chaque année, le taux d'intérêt minimal admissible. Le ministère des Finances du Canada, qui est chargé d'établir le taux de référence pour les prêts hypothécaires admissibles, a aussi fait savoir qu'il alignerait le taux s'appliquant aux prêts hypothécaires assurés sur le taux établi par le BSIF pour les prêts hypothécaires non assurés, et que ce nouveau taux serait attribué aux prêts hypothécaires assurés approuvés le 1^{er} juin 2021 ou après cette date. Le taux d'intérêt minimal admissible s'appliquant aux prêts hypothécaires assurés fera l'objet d'un examen et d'un ajustement périodique.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Le London Interbank Offered Rate (LIBOR) est le taux d'intérêt de référence le plus utilisé au monde pour ce qui est des dérivés, des obligations, des prêts et d'autres instruments à taux variable. Cependant, les organismes de réglementation incitent de plus en plus les marchés à délaisser le LIBOR et certains taux de référence au profit de taux de référence alternatifs établis en fonction de réelles transactions à un jour.

Le 5 mars 2021, la Financial Conduct Authority (FCA), l'autorité de réglementation de la ICE Benchmark Administration (IBA), qui administre le LIBOR, a annoncé la cessation permanente et la perte de représentativité des 35 taux LIBOR actuellement publiés par l'IBA à compter du 31 décembre 2021 ou du 30 juin 2023, selon le cas.

Voici des précisions sur certains taux établis auxquels nous sommes exposés :

- La publication des taux LIBOR en dollar américain à 1 semaine et à 2 mois cessera immédiatement après le 31 décembre 2021. La publication des taux LIBOR en dollar américain à 1 jour et à 12 mois cessera immédiatement après le 30 juin 2023, tandis que les taux LIBOR en dollar américain à 1, 3 et 6 mois ne seront plus représentatifs du marché sous-jacent et de la réalité économique qu'ils sont censés mesurer, après le 30 juin 2023. La FCA pourrait tenir des consultations sur la possibilité d'obliger l'IBA à publier les taux LIBOR en dollar américain à 1, 3 et 6 mois après la fin de juin 2023 sur une base « synthétique » non représentative.
- La publication des taux LIBOR en livre sterling à 1 jour, 1 semaine, 2 mois et 12 mois cessera immédiatement après le 31 décembre 2021, tandis que les taux LIBOR en livre sterling à 1, 3 et 6 mois ne seront plus représentatifs du marché sous-jacent et de la réalité économique qu'ils sont censés mesurer après le 31 décembre 2021. La FCA obligera l'IBA à continuer de publier les taux LIBOR en livre sterling à 1, 3 et 6 mois jusqu'à la fin de 2022 sur une base « synthétique » non représentative.

L'annonce de la FCA a entraîné le déclenchement de clauses contractuelles concernant le calcul et l'application future de clauses de repli relatives à nos produits liés au LIBOR, notamment certains prêts, obligations et dérivés.

En outre, le 22 juin 2021, le BSIF a publié une lettre indiquant qu'il prévoit que les institutions financières fédérales (IFF) cesseront aussitôt que possible d'utiliser les taux LIBOR en dollar américain et qu'elles ne concluront plus de nouvelles transactions indexées sur ces taux, après le 31 décembre 2021. Le BSIF s'attend également à ce que les IFF priorisent les mises à jour des systèmes et des modèles afin de pouvoir inclure les taux de référence alternatifs d'ici le 31 décembre 2021, de façon à être tout à fait prêtes à effectuer des transactions aux taux de référence alternatifs disponibles dans les marchés où elles exercent leurs activités, d'ici le 31 décembre 2021.

Afin de gérer notre transition vers d'autres taux que le LIBOR, nous avons mis en œuvre une structure de gouvernance et un programme exhaustifs à l'échelle de l'entreprise, qui mettent l'accent sur les principaux éléments touchés, notamment la modification de contrats conclus avec les clients, la planification en matière de fonds propres et de liquidités, la gestion du risque, la présentation de l'information financière et les évaluations connexes, les systèmes, les processus, la formation des clients et la communication. Les mesures prises dans le cadre de la transition se concentrent sur deux axes de travail généraux : i) concevoir de nouveaux produits liés aux taux de référence alternatifs et ii) convertir les contrats existants fondés sur le LIBOR en contrats fondés sur les taux de référence alternatifs. Le calendrier de notre programme dépend essentiellement de l'acceptation, dans l'ensemble des marchés, de produits liés aux nouveaux taux de référence alternatifs, ainsi que de la volonté de nos clients d'adopter ces produits de remplacement et leur capacité à le faire. Les questions importantes que nous continuons d'évaluer comprennent notre offre de produits à nos clients, nos stratégies de financement à court et à long terme, et nos programmes de couverture. Nous poursuivons nos travaux en gardant en vue les dates cibles indiquées par les organismes de réglementation pertinents pour l'abandon des produits fondés sur le LIBOR, et nos mesures transitoires vers les taux de référence alternatifs progressent comme prévu.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Méthodes et estimations comptables critiques du présent rapport annuel 2021 et à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Réformes axées sur le client

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont publié des modifications au Règlement 31-103 afin de mettre en œuvre des réformes axées sur le client (réformes) qui visent à renforcer la norme de conduite exigée pour toutes les personnes inscrites au Canada. Les réformes améliorent les exigences fondamentales relatives aux conflits d'intérêts, à la convenance des placements,

à la connaissance du produit et à la connaissance du client, et elles instaurent de nouvelles exigences en matière de présentation de l'information sur la relation, de formation et de tenue des registres. Les modifications entrent en vigueur en deux phases : la première phase, qui est liée aux conflits d'intérêts et aux exigences d'information connexes, est entrée en vigueur le 30 juin 2021, et la deuxième phase, qui concerne les autres exigences, entrera en vigueur le 31 décembre 2021. Les exigences ont une incidence essentiellement sur nos plateformes des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine. Nous prévoyons être en mesure de nous conformer à ces exigences.

Initiatives de réglementation aux États-Unis

Les décideurs continuent d'évaluer et de mettre en œuvre la réforme de divers règlements financiers aux États-Unis, ce qui pourrait soit accroître, soit réduire le cadre réglementaire américain, et entraîner des changements aux coûts de conformité. Le 1^{er} janvier 2021, le Congrès américain a adopté l'*Anti-Money Laundering Act of 2020* (AMLA), qui consiste en un ensemble complet de réformes aux lois en matière de lutte contre le blanchiment d'argent des États-Unis. Les règlements associés à cette loi n'ont pas encore été publiés et leur étendue, leur calendrier et leur incidence demeurent inconnus pour l'instant. Nous continuerons de suivre de près les initiatives en ce domaine et d'en évaluer les conséquences.

Réforme réglementaire au Royaume-Uni et en Europe

La réglementation sur la publication d'informations en matière de durabilité de l'Union européenne oblige les entreprises du secteur des services financiers à présenter les procédures visant à intégrer les facteurs de risque d'ordre environnemental et social et lié à la gouvernance dans leurs processus d'investissement et de conseil. Elle est entrée en vigueur le 10 mars 2021 et n'a pas eu une incidence importante sur nos activités, mais nous continuerons de surveiller les prochaines directives et leur incidence sur notre entreprise, s'il y a lieu.

Pour plus de détails sur les fonds propres réglementaires et les exigences connexes, se reporter aux rubriques sur les risques et la gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2021.

Risque lié à la concurrence

Le risque lié à la concurrence s'entend du risque lié à l'incapacité d'avoir ou de maintenir un atout concurrentiel durable sur un ou plusieurs marchés et englobe la possibilité d'une érosion de la part du marché parce que des concurrents offrent des produits ou services de qualité supérieure. Le risque lié à la concurrence peut provenir du secteur financier ou même d'autres secteurs et peut émaner de concurrents dits conventionnels ou non conventionnels, et ce, à l'échelle nationale ou mondiale. La concurrence est vive entre les entreprises de services financiers qui œuvrent sur les marchés où nous exerçons nos activités. La loyauté et la fidélisation de la clientèle dépendent d'un certain nombre de facteurs, dont les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les nouveaux services qu'ils proposent, leurs gammes de services et leurs barèmes tarifaires en regard des nôtres, ainsi que les caractéristiques des produits et services, notre réputation, les initiatives de nos concurrents ainsi que le respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. De plus en plus, des sociétés comme des compagnies d'assurances et des sociétés non financières ainsi que de nouvelles applications informatiques proposent des services qui jusqu'alors n'étaient offerts que par des banques. Cette concurrence accrue pourrait également comprimer nos revenus, ce qui pourrait nuire à nos résultats.

Nous identifions et évaluons le risque posé par la concurrence dans le cadre de notre processus global de gestion des risques en comparant régulièrement nos produits et services à ceux de nos concurrents actuels et éventuels. Nous examinons en outre régulièrement le risque lié à nos produits, services, et stratégie de fusions et acquisitions, en plus de chercher à veiller au respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. Le processus annuel d'établissement de notre stratégie fait aussi partie intégrante de notre gestion du risque lié à la concurrence.

Facteurs de risque macroéconomiques

Risque systémique

Le risque systémique s'entend du risque que l'ensemble ou une grande partie du système financier d'un pays, d'une région ou du monde entier soit exposé à un danger réel et immédiat d'effondrement ou de graves perturbations découlant d'un événement imprévisible provoquant un choc considérable de nature à causer de grands préjudices à l'économie, ainsi qu'à nous exposer à des risques financiers, des risques de réputation, des risques juridiques et d'autres risques.

Le risque systémique est considéré comme le risque sur lequel nous avons le moins d'emprise. Il accroît donc notre vulnérabilité, comme cela a été le cas pendant la crise financière mondiale de 2008 et la pandémie de COVID-19. Hormis les initiatives existant dans le cadre de mécanismes de collaboration avec les principaux participants de l'industrie et, le cas échéant, le secteur public et les organismes de réglementation, notre capacité d'atténuer le risque systémique dans le cadre de nos activités se limite à en réduire la fréquence et l'incidence. Les deux principales mesures d'atténuation du risque systémique sont la diversification et la simulation de crise.

La diversification de notre modèle d'affaires et de nos portefeuilles, produits, activités et sources de financement nous aide à atténuer les répercussions possibles du risque systémique. Nous controns en outre ce risque systémique en nous fixant des plafonds qui assurent la diversité de notre portefeuille et qui limitent le risque de concentration de manière à ce que celui-ci cadre avec notre appétit pour le risque.

Les simulations de crise font intervenir des variations simultanées de plusieurs facteurs de risque. En nous permettant d'évaluer l'incidence possible du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et du risque opérationnel sur nos activités en cas de conjoncture défavorable, ces tests nous aident à nous assurer de la solidité de nos stratégies commerciales et de notre processus de planification du capital. Notre programme de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise sert à examiner les répercussions éventuelles d'un ensemble de changements précis aux facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables certes exceptionnels, mais néanmoins plausibles, qui peuvent toucher l'économie ou les marchés financiers. Nous évaluons ces scénarios et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global, à l'échelle de l'entreprise, des répercussions qu'ils pourraient avoir sur nos résultats financiers et nos besoins en capital. Pour plus de détails sur nos simulations de crise, se reporter à la rubrique Gestion du risque d'entreprise.

Le contexte commercial et la conjoncture économique des régions où nous exerçons nos activités ont une incidence importante sur nos résultats financiers; ils englobent les habitudes d'épargne et de dépense des consommateurs, de même que leurs habitudes d'emprunt et de remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, les taux de change, les risques liés à l'endettement d'États souverains, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, la vigueur de l'activité économique et l'inflation. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada et aux États-Unis, un ralentissement économique pourrait avoir d'importantes conséquences sur nos activités de prêts aux particuliers et aux entreprises, ce qui pourrait entraîner une hausse de nos dotations à la provision pour pertes de crédit. Le repli des marchés financiers mondiaux et l'incertitude qui y règne pourraient occasionner une volatilité élevée et persistante qui nuirait au secteur Marchés des Capitaux, alors que, en ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la dégradation de la conjoncture pourrait réduire la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et les volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des conditions du crédit risquerait en outre d'entraver notre accès aux marchés financiers à des conditions favorables et de comprimer nos liquidités, ce qui ferait augmenter nos coûts de financement et baisser les volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie.

Nos résultats financiers sont également sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les banques centrales à l'échelle mondiale ont réduit leur taux d'intérêt de référence en 2020, principalement en réponse à la pandémie de COVID-19, afin de contribuer à soutenir la résilience et la stabilité des systèmes financiers. Comme les taux d'intérêt sont demeurés faibles en 2021 et que l'on s'attend à ce qu'ils le demeurent pendant l'exercice 2022, il se pourrait que la compression des écarts dans nombre de nos secteurs nuise encore à notre revenu net d'intérêt, alors qu'une remontée des taux d'intérêt leur serait bénéfique. Cependant, une forte hausse des taux d'intérêt pourrait nuire à la situation financière des ménages, ce qui ne manquerait pas d'entraîner une détérioration du crédit qui pourrait avoir un effet néfaste sur nos résultats financiers, particulièrement dans certaines activités des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits aux rubriques portant sur les risques, il existe d'autres facteurs de risque, présentés ci-après, qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Politiques budgétaires, monétaires et autres

Les politiques monétaires qu'adoptent la Banque du Canada, la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque centrale européenne de l'Union européenne et les autorités monétaires d'autres pays et territoires où nous exerçons nos activités, ainsi que les politiques budgétaires des gouvernements du Canada, des États-Unis, d'Europe et de ces pays et territoires, ont une incidence sur nos activités et nos bénéfices. Ces politiques peuvent également avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut accroître le risque de défaillance de ces clients et contreparties.

Risque fiscal et transparence

Le risque fiscal s'entend du risque de pertes lié à des passifs d'impôt imprévus. Les lois et régimes fiscaux qui s'appliquent à nous sont aussi nombreux que complexes. Aussi faisons-nous en sorte que toute décision ou mesure de fiscalité tienne nécessairement compte de notre évaluation des coûts à long terme et des risques en jeu, y compris de leur incidence sur notre réputation et nos relations avec les clients, les actionnaires et les autorités de réglementation.

Notre démarche en matière de fiscalité repose sur les principes énoncés dans notre code de conduite, est régie par notre politique de gestion du risque fiscal d'entreprise et intègre les éléments fondamentaux de nos facteurs de risque. La surveillance de notre politique fiscale et la gestion du risque fiscal incombent à la haute direction, au chef des finances ainsi qu'au vice-président principal, Fiscalité. Chaque année, nous discutons de notre stratégie fiscale avec le Comité d'audit et fournissons régulièrement des mises à jour sur notre position fiscale.

Conforme à notre vision et à nos valeurs, notre stratégie fiscale a pour objet d'assurer la transparence et d'appuyer nos stratégies commerciales. Comme nous cherchons à maximiser la valeur pour les actionnaires, nous structurons nos activités d'une manière qui soit efficiente sur le plan fiscal, tout en nous conformant aux lois et règlements en vigueur compte tenu du risque de réputation. Notre politique exige que :

- nous agissons avec intégrité, franchise, ouverture et honnêteté dans toute question d'intérêt fiscal;
- notre stratégie fiscale concorde avec notre stratégie commerciale, laquelle préconise la conclusion des seules transactions effectuées de bonne foi et reposant sur un objectif commercial économiquement bien fondé;
- nous veillons à ce que les transactions intragroupe respectent les exigences de tarification des cessions internes en vigueur;
- nous nous acquittons de l'ensemble de nos obligations réglementaires et en rendons compte aux administrations fiscales compétentes;
- nous nous employons à nouer avec les administrations fiscales des relations positives durables et, en cas de différend, à rechercher des solutions constructives.

Dans l'évaluation des besoins de nos clients, nous prenons en compte plusieurs facteurs, dont la raison d'être des transactions. Ce faisant, nous cherchons à ne prendre part qu'à des transactions réalisées de bonne foi et assorties d'un objectif commercial valable et économiquement bien fondé. Nous refusons d'exécuter toute transaction qui, à notre connaissance, permettrait au client concerné de se soustraire à ses obligations fiscales.

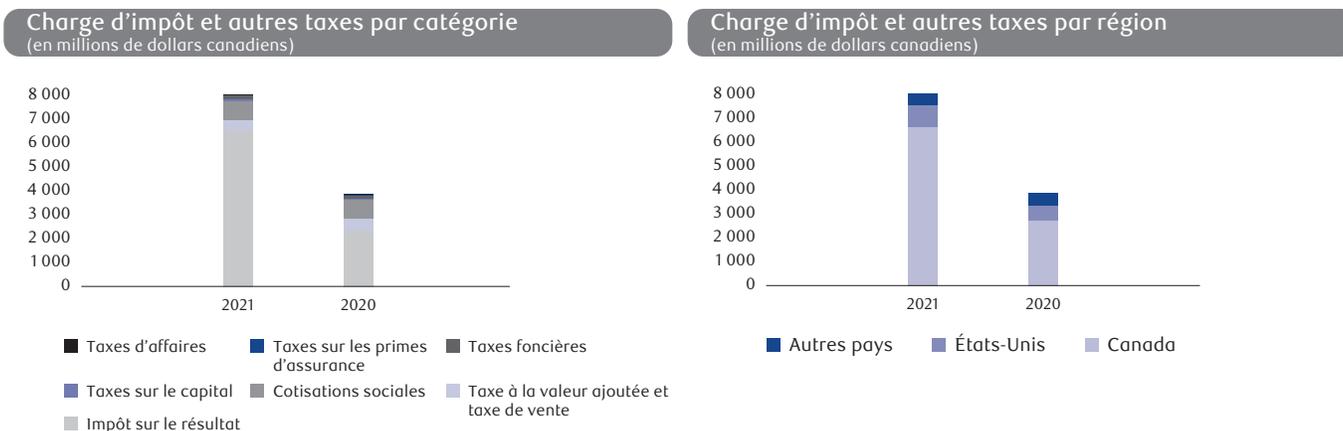
Nous exerçons nos activités dans 29 pays à l'échelle mondiale. Nos activités dans ces pays sont assujetties aux lois fiscales canadiennes et internationales ainsi qu'à divers autres règlements, et les informations s'y rapportant sont communiquées intégralement aux autorités fiscales compétentes. Le groupe Fiscalité et la Gestion des risques du Groupe examinent régulièrement les activités de toutes les entités afin de s'assurer qu'elles satisfont aux exigences fiscales et aux autres formes de réglementation.

Comme nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, il arrive que, de par la complexité des lois fiscales et des normes comptables, notre interprétation de la loi diffère de celle d'une administration fiscale donnée et que celle-ci rejette les positions fiscales que nous avons prises. Le cas échéant, nous nous engageons à amorcer un dialogue ouvert et transparent avec

l'administration fiscale concernée, de manière à favoriser une évaluation rapide ainsi qu'une prompt résolution du différend, dans la mesure du possible. La gestion inappropriée des risques fiscaux et l'absence de résolution satisfaisante des différends avec des administrations fiscales pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, incidence éventuellement significative pour une période donnée, ou nuire considérablement à notre réputation.

Cotisations fiscales

En 2021, le total de la charge d'impôt et des autres taxes, y compris la charge d'impôt figurant à l'état consolidé du résultat global et des variations des capitaux propres, versées aux divers paliers de gouvernement à l'échelle mondiale s'est élevé à 8 milliards de dollars (4 milliards en 2020). Au Canada, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 s'est élevé à 7 milliards de dollars (3 milliards en 2020).



Pour plus de détails sur la charge d'impôt et les autres taxes, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Risques environnementaux et sociaux

Les risques environnementaux et sociaux s'entendent des risques qu'un enjeu environnemental ou social relatif à notre organisation, un client, une transaction, un produit, un fournisseur ou une activité nuise à notre situation financière, à nos opérations, à notre conformité sur le plan juridique et réglementaire ou à notre réputation. Les enjeux d'ordre environnemental et social comprennent, sans s'y limiter, la contamination de sites, la gestion des déchets, l'utilisation de terrains et de ressources, la biodiversité, la qualité et la disponibilité de l'eau, les changements climatiques, la réglementation environnementale, les droits de la personne (y compris, entre autres, les droits des peuples autochtones) ainsi que l'apport aux collectivités. La Gestion des risques du Groupe est responsable, d'une part, de l'élaboration et de l'application de politiques visant à identifier, évaluer, surveiller et signaler les risques environnementaux et sociaux et, d'autre part, de l'examen et de l'actualisation courants de ces politiques. Celles-ci visent à identifier les secteurs, les clients et les activités qui nous exposent à ce type de risque, à établir les modalités de gestion, d'atténuation et de surveillance de ces risques, y compris la mise en œuvre de meilleurs contrôles diligents et procédés d'escalade hiérarchique. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles sont tenus d'intégrer à leurs activités les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Nous reconnaissons l'importance des méthodes et processus de gestion des risques environnementaux et sociaux, et entendons présenter avec régularité et transparence les renseignements les concernant. À l'échelle mondiale, les pratiques permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques et opportunités liés au climat évoluent rapidement. Nous cherchons à renforcer nos capacités en matière d'évaluation, de gestion, de suivi et d'information sur le risque climatique et à mieux comprendre l'incidence des risques climatiques sur nos activités et sur celles de nos clients. La rubrique Informations à présenter selon le GIFCC ci-après porte sur notre participation aux initiatives climatiques et dans les groupes de travail du secteur. De plus, en tant que signataires des Principes de l'Équateur, nous présentons chaque année de l'information sur les projets dont les risques environnementaux et sociaux ont été évalués selon ces principes. RBC Gestion mondiale d'actifs (GMA)¹ et BlueBay Asset Management LLP sont signataires des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations Unies et communiquent chaque année de l'information sur leurs activités d'investissement responsable conformément à ces principes. RBC Europe Limited (RBCCEL), filiale en propriété exclusive de la banque, a adopté les Principes sur les obligations vertes et présente chaque année de l'information sur ses activités de prise ferme de telles obligations. Notre Rapport annuel de performance ESG (environnement, société et gouvernance) fournit des informations sur notre approche et notre performance en matière des enjeux environnementaux, sociaux et de droits de la personne importants. Nous avons publié notre déclaration des droits de la personne en octobre 2020, dans laquelle nous reconnaissons la nécessité de tenir compte des droits de la personne dans l'exercice de nos activités. Cette déclaration définit notre engagement envers le respect des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale, conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. De plus, nous publions annuellement une déclaration sur la *Modern Slavery Act* et y présentons les politiques et processus en place pour nous assurer que ni l'esclavage ni la traite de personnes n'ont lieu dans nos activités et nos chaînes logistiques, ainsi que de l'information liée au climat qui tient compte des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du CSF.

¹ RBC GMA comprend les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP (BlueBay), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (qui comprend Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des sociétés distinctes, mais des filiales de RBC.

Nous ne cessons de chercher des occasions d'élargir notre gamme de produits et de services pour nous adapter aux enjeux environnementaux et sociaux et de gouvernance en constante évolution, et les occasions d'aider nos clients à faire la transition vers une économie carboneutre et à faire progresser leurs stratégies en matière de développement durable. La rubrique Informations à présenter selon le GIFCC ci-après présente certains des produits et services que nous proposons en réponse aux enjeux climatiques et qui, bien souvent, touchent des enjeux ESG encore plus vastes.

Informations à présenter selon le GIFCC

Gouvernance

Le Conseil d'administration et ses comités veillent à ce que la haute direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de gestion des risques et opportunités environnementaux et sociaux, ce qui comprend les changements climatiques. Le Conseil supervise l'exécution de notre approche stratégique en matière de changements climatiques et surveille nos risques environnementaux et sociaux, ce qui englobe notre méthode de gestion des risques et opportunités liés aux changements climatiques. Chacun des quatre comités du Conseil, le Comité de gestion des risques, le Comité de gouvernance, le Comité d'audit et le Comité des ressources humaines, surveille les risques et opportunités liés aux changements climatiques qui relèvent de ses compétences. Le Conseil a revu la version à jour de notre stratégie climatique, la Stratégie RBC sur le climat, en février 2021. Le Conseil et ses comités ont également reçu des rapports portant sur un éventail d'enjeux liés aux changements climatiques, tels que notre stratégie en matière de changements climatiques, les risques climatiques, dont l'intégration de risques physiques et de risques de transition dans les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, l'évaluation des émissions et les rapports à ce sujet, le contexte réglementaire et les initiatives de réglementation, l'intérêt grandissant des parties prenantes et notre engagement envers elles. Nous avons mis sur pied un Comité directeur de stratégie climatique et une Équipe de gouvernance et de stratégie climatique, qui sont responsables de définir l'orientation stratégique de l'organisation quant à l'amélioration de notre compréhension des risques climatiques et à l'élaboration de stratégies visant à gérer ces risques et à saisir les opportunités associées, dont nos clients ou nous-mêmes pourrions profiter. Des membres de la haute direction faisant partie de la Gestion des risques du Groupe participent aussi au Comité directeur de stratégie climatique. La Gestion des risques du Groupe compte en outre une équipe qui est expressément chargée de la gestion de ces risques environnementaux et sociaux et qui est responsable de l'élaboration des mesures servant à identifier, évaluer, surveiller et signaler les risques liés au climat qui se posent, lorsque cela convient.

Stratégie

Nous estimons avoir un rôle à jouer dans l'accélération de la transition vers une économie carboneutre ainsi que dans l'atténuation des risques que soulèvent les changements climatiques. La Stratégie RBC sur le climat présente notre stratégie climatique et notre engagement de rendre nos activités de prêt carboneutres d'ici 2050, en commençant par mesurer les émissions des activités de financement dans les secteurs clés et produire des rapports. Dans le cadre de notre stratégie de gestion des opportunités liées aux risques climatiques, nous soutenons nos clients dans leur transition vers une économie carboneutre, nous renforçons nos capacités d'évaluation et de gestion de ces risques, nous réduisons les émissions de nos propres activités, nous faisons la promotion de solutions intelligentes pour le climat et nous investissons dans des technologies qui nous aideront à faire face aux défis environnementaux complexes. RBC GMA a publié son approche quant aux changements climatiques et ses engagements et mesures à cet égard.

Nous cherchons à mettre au point des produits et à élaborer des solutions de même qu'à conseiller nos clients pour les aider dans leur transition vers une économie carboneutre. En 2021, nous nous sommes engagés à atteindre 500 milliards de dollars en financement durable d'ici 2025 et nous avons émis des obligations vertes à cinq ans totalisant 750 millions de dollars américains, notre deuxième émission d'obligations vertes et notre première émission par l'entremise de notre Cadre des obligations durables lancé en 2020. Notre présence sur le marché en évolution rapide qu'est celui du financement durable et des obligations vertes contribue à la transition vers une économie carboneutre.

Nous participons activement à des groupes du secteur qui travaillent à l'élaboration de stratégies et de plans pour faire une transition vers une économie carboneutre. En 2021 :

- nous avons adhéré au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et avons commencé à mesurer et à déclarer les émissions découlant de nos activités de financement dans certains secteurs clés;
- nous avons adhéré au Center for Climate-Aligned Finance du RMI pour rassembler les parties prenantes et faire progresser des projets de décarbonisation par secteur;
- nous nous sommes engagés à nous joindre à l'alliance bancaire zéro émission nette, une initiative sectorielle mondiale visant à accélérer et à soutenir la lutte contre les changements climatiques.

Gestion des risques

Nous considérons que le risque climatique est un type de risque transversal, qui influe sur toutes les autres catégories de risque pour lesquelles nous avons établi des limites et qui exige que nous analysons l'incidence potentielle de facteurs financiers et non financiers sur notre organisation et nos clients. C'est en 2017 que nous avons établi que les changements climatiques constituaient de fait un risque émergent, et c'est pourquoi de l'information sur notre méthode de gestion de ces risques est régulièrement transmise à la haute direction ainsi qu'au Comité de gestion des risques du Conseil. Nous définissons le risque climatique comme étant le risque à long ou à court terme lié à la transition vers une économie carboneutre (risque de transition) et le risque associé aux conséquences physiques des changements climatiques (risque physique). Nous continuons d'améliorer nos capacités et notre approche en matière de gestion du risque climatique.

- Nous procédons à des analyses de portefeuilles, de clients et de scénarios afin d'évaluer notre exposition au risque climatique et son incidence.
- Nous avons participé à un projet pilote d'analyse de scénarios climatiques avec la Banque du Canada et le BSIF afin d'accroître nos connaissances en analyse de tels scénarios et de mieux comprendre notre exposition potentielle aux risques de transition liés au climat.
- Nous nous sommes engagés à revoir les balises de notre appétit pour le risque climatique et à fixer des objectifs intermédiaires de réduction des émissions dans le but de rendre nos activités de financement carboneutres d'ici 2050.
- Nous renforçons nos analyses de scénarios climatiques et nos capacités de simulation de crise. Nous avons intégré des composantes de risque climatique, telles que les risques de transition et physique, à nos simulations de crise et à nos analyses annuelles, et en avons évalué l'incidence sur nos portefeuilles clés.

- Comme le risque climatique pourrait se traduire par un accroissement du risque de crédit, nous avons travaillé de sorte à identifier les secteurs de nos portefeuilles de prêts de gros qui sont les plus touchés par le risque physique et le risque de transition, ce qui nous permet de mieux orienter la surveillance continue du risque climatique.

Le développement soutenu de nos capacités d'évaluation du risque climatique, tout comme l'appétit pour le risque, nous aide à définir les mesures à prendre pour poursuivre la mise en place des limites de risque climatique et favoriser l'intégration de ce risque dans nos politiques et procédures.

De nouvelles exigences réglementaires et juridiques, l'interruption de nos activités et de nos services ainsi que les produits et services que nous offrons à nos clients peuvent tous nous exposer à ce risque. En plus des facteurs mentionnés précédemment, nos clients et nous-mêmes pouvons aussi être exposés au risque climatique en raison des changements technologiques et sociaux et des forces du marché. Aussi, nous pouvons, tout comme nos clients, être vulnérables au risque climatique physique. Nous passons régulièrement en revue les risques auxquels nous sommes exposés et examinons de plus près ceux qui ont une incidence sur nos clients, en tenant compte des facteurs ci-après.

<p>Nouvelles exigences réglementaires et juridiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La réglementation, les cadres et les lignes directrices qui concernent les changements climatiques et qui s'appliquent aux banques, aux assureurs et aux gestionnaires d'actifs évoluent rapidement. Plusieurs banques centrales et organismes de réglementation se sont employés à publier de nouvelles règles en matière de gestion des risques financiers et économiques découlant des changements climatiques, et, dans certains cas, l'ont déjà fait. Nous surveillerons l'évolution de la réglementation et des exigences officielles au fur et à mesure, et mettrons à jour nos pratiques de gestion des risques et communiquerons d'autres informations au besoin. • Dans le cas des clients du Groupe des Clients Corporatifs et des Marchés des Capitaux évoluant dans des secteurs considérés comme présentant des risques environnementaux élevés, tels ceux à fortes émissions de carbone, nous évaluons, dans le cadre de notre processus de contrôle diligent et d'évaluation des risques, s'ils ont de fait estimé et quantifié les répercussions, sur le plan réglementaire, des changements climatiques.
<p>Interruption des activités et des services aux clients</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous recensons les propriétés que nous louons ou que nous détenons, dans lesquelles se déroulent les processus opérationnels et sont exécutées les applications connexes et dont l'infrastructure doit être modernisée afin d'empêcher qu'elles soient touchées par des perturbations, comme celles que causeraient des événements météorologiques extrêmes. Nous classons les sites présentant des enjeux environnementaux selon notre tolérance au risque d'entreprise à l'égard de l'interruption des activités et, entre autres, selon l'emplacement, l'approvisionnement en énergie, le risque d'inondation, la stabilité géologique et d'autres facteurs de risque. • Nous prenons des mesures pour atténuer l'impact des changements climatiques et nous y adaptons par voie de la conception de nos immeubles et de nos décisions d'achat. • Lorsque cela est nécessaire, nous évaluons l'incidence d'événements climatiques (tels des inondations et des ouragans) sur nos activités et sur celles de nos clients.
<p>Produits et services que nous offrons</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous maintenons un portefeuille de prêts diversifié, ce qui améliore notre résilience devant les ralentissements qui surviennent dans une région ou un secteur donné et réduit au minimum les concentrations du risque de crédit. • Chaque secteur d'exploitation se doit d'identifier les principaux risques et occasions associés au climat, lesquels sont intégrés à nos processus de gestion des risques, si cela est nécessaire. • Nous fournissons à nos clients des conseils et des solutions afin de les aider dans leur transition vers une économie carboneutre et dans l'amélioration de leurs stratégies en matière de durabilité. Nous offrons par exemple des produits et services de financement durables, tels que la prise ferme d'obligations vertes, socialement responsables et durables, des obligations et des prêts liés au développement durable. Nous proposons en outre des services-conseils pour intégrer les facteurs ESG aux processus de premier appel public à l'épargne ou d'acquisition des sociétés qui en sont aux étapes préliminaires, ainsi que des solutions de placement intégrant des facteurs ESG, des produits structurés, des services d'échange de droits d'émission de carbone, et des services de recherches et d'analyse en matière d'ESG. • RBC GMA intègre des facteurs ESG importants à ses processus de placement pour réduire le risque ou améliorer les rendements à long terme ajustés en fonction du risque. • RBC Assurances® (par l'intermédiaire de son agence d'assurances) vend des produits d'assurance IARD assurés par Aviva Canada Inc. RBC Assurances n'est donc pas directement exposée aux risques climatiques qui y sont associés. Dans son ensemble, le secteur de l'assurance IARD est exposé à des changements climatiques susceptibles de survenir à plus long terme, tels la hausse des températures et le passage d'ouragans, ce qui pourrait influencer indirectement sur les résultats de notre secteur Assurances. Nous cherchons à améliorer notre compréhension de l'incidence des événements météorologiques à court et à long terme sur l'assurance voyage et sur les produits d'assurance vie et maladie vendus à des groupes de clients ou à des clients commerciaux.

Paramètres et objectifs

Nous nous sommes engagés à rendre nos activités de financement carboneutres d'ici 2050 et avons pris des engagements en matière de financement, d'investissement, de gestion des risques, de réduction des émissions de carbone générées par nos activités d'exploitation, de recherche, de partenariat et de philanthropie. Nos réalisations sont présentées dans notre rapport annuel du GIFCC et dans celui de RBC GMA. Le premier rapport du GIFCC de RBC GMA a été publié en avril 2021. Nous avons commencé à prendre des dispositions pour mesurer les émissions liées à nos activités financées selon la méthode du PCAF. En tant que participant au programme Carbon Disclosure Project, nous publions depuis 2003 de l'information liée aux changements climatiques, dont des données pluriannuelles conformément au protocole sur les émissions de gaz à effet de serre. En outre, nous obtenons auprès de tiers des rapports de certification de portée limitée sur nos paramètres de consommation d'énergie et de production d'émissions polluantes.

Autres facteurs

Les autres facteurs susceptibles d'agir sur nos résultats sont les modifications de la politique fédérale en matière de commerce international, l'évolution des normes comptables et leur incidence sur nos méthodes, estimations et jugements comptables, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous exerçons nos activités ou faisons affaire, les changements visant nos notations, la mise au point, en temps opportun, de nouveaux produits et services, les avancées technologiques, la conception, la réalisation et l'instauration efficaces de processus et des contrôles connexes, les fraudes commises par des employés ou des tiers, l'incidence possible sur nos activités d'une épidémie ou d'une maladie touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, des conflits internationaux et d'autres événements à caractère politique, et notre efficacité à prévoir et à gérer les risques en découlant.

Les lecteurs sont priés de noter que l'analyse susmentionnée des facteurs de risque, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence sur nos résultats.

Gestion des fonds propres

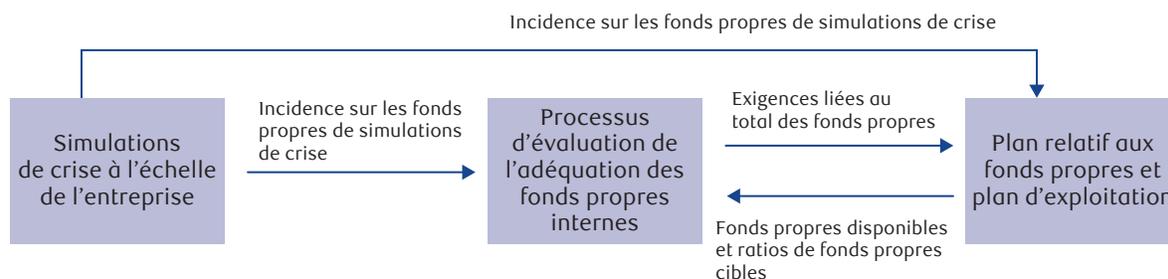
Nous gérons activement nos fonds propres afin de maintenir des ratios de fonds propres solides et de conserver des notations élevées, tout en offrant des rendements appréciables à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure des fonds propres et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients. Nous visons également à offrir les rendements optimaux à nos actionnaires, tout en protégeant déposants et créanciers.

Cadre de gestion des fonds propres

Notre cadre de gestion des fonds propres énonce les politiques et processus nécessaires pour définir, évaluer, mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il présente notre approche globale de gestion des fonds propres, notamment les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités en matière d'adéquation des fonds propres et de transactions, de dividendes, de fonds propres distincts et de gestion de l'actif pondéré en fonction des risques ainsi que d'exposition du ratio de levier. Nous gérons et surveillons différents types de fonds propres, notamment les fonds propres réglementaires et les fonds propres distincts.

Notre processus de planification des fonds propres est dynamique et fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe, la fonction Économie et nos secteurs d'activité. Ce processus vise les objectifs internes en matière de ratios de fonds propres, les opérations sur capitaux propres potentielles ainsi que les projets de distributions de dividendes et de rachats d'actions. Font partie intégrante de ce processus nos plans d'exploitation, nos simulations de crise et notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes à l'échelle de l'entreprise, les changements des fonds propres réglementaires et des exigences à cet égard, les changements comptables, les exigences internes en matière de fonds propres, les paramètres utilisés par les agences de notation et les fonds propres distincts.

Notre plan relatif aux fonds propres est établi chaque année en fonction des décisions de la direction qui sont intégrées au plan d'exploitation annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice, et tient compte de nos stratégies commerciales ainsi que des prévisions relatives à la conjoncture du marché et de l'économie, outre le positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des opérations sur fonds propres potentielles en fonction des capitaux autogénérés prévus, des prévisions commerciales, de la conjoncture de marché et des autres faits nouveaux, tels que les changements comptables et les modifications réglementaires qui sont susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de fonds propres. Tous les éléments du plan relatif aux fonds propres font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.



Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et le processus annuel d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données fondamentales aux fins de la planification des fonds propres, y compris l'établissement d'objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Nous évaluons les incidences des scénarios de crise dans l'ensemble de nos activités et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global de leur effet sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de fonds propres, ce qui facilite la planification des mesures à prendre en cas d'événements défavorables. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sert à estimer la suffisance des fonds propres et les besoins à cet égard, de sorte à couvrir tous les risques significatifs et à prévoir une réserve en vue d'urgences plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, les principaux éléments de notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comportent notamment une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification des fonds propres, un processus de surveillance par le Conseil et la haute direction, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de fonds propres sont établis de manière à maintenir une position de capital solide et qui va au-delà des cibles réglementaires du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III. Les résultats des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et ceux obtenus par l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte afin de déterminer les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale, et la

réserve pour stabilité intérieure qu'exige le BSIF, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes signalées par tous les scénarios de crise plausibles, y compris la pandémie de COVID-19, compte tenu de notre profil de risque et de notre appétit pour le risque. De plus, nous ajoutons une réserve de fonds propres discrétionnaire aux cibles réglementaires du BSIF afin de refléter notre appétit pour le risque et nos prévisions sur les ralentissements potentiels et de maintenir la solidité de nos fonds propres, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec les fonds propres de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation et du niveau des fonds propres distincts.

Le Conseil est le principal responsable de la surveillance du cadre de gestion des fonds propres et, notamment, de l'examen et de l'approbation annuels de notre plan relatif aux fonds propres. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent conjointement la gestion des fonds propres et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices approuvés. Le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques approuvent conjointement le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Accord de Bâle III

Nos exigences en matière de fonds propres réglementaires consolidés sont déterminées à partir des lignes directrices publiées par le BSIF, lesquelles reposent sur les ratios de fonds propres minimaux proposés par le CBCB dans l'accord de Bâle III.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir l'une des deux approches principales suivantes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel : l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes. Nous avons adopté l'approche fondée sur les notations internes en vertu de l'accord de Bâle III pour le calcul des fonds propres liés au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. Bien que la plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés soient présentés conformément à l'approche fondée sur les notations internes concernant les fonds propres réglementaires prévue par Bâle III, pour certains portefeuilles, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standard de Bâle III (par exemple, pour nos services bancaires dans les Antilles et City National). En ce qui concerne le calcul des fonds propres nécessaires pour couvrir le risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des modèles internes et l'approche standard, et pour la présentation de l'information réglementaire consolidée des fonds propres liés au risque opérationnel, nous utilisons l'approche standard. Nous déterminons notre ratio de levier réglementaire en fonction de la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF, laquelle correspond au ratio de levier financier exigé par le CBCB au titre de Bâle III.

Les banques de compétence fédérale dont l'exposition totale liée au ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros à la clôture de l'exercice doivent au minimum rendre publics, au cours du premier trimestre suivant la clôture de l'exercice, les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et la qualité des données des banques. Le CSF publie tous les ans une liste à jour des banques d'importance systémique mondiale. Le 23 novembre 2021, nous avons de nouveau été désignés comme banque d'importance systémique mondiale par le CSF. Cette désignation exige que nous respections une exigence plus élevée en matière d'absorption des pertes (capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques), soit 1 %, ce qui correspond à l'exigence imposée aux banques d'importance systémique intérieure.

Le 18 avril 2018, le BSIF a publié la version définitive de sa ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes qui s'applique aux banques canadiennes d'importance systémique intérieure dans le cadre du régime de recapitalisation interne mis en place par le gouvernement fédéral. Cette ligne directrice s'inscrit dans la même veine que la norme sur la capacité totale d'absorption des pertes publiée le 9 novembre 2015 par le CSF à l'intention des institutions désignées en tant que banques d'importance systémique mondiale, si ce n'est qu'elle a été adaptée pour le contexte canadien. L'exigence vise à assurer une capacité suffisante d'absorption des pertes d'une banque d'importance systémique de manière à permettre sa recapitalisation interne dans l'éventualité d'une défaillance. On entend par « capacité totale d'absorption des pertes » l'ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des autres instruments liés à la capacité totale d'absorption des pertes qui permettent leur conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et moyennant satisfaction de tous les critères d'admissibilité de la directive.

Les exigences relatives à la capacité totale d'absorption des pertes établissaient deux normes minimales qui doivent être appliquées d'ici le 1^{er} novembre 2021 : le ratio de la capacité totale d'absorption des pertes fondé sur les risques, qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques décrits dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres, et le ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes, qui s'appuie sur le ratio de levier décrit dans la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. Au 31 octobre 2021, le ratio de la capacité totale d'absorption des pertes de 25,7 % était supérieur au ratio de la capacité totale d'absorption des pertes minimal de 24 %, ce qui inclut les exigences de réserve pour stabilité intérieure de 2,5 % dont il est question ci-après. Le ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes de 8,6 % était supérieur au ratio minimal de 6,75 %. Nous ne prévoyons avoir aucune difficulté à nous conformer à ces ratios minimaux.

Le BSIF exige que toutes les banques d'importance systémique intérieure divulguent publiquement leur réserve pour stabilité intérieure conformément aux exigences du deuxième pilier dans le cadre de leurs déclarations trimestrielles, comme c'est actuellement le cas pour les autres renseignements au sujet de leurs fonds propres. La réserve au titre du deuxième pilier représente entre 0 % et 2,5 % de la valeur totale de l'actif pondéré en fonction des risques d'une entité pour chacune des six banques d'importance systémique au Canada. Elle doit être constituée exclusivement de fonds propres CET1. Le BSIF examine les réserves pour stabilité intérieure de ces banques deux fois l'an, soit en juin et en décembre, après quoi il signalera publiquement tout changement. Toutefois, le 13 mars 2020, en réponse aux bouleversements entraînés par la pandémie de COVID-19, et pour aider les banques à soutenir l'économie en fournissant davantage de crédit, le BSIF a annoncé une diminution de la réserve pour stabilité intérieure, qui passerait immédiatement de 2,25 % à 1,0 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques. À cette date, le BSIF s'est également engagé à ne pas accroître cette réserve pour une période de 18 mois et a indiqué qu'il s'attendait à ce que les banques interrompent tout processus d'augmentation des dividendes et de rachat d'actions. Le 17 juin 2021, le BSIF a annoncé que, le 31 octobre 2021, la réserve pour stabilité intérieure passera de 1,0 % à 2,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques. Le taux de 2,5 % correspond à l'exigence la plus élevée en matière de réserve pour stabilité intérieure imposable par le BSIF. Le 4 novembre 2021, il a également annoncé que les banques, après en avoir obtenu l'approbation, peuvent augmenter leurs dividendes et racheter des actions.

Au deuxième trimestre de 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires et de directives visant à soutenir la résilience financière et opérationnelle du secteur bancaire dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, et continue, lorsque nécessaire, de publier des règlements visant à mettre en œuvre, à clarifier, à réviser ou à abolir certains aspects ou exigences. Ces mesures et directives comprennent :

- Ajustements réglementaires ayant trait à l'actif pondéré en fonction des risques, dont des mesures temporaires ayant été adoptées pour réduire les multiplicateurs de la VAR en période de tensions qui passent de trois à un, et l'exclusion permanente des couvertures des ajustements de l'évaluation liés au financement du calcul du risque de marché.
 - Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2021, le BSIF a aboli les mesures temporaires visant à réduire les multiplicateurs de la VAR en période de tensions, exigeant que les banques reviennent aux niveaux qui étaient en vigueur avant la pandémie.
- Modifications pour les augmentations de dotations à la provision pour pertes de crédit attendues liées aux fonds propres CET1 consistant à appliquer un montant majoré, ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un taux d'exclusion de 70 % pour les provisions de stade 1 et de stade 2 entre le premier trimestre de 2020 et les trimestres respectifs de l'exercice 2020. Le taux d'exclusion a été ramené à son niveau actuel de 50 % à l'exercice 2021 et sera abaissé à 25 % pour l'exercice 2022. Ces modifications ne s'appliquent pas aux portefeuilles d'une institution financière qui sont calculés selon l'approche fondée sur les notations internes pour les trimestres au cours desquels l'institution affiche un déficit au titre des provisions.
- Exclusion des réserves auprès de la banque centrale et des titres d'émetteurs souverains qui sont admissibles en tant qu'actifs liquides de haute qualité des montants de l'exposition du ratio de levier jusqu'au 31 décembre 2021.
 - Le 12 août 2021, le BSIF a annoncé que l'exclusion des titres d'émetteurs souverains qui sont admissibles en tant qu'actifs liquides de haute qualité de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier ne se prolongera pas au-delà du 31 décembre 2021 et que les réserves de la banque centrale demeureront exclues de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier.
- Abaissement du plancher de fonds propres réglementaire actuel pour les institutions financières qui utilisent l'approche fondée sur les notations internes, ce plancher étant ramené de 75 % à 70 % de l'actif pondéré en fonction des risques aux termes de l'approche standard. Le plancher réduit restera en vigueur jusqu'à l'adoption des réformes de Bâle III.

En ce qui concerne les programmes d'allégement lancés par les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis et décrits à la rubrique Incidence de la pandémie de COVID-19 du présent rapport annuel 2021, le BSIF a émis des directives concernant le régime de fonds propres applicable à ces programmes, comme suit :

- Les prêts consentis dans le cadre du CUEC doivent être exclus du calcul des ratios de fonds propres fondés sur les risques et des ratios de levier, car ils sont entièrement garantis par le gouvernement.
- La pondération du risque sera attribuée à la partie garantie et à la partie non garantie des prêts accordés dans le cadre de la Garantie – Programme de crédit aux entreprises d'EDC, ainsi que du Programme de crédit pour les secteurs très touchés de la BDC, conformément aux directives réglementaires actuelles. Le montant total de ces prêts doit être inclus dans le calcul du ratio de levier.
- Le calcul des fonds propres fondés sur les risques et du ratio de levier doit uniquement tenir compte de la part des nouveaux prêts consentis dans le cadre des programmes de prêts de la BDC qui revient à l'institution financière.
- Les expositions acquises par la participation au Paycheck Protection Program (PPP) instauré par le gouvernement des États-Unis doivent être exclues du montant de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition du ratio de levier.

Le BSIF a évalué la nécessité de ces mesures d'assouplissement et continuera de le faire. Au besoin, nous avons tenu compte des ajustements et directives ci-dessus dans nos résultats et nos activités continues de planification des fonds propres.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires actuels établis par le BSIF au titre de Bâle III ainsi que des exigences relatives au deuxième pilier. Nous respectons toutes les exigences en matière de fonds propres et de levier que nous impose le BSIF.

Bâle III – Cibles de fonds propres réglementaires du BSIF

Tableau 64

Ratios de fonds propres et de levier au titre de Bâle III	Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques au titre de Bâle III					Ratios de fonds propres et de levier de RBC au 31 octobre 2021	Réserve pour stabilité intérieure ⁽³⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale et la réserve pour stabilité intérieure au 31 octobre 2021
	Ratio minimal	Réserves de fonds propres ⁽¹⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale ⁽²⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale ⁽²⁾			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	13,7 %	2,5 %	10,5 %
Fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	14,9 %	2,5 %	12,0 %
Total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	16,7 %	2,5 %	14,0 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %	4,9 %	s.o.	3,0 %

(1) Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit.

(2) Un supplément de fonds propres équivalant à notre supplément applicable aux banques d'importance systémique intérieure et au supplément du CBCB applicable aux banques d'importance systémique mondiale, selon le plus élevé des deux montants, s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques.

(3) Le 31 octobre 2021, la réserve pour stabilité intérieure est passée de 1,0 % à 2,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques.

s.o. sans objet

Fonds propres réglementaires, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres

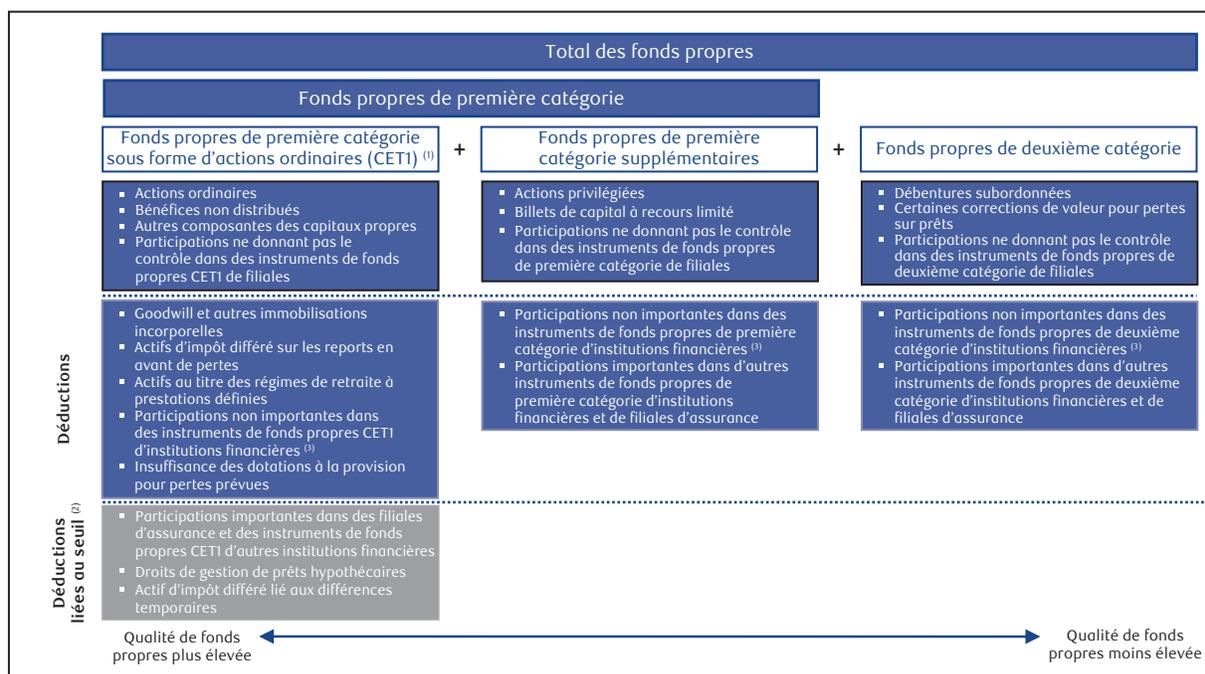
Selon Bâle III, les fonds propres réglementaires se composent des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires et des fonds propres de deuxième catégorie.

Les fonds propres CET1 réunissent le capital de la plus haute qualité. Les ajustements réglementaires aux termes de l'accord de Bâle III comprennent la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes du capital supplémentaires qui sont assujetties aux déductions liées à un seuil.

Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets de capital à recours limité (billets LRCN) répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent essentiellement des débiteures subordonnées qui satisfont à certains critères et certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie. Pour être inclus dans les fonds propres réglementaires, les actions privilégiées, les billets LRCN et les débiteures subordonnées émis après le 1^{er} janvier 2013 doivent être assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les exigences liées aux FPUNV visent à garantir que les entités qui investissent dans des fonds propres réglementaires autres que sous forme d'actions ordinaires assument les pertes avant que les banques demandent du financement gouvernemental.

Les ratios de fonds propres réglementaires sont calculés en divisant les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres par le total de l'actif pondéré en fonction des risques.

Le tableau ci-après présente un sommaire des principales composantes des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires et des fonds propres de deuxième catégorie.



- Conformément aux ajustements réglementaires du BSIF annoncés au deuxième trimestre de 2020, et comme il a été mentionné précédemment, comprend des modifications des fonds propres liées aux provisions de stades 1 et 2 qui font l'objet d'un taux d'exclusion de 50 % après impôts pour l'exercice 2021, taux qui sera réduit à 25 % pour l'exercice 2022.
- Premier niveau : pour chaque élément, l'excédent par rapport au seuil de 10 % des fonds propres CET1 (après toutes les déductions, hormis celles liées au seuil) sera déduit des fonds propres CET1. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des fonds propres CET1 après les ajustements réglementaires sera déduit des fonds propres, et le solde résiduel non déduit sera assujéti à une pondération en fonction du risque de 250 %.
- Les participations non importantes sont assujétiées à certains critères liés aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres qui servent à déterminer le montant déductible.

Les tableaux qui suivent présentent des informations détaillées sur nos fonds propres réglementaires, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres et de levier. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres et de levier restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

Fonds propres réglementaires, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres et de levier

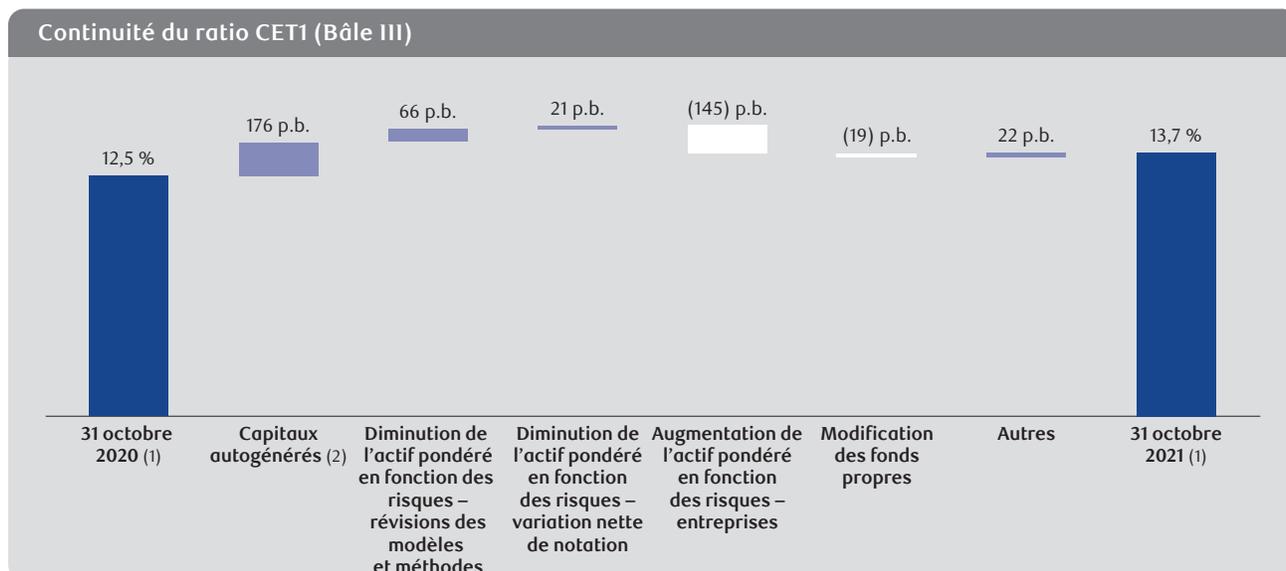
Tableau 65

	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)		
Fonds propres ⁽¹⁾		
Fonds propres CET1	75 583 \$	68 082 \$
Fonds propres de première catégorie	82 246	74 005
Total des fonds propres	92 026	84 928
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres ⁽¹⁾		
Risque de crédit	444 142 \$	448 821 \$
Risque de marché	34 806	27 374
Risque opérationnel	73 593	70 047
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	552 541 \$	546 242 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier ⁽¹⁾		
Ratio CET1	13,7 %	12,5 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,9 %	13,5 %
Ratio du total des fonds propres	16,7 %	15,5 %
Ratio de levier	4,9 %	4,8 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	1 662 \$	1 553 \$

- Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF, révisées pour tenir compte des lignes directrices réglementaires publiées par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Fonds propres CET1 : instruments, réserves et ajustements réglementaires		
Actions ordinaires admissibles émises directement (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée), plus primes liées au capital connexes	17 887 \$	17 732 \$
Bénéfices non distribués	71 563	59 573
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	2 533	3 414
Fonds propres directement émis à éliminer progressivement des fonds propres CET1 (seulement applicable aux entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée)	–	–
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres CET1 du groupe)	11	12
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres CET1 au titre de Bâle III	(16 411)	(12 649)
Fonds propres CET1	75 583 \$	68 082 \$
Fonds propres de première catégorie supplémentaires : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	6 661 \$	5 921 \$
Instruments de fonds propres directement émis à éliminer progressivement des fonds propres de première catégorie supplémentaires	–	–
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de première catégorie du groupe)	2	2
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie supplémentaires au titre de Bâle III	–	–
Fonds propres de première catégorie supplémentaires	6 663 \$	5 923 \$
Fonds propres de première catégorie (fonds propres CET1 + fonds propres de première catégorie supplémentaires)	82 246 \$	74 005 \$
Fonds propres de deuxième catégorie : instruments, provisions et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	8 443 \$	9 049 \$
Instruments de fonds propres directement émis à éliminer progressivement du capital de deuxième catégorie	448	488
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de deuxième catégorie du groupe)	26	29
Provisions collectives	863	1 357
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de deuxième catégorie au titre de Bâle III	–	–
Fonds propres de deuxième catégorie	9 780 \$	10 923 \$
Total des fonds propres (fonds propres de première catégorie + fonds propres de deuxième catégorie)	92 026 \$	84 928 \$

Continuité du ratio CET1 (Bâle III)



(1) Représente des chiffres arrondis.

(2) Capitaux autogénérés d'un montant de 9,6 milliards de dollars qui représente le bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres.

Notre ratio CET1 s'est établi à 13,7 %, en hausse de 120 p.b. par rapport à il y a un an. Cette variation reflète principalement les capitaux autogénérés, qui ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques et l'incidence de la réduction des modifications relatives aux fonds propres liées aux provisions de stade 1 et de stade 2 admissibles.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie, soit 14,9 %, a augmenté de 140 p.b., en raison des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio CET1. L'émission des billets LRCN a également eu un effet positif sur notre ratio de fonds propres de première catégorie, mais cet effet a été atténué par les rachats d'actions privilégiées.

Notre ratio du total des fonds propres s'est chiffré à 16,7 %, en hausse de 120 p.b., en raison des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio de fonds propres de première catégorie.

Notre ratio de levier de 4,9 % a augmenté de 10 p.b., principalement du fait des capitaux autogénérés et de l'émission des billets LRCN, dont l'effet a été en partie contrebalancé par la croissance des positions de levier, le rachat d'actions privilégiées et l'incidence de la réduction des modifications relatives aux fonds propres, comme il est indiqué ci-dessus dans la section portant sur le ratio CET1.

La progression de 109 milliards de dollars des positions de levier découle surtout de l'expansion des activités en ce qui concerne les prêts, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les titres, les engagements inutilisés, les mises en pension de titres et les dérivés, facteurs en partie annulés par l'incidence du change et l'accroissement des modifications réglementaires concernant les réserves des banques centrales et l'admissibilité des titres d'émetteurs souverains en tant qu'actifs liquides de haute qualité.

Actif pondéré en fonction des risques au titre de Bâle III

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur le risque de crédit, sur le risque opérationnel et, si les activités de négociation sont significatives, sur le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risques, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. En outre, conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, un plancher de fonds propres doit être maintenu. Ce plancher est actuellement de 70 % de l'actif pondéré en fonction des risques et a été établi conformément à l'approche standard pour le risque de crédit et le risque de marché aux termes de Bâle III et selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres. Si les fonds propres requis sont inférieurs au plancher prescrit, celui-ci doit faire l'objet d'un ajustement en fonction de cet actif, comme l'exigent les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF.

Total de l'actif pondéré en fonction des risques

Tableau 67

	2021					2020
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Actif pondéré en fonction des risques			Total
Approche standard			Approche avancée	Autres		
Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)						
Risque de crédit						
Risques liés aux prêts et autres risques						
Prêts hypothécaires résidentiels	328 787 \$	8 %	9 975 \$	16 768 \$	– \$	26 743 \$
Autres prêts de détail	356 586	20 %	6 548	65 089	–	71 637
Prêts aux entreprises	400 607	50 %	58 233	142 320	–	200 553
Prêts aux organismes souverains	325 994	4 %	3 640	10 772	–	14 412
Prêts aux banques	26 231	18 %	1 728	3 028	–	4 756
Total des risques liés aux prêts et autres risques	1 438 205 \$	22 %	80 124 \$	237 977 \$	– \$	318 101 \$
Risques liés aux activités de négociation						
Mise en pension de titres	962 491 \$	1 %	54 \$	9 415 \$	68 \$	9 537 \$
Dérivés	104 524	41 %	2 049	21 882	18 446	42 377
Total des risques liés aux activités de négociation	1 067 015 \$	5 %	2 103 \$	31 297 \$	18 514 \$	51 914 \$
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	2 505 220 \$	15 %	82 227 \$	269 274 \$	18 514 \$	370 015 \$
Instruments d'intermédiation bancaire	3 951	139 %	–	5 474	–	5 474
Risques liés aux opérations de titrisation	63 617	16 %	5 069	5 259	–	10 328
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	16 485	–	16 485
Autres actifs	29 753	141 %	s.o.	s.o.	41 840	41 840
Total du risque de crédit	2 602 541 \$	17 %	87 296 \$	296 492 \$	60 354 \$	444 142 \$
Risque de marché						
Taux d'intérêt			2 760 \$	11 620	–	14 380
Titres de participation			1 822	2 356	–	4 178
Change			2 524	559	–	3 083
Marchandises			692	70	–	762
Risque spécifique			5 532	2 069	–	7 601
Exigence de fonds propres supplémentaire			–	4 802	–	4 802
Total du risque de marché			13 330 \$	21 476 \$	– \$	34 806 \$
Risque opérationnel			73 593 \$	–	s.o.	73 593 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	2 602 541 \$		174 219 \$	317 968 \$	60 354 \$	552 541 \$

(1) Le risque total représente le risque en cas de défaillance, soit le risque brut prévu en cas de défaut de paiement d'un débiteur. Ce montant ne tient pas compte des éventuelles corrections de valeur pour prêts douteux ni des sorties du bilan partielles, pas plus qu'il ne rend compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni des garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.
s.o. sans objet

2021 par rapport à 2020

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 6 milliards de dollars, ce qui reflète principalement l'expansion des activités en ce qui concerne les prêts de gros, notamment les engagements de souscription de prêts, les activités de négociation initiées par les clients, les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence nette des mises à jour des modèles et de la méthode, par l'incidence du change et par la variation nette de notation dans les portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Les mises à jour des modèles et de la méthode comprennent essentiellement le recalibrage des paramètres relatifs à la probabilité de défaillance dans notre portefeuille de prêts de gros, en partie contrebalancé par une augmentation des multiplicateurs de la VAR en période de tensions suivant la levée des mesures temporaires instaurées par le BSIF en réaction à la pandémie de COVID-19, ainsi que par les changements de méthodologie transitoires apportés au cadre de titrisation. L'incidence du change sur l'actif pondéré en fonction des risques a été largement compensée par les couvertures économiques de notre ratio CET1.

Principales activités de gestion des fonds propres

Principales activités de gestion des fonds propres

Tableau 68

	Exercice clos le 31 octobre 2021		
	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)			
Fonds propres de première catégorie			
Activités liées aux actions ordinaires			
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)		1 326	100 \$
Émission de billets LRCN de série 2 (2), (3), (4)	2 novembre 2020	1 250	1 250
Rachat d'actions privilégiées de série BK (3), (4)	24 mai 2021	(29 000)	(725)
Émission de billets LRCN de série 3 (2), (3), (4)	8 juin 2021	1 000	1 000
Rachat d'actions privilégiées de série BM (3), (4)	24 août 2021	(30 000)	(750)
Fonds propres de deuxième catégorie			
Rachat de débetures subordonnées échéant le 20 janvier 2026 (4), (5)	20 janvier 2021		(1 500)\$
Émission de débetures subordonnées échéant le 28 janvier 2033 (4), (5)	28 janvier 2021		1 000
Rachat de débetures subordonnées échéant le 29 septembre 2026 (4), (5)	29 septembre 2021		(1 000)
Émission de débetures subordonnées échéant le 3 novembre 2031 (4), (5)	14 octobre 2021		1 750

(1) Les montants comprennent la trésorerie reçue au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

(2) En ce qui concerne les billets LRCN, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

(3) Pour plus de détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

(4) Instruments relatifs aux FPUNV.

(5) Pour plus de détails, se reporter à la note 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Le 27 février 2020, nous avons annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 20 millions de nos actions ordinaires. Cette offre a expiré le 1^{er} mars 2021 et a permis de racheter pour annulation 0,4 million d'actions au coût de 39 millions de dollars. Conformément à l'annonce du BSIF, le 13 mars 2020, de son intention d'imposer un arrêt des rachats d'actions, nous avons cessé le rachat de nos actions ordinaires à compter de cette date.

Au 31 octobre 2021, nous n'avions pas d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours. Lorsque nous avons une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours, nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de cette offre après consultation du BSIF. Les rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et d'autres Bourses ou systèmes canadiens de négociation désignés. Le prix payé pour les actions rachetées correspond au cours en vigueur à la date du rachat.

Le 2 novembre 2020, nous avons émis pour 1 250 millions de dollars de billets LRCN de série 2 au prix de 1 000 \$ chacun. Les billets LRCN de série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,0 % par année jusqu'au 24 février 2026 et, par la suite, à un taux annuel rajusté tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 3,617 % jusqu'à l'échéance, le 24 février 2081.

Le 20 janvier 2021, nous avons racheté la totalité des 1 500 millions de dollars de nos débetures subordonnées relatives aux FPUNV à 3,31 % en circulation échéant le 20 janvier 2026 pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.

Le 28 janvier 2021, nous avons émis 1 000 millions de dollars de débetures subordonnées relatives aux FPUNV. Ces débetures portent intérêt au taux fixe de 1,67 % par année jusqu'au 28 janvier 2028, puis au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à trois mois majoré de 0,55 % jusqu'à leur échéance, le 28 janvier 2033.

Le 24 mai 2021, nous avons racheté la totalité des 29 millions de nos actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BK émises et en circulation au prix de 25 \$ l'action.

Le 8 juin 2021, nous avons émis 1 000 millions de dollars de billets LRCN de série 3 au prix de 1 000 \$ le billet. Les billets LRCN de série 3 portent intérêt à un taux fixe de 3,65 % par année jusqu'au 24 novembre 2026 et, par la suite, à un taux annuel rajusté tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 2,665 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2081.

Le 24 août 2021, nous avons racheté la totalité de nos 30 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BM au prix de 25 \$ l'action.

Le 29 septembre 2021, nous avons racheté la totalité des 1 000 millions de nos débetures subordonnées relatives aux FPUNV à 3,45 % échéant le 29 septembre 2026 en contrepartie de la totalité de leur capital majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.

Le 14 octobre 2021, nous avons émis 1 750 millions de dollars de débetures subordonnées relatives aux FPUNV. Les billets portent intérêt à un taux fixe de 2,14 % par année jusqu'au 3 novembre 2026, puis au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à trois mois majoré de 0,61 % jusqu'à leur échéance, le 3 novembre 2031.

Le 5 novembre 2021, nous avons émis, à l'intention de certains investisseurs institutionnels, 750 000 actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BT au prix de 1 000 \$ l'action.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives de rentabilité, notre ratio de distribution cible ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les plans d'affaires. En 2021, notre ratio de distribution s'est élevé à 39 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 6 milliards de dollars. Le BSIF a annoncé le 13 mars 2020 qu'il s'attendait à ce que les banques n'augmentent pas leurs versements de dividendes, et nous ne l'avons pas fait au cours de l'exercice 2021. Le BSIF a levé cette restriction le 4 novembre 2021.

Principales données concernant les actions (1)

Tableau 69

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	2021			2020		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises	1 425 187	17 728 \$	4,32 \$	1 423 861	17 628 \$	4,29 \$
Actions propres – actions ordinaires (2)	(662)	(73)		(1 388)	(129)	
Actions ordinaires en circulation	1 424 525	17 655 \$		1 422 473	17 499 \$	
Options sur actions et attribution d'actions						
En cours	7 653			7 735		
Exercçables	3 273			3 314		
Pouvant être octroyées	5 847			7 082		
Actions privilégiées de premier rang émises						
À dividende non cumulatif, série AZ (3), (4)	20 000	500 \$	0,93 \$	20 000	500 \$	0,93 \$
À dividende non cumulatif, série BB (3), (4)	20 000	500	0,91	20 000	500	0,91
À dividende non cumulatif, série BD (3), (4)	24 000	600	0,80	24 000	600	0,85
À dividende non cumulatif, série BF (3), (4)	12 000	300	0,75	12 000	300	0,90
À dividende non cumulatif, série BH (4)	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BI (4)	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BJ (4)	6 000	150	1,31	6 000	150	1,31
À dividende non cumulatif, série BK (3), (4), (5)	–	–	0,69	29 000	725	1,38
À dividende non cumulatif, série BM (3), (4), (5)	–	–	1,03	30 000	750	1,38
À dividende non cumulatif, série BO (3), (4)	14 000	350	1,20	14 000	350	1,20
À dividende non cumulatif, série C-2 (6)	15	23	67,50 \$ US	15	23	67,50 \$ US
Autres instruments de capitaux propres émis						
Billets de capital à recours limité de série 1 (3), (4), (7), (8)	1 750	1 750	4,50 %	1 750	1 750	4,50 %
Billets de capital à recours limité de série 2 (3), (4), (7), (8)	1 250	1 250	4,00 %	–	–	–
Billets de capital à recours limité de série 3 (3), (4), (7), (8)	1 000	1 000	3,65 %	–	–	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis	112 015	6 723 \$		168 765	5 948 \$	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (2)	(164)	(39)		(2)	(3)	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	111 851	6 684 \$		168 763	5 945 \$	
Dividendes sur actions ordinaires		6 158 \$			6 111 \$	
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (9)		257			268	

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion des fonds propres, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

(2) Les montants positifs représentent une position vendeur, et les montants négatifs représentent une position acheteur.

(3) Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.

(4) Instruments relatifs aux FPUNV.

(5) Le 24 mai 2021, nous avons racheté la totalité des 29 millions de nos actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BK émises et en circulation au prix de 25 \$ l'action. Le 24 août 2021, nous avons racheté la totalité de nos 30 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BM au prix de 25 \$ l'action.

(6) Représente 615 400 actions représentatives d'actions étrangères relatives aux actions privilégiées de série C-2. Chaque action représentative d'action étrangère représente un quarantième de droit sur une action de série C-2.

(7) En ce qui concerne les billets LRCN, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.

(8) Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 1, le 28 juillet 2020, nous avons émis 1 750 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BQ (série BQ). En lien avec l'émission des billets LRCN de série 2, le 2 novembre 2020, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BR (série BR). Aux termes de l'émission des billets LRCN de série 3, le 8 juin 2021, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BS (série BS). Les actions privilégiées des séries BQ, BR et BS ont été émises au prix de 1 000 \$ chacune et en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec la structure des billets LRCN. Pour plus de détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

(9) Compte non tenu des distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

Le 26 novembre 2021, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'établissait à 1 424 669 359, déduction faite des 609 742 actions propres détenues, et le nombre d'options sur actions et d'attributions d'actions était de 7 549 006.

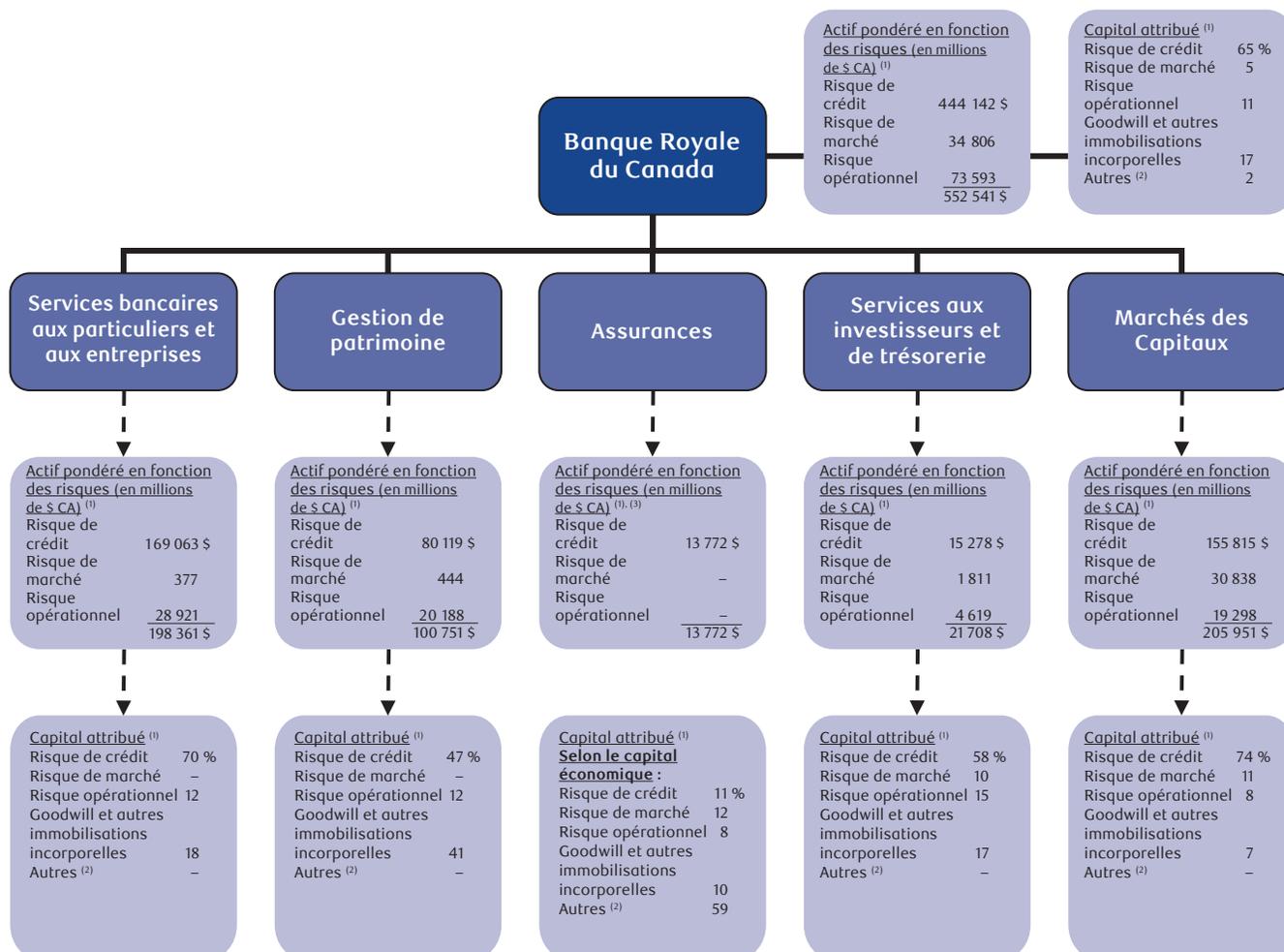
Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BJ, BO, les billets LRCN de séries 1, 2 et 3 et les débetures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, le 25 juillet 2029, le 23 décembre 2029, le 30 juin 2030, le 28 janvier 2033 et le 3 novembre 2031, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV au 31 octobre 2021, seraient convertis en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; et ii) le cours de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum de 4 057 millions d'actions ordinaires, d'où un effet dilutif de 74,01 % selon le nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 octobre 2021.

Capital attribué

Notre méthode d'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation s'appuie sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires de Bâle III, sauf en ce qui a trait au secteur Assurances. Pour celui-ci, l'attribution de capital est fondée sur le capital économique, celui-ci devant être pleinement diversifié. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure de rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le calcul et l'attribution du capital nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction, lesquels font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion des fonds propres réglementaires demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés aux principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

Pour en savoir davantage sur les risques présentés ci-dessous, se reporter à la rubrique Gestion du risque.



- (1) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques représente les soldes au comptant à la fin de la période. Quant au capital attribué, il représente la moyenne des soldes.
- (2) Autres : comprend a) pour les secteurs autres que le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir les déductions des fonds propres réglementaires au terme de Bâle III, exception faite du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, ainsi que des modifications relatives aux fonds propres pour l'établissement de provisions pour pertes attendues; et b) pour le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles et le risque d'assurance.
- (3) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques du secteur Assurances représente nos participations dans les filiales d'assurance capitalisées au taux prescrit par les organismes de réglementation, comme l'exige la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Autres facteurs influant sur les fonds propres

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de participation dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire en fonction du montant ou de la nature du placement. Nous préconisons les trois approches globales suivantes :

- Consolidation : Nous regroupons dans nos bilans consolidés les entités que nous contrôlons.
- Déduction : Certains titres détenus sont portés en déduction des fonds propres réglementaires, notamment tous les « intérêts de groupe financier » (au sens de la *Loi sur les banques* (Canada)) non consolidés dans le capital d'institutions financières, ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : Un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de participation qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche des fonds propres réglementaires aux fins de la détermination du risque lié à la titrisation

Notre approche des fonds propres réglementaires pour ce qui est du risque lié à la titrisation reflète le chapitre 7 de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. En ce qui concerne les risques liés à la titrisation, nous utilisons une approche d'évaluation interne pour notre PCAA et, pour les autres activités de titrisation, nous employons une combinaison d'approches, y compris une approche fondée sur les notations externes, une approche fondée sur les notations internes et l'approche standard, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Comme elles se fondent en grande partie sur les critères que publient les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) comme Standard & Poor's, les méthodes d'établissement de notations dans le cadre de notre approche d'évaluation interne sont semblables à celles des OEEC sans pour autant être identiques. Notre processus de notation consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relativement à une structure de titrisation aux pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions retenu est fonction du profil de risque désiré pour la transaction, si bien qu'une transaction donnée obtiendra une notation plus forte si nous relevons le degré de gravité des tensions appliqué aux flux de trésorerie s'y rapportant. À l'inverse, une transaction recevra une notation plus faible si le degré de gravité des tensions appliqué est moins élevé.

La plupart des autres risques liés à la titrisation auxquels nous sommes exposés (c'est-à-dire autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes. Nous utilisons une notation externe pour déterminer l'attribution du capital qui convient à ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes à celles des OEEC, afin de nous assurer que ces dernières sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques concernant les fonds propres liés au portefeuille d'intermédiation bancaire, et n'a aucun lien avec les secteurs d'activité d'où émanent les risques liés à la titrisation. Si elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité visés, elle demeure en revanche toujours indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques de notation à appliquer à chaque catégorie d'actif. Ces lignes directrices sont revues à intervalles réguliers et assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le premier pilier de l'accord de Bâle.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Réformes de Bâle III

Le 11 mars 2021, le BSIF a lancé des consultations ciblées sur l'adoption des réformes de Bâle III du CBCB qui modifie les lignes directrices existantes concernant les normes de fonds propres, les exigences de levier et les normes de liquidité, ainsi que les exigences connexes de communication financière au titre du troisième pilier. Le BSIF adopte des normes internationales, mais il adapte aussi les exigences au marché canadien. Le 29 novembre 2021, le BSIF a annoncé le report de la mise en œuvre de son calendrier d'adoption de ces réformes au 30 avril 2023, soit un trimestre plus tard que prévu.

Le 18 juin 2021, le BSIF a lancé une consultation ciblée sur les modifications réglementaires proposées qu'il a apportées au traitement des ajustements de la valeur de crédit et de la couverture du risque de marché d'autres ajustements de valorisation visant les dérivés hors cote, collectivement désignés AVX. Les modifications proposées s'inscrivent dans la foulée de la consultation ciblée du BSIF mentionnée précédemment et annoncée en mars 2021 visant à intégrer la plus récente et dernière série de réformes de Bâle III à ses lignes directrices en matière de fonds propres, de levier et de communication financière pour les banques. Ces lignes directrices modifiées entreront en vigueur au premier trimestre de 2024.

Le 11 novembre 2021, le CBCB a finalisé les exigences en matière d'information quant aux normes sur les *Exigences minimales de fonds propres en regard du risque de marché* publiées en janvier 2019. Le BSIF n'a pas encore publié ses exigences en matière d'information, mais il exige que les normes sur les *Exigences minimales de fonds propres en regard du risque de marché* entrent en vigueur au premier trimestre de 2024.

Nous prévoyons poursuivre nos discussions avec le BSIF au sujet de la mise en œuvre des réformes de Bâle III au pays et prenons les mesures nécessaires pour être prêts pour l'adoption à la lumière des lignes directrices fournies à ce jour.

Banques d'importance systémique mondiale

Le 13 août 2021, le BSIF a publié une révision des obligations redditionnelles pour les banques d'importance systémique mondiale qui tiennent compte de la version révisée de la méthode d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale de 2022, laquelle intègre un nouvel indicateur sur le volume de transactions et l'inclusion des activités d'assurance dans certains indicateurs existants. En ce qui nous concerne, ces nouvelles obligations redditionnelles entreront en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2022 et nous prévoyons être en mesure de nous y conformer. En outre, nous évaluons actuellement les répercussions de la révision du cadre de gestion des banques d'importance systémique mondiale, et nous prévoyons qu'il n'aura aucune incidence importante sur l'exigence en matière d'absorption des pertes de 1 % du supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique mondiale que nous devons actuellement respecter.

Le 9 novembre 2021, le CBCB a finalisé une modification technique à la méthode d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale pour remplacer l'exigence existante de cycle de révision de trois ans par un cycle de suivi et de révision continu. Le CBCB étudiera la possibilité de modifier la méthode d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale seulement si les résultats du suivi indiquent des conséquences ou déficiences imprévues importantes.

Mise en application des méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2021. Certaines de ces méthodes et estimations connexes constituent des méthodes comptables critiques, en ce sens qu'elles nécessitent que nous posions des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont, de par leur nature, incertaines. En outre, selon d'autres conditions ou hypothèses, des montants sensiblement différents pourraient être présentés. La pandémie de COVID-19 évolue toujours et le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités risque d'être marqué par une incertitude persistante, ce qui pourrait encore avoir une incidence sur nos résultats financiers. Même si la reprise économique s'est poursuivie à l'échelle mondiale, l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19 en a émué l'élan. Nous continuons à surveiller et à évaluer les impacts de la pandémie de COVID-19 sur nos jugements, estimations et hypothèses comptables critiques. Pour plus de détails, se reporter à nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Nos jugements, estimations et hypothèses comptables critiques portent notamment sur la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, le goodwill et d'autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, la consolidation, la décomptabilisation d'actifs financiers, l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, les dotations, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, et l'impôt sur le résultat. Nos méthodes et estimations comptables critiques ont été examinées et approuvées par le Comité d'audit, de concert avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables.

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre de 2021, nous avons adopté le Cadre conceptuel révisé, qui remplace le Cadre conceptuel publié en 2010. Le Cadre conceptuel n'est pas une norme et ne remplace en aucun cas les concepts et les exigences des normes. Il peut être utilisé pour élaborer des méthodes comptables uniformes lorsqu'aucune norme n'existe. Les révisions comprennent quelques nouveaux concepts, des définitions et des critères de comptabilisation des actifs et passifs mis à jour ainsi qu'une clarification de certains concepts importants. Ces modifications n'ont eu aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Au cours du premier trimestre de 2021, nous avons adopté par anticipation les modifications de la phase 2 à IFRS 9 *Instruments financiers*, à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, à IFRS 4 *Contrats d'assurance* et à IFRS 16 *Contrats de location* (les Modifications), en raison de la transition des marchés, qui délaissent les taux interbancaires offerts (IBOR) pour adopter des taux de référence alternatifs dans le cadre de la réforme des taux IBOR (la Réforme). Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Nous privilégions en l'occurrence les techniques d'évaluation et les services d'évaluation des cours de tierces parties dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs et le niveau le plus bas correspond aux données non observables. Les justes valeurs établies selon cette hiérarchie exigent l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 comprennent une ou plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement. La sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'établir des ajustements d'évaluation compte tenu de l'incertitude des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Les ajustements d'évaluation peuvent être subjectifs, en ce que le choix des données d'entrée pertinentes demande un jugement important, notamment pour ce qui est de la probabilité de défaillance et du taux de recouvrement, et qu'ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Étant donné que le prix réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la valeur comptable qu'avait estimée la direction par l'exercice de son jugement, ce prix peut se répercuter sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Autres.

Pour plus de détails sur la juste valeur des instruments financiers, se reporter aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent certains prêts, titres d'emprunt, dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, engagements de clients en contrepartie d'acceptations, créances et intérêts courus à recevoir et créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location-financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades, inclure des informations prospectives et appliquer un jugement expert en matière de crédit. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Pour plus de détails sur la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter aux notes 2, 4 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il existe des indications objectives de dépréciation. Le test de dépréciation consiste en l'occurrence à comparer la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de nos UGT principalement par la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque UGT. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs attendus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux UGT) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartaient considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Avantages du personnel

Nous offrons plusieurs régimes d'avantages aux employés admissibles, dont des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses comme les taux d'actualisation, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les taux d'actualisation sont déterminés à partir d'une courbe de rendement basée sur les cours au comptant d'obligations de sociétés de grande qualité. Nous formulons toutes les autres hypothèses, qui sont passées en revue par des actuaires. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations au titre des prestations constituées et les réévaluations. Les hypothèses moyennes pondérées retenues et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 16 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Consolidation d'entités structurées

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire de tierces parties. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité, plus précisément, lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de consolider une entité lorsque nous ne la contrôlons plus. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Pour plus de détails, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires, à des entités structurées ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés. La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens n'est pas admissible à la décomptabilisation. Nous continuons donc de comptabiliser les actifs transférés en cause dans notre bilan consolidé, et aucun profit ni aucune perte liés à ces activités de titrisation ne sont comptabilisés. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Pour plus de détails sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter aux notes 2 et 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif

Les intérêts sont comptabilisés aux postes Revenu d'intérêt et Charges d'intérêt, à l'état consolidé du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Dotations

Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance ou rachetées, au rendement des placements, à la politique relative aux dividendes, aux charges d'exploitation, et aux frais d'administration des polices ainsi qu'aux dotations pour détérioration des résultats. Les hypothèses clés sont passées en revue chaque année et mises à jour en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les dotations estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont inscrites au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé du résultat net au cours de la période où les estimations ont subi des variations. Pour plus de détails, se reporter à la note 14 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce son jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes, pour évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes et pour estimer le montant de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé, ainsi que le moment de leur comptabilisation. Un actif ou passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif, réglé. Lorsque les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Chaque trimestre, nous cherchons à déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indices favorables et défavorables. Pour plus de détails, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

IFRS 17 Contrats d'assurance (IFRS 17)

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 afin d'établir une norme unique et complète fournissant des directives quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs au titre des contrats d'assurance à leur valeur de réalisation actuelle selon l'une de trois approches. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17, notamment le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. En ce qui nous concerne, cette nouvelle norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2023 et sera appliquée de manière rétrospective et les données comparatives seront retraitées, sauf si cela se révèle impossible. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme et des modifications sur nos états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée dans les délais prévus par ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef des finances, afin de permettre la prise de décisions en temps opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2021, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de présentation de l'information conformément aux règles adoptées par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Selon cette évaluation, ceux-ci ont conclu que nos contrôles et procédures liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2021.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 11 et 25 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2021.

Renseignements supplémentaires

Principales données annuelles

Tableau 70

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2021	2020	2019
Total des revenus	49 693 \$	47 181 \$	46 002 \$
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	16 038	11 432	12 860
Participations ne donnant pas le contrôle	12	5	11
	16 050 \$	11 437 \$	12 871 \$
Bénéfice de base par action	11,08 \$	7,84 \$	8,78 \$
Bénéfice dilué par action	11,06	7,82	8,75
Dividendes déclarés par action ordinaire	4,32	4,29	4,07
Total de l'actif	1 706 323 \$	1 624 548 \$	1 428 935 \$
Dépôts	1 100 831	1 011 885	886 005

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	Soldes moyens			Intérêts			Taux moyen		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Actif									
Dépôts auprès d'autres banques									
Canada	10 580 \$	13 891 \$	10 990 \$	106 \$	115 \$	231 \$	1,00 %	0,83 %	2,10 %
États-Unis	56 973	36 008	25 392	63	160	505	0,11	0,44	1,99
Autres pays	22 244	22 202	20 463	136	32	(53)	0,61	0,14	(0,26)
	89 797	72 101	56 845	305	307	683	0,34	0,43	1,20
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction	128 977	131 685	130 647	3 736	4 622	4 573	2,90	3,51	3,50
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	131 612	128 121	97 764	1 141	1 866	2 254	0,87	1,46	2,31
	260 589	259 806	228 411	4 877	6 488	6 827	1,87	2,50	2,99
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	317 997	363 418	346 173	1 309	4 668	8 960	0,41	1,28	2,59
Prêts (2)									
Canada									
Prêts de détail	441 380	404 051	379 853	13 658	14 534	15 352	3,09	3,60	4,04
Prêts de gros	86 978	93 238	89 503	3 557	4 179	4 988	4,09	4,48	5,57
	528 358	497 289	469 356	17 215	18 713	20 340	3,26	3,76	4,33
États-Unis	110 314	111 931	96 492	2 880	3 034	3 099	2,61	2,71	3,21
Autres pays	40 619	37 985	32 430	1 559	1 673	1 424	3,84	4,40	4,39
	679 291	647 205	598 278	21 654	23 420	24 863	3,19	3,62	4,16
Total de l'actif productif d'intérêts	1 347 674	1 342 530	1 229 707	28 145	34 883	41 333	2,09	2,60	3,36
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	120 154	72 698	29 430	–	–	–	–	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	19 410	18 572	17 447	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	190 963	202 893	159 599	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	1 678 200 \$	1 636 700 \$	1 436 200 \$	28 145 \$	34 883 \$	41 333 \$	1,68 %	2,13 %	2,88 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (3)									
Canada	626 549 \$	612 675 \$	555 467 \$	4 700 \$	7 378 \$	10 420 \$	0,75 %	1,20 %	1,88 %
États-Unis	132 833	105 892	97 563	231	658	1 524	0,17	0,62	1,56
Autres pays	97 355	93 597	83 349	517	747	1 044	0,53	0,80	1,25
	856 737	812 164	736 379	5 448	8 783	12 988	0,64	1,08	1,76
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 566	35 937	34 799	1 809	2 200	1 995	5,39	6,12	5,73
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	275 870	308 723	262 929	574	2 622	6 147	0,21	0,85	2,34
Débiteures subordonnées	9 174	9 518	9 405	179	280	365	1,95	2,94	3,88
Autres passifs portant intérêt	23 486	24 957	16 496	133	163	89	0,57	0,65	0,54
Total du passif portant intérêt	1 198 833	1 191 299	1 060 008	8 143	14 048	21 584	0,68	1,18	2,04
Dépôts non productifs d'intérêts	202 316	158 468	133 702	–	–	–	–	–	–
Acceptations	19 516	18 646	17 473	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	165 286	183 355	143 948	–	–	–	–	–	–
Total du passif	1 585 951 \$	1 551 768 \$	1 355 131 \$	8 143 \$	14 048 \$	21 584 \$	0,51 %	0,91 %	1,59 %
Titres de participation	92 250 \$	84 925 \$	81 052 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total du passif et des capitaux propres	1 678 200 \$	1 636 700 \$	1 436 200 \$	8 143 \$	14 048 \$	21 584 \$	0,49 %	0,86 %	1,50 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	1 678 200 \$	1 636 700 \$	1 436 200 \$	20 002 \$	20 835 \$	19 749 \$	1,19 %	1,27 %	1,38 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net)									
Canada	793 130 \$	779 433 \$	700 153 \$	13 947 \$	14 185 \$	14 375 \$	1,76 %	1,82 %	2,05 %
États-Unis	349 840	356 916	329 655	4 447	4 959	4 058	1,27	1,39	1,23
Autres pays	204 706	206 183	199 898	1 608	1 691	1 316	0,79	0,82	0,66
Total	1 347 676 \$	1 342 532 \$	1 229 706 \$	20 002 \$	20 835 \$	19 749 \$	1,48 %	1,55 %	1,61 %

(1) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

(2) Le revenu d'intérêt inclut des commissions sur prêts de 888 millions de dollars (797 millions en 2020; 672 millions en 2019).

(3) Les dépôts comprennent ceux des comptes-chèques et des comptes d'épargne de particuliers, lesquels comportaient des soldes moyens de 258 milliards de dollars (218 milliards en 2020; 189 milliards en 2019), des charges d'intérêt de 175 millions de dollars (498 millions en 2020; 1 051 millions en 2019) ainsi que des taux moyens de 0,07 % (0,2 % en 2020; 0,6 % en 2019). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels comportaient des soldes moyens de 437 milliards de dollars (443 milliards en 2020; 421 milliards en 2019), des charges d'intérêt de 4 487 millions de dollars (6 774 millions en 2020; 9 205 millions en 2019) ainsi que des taux moyens de 1,03 % (1,53 % en 2020; 2,19 % en 2019).

s.o. sans objet

(en millions de dollars canadiens) (1)	2021 par rapport à 2020			2020 par rapport à 2019		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada (3)	(27)\$	18 \$	(9)\$	61 \$	(177)\$	(116)\$
États-Unis (3)	93	(190)	(97)	211	(556)	(345)
Autres pays (3)	–	104	104	(5)	90	85
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction	(95)	(791)	(886)	36	13	49
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	51	(776)	(725)	700	(1 088)	(388)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(583)	(2 776)	(3 359)	446	(4 738)	(4 292)
Prêts						
Canada						
Prêts de détail	1 343	(2 219)	(876)	978	(1 796)	(818)
Prêts de gros	(281)	(341)	(622)	208	(1 017)	(809)
États-Unis	(44)	(110)	(154)	496	(561)	(65)
Autres pays	116	(230)	(114)	244	5	249
Total du revenu d'intérêt	573 \$	(7 311)\$	(6 738)\$	3 375 \$	(9 825)\$	(6 450)\$
Passif						
Dépôts						
Canada	167	(2 845)	(2 678)	1 073	(4 115)	(3 042)
États-Unis	167	(594)	(427)	130	(996)	(866)
Autres pays	30	(260)	(230)	128	(425)	(297)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(145)	(246)	(391)	65	140	205
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(279)	(1 769)	(2 048)	1 071	(4 596)	(3 525)
Débitures subordonnées	(10)	(91)	(101)	4	(89)	(85)
Autres passifs portant intérêt	(10)	(20)	(30)	46	28	74
Total de la charge d'intérêt	(80)\$	(5 825)\$	(5 905)\$	2 517 \$	(10 053)\$	(7 536)\$
Revenu net d'intérêt	653 \$	(1 486)\$	(833)\$	858 \$	228 \$	1 086 \$

(1) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

(3) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.

Prêts et acceptations par secteur géographique

Tableau 73

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019	2018	2017
Canada (1)					
Prêts hypothécaires résidentiels	354 169 \$	319 287 \$	287 767 \$	265 831 \$	255 799 \$
Prêts aux particuliers	78 232	79 778	81 547	82 112	82 022
Prêts sur cartes de crédit	17 235	17 060	19 617	18 793	17 491
Prêts aux petites entreprises (2)	12 003	5 742	5 434	4 866	4 493
Prêts de détail	461 639	421 867	394 365	371 602	359 805
Prêts de gros (2), (3)	107 750	106 283	108 215	99 530	94 326
	569 389 \$	528 150 \$	502 580 \$	471 132 \$	454 131 \$
États-Unis (1)					
Prêts de détail	35 601	29 721	24 850	21 033	18 100
Prêts de gros (3)	86 041	85 947	71 607	67 894	57 773
	121 642	115 668	96 457	88 927	75 873
Autres pays (1)					
Prêts de détail	6 358	6 388	6 871	6 817	7 265
Prêts de gros (3)	44 148	35 039	34 134	28 516	23 966
	50 506	41 427	41 005	35 333	31 231
Total des prêts et des acceptations	741 537 \$	685 245 \$	640 042 \$	595 392 \$	561 235 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	(4 164)	(5 746)	(3 124)	(2 933)	(2 159)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	737 373 \$	679 499 \$	636 918 \$	592 459 \$	559 076 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2021, certains prêts qui étaient auparavant classés au poste Prêts de gros sont désormais classés au poste Prêts de détail – Prêts aux petites entreprises, afin de refléter la concordance avec l'évaluation des fonds propres et l'information sur ceux-ci.

(3) Les montants par secteur géographique ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019	2018	2017
Prêts hypothécaires résidentiels	380 332 \$	342 597 \$	308 091 \$	282 471 \$	270 348 \$
Prêts aux particuliers	93 441	92 011	92 250	92 700	92 294
Prêts sur cartes de crédit	17 822	17 626	20 311	19 415	18 035
Prêts aux petites entreprises (1)	12 003	5 742	5 434	4 866	4 493
Prêts de détail	503 598 \$	457 976 \$	426 086 \$	399 452 \$	385 170 \$
Exploitations agricoles	9 250	9 418	8 951	8 325	7 397
Industrie automobile	6 198	8 361	9 695	8 761	8 319
Services bancaires	7 734	8 189	6 977	7 620	6 413
Consommation discrétionnaire	14 806	15 093	16 448	15 453	14 428
Biens de consommation de base	6 142	6 021	5 395	4 505	4 590
Pétrole et gaz	5 283	7 552	8 126	6 144	5 599
Services financiers	29 192	22 153	18 985	15 567	10 210
Produits de financement	10 273	5 827	6 368	5 569	4 475
Produits forestiers	931	1 120	1 452	1 101	913
Administrations publiques	6 677	10 409	4 533	4 363	9 884
Produits industriels	7 193	6 825	7 477	7 615	5 684
Technologie de l'information	3 569	4 591	4 562	4 635	4 086
Placements	19 392	15 232	14 352	8 991	8 871
Mines et métaux	984	1 044	1 175	1 301	1 114
Travaux publics et infrastructure	1 890	1 868	2 208	2 311	1 932
Immobilier et autres	66 798	61 047	54 353	48 493	43 694
Autres services	20 550	21 138	21 086	18 642	16 640
Télécommunications et médias	5 047	4 851	4 853	7 018	4 867
Transport	6 251	7 662	5 539	5 593	5 391
Services publics	8 699	8 241	9 066	8 382	6 978
Autres secteurs	1 080	627	2 355	5 551	4 580
Prêts de gros (1), (2)	237 939 \$	227 269 \$	213 956 \$	195 940 \$	176 065 \$
Total des prêts et des acceptations	741 537 \$	685 245 \$	640 042 \$	595 392 \$	561 235 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	(4 164)	(5 746)	(3 124)	(2 933)	(2 159)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	737 373 \$	679 499 \$	636 918 \$	592 459 \$	559 076 \$

(1) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2021, certains prêts qui étaient auparavant classés au poste Prêts de gros sont désormais classés au poste Prêts de détail – Prêts aux petites entreprises, afin de refléter la concordance avec l'évaluation des fonds propres et l'information sur ceux-ci.

(2) Certains montants des prêts par secteur ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment pour qu'ils cadrent avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Montant brut des prêts douteux par portefeuille et par secteur géographique

Tableau 75

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2021	2020	2019	2018	2017
Prêts hypothécaires résidentiels	645 \$	638 \$	732 \$	725 \$	634 \$
Prêts aux particuliers	197	212	306	302	276
Prêts aux petites entreprises	109	90	57	44	38
Prêts de détail	951	940	1 095	1 071	948
Exploitations agricoles	11 \$	70 \$	37 \$	29 \$	28 \$
Industrie automobile	8	79	28	7	29
Services bancaires	–	4	10	18	26
Consommation discrétionnaire	274	281	171	138	77
Biens de consommation de base	32	112	51	23	55
Pétrole et gaz	131	552	509	230	318
Services financiers	77	81	81	80	113
Produits de financement	–	–	–	–	–
Produits forestiers	4	13	35	9	7
Administrations publiques	25	7	5	15	8
Produits industriels	35	57	92	42	34
Technologie de l'information	5	14	16	2	70
Placements	31	47	7	8	25
Mines et métaux	3	30	1	2	3
Travaux publics et infrastructure	6	8	12	3	4
Immobilier et autres	314	395	408	290	340
Autres services	220	251	134	73	158
Télécommunications et médias	6	6	12	8	12
Transport	137	148	13	58	7
Services publics	–	46	211	8	10
Autres secteurs	32	45	35	48	48
Prêts de gros	1 351	2 246	1 868	1 091	1 372
Prêts dépréciés acquis	6	9	13	21	256
Total du montant brut des prêts douteux (1), (2)	2 308 \$	3 195 \$	2 976 \$	2 183 \$	2 576 \$
Canada (3)					
Prêts hypothécaires résidentiels	443 \$	425 \$	481 \$	431 \$	323 \$
Prêts aux particuliers	164	177	250	248	198
Prêts aux petites entreprises	109	90	57	44	38
Prêts de détail	716	692	788	723	559
Exploitations agricoles	11	69	36	29	22
Industrie automobile	5	20	18	5	4
Services bancaires	–	4	10	18	26
Consommation discrétionnaire	107	117	71	62	54
Biens de consommation de base	25	34	24	10	10
Pétrole et gaz	48	90	97	38	16
Services financiers	–	–	–	1	3
Produits de financement	–	–	–	–	–
Produits forestiers	4	13	9	9	7
Administrations publiques	25	2	5	11	2
Produits industriels	31	54	48	31	25
Technologie de l'information	3	3	4	1	2
Placements	–	–	2	–	1
Mines et métaux	3	4	1	2	3
Travaux publics et infrastructure	5	7	10	3	4
Immobilier et autres	157	233	195	134	182
Autres services	110	85	65	24	47
Télécommunications et médias	5	4	11	7	10
Transport	16	15	13	11	7
Services publics	–	–	59	–	1
Autres secteurs	–	–	–	–	–
Prêts de gros	555	754	678	396	426
Total	1 271 \$	1 446 \$	1 466 \$	1 119 \$	985 \$
États-Unis (3)					
Prêts de détail	23 \$	32 \$	36 \$	23 \$	59 \$
Prêts de gros	412	1 039	869	401	736
Total	435 \$	1 071 \$	905 \$	424 \$	795 \$
Autres pays (3)					
Prêts de détail	212 \$	216 \$	272 \$	327 \$	345 \$
Prêts de gros	390	462	333	313	451
Total	602 \$	678 \$	605 \$	640 \$	796 \$
Total du montant brut des prêts douteux (1), (2)	2 308 \$	3 195 \$	2 976 \$	2 183 \$	2 576 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (4)	(697)	(949)	(832)	(700)	(737)
Montant net des prêts douteux	1 611 \$	2 246 \$	2 144 \$	1 483 \$	1 839 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,17 %	0,19 %	0,24 %	0,26 %	0,23 %
Prêts aux particuliers	0,21 %	0,23 %	0,33 %	0,33 %	0,30 %
Prêts aux petites entreprises	0,91 %	1,56 %	1,05 %	0,90 %	0,85 %
Prêts de détail	0,19 %	0,21 %	0,26 %	0,27 %	0,25 %
Prêts de gros	0,57 %	0,99 %	0,88 %	0,57 %	0,92 %
Total	0,31 %	0,47 %	0,46 %	0,37 %	0,46 %
Correction de valeur pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux (4)	30,21 %	29,71 %	27,96 %	32,08 %	28,61 %

- (1) Le 1^{er} novembre 2017, la définition du montant brut des prêts douteux a été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, se sont établis à 137 millions de dollars en 2021 (142 millions en 2020; 189 millions en 2019; 179 millions en 2018; 307 millions en 2017). Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.
- (2) Depuis le 1^{er} novembre 2017, le montant brut des prêts douteux exclut les prêts dépréciés acquis de 229 millions de dollars obtenus dans le cadre de l'acquisition de City National, prêts qui sont depuis redevenus productifs.
- (3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
- (4) Représente, depuis le 1^{er} novembre 2017, la correction de valeur pour pertes de crédit de stade 3 liée aux prêts, acceptations et engagements selon IFRS 9 et la correction de valeur pour prêts douteux selon IAS 39.

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2021	2020	2019	2018	2017
Prêts hypothécaires résidentiels	34 \$	28 \$	51 \$	51 \$	56 \$
Prêts aux particuliers	243	376	487	462	409
Prêts sur cartes de crédit	296	484	518	468	435
Prêts aux petites entreprises	31	49	36	30	32
Prêts de détail	604	937	1 092	1 011	932
Exploitations agricoles	(5)\$	14 \$	8 \$	1 \$	4 \$
Industrie automobile	(5)	28	10	5	14
Services bancaires	–	–	–	(1)	3
Consommation discrétionnaire	7	98	61	81	12
Biens de consommation de base	(14)	28	33	1	6
Pétrole et gaz	(51)	305	98	1	(28)
Services financiers	2	4	–	–	(18)
Produits de financement	–	–	–	–	–
Produits forestiers	(5)	2	9	3	3
Administrations publiques	2	(2)	6	4	1
Produits industriels	2	31	104	8	11
Technologie de l'information	24	(7)	30	(21)	4
Placements	(3)	7	–	3	–
Mines et métaux	(5)	9	–	–	(4)
Travaux publics et infrastructure	2	(9)	57	2	1
Immobilier et autres	30	54	57	13	120
Autres services	53	89	35	22	20
Télécommunications et médias	9	(3)	7	–	8
Transport	32	8	9	32	1
Services publics	(1)	2	70	1	5
Autres secteurs	(1)	5	5	(8)	53
Prêts de gros	73	663	599	147	216
Prêts dépréciés acquis	1	–	–	2	2
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (1)	678 \$	1 600 \$	1 691 \$	1 160 \$	1 150 \$
Canada (2)					
Prêts hypothécaires résidentiels	24 \$	35 \$	32 \$	44 \$	33 \$
Prêts aux particuliers	254	395	488	458	413
Prêts sur cartes de crédit	288	471	505	456	426
Prêts aux petites entreprises	31	49	36	30	32
Prêts de détail	597	950	1 061	988	904
Exploitations agricoles	(4)	10	8	1	2
Industrie automobile	(5)	17	4	1	1
Services bancaires	–	–	–	(1)	3
Consommation discrétionnaire	11	45	24	28	20
Biens de consommation de base	–	8	14	2	3
Pétrole et gaz	(19)	33	34	4	(17)
Services financiers	–	1	–	–	–
Produits de financement	–	–	–	–	–
Produits forestiers	(5)	2	5	3	3
Administrations publiques	2	(3)	4	1	1
Produits industriels	2	12	27	6	8
Technologie de l'information	2	(2)	28	1	1
Placements	–	(2)	–	–	–
Mines et métaux	–	–	–	–	1
Travaux publics et infrastructure	2	1	45	1	1
Immobilier et autres	26	24	53	14	43
Autres services	62	25	29	17	15
Télécommunications et médias	2	(4)	5	–	9
Transport	10	(6)	9	2	2
Services publics	–	1	2	–	–
Autres secteurs	–	1	1	–	(1)
Prêts de gros	86	163	292	80	95
Total	683 \$	1 113 \$	1 353 \$	1 068 \$	999 \$
États-Unis (2)					
Prêts de détail	7 \$	5 \$	12 \$	4 \$	3 \$
Prêts de gros	(10)	377	223	64	117
Total	(3)\$	382 \$	235 \$	68 \$	120 \$
Autres pays (2)					
Prêts de détail	– \$	(18)\$	19 \$	19 \$	25 \$
Prêts de gros	(2)	123	84	5	6
Total	(2)\$	105 \$	103 \$	24 \$	31 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (1)	678 \$	1 600 \$	1 691 \$	1 160 \$	1 150 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (3)	(1 350)	2 631	200	123	–
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers	(81)	120	(27)	24	–
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	(753)\$	4 351 \$	1 864 \$	1 307 \$	1 150 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	(0,10)%	0,63 %	0,31 %	0,23 %	0,21 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (1)	0,10 %	0,24 %	0,27 %	0,20 %	0,21 %

(1) Représente, depuis le 1^{er} novembre 2017, la dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3 aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(3) Représente, depuis le 1^{er} novembre 2017, la dotation à la provision pour pertes de crédit de stades 1 et 2 sur les prêts, acceptations et engagements aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux selon IAS 39.

Aux et pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2021	2020	2019	2018	2017
Correction de valeur liée aux prêts au début de l'exercice	6 115 \$	3 419 \$	3 088 \$	2 976 \$	2 326 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(672)	4 231	1 891	1 283	1 150
Sorties du bilan par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	(37)	(44)	(45)	(51)	(53)
Prêts aux particuliers	(387)	(545)	(600)	(552)	(543)
Prêts sur cartes de crédit	(460)	(617)	(655)	(599)	(565)
Prêts aux petites entreprises	(32)	(38)	(36)	(35)	(38)
Prêts de détail	(916)\$	(1 244)\$	(1 336)\$	(1 237)\$	(1 199)\$
Prêts de gros	(253)\$	(437)\$	(440)\$	(207)\$	(226)\$
Total des sorties du bilan par portefeuille	(1 169)\$	(1 681)\$	(1 776)\$	(1 444)\$	(1 425)\$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	10 \$	10 \$	8 \$	8 \$	8 \$
Prêts aux particuliers	140	134	126	121	116
Prêts sur cartes de crédit	163	133	137	131	131
Prêts aux petites entreprises	9	7	8	7	9
Prêts de détail	322 \$	284 \$	279 \$	267 \$	264 \$
Prêts de gros	53 \$	57 \$	43 \$	65 \$	66 \$
Total des recouvrements par portefeuille	375 \$	341 \$	322 \$	332 \$	330 \$
Sorties du bilan, montant net	(794)\$	(1 340)\$	(1 454)\$	(1 112)\$	(1 095)\$
Écart de change et autres	(230)	(195)	(106)	(59)	(131)
Total de la correction de valeur liée aux prêts à la fin de l'exercice	4 419 \$	6 115 \$	3 419 \$	3 088 \$	2 250 \$
Correction de valeur pour prêts douteux (2)					
Canada (3)					
Prêts hypothécaires résidentiels	45 \$	53 \$	50 \$	43 \$	31 \$
Prêts aux particuliers	71	78	115	107	91
Prêts aux petites entreprises	34	33	22	18	19
Prêts de détail	150 \$	164 \$	187 \$	168 \$	141 \$
Exploitations agricoles	3 \$	10 \$	6 \$	4 \$	5 \$
Industrie automobile	1	12	3	4	4
Services bancaires	–	–	–	1	2
Consommation discrétionnaire	9	35	11	22	18
Biens de consommation de base	5	7	2	3	2
Pétrole et gaz	29	49	29	4	4
Services financiers	–	–	–	–	1
Produits de financement	–	–	–	–	–
Produits forestiers	1	9	7	3	3
Administrations publiques	3	2	5	1	1
Produits industriels	9	15	11	8	9
Technologie de l'information	1	1	3	–	1
Placements	–	–	2	–	–
Mines et métaux	1	1	1	–	3
Travaux publics et infrastructure	2	2	1	1	1
Immobilier et autres	27	36	35	28	47
Autres services	81	39	34	7	17
Télécommunications et médias	1	–	11	3	4
Transport	9	2	10	3	2
Services publics	–	–	1	–	–
Autres secteurs	–	–	–	–	–
Prêts de gros	182 \$	220 \$	172 \$	92 \$	124 \$
Total	332 \$	384 \$	359 \$	260 \$	265 \$
États-Unis (3)					
Prêts de détail	3 \$	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Prêts de gros	126	267	141	164	150
Total	129 \$	268 \$	142 \$	165 \$	151 \$
Autres pays (3)					
Prêts de détail	107 \$	116 \$	156 \$	166 \$	168 \$
Prêts de gros	129	181	175	109	153
Total	236 \$	297 \$	331 \$	275 \$	321 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (2)	697 \$	949 \$	832 \$	700 \$	737 \$
Correction de valeur liée aux prêts productifs (4)					
Prêts hypothécaires résidentiels	278 \$	366 \$	223 \$	206 \$	128 \$
Prêts aux particuliers	991	1 213	792	754	391
Prêts sur cartes de crédit	875	1 246	832	760	379
Prêts aux petites entreprises	143	107	39	33	37
Prêts de détail	2 287 \$	2 932 \$	1 886 \$	1 753 \$	935 \$
Prêts de gros	1 435 \$	2 234 \$	701 \$	635 \$	487 \$
Éléments hors bilan et autres éléments					91 \$
Total de la correction de valeur liée aux prêts productifs (4)	3 722 \$	5 166 \$	2 587 \$	2 388 \$	1 513 \$
Total de la correction de valeur liée aux prêts	4 419 \$	6 115 \$	3 419 \$	3 088 \$	2 250 \$
Principaux ratios					
Correction de valeur liée aux prêts en pourcentage des prêts et des acceptations	0,60 %	0,89 %	0,53 %	0,52 %	0,40 %
Sorties du bilan, montant net, en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,11 %	0,20 %	0,24 %	0,20 %	0,20 %

(1) Comprend les prêts, acceptations et engagements.

(2) Représente, depuis le 1^{er} novembre 2017, la correction de valeur pour pertes de crédit de stade 3 sur les prêts, acceptations et engagements aux termes d'IFRS 9 et la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.

(3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(4) Représente, depuis le 1^{er} novembre 2017, la correction de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2 sur les prêts, acceptations et engagements aux termes d'IFRS 9 et la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux selon IAS 39.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019	2018	2017
Prêts et acceptations (2)					
Provinces de l'Atlantique (3)	29 078 \$	27 615 \$	26 990 \$	25 420 \$	24 589 \$
Québec	68 595	64 534	62 286	58 256	56 802
Ontario	268 317	240 673	224 055	205 792	196 877
Alberta	71 506	71 161	70 873	69 719	68 122
Autres provinces des Prairies (4)	33 956	33 758	33 303	32 415	31 649
Colombie-Britannique et territoires (5)	97 937	90 409	85 073	79 530	76 092
Total des prêts et des acceptations au Canada	569 389 \$	528 150 \$	502 580 \$	471 132 \$	454 131 \$
Montant brut des prêts douteux (6)					
Provinces de l'Atlantique (3)	97 \$	111 \$	94 \$	89 \$	77 \$
Québec	198	271	250	185	176
Ontario	379	393	290	227	213
Alberta	321	386	448	335	284
Autres provinces des Prairies (4)	173	178	215	176	125
Colombie-Britannique et territoires (5)	103	107	169	107	110
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	1 271 \$	1 446 \$	1 466 \$	1 119 \$	985 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (7)					
Provinces de l'Atlantique (3)	22 \$	43 \$	73 \$	59 \$	66 \$
Québec	22	95	104	94	85
Ontario	483	710	844	678	617
Alberta	83	151	175	116	112
Autres provinces des Prairies (4)	39	60	85	68	64
Colombie-Britannique et territoires (5)	34	54	72	53	55
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux au Canada	683 \$	1 113 \$	1 353 \$	1 068 \$	999 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Certains montants des prêts par province canadienne ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(4) Comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

(5) Comprend la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(6) Le 1^{er} novembre 2017, la définition du montant brut des prêts douteux a été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours.

(7) Représente, depuis le 1^{er} novembre 2017, la dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3 aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.

Acceptations

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la Banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la Banque reçoit une commission d'acceptation.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de crédit attendues à la date de clôture. La correction de valeur est déterminée pour tous les actifs financiers soumis à des tests de dépréciation, y compris certains prêts, titres de créance, engagements de clients en contrepartie d'acceptations, garanties financières et engagements inutilisés. La correction de valeur est modifiée du montant de la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Capital attribué

Le capital attribué repose sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique de Bâle III.

Titres à enchères

Titres d'emprunt dont les taux d'intérêt sont régulièrement réévalués à la suite d'un processus d'enchères.

Moyenne des actifs productifs, montant net

La moyenne des actifs productifs tient compte des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, des actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et des prêts, déduction faite de la correction de valeur, des garanties en espèces et des dépôts de garantie en espèces. Les actifs liés aux assurances et tous les autres actifs non spécifiés sont exclus. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Sûretés

Sûretés pour un prêt ou toute autre obligation. Les sûretés peuvent être des espèces, des titres assortis de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Titres garantis par des créances (TGC)

Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités structurées et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Engagements de crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Fonds propres CET1

Mesure de fonds propres prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments définis.

Ratio CET1

Mesure de fonds propres basée sur le risque correspondant aux fonds propres CET1 divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Obligations sécurisées

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Swaps sur défaillance

Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Dérivé

Contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

Bénéfice par action – de base

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action – dilué

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Pertes de crédit attendues

Différence entre les flux de trésorerie contractuels qui nous sont dus conformément aux conditions du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisée à la date de clôture.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Ajustement de l'évaluation lié au financement

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Garanties et lettres de crédit

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujéti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Actifs liquides de haute qualité

Les actifs sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité s'ils peuvent être facilement et immédiatement convertis en espèces durant une période de tensions, et ce, en perdant peu ou pas de valeur.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement sortis du bilan après 180 jours de retard.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Ratio de levier

Mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III consistant à diviser les fonds propres de première catégorie par la somme du total de l'actif et d'éléments hors bilan particuliers.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux obligations financières à court terme nettes sur une période de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité.

Ratio prêt-valeur

Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC® divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Convention-cadre de compensation

Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteurs subordonnés).

Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs, montant net)

Représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs, montant net.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des liquidités à long terme disponibles eu égard au respect du niveau de couverture minimal de financement stable exigé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidités, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire et commerciales, les facilités d'émission de billets ou les facilités de prise ferme renouvelables, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Levier d'exploitation

Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Montant imputé au résultat en vue de porter la correction de valeur pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction. Elle se compose des dotations liées aux actifs financiers productifs et dépréciés.

Produits de la gamme Marge Proprio RBC®

Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Actif pondéré en fonction des risques

Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits des fonds propres. Le calcul est défini dans les lignes directrices du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire de titres accepte le prêt en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. La garantie pour le prêt est constituée soit de titres de grande qualité, soit de trésorerie, et la valeur de la garantie doit être au moins égale à la valeur de marché des titres prêtés. Lorsque les prêts sont garantis par des titres, l'emprunteur paie une commission négociée. Inversement, lorsque les prêts sont garantis en espèces, le prêteur verse des intérêts à l'emprunteur à un taux négocié et réinvestit la garantie en espèces pour réaliser un rendement. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre de mandataire d'opérations de prêt pour le compte du propriétaire des titres en échange d'une partie des revenus touchés par le propriétaire sur le prêt de titres. La plupart du temps, le mandataire indemnise le propriétaire relativement au risque lié à l'incapacité de l'emprunteur de remettre les titres prêtés, notamment au risque de contrepartie en cas de défaillance de l'emprunteur et au risque de marché si la valeur des garanties autres qu'en espèces diminue. Le mandataire n'indemnise pas le propriétaire des titres relativement au risque lié au réinvestissement de la garantie en espèces; ce risque est entièrement assumé par le propriétaire.

Titres vendus à découvert

Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Approche standard

La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction des risques pour déterminer l'exposition au risque de

crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer qui contrôle l'entité, comme lorsque les activités qui ont une incidence importante sur le rendement de l'entité sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Souvent, les entités structurées exercent des activités restreintes, ont des objectifs précis et bien définis, ont des capitaux propres insuffisants pour financer leurs activités et disposent de financement sous forme de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes admissibles) à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres éléments additionnels de fonds propres de première catégorie, comme les actions privilégiées, les billets de capital à recours limité et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de première catégorie de filiales.

Fonds propres de deuxième catégorie

Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent principalement des débiteurs subordonnés qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales.

Total des fonds propres et ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres se définit comme le total des fonds propres de première et de deuxième catégorie. On obtient le ratio du total des fonds propres en divisant le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

Tranche

Type de titre créé de façon à ce que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Capital non attribué

Le capital non attribué représente l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués à notre secteur d'exploitation et est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la Banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication du présent rapport annuel 2021, du document d'information financière complémentaire (IFC) et du rapport portant sur le troisième pilier a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du CSF. L'information figurant dans l'IFC et le rapport portant sur le troisième pilier n'est pas et ne doit pas être considérée comme étant intégrée par renvoi au présent rapport annuel 2021.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Catégorie de risque	Recommandation	Information à fournir	Référence	
			Page du rapport annuel	Page de l'IFC
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	137	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques	59-66, 135-136	–
	3	Risques connus et risques émergents	56-59	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	111-118	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques	59-66	–
	6	Culture à l'égard du risque	61-66	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités	121	–
	8	Simulation de crise	63, 81	–
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques	9	Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	111-118	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	–	*
	11	État de l'évolution des fonds propres réglementaires	–	20
	12	Planification stratégique en matière de fonds propres	111-118	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité	–	21
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe	67-70	*
	15	Information relative au risque de crédit lié à l'actif pondéré en fonction des risques et mesures de risque connexes	–	*
	16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque	–	21
Liquidités	17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle	63, 67	32
	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	89, 95-96	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	90, 94	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	98-99	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	91-93	–
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	85-86	–
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	80-84	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché	81	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés	80-84	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la Banque Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	66-79, 192-199 129-134	22-32, * *
	27	Politiques de détermination des prêts douteux	68-71, 124, 159-163	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice	–	24, 29
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse	72	33
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	70-71	*
Autres	31	Autres types de risque	101-111	–
	32	Événements publics comportant des risques	104-106, 244-246	–

* Ces exigences de communication sont remplies en totalité ou en partie grâce aux informations incluses dans le rapport portant sur le troisième pilier pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 et pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapports

- 139 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière
- 139 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 140 Rapport de l'auditeur indépendant
- 145 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

États financiers consolidés

- 148 Bilans consolidés
- 149 États consolidés du résultat net
- 150 États consolidés du résultat global
- 151 États consolidés des variations des capitaux propres
- 152 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Notes annexes

- 153 Note 1 Informations générales
- 153 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements
- 171 Note 3 Juste valeur des instruments financiers
- 188 Note 4 Titres
- 192 Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit
- 199 Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers
- 200 Note 7 Entités structurées
- 205 Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture
- 218 Note 9 Locaux et matériel
- 219 Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- 221 Note 11 Coentreprises et entreprises associées
- 222 Note 12 Autres actifs
- 222 Note 13 Dépôts
- 223 Note 14 Assurances
- 225 Note 15 Fonds distincts
- 226 Note 16 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
- 232 Note 17 Autres passifs
- 232 Note 18 Débentures subordonnées
- 233 Note 19 Titres de participation
- 236 Note 20 Rémunération fondée sur des actions
- 239 Note 21 Impôt sur le résultat
- 241 Note 22 Bénéfice par action
- 242 Note 23 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités
- 244 Note 24 Actions en justice et questions de réglementation
- 246 Note 25 Transactions entre parties liées
- 247 Note 26 Résultats par secteur d'exploitation
- 250 Note 27 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
- 250 Note 28 Gestion des fonds propres
- 251 Note 29 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
- 254 Note 30 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan
- 255 Note 31 Information sur la société mère
- 256 Note 32 Événements postérieurs

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés.

Nos contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédures de contrôles internes actuelles ainsi que les révisions prévues de ces procédures et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) tel qu'il est indiqué dans son rapport de l'auditeur indépendant et son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrits indépendant, respectivement. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Nadine Ahn
Chef des finances

Toronto, le 30 novembre 2021

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2021, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2021 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013).

L'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2021 a fait l'objet d'un audit par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme en fait mention son rapport, intégré aux présentes, tel qu'il est indiqué dans son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant qui figure aux présentes.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Nadine Ahn
Chef des finances

Toronto, le 30 novembre 2021

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque, qui comprennent :

- les bilans consolidés aux 31 octobre 2021 et 2020;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Certaines informations à fournir ont été présentées ailleurs dans le rapport de gestion, plutôt que dans les notes annexes des états financiers consolidés. Ces informations font l'objet d'un renvoi dans les états financiers consolidés et elles sont indiquées comme ayant été auditées.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Correction de valeur pour pertes de crédit

Voir la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements*, la note 4, *Titres*, et la note 5, *Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit des états financiers consolidés*.

La correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers de la Banque s'élevait à 4 471 millions de dollars au 31 octobre 2021 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs financiers à la date de clôture. Les actifs financiers productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les actifs financiers sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, telles que la probabilité de défaillance de l'actif financier, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance, qui sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques et qui sont actualisées à la date de clôture.

Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Ces scénarios sont fondés sur des informations prospectives servant à recenser un large spectre de résultats possibles et

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit, qui tiennent compte de l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19, dont les contrôles relatifs :
 - aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance;
 - à la conception de multiples scénarios macroéconomiques futurs, la prévision des variables macroéconomiques et la pondération probabiliste de ces scénarios;
 - aux tests d'exhaustivité et d'exactitude des données servant à calculer la correction de valeur pour pertes de crédit; et
 - à l'application d'un jugement expert en matière de crédit.
- tester le processus de la direction pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit aux stades 1 et 2, qui tiennent compte de l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19 :
 - tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées dans le modèle;
 - avoir recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour aider à évaluer :

Question clé de l'audit

sont pondérés selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de ces résultats à la date de clôture. Tel qu'il est mentionné à la note 5, même si la reprise économique s'est poursuivie tout au long de l'exercice 2021, l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19 en a émué l'élan au cours de l'exercice. Cette situation accroît le degré d'incertitude habituel de l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit, ce qui exige donc encore l'exercice d'un jugement accru, les données utilisées étant de par leur nature appelées à changer. Ainsi, il est possible que l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 soit modifiée de façon importante pour les prochaines périodes. La possibilité que la période de reprise soit plus longue, ce qui comprend l'éventualité que la politique monétaire en réponse à la flambée d'inflation augmente le risque de crédit, a été prise en compte dans le scénario à la baisse général de la direction.

Pour répondre aux incertitudes de l'environnement actuel et futur, et pour refléter les facteurs de risque pertinents qui ne sont pas pris en compte dans les résultats du modèle de la Banque, la direction a eu recours à un jugement expert en matière de crédit, à des ajustements quantitatifs et qualitatifs qui tiennent compte de l'incidence de la conjoncture macroéconomique sans précédent, notamment de l'incidence des programmes d'aide des gouvernements visant à contrer les effets sur l'économie du chômage découlant de la COVID-19 et à atténuer les pertes dans les secteurs qui ont été particulièrement touchés par les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :

- des jugements importants posés par la direction pour :
 - établir les scénarios macroéconomiques futurs;
 - prévoir les variables macroéconomiques;
 - construire les scénarios établis par pondération probabiliste;
 - appliquer un jugement expert en matière de crédit pour refléter toutes les caractéristiques pertinentes qui ne sont pas prises en compte dans les modèles.
- du degré élevé des incertitudes liées aux estimations attribuable à l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19, qui ont nécessité un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur;
- de l'évaluation des éléments probants, qui a nécessité des jugements importants de la part de l'auditeur, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle;
- de l'aide apportée par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Test de dépréciation visant le goodwill de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Services bancaires dans les Antilles

Voir la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements et la note 10, Goodwill et autres immobilisations incorporelles des états financiers consolidés.

Le goodwill affecté à l'UGT Services bancaires dans les Antilles se chiffrait à 1 600 millions de dollars. La direction effectue un test de dépréciation du goodwill annuellement, le 1^{er} août, en comparant la valeur comptable de chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable de chaque UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

- le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
- le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit liée à :
 - la conception de scénarios macroéconomiques futurs;
 - les prévisions de variables macroéconomiques;
 - les pondérations probabilistes assignées aux scénarios;
- le caractère approprié du calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit;
- évaluer l'application d'un jugement expert en matière de crédit par la direction.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- tester l'efficacité des contrôles liés au test de dépréciation du goodwill effectué par la direction, dont les contrôles relatifs à la détermination de la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles;
- tester le processus utilisé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT, ce qui consiste à :
 - évaluer le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie;
 - tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées dans le modèle;
 - évaluer le caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la direction sur les flux de trésorerie futurs, y compris évaluer la cohérence avec :

Question clé de l'audit

La direction a estimé que la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles était basée sur sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La direction a calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, la direction présume qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de l'UGT Services bancaires dans les Antilles est fondé sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels l'UGT est exposée.

Tel qu'il a été communiqué par la direction, par suite de l'amélioration de la conjoncture économique en 2021 tempérée par l'incertitude soutenue liée à la pandémie de COVID-19, la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles a augmenté. Au 1^{er} août 2021, la direction a déterminé que la valeur recouvrable s'est établie à 123 % de sa valeur comptable. La direction a également considéré des scénarios alternatifs raisonnablement possibles, y compris des transactions de marché comparables, lesquels ont entraîné des évaluations dans une échelle allant d'un excédent significatif à un déficit négligeable.

La direction a recours au jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors des tests de dépréciation de la direction, la valeur du goodwill pourrait subir une dépréciation.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :

- des jugements importants posés par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT, y compris les flux de trésorerie futurs prévus;
- des procédures liées au calcul de la direction quant à la valeur recouvrable de chaque UGT et de l'évaluation des éléments probants, qui ont nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur;
- de l'aide apportée par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le cadre des travaux d'audit.

Positions fiscales incertaines

Voir la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements* et la note 21, *Impôt sur le résultat des états financiers consolidés*.

La Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et déterminer la charge d'impôt en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- la performance actuelle et passée de l'UGT;
- la cohérence avec les données de marché externes et les données du secteur;
- les éléments obtenus dans d'autres volets de l'audit.
 - évaluer la cohérence de la valeur recouvrable des transactions de marché comparables.
- avoir recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour évaluer :
 - le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie;
 - l'évaluation de la cohérence de la valeur recouvrable de l'UGT par rapport aux transactions de marché comparables.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt;
- tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque; et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Ces procédures ont consisté à :
 - évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées;
 - tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées;
 - examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes;

Question clé de l'audit

Dans certains cas, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :

- du degré élevé de jugement que la direction a dû exercer, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude :
 - dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes;
 - dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes;
- de l'évaluation des positions fiscales incertaines, qui ont nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur;
- de l'aide apportée par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le cadre des travaux d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Banque pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Samuel May.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 30 novembre 2021

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2021 et 2020, et des états consolidés du résultat net, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres, des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2021, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2021 et 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2021, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Banque est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Banque et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou qui doivent être communiquées au comité d'audit et qui i) sont liées à des comptes ou des informations fournies qui sont significatives par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celles-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Tel qu'il est mentionné aux notes 2, 4 et 5 des états financiers consolidés, la correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers de la Banque s'élevait à 4 471 millions de dollars au 31 octobre 2021 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs financiers à la date de clôture. Les actifs financiers productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les actifs financiers sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, telles que la probabilité de défaillance de l'actif financier, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance, qui sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques et qui sont actualisées à la date de clôture. Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Ces scénarios sont fondés sur des informations prospectives servant à recenser un large spectre de résultats possibles et sont pondérés selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de ces résultats à la date de clôture. Tel qu'il est mentionné à la note 5, même si la reprise économique s'est poursuivie tout au long de l'exercice 2021, l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19 en a émué l'élan au cours de l'exercice. Cette situation accroît le degré d'incertitude habituel de l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit, ce qui exige donc encore l'exercice d'un jugement accru, les données utilisées étant de par leur nature appelées à changer. Ainsi, il est possible que l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 soit modifiée de façon importante pour les prochaines périodes. La possibilité que la période de reprise soit plus longue, ce qui comprend l'éventualité que la politique monétaire en réponse à la flambée d'inflation augmente le risque de crédit, a été prise en compte dans le scénario à la baisse général de la direction. Pour répondre aux incertitudes de l'environnement actuel et futur, et pour refléter les facteurs de risque pertinents qui ne sont pas pris en compte dans les résultats du modèle de la Banque, la direction a eu recours à un jugement expert en matière de crédit, à des ajustements quantitatifs et qualitatifs qui tiennent compte de l'incidence de la conjoncture macroéconomique sans précédent, notamment de l'incidence des programmes d'aide des gouvernements visant à contrer les effets sur l'économie du chômage découlant de la COVID-19 et à atténuer les pertes dans les secteurs qui ont été particulièrement touchés par les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de la correction de valeur pour pertes de crédit constituait une question critique de l'audit en raison du fait que i) la direction a posé des jugements importants pour a) établir les scénarios macroéconomiques futurs, b) prévoir les variables macroéconomiques, c) construire les scénarios établis par pondération probabiliste, d) appliquer un jugement expert en matière de crédit pour refléter toutes les caractéristiques pertinentes qui ne sont pas prises en compte dans les modèles; ii) le degré élevé des incertitudes liées aux estimations de l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19 a aussi nécessité un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur; iii) l'évaluation des éléments probants a nécessité des jugements importants de la part de l'auditeur, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle; et iv) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit a été testée, compte tenu de l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19, dont les contrôles relatifs i) aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance; ii) à la conception de multiples scénarios macroéconomiques futurs, la prévision des variables macroéconomiques et la pondération probabiliste de ces scénarios; iii) aux tests d'exhaustivité et d'exactitude des données servant à calculer la correction de valeur pour pertes de crédit; et iv) à l'application d'un jugement expert en matière de crédit. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus de la direction pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit aux stades 1 et 2, qui tiennent compte de l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19. Cela consiste à i) tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées dans le modèle; et, ii) avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées, à évaluer : a) le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, b) le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit liée à : 1) la conception de scénarios macroéconomiques futurs, 2) les prévisions de variables macroéconomiques, 3) les pondérations probabilistes assignées aux scénarios, c) le caractère approprié du calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, et d) l'application d'un jugement expert en matière de crédit par la direction.

Test de dépréciation visant le goodwill de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Services bancaires dans les Antilles

Tel qu'il est mentionné aux notes 2 et 10 des états financiers consolidés, le goodwill affecté à l'UGT Services bancaires dans les Antilles se chiffrait à 1 600 millions de dollars. La direction effectue un test de dépréciation du goodwill annuellement, le 1^{er} août, en comparant la valeur comptable de chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable de chaque UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La direction a estimé que la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles était basée sur sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La direction a calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, la direction présume qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de l'UGT Services bancaires dans les Antilles est fondé sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels l'UGT est exposée. Tel qu'il a été communiqué par la direction, par

suite de l'amélioration de la conjoncture économique en 2021 tempérée par l'incertitude soutenue liée à la pandémie de COVID-19, la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles a augmenté. Au 1^{er} août 2021, la direction a déterminé que la valeur recouvrable s'est établie à 123 % de sa valeur comptable. La direction a également considéré des scénarios alternatifs raisonnablement possibles, y compris des transactions de marché comparables, lesquels ont entraîné des évaluations dans une échelle allant d'un excédent significatif à un déficit négligeable. La direction a recours au jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors des tests de dépréciation de la direction, la valeur du goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées au test de dépréciation visant le goodwill des UGT Services bancaires dans les Antilles constitue une question critique de l'audit essentiellement en raison du fait que i) la direction a posé des jugements importants pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT, y compris les flux de trésorerie futurs prévus; ii) des procédures liées au calcul de la direction quant à la valeur recouvrable de l'UGT et de l'évaluation des éléments probants ont nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur; et iii) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés au test de dépréciation du goodwill effectué par la direction a été testée, y compris les contrôles relatifs à la détermination de la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT, ce qui consiste, entre autres, à i) évaluer le caractère adéquat du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; ii) tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées dans le modèle; iii) évaluer le caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la direction sur les flux de trésorerie futurs, y compris évaluer la cohérence avec a) la performance actuelle et passée de l'UGT, b) les données de marché externes et les données du secteur et c) les éléments obtenus dans d'autres volets de l'audit; et iv) évaluer la cohérence de la valeur recouvrable des transactions de marché comparables. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide pour évaluer i) le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; et ii) la cohérence de la valeur recouvrable de l'UGT par rapport aux transactions de marché comparables.

Positions fiscales incertaines

Tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés, la Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et déterminer la charge d'impôt en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels. Dans certains cas, tel qu'il est mentionné à la note 21, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées aux positions fiscales incertaines constitue une question critique de l'audit essentiellement en raison du fait que i) la direction a dû exercer un degré élevé de jugement, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude a) dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes et b) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes; ii) l'évaluation des positions fiscales incertaines a nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur; et iii) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt a été testée. Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque; et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Ces procédures ont consisté à i) évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées; ii) tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées; iii) examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes; iv) s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque; et v) évaluer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées, l'application des lois fiscales pertinentes, la probabilité que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales et les éléments utilisés par la direction.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 30 novembre 2021

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Banque depuis 2016.

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	113 846 \$	118 888 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	79 638	39 013
Titres (note 4)		
Titres détenus à des fins de transaction	139 240	136 071
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	145 484	139 743
	284 724	275 814
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	307 903	313 015
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	503 598	457 976
Prêts de gros	218 066	208 655
	721 664	666 631
Correction de valeur pour pertes sur prêts (note 5)	(4 089)	(5 639)
	717 575	660 992
Actif net des fonds distincts (note 15)	2 666	1 922
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	19 798	18 507
Dérivés (note 8)	95 541	113 488
Locaux et matériel (note 9)	7 424	7 934
Goodwill (note 10)	10 854	11 302
Autres immobilisations incorporelles (note 10)	4 471	4 752
Autres actifs (note 12)	61 883	58 921
	199 971	214 904
Total de l'actif	1 706 323 \$	1 624 548 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 13)		
Particuliers	362 488 \$	343 052 \$
Entreprises et gouvernements	696 353	624 311
Banques	41 990	44 522
	1 100 831	1 011 885
Passif net des fonds distincts (note 15)	2 666	1 922
Autres		
Acceptations	19 873	18 618
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 841	29 285
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	262 201	274 231
Dérivés (note 8)	91 439	109 927
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 14)	12 816	12 215
Autres passifs (note 17)	70 301	69 831
	494 471	514 107
Déventures subordonnées (note 18)	9 593	9 867
Total du passif	1 607 561	1 537 781
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 19)	6 684	5 945
Actions ordinaires (note 19)	17 655	17 499
Bénéfices non distribués	71 795	59 806
Autres composantes des capitaux propres	2 533	3 414
	98 667	86 664
Participations ne donnant pas le contrôle	95	103
Total des capitaux propres	98 762	86 767
Total du passif et des capitaux propres	1 706 323 \$	1 624 548 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Frank Vettese
Administrateur

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Revenu d'intérêt et de dividende (note 3)		
Prêts	21 654 \$	23 420 \$
Titres	4 877	6 488
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	1 309	4 668
Dépôts et autres	305	307
	28 145	34 883
Charge d'intérêt (note 3)		
Dépôts et autres	5 448	8 783
Autres passifs	2 516	4 985
Débitures subordonnées	179	280
	8 143	14 048
Revenu net d'intérêt	20 002	20 835
Revenus autres que d'intérêt		
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (note 14)	5 600	5 361
Revenus tirés des activités de négociation	1 183	1 239
Commissions de gestion de placements et de services de garde	7 132	6 101
Revenus tirés des fonds communs de placement	4 251	3 712
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 538	1 439
Frais bancaires	1 858	1 842
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	2 692	2 319
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	1 066	1 012
Revenus sur cartes	1 078	969
Commissions de crédit	1 530	1 321
Profits nets sur les titres de placement	145	90
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées (note 11)	130	77
Autres	1 488	864
	29 691	26 346
Total des revenus	49 693	47 181
Dotation à la provision pour pertes de crédit (notes 4 et 5)	(753)	4 351
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (note 14)	3 891	3 683
Frais autres que d'intérêt		
Ressources humaines (notes 16 et 20)	16 539	15 252
Matériel	1 986	1 907
Frais d'occupation	1 584	1 660
Communications	931	989
Honoraires	1 351	1 330
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 10)	1 287	1 273
Autres	2 246	2 347
	25 924	24 758
Bénéfice avant impôt	20 631	14 389
Impôt sur le résultat (note 21)	4 581	2 952
Bénéfice net	16 050 \$	11 437 \$
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires	16 038 \$	11 432 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	12	5
	16 050 \$	11 437 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 22)	11,08 \$	7,84 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 22)	11,06	7,82
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	4,32	4,29

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Bénéfice net	16 050 \$	11 437 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt (note 21)		
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	177	(24)
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	(9)	13
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(117)	(161)
	51	(172)
Écarts de change		
Profits (pertes) de change latents	(4 316)	810
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	1 740	(397)
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	(7)	(21)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	(1)	21
	(2 584)	413
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	1 373	(1 145)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	272	72
	1 645	(1 073)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :		
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	2 251	(68)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	55	(263)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	38	28
	2 344	(303)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	1 456	(1 135)
Total du résultat global	17 506 \$	10 302 \$
Total du résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	17 501 \$	10 295 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	5	7
	17 506 \$	10 302 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021											
Autres composantes des capitaux propres											
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions – (3) \$	Bénéfices non distribués	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Total des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)											
Solde ajusté au début de la période	5 948 \$	17 628 \$	(3) \$	(129) \$	59 806 \$	(139) \$	4 632 \$	(1 079) \$	3 414 \$	86 664 \$	103 866 767 \$
Variation des capitaux propres	2 250	100	–	–	(5)	–	–	–	–	2 345	–
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(1 475)	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 475)	–
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	–	–	647	4 116	–	–	–	–	–	4 763	–
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	–	–	(683)	(4 060)	–	–	–	–	–	(4 743)	–
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(6)	–	–	–	–	(6)	–
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(6 158)	–	–	–	–	(6 158)	–
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	(257)	–	–	–	–	(257)	(3)
Autres	–	–	–	–	33	–	–	–	–	33	(10)
Bénéfice net	–	–	–	–	16 038	–	–	–	–	16 038	12
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	2 344	51	(2 577)	1 645	(881)	1 463	(7)
Solde à la fin de la période	6 723 \$	17 728 \$	(39) \$	(73) \$	71 795 \$	(88) \$	2 055 \$	566 \$	2 533 \$	98 667 \$	95 998 762 \$
Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020											
Autres composantes des capitaux propres											
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions – 1 \$	Bénéfices non distribués	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Total des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)											
Solde au début de la période	5 706 \$	17 645 \$	1 \$	(58) \$	55 874 \$	33 \$	4 221 \$	(6) \$	4 248 \$	83 416 \$	102 835 518 \$
Variation des capitaux propres	1 750	80	–	–	(5)	–	–	–	–	1 825	–
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	–	(97)	–	–	(717)	–	–	–	–	(814)	–
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(1 508)	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 508)	–
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	–	–	110	4 668	–	–	–	–	–	4 778	–
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	–	–	(114)	(4 739)	–	–	–	–	–	(4 853)	–
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(3)	–	–	–	–	(3)	–
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(6 111)	–	–	–	–	(6 111)	–
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	(268)	–	–	–	–	(268)	(6)
Autres	–	–	–	–	(93)	–	–	–	–	(93)	–
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	11 432	(172)	411	(1 073)	(834)	11 432	5
Solde à la fin de la période	5 948 \$	17 628 \$	(3) \$	(129) \$	59 806 \$	(139) \$	4 632 \$	(1 079) \$	3 414 \$	86 664 \$	103 866 767 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	16 050 \$	11 437 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres		
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(753)	4 351
Amortissement	1 276	1 333
Impôt différé	581	(586)
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	1 316	1 315
Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(127)	(73)
Pertes (profits) sur les titres de placement	(151)	(218)
Pertes (profits) à la cession d'activités	(26)	8
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation		
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	601	814
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(509)	(142)
Impôt exigible	1 738	18
Actifs dérivés	17 947	(11 928)
Passifs dérivés	(18 488)	11 384
Titres détenus à des fins de transaction	(3 164)	10 377
Prêts, déduction faite de la titrisation	(54 987)	(45 639)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	5 112	(6 054)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(12 030)	47 645
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	8 556	(5 784)
Dépôts, déduction faite de la titrisation	88 876	126 826
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	35	2 301
Autres	9 191	(8 566)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	61 044	138 819
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(40 618)	(676)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	108 925	113 286
Achat de titres de placement	(123 547)	(149 516)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(2 186)	(2 629)
Produit de cessions	78	-
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions	-	(22)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(57 348)	(39 557)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	2 750	2 750
Remboursement de débentures subordonnées	(2 500)	(3 000)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	90	70
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(814)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	2 245	1 745
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(1 475)	(1 508)
Actions propres – vente	4 763	4 778
Actions propres – achat	(4 743)	(4 853)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(6 420)	(6 333)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(6)
Variation des emprunts à court terme des filiales	(14)	13
Remboursement d'obligations locatives	(621)	(588)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(5 928)	(7 746)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(2 810)	1 062
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(5 042)	92 578
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période ⁽¹⁾	118 888	26 310
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période ⁽¹⁾	113 846 \$	118 888 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts versés	7 555 \$	13 058 \$
Intérêts reçus	26 412	33 244
Dividendes reçus	2 575	2 753
Impôt sur le résultat payé	4 198	2 880

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2 milliards de dollars au 31 octobre 2021 (3 milliards au 31 octobre 2020; 3 milliards au 31 octobre 2019).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales (la Banque) offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et de trésorerie et Marchés des Capitaux. Se reporter à la note 26 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf indication contraire. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. À moins d'indication contraire, les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 30 novembre 2021, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS. À moins d'indication contraire, les mêmes méthodes comptables ont été appliquées à toutes les périodes présentées.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation de nos états financiers consolidés, exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, la valeur comptable du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et les provisions pour litiges. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos états financiers consolidés futurs. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû poser des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période.

La pandémie de COVID-19 évolue toujours et le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités risque d'être marqué par une incertitude persistante, ce qui pourrait encore avoir une incidence sur nos résultats financiers. Même si la reprise économique s'est poursuivie à l'échelle mondiale, l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19 en a émué l'élan. Le contexte actuel exige des jugements et estimations particulièrement complexes à l'égard de certains aspects. Nous suivons de près l'évolution de la situation et son incidence sur ces aspects.

Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes annexes de nos états financiers consolidés :

Consolidation d'entités structurées	Note 2 Note 7	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 Note 3	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 Note 6
Correction de valeur pour pertes de crédit	Note 2 Note 4 Note 5	Impôt sur le résultat	Note 2 Note 21
Avantages du personnel	Note 2 Note 16	Provisions	Note 2 Note 23 Note 24
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 Note 10		

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités structurées, compte tenu de l'élimination des transactions, soldes, revenus et charges intersociétés.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle d'une entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons les facteurs et les conditions pertinents dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité. Plus précisément, nous exerçons notre jugement lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous obtenons le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos états consolidés du résultat net.

Participations dans des coentreprises et des entreprises associées

Nos participations dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Nous utilisons également cette méthode pour comptabiliser nos participations dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part du résultat net de l'entité émettrice (y compris notre quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice) après la date d'acquisition.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente dans la mesure où leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans le bilan consolidé si leur montant est important.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue financier que de l'exploitation et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans notre état consolidé du résultat net.

Changements de méthodes comptables**Cadre conceptuel de l'information financière (Cadre conceptuel)**

Au cours du premier trimestre de 2021, nous avons adopté le Cadre conceptuel révisé, qui remplace le Cadre conceptuel publié en 2010. Le Cadre conceptuel n'est pas une norme et ne remplace en aucun cas les concepts et les exigences des normes. Il peut être utilisé pour élaborer des méthodes comptables uniformes lorsqu'aucune norme n'existe. Les révisions comprennent quelques nouveaux concepts, des définitions et des critères de comptabilisation des actifs et passifs mis à jour ainsi qu'une clarification de certains concepts importants. Ces modifications n'ont eu aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Au cours du premier trimestre de 2021, nous avons adopté par anticipation les modifications de la phase 2 à IFRS 9 *Instruments financiers*, à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, à IFRS 4 *Contrats d'assurance* et à IFRS 16 *Contrats de location* (les Modifications) en réponse à la transition du marché vers les taux de référence alternatifs en remplacement des taux interbancaires offerts (IBOR) dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence (la Réforme). Les Modifications instaurent deux principaux allègements, qui s'appliquent aux changements apportés par suite directe de la Réforme et lorsque la transition des taux interbancaires offerts aux taux de référence alternatifs se fait sur une base d'équivalent économique :

- Pour les modifications d'instruments financiers comptabilisés au coût amorti résultant de la Réforme qui sont négociés selon l'équivalent économique, les Modifications permettent de comptabiliser le remplacement du taux d'intérêt de référence prospectivement dans le taux d'intérêt effectif de l'instrument plutôt qu'en tant que profit ou perte immédiat;
- Les relations de couverture directement touchées par la Réforme qui satisfont aux critères de sélection pourront continuer d'appliquer la comptabilité de couverture après la transition vers les taux d'intérêt alternatifs.

Progression de la transition vers des taux de référence alternatifs et risques en décollant

Afin de gérer notre transition vers les taux de référence alternatifs, nous avons mis en œuvre une structure de gouvernance et un programme exhaustifs à l'échelle de l'entreprise, qui mettent l'accent sur les principaux éléments touchés, notamment la modification de contrats conclus avec les clients, la planification en matière de fonds propres et de liquidités, la gestion du risque, la présentation de l'information financière et les évaluations connexes, les systèmes, les processus, la formation des clients et la communication. Les mesures prises dans le cadre de la transition se concentrent sur deux axes de travail généraux : i) concevoir de nouveaux produits liés aux taux de référence alternatifs et ii) convertir les contrats existants fondés sur le LIBOR en contrats fondés sur les taux de référence alternatifs. Le calendrier de notre programme dépend essentiellement de l'acceptation, dans l'ensemble des marchés, de produits liés aux nouveaux taux de référence alternatifs, ainsi que de la volonté de nos clients d'adopter ces produits de remplacement et leur capacité à le faire. Les questions importantes que nous continuons d'évaluer comprennent notre offre de produits à nos clients, nos stratégies de financement à court et à long terme et nos programmes de couverture.

Nous poursuivons nos travaux en gardant en vue les dates cibles indiquées par les organismes de réglementation pertinents pour l'abandon des produits fondés sur le LIBOR et nos mesures transitoires vers les taux de référence alternatifs progressent comme prévu. Ces dates cibles sont conformes à l'annonce, le 5 mars 2021, par la Financial Conduct Authority, à savoir l'autorité de réglementation de la ICE Benchmark Administration (IBA), qui administre le LIBOR, de la cessation permanente et de la perte de représentativité des 35 taux LIBOR actuellement publiés par l'IBA. Par suite de cette annonce, les taux LIBOR en livre sterling, auxquels nous sommes fortement exposés, cesseront d'être publiés ou perdront leur représentativité après le 31 décembre 2021. Les taux LIBOR en dollar américain, auxquels nous sommes également fortement exposés, cesseront ou perdront, pour l'essentiel, leur représentativité après le 30 juin 2023.

Les tableaux suivants présentent les expositions importantes de la Banque à des instruments financiers indexés sur des taux d'intérêt de référence visés par la Réforme qui n'ont pas encore été remplacés par des taux de référence alternatifs et qui viennent à échéance après le 31 décembre 2021, pour les instruments indexés au LIBOR qui sont libellés dans une autre devise que le dollar américain, et après le 30 juin 2023, pour les instruments indexés au LIBOR libellés en dollar américain. Dans le cours normal des activités, le capital nominal de nos dérivés peut fluctuer en ayant une incidence minime sur nos plans de conversion des IBOR.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2021			1 ^{er} novembre 2020 (1)		
	Actifs financiers non dérivés (2)	Passifs financiers non dérivés (3)	Capital nominal des dérivés (4)	Actifs financiers non dérivés (2)	Passifs financiers non dérivés (3)	Capital nominal des dérivés (4)
LIBOR en dollar américain	68 325 \$	1 420 \$	4 533 965 \$	57 432 \$	941 \$	3 368 307 \$
LIBOR en livre sterling	3 250	1 175	2 308 125	7 518	1 227	1 773 893
IBOR en autres devises	340	2 260	92 401	324	2 456	263 299
	71 915 \$	4 855 \$	6 934 491 \$	65 274 \$	4 624 \$	5 405 499 \$
Swaps sur devises						
LIBOR en dollar américain						
– LIBOR en livre sterling	s.o.	s.o.	507 437 \$	s.o.	s.o.	384 263 \$
Autres combinaisons	s.o.	s.o.	67 404	s.o.	s.o.	52 875
	s.o.	s.o.	574 841 \$	s.o.	s.o.	437 138 \$
	71 915 \$	4 855 \$	7 509 332 \$	65 274 \$	4 624 \$	5 842 637 \$

(1) Les montants ont été mis à jour par rapport à ceux présentés précédemment pour refléter l'évolution de la réglementation liée à la date de cessation des taux LIBOR en dollar américain.

(2) Les actifs non dérivés représentent l'encours des prêts et la juste valeur des titres.

(3) Les passifs non dérivés représentent les dépôts.

(4) Le capital nominal des instruments dérivés exclut les swaps sur devises indexés sur de multiples taux LIBOR, qui sont présentés séparément dans la section Swaps sur devises du tableau ci-dessus.

s.o. sans objet

Le tableau ci-dessous présente les engagements de prêt inutilisés indexés sur des taux d'intérêt de référence visés par la Réforme.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	1 ^{er} novembre 2020 (1)
Engagements inutilisés autorisés et engagés		
LIBOR en dollar américain	122 437 \$	82 054 \$
LIBOR en livre sterling	3 026	7 533
IBOR en autres devises	5	1 370
	125 468 \$	90 957 \$

(1) Les montants ont été mis à jour par rapport à ceux présentés précédemment pour refléter l'évolution de la réglementation liée à la date de cessation des taux LIBOR en dollar américain.

Nous continuons de gérer des expositions importantes aux taux de référence qui n'ont pas annoncé de plans de cessation ou de réforme, notamment le CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), le taux interbancaire offert en euro et le BBSW (Australian Bank Bill Swap Rate), qui sont exclus des tableaux ci-dessus.

Instruments financiers

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti,

suivant le modèle économique que nous suivons pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments d'emprunt sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Les instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si l'actif n'est pas détenu à des fins de transaction et que nous prenons la décision irrévocable de désigner l'actif à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette décision est prise instrument par instrument.

Détermination du modèle économique

Nous déterminons nos modèles économiques d'une manière qui reflète au mieux la façon dont nous gérons les portefeuilles d'actifs financiers en vue d'atteindre nos objectifs commerciaux. Le jugement sert à déterminer nos modèles économiques et il s'appuie sur des éléments probants pertinents et objectifs, dont les suivants :

- la manière dont les activités économiques de nos secteurs génèrent des avantages (par exemple, sous forme de produits tirés des activités de négociation ou en améliorant le rendement ou en couvrant les coûts de financement ou d'autres coûts) et la manière dont ces activités économiques sont évaluées et présentées aux principaux dirigeants;
- les risques importants influant sur la performance de nos activités (par exemple, le risque de marché, le risque de crédit ou d'autres risques décrits à la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion) et les activités menées pour gérer ces risques;
- les ventes antérieures et les ventes attendues des portefeuilles de prêts ou de titres qui sont gérés dans le cadre d'un modèle économique;
- les structures de rémunération des gestionnaires de nos entreprises, dans la mesure où elles sont directement liées à la performance économique du modèle.

Nos modèles économiques se divisent en trois catégories qui reflètent les principales stratégies visant à générer des rendements, comme suit :

- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie – L'objectif de ce modèle économique est de détenir les prêts et les titres afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels de capital et d'intérêts. Les ventes sont accessoires par rapport à cet objectif, et on s'attend à ce qu'elles soient négligeables ou rares.
- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs – Tant la perception de flux de trésorerie contractuels que les ventes sont essentielles à l'atteinte de l'objectif du modèle économique.
- Autres modèles économiques à la juste valeur – Ces modèles ne sont ni le premier ni le deuxième et représentent essentiellement ceux selon lesquels les actifs sont détenus à des fins de transaction ou sont gérés sur la base de la juste valeur.

Déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts

Les instruments détenus selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ou un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs sont évalués pour déterminer si leurs flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Les paiements constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts sont ceux qu'on s'attend à recevoir normalement d'un contrat de prêt de base. Les montants de capital comprennent les remboursements de capital du contrat de prêt ou de financement, tandis que les intérêts représentent essentiellement les rendements de base du prêt, y compris la rémunération pour le risque de crédit et la valeur temps de l'argent associés au capital restant dû sur une période donnée. Les intérêts peuvent aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et frais liés à un contrat de prêt de base (par exemple, le risque de liquidité, les frais de gestion ou d'administration) associés à la détention de l'actif financier pour une certaine durée, ainsi qu'une marge.

Lorsque les modalités du contrat exposent les flux de trésorerie contractuels à des risques ou à une volatilité qui sont sans rapport avec un contrat de prêt de base, l'actif financier correspondant est classé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Titres

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent tous les titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net du fait de leur nature et tous les autres titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont généralement inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt. Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres de placement comprennent tous les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Tous les titres de placement sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite évalués en fonction de leurs classements respectifs.

Les titres de placement comptabilisés au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit, celle-ci étant calculée conformément à notre méthode d'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit décrite ci-après. Les revenus d'intérêt, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les revenus d'intérêt. Les profits ou pertes de valeur comptabilisés sur les titres inscrits au coût amorti sont comptabilisés à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué au coût amorti est vendu, la différence entre le produit de la vente et le coût amorti de l'instrument au moment de la vente est comptabilisée en tant que profits nets sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres d'emprunt inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur, et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur sont inclus dans les Autres composantes des capitaux propres. Les gains et les pertes de valeur sont comptabilisés en dotation à la provision pour pertes de crédit et ils réduisent d'un montant correspondant le cumul des variations de la juste valeur compris dans les Autres composantes des capitaux propres. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est vendu, le cumul des profits et des pertes est reclassé depuis le poste Autres composantes des capitaux propres vers le poste Profits nets sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de participation comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les Autres composantes des capitaux propres et ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat net lorsqu'ils sont réalisés. Les dividendes sur les titres de participation inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt – Autres.

Option de la juste valeur

Un instrument financier dont la juste valeur peut être évaluée de façon fiable peut être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) lors de sa comptabilisation initiale même s'il n'a pas été acquis ou assumé principalement en vue d'une revente ou d'un rachat. L'option de la juste valeur peut être appliquée aux actifs financiers si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes correspondants sur une base différente (une non-concordance comptable). L'option de la juste valeur peut être choisie pour les passifs financiers si : i) le choix élimine une non-concordance comptable; ii) le passif financier fait partie d'un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit; ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et tout profit ou perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons l'actif financier.

Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants associés à notre risque de crédit propre qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en bénéfice net. Les autres variations de la juste valeur non attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons le passif financier. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le bénéfice net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement comptabilisée en bénéfice net. Pour déterminer le cas, nous évaluons si nous nous attendons à ce que les effets des variations du risque de crédit du passif soient compensés, dans le résultat net, par une variation de la juste valeur d'un autre instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute attente en ce sens se fonde sur une relation de nature économique entre les caractéristiques du passif et celles de l'autre instrument financier. La détermination se fait lors de la comptabilisation initiale et n'est pas révisée par la suite. Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction de l'ensemble des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration supervise l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que l'estimation de la juste valeur est raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent notamment la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'activité connexes et de leurs fonctions de négociation. Effectuée quotidiennement pour les portefeuilles d'activités de négociation, la ventilation des profits et des pertes permet d'expliquer les variations de la juste valeur

de certaines positions. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, processus de comparaison des évaluations de la fonction de négociation aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les données de marché sont tirées de cours, de courtiers et de services d'évaluation des cours. Nous privilégions les services d'évaluation des cours dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Les prix cotés pour des instruments identiques obtenus de courtiers ou de services d'évaluation des cours ne sont pas ajustés, sauf en cas de situations problématiques comme dans le cas de prix périmés. Lorsqu'il existe plusieurs prix cotés pour des instruments identiques, la juste valeur se fonde sur une moyenne des prix reçus ou sur le prix du fournisseur le plus fiable, après élimination des prix qui ne sont pas dans la fourchette moyenne. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène. Les modèles d'évaluation sont approuvés de sorte qu'ils puissent être utilisés dans notre cadre de gestion des risques liés aux modèles. Ce cadre énonce notamment les normes d'établissement de modèles, les processus de validation et les procédures hiérarchiques d'approbation. La validation permet de vérifier qu'un modèle donné convient à son utilisation prévue, en plus de définir les paramètres de celle-ci. Des employés qualifiés ne participant pas à la conception ni à l'élaboration des modèles soumettent régulièrement ceux-ci au processus de validation. Le profil de risque des modèles est présenté tous les ans au Conseil d'administration.

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon l'exposition nette au risque ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché.

Nous comptabilisons les ajustements d'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe d'actualisation de la garantie réelle de la contrepartie et la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour pour les dérivés garantis, les ajustements d'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote sous-garantis et non garantis, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limitations du modèle. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité de défaillance (PD) implicite et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la valeur comptable qui avait été estimée selon le jugement de la direction. Les ajustements de l'évaluation peuvent par conséquent se répercuter sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les rajustements de la valeur du crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle de transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des rajustements de la valeur du crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance (ECD), de la PD, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond à la valeur des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La PD est fondée sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. Lorsque les données de marché ne sont pas disponibles, elles sont estimées à partir d'hypothèses et d'ajustements qu'utiliseraient les intervenants du marché pour déterminer la juste valeur à l'aide de ces données. La corrélation s'entend de la mesure statistique permettant de jauger les variations des facteurs de crédit et de marché les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques. Les rajustements de la valeur du crédit sont calculés quotidiennement, les variations étant comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les ajustements d'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas tirée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la conclusion de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre, d'une part, le cours moyen et, d'autre part, le cours acheteur ou le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observables sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et aux limitations du modèle.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables

ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement, car la sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'ajuster l'évaluation en fonction du caractère incertain des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Prêts

Les prêts sont des instruments d'emprunt qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués selon la méthode relative au classement des actifs financiers indiquée plus haut. La majorité de nos prêts sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif et toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Le montant inclut aussi les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera monté, les commissions d'engagement et d'attente sont également comptabilisées en tant que revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées en tant qu'autres passifs et amorties dans les Revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires futures ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire avant l'échéance, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Pour ce qui est des prêts comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur sont comptabilisées à chaque date de clôture, conformément au modèle de dépréciation à trois stades présenté ci-après.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent les prêts, les titres d'emprunt, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les créances et les intérêts courus à recevoir et les créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts évaluée au coût amorti est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres. Les autres actifs financiers inscrits au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, dans notre bilan consolidé.

Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux éléments hors bilan est calculée séparément et incluse au poste Autres passifs – Dotations.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur sa valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient

requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location-financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

Les augmentations ou diminutions de la correction de valeur pour pertes de crédit attribuables aux changements de modèle et aux nouveaux cas de montage, de ventes ou d'arrivée à échéance, ainsi que les modifications aux risques, aux paramètres et à l'exposition dues à des changements dans les pertes attendues ou à des transferts entre les stades, sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les sorties du bilan et les montants repris qui avaient déjà été sortis du bilan sont imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades et utiliser des informations prospectives. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont basées sur un intervalle de résultats possibles et tiennent compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles, y compris les notations internes et externes, l'historique des pertes de crédit et les attentes quant aux flux de trésorerie futurs. Les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la PD de l'instrument par la perte en cas de défaillance (PCD) et l'ECD, le produit obtenu étant actualisé à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs financiers productifs, la principale différence entre les pertes de crédit attendues de stade 1 et de stade 2 est leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de stade 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois tout au plus, tandis que les estimations de stade 2 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur la durée restante de l'instrument.

Une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille qui permet une prise en compte appropriée des informations prospectives. Pour refléter d'autres caractéristiques qui ne sont pas déjà prises en compte par la modélisation, un jugement expert en matière de crédit est exercé pour déterminer les pertes de crédit attendues finales.

Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous employons des approches d'évaluation simplifiées qui peuvent être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées à la date de clôture au moyen du taux d'intérêt effectif.

Durée de vie attendue

Pour les instruments des stades 2 et 3, les corrections de valeur pour pertes reflètent les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante prévue de l'instrument. Pour la plupart des instruments, la durée de vie attendue est limitée à la durée de vie contractuelle restante.

Une exemption s'applique à certains instruments ayant les caractéristiques suivantes : a) l'instrument est composé à la fois d'un prêt et d'un engagement inutilisé; b) nous avons la capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement inutilisé et c) notre exposition aux pertes de crédit ne se limite pas à la période de préavis contractuelle. Pour les produits visés par cette exemption, la durée de vie attendue pourrait dépasser la durée de vie contractuelle restante et correspond à la période au cours de laquelle notre exposition aux pertes de crédit n'est pas réduite en raison de nos activités normales de gestion du risque de crédit. Cette période varie selon le produit et la catégorie de risque et elle est estimée sur la base de l'historique de nos expositions similaires, compte tenu des activités de gestion du risque de crédit entreprises dans le cadre de notre cycle régulier d'examen de la qualité du crédit. Les produits visés par cette exemption comprennent les cartes de crédit, les découverts et certaines marges de crédit renouvelables. Il nous faut exercer un jugement significatif au moment de déterminer les instruments visés par cette exemption et d'estimer leur durée de vie restante appropriée sur la base de notre expérience passée et de nos activités d'atténuation du risque de crédit.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

L'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit nécessite une part importante de jugement. Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de la question de savoir si le risque de crédit lié à un instrument à la date de clôture a subi ou non une augmentation importante depuis sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette appréciation, le risque de crédit est fondé sur la PD de l'instrument sur la durée de vie et non pas sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'appréciation se fait généralement au niveau de l'instrument.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est effectuée au moins tous les trimestres, sur la base de trois facteurs. Si l'un des facteurs ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit, l'instrument sera transféré depuis le stade 1 vers le stade 2 :

- (1) Nous avons fixé des seuils pour déterminer ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit, en fonction à la fois d'une variation en pourcentage et d'une variation en valeur absolue de la PD sur la durée de vie de l'instrument par rapport à sa comptabilisation initiale. Pour notre portefeuille de prêts de gros, une diminution de la notation du risque de l'emprunteur est également requise pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.
- (2) D'autres examens qualitatifs sont effectués afin de vérifier des critères correspondant aux différents stades et de faire des ajustements au besoin, afin de mieux refléter les positions à l'égard desquelles le risque de crédit s'est accru sensiblement.
- (3) Les instruments en souffrance depuis 30 jours sont généralement considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit, même si nos autres indicateurs ne reflètent pas une telle augmentation.

Les seuils d'un transfert entre les stades 1 et 2 sont symétriques. Si le risque de crédit d'un actif financier qui a été transféré vers le stade 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré au stade 1.

Pour certains instruments dont le risque de crédit est faible à la date de clôture, on présume que le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit est considéré comme faible si l'instrument comporte un faible risque de défaillance et que l'emprunteur est en mesure de satisfaire à ses obligations contractuelles à court et à long terme, y compris dans des périodes de bouleversement économique ou commercial. Certains dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les actifs achetés en vertu de conventions de revente, les prêts sur polices d'assurance et les facilités de liquidités consenties à nos conduits multicédants ont été jugés comme ayant un faible risque de crédit.

Utilisation d'informations prospectives

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour chaque stade et l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit tiennent compte des informations sur les faits antérieurs comme sur les conditions actuelles, ainsi que de projections raisonnables et justifiables à l'égard de la conjoncture économique et des événements à venir. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un degré élevé de jugement.

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme. Les variables macroéconomiques qu'emploient nos modèles de pertes de crédit attendues comprennent, entre autres, les taux de chômage, le produit national brut, les indices de rendement des capitaux propres, les prix des marchandises et les prix des maisons au Canada. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques peuvent faire l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin.

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, qui tient compte d'au moins trois scénarios macroéconomiques futurs. Notre scénario de base repose sur les prévisions macroéconomiques publiées par notre groupe interne Économie. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient par rapport à notre scénario de base en fonction de toutes les situations macroéconomiques raisonnablement possibles. Des scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires et plus graves sont élaborés afin de relever une fourchette plus large de pertes de crédit possibles dans certains secteurs. La conception de scénarios, y compris la création de scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires, est effectuée au moins une fois par année et plus souvent si la situation le justifie.

Les scénarios servent à recenser un vaste intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, et est mise à jour chaque trimestre. Tous les scénarios envisagés sont appliqués à tous les portefeuilles exposés à des pertes de crédit attendues assorties des mêmes probabilités.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est basée sur les variations des PD à la date de clôture, établies par pondération probabiliste pour toute la durée de vie et compte tenu de l'information prospective, à partir des scénarios macroéconomiques entrant dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de notre gestion interne du risque de crédit. Notre définition de défaillance peut varier selon le type de produit et elle tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs tels que les conditions des clauses restrictives de nature financière et le nombre de jours que le compte est en souffrance. En ce qui concerne les prêts de détail et de gros, à l'exception des cas mentionnés ci-après, la défaillance a lieu lorsque le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours relativement à une obligation importante envers nous et/ou que nous estimons que l'emprunteur n'effectuera probablement pas ses paiements intégralement sans que nous intentions une action à son encontre (par exemple, en prenant officiellement possession de la garantie fournie). Pour certains soldes de cartes de crédit, la défaillance se produit lorsque les paiements sont en retard depuis 180 jours. En ce qui concerne ces soldes, l'emploi d'une période où le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours est raisonnable et justifiable par des données observables sur les taux de sortie du bilan et de reprise que l'historique des portefeuilles de cartes de crédit peut fournir. La définition de défaillance est la même d'une période à l'autre et s'applique à tous les instruments financiers, sauf si on peut démontrer que les circonstances ont changé au point d'exiger une nouvelle définition qui est plus appropriée.

Actifs financiers dépréciés (stade 3)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. Les preuves d'une dépréciation peuvent être que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, ou qu'il fait face à une faillite probable ou autre réorganisation financière, ou être une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou par une conjoncture économique en corrélation avec les défaillances. Un actif du stade 3 est reclassé au stade 2 lorsque, à la date de clôture, il n'est plus jugé déprécié. L'actif réintégrera le stade 1 lorsque son risque de crédit à la date de clôture n'est plus considéré comme ayant augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, ce qui pourrait se produire durant la même période de présentation de l'information financière où a eu lieu son transfert depuis le stade 3 vers le stade 2.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, des flux de trésorerie futurs estimés. Lorsqu'un actif financier déprécié comporte une composante utilisée et une non utilisée, les pertes de crédit attendues reflètent aussi la partie de l'engagement de prêt qui serait utilisée pendant la durée de vie restante de l'instrument.

Si un actif financier est déprécié, les intérêts cessent d'être comptabilisés selon le mode normal, suivant lequel le revenu d'intérêt est calculé en fonction de la valeur comptable brute de l'actif. Le revenu d'intérêt est plutôt calculé au taux d'intérêt effectif initial, qu'on applique au coût amorti de l'actif, lequel représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit correspondante. À la suite d'une dépréciation, le revenu d'intérêt est comptabilisé en fonction d'une désactualisation à compter de la date de comptabilisation initiale de la perte de valeur.

La correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des prêts douteux de stade 3 est établie au niveau de l'emprunteur, et les pertes sur les prêts douteux sont recensées sur les prêts individuellement importants ou sont collectivement évaluées et établies au moyen de taux basés sur les portefeuilles, sans aucune référence à des prêts en particulier.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel (stade 3)

Lorsque des prêts individuellement importants sont désignés comme douteux, nous ramenons la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation estimée en comptabilisant une correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement afin de couvrir les pertes de crédit observées. La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement reflète le montant de capital et d'intérêts attendu calculé selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré, ainsi que l'incidence des retards dans la reprise du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent). La valeur de réalisation estimative de chaque prêt individuellement important correspond aux flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière fiable et raisonnable, la valeur de réalisation estimative peut être déterminée à l'aide de prix de marché observables de prêts comparables, de la juste valeur de la garantie fournie pour le prêt ou d'autres méthodes raisonnables et justifiables basées sur le jugement de la direction.

Les corrections de valeur évaluées individuellement sont établies en fonction d'un intervalle de résultats possibles, qui peuvent inclure des scénarios macroéconomiques ou non macroéconomiques, dans la mesure où ils sont pertinents compte tenu de la situation de l'emprunteur concerné. Les hypothèses fondant l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus reflètent les conditions économiques actuelles et futures et elles sont généralement les mêmes que celles retenues pour les stades 1 et 2.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif (stade 3)

Les prêts soumis à un test de dépréciation collectif sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement reflète i) le montant de capital et d'intérêts attendu selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré et ii) l'incidence des retards dans le recouvrement du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent).

Le recouvrement de principal et d'intérêts attendu est estimé au niveau du portefeuille et tient compte des pertes historiques qu'ont subies des portefeuilles comparables présentant des caractéristiques du risque de crédit similaires, ajustées en fonction de la situation actuelle et des conditions futures. Un ratio de couverture spécifique au portefeuille est appliqué au solde des prêts douteux pour calculer la correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement. La composante valeur temps de l'argent est calculée à l'aide des facteurs d'actualisation appliqués aux groupes de prêts ayant des caractéristiques communes. Les facteurs d'actualisation représentent la tendance de recouvrement attendue qu'affichent les groupes de prêts comparables et reflètent l'expérience passée de ces groupes ajustée en fonction des conditions économiques actuelles et futures et/ou de facteurs sectoriels. L'exercice du jugement important est requis lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Sortie de prêts

Les prêts et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont en général sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Modifications

Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend essentiellement de la façon dont la renégociation s'est faite et de la nature et de l'ampleur des changements attendus. Dans le cours normal des activités, les modifications apportées pour des raisons de crédit, surtout liées à la restructuration d'une dette en souffrance, sont généralement traitées comme une modification de l'actif financier initial. Les modifications non motivées par une question de crédit sont généralement considérées comme une cessation des flux de trésorerie initiaux et, par conséquent, la renégociation est traitée comme une décomptabilisation de l'actif financier initial et une comptabilisation d'un nouvel actif financier.

Si la modification des conditions ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée pour correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et une perte ou un profit est comptabilisé. L'actif financier continue de faire l'objet des mêmes appréciations visant à déterminer s'il a subi ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ainsi qu'une dépréciation (voir plus haut). Un actif financier modifié est transféré hors du stade 3 si les conditions qui ont permis de le désigner comme déprécié ne sont plus là et qu'elles se rapportent objectivement à un fait s'étant produit après la comptabilisation de la dépréciation initiale. Un actif financier modifié est transféré hors du stade 2 lorsqu'il ne respecte plus les seuils relatifs fixés pour déterminer si le risque de crédit a sensiblement augmenté, augmentation qui se fonde sur les variations de la PD sur la durée de vie de l'actif, le nombre de jours en souffrance et d'autres considérations qualitatives. L'actif financier continue de faire l'objet d'un suivi pour vérifier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit ou dépréciation.

Si la modification des conditions entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial et la comptabilisation du nouvel actif financier, ce dernier sera normalement classé au stade 1, à moins que l'on détermine qu'il s'est déprécié au moment de la renégociation. Pour qu'on puisse déterminer si le risque de crédit a subi une augmentation importante, la date de la modification devient la date de comptabilisation initiale du nouvel actif financier.

Dérivés

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides. Certains des flux de trésorerie d'un instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9, les critères de classement et d'évaluation sont appliqués à l'instrument hybride dans son intégralité, comme il est décrit à la rubrique Classement des actifs financiers de la note 2. Si le contrat hôte est un passif financier ou un actif qui n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 9, les dérivés incorporés sont comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte, à moins que l'option de la juste valeur ait été retenue, comme il est indiqué plus haut. Le contrat hôte est comptabilisé selon les normes applicables.

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt et de change, les options, les contrats à terme de taux d'intérêt standardisés, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans notre bilan consolidé.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre méthode relative à la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements d'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues sont présentées dans les actifs dérivés et les passifs dérivés, respectivement.

Lorsque des dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés de notre bilan consolidé lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de la Banque avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de notre bilan consolidé. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de notre bilan consolidé.

Décomptabilisation de passifs financiers

Nous décomptabilisons un passif financier de notre bilan consolidé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans notre état consolidé du résultat net.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, à l'état consolidé du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Revenu de dividende

Le revenu de dividende est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de participation cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de participation qui ne sont pas cotés.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits à l'actif au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût

amorti, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont amortis par le biais du bénéfice net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui n'ont pas de paiements déterminés ou déterminables ni d'échéance fixe, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont comptabilisés au bénéfice net lorsque l'actif est décomptabilisé ou subit une dépréciation.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés au bilan lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et actifs vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des titres dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces titres. Nous suivons de près la valeur de marché des titres achetés et nous nous assurons que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties. Nous vendons également des titres en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé ou décomptabilisés de celui-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des titres, sauf lorsqu'elles sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans notre état consolidé du résultat net. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Comptabilité de couverture

Nous avons choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture d'IAS 39 plutôt que ceux d'IFRS 9.

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert et ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Nous procédons à des tests d'efficacité pour démontrer que la couverture est efficace et qu'elle le demeurera pour le reste de sa durée. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le résultat net présenté. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert est liquidé ou vendu ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Veuillez vous reporter à la note 8 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme soit complétée, nos tests d'efficacité prospectifs se fonderont sur les flux de trésorerie couverts existants ou les risques couverts et toute inefficacité constatée lors de tests rétrospectifs ne mettra pas fin à la couverture. De plus, nos tests d'efficacité sont appliqués séparément aux instruments couverts indexés sur les IBOR et sur ceux indexés sur les taux de référence alternatifs, conformément aux Modifications. Quand la transition vers les taux de référence alternatifs de ces relations sera complétée et que les critères de sélection seront remplis, nous modifierons la documentation sur la couverture concernant le risque lié aux taux de référence alternatifs, ce qui inclut les modifications connexes à la description des instruments de couverture et des éléments couverts, ainsi qu'à la méthode d'évaluation de l'efficacité de la couverture, et ce, sans mettre fin aux relations de couverture existantes.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est comptabilisée dans les Revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également comptabilisées dans les Revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis en Bénéfice net sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme soit complétée, nous appliquerons la comptabilité de couverture aux taux IBOR, ce qui peut ne pas être stipulé dans le contrat si, au commencement de la relation de couverture, ces taux sont isolables et peuvent être évalués de façon fiable.

Couverture de flux de trésorerie

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis reclassée en résultat net lorsque la transaction de couverture prévue a lieu, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les Revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le Bénéfice net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable. Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme soit complétée, nous traiterons les flux de trésorerie couverts hautement probables indexés aux IBOR de groupes d'actifs ou de passifs similaires possédant des caractéristiques de risque similaires comme étant inchangés par la Réforme. En outre, la réserve de couverture de flux de trésorerie connexe n'est pas reclassée en résultat net uniquement en raison des changements liés à la transition des taux IBOR aux taux de référence alternatifs. Quand certains éléments du groupe complètent, avant d'autres, leur transition vers les taux de référence alternatifs, les éléments couverts individuels sont attribués à des sous-groupes en fonction du taux d'intérêt de référence couvert. Nous évaluons l'efficacité de la couverture en fonction des sous-groupes définis, conformément aux Modifications, si les critères d'admissibilités sont remplis. Si un sous-groupe ne satisfait pas aux critères, nous mettrons fin à la comptabilité de couverture de façon prospective pour l'ensemble de la relation de couverture.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture de notre risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés dans le Bénéfice net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement spécifié (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans notre bilan consolidé au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant des pertes de crédit attendues et ii) le montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, du cumul de l'amortissement comptabilisé.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de notre bilan consolidé.

Assurance et fonds distincts

Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance incendie, accidents, risques divers (IARD), et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes découlant des contrats de courte durée qui n'ont pas été obtenues, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurance sont classés comme des instruments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et comme des instruments au coût amorti, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance ou rachetées, au rendement des placements, à la politique relative aux dividendes, aux charges d'exploitation et aux frais d'administration des polices ainsi qu'aux provisions pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois par an et mises à jour en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont inscrites au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé du résultat net au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans le bénéfice et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui se rapportent aux montants des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouveaux contrats d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouveaux contrats. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont comptabilisés implicitement au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont comptabilisés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans notre bilan consolidé. Comme les titulaires d'une police liée à un fonds distinct assument les risques et conservent des avantages liés au rendement du fonds, le revenu de placement gagné par les fonds distincts et les charges engagées par ces fonds sont compensés et ne sont pas présentés séparément dans notre état consolidé du résultat net. Les honoraires que nous gagnons grâce aux fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, à la gestion des polices et au rachat. Ces honoraires sont comptabilisés dans les Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs garantissant les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans notre état consolidé du résultat net par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, au montant net des intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, au coût des services passés et aux profits ou pertes sur les règlements. Les réévaluations de l'obligation nette au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des sommes comprises dans le montant net des intérêts sur le passif net au titre des prestations définies), sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles se produisent. Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles précédentes et ce qui s'est réellement produit) ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net. Le coût des services passés correspond à la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies attribuable à une modification ou à une réduction du régime, et il est immédiatement passé en charges.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au titre des prestations définies et nous le présentons au poste Autres passifs – Passifs au titre des avantages du personnel dans notre bilan consolidé. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Autres actifs – Actifs au titre des avantages du personnel dans notre bilan consolidé.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent différer des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actuaires au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influencer sur les montants de l'obligation au titre des prestations, des charges et des réévaluations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit des actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération fondée sur des actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (les régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de clôture. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations comptabilisées dans les capitaux propres attendues sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des

couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé du résultat net, et une hausse correspondante est comptabilisée dans les Autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les Bénéfices non distribués pour les attributions réglées en actions. La charge de rémunération est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les attributions sont obtenues par les participants du régime en fonction du calendrier d'acquisition des droits des régimes touchés, déduction faite des déchéances estimatives.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans notre état consolidé du résultat net, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des entreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Notre état consolidé du résultat net comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales et déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la comptabilisation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfices imposables futurs et aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans notre bilan consolidé, ainsi que de la charge d'impôt différé dans notre état consolidé du résultat net.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées au montant de leur quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables, à moins d'indication contraire. Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1^{er} août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'une UGT dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie. La juste valeur d'une UGT est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination de la valeur recouvrable de nos UGT, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'UGT et de son exposition au risque de change, comme il est

reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Le coût du capital à l'échelle de la banque est fondé sur le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Les taux de croissance finaux sont basés sur les prévisions de croissance durable à long terme dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation, qui serait constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une UGT comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill affectés à l'UGT. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'UGT proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une UGT, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'UGT vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'UGT.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation pour chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise lorsqu'est apportée une modification aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. À la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée en l'absence de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont comptabilisés au coût moins le cumul des amortissements, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de sortie. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 5 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et autre matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond à la moins élevée de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévalués à chaque période de présentation de l'information financière et ils sont ajustés au besoin. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait s'être déprécié, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

Après la comptabilisation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Les locaux et le matériel comprennent aussi les actifs au titre de droits d'utilisation.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant d'un bien déterminé et le droit de contrôler l'utilisation de ce bien pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Lorsque nous sommes le preneur dans le cadre d'un contrat de location, nous comptabilisons initialement un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante, sauf à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. On entend par contrat de location à court terme un contrat dont la durée est de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur sont des actifs non liés aux infrastructures, non spécialisés, courants, simples sur le plan technologique, facilement accessibles et couramment utilisés. En ce qui concerne les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, nous comptabilisons les loyers en tant que charges d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Lorsque nous avons l'assurance raisonnable d'exercer les options de prolongation et de résiliation, celles-ci sont prises en compte dans la durée du contrat de location visé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée selon notre taux d'emprunt marginal. L'obligation locative est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisée dans la charge d'intérêt.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué en fonction du montant initial de l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement, l'enlèvement ou la remise en état du bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les coûts liés au démantèlement et à la suppression des améliorations locatives sont inscrits à l'actif au titre des améliorations locatives lorsque les améliorations locatives sont inscrites séparément à l'actif (plutôt qu'à l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location).

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti jusqu'au terme de la durée du contrat de location ou jusqu'au terme de la durée d'utilité si celle-ci est antérieure, sauf si la propriété en est transférée à RBC ou si nous avons l'assurance raisonnable de pouvoir exercer une option d'achat, auquel cas la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation s'appliquera. Nous appliquons IAS 36 *Dépréciation d'actifs* pour déterminer si l'actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et pour comptabiliser toute perte de valeur, comme il est décrit plus haut dans les méthodes comptables applicables aux locaux et au matériel.

Dotations

Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours et les charges qui devront être engagées pour la sortie des immobilisations. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apports des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Il pourrait ne pas être possible de prédire le règlement de ces questions ou le moment de leur règlement ultime. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées. Nous exerçons notre jugement, le cas échéant, afin de limiter l'étendue de l'information à fournir sur les dotations afin de ne pas nuire à notre position dans ces questions en litige.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à la reprise d'une dotation sera recouvrée auprès d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si le remboursement est quasiment certain.

Commissions et honoraires

Les commissions et honoraires ont essentiellement trait aux commissions de gestion de placements et de services de garde, aux revenus tirés des fonds communs de placement, aux commissions de courtage en valeurs mobilières, aux frais bancaires, aux

commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, aux revenus sur cartes et aux commissions de crédit, et sont comptabilisés en fonction des contrats de service conclus avec les clients qui s'y rattachent.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement correspondent généralement à un pourcentage des valeurs liquidatives quotidiennes ou de fin de période, selon les modalités des contrats conclus avec des clients, et elles sont perçues mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon les modalités des contrats. Les commissions de gestion de placements et de services de garde découlent généralement des biens sous gestion lorsque nos clients font appel aux capacités de placement d'un gestionnaire de placements ou des biens administrés lorsque la stratégie de placement est gérée par le client ou par un gestionnaire tiers désigné. Les revenus tirés des fonds communs de placement sont tirés de la valeur liquidative quotidienne des fonds communs de placement. Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement sont comptabilisés au fil du temps, lorsque le service est fourni au client, s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les commissions de courtage en valeurs mobilières et les frais bancaires qui sont liés à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été fourni. Lorsque les services sont fournis au fil du temps, les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont principalement trait à la prise ferme de nouvelles émissions de titres d'emprunt ou de titres de participation et à divers services-conseils. Les commissions de prise ferme sont habituellement exprimées en pourcentage des montants obtenus par l'émission de titres et sont comptabilisées lorsque le service a été fourni. Les honoraires tirés des services-conseils varient en fonction de l'étendue et du type de mandat et peuvent être fixes ou varier en fonction d'un événement futur. Les honoraires des services-conseils sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle le service est fourni et ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les revenus sur cartes comprennent principalement les revenus d'interchange et les frais de cartes annuels. Les revenus d'interchange correspondent à un pourcentage fixe du montant de la transaction et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les frais de cartes annuels sont fixes et sont comptabilisés sur une période de 12 mois.

Les commissions de crédit sont essentiellement gagnées lorsque les prêts consortiaux sont mis en place et que du crédit est rendu disponible sur les facilités non utilisées. Le moment de la constatation des commissions de crédit varie en fonction de la nature des services fournis.

Lorsque des frais bancaires et d'autres coûts sont engagés à l'égard de commissions et honoraires gagnés, nous comptabilisons le montant brut de ces coûts dans les Frais autres que d'intérêt – Autres ou dans les Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, si nous avons déterminé que la responsabilité première d'exécuter le contrat conclu avec le client nous incombe et que nous pouvons établir, à notre gré, le prix des commissions et honoraires gagnés, ce qui pourrait nécessiter l'exercice du jugement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, des profits (pertes) au rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite de l'impôt connexe, et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrats ne sont pas inclus dans le Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Ces contrats comprennent certaines de nos actions convertibles, et il est supposé que la conversion a eu lieu au début de la période ou à la date d'émission, si elle survient après. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, selon la méthode des actions propres, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social et autres instruments de capitaux propres

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Les actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Frais d'intérêt de notre état consolidé du résultat net. La composante passif des instruments composés qui contiennent à la fois une composante passif et une composante capitaux propres est initialement évaluée à la juste valeur, et tout montant résiduel est attribué à la composante capitaux propres.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur pour nous.

IFRS 17 Contrats d'assurance (IFRS 17)

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 afin d'établir une norme unique et complète fournissant des directives quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs au titre des contrats d'assurance à leur valeur de réalisation actuelle selon l'une des trois approches. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17, notamment le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. En ce qui nous concerne, cette nouvelle norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2023 et sera appliquée de manière rétrospective et les données comparatives seront retraitées, sauf si cela se révèle impossible. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme et des modifications sur nos états financiers consolidés.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier. Les dérivés incorporés sont présentés avec les contrats hôtes. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur lorsque les conditions exigeant la séparation sont respectées.

	Au 31 octobre 2021							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	56 896 \$	– \$	– \$	22 742 \$	22 742 \$	79 638 \$	79 638 \$
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	125 801	13 439	–	–	–	–	139 240	139 240
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	77 802	533	67 149	66 823	145 484	145 158
	125 801	13 439	77 802	533	67 149	66 823	284 724	284 398
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	265 011	–	–	–	42 892	42 892	307 903	307 903
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	–	241	327	–	500 621	502 277	501 189	502 845
Prêts de gros	8 428	2 769	813	–	204 376	204 683	216 386	216 693
	8 428	3 010	1 140	–	704 997	706 960	717 575	719 538
Autres								
Dérivés	95 541	–	–	–	–	–	95 541	95 541
Autres actifs (1)	4 109	–	–	–	58 483	58 483	62 592	62 592
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	321 \$	18 328 \$	–	–	343 839 \$	344 040 \$	362 488 \$	362 689 \$
Entreprises et gouvernements (2)	739	131 630	–	–	563 984	565 106	696 353	697 475
Banques (3)	–	17 251	–	–	24 739	24 743	41 990	41 994
	1 060	167 209	–	–	932 562	933 889	1 100 831	1 102 158
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 841	–	–	–	–	–	37 841	37 841
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	236 147	–	–	26 054	26 054	262 201	262 201
Dérivés	91 439	–	–	–	–	–	91 439	91 439
Autres passifs (4)	654	171	–	–	64 746	64 749	65 571	65 574
Débitures subordonnées	–	–	–	–	9 593	9 601	9 593	9 601

	Au 31 octobre 2020							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	21 603 \$	– \$	– \$	17 410 \$	17 410 \$	39 013 \$	39 013 \$
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	126 027	10 044	–	–	–	–	136 071	136 071
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	81 395	525	57 823	58 627	139 743	140 547
	126 027	10 044	81 395	525	57 823	58 627	275 814	276 618
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	264 394	–	–	–	48 621	48 621	313 015	313 015
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	–	253	260	–	454 429	462 884	454 942	463 397
Prêts de gros	6 197	2 363	744	–	196 746	198 753	206 050	208 057
	6 197	2 616	1 004	–	651 175	661 637	660 992	671 454
Autres								
Dérivés	113 488	–	–	–	–	–	113 488	113 488
Autres actifs (1)	3 414	–	–	–	57 065	57 065	60 479	60 479
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	104 \$	17 096 \$			325 852 \$	324 804 \$	343 052 \$	342 004 \$
Entreprises et gouvernements (2)	389	107 466			516 456	518 501	624 311	626 356
Banques (3)	–	18 015			26 507	26 518	44 522	44 533
	493	142 577			868 815	869 823	1 011 885	1 012 893
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	29 285	–			–	–	29 285	29 285
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	255 922			18 309	18 309	274 231	274 231
Dérivés	109 927	–			–	–	109 927	109 927
Autres passifs (4)	80	86			65 712	65 719	65 878	65 885
Débitures subordonnées	–	–			9 867	10 071	9 867	10 071

(1) Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.

(3) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts venant de banques réglementées et de banques centrales.

(4) Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux modifications du risque de crédit correspondent à l'écart entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à un profit de 613 millions de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à un profit de 173 millions. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 379 millions de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 442 millions. Au 31 octobre 2021, la mesure dans laquelle les dérivés de crédit ou les instruments similaires limitaient l'exposition maximale au risque de crédit était de 484 millions de dollars (520 millions au 31 octobre 2020).

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour nos passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, nous prenons en considération les variations de notre écart de taux et la durée attendue de l'instrument afin d'évaluer la variation de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit.

	Au 31 octobre 2021 ou pour l'exercice clos à cette date (1)					
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues		
				Au cours de la période	Variation cumulative (2)	
(en millions de dollars canadiens)						
Dépôts à terme						
Particuliers	18 205 \$	18 328 \$	123 \$	(17) \$	72 \$	
Entreprises et gouvernements (3)	131 830	131 630	(200)	(75)	416	
Banques (4)	17 253	17 251	(2)	–	–	
	167 288	167 209	(79)	(92)	488	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	236 164	236 147	(17)	(8)	–	
Autres passifs	171	171	–	–	–	
	403 623 \$	403 527 \$	(96) \$	(100) \$	488 \$	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	
				Au cours de la période	Variation cumulative (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	17 279 \$	17 096 \$	(183)\$	67 \$	89 \$
Entreprises et gouvernements (3)	106 153	107 466	1 313	281	491
Banques (4)	18 016	18 015	(1)	–	–
	141 448	142 577	1 129	348	580
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés					
Autres passifs	255 908	255 922	14	8	8
	86	86	–	–	–
	397 442 \$	398 585 \$	1 143 \$	356 \$	588 \$

- (1) Il n'y a eu aucune variation importante de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit comprises dans le bénéfice net relativement aux positions encore détenues.
- (2) La variation cumulative est mesurée depuis la désignation initiale des passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, des pertes liées à la juste valeur de 25 millions de dollars auparavant compris dans les autres éléments du résultat global ont trait aux passifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice (profits liés à la juste valeur de 2 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2020).
- (3) Les dépôts à terme des entreprises et gouvernements comprennent les sommes provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
- (4) Les dépôts à terme des banques désignent les sommes provenant de banques réglementées et de banques centrales.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui comprennent essentiellement les titres détenus à des fins de transaction, les dérivés, les passifs liés aux activités de négociation, ainsi que les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur, les profits et pertes réalisés et latents étant inscrits dans les revenus autres que d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Profits nets (pertes nettes) (1)		
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net (2)	3 447 \$	(69)\$
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (3)	(1 407)	1 533
	2 040 \$	1 464 \$
Par gamme de produits (1)		
Taux d'intérêt et crédit (4)	1 033 \$	1 490 \$
Titres de participation	57	(501)
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	950	475
	2 040 \$	1 464 \$

- (1) Exclut les montants suivants qui ont trait à nos activités d'assurance et qui sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : des pertes nettes découlant des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 14 millions de dollars (profits de 329 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2020).
- (2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Se reporter à la note 8 pour en savoir davantage sur les profits (pertes) sur ces dérivés.
- (3) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, des pertes nettes liées à la juste valeur de 1 408 millions de dollars sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, autres que ceux attribuables aux variations de notre propre risque de crédit, ont été incluses dans les revenus autres que d'intérêt (profits de 1 532 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2020).
- (4) Comprend les profits (pertes) comptabilisés sur les swaps simultanés de taux et de devises.

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers

Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende découlant des actifs financiers et passifs financiers et les coûts de financement connexes sont inclus dans le revenu net d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Revenu d'intérêt et de dividende ^{(1), (2)}		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	4 551 \$	8 480 \$
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	375	957
Instruments financiers évalués au coût amorti	23 219	25 446
	28 145	34 883
Charge d'intérêt ⁽¹⁾		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2 865 \$	6 065 \$
Instruments financiers évalués au coût amorti ⁽³⁾	5 278	7 983
	8 143	14 048
Revenu net d'intérêt	20 002 \$	20 835 \$

- (1) Exclut les montants suivants qui ont trait à nos activités d'assurance et qui sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : revenu d'intérêt de 576 millions de dollars (521 millions au 31 octobre 2020) et frais d'intérêt de 4 millions (7 millions au 31 octobre 2020).
- (2) Inclut un revenu de dividende de 2 436 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (2 670 millions au 31 octobre 2020), présenté à titre de revenu d'intérêt et de dividende dans l'état consolidé du résultat net.
- (3) Inclut une charge d'intérêt sur les obligations locatives de 110 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (123 millions au 31 octobre 2020).

Honoraires tirés des instruments financiers

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous avons tiré des honoraires de 5 583 millions de dollars de nos services bancaires (5 134 millions au 31 octobre 2020). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous avons aussi tiré des honoraires de 15 167 millions de dollars des services de gestion de placement, de fiducie, de garde, de souscription, de courtage et autres à nos clients de détail et à nos clients institutionnels (13 166 millions au 31 octobre 2020). Ces honoraires sont inclus au poste Revenus autres que d'intérêt.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	31 octobre 2021					31 octobre 2020				
	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de compensation	Juste valeur	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de compensation	Juste valeur
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1			Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers										
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	- \$	56 896 \$	- \$		56 896 \$	- \$	21 603 \$	- \$		21 603 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	8 977	2 380	-		11 357	12 773	3 012	-		15 785
Provinces et municipalités	-	11 068	-		11 068	-	11 562	-		11 562
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1)	215	22 738	25		22 978	1 508	35 029	44		36 581
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (2)	2 729	5 730	-		8 459	3 085	3 380	-		6 465
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	-	4	-		4	-	39	-		39
Titres adossés à des actifs										
Titres non garantis par des créances	-	891	2		893	-	526	2		528
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	-	23 085	25		23 110	-	21 464	30		21 494
Titres de participation	56 826	3 015	1 530		61 371	39 795	2 561	1 261		43 617
	68 747	68 911	1 582		139 240	57 161	77 573	1 337		136 071
Titres de placement										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	1 973	1 730	-		3 703	647	1 894	-		2 541
Provinces et municipalités	-	3 132	-		3 132	-	3 233	-		3 233
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1)	12	34 815	-		34 827	160	38 364	-		38 524
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	-	5 956	-		5 956	-	7 345	-		7 345
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	-	2 727	20		2 747	-	2 343	27		2 370
Titres adossés à des actifs										
TGC (3)	-	7 074	-		7 074	-	7 414	-		7 414
Titres non garantis par des créances	-	586	-		586	-	854	-		854
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	-	19 625	152		19 777	-	18 954	160		19 114
Titres de participation	46	153	334		533	38	152	335		525
	2 031	75 798	506		78 335	845	80 553	522		81 920
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	-	265 011	-		265 011	-	264 394	-		264 394
Prêts	-	11 501	1 077		12 578	-	8 747	1 070		9 817
Autres										
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	-	33 857	320		34 177	1	53 720	501		54 222
Contrats de change	-	41 224	74		41 298	-	39 246	57		39 303
Dérivés de crédit	-	34	-		34	-	463	-		463
Autres contrats	3 175	17 955	26		21 156	4 458	16 767	36		21 261
Ajustements d'évaluation	-	(819)	9		(810)	-	(1 112)	8		(1 104)
Total des dérivés, montant brut	3 175	92 251	429		95 855	4 459	109 084	602		114 145
Ajustements de compensation				(314)	(314)				(657)	(657)
Total des dérivés					95 541					113 488
Autres actifs	1 474	2 635	-		4 109	1 154	2 207	53		3 414
	75 427 \$	573 003 \$	3 594 \$	(314) \$	651 710 \$	63 619 \$	564 161 \$	3 584 \$	(657) \$	630 707 \$
Passifs financiers										
Dépôts										
Particuliers	- \$	18 498 \$	151 \$		18 649 \$	- \$	17 061 \$	139 \$		17 200 \$
Entreprises et gouvernements	-	132 369	-		132 369	-	107 855	-		107 855
Banques	-	17 251	-		17 251	-	18 015	-		18 015
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 345	19 496	-		37 841	12 484	16 801	-		29 285
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	-	236 147	-		236 147	-	255 922	-		255 922
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	-	28 566	955		29 521	-	46 723	1 089		47 812
Contrats de change	-	40 484	27		40 511	-	38 210	35		38 245
Dérivés de crédit	-	120	-		120	-	531	-		531
Autres contrats	3 699	17 456	419		21 574	5 734	18 041	337		24 112
Ajustements d'évaluation	-	38	(11)		27	-	(84)	(32)		(116)
Total des dérivés, montant brut	3 699	86 664	1 390		91 753	5 734	103 421	1 429		110 584
Ajustements de compensation				(314)	(314)				(657)	(657)
Total des dérivés					91 439					109 927
Autres passifs	258	560	7		825	118	10	38		166
	22 302 \$	510 985 \$	1 548 \$	(314) \$	534 521 \$	18 336 \$	519 085 \$	1 606 \$	(657) \$	538 370 \$

(1) Au 31 octobre 2021, la valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction s'établissait respectivement à 13 124 millions de dollars et à néant (20 520 millions et néant au 31 octobre 2020), et la valeur de ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres de placement se chiffrait respectivement à 13 542 millions de dollars et à 2 592 millions (9 487 millions et 2 137 millions au 31 octobre 2020).

(2) Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

(3) Titres garantis par des créances (TGC).

Les justes valeurs de nos principaux actifs et passifs évalués de façon récurrente sont établies et classées dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à l'aide des données et techniques d'évaluation suivantes :

Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques

Une majorité de nos dépôts productifs d'intérêts auprès des banques est désignée à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts à court terme auprès de banques et sont inclus dans le poste Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de swaps de taux d'intérêt et les écarts de taux, le cas échéant. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Obligations d'État (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)

Les obligations d'État sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et qui peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés

La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en fonction de l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise des données sur les taux comme des rendements de référence (CDOR, LIBOR et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les prix ou les taux sont observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires

Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicaux chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs de titres identiques. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et l'ampleur des taux de perte, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables. Lorsque les prix et les données sont observables, les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, ils sont classés au niveau 3.

Titres de participation

Les titres de participation comprennent des actions ordinaires cotées et non cotées, des titres de participation de sociétés fermées, des fonds communs de placement et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives, ces titres figurant dans les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de participation de sociétés fermées sont classés au niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. S'il nous est possible de racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, celui-ci est classé au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, il est classé au niveau 3.

Prêts

Les prêts regroupent les prêts sur les métaux de base, les prêts aux entreprises, les acceptations bancaires et les prêts adossés à des actifs. La juste valeur est établie selon les cours du marché, s'ils sont disponibles, ou selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché, les prix des métaux de base, les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des dérivés de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence de paiement du coupon et la convention relative au compte des jours. Les prêts assortis de cours ou de données observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie et les prêts assortis de données non observables ayant une incidence significative sur les justes valeurs sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont généralement classés au niveau 1 de la hiérarchie. Les dérivés hors cote comprennent principalement les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change et les dérivés de crédit. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur actions hors cote ou négociés en Bourse sont inclus dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats, respectivement, du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché. Les écarts acheteur-vendeur, les rajustements de la valeur du crédit, les ajustements d'évaluation liés au financement, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé au niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur; autrement, il est classé au niveau 3.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat

Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés. La juste valeur de ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts

La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais certains dépôts sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net englobent les dépôts pris de clients, les certificats de dépôt et de billets émis, ainsi que des obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendement de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et les taux de corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et des taux de corrélation non observables.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, les fourchettes et les moyennes pondérées des données non observables.

Au 31 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée/répartition des données
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances Prêts Passifs liés aux dérivés	27 \$ 1 077	9 \$	Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix	29,18 \$	127,09 \$	96,36 \$
					Écart de taux	1,15 %	6,92 %	4,04 %
					Rehaussement de crédit	11,92 %	15,90 %	13,25 %
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	150		Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix	s.o.	s.o.	s.o.
					Rendements	3,91 %	8,17 %	5,91 %
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation Passifs liés aux dérivés	1 864	2	Cours de marché d'instruments comparables Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA	8,82X	26,00X	9,16X
					Ratios valeur c/b	9,40X	38,00X	10,96X
					Ratios valeur de l'entreprise/revenus	1,14X	20,80X	5,40X
					Escomptes de liquidité (4)	10,00 %	40,00 %	16,40 %
					Taux d'actualisation	10,65 %	10,65 %	10,65 %
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés	367	974	Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Taux d'intérêt	0,13 %	2,46 %	Élevé
					Taux des swaps sur IPC	1,76 %	2,42 %	Répartition égale
					Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés	25	151 381	Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Rendement de l'action	0,00 %	6,37 %	Tranche inférieure
					Corrélation cours des actions/cours des actions	32,00 %	95,00 %	Tranche centrale
					Corrélation cours des actions/taux de change	(60,60)%	27,30 %	Tranche centrale
					Volatilités des cours des actions	8,00 %	128,00 %	Tranche supérieure
Autres (8)	Titres adossés à des actifs Actifs liés aux dérivés Autres actifs Titres adossés à des créances hypothécaires Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains Passifs liés aux dérivés Autres passifs	2 37 – 20 25	24 7					
Total		3 594 \$	1 548 \$					

Au 31 octobre 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée/répartition des données
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances Prêts Passifs liés aux dérivés	33 \$ 1 070		Fondée sur les prix	Prix	1,33 \$	136,34 \$	94,23 \$
				Flux de trésorerie actualisés	Écart de taux	1,75 %	14,10 %	7,93 %
					Rehaussement de crédit	11,82 %	15,75 %	13,13 %
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	157		Fondée sur les prix	Prix	64,62 \$	64,62 \$	64,62 \$
				Flux de trésorerie actualisés	Rendements	4,21 %	7,89 %	5,88 %
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation Passifs liés aux dérivés	1 596	10	Cours de marché d'instruments comparables	Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA	7,00X	15,38X	13,31X
				Fondée sur les prix	Ratios c/b	9,40X	33,47X	19,10X
				Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/revenu	1,61X	9,10X	2,04X
					Escomptes de liquidité (4)	10,00 %	40,00 %	16,40 %
					Taux d'actualisation	10,52 %	10,52 %	10,52 %
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés	540	1 103	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'intérêt	1,20 %	1,60 %	Répartition égale
				Modèle d'évaluation des options	Taux des swaps sur IPC	1,46 %	1,83 %	Répartition égale
					Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés	36	139 238	Flux de trésorerie actualisés	Rendement de l'action	0,00 %	11,38 %	Tranche inférieure
				Modèle d'évaluation des options	Corrélation cours des actions/cours des actions	21,90 %	97,00 %	Tranche centrale
					Corrélation cours des actions/taux de change	(71,40)%	45,10 %	Tranche centrale
					Volatilités des cours des actions	9,00 %	176,00 %	Tranche supérieure
Autres (8)	Titres adossés à des actifs Actifs liés aux dérivés Autres actifs Titres adossés à des créances hypothécaires Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains Passifs liés aux dérivés Autres passifs	2 26 53 27 44 53 38						
Total		3 584 \$	1 606 \$					

- (1) Les valeurs du bas et du haut représentent les données des niveaux réels le plus bas et le plus élevé qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie de produits en particulier. Ces fourchettes de données ne reflètent pas le niveau d'incertitude des données, mais sont influencées par les différents instruments sous-jacents de la catégorie de produits. Par conséquent, les fourchettes de données varieront d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de bilan. Lorsqu'elle est présentée, la moyenne pondérée des valeurs des données est calculée en fonction de la juste valeur relative des instruments de la catégorie de produits. Les moyennes pondérées des dérivés ne sont pas présentées dans le tableau, car elles ne constituent pas une mesure comparable, mais la répartition des principales données non observables dans la fourchette indiquée pour chacune des catégories de produits y est présentée.
- (2) Les données fondées sur les prix sont importantes pour certains titres d'emprunt et elles sont fondées sur des données de référence externes, des instruments comparables ou des données de négociation datées d'avant la fin du trimestre. Pour ces instruments, la donnée sur le prix est exprimée en dollars pour chaque tranche de 100 \$ de la valeur nominale. Par exemple, si la donnée sur le prix est de 105 \$, un instrument est évalué à prime sur sa valeur nominale.
- (3) Les données non observables importantes comprennent : i) le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA); ii) le cours/bénéfice (c/b) et iii) l'indice des prix à la consommation (IPC).
- (4) La juste valeur des titres, compte tenu des données sur les escomptes de liquidité, totalisait 385 millions de dollars (286 millions au 31 octobre 2020).
- (5) La valeur liquidative d'un fonds de couverture est la juste valeur totale de l'actif moins le passif, divisée par le nombre de parts du fonds. Les titres de participation de sociétés fermées sont évalués à la valeur liquidative ou selon des techniques d'évaluation. La fourchette de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour les fonds de couverture ou les titres de participation de sociétés fermées en raison de la dispersion des prix qui découle de la diversité des placements.
- (6) Le niveau de regroupement et de diversité de chaque catégorie d'instruments dérivés peut faire en sorte que certaines fourchettes de données soient étendues et que les données y soient réparties inégalement. Dans le tableau, nous avons indiqué si la majorité des données sont concentrées dans la tranche supérieure, centrale ou inférieure de la fourchette, ou si elles sont réparties également dans la fourchette.
- (7) Les obligations structurées comprennent des dérivés incorporés sur taux d'intérêt et sur actions dont les données non observables sont semblables à celles des dérivés sur actions et sur taux d'intérêt.
- (8) La catégorie Autres inclut principalement des instruments non importants comme les titres à enchères, les dérivés sur marchandises, les dérivés de change, les contreparties conditionnelles, les contrats d'assurance vie détenus par des banques et les actions rachetables au gré du porteur.
- s.o. sans objet

Sensibilité aux données non observables et relations entre les données non observables

Rendement, écarts de taux/marges d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond au taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Une augmentation du rendement, de façon isolée, se traduirait par une diminution de l'évaluation de la juste valeur, et réciproquement. Un écart de taux/une marge d'escompte s'entend de la différence entre le rendement d'un instrument d'emprunt et le rendement d'un instrument de référence. Les instruments de référence sont assortis de notations élevées et d'échéances semblables et sont souvent des obligations d'État. Par conséquent, l'écart de taux ou la marge d'escompte représente le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'un actif afin de refléter le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie estimatifs. L'écart de taux ou la marge d'escompte d'un instrument fait partie du rendement utilisé dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Écart de financement

Les écarts de financement sont les écarts de taux qui s'appliquent spécifiquement aux taux des dépôts ou des financements. Une diminution des écarts de financement, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur de nos passifs, et réciproquement.

Taux de défaillance

Le taux de défaillance s'entend du taux auquel les emprunteurs omettent d'effectuer leurs remboursements prévus. Une diminution du taux de défaillance donnera habituellement lieu à une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement. Cet effet sera beaucoup plus prononcé pour un prêt aux étudiants non garanti par un gouvernement que pour un prêt garanti par un gouvernement.

Taux de remboursement anticipé

Le taux de remboursement anticipé s'entend du taux auquel un prêt sera remboursé par anticipation par rapport à son amortissement prévu. Les remboursements anticipés modifient les flux de trésorerie futurs d'un prêt. Une augmentation du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur si le taux d'intérêt du prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur, et une diminution du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une diminution de la juste valeur si le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur. Les taux de remboursement anticipé sont, en général, corrélés négativement par rapport aux taux d'intérêt.

Taux de recouvrement et ampleur des taux de perte

Le taux de recouvrement est une estimation du montant du prêt qui devrait être recouvré en cas de défaillance. Le taux de recouvrement correspond au montant recouvré divisé par le solde du prêt, exprimé en pourcentage. La notion inverse du recouvrement est l'ampleur des taux de perte. L'ampleur des taux de perte est une estimation du montant qui ne sera pas recouvré si un prêt est en défaillance. L'ampleur des taux de perte correspond à la perte divisée par le solde du prêt et elle est exprimée en pourcentage. En général, une augmentation du taux de recouvrement ou une diminution de l'ampleur des taux de perte se traduira par une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement.

Taux de volatilité

La volatilité mesure la variabilité potentielle des prix futurs et est souvent évaluée comme écart type des fluctuations des prix. La volatilité est une donnée des modèles d'évaluation des options qui est utilisée pour déterminer la valeur des dérivés et des obligations structurées émises. La volatilité est utilisée pour évaluer les options sur actions, sur taux d'intérêt, sur marchandises et sur devises. Un taux de volatilité plus élevé représente une plus forte probabilité que le taux ou le prix sous-jacent fluctue. Des taux de volatilité plus élevés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'option, selon les modalités de l'option. La détermination des taux de volatilité dépend de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, le cours du marché sous-jacent, le prix d'exercice et l'échéance.

Rendement de l'action

Les rendements des actions correspondent aux rendements prévus des actions sous-jacentes, exprimés en pourcentage annuel de leur prix. Les rendements des actions sont utilisés comme données des modèles d'évaluation des prix des contrats à terme de gré à gré sur actions et des options. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une diminution du prix à terme, et réciproquement. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une augmentation ou une diminution de la valeur d'une option, selon les modalités de l'option.

Taux de corrélation

La corrélation est la relation linéaire entre les variations de deux variables différentes. La corrélation est une donnée utilisée pour évaluer les contrats dérivés et les obligations structurées émises lorsque le rendement d'un instrument est déterminé par des variables corrélées. Lorsque les variables sont corrélées positivement, une augmentation d'une variable se traduira par une augmentation de l'autre variable. Lorsque les variables sont corrélées négativement, une augmentation d'une variable se traduira par une diminution de l'autre variable. Les variables en question peuvent faire partie d'une seule catégorie d'actifs ou d'un seul marché (cours des actions, taux d'intérêt, prix des marchandises, écarts de taux et taux de change) ou faire partie de différentes catégories d'actifs (cours des actions par rapport aux taux de change ou taux d'intérêt par rapport aux taux de change). Les variations de la corrélation donneront lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur d'un instrument financier selon les modalités de l'instrument.

Taux d'intérêt

Un taux d'intérêt est le montant à payer en pourcentage sur le capital ou le capital nominal. Une augmentation des taux d'intérêt entraînera une diminution de la valeur des flux de trésorerie actualisés d'un instrument financier, et réciproquement.

Taux des swaps sur l'indice des prix à la consommation

Le taux d'un swap sur IPC est exprimé en pourcentage d'une augmentation du prix moyen d'un panier de produits et services, par exemple dans les secteurs du transport, de l'alimentation et des soins de santé. Une augmentation du taux des swaps sur IPC se traduira par une augmentation des paiements des swaps sur inflation, et réciproquement.

Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, ratios c/b, ratios valeur de l'entreprise/revenus et escomptes de liquidité

Les données d'évaluation des titres de participation de sociétés fermées incluent les ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, les ratios c/b et les ratios valeur de l'entreprise/revenus. Ces ratios sont utilisés pour calculer soit la valeur de l'entreprise, soit la valeur de l'action d'une société en se fondant sur un multiple des bénéfices ou des revenus estimés. Des multiples plus élevés se traduiront par des justes valeurs plus élevées pour tous les types de ratios, et réciproquement. Un escompte de liquidité peut être appliqué lorsqu'il y a peu de transactions sur lesquelles fonder les évaluations, voire aucune.

Rehaussement de crédit

Le rehaussement de crédit est une donnée utilisée pour évaluer les transactions de titrisation et correspond au montant de la protection contre la perte sur prêts pour une tranche de rang supérieur. Le rehaussement de crédit est exprimé en tant que pourcentage de la taille de la transaction. Une progression du rehaussement de crédit donnera lieu à une diminution de l'écart de taux et à une augmentation de la juste valeur de la tranche, et réciproquement.

Relations entre les données non observables

Les données non observables, y compris celles présentées ci-dessus, soit la marge d'escompte, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et le taux de recouvrement et l'ampleur des taux de perte, pourraient ne pas être indépendantes l'une de l'autre. Par exemple, une variation du taux de défaillance, du taux de remboursement anticipé, du taux de recouvrement et de l'ampleur des taux de perte pourrait avoir une incidence sur la marge d'escompte. En général, les marges d'escompte diminueront si les taux de défaillance diminuent ou si les taux de recouvrement augmentent.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021								
	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par : États, municipalités et organismes américains	44 \$	– \$	(2)\$	– \$	(17)\$	– \$	– \$	25 \$	1 \$
Titres adossés à des actifs	2	–	–	–	–	–	–	2	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	30	(2)	–	12	(5)	14	(24)	25	(1)
Titres de participation	1 261	96	(60)	338	(125)	26	(6)	1 530	164
	1 337	94	(62)	350	(147)	40	(30)	1 582	164
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	27	–	(7)	–	–	–	–	20	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	160	–	(12)	–	4	–	–	152	s.o.
Titres de participation	335	–	34	5	(2)	–	(38)	334	s.o.
	522	–	15	5	2	–	(38)	506	s.o.
Prêts	1 070	(5)	(19)	264	(8)	73	(298)	1 077	30
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(588)	84	(1)	5	(109)	(4)	(22)	(635)	84
Contrats de change	22	14	–	38	(25)	7	(9)	47	1
Autres contrats	(301)	(20)	11	(142)	102	(276)	233	(393)	(10)
Ajustements d'évaluation	40	–	–	6	(26)	–	–	20	–
Autres actifs	53	(39)	(2)	–	(12)	–	–	–	–
	2 155 \$	128 \$	(58)\$	526 \$	(223)\$	(160)\$	(164)\$	2 204 \$	269 \$
Passif									
Dépôts	(139)\$	(66)\$	5 \$	(191)\$	51 \$	(154)\$	343 \$	(151)\$	6 \$
Autres									
Autres passifs	(38)	22	1	–	8	–	–	(7)	23
	(177)\$	(44)\$	6 \$	(191)\$	59 \$	(154)\$	343 \$	(158)\$	29 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par : États, municipalités et organismes américains	58 \$	– \$	1 \$	– \$	(15)\$	– \$	– \$	44 \$	– \$
Titres adossés à des actifs	2	–	–	–	–	–	–	2	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	21	(1)	–	1	(3)	12	–	30	–
Titres de participation	1 219	(126)	10	231	(74)	3	(2)	1 261	(47)
	1 300	(127)	11	232	(92)	15	(2)	1 337	(47)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	27	–	–	–	–	–	–	27	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	153	–	4	–	3	–	–	160	s.o.
Titres de participation	294	–	37	8	(4)	–	–	335	s.o.
	474	–	41	8	(1)	–	–	522	s.o.
Prêts	680	92	8	551	(706)	624	(179)	1 070	(15)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(585)	(116)	(2)	(31)	4	35	107	(588)	(57)
Contrats de change	21	(7)	(3)	23	–	(6)	(6)	22	(13)
Autres contrats	(195)	(76)	(1)	(174)	44	(88)	189	(301)	(8)
Ajustements d'évaluation	22	–	–	–	18	–	–	40	–
Autres actifs	77	(7)	2	–	(19)	–	–	53	(7)
	1 794 \$	(241)\$	56 \$	609 \$	(752)\$	580 \$	109 \$	2 155 \$	(147)\$
Passif									
Dépôts	(156)\$	52 \$	(3)\$	(296)\$	30 \$	(113)\$	347 \$	(139)\$	29 \$
Autres									
Autres passifs	(60)	5	(1)	4	14	–	–	(38)	5
	(216)\$	57 \$	(4)\$	(292)\$	44 \$	(113)\$	347 \$	(177)\$	34 \$

(1) Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Des profits latents sur les titres de placement de 46 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (profits de 32 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2020) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le bénéfice net.

(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2021 comprenait des actifs dérivés de 429 millions de dollars (602 millions au 31 octobre 2020) et des passifs dérivés de 1 390 millions (1 429 millions au 31 octobre 2020).

s.o. sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2, et les transferts vers le niveau 3 et hors de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré vers le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus compris dans le résultat du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette même colonne.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, les transferts hors du niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 498 millions de dollars. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, les transferts hors du niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 1 200 millions de dollars comptabilisés dans la catégorie des titres de placement, des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 1 125 millions comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 804 millions.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, les transferts hors du niveau 2 vers le niveau 1 comprenaient des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 130 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres de placement. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, les transferts hors du niveau 2 vers le niveau 1 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 937 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres de placement.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, les transferts importants hors du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient ce qui suit :

- des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 277 millions de dollars incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 17 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 294 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché et dans l'importance des données non observables;
- des dépôts de particuliers de 154 millions de dollars attribuables aux changements dans l'importance des données non observables.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, les transferts importants hors du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient ce qui suit :

- des prêts de 624 millions de dollars attribuables à un changement dans l'importance des données non observables;
- des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 69 millions de dollars incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 51 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 120 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché;
- des dépôts de particuliers de 113 millions de dollars attribuables aux changements dans l'importance des données non observables.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, les transferts importants hors du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient ce qui suit :

- des prêts de 298 millions de dollars attribuables à un changement dans l'importance des données non observables;
- des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 245 millions de dollars incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 69 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 314 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché et dans l'importance des données non observables;
- des dépôts de particuliers de 343 millions de dollars attribuables aux changements dans l'importance des données non observables.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, les transferts importants hors du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient ce qui suit :

- des prêts de 179 millions de dollars attribuables à un changement dans l'importance des données non observables;
- des contrats de taux d'intérêt de 107 millions de dollars qui sont composés de 211 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 318 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché;
- des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 109 millions de dollars incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 76 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 185 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché;
- des dépôts de particuliers de 347 millions de dollars attribuables aux changements dans l'importance des données non observables.

Variations positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude quant à l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les effets, sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation des facteurs d'évaluation crée une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait; ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés au niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2021			31 octobre 2020		
	Juste valeur – niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Juste valeur – niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction						
Titres d'emprunt émis ou garantis par :						
États, municipalités et organismes américains	25 \$	– \$	(1)\$	44 \$	1 \$	(1)\$
Titres adossés à des actifs	2	–	–	2	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	25	1	(1)	30	1	(1)
Titres de participation	1 530	19	(16)	1 261	15	(15)
Titres de placement						
Titres adossés à des créances hypothécaires	20	4	(4)	27	3	(3)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	152	14	(13)	160	18	(16)
Titres de participation	334	33	(34)	335	28	(28)
Prêts	1 077	23	(24)	1 070	49	(49)
Dérivés	429	7	(5)	602	2	(2)
Autres actifs	–	–	–	53	–	–
	3 594 \$	101 \$	(98)\$	3 584 \$	117 \$	(115)\$
Dépôts	(151)\$	– \$	– \$	(139)\$	4 \$	(4)\$
Dérivés	(1 390)	30	(77)	(1 429)	13	(55)
Autres						
Autres passifs	(7)	–	–	(38)	–	–
	(1 548)\$	30 \$	(77)\$	(1 606)\$	17 \$	(59)\$

Sensibilité

Au 31 octobre 2021, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 101 millions de dollars et une diminution de 98 millions de la juste valeur des positions représentant un actif de niveau 3, dont une tranche de 51 millions et une tranche de 51 millions, respectivement, seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 30 millions de dollars et par une augmentation de 77 millions de la juste valeur des positions représentant un passif de niveau 3.

Données de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approches utilisées pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Les données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation des instruments de niveau 3 et les approches adoptées pour élaborer d'autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

Actifs ou passifs financiers	Méthode d'analyse de la sensibilité
Titres adossés à des actifs, titres d'emprunt de sociétés, créances d'entités gouvernementales, obligations municipales et prêts	Les sensibilités sont déterminées en ajustant, de plus ou moins un écart type, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou les prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix est relevé, en ajustant les paramètres des données d'entrée, par exemple les écarts de taux, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	La sensibilité des titres de participation de sociétés fermées directs est établie en i) ajustant le taux d'actualisation de 2 % lorsque la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est utilisée pour établir la juste valeur; ii) en ajustant les coefficients des prix selon les coefficients de sociétés comparables lorsque des modèles fondés sur les coefficients de prix sont utilisés ou iii) en utilisant une autre approche pour l'évaluation. Les valeurs liquidatives des fonds de titres de participation de sociétés fermées, des fonds de couverture et des dérivés sur actions connexes sont fournies par le gestionnaire du fonds. Par conséquent, il n'y a pas d'autre hypothèse raisonnablement possible pour ces placements.
Dérivés sur taux d'intérêt	Les sensibilités des swaps de taux d'intérêt et des swaps sur devises sont obtenues au moyen de l'ajout ou de la soustraction d'un écart type des données et d'un montant correspondant à l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant.
Dérivés sur actions	La sensibilité de la position de niveau 3 est déterminée en ajoutant aux données non observables du modèle ou en soustrayant de celles-ci un écart type des données de marché des services d'établissement des prix, notamment la volatilité, les dividendes ou les corrélations, selon le cas.
Financement bancaire et dépôts	Les sensibilités des dépôts sont calculées en appliquant à la courbe de financement une fluctuation positive ou négative d'un certain nombre de points de base.
Obligations structurées	Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont calculées en ajustant les données de plus ou moins un écart type et, dans le cas des autres dépôts, en estimant une fluctuation positive ou négative raisonnable de la courbe de financement de plus ou moins certains points de base.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021					
	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le			Total	
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	22 742 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	22 742 \$
Titres au coût amorti (2)	–	1 025	65 798	–	66 823	66 823
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	31 368	–	11 524	–	11 524	42 892
Prêts						
Prêts de détail	68 377	–	429 672	4 228	433 900	502 277
Prêts de gros	16 228	–	184 055	4 400	188 455	204 683
	84 605	–	613 727	8 628	622 355	706 960
Autres actifs	57 859	–	489	135	624	58 483
	196 574	1 025	691 538	8 763	701 326	897 900
Dépôts						
Particuliers	272 675	–	70 908	457	71 365	344 040
Entreprises et gouvernements	418 185	–	146 334	587	146 921	565 106
Banques	16 943	–	7 792	8	7 800	24 743
	707 803	–	225 034	1 052	226 086	933 889
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	26 054	–	–	–	–	26 054
Autres passifs	55 495	–	1 256	7 998	9 254	64 749
Débitures subordonnées	–	–	9 545	56	9 601	9 601
	789 352 \$	– \$	235 835 \$	9 106 \$	244 941 \$	1 034 293 \$

Au 31 octobre 2020

(en millions de dollars canadiens)	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable			Total	Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le				
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	17 410 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	17 410 \$
Titres au coût amorti (2)	–	502	58 125	–	58 627	58 627
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	37 064	–	11 557	–	11 557	48 621
Prêts						
Prêts de détail	66 151	–	392 093	4 640	396 733	462 884
Prêts de gros	11 278	–	182 094	5 381	187 475	198 753
	77 429	–	574 187	10 021	584 208	661 637
Autres actifs	56 484	–	450	131	581	57 065
	188 387	502	644 319	10 152	654 973	843 360
Dépôts						
Particuliers	245 777	–	78 500	527	79 027	324 804
Entreprises et gouvernements	364 451	–	153 395	655	154 050	518 501
Banques	19 070	–	7 439	9	7 448	26 518
	629 298	–	239 334	1 191	240 525	869 823
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	18 309	–	–	–	–	18 309
Autres passifs	56 200	–	1 004	8 515	9 519	65 719
Débiteures subordonnées	–	–	10 012	59	10 071	10 071
	703 807 \$	– \$	250 350 \$	9 765 \$	260 115 \$	963 922 \$

(1) Le niveau de certains instruments financiers n'a pas été établi, car la valeur comptable de ceux-ci correspond approximativement à la juste valeur.

(2) Inclus dans le poste Titres – Placements, déduction faite de la correction de valeur applicable, dans les bilans consolidés.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti et présentés dans le tableau ci-dessus est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes.

Titres au coût amorti

La juste valeur des obligations d'entités gouvernementales, des obligations de sociétés et de titres adossés à des actifs est fondée sur les prix cotés. La juste valeur de certaines obligations d'État de pays non membres de l'OCDE est fondée sur les prix du vendeur ou calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les courbes de rendement des obligations d'État d'autres pays. Dans le cas des titres adossés à des actifs, lorsque les prix du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données d'entrée des modèles d'évaluation comprennent habituellement les taux d'intérêt en vigueur, les écarts et les rendements de titres comparables, les paiements anticipés et la PCD.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les instruments à long terme sont décrites dans la rubrique Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. En général, la valeur comptable des instruments à court terme avoisine leur juste valeur.

Prêts de détail

Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et la notation de crédit, selon le cas. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt en vigueur, les taux affichés et les taux contractuels des clients, les escomptes des clients, les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et les ratios prêt-valeur. La juste valeur des créances sur cartes de crédit est également calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les taux de rendement, les sorties du bilan et les taux de paiements mensuels du portefeuille. En général, la valeur comptable des prêts à court terme et à taux variable se rapproche de leur juste valeur.

Prêts de gros

Les prêts de gros sont évalués en fonction des cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché et les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence et la date de paiement du coupon convenues.

Dépôts

Les dépôts se composent de dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les dépôts à terme et autres instruments semblables, nous répartissons le portefeuille selon la durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces instruments est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données telles que les taux offerts aux clients pour de nouveaux contrats assortis des échéances correspondantes; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous avons recours aux prix négociés réels, aux prix du vendeur ou à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de financement. La valeur comptable des dépôts à vue, sur préavis et à court terme, correspond approximativement à leur juste valeur.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent des montants à recevoir et des montants à payer relativement à certaines marchandises. La juste valeur des montants à recevoir et à payer relativement aux marchandises est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de taux des contreparties, nos écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant.

Déventures subordonnées

La juste valeur des déventures subordonnées se fonde sur les cours du marché, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les cours ne peuvent être observés, la juste valeur est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant des données pertinentes, notamment les taux d'intérêt sur le marché et les écarts de taux.

Valeur comptable des titres

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	1 244 \$	4 252 \$	6 187 \$	3 339 \$	7 403 \$	– \$	22 425 \$
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	2 381	1 616	6 203	4 092	8 686	–	22 978
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	2 049	2 073	1 231	294	2 812	–	8 459
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	4	–	4
Titres adossés à des actifs	288	27	275	116	187	–	893
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	316	135	–	–	–	–	451
Certificats de dépôt	–	–	–	–	–	–	–
Autres (3)	2 317	2 526	5 433	3 716	8 667	–	22 659
Titres de participation						61 371	61 371
	8 595	10 629	19 329	11 557	27 759	61 371	139 240
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	161	1 180	1 382	592	526	–	3 841
Juste valeur	161	1 178	1 375	544	445	–	3 703
Rendement (4)	0,4 %	0,7 %	1,8 %	0,9 %	2,4 %	–	1,3 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	3	283	1 326	158	1 558	–	3 328
Juste valeur	3	283	1 322	158	1 366	–	3 132
Rendement (4)	4,2 %	2,6 %	2,4 %	1,7 %	2,9 %	–	2,6 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	1 131	5 010	7 960	2 380	18 197	–	34 678
Juste valeur	1 132	5 013	7 960	2 446	18 276	–	34 827
Rendement (4)	–	0,9 %	0,4 %	2,6 %	1,3 %	–	1,1 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	176	1 274	4 498	1	–	–	5 949
Juste valeur	176	1 274	4 505	1	–	–	5 956
Rendement (4)	1,7 %	1,0 %	1,3 %	3,9 %	–	–	1,2 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	56	55	2 646	–	2 757
Juste valeur	–	–	56	55	2 636	–	2 747
Rendement (4)	–	–	1,2 %	1,3 %	1,2 %	–	1,2 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	–	4 719	2 935	–	7 654
Juste valeur	–	–	–	4 719	2 941	–	7 660
Rendement (4)	–	–	–	1,2 %	1,3 %	–	1,3 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	5 965	2 597	9 676	1 451	42	–	19 731
Juste valeur	5 965	2 599	9 699	1 463	51	–	19 777
Rendement (4)	0,9 %	1,2 %	1,5 %	0,8 %	3,6 %	–	1,2 %
Titres de participation							
Coût						242	242
Juste valeur (5)						533	533
Coût amorti	7 436	10 344	24 898	9 356	25 904	242	78 180
Juste valeur	7 437	10 347	24 917	9 386	25 715	533	78 335
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	453	2 979	17 589	3 601	194	–	24 816
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	1 093	274	3 718	2 767	19 559	–	27 411
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 914	1 212	2 790	58	–	–	5 974
Titres adossés à des actifs	–	–	320	336	7	–	663
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 133	2 072	4 424	633	23	–	8 285
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	4 593	6 537	28 841	7 395	19 783	–	67 149
Juste valeur	4 597	6 567	28 701	7 311	19 647	–	66 823
Total de la valeur comptable des titres	20 625 \$	27 513 \$	73 087 \$	28 338 \$	73 257 \$	61 904 \$	284 724 \$

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	2 301 \$	7 004 \$	6 054 \$	3 569 \$	8 419 \$	– \$	27 347 \$
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	559	4 532	12 546	4 134	14 810	–	36 581
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	56	695	3 010	584	2 120	–	6 465
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	39	–	39
Titres adossés à des actifs	3	164	82	181	98	–	528
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	65	227	–	–	–	–	292
Certificats de dépôt	2	63	35	7	4	–	111
Autres (3)	1 048	3 472	5 521	3 007	8 043	–	21 091
Titres de participation						43 617	43 617
	4 034	16 157	27 248	11 482	33 533	43 617	136 071
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	–	204	1 689	272	397	–	2 562
Juste valeur	–	204	1 690	269	378	–	2 541
Rendement (4)	–	1,4 %	1,4 %	1,2 %	1,4 %	–	1,4 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	5	908	629	7	1 688	–	3 237
Juste valeur	5	911	630	8	1 679	–	3 233
Rendement (4)	4,5 %	1,3 %	2,7 %	4,3 %	2,6 %	–	2,2 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	1 772	9 736	8 777	2 227	16 011	–	38 523
Juste valeur	1 775	9 739	8 779	2 237	15 994	–	38 524
Rendement (4)	0,1 %	1,7 %	1,1 %	2,6 %	2,2 %	–	1,7 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	274	2 288	4 773	1	–	–	7 336
Juste valeur	274	2 289	4 781	1	–	–	7 345
Rendement (4)	1,7 %	2,4 %	1,8 %	3,6 %	–	–	2,0 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	192	2 226	–	2 418
Juste valeur	–	–	–	189	2 181	–	2 370
Rendement (4)	–	–	–	1,2 %	1,2 %	–	1,2 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	10	4 294	4 059	–	8 363
Juste valeur	–	–	10	4 247	4 011	–	8 268
Rendement (4)	–	–	1,4 %	1,4 %	1,4 %	–	1,4 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	2 670	5 796	10 425	92	58	–	19 041
Juste valeur	2 670	5 801	10 466	106	71	–	19 114
Rendement (4)	0,9 %	1,6 %	1,5 %	2,1 %	2,4 %	–	1,5 %
Titres de participation							
Coût						276	276
Juste valeur (5)						525	525
Coût amorti	4 721	18 932	26 303	7 085	24 439	276	81 756
Juste valeur	4 724	18 944	26 356	7 057	24 314	525	81 920
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	438	1 862	16 044	1 819	–	–	20 163
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	8	787	1 615	1 622	18 281	–	22 313
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	2 178	2 045	2 643	–	–	–	6 866
Titres adossés à des actifs	–	1	159	–	–	–	160
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	625	2 644	4 805	219	28	–	8 321
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	3 249	7 339	25 266	3 660	18 309	–	57 823
Juste valeur	3 252	7 392	25 663	3 798	18 522	–	58 627
Total de la valeur comptable des titres	12 007 \$	42 440 \$	78 870 \$	22 199 \$	76 156 \$	44 142 \$	275 814 \$

- (1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de proroger leur emprunt ou de le rembourser à l'avance, avec ou sans pénalité.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres inscrits au coût amorti, qui font partie des titres de placement, sont comptabilisés au coût amorti et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit.
- (3) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.
- (4) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.
- (5) Certains titres de participation non détenus à des fins de transaction ont été désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2021				31 octobre 2020			
	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres d'emprunt émis ou garantis par :								
Gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral (3)	3 841 \$	1 \$	(139)\$	3 703 \$	2 562 \$	1 \$	(22)\$	2 541 \$
Provinces et municipalités	3 328	3	(199)	3 132	3 237	27	(31)	3 233
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (3)	34 678	353	(204)	34 827	38 523	323	(322)	38 524
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	5 949	8	(1)	5 956	7 336	11	(2)	7 345
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	2 757	2	(12)	2 747	2 418	5	(53)	2 370
Titres adossés à des actifs								
TGC	7 074	1	(1)	7 074	7 504	–	(90)	7 414
Titres non garantis par des créances	580	6	–	586	859	2	(7)	854
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	19 731	57	(11)	19 777	19 041	76	(3)	19 114
Titres de participation	242	292	(1)	533	276	253	(4)	525
	78 180 \$	723 \$	(568)\$	78 335 \$	81 756 \$	698 \$	(534)\$	81 920 \$

- (1) Compte non tenu de titres détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie de 67 149 millions de dollars au 31 octobre 2021 qui sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit (57 823 millions au 31 octobre 2020).
- (2) Les profits et les pertes bruts latents comprennent une correction de valeur pour pertes de crédit de (9) millions de dollars liée à des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 31 octobre 2021 (8 millions au 31 octobre 2020) comptabilisée en résultat et dans les autres composantes des capitaux propres.
- (3) La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires se rapportent à des prêts hypothécaires résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se chiffraient respectivement à 2 603 millions de dollars, à 1 million, à 12 millions et à 2 592 millions au 31 octobre 2021 (respectivement, 2 185 millions, néant, 48 millions et 2 137 millions au 31 octobre 2020).

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les titres de placement

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur, par niveau, pour les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti.

Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Changements de modèle – Ils reflètent généralement l'incidence des changements importants apportés aux modèles quantitatifs utilisés pour faire l'estimation des pertes de crédit attendues, ainsi que toute incidence connexe ayant trait aux stades.
- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Ventes et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2021				le 31 octobre 2020			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total
Solde au début de la période	12 \$	– \$	(4)\$	8 \$	4 \$	– \$	(7)\$	(3)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	(4)	–	–	(4)	–	–	–	–
Transferts vers le stade 1	1	(1)	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	8	–	–	8	18	–	–	18
Ventes et arrivées à échéance	(10)	(1)	–	(11)	(13)	–	–	(13)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(4)	3	(9)	(10)	3	–	4	7
Écart de change et autres	(1)	–	1	–	–	–	(1)	(1)
Solde à la fin de la période	2 \$	1 \$	(12)\$	(9)\$	12 \$	– \$	(4)\$	8 \$

- (1) Les pertes de crédit attendues sur les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas comptabilisées séparément dans le bilan, car les titres visés sont inscrits à la juste valeur. Le cumul des pertes de crédit comptabilisé en résultat net est présenté au poste Autres composantes des capitaux propres.
- (2) Comprend la correction de valeur sur les titres dépréciés acquis.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres au coût amorti

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2021				le 31 octobre 2020			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Solde au début de la période	10 \$	19 \$	– \$	29 \$	5 \$	19 \$	– \$	24 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	(4)	–	–	(4)	–	–	–	–
Transferts vers le stade 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	9	–	–	9	9	–	–	9
Ventes et arrivées à échéance	(1)	–	–	(1)	(2)	–	–	(2)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(9)	1	–	(8)	(2)	1	–	(1)
Écart de change et autres	–	(2)	–	(2)	–	(1)	–	(1)
Solde à la fin de la période	5 \$	18 \$	– \$	23 \$	10 \$	19 \$	– \$	29 \$

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que la valeur comptable brute des titres évalués au coût amorti. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour évaluer les pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2021				31 octobre 2020			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Titres de placement								
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Qualité investissement	77 147 \$	82 \$	– \$	77 229 \$	80 719 \$	87 \$	– \$	80 806 \$
Qualité inférieure	423	–	–	423	431	1	–	432
Dépréciés	–	–	150	150	–	–	157	157
	77 570	82	150	77 802	81 150	88	157	81 395
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2)				533				525
				78 335 \$				81 920 \$
Titres au coût amorti								
Qualité investissement	66 033 \$	– \$	– \$	66 033 \$	56 885 \$	– \$	– \$	56 885 \$
Qualité inférieure	928	211	–	1 139	647	320	–	967
Dépréciés	–	–	–	–	–	–	–	–
	66 961	211	–	67 172	57 532	320	–	57 852
Correction de valeur pour pertes de crédit	5	18	–	23	10	19	–	29
Coût amorti	66 956 \$	193 \$	– \$	67 149 \$	57 522 \$	301 \$	– \$	57 823 \$

(1) Représente des titres dépréciés acquis de 150 millions de dollars (157 millions au 31 octobre 2020).

(2) Les titres de placement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Prêts, par portefeuille et par secteur géographique, déduction faite de la correction de valeur

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021					Total, déduction faite de la correction de valeur
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)	
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	354 169 \$	23 423 \$	2 740 \$	380 332 \$	(416)\$	379 916 \$
Prêts aux particuliers	78 232	11 794	3 415	93 441	(973)	92 468
Prêts sur cartes de crédit (3)	17 235	384	203	17 822	(852)	16 970
Prêts aux petites entreprises (4), (5)	12 003	–	–	12 003	(168)	11 835
Prêts de gros (2), (5)	88 083	86 028	43 955	218 066	(1 680)	216 386
Total des prêts	549 722 \$	121 629 \$	50 313 \$	721 664 \$	(4 089)\$	717 575 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail	240 242	3 713	1 989	245 944	(136)	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	107 070	189 177	75 331	371 578	(105)	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020					Total, déduction faite de la correction de valeur
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)	
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	319 287 \$	20 331 \$	2 979 \$	342 597 \$	(515)\$	342 082 \$
Prêts aux particuliers	79 778	9 050	3 183	92 011	(1 185)	90 826
Prêts sur cartes de crédit (3)	17 060	340	226	17 626	(1 211)	16 415
Prêts aux petites entreprises (4)	5 742	–	–	5 742	(123)	5 619
Prêts de gros (2), (6), (7)	87 785	85 941	34 929	208 655	(2 605)	206 050
Total des prêts	509 652 \$	115 662 \$	41 317 \$	666 631 \$	(5 639)\$	660 992 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail	226 439	4 314	1 628	232 381	(176)	
Engagements inutilisés – Prêts de gros (7)	109 900	183 847	67 280	361 027	(187)	

- (1) Exclut une correction de valeur de 14 millions de dollars relative aux prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (6 millions au 31 octobre 2020).
- (2) L'information géographique est basée sur le pays de résidence de l'emprunteur.
- (3) Les prêts sur cartes de crédit sont gérés dans un seul portefeuille qui comprend les cartes pour particuliers et les cartes pour entreprises.
- (4) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
- (5) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2021, certains prêts qui étaient auparavant classés au poste Prêts de gros sont désormais classés au poste Prêts de détail – Prêts aux petites entreprises, afin de refléter la concordance avec l'évaluation des fonds propres et l'information sur ceux-ci.
- (6) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.
- (7) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail (3)	249 363 \$	222 408 \$	31 827 \$	503 598 \$	166 910 \$	329 185 \$	7 503 \$	503 598 \$
Prêts de gros (3)	174 345	33 882	9 839	218 066	36 143	179 588	2 335	218 066
Total des prêts	423 708 \$	256 290 \$	41 666 \$	721 664 \$	203 053 \$	508 773 \$	9 838 \$	721 664 \$
Correction de valeur pour pertes sur prêts				(4 089)				(4 089)
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts				717 575 \$				717 575 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	213 946 \$	218 342 \$	25 688 \$	457 976 \$	129 870 \$	322 122 \$	5 984 \$	457 976 \$
Prêts de gros	160 031	37 346	11 278	208 655	34 686	171 171	2 798	208 655
Total des prêts	373 977 \$	255 688 \$	36 966 \$	666 631 \$	164 556 \$	493 293 \$	8 782 \$	666 631 \$
Correction de valeur pour pertes sur prêts				(5 639)				(5 639)
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts				660 992 \$				660 992 \$

- (1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.
- (2) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.
- (3) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2021, certains prêts qui étaient auparavant classés au poste Prêts de gros sont désormais classés au poste Prêts de détail – Prêts aux petites entreprises, afin de refléter la concordance avec l'évaluation des fonds propres et l'information sur ceux-ci.

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos									
	le 31 octobre 2021					le 31 octobre 2020				
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net (1)	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net (1)	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail										
Prêts hypothécaires résidentiels	518 \$	(43)\$	(27)\$	(32)\$	416 \$	402 \$	190 \$	(34)\$	(40)\$	518 \$
Prêts aux particuliers	1 309	23	(247)	(6)	1 079	935	801	(411)	(16)	1 309
Prêts sur cartes de crédit	1 246	(72)	(297)	(2)	875	832	900	(484)	(2)	1 246
Prêts aux petites entreprises	140	12	(23)	48	177	61	117	(31)	(7)	140
Prêts de gros	2 795	(560)	(200)	(238)	1 797	1 165	2 140	(380)	(130)	2 795
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	107	(32)	–	–	75	24	83	–	–	107
	6 115 \$	(672)\$	(794)\$	(230)\$	4 419 \$	3 419 \$	4 231 \$	(1 340)\$	(195)\$	6 115 \$
Présentation ventilée :										
Correction de valeur pour pertes sur prêts	5 639 \$				4 089 \$	3 100 \$				5 639 \$
Autres passifs – Dotations	363				241	295				363
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	107				75	24				107
Autres composantes des capitaux propres	6				14	–				6

(1) Les prêts qui ont été sortis du bilan font en général l'objet d'efforts de recouvrement continus pendant une période donnée après leur sortie. Le montant contractuel impayé lié aux prêts qui ont été sortis du bilan pendant l'exercice clos le 31 octobre 2021 et qui ne font plus l'objet de mesures de recouvrement s'élève à 93 millions de dollars (193 millions au 31 octobre 2020).

Le tableau ci-après présente le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour chaque grande catégorie de produits de prêts et d'engagements tels qu'ils ont été déterminés dans notre modèle de correction de valeur pondéré en fonction des scénarios et de l'application d'un jugement expert en matière de crédit, le cas échéant. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Changements de modèle – Ils reflètent généralement l'incidence des changements importants apportés aux modèles quantitatifs utilisés pour faire l'estimation des pertes de crédit attendues, ainsi que toute incidence connexe ayant trait aux stades.
- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Originations – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps au stade 1 et au stade 2.

Correction de valeur pour pertes de crédit – prêts de détail et prêts de gros

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos								
	le 31 octobre 2021				le 31 octobre 2020				
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés		
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	
Prêts hypothécaires résidentiels									
Solde au début de la période	206 \$	160 \$	152 \$	518 \$	146 \$	77 \$	179 \$	402 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit									
Changements de modèle	(6)	(5)	–	(11)	–	–	–	–	
Transferts vers le stade 1	205	(182)	(23)	–	221	(186)	(35)	–	
Transferts vers le stade 2	(14)	18	(4)	–	(35)	42	(7)	–	
Transferts vers le stade 3	(2)	(44)	46	–	(3)	(33)	36	–	
Originations	113	–	–	113	76	–	–	76	
Arrivées à échéance	(30)	(24)	–	(54)	(16)	(15)	–	(31)	
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(284)	178	15	(91)	(180)	291	34	145	
Sorties du bilan	–	–	(37)	(37)	–	–	(44)	(44)	
Recouvrements	–	–	10	10	–	–	10	10	
Écart de change et autres	(2)	(9)	(21)	(32)	(3)	(16)	(21)	(40)	
Solde à la fin de la période	186 \$	92 \$	138 \$	416 \$	206 \$	160 \$	152 \$	518 \$	
Prêts aux particuliers									
Solde au début de la période	480 \$	733 \$	96 \$	1 309 \$	272 \$	520 \$	143 \$	935 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit									
Changements de modèle	(1)	–	–	(1)	–	–	–	–	
Transferts vers le stade 1	710	(706)	(4)	–	494	(487)	(7)	–	
Transferts vers le stade 2	(97)	97	–	–	(107)	109	(2)	–	
Transferts vers le stade 3	(3)	(58)	61	–	(3)	(64)	67	–	
Originations	128	–	–	128	118	–	–	118	
Arrivées à échéance	(96)	(130)	–	(226)	(49)	(97)	–	(146)	
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(697)	633	186	122	(245)	756	318	829	
Sorties du bilan	–	–	(387)	(387)	–	–	(545)	(545)	
Recouvrements	–	–	140	140	–	–	134	134	
Écart de change et autres	(2)	–	(4)	(6)	–	(4)	(12)	(16)	
Solde à la fin de la période	422 \$	569 \$	88 \$	1 079 \$	480 \$	733 \$	96 \$	1 309 \$	
Prêts sur cartes de crédit									
Solde au début de la période	364 \$	882 \$	– \$	1 246 \$	173 \$	659 \$	– \$	832 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit									
Changements de modèle	723	(723)	–	–	470	(470)	–	–	
Transferts vers le stade 1	(105)	105	–	–	(98)	98	–	–	
Transferts vers le stade 2	(4)	(309)	313	–	(2)	(372)	374	–	
Originations	6	–	–	6	7	–	–	7	
Arrivées à échéance	(7)	(31)	–	(38)	(8)	(29)	–	(37)	
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(742)	719	(17)	(40)	(177)	997	110	930	
Sorties du bilan	–	–	(460)	(460)	–	–	(617)	(617)	
Recouvrements	–	–	163	163	–	–	133	133	
Écart de change et autres	(2)	(1)	1	(2)	(1)	(1)	–	(2)	
Solde à la fin de la période	233 \$	642 \$	– \$	875 \$	364 \$	882 \$	– \$	1 246 \$	
Prêts aux petites entreprises									
Solde au début de la période	78 \$	29 \$	33 \$	140 \$	29 \$	10 \$	22 \$	61 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit									
Changements de modèle	3	1	–	4	–	–	–	–	
Transferts vers le stade 1	57	(57)	–	–	12	(12)	–	–	
Transferts vers le stade 2	(11)	11	–	–	(11)	11	–	–	
Transferts vers le stade 3	(1)	(2)	3	–	–	(2)	2	–	
Originations	36	–	–	36	20	–	–	20	
Arrivées à échéance	(21)	(22)	–	(43)	(7)	(6)	–	(13)	
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(77)	64	28	15	35	28	47	110	
Sorties du bilan	–	–	(32)	(32)	–	–	(38)	(38)	
Recouvrements	–	–	9	9	–	–	7	7	
Écart de change et autres	24	31	(7)	48	–	–	(7)	(7)	
Solde à la fin de la période	88 \$	55 \$	34 \$	177 \$	78 \$	29 \$	33 \$	140 \$	
Prêts de gros									
Solde au début de la période	995 \$	1 132 \$	668 \$	2 795 \$	281 \$	396 \$	488 \$	1 165 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit									
Changements de modèle	1	24	–	25	–	–	–	–	
Transferts vers le stade 1	581	(576)	(5)	–	154	(149)	(5)	–	
Transferts vers le stade 2	(132)	161	(29)	–	(200)	221	(21)	–	
Transferts vers le stade 3	(4)	(60)	64	–	(14)	(116)	130	–	
Originations	601	–	–	601	860	–	–	860	
Arrivées à échéance	(488)	(500)	–	(988)	(479)	(301)	–	(780)	
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(931)	689	44	(198)	410	1 091	559	2 060	
Sorties du bilan	–	–	(253)	(253)	–	–	(437)	(437)	
Recouvrements	–	–	53	53	–	–	57	57	
Écart de change et autres	(57)	(76)	(105)	(238)	(17)	(10)	(103)	(130)	
Solde à la fin de la période	566 \$	794 \$	437 \$	1 797 \$	995 \$	1 132 \$	668 \$	2 795 \$	

Données et hypothèses clés

L'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, et la correction de valeur n'est pas sensible à un seul facteur. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont les suivants :

- les changements dans la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, que reflètent principalement les modifications des évaluations internes des risques;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables macroéconomiques sur lesquelles reposent nos modèles, lesquelles sont les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- les changements dans la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario;
- les transferts entre les stades, qui peuvent être motivés par les changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus.

Même si la reprise économique s'est poursuivie tout au long de l'exercice 2021, l'incertitude persistante quant à l'ampleur et à la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19 en a émué l'élan au cours de l'exercice. Le redémarrage de l'économie et les imposantes mesures de relance budgétaire et monétaire qui ont été instaurées dans le but de favoriser son redressement stimulent l'essor du PIB et améliorent les conditions du marché de l'emploi dans le monde entier, mais leur effet demeure inégal. Bien que l'augmentation des taux de vaccination devrait contribuer à la poursuite de ce redressement, les programmes d'aide exceptionnels instaurés par l'État sont abolis progressivement, la durée et les répercussions réelles de ces programmes sur les pertes à venir demeurent inconnues. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la hausse des coûts des intrants des entreprises et la pénurie de main-d'œuvre ralentissent également le rythme de la reprise et amplifient les inquiétudes concernant l'inflation. Puisque ces facteurs pourraient influencer sur les pertes futures, nos corrections de valeur exigent encore l'exercice d'un jugement accru, car le degré d'incertitude est plus élevé que d'habitude et les données utilisées sont de par leur nature appelées à changer, ce qui peut modifier de façon importante notre estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 pour les prochaines périodes.

Pour répondre aux incertitudes concernant l'environnement actuel et futur, et pour refléter les facteurs de risque pertinents qui ne sont pas pris en compte dans les résultats de nos modèles, nous avons eu recours à un jugement expert en matière de crédit pour déterminer les augmentations importantes du risque de crédit depuis l'origination, ainsi qu'à notre correction de valeur pour pertes de crédit pondérée. En raison de l'importante incertitude autour de la reprise économique, l'effet du jugement expert en matière de crédit sur notre correction de valeur demeure élevé par rapport au niveau d'avant la pandémie. Nous avons eu recours à des ajustements quantitatifs et qualitatifs qui tiennent compte de l'incidence de la conjoncture macroéconomique sans précédent, notamment de l'incidence des programmes d'aide des gouvernements visant à contrer les effets sur l'économie du chômage découlant de la COVID-19 et à atténuer les pertes dans les secteurs qui ont été particulièrement touchés par les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19.

Notations internes du risque

Les notations internes du risque sont attribuées conformément au cadre de gestion des risques présenté à la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion, sous les titres Risque de crédit lié aux prêts de gros et Risque de crédit lié aux prêts de détail. Les changements apportés aux notations internes du risque se reflètent dans les paramètres de la PD qui sont estimés en fonction de l'historique de nos pertes selon le segment de risque pertinent ou la note de risque pertinente, ajustés en fonction des informations prospectives.

Variables macroéconomiques prospectives

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat sur une période de deux à cinq ans, généralement dans une perspective à moyen terme. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques font l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin. Elles incluent une ou plusieurs variables, décrites ci-dessous, qui varient selon le portefeuille et la région.

Notre correction de valeur pour pertes de crédit reflète nos perspectives économiques en date du 31 octobre 2021. Les changements ultérieurs à ces prévisions, ainsi que les estimations connexes, seront pris en compte dans la correction de valeur pour pertes de crédit des prochaines périodes. Tous les scénarios établis aux termes d'IFRS 9 sont conçus pour tenir compte des conséquences de la pandémie de COVID-19. Malgré des développements favorables et une amélioration soutenue de l'économie, la possibilité que la période de reprise soit plus longue, ce qui inclut une politique monétaire en réponse à la hausse de l'inflation, causée en partie par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, ainsi que le risque accru dans le secteur immobilier, a été prise en compte dans l'élaboration et la pondération de nos scénarios.

Notre scénario de base reflète la reprise continue qui se dessine depuis le repli marqué de l'activité économique au deuxième trimestre civil de 2020. Les taux de chômage au Canada et aux États-Unis à la fin de l'année civile 2021 devraient demeurer supérieurs aux niveaux d'avant la crise, et nous prévoyons que le rythme de croissance du PIB continuera d'augmenter à partir du quatrième trimestre de 2021 puisque l'augmentation des taux de vaccination permettra un assouplissement plus important et plus durable des mesures de confinement.

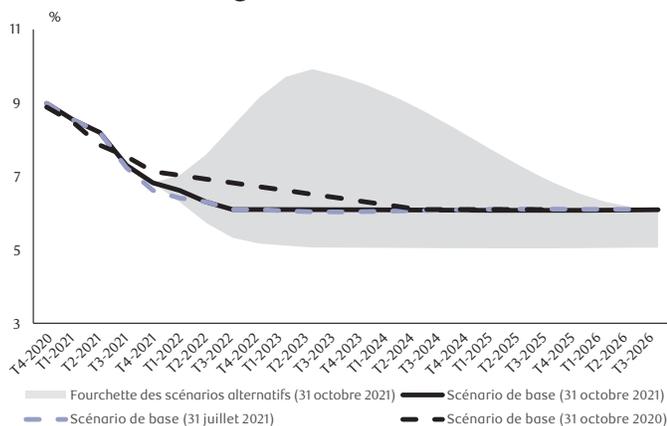
Les scénarios à la baisse, y compris deux scénarios supplémentaires plus pessimistes conçus pour les secteurs de l'énergie et de l'immobilier, reflètent la possibilité d'un deuxième choc macroéconomique à compter du début de l'année civile 2022, en plus du premier choc subi au deuxième trimestre de 2020, les conditions se détérioreront par rapport aux niveaux du quatrième trimestre de 2021 pour une période d'au plus 18 mois, suivie par une reprise pour le reste de la période. Ces scénarios tablent sur une politique monétaire qui, en réponse, ramènera l'économie à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision. La possibilité que la période de reprise soit plus longue, ce qui comprend l'éventualité que la politique monétaire en réponse à la flambée d'inflation augmente le risque de crédit, a été prise en compte dans notre scénario à la baisse général.

Le scénario de fluctuation à la hausse reflète une reprise économique légèrement plus rapide et plus importante que celle du scénario de base, sans intervention de la politique monétaire pour la freiner, suivie d'un retour à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

La rubrique qui suit présente des renseignements supplémentaires sur nos prévisions concernant les principales variables macroéconomiques utilisées dans les modèles servant à estimer les corrections de valeur pour pertes de crédit liées aux prêts productifs, aux engagements et aux acceptations :

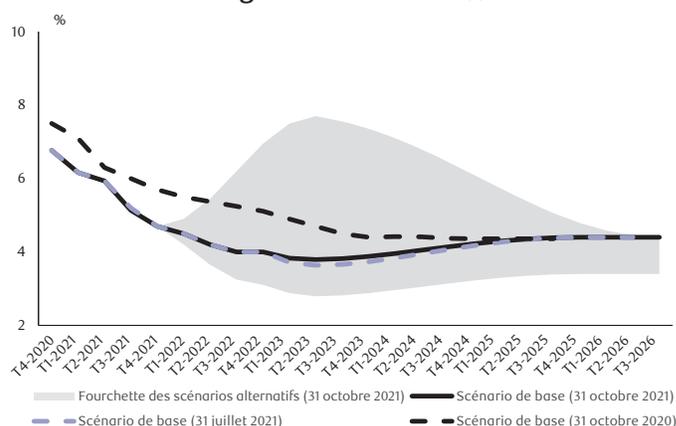
- Taux de chômage** – Les prévisions selon notre scénario de base pour le quatrième trimestre civil de 2021 laissent entrevoir une amélioration dans les deux pays, avec des taux de chômage respectifs de 6,7 % et de 4,7 %. Pour le reste de l'année, nous prévoyons que les taux de chômage s'amélioreront continuellement dans les deux pays. Nous nous attendons à ce que le taux de chômage au Canada se stabilise pour atteindre l'équilibre à long terme d'ici la seconde moitié de 2022 et à ce que celui aux États-Unis s'améliore pour excéder l'équilibre à long terme à compter du deuxième trimestre de 2022, pour ensuite se diriger en direction de cet équilibre vers la fin de notre horizon prévisionnel.

Taux de chômage au Canada (1)



(1) Correspond au niveau trimestriel moyen du chômage pendant les trimestres civils présentés.

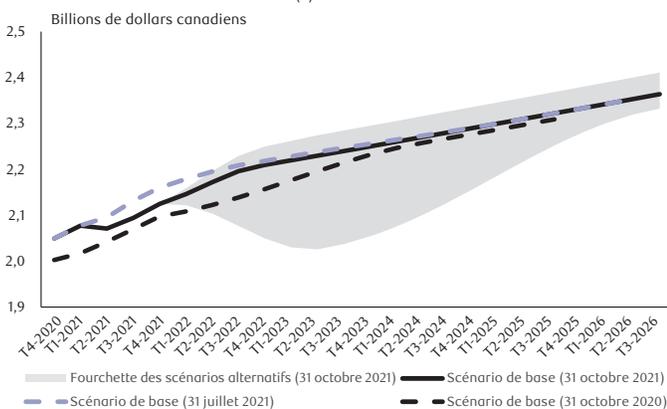
Taux de chômage aux États-Unis (1)



(1) Correspond au niveau trimestriel moyen du chômage pendant les trimestres civils présentés.

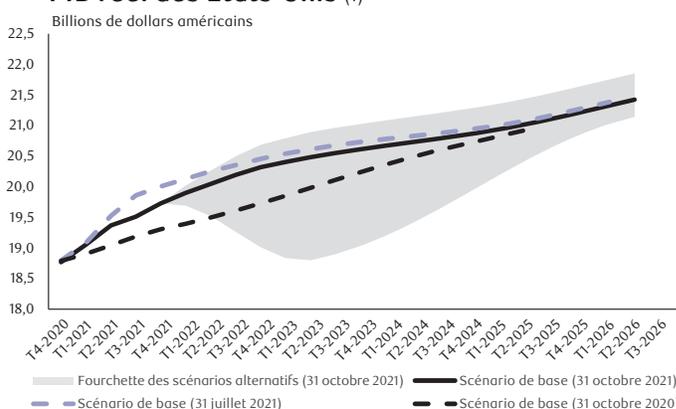
- Produit intérieur brut (PIB)** – Selon notre scénario de base pour le quatrième trimestre civil de 2021, le PIB sera de 0,5 % supérieur au niveau d'avant la crise au Canada et de 2,7 % supérieur à ce niveau aux États-Unis, mais celui-ci s'améliorera progressivement sur la période de prévision.

PIB réel du Canada (1)



(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar canadien de 2012 pour les trimestres civils présentés.

PIB réel des États-Unis (1)



(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar américain de 2012 pour les trimestres civils présentés.

- Prix du pétrole (West Texas Intermediate en \$ US)** – Selon notre scénario de base, les prix du pétrole devraient s'établir en moyenne à 71 \$ le baril pour les 12 prochains mois et à 56 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Les prix moyens figurant dans nos scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse du secteur de l'énergie varient de 27 \$ à 89 \$ le baril pour les 12 prochains mois et de 36 \$ à 61 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2020, notre scénario de base prévoyait un prix moyen de 43 \$ le baril pour les 12 prochains mois et de 48 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes.
- Indice des prix des maisons au Canada** – Selon notre scénario de base, les prix des maisons devraient croître de 0,1 % au cours des 12 prochains mois et afficher un taux de croissance annuel composé de 4,1 % pour les 2 à 5 années suivantes. Dans nos scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse du secteur de l'immobilier, le taux de croissance (contraction) annuel composé des prix des maisons varie de (29,6) % à 10,9 % pour les 12 prochains mois et de 4,2 % à 9,6 % pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2020, notre scénario de base prévoyait une hausse des prix des maisons de 0,6 % pour les 12 prochains mois et de 4,5 % pour les 2 à 5 années suivantes.

Les variables influant le plus sur les pertes de crédit de nos portefeuilles de détail sont le taux de chômage au Canada, le PIB au Canada et l'indice des prix des maisons au Canada. Le taux de financement à un jour au Canada a également une incidence sur nos portefeuilles de détail. Nos portefeuilles de gros sont soumis à l'influence de toutes les variables présentées ci-dessus, mais le poids de chacune varie selon le secteur. Parmi les autres variables influant sur nos portefeuilles de gros figurent notamment le rendement et les écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans, le rendement des obligations du gouvernement canadien et américain à 10 ans, l'indice de confiance des consommateurs canadien, les indices des prix de l'immobilier commercial canadien et américain, l'indice des prix des maisons aux États-Unis, les prix du gaz naturel (Henry Hub) et les indices boursiers S&P 500 et EuroStoxx.

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une augmentation des pertes de crédit attendues : taux de chômage au Canada et aux États-Unis, taux de financement à un jour au Canada, taux et écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans et taux des obligations du gouvernement à 10 ans.

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une baisse des pertes de crédit attendues : indices des prix des maisons au Canada et aux États-Unis, le PIB au Canada et aux États-Unis, indice de confiance des consommateurs canadien, indices des prix de l'immobilier commercial canadien et américain, prix du pétrole, prix du gaz naturel et indices boursiers S&P 500 et EuroStoxx.

Élaboration et pondération des scénarios

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 tient compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Les scénarios servent à recenser un large intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Nous pondérons ensuite chaque scénario en tenant compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, lesquelles sont appelées à changer. Le scénario de base repose sur des prévisions à l'égard du taux, de la valeur ou du rendement attendus pour chacune des variables macroéconomiques indiquées ci-dessus. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse sont établis par l'ajustement de nos projections de base, le but étant de construire des scénarios et des pondérations raisonnablement possibles qui soient respectivement plus optimistes et plus pessimistes que le scénario de base. Comme il est indiqué ci-dessus, deux scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires soulignent la nature non linéaire des pertes de crédit possibles dans nos portefeuilles.

L'incidence de nos cinq scénarios varie d'un portefeuille à l'autre étant donné que chaque portefeuille possède une sensibilité différente aux diverses variables macroéconomiques. Comme il est indiqué ci-dessus, tous les scénarios sont conçus pour tenir compte des conséquences de la pandémie de COVID-19 au 31 octobre 2021, ce qui reflète les conditions de marché actuelles, qui se sont améliorées par rapport à l'exercice précédent. Lors de l'établissement de notre correction de valeur pour pertes de crédit selon IFRS 9, nous avons réévalué la pondération de nos scénarios afin d'accroître la pondération de notre scénario à la baisse par rapport au 31 octobre 2020 pour tenir compte de l'incertitude continue et des risques de baisse advenant une reprise plus lente que ce que prévoit notre scénario de base.

L'incidence de la pondération de ces multiples scénarios a augmenté notre correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs par rapport à notre scénario de base de 726 millions de dollars au 31 octobre 2021 (606 millions au 31 octobre 2020).

Transferts entre stades

Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de l'appréciation visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, tel qu'il est décrit à la note 2. L'incidence d'un transfert de pertes de crédit attendues dans les 12 mois à venir vers la catégorie des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument, ou réciproquement, varie selon le produit, reflète la reprise économique de 2021, qui a succédé au repli marqué de l'activité économique en 2020, et dépend de la durée de vie attendue restante à la date du transfert. Les transferts entre les stades peuvent faire fluctuer grandement les pertes de crédit attendues.

Le tableau ci-après illustre l'incidence des différents stades sur nos corrections de valeur pour pertes de crédit en comparant la correction de valeur qui serait obtenue si tous les prêts étaient classés au stade 1 et la correction de valeur réellement comptabilisée à l'égard de ces actifs.

	Aux					
	31 octobre 2021			31 octobre 2020		
	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	Incidence du stade	Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	Incidence du stade	Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2
Prêts productifs (1)	2 521 \$	1 125 \$	3 646 \$	4 028 \$	1 031 \$	5 059 \$

(1) Représente les corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2 liées aux prêts et engagements.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute des prêts évalués au coût amorti et le montant contractuel total des engagements de prêt inutilisés soumis aux dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2021				31 octobre 2020			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Prêts de détail								
Prêts en cours – Prêts hypothécaires résidentiels								
Faible risque	310 334 \$	1 507 \$	–	311 841 \$	270 396 \$	2 848 \$	–	273 244 \$
Risque moyen	15 152	2 051	–	17 203	15 230	3 307	–	18 537
Risque élevé	3 343	634	–	3 977	4 346	1 467	–	5 813
Non notés (2)	45 512	913	–	46 425	43 176	936	–	44 112
Dépréciés	–	–	645	645	–	–	638	638
	374 341	5 105	645	380 091	333 148	8 558	638	342 344
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (3)				241				253
Total				380 332 \$				342 597 \$
Prêts en cours – Prêts aux particuliers								
Faible risque	72 267 \$	698 \$	–	72 965 \$	71 245 \$	1 084 \$	–	72 329 \$
Risque moyen	4 974	4 551	–	9 525	3 974	5 415	–	9 389
Risque élevé	687	1 045	–	1 732	817	1 416	–	2 233
Non notés (2)	8 934	88	–	9 022	7 704	144	–	7 848
Dépréciés	–	–	197	197	–	–	212	212
Total	86 862 \$	6 382 \$	197 \$	93 441 \$	83 740 \$	8 059 \$	212 \$	92 011 \$
Prêts en cours – Prêts sur cartes de crédit								
Faible risque	12 864 \$	24 \$	–	12 888 \$	11 824 \$	63 \$	–	11 887 \$
Risque moyen	1 646	1 645	–	3 291	1 596	2 360	–	3 956
Risque élevé	136	937	–	1 073	132	1 105	–	1 237
Non notés (2)	527	43	–	570	490	56	–	546
Total	15 173 \$	2 649 \$	– \$	17 822 \$	14 042 \$	3 584 \$	– \$	17 626 \$
Prêts en cours – Prêts aux petites entreprises (4)								
Faible risque	8 609 \$	274 \$	–	8 883 \$	2 034 \$	172 \$	–	2 206 \$
Risque moyen	1 583	979	–	2 562	1 976	1 143	–	3 119
Risque élevé	227	218	–	445	126	192	–	318
Non notés (2)	4	–	–	4	9	–	–	9
Dépréciés	–	–	109	109	–	–	90	90
Total	10 423 \$	1 471 \$	109 \$	12 003 \$	4 145 \$	1 507 \$	90 \$	5 742 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail								
Faible risque	229 516 \$	574 \$	–	230 090 \$	214 176 \$	887 \$	–	215 063 \$
Risque moyen	9 475	133	–	9 608	10 402	291	–	10 693
Risque élevé	1 205	97	–	1 302	1 141	129	–	1 270
Non notés (2)	4 854	90	–	4 944	5 238	117	–	5 355
Total	245 050 \$	894 \$	– \$	245 944 \$	230 957 \$	1 424 \$	– \$	232 381 \$
Prêts de gros – Prêts en cours (4)								
Qualité investissement	62 975 \$	226 \$	–	63 201 \$	50 998 \$	328 \$	–	51 326 \$
Qualité inférieure	117 396	15 146	–	132 542	112 434	26 575	–	139 009
Non notés (2)	9 339	430	–	9 769	7 093	432	–	7 525
Dépréciés	–	–	1 357	1 357	–	–	2 235	2 235
	189 710	15 802	1 357	206 869	170 525	27 335	2 235	200 095
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (3)				11 197				8 560
Total				218 066 \$				208 655 \$
Engagements inutilisés – Prêts de gros								
Qualité investissement	246 539 \$	1 122 \$	–	247 661 \$	242 244 \$	1 022 \$	–	243 266 \$
Qualité inférieure	108 063	12 377	–	120 440	92 262	21 581	–	113 843
Non notés (2)	3 476	1	–	3 477	3 918	–	–	3 918
Total	358 078 \$	13 500 \$	– \$	371 578 \$	338 424 \$	22 603 \$	– \$	361 027 \$

(1) Au 31 octobre 2021, 86 % des prêts dépréciés étaient soit entièrement, soit partiellement garantis (90 % au 31 octobre 2020). Pour de plus amples renseignements sur les types de biens donnés en garantie des actifs dépréciés et sur nos politiques en matière de garanties, se reporter à la rubrique Atténuation du risque de crédit du rapport de gestion.

(2) Il arrive qu'aucune note interne du risque ne soit attribuée. Dans ce cas, nous utilisons d'autres méthodes, politiques et outils approuvés afin de gérer notre risque de crédit.

(3) Les éléments qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des prêts détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

(4) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2021, certains prêts qui étaient auparavant classés au poste Prêts de gros sont désormais classés au poste Prêts de détail – Prêts aux petites entreprises, afin de refléter la concordance avec l'évaluation des fonds propres et l'information sur ceux-ci.

Prêts en souffrance mais non douteux (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2021			31 octobre 2020		
	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	1 105 \$	137 \$	1 242 \$	1 013 \$	129 \$	1 142 \$
Prêts de gros	1 230	–	1 230	574	13	587
	2 335 \$	137 \$	2 472 \$	1 587 \$	142 \$	1 729 \$

- (1) Exclut les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours, car ils ne sont généralement pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.
- (2) Les prêts visés par nos programmes de report de versements offerts pour aider les clients à surmonter les défis liés à la pandémie de COVID-19 ont été reclassés chronologiquement pour devenir productifs, et ce statut sera maintenu tout au long de la période de report. Après la période de report de versements, les prêts seront de nouveau reclassés chronologiquement. Les montants présentés peuvent inclure les prêts qui sont en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Modifications de prêts

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, le coût amorti des prêts dont les conditions contractuelles ont été modifiées pendant le stade 2 ou le stade 3 n'était pas significatif.

En 2020, nous avons mis en œuvre des programmes pour aider les clients à surmonter les défis associés à la pandémie de COVID-19, notamment des reports de versements, des réductions de taux d'intérêt, des dérogations aux clauses restrictives, des refinancements ou des restructurations du crédit. Dans certains cas, les modalités initiales du prêt connexe ont été renégociées ou autrement modifiées, ce qui a donné lieu à un changement des conditions contractuelles des prêts ayant des répercussions sur les flux de trésorerie contractuels. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, le coût amorti des prêts dont les conditions contractuelles ont été modifiées pendant le stade 2 ou le stade 3 au cours du trimestre clos avant la date de modification s'est élevé à 8 437 millions de dollars, ce qui n'a entraîné aucune perte importante liée à la modification. La valeur comptable brute des prêts transférés au stade 1 en raison des modifications dont les conditions contractuelles avaient préalablement été modifiées alors qu'ils étaient au stade 2 ou au stade 3 n'était pas importante pour les exercices clos le 31 octobre 2021 et le 31 octobre 2020.

Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités structurées ou à d'autres tiers. La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, tels que les risques liés aux paiements anticipés, au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change.

Actifs financiers transférés décomptabilisés

Programmes d'aide du gouvernement

Pour soutenir nos clients pendant cette période sans précédent de pandémie mondiale de COVID-19, nous participons à des programmes d'aide financière des gouvernements du Canada et des États-Unis.

Dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, nous avons fourni des prêts sans intérêt, financés par Exportation et développement Canada (EDC), aux petites entreprises clientes admissibles. Comme nous ne conservons pas la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs financiers et que la totalité des flux de trésorerie sont transmis à EDC, ces prêts ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé. Depuis le 30 juin 2021, aucune demande en vertu du programme CUEC ne peut être présentée.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels titrisés en vertu de ce programme de ratios prêt-valeur inférieurs à 80 %. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est comptabilisée au poste Dotation à la provision pour pertes de crédit dans nos états consolidés du résultat net. Le montant comptabilisé en tant que perte ne revêtait pas une grande importance pour nos états financiers consolidés, et aucune perte importante découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée au cours de 2021 et de 2020.

Nous cédonc les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à une entité structurée parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Notre implication continue consiste à fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers gestionnaire. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous versons à l'entité les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre des swaps, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités des swaps.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à l'entité ne peuvent être décomptabilisés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et comptabilisés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés

Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat à une date future et conservons la quasi-totalité des risques et avantages associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

	Aux							
	31 octobre 2021				31 octobre 2020			
(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
Valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation	34 052 \$	252 920 \$	9 281 \$	296 253 \$	35 001 \$	267 361 \$	6 870 \$	309 232 \$
Valeur comptable du passif connexe	33 769	252 920	9 281	295 970	34 805	267 361	6 870	309 036
Juste valeur des actifs transférés	34 142 \$	252 920 \$	9 281 \$	296 343 \$	35 293 \$	267 361 \$	6 870 \$	309 524 \$
Juste valeur du passif connexe	34 073	252 920	9 281	296 274	35 957	267 361	6 870	310 188
Juste valeur de la position nette	69 \$	– \$	– \$	69 \$	(664)\$	– \$	– \$	(664)\$

(1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale.

(2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.

(3) Ne comprend pas le surdimensionnement des actifs donnés en garantie.

Note 7 Entités structurées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir nos besoins et les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer l'existence d'un contrôle. Les entités structurées sont généralement constituées dans un but précis et bien défini, et des restrictions sont imposées à leurs activités courantes. Nous consolidons une entité structurée lorsque nous contrôlons l'entité conformément à nos méthodes comptables, tel qu'il est décrit à la note 2. Dans d'autres cas, nous pourrions être le promoteur d'une telle entité ou y détenir une participation, sans toutefois la consolider.

Entités structurées consolidées

Nous consolidons les entités structurées suivantes, dont les actifs et les passifs sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs dans ces entités structurées grèvent habituellement uniquement les actifs des entités connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité structurée consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de cette entité.

Conduits multicédants administrés par RBC

Nous ne conservons habituellement aucune participation dans ces conduits multicédants que nous administrons et n'avons ni le droit ni le contrôle sur les actifs qu'ils détiennent. En revanche, nous émettons du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) par l'intermédiaire d'un conduit multicédant qui n'a pas d'investisseur assumant les pertes prévues qui détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités du conduit. Le conduit est consolidé puisque nous sommes exposés à la variabilité des rendements découlant de la performance des accords de conduits multicédants du fait que nous fournissons des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération ainsi que des facilités de prêt et de crédit à l'échelle du programme et que nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes. Au 31 octobre 2021, des actifs financiers de 1 076 millions de dollars détenus par le conduit étaient inclus au poste Prêts (957 millions au 31 octobre 2020) et 665 millions de dollars en PCAA émis par le conduit étaient inclus au poste Dépôts (558 millions au 31 octobre 2020), dans notre bilan consolidé.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée, sur une base renouvelable. L'entité fait l'acquisition de participations en copropriété dans un portefeuille de créances sur cartes de crédit et émet des billets à terme de premier rang et secondaires garantis par ces participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit. Les garanties dont disposent les investisseurs qui achètent les billets à terme ne grèvent que les participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit et jouons un rôle administratif pour l'entité. Nous conservons aussi les risques dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit, car nous conservons une participation dans les actifs transférés, versons à l'occasion des fonds dans un compte de réserve en espèces et conservons certains billets secondaires. De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché et nous agissons à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité. Nous avons également octroyé des prêts subordonnés à l'entité pour acquitter ses frais initiaux; ces prêts ont été entièrement remboursés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Nous consolidons l'entité structurée, car nous avons le pouvoir décisionnel en ce qui a trait au calendrier et à l'importance des émissions futures ainsi qu'à d'autres activités pertinentes que nous avons définies dès sa mise en place. Nous obtenons également des avantages de financement importants et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des cartes de crédit sous-jacentes par l'entremise de la participation que nous conservons. Au 31 octobre 2021, des billets émis par nos entités de titrisation de créances sur cartes de crédit d'un montant de 3 milliards de dollars ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (6 milliards au 31 octobre 2020).

Entité de papier commercial garanti par des créances

Nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité structurée est assorti d'une notation équivalente à celle de la Banque Royale du Canada, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie.

Nous consolidons l'entité structurée puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2021, du papier commercial émis par l'entité d'un montant de 13 milliards de dollars a été comptabilisé au poste Dépôts de nos bilans consolidés (12 milliards au 31 octobre 2020).

Obligations sécurisées

Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires à RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) afin de soutenir les activités de financement et de nous conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu de notre programme d'obligations sécurisées. Guarantor LP a été créée afin de garantir les obligations sécurisées et les paiements de principal du programme d'obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de la Banque Royale du Canada; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Nous agissons à titre de commandité, de commanditaire, de contrepartie dans le cadre de swaps, de prêteur et de fournisseur de liquidités auprès de Guarantor LP, de gestionnaire des prêts hypothécaires sous-jacents, de même qu'à titre d'émetteur enregistré des obligations sécurisées.

Nous consolidons Guarantor LP puisque, en notre qualité de commandité, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Au 31 octobre 2021, le montant total des prêts hypothécaires transférés et en cours s'établissait à 80 milliards de dollars (106 milliards au 31 octobre 2020) et des obligations sécurisées d'un montant de 37 milliards étaient comptabilisées au poste Dépôts de nos bilans consolidés (40 milliards au 31 octobre 2020).

Structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales

Nous vendons des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt à des structures d'obligations encaissables par anticipation, qui sont constituées d'une obligation dont nous avons rehaussé le crédit et qui est achetée par une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie finance cet achat par l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel que nous achetons. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons une facilité de liquidités aux investisseurs à court terme, ce qui nous oblige à acheter les certificats qui ont été déposés pour rachat, mais non revendus avec succès. Nous rehaussons le crédit de l'obligation achetée par la fiducie d'obligations encaissables par anticipation avec une lettre de crédit, en vertu de laquelle nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux obligations sous-jacentes. Nous gagnons des intérêts sur le certificat résiduel et nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation de la facilité de liquidités et de la lettre de crédit.

Nous consolidons la fiducie d'obligations encaissables par anticipation lorsque nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, incluant la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la structure, et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des obligations municipales sous-jacentes. Au 31 octobre 2021, des obligations municipales d'un montant de 7 milliards de dollars étaient incluses dans les titres de placement liés aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation (8 milliards au 31 octobre 2020) et des certificats à taux variable d'un montant correspondant de 7 milliards étaient comptabilisés au poste Dépôts de nos bilans consolidés (8 milliards au 31 octobre 2020).

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement concernant les fonds. Nous consolidons ces fonds communs de placement et fonds en gestion commune dans lesquels nos participations, qui comprennent des investissements directs du capital de démarrage ainsi que des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2021, des titres détenus à des fins de transaction dans les fonds consolidés, d'un montant de 514 millions de dollars (516 millions au 31 octobre 2020) et d'autres passifs représentant les parts de fonds détenues par des tiers, d'un montant de 365 millions (293 millions au 31 octobre 2020), étaient comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Entités structurées non consolidées

Nous détenons des droits dans certaines entités structurées que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs que nous inscrivons à nos bilans consolidés, ainsi que le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à nos participations détenues dans les entités structurées non consolidées. Ce tableau présente également la taille de chaque catégorie d'entité structurée non consolidée, évaluée selon le total des actifs des entités dans lesquelles nous détenons une participation.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021					
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	Total
Actif figurant au bilan						
Titres	12 \$	– \$	3 047 \$	– \$	537 \$	3 596 \$
Prêts	–	4 569	–	6 855	1 453	12 877
Dérivés	17	–	–	–	108	125
Autres actifs	–	27	–	–	363	390
	29 \$	4 596 \$	3 047 \$	6 855 \$	2 461 \$	16 988 \$
Passif figurant au bilan						
Dérivés	93 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	93 \$
Autres passifs	–	–	–	–	–	–
	93 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	93 \$
Risque de perte maximal (2)	40 893 \$	8 361 \$	3 651 \$	12 214 \$	4 057 \$	69 176 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	40 074 \$	19 881 \$	506 699 \$	80 458 \$	392 348 \$	1 039 460 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020					
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	Total
Actif figurant au bilan						
Titres	138 \$	– \$	2 297 \$	– \$	422 \$	2 857 \$
Prêts	–	2 670	–	5 628	931	9 229
Dérivés	60	–	–	–	84	144
Autres actifs	–	46	–	–	261	307
	198 \$	2 716 \$	2 297 \$	5 628 \$	1 698 \$	12 537 \$
Passif figurant au bilan						
Dérivés	38 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	38 \$
Autres passifs	–	–	–	–	–	–
	38 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	38 \$
Risque de perte maximal (2)	42 863 \$	6 522 \$	2 557 \$	10 389 \$	2 108 \$	64 439 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	41 964 \$	18 200 \$	462 947 \$	87 631 \$	286 200 \$	896 942 \$

- (1) Le total de l'actif des entités structurées non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. Sur les engagements d'acquisition en cours, les conduits ont acquis des actifs financiers d'un montant total de 25 milliards de dollars au 31 octobre 2021 (23 milliards au 31 octobre 2020).
- (2) Le risque de perte maximal découlant de nos participations détenues dans ces entités est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés et aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement au capital nominal des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 23.

Nos liens avec chaque catégorie significative d'entité structurée non consolidée sont décrits ci-dessous.

Conduits multicédants

Nous administrons des programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants. Les conduits multicédants acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Dans certaines ententes de conduit multicédant, nous n'avons aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Pour certaines opérations, nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de couverture afin de faciliter la titrisation d'actifs à taux fixe et/ou libellés en devises pour nos clients au moyen des conduits. Ces contrats peuvent prendre la forme de contrats à terme de gré à gré, de swaps de taux d'intérêt ou de swaps sur devises. Ces dérivés nous exposent aux risques de change et de taux d'intérêt, qui font l'objet d'une gestion centralisée par nos bureaux de change et de swaps, respectivement, et au risque de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, qui est atténué par les rehaussements de crédit décrits ci-dessous.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liées à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous ne les contrôlons pas, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Entités de financement structuré

Nous participons à certaines structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales que nous ne consolidons pas. Ces structures sont semblables aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales décrites ci-dessus. Cependant, les certificats résiduels sont détenus par des tiers. Nous fournissons des facilités de liquidités aux détenteurs de certificats à taux variable, lesquelles peuvent être utilisées si les certificats ont été déposés pour rachat, mais ne peuvent pas être revendus. Pour une partie de ces fiducies, nous fournissons également une lettre de crédit pour les obligations sous-jacentes détenues dans la fiducie. Nous n'avons pas de pouvoir décisionnel sur les activités pertinentes des structures, c'est pourquoi nous ne les consolidons pas.

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni par au moins un tiers investisseur en titres de participation. Nous agissons à titre de promoteur et d'agent des placements pour l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks de premier rang, ce qui marque la fin de notre implication à l'égard de cette transaction. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des prêts, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers dans le but d'acquiescer des prêts. La durée de ces facilités est habituellement plus longue que celle des facilités de financement sur stocks de titres garantis par des prêts à terme et ces facilités bénéficient du rehaussement de crédit généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas ces structures, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des fiducies de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds de référence, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds de référence gérés par des tiers. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas ces fonds de référence gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas ces fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits dans des entités de titrisation qui fournissent du financement à certains tiers au nom desquels les entités ont été créées. Les activités de ces entités se limitent à l'achat et à la vente d'actifs financiers précis émis par le promoteur. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir du financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Ces rehaussements peuvent revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris aux activités d'investissement et de financement des entités.

Autres

Les autres entités structurées non consolidées comprennent les fonds de placement gérés, les entités de création de produits de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt.

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement des fonds. Nous ne consolidons pas les fonds communs de placement ni les fonds en gestion commune si nous exerçons notre pouvoir décisionnel à titre de mandataire d'autres porteurs de parts.

Nous utilisons des entités structurées généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques des entités.

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré, de restauration historique, de nouveaux crédits d'impôt du marché ou de crédit d'impôt pour énergie renouvelable (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les tiers investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Nous achetons aussi des participations passives dans des entités liées aux crédits d'impôt spécialisées en énergie renouvelable créées et contrôlées par des tierces parties. Nous ne consolidons pas les fonds de ces tierces parties puisque nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à ces activités et que nos placements sont gérés en tant que partie d'importants portefeuilles qui sont détenus à des fins de transaction.

Autres participations dans des entités structurées non consolidées

Dans le cours normal de nos activités, nous achetons et vendons des participations passives dans certaines entités structurées mises en place par des tiers, y compris dans des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse et des titres adossés à des actifs dont le gouvernement est le promoteur. Nos placements dans ces entités sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités et de couverture. Nous n'avons pas créé ces entités et nous n'en sommes pas le promoteur, et nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à leurs activités courantes. Le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés est limité à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus. Aux 31 octobre 2021 et 2020, nos placements dans ces entités étaient inclus aux postes Titres détenus à des fins de transaction et Titres de placement, de notre bilan consolidé. Se reporter aux notes 3 et 4 pour plus de détails sur nos titres détenus à des fins de transaction et nos titres de placement.

Entités commanditées

Nous sommes le promoteur de certaines entités structurées dans lesquelles nous détenons des droits, mais que nous ne consolidons pas. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, notre implication initiale et continue avec l'entité et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité. Nous sommes considérés comme le promoteur de certaines entités de création de produits de crédit, d'entités liées aux crédits d'impôt, de fonds communs de placement gérés par RBC et d'une entité de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous n'avons transféré aucun prêt hypothécaire commercial (transferts de 469 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2020) à une entité de titrisation commanditée dans laquelle nous ne détenons aucun droit à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Soutien financier fourni aux entités structurées

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions pas tenus, par un contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un taux d'intérêt sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas notre ECD.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats à terme de gré à gré et de contrats à terme standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux d'intérêt) et les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date ultérieure préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Certains swaps de taux d'intérêt sont négociés et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation qui agissent à titre de contreparties centrales. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des titres, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix déterminé et à une date ultérieure prédéterminée. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, notamment, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les dérivés de crédit englobent les swaps sur défaillance de crédit, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de la valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels l'une des parties accepte de verser à l'autre ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements, tels que les intérêts générés sur ces actifs, en échange d'une somme basée sur les taux de financement en vigueur sur le marché.

Autres produits dérivés

Les autres contrats comprennent les dérivés à valeur stable et sur titres de participation.

Dérivés non financiers

Les autres contrats comprennent également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, sur les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos transactions sur dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation liées à l'activité des clients et à la couverture du risque de marché connexe. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients leur permettant de modifier ou de réduire les risques. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste en la fixation de cours acheteurs et vendeurs pour d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement

s'entend de la gestion active des transactions sur dérivés dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les types de produits. Le cas échéant, les profits et les pertes réalisés et latents sur les dérivés utilisés aux fins de négociation sont comptabilisés immédiatement au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que du risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans les Autres revenus de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus) (1)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021					
	Durée jusqu'à l'échéance				À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	866 704 \$	161 835 \$	158 \$	1 028 697 \$	1 015 263 \$	13 434 \$
Swaps	3 936 638	6 559 032	4 268 243	14 763 913	14 259 757	504 156
Options achetées	266 798	312 149	185 547	764 494	764 494	–
Options vendues	271 000	309 540	203 665	784 205	784 205	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 730 712	56 335	2 491	1 789 538	1 753 075	36 463
Swaps sur devises	82 316	57 968	72 864	213 148	204 789	8 359
Swaps simultanés de taux et de devises	439 169	1 193 669	776 062	2 408 900	2 376 225	32 675
Options achetées	46 060	16 097	3 059	65 216	65 216	–
Options vendues	53 342	16 122	3 060	72 524	72 524	–
Dérivés de crédit (2)	1 027	35 759	6 125	42 911	42 428	483
Autres contrats (3)	218 270	98 850	20 757	337 877	325 226	12 651
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	110 285	148 262	333	258 880	256 020	2 860
Contrats à terme standardisés – position vendeur	173 039	97 364	126	270 529	270 129	400
Options achetées	28 071	15 250	–	43 321	43 321	–
Options vendues	22 272	1 300	–	23 572	23 572	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	129	–	–	129	129	–
Autres contrats	391 339	84 135	1 175	476 649	476 649	–
	8 637 171 \$	9 163 667 \$	5 543 665 \$	23 344 503 \$	22 733 022 \$	611 481 \$

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance				Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans				
Contrats hors cote							
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats de garantie de taux d'intérêt	2 782 447 \$	427 464 \$	340 \$	3 210 251 \$	3 172 950 \$	37 301 \$	
Swaps	3 409 078	5 990 160	3 755 593	13 154 831	12 685 595	469 236	
Options achetées	282 837	407 782	185 667	876 286	876 153	133	
Options vendues	303 347	410 237	198 222	911 806	911 806	-	
Contrats de change							
Contrats à terme de gré à gré	1 691 079	32 474	1 788	1 725 341	1 707 082	18 259	
Swaps sur devises	80 186	56 563	64 540	201 289	194 773	6 516	
Swaps simultanés de taux et de devises	412 053	1 117 048	633 023	2 162 124	2 112 625	49 499	
Options achetées	46 719	13 963	3 349	64 031	64 031	-	
Options vendues	50 099	13 407	3 410	66 916	66 916	-	
Dérivés de crédit (2)	1 309	39 877	7 577	48 763	48 244	519	
Autres contrats (3)	177 220	94 378	20 126	291 724	282 321	9 403	
Contrats négociés en Bourse							
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme standardisés – position acheteur	164 925	112 363	113	277 401	277 401	-	
Contrats à terme standardisés – position vendeur	205 927	167 350	233	373 510	373 510	-	
Options achetées	74 494	14 188	-	88 682	88 682	-	
Options vendues	58 116	10 391	-	68 507	68 507	-	
Contrats de change							
Contrats à terme standardisés – position acheteur	75	-	-	75	75	-	
Autres contrats	179 681	30 768	240	210 689	210 689	-	
	9 919 592 \$	8 938 413 \$	4 874 221 \$	23 732 226 \$	23 141 360 \$	590 866 \$	

- (1) Le capital nominal des dérivés est déterminé en utilisant l'approche standard pour évaluer le risque de crédit de contrepartie conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.
- (2) Les dérivés de crédit d'un capital nominal de 1 milliard de dollars (1 milliard au 31 octobre 2020) sont des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis à des fins de transaction comprennent la protection achetée de 25 milliards de dollars (26 milliards au 31 octobre 2020) et la protection vendue de 17 milliards (22 milliards au 31 octobre 2020).
- (3) Les Autres contrats ne tiennent pas compte des engagements des dérivés liés à des prêts de 9 milliards de dollars (2 milliards au 31 octobre 2020), qui ne sont pas classés en tant que dérivés selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Juste valeur des instruments dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux			
	31 octobre 2021		31 octobre 2020	
	Positive	Négative	Positive	Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats de garantie de taux d'intérêt	10 \$	11 \$	33 \$	33 \$
Swaps	28 400	23 136	44 732	37 453
Options achetées	4 580	–	7 498	–
Options vendues	–	5 258	–	8 916
	32 990	28 405	52 263	46 402
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	11 404	11 515	10 765	10 190
Swaps sur devises	4 469	4 929	5 117	5 080
Swaps simultanés de taux et de devises	23 208	22 382	19 880	21 826
Options achetées	1 021	–	1 292	–
Options vendues	–	978	–	910
	40 102	39 804	37 054	38 006
Dérivés de crédit	34	115	463	526
Autres contrats	20 827	21 253	21 156	23 985
	93 953	89 577	110 936	108 919
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	1 187	1 116	1 959	1 410
	1 187	1 116	1 959	1 410
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	305	260	76	85
Swaps sur devises	32	–	89	22
Swaps simultanés de taux et de devises	859	447	2 084	132
	1 196	707	2 249	239
Dérivés de crédit	–	5	–	5
Autres contrats	329	321	105	126
	2 712	2 149	4 313	1 780
Justes valeurs brutes totales avant les éléments suivants :	96 665	91 726	115 249	110 699
Ajustements d'évaluation déterminés collectivement	(810)	27	(1 104)	(115)
Incidence des conventions de compensation admissibles à la compensation au bilan	(314)	(314)	(657)	(657)
	95 541 \$	91 439 \$	113 488 \$	109 927 \$

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2021				31 octobre 2020			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	27 771 \$	28 029	39 741	95 541 \$	27 072 \$	33 755	52 661	113 488 \$
Passifs dérivés	26 766	27 938	36 735	91 439	26 507	32 885	50 535	109 927

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Réforme des taux d'intérêt de référence ⁽¹⁾

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie afin de gérer le risque de taux d'intérêt de nos actifs et de nos passifs actuels ou prévus. Nous avons également recours à des passifs au titre des dépôts libellés en devises pour gérer le risque de change découlant de nos investissements nets dans des établissements étrangers. Les instruments de couverture désignés pour la gestion de ces risques se rapportent aux taux IBOR dans plusieurs territoires et seront touchés par la Réforme du fait que le marché fera une transition vers des taux de référence alternatifs, tel qu'il est indiqué à la note 2.

Le tableau qui suit présente le capital nominal ou le capital de nos instruments de couverture fondés sur les taux IBOR qui seront touchés par la Réforme, tel qu'il est indiqué à la note 2. Nous continuons à surveiller les progrès réalisés afin de déterminer quels taux IBOR sont touchés par la Réforme. Le capital nominal ou le capital de ces instruments correspond aussi approximativement au risque géré au moyen des relations de couverture :

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020 (2)
	Capital nominal/Capital	Capital nominal/Capital
Contrats de taux d'intérêt		
LIBOR en dollar américain	38 730 \$	22 640 \$
LIBOR en livre sterling	290	591
Instruments non dérivés		
LIBOR en dollar américain	215	231
LIBOR en livre sterling	–	691
	39 235 \$	24 153 \$

(1) Compte non tenu des contrats de taux d'intérêt et des instruments non dérivés dont les taux de référence se rapportent principalement aux taux offerts dans plusieurs territoires, notamment le CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), le taux interbancaire offert en euro et le BBSW (Australian Bank Bill Swap Rate).

(2) Les montants ont été mis à jour par rapport à ceux présentés précédemment pour refléter les faits nouveaux d'ordre réglementaire en ce qui a trait à la date de cessation des taux LIBOR en dollar américain.

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons les transactions sur dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit, tel qu'il figure dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation de conventions-cadres de compensation et mise en application lorsque des critères précis sont respectés conformément à notre méthode comptable décrite à la note 2. Une convention-cadre de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par la convention en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation de conventions-cadres de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation de conventions-cadres de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les transactions faisant l'objet de la convention, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur est supérieure à un certain seuil.

Le coût de remplacement et le montant en équivalent-crédit sont déterminés conformément à l'approche standard pour le risque de crédit réglementaire non modélisée du BSIF selon la ligne directrice sur les normes de fonds propres entrée en vigueur. Le coût de remplacement correspond à la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables, échelonné en fonction d'un facteur réglementaire. Le montant en équivalent-crédit correspond au coût de remplacement majoré d'un montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel, aussi échelonné en fonction d'un facteur réglementaire. L'équivalent pondéré en fonction des risques est déterminé par application des facteurs de pondération appropriés au montant en équivalent-crédit, notamment les facteurs de pondération qui reflètent l'approbation du modèle conformément à l'approche fondée sur les notations internes.

Risque de crédit lié aux dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2021			31 octobre 2020		
	Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2)	Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2)
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	9 \$	64 \$	20 \$	30 \$	191 \$	79 \$
Swaps	4 519	16 203	4 569	7 112	17 324	7 359
Options achetées	113	403	187	142	392	285
Options vendues	23	415	141	4	307	136
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 085	19 097	4 232	2 796	17 641	4 537
Swaps	2 621	16 484	4 092	2 392	15 349	3 997
Options achetées	177	510	145	465	923	292
Options vendues	2	196	43	1	155	59
Dérivés de crédit	913	2 234	213	429	1 839	81
Autres contrats	7 668	26 567	10 480	3 577	16 455	7 719
Contrats négociés en Bourse	1 814	6 218	124	3 137	8 842	177
	20 944 \$	88 391 \$	24 246 \$	20 085 \$	79 418 \$	24 721 \$

- (1) Les montants sont présentés compte tenu des conventions-cadres de compensation conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres.
(2) Les soldes pondérés en fonction des risques sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres et ne tiennent pas compte du rajustement de la valeur du crédit de 18 milliards de dollars (18 milliards au 31 octobre 2020).

Coût de remplacement des instruments dérivés selon la notation des risques et le type de contrepartie

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021								
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Justes valeurs positives brutes	22 801 \$	37 938 \$	16 333 \$	19 593 \$	96 665 \$	42 361 \$	15 964 \$	38 340 \$	96 665 \$
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	20 545	33 257	12 050	9 869	75 721	41 554	15 731	18 436	75 721
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	2 256 \$	4 681 \$	4 283 \$	9 724 \$	20 944 \$	807 \$	233 \$	19 904 \$	20 944 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020								
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Justes valeurs positives brutes	30 097 \$	44 736 \$	18 392 \$	22 024 \$	115 249 \$	49 146 \$	22 109 \$	43 994 \$	115 249 \$
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	27 110	40 359	14 238	13 457	95 164	48 291	21 534	25 339	95 164
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	2 987 \$	4 377 \$	4 154 \$	8 567 \$	20 085 \$	855 \$	575 \$	18 655 \$	20 085 \$

- (1) Nos notations internes du risque AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité investissement tandis que les notations BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure, telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.
(2) Le type de contrepartie est défini conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres.

Dérivés dans des relations de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert.

Les dérivés utilisés dans des relations de couverture sont inscrits au bilan, dans les autres actifs au poste Dérivés et dans les autres passifs au poste Dérivés. Les passifs libellés en devises utilisés dans des relations de couverture de l'investissement net sont comptabilisés au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements et au poste Débentures subordonnées dans le bilan. Les profits et les pertes issus de l'inefficacité des couvertures sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt, et les montants reclassés depuis la réserve pour couvertures des autres éléments du résultat global vers le résultat sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt pour les couvertures de flux de trésorerie et dans les revenus autres que d'intérêt pour les couvertures de l'investissement net.

Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture en fonction de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert. Lorsque des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de leur valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

Les facteurs à l'origine des inefficacités éventuelles peuvent être des différences entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment :

- Non-concordance des modalités des instruments de couverture et des éléments couverts, par exemple la fréquence et la date des révisions de taux et la fréquence des paiements.
- Différence entre les facteurs d'actualisation utilisés pour les instruments de couverture et les éléments couverts, en tenant compte des différentes fréquences de révisions de taux de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.
- Dérivés de couverture ayant une juste valeur différente de zéro à la date de création de la relation de couverture, ce qui donne lieu à une non-concordance avec les modalités de l'élément couvert.

Nous fournissons ci-après une description de notre stratégie de gestion des risques pour chaque risque que nous décidons de couvrir :

Risque de taux d'intérêt

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les swaps sont désignés soit comme couvertures de la juste valeur, soit comme couvertures de flux de trésorerie, et se rapportent principalement aux taux IBOR dans plusieurs territoires. Certains swaps seront touchés par la Réforme du fait que le marché fera une transition vers des taux de référence alternatifs d'ici la fin de 2021 ou après.

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, nous utilisons des contrats de taux d'intérêt pour gérer les variations de la juste valeur de nos instruments à taux fixe entraînées par la fluctuation des taux d'intérêt de référence. Les swaps de taux d'intérêt sont conclus individuellement afin de gérer le risque lié aux taux d'intérêt de référence, et les modalités des swaps sont appariées avec précision à celles des instruments à taux fixe désignés.

Nous utilisons aussi des swaps de taux d'intérêt pour les couvertures de la juste valeur afin de gérer le risque de taux d'intérêt lié aux actifs des prêts hypothécaires résidentiels et aux passifs de financement. Notre exposition au risque associé à ce portefeuille varie au gré de l'octroi de nouveaux prêts, du remboursement de prêts existants et de la vente de prêts hypothécaires titrisés. En conséquence, nous avons adopté pour ce portefeuille une stratégie de couverture dynamique dans le cadre de laquelle le rééquilibrage de la relation de couverture se fait plus souvent, par exemple aux deux semaines ou mensuellement.

Pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie, nous utilisons des swaps de taux d'intérêt pour gérer l'exposition de nos instruments à taux variable à la variabilité des flux de trésorerie résultant de fluctuations des taux d'intérêt de référence. Les instruments à taux variable et les transactions prévisionnelles qui se rapportent à certains taux IBOR seront touchés par la Réforme. Bien que certains dérivés sur taux d'intérêt soient conclus individuellement pour gérer un risque spécifique, d'autres dérivés sur taux d'intérêt peuvent être conclus pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à un portefeuille d'actifs et de passifs.

Risque de change

Nous avons recours à des swaps sur devises dans une couverture de flux de trésorerie et à des contrats de change à terme dans une couverture de l'investissement net pour gérer notre risque de change. Certains instruments de trésorerie peuvent aussi être désignés comme couvertures de l'investissement net, selon le cas.

Pour les couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer la variabilité des flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux de change sur nos passifs à taux fixe émis libellés en devises et les transactions prévues hautement probables. Le profil des échéances et les modalités de remboursement de ces swaps sont appariés avec ceux de nos actifs et passifs libellés en devises afin de limiter la volatilité de nos flux de trésorerie causée par la fluctuation des taux de change.

Pour les couvertures de l'investissement net, nous avons recours à une combinaison de contrats de change à terme et d'instruments de trésorerie, comme des passifs au titre des dépôts libellés en devises, dont certains se rapportent aux taux IBOR qui seront touchés par la Réforme, pour gérer le risque de change découlant de nos investissements dans des établissements étrangers. Nos expositions les plus importantes concernent le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Lorsque nous couvrons notre investissement net dans un établissement étranger au moyen de contrats de change à terme, seul l'élément prix au comptant non actualisé du contrat de change à terme est désigné comme instrument de couverture. Ainsi, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture résultant de fluctuations des taux à terme et des effets de l'actualisation est exclue de l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Le risque lié aux établissements étrangers n'est couvert que dans la mesure où il concerne le capital des passifs au titre des dépôts libellés en devises ou le capital nominal du dérivé. Habituellement, nous ne prévoyons pas subir d'inefficacité significative relativement aux couvertures d'investissement net dans des établissements étrangers.

Risque sur actions

Nous utilisons des swaps sur rendement total dans le cadre de couvertures de flux de trésorerie pour limiter la variabilité des flux de trésorerie liés aux paiements attendus de notre régime de rémunération fondée sur des actions avec règlement en trésorerie destiné à certains employés clés, ces swaps consistant à échanger des paiements d'intérêt contre la variation indexée du cours de l'action RBC et le versement de dividendes.

Risque de crédit

Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour couvrir économiquement notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Instruments dérivés désignés dans une relation de couverture

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments dérivés et les montants de capital des passifs non dérivés, classés selon leur relation de couverture, ainsi que les dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2021				31 octobre 2020			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés dans une relation de couverture	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés dans une relation de couverture
Juste valeur	Flux de trésorerie	Investissement net	Juste valeur		Flux de trésorerie	Investissement net		
Actif								
Instruments dérivés	66 \$	9 \$	98 \$	95 368 \$	102 \$	1 \$	19 \$	113 366 \$
Passif								
Instruments dérivés	131	20	18	91 270	298	30	58	109 541
Instruments non dérivés	–	–	27 157	s.o.	–	–	28 702	s.o.

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.
s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent l'analyse de la durée à courir jusqu'à l'échéance du capital nominal présenté ainsi que les taux moyens pondérés des instruments de couverture de même que la valeur comptable présentée, l'ensemble de ces éléments étant classé en fonction du type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2021					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	10 503 \$	25 008 \$	6 568 \$	42 079 \$	19 \$	116 \$
Couverture de passifs à taux fixe	8 939	44 870	11 646	65 455	47	15
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	0,8 %	0,7 %	1,9 %	0,9 %		
Couverture de passifs à taux fixe	1,5 %	1,2 %	1,5 %	1,3 %		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2020					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	14 410 \$	28 182 \$	6 709 \$	49 301 \$	1 \$	298 \$
Couverture de passifs à taux fixe	21 207	38 704	6 415	66 326	101	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	1,5 %	1,0 %	2,0 %	1,3 %		
Couverture de passifs à taux fixe	1,7 %	1,4 %	1,8 %	1,6 %		

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Couverture de flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2021					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	57 304 \$	28 707 \$	4 112 \$	90 123 \$	– \$	– \$
Couverture de passifs à taux variable	16 659	55 556	13 784	85 999	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	0,5 %	1,0 %	1,2 %	0,7 %		
Couverture de passifs à taux variable	0,8 %	1,2 %	1,5 %	1,2 %		
Risque de change						
Swaps sur devises						
Taux de change moyen pondéré CAD-JPY	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	1,52	s.o.	1,52		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2020					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	15 309 \$	10 663 \$	1 762 \$	27 734 \$	– \$	– \$
Couverture de passifs à taux variable	5 616	61 697	5 384	72 697	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	0,6 %	1,4 %	1,8 %	1,0 %		
Couverture de passifs à taux variable	1,9 %	1,5 %	1,4 %	1,5 %		
Risque de change						
Swaps sur devises						
Taux de change moyen pondéré CAD-JPY	0,01	s.o.	s.o.	0,01		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	1,52	s.o.	1,52		

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.
s.o. sans objet

Couvertures de l'investissement net

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2021					
	Capital nominal/Capital				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises						
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,32	1,29	1,30	1,29		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	–	1,51	1,48	1,51		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	–	1,72	–	1,72		
Contrats à terme de gré à gré	4 951 \$	– \$	– \$	4 951 \$	98 \$	18 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,26	s.o.	s.o.	1,26		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,45	s.o.	s.o.	1,45		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,73	s.o.	s.o.	1,73		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2020					
	Capital nominal/Capital				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises						
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,29	1,31	1,31	1,30		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	–	1,51	1,50	1,51		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,73	1,65	–	1,69		
Contrats à terme de gré à gré	7 869 \$	– \$	– \$	7 869 \$	19 \$	58 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,33	s.o.	s.o.	1,33		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,56	s.o.	s.o.	1,56		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,71	s.o.	s.o.	1,71		

s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les éléments couverts, lesquels sont classés selon le type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2021						
	Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable		Postes du bilan	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
	Actif	Passif	Actif	Passif		
(en millions de dollars canadiens)						
Risque de taux d'intérêt						
Actifs à taux fixe (1)					Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros	
Passifs à taux fixe (1)	42 810 \$	– \$	(78)\$	– \$	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées	(1 027)\$
	–	65 355	–	(59)		1 842

Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2020						
	Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable		Postes du bilan	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
	Actif	Passif	Actif	Passif		
(en millions de dollars canadiens)						
Risque de taux d'intérêt						
Actifs à taux fixe (1)					Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros	
Passifs à taux fixe (1)	49 272 \$	– \$	1 058 \$	– \$	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées	879 \$
	–	68 130	–	1 817		(1 142)

(1) Au 31 octobre 2021, le cumul des ajustements visant les couvertures de la juste valeur restant dans le bilan pour les éléments couverts ayant cessé d'être ajustés en fonction des profits et pertes de couverture correspond à un profit de 125 millions de dollars pour les actifs à taux fixe et à une perte de 62 millions pour les passifs à taux fixe (profit de 32 millions et perte de 94 millions, respectivement, au 31 octobre 2020).

Couvertures de flux de trésorerie et de l'investissement net – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

		Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2021		
		Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couverture de flux de trésorerie/ Réserve pour écarts de conversion	
(en millions de dollars canadiens)	Postes du bilan		Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Actifs à taux variable	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail	614 \$	(402)\$	206 \$
Passifs à taux variable	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers	(2 641)	1 310	(399)
<i>Risque de change</i>				
Actifs à taux fixe	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail	(98)	1	–
Passifs à taux fixe	Dépôts – Entreprises et gouvernements	–	–	–
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Filiales étrangères	s.o.	(2 331)	(4 032)	(421)

		Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2020		
		Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couverture de flux de trésorerie/ Réserve pour écarts de conversion	
(en millions de dollars canadiens)	Postes du bilan		Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Actifs à taux variable	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail	(484)\$	294 \$	285 \$
Passifs à taux variable	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers	1 839	(1 540)	(523)
<i>Risque de change</i>				
Actifs à taux fixe	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail	2	6	–
Passifs à taux fixe	Dépôts – Entreprises et gouvernements	(164)	–	–
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Filiales étrangères	s.o.	535	(6 363)	(421)

s.o. sans objet

Efficacité des relations de couverture désignées

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat (1)	Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat
(en millions de dollars canadiens)				
Couvertures de la juste valeur				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	929 \$	(98)\$	s.o.	s.o.
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	(1 802)	40	s.o.	s.o.
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	(631)	(17)	(497)\$	279 \$
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	2 579	9	1 949	(1 024)
<i>Risque de change</i>				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	98	–	98	103
Swap sur devises – passifs à taux fixe	–	–	–	–
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Passifs libellés en devises	1 882	–	1 882	–
Contrats à terme de gré à gré	449	–	449	1

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat (1)	Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat
(en millions de dollars canadiens)				
Couvertures de la juste valeur				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	(931)\$	(52)\$	s.o.	s.o.
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	1 157	15	s.o.	s.o.
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	501	16	532 \$	200 \$
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	(1 803)	1	(2 127)	(367)
<i>Risque de change</i>				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	(2)	–	3	(5)
Swap sur devises – passifs à taux fixe	164	–	113	122
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Passifs libellés en devises	(405)	5	(410)	–
Contrats à terme de gré à gré	(124)	1	(125)	(28)

(1) L'inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat comprenait des pertes de 101 millions de dollars qui sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture et qui sont compensées par des couvertures économiques (94 millions au 31 octobre 2020).
s.o. sans objet

Rapprochement des composantes des capitaux propres

Le tableau ci-après présente un rapprochement, par catégorie de risque, de chaque composante des capitaux propres ainsi qu'une analyse des autres éléments du résultat global relatifs à la comptabilité de couverture :

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021		Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020	
	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve pour écarts de conversion	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve pour écarts de conversion
(en millions de dollars canadiens)				
Solde au début de l'exercice	(1 079)\$	4 632 \$	(6)\$	4 221 \$
Couverture de flux de trésorerie				
Tranche efficace de la variation de la juste valeur :				
Risque de taux d'intérêt	1 452		(1 595)	
Risque de change	100		115	
Risque sur actions	306		(77)	
Montant net reclassé en résultat net :				
Couvertures maintenues :				
Risque de taux d'intérêt	505		277	
Risque de change	(105)		(119)	
Risque sur actions	(271)		53	
Couvertures dont la désignation a été annulée :				
Risque de taux d'intérêt	240		(110)	
Profit net sur la couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger				
Dette libellée en devises		1 882		(410)
Contrats de change à terme		449		(125)
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		(4 308)		813
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change		(7)		(21)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net		(1)		28
Impôt sur les variations des réserves durant la période	(582)	(592)	383	126
Solde à la fin de l'exercice	566 \$	2 055 \$	(1 079)\$	4 632 \$

Goodwill

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021									
	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Total
Solde au début de la période	2 557 \$	1 719 \$	587 \$	2 001 \$	2 978 \$	121 \$	112 \$	149 \$	1 078 \$	11 302 \$
Acquisitions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Cessions	–	(3)	–	–	–	(4)	–	–	–	(7)
Écart de change	–	(116)	(10)	(37)	(210)	(2)	–	(1)	(65)	(441)
Solde à la fin de la période	2 557 \$	1 600 \$	577 \$	1 964 \$	2 768 \$	115 \$	112 \$	148 \$	1 013 \$	10 854 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020									
	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Total
Solde au début de la période	2 555 \$	1 727 \$	579 \$	1 985 \$	2 943 \$	120 \$	112 \$	148 \$	1 067 \$	11 236 \$
Acquisitions	2	–	6	–	1	–	–	–	–	9
Cessions	–	(16)	–	–	–	–	–	–	–	(16)
Écart de change	–	8	2	16	34	1	–	1	11	73
Solde à la fin de la période	2 557 \$	1 719 \$	587 \$	2 001 \$	2 978 \$	121 \$	112 \$	149 \$	1 078 \$	11 302 \$

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Notre test de dépréciation annuel est effectué au 1^{er} août.

Lors de nos tests de dépréciation annuels de 2021 et de 2020, les valeurs recouvrables de nos UGT Services bancaires dans les Antilles et Gestion de patrimoine – International étaient basées sur leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les valeurs recouvrables de toutes les autres UGT ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur leur valeur d'utilité.

Valeur d'utilité

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des capitaux requis pour financer les flux de trésorerie futurs et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période de projection des flux de trésorerie initiale, les flux de trésorerie sont réputés augmenter à un rythme constant selon un taux de croissance à long terme nominal (taux de croissance final), sauf pour ce qui est de notre UGT Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) à laquelle nous avons appliqué un taux de croissance à moyen terme conforme à nos prévisions de croissance pour ce secteur et pour lequel, après une période de 10 ans, sera appliqué de nouveau le taux de croissance final. Les taux de croissance finaux sont établis en fonction des attentes de croissance stable à long terme dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque UGT sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque UGT est exposée. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. La sensibilité de la valeur employée pour les données et hypothèses clés utilisées a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres. Au 1^{er} août 2021, aucune des variations raisonnablement possibles décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une UGT sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans nos modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont résumés ci-après.

	Aux			
	1 ^{er} août 2021		1 ^{er} août 2020	
	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Services bancaires canadiens	9,4 %	3,0 %	9,5 %	3,0 %
Services bancaires dans les Antilles	10,9	3,5	11,4	3,7
Gestion de patrimoine – Canada	10,5	3,0	10,4	3,0
Gestion mondiale d'actifs	10,5	3,0	10,5	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	11,1	3,0	10,7	3,0
Gestion de patrimoine – International (2)	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Assurances	10,2	3,0	10,2	3,0
Services aux investisseurs et de trésorerie	9,9	3,0	10,2	3,0
Marchés des Capitaux	11,8	3,0	12,0	3,0

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.

(2) La valeur recouvrable de notre UGT Gestion de patrimoine – International est établie au moyen d'une méthode fondée sur les ratios.

n.s. non significatif

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Services bancaires dans les Antilles

Pour notre UGT Services bancaires dans les Antilles, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans. Nous avons aussi considéré des scénarios alternatifs raisonnablement possibles, y compris des transactions de marché comparables, lesquels ont entraîné des évaluations dans une échelle allant d'un excédent significatif à un déficit négligeable. Les flux de trésorerie sont fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Cette évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables. Nous avons recours au jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui est plus sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. La sensibilité de la juste valeur diminuée des coûts de sortie aux données et hypothèses clés a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres.

Par suite de l'amélioration de la conjoncture économique en 2021, tempérée par l'incertitude persistante liée à la pandémie de COVID-19, la valeur recouvrable de notre UGT Services bancaires dans les Antilles a augmenté. Au 1^{er} août 2021, la valeur recouvrable de notre UGT Services bancaires dans les Antilles, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie, s'est établie à 123 % de sa valeur comptable (au 1^{er} août 2020, la valeur recouvrable fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie correspondait approximativement à la valeur comptable). Pour déterminer la valeur recouvrable, nous avons actualisé les flux de trésorerie futurs au moyen d'un taux avant impôt de 10,9 % (11,4 % au 1^{er} août 2020), lequel témoigne des attentes quant aux taux d'inflation sur le plan géographique, contrebalancées en partie par un recul du taux de croissance final, qui s'est établi à 3,5 % (3,7 % au 1^{er} août 2020), lequel reflète le taux de croissance stable à long terme de l'UGT. Une variation de 50 p.b. du taux de croissance final ferait respectivement augmenter et diminuer la valeur recouvrable de 339 millions de dollars et 289 millions de dollars. Une augmentation de 50 p.b. du taux d'actualisation ferait diminuer la valeur recouvrable de 360 millions de dollars. Une diminution des flux de trésorerie projetés de 10 % par année réduirait la valeur recouvrable de 469 millions de dollars. Les variations de ces hypothèses ont été appliquées en présumant que toutes les autres variables individuelles restent constantes. Toutefois, la fluctuation d'un facteur peut être exacerbée ou compensée par le changement connexe d'une autre hypothèse, puisque les incidences sur la valeur recouvrable sont fortement interdépendantes et que les changements aux hypothèses peuvent ne pas avoir une incidence linéaire sur la valeur recouvrable de l'UGT. Dans l'ensemble, la fourchette de résultats possibles n'aurait pas une incidence importante sur la valeur recouvrable de l'UGT.

Autres immobilisations incorporelles

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations- clients	Logiciels en cours	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	7 676 \$	1 901 \$	1 586 \$	1 916 \$	1 241 \$	14 320 \$
Entrées	48	15	–	–	1 129	1 192
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	–	–	–	–	–
Transferts	1 022	69	–	–	(1 091)	–
Cessions	(66)	(87)	–	(38)	(8)	(199)
Pertes de valeur	(157)	–	–	–	(9)	(166)
Écart de change	(126)	(60)	(112)	(41)	(29)	(368)
Autres variations	(7)	8	–	5	3	9
Solde à la fin de la période	8 390 \$	1 846 \$	1 474 \$	1 842 \$	1 236 \$	14 788 \$
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(5 884)\$	(1 500)\$	(793)\$	(1 391)\$	– \$	(9 568)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(898)	(138)	(150)	(101)	–	(1 287)
Cessions	65	86	–	38	–	189
Pertes de valeur	137	–	–	–	–	137
Écart de change	88	41	58	29	–	216
Autres variations	9	(13)	–	–	–	(4)
Solde à la fin de la période	(6 483)\$	(1 524)\$	(885)\$	(1 425)\$	– \$	(10 317)\$
Solde net à la fin de la période	1 907 \$	322 \$	589 \$	417 \$	1 236 \$	4 471 \$

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations- clients	Logiciels en cours	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	6 941 \$	1 684 \$	1 567 \$	1 773 \$	1 240 \$	13 205 \$
Entrées	54	47	–	143	1 157	1 401
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	6	–	10	–	16
Transferts	936	193	–	–	(1 129)	–
Cessions	(149)	(13)	–	–	(4)	(166)
Pertes de valeur	(116)	(4)	–	–	(10)	(130)
Écart de change	20	7	19	13	8	67
Autres variations	(10)	(19)	–	(23)	(21)	(73)
Solde à la fin de la période	7 676 \$	1 901 \$	1 586 \$	1 916 \$	1 241 \$	14 320 \$
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(5 256)\$	(1 357)\$	(627)\$	(1 291)\$	– \$	(8 531)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(855)	(144)	(160)	(114)	–	(1 273)
Cessions	147	12	–	–	–	159
Pertes de valeur	88	–	–	–	–	88
Écart de change	(14)	(6)	(6)	(9)	–	(35)
Autres variations	6	(5)	–	23	–	24
Solde à la fin de la période	(5 884)\$	(1 500)\$	(793)\$	(1 391)\$	– \$	(9 568)\$
Solde net à la fin de la période	1 792 \$	401 \$	793 \$	525 \$	1 241 \$	4 752 \$

Note 11 Coentreprises et entreprises associées

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que notre quote-part du bénéfice de ces entités.

	Coentreprises		Entreprises associées	
	Aux et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2021	31 octobre 2020	31 octobre 2021	31 octobre 2020
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Valeur comptable	223 \$	193 \$	431 \$	459 \$
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice net	107 \$	87 \$	23 \$	(10)\$

Note 11 Coentreprises et entreprises associées (suite)

Prises individuellement, les coentreprises et les entreprises associées n'ont aucune incidence significative sur nos résultats financiers.

Certaines de nos filiales, coentreprises et entreprises associées sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent pas nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2021, l'actif net restreint de ces filiales, coentreprises et entreprises associées s'élevait à 39 milliards de dollars (38 milliards au 31 octobre 2020).

Note 12 Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Débiteurs et montants prépayés	5 056 \$	4 600 \$
Intérêts courus à recevoir	2 195	2 362
Garanties en espèces	14 541	18 119
Créances sur activités de négociation de marchandises	6 996	4 104
Actif d'impôt différé	2 011	2 579
Actifs au titre des avantages du personnel	2 640	143
Actifs liés aux activités d'assurance		
Prêts garantis	615	801
Avances sur police	87	97
Actifs de réassurance	1 032	949
Autres	62	93
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	654	652
Dépôts de garantie	11 441	9 816
Métaux précieux	1 619	2 371
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	3 395	2 077
Impôt à recevoir	4 891	5 487
Autres	4 648	4 671
	61 883 \$	58 921 \$

Note 13 Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2021				31 octobre 2020			
	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	207 493 \$	64 613 \$	90 382 \$	362 488 \$	182 745 \$	61 761 \$	98 546 \$	343 052 \$
Entreprises et gouvernements	356 020	20 800	319 533	696 353	315 472	16 585	292 254	624 311
Banques	12 549	449	28 992	41 990	12 502	956	31 064	44 522
	576 062 \$	85 862 \$	438 907 \$	1 100 831 \$	510 719 \$	79 302 \$	421 864 \$	1 011 885 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	151 475 \$	8 051 \$	713 \$	160 239 \$	123 402 \$	7 390 \$	368 \$	131 160 \$
États-Unis	54 021	–	–	54 021	43 831	–	–	43 831
Europe (5)	632	–	–	632	654	–	–	654
Autres pays	8 002	–	–	8 002	7 372	–	–	7 372
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	315 464	19 857	312 987	648 308	287 046	19 036	310 492	616 574
États-Unis	6 978	57 260	77 597	141 835	7 190	52 046	57 037	116 273
Europe (5)	34 278	693	36 788	71 759	33 810	830	37 250	71 890
Autres pays	5 212	1	10 822	16 035	7 414	–	16 717	24 131
	576 062 \$	85 862 \$	438 907 \$	1 100 831 \$	510 719 \$	79 302 \$	421 864 \$	1 011 885 \$

(1) Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, ce qui comprend des comptes d'épargne et des comptes-chèques.

(2) Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.

(4) La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 octobre 2021, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 399 milliards de dollars, 35 milliards, 43 milliards et 27 milliards (347 milliards, 32 milliards, 47 milliards et 33 milliards au 31 octobre 2020, respectivement).

(5) Comprend le Royaume-Uni, le Luxembourg, les îles Anglo-Normandes, la France et l'Italie.

Échéances contractuelles des dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020 (1)
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	133 776 \$	123 290 \$
De 3 à 6 mois	64 062	65 782
De 6 à 12 mois	83 871	80 737
De 1 à 2 ans	45 532	34 400
De 2 à 3 ans	29 204	42 907
De 3 à 4 ans	24 573	21 136
De 4 à 5 ans	25 329	22 885
Plus de 5 ans	32 560	30 727
	438 907 \$	421 864 \$
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus	416 000 \$	388 000 \$

(1) Les montants présentés précédemment ont été reclassés de manière à refléter l'échéance contractuelle de certains dépôts à terme.

Soldes moyens des dépôts et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2021		le 31 octobre 2020	
	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens
Canada	772 875 \$	0,61 %	725 021 \$	1,02 %
États-Unis	180 230	0,13	144 011	0,46
Europe	77 217	0,55	73 317	0,76
Autres pays	28 731	0,33	28 283	0,68
	1 059 053 \$	0,51 %	970 632 \$	0,90 %

Note 14 Assurances

Gestion du risque

Le risque d'assurance correspond aux fluctuations des échéances, de la fréquence et de la gravité des événements assurés par rapport à nos attentes au moment de la souscription. En raison de notre diversité géographique et de la composition de nos activités, nous ne sommes pas exposés à un degré élevé de risque de concentration. Le risque de concentration n'est pas une préoccupation majeure pour les activités d'assurance vie et maladie, car le niveau de leurs caractéristiques particulières aux régions n'est pas significatif. La réassurance est également utilisée pour la majorité de nos activités d'assurance au Canada afin d'améliorer notre profil de risque et de limiter l'obligation par sinistre. Nous gérons le risque de souscription et de prix au moyen de lignes directrices sur la sélection des risques qui détaillent la catégorie, la nature et le type d'activités qui peuvent être acceptées, de politiques d'établissement des prix par gamme de produits et des contrôles à l'égard de la formulation des contrats. Le risque de gestion ou de paiement inapproprié lié aux sinistres est atténué au moyen des contrôles des systèmes informatiques et de processus manuels effectués par des professionnels d'expérience, ce qui, combiné à une série de politiques et de procédures détaillées, permet de s'assurer que tous les sinistres sont traités en temps opportun et de façon précise et adéquate.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité accrue de croissance future. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de nos obligations directes envers les parties assurées. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes et sinistres nets

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Primes brutes	5 090 \$	4 515 \$
Primes cédées à des réassureurs	(250)	(249)
Primes nettes	4 840 \$	4 266 \$
Indemnités et sinistres bruts (1)	3 834 \$	3 700 \$
Quote-part des réassureurs des indemnités et sinistres	(287)	(316)
Sinistres nets	3 547 \$	3 384 \$

(1) Comprend la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Toutes les hypothèses actuarielles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF. Les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur l'évaluation des passifs d'assurance, les processus utilisés pour les établir et les hypothèses utilisées au 31 octobre 2021 sont les suivantes :

Mortalité et morbidité – les estimations de la mortalité se fondent sur les tables de mortalité des assurés standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les polices d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.

Rendement prévu des placements – les hypothèses se basent sur le taux de rendement actuel, sur une hypothèse de réinvestissement et sur une correction de valeur pour pertes de crédit futures pour chaque secteur d'activité et sont établies au moyen de scénarios utilisant des taux d'intérêt, ce qui comprend les scénarios visant à déterminer les obligations minimales prescrits par les normes actuarielles.

Comportement des titulaires de police – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.

Principales hypothèses relatives à l'assurance

	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Polices d'assurance vie		
Assurances – Canada		
Taux de mortalité (1)	0,12 %	0,11 %
Taux de morbidité (2)	1,78	1,81
Rendement des réinvestissements futur (3)	3,76	3,82
Taux de déchéance (4)	0,50	0,50
Assurances – International		
Taux de mortalité (1)	0,79	0,66
Rendement des réinvestissements futur (3)	2,90	3,05

(1) Taux de mortalité annuel moyen pour le plus important portefeuille de polices assurées.

(2) Taux de règlement net moyen pour les portefeuilles d'assurance invalidité individuels et collectifs.

(3) Taux de réinvestissement final des activités d'assurance.

(4) Taux de résiliation des polices final (taux de déchéance) pour le plus important portefeuille d'assurance vie permanente qui dépend d'un taux de résiliation plus élevé pour maintenir sa rentabilité (polices fondées sur les déchéances).

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Le tableau suivant présente un sommaire de notre quote-part brute et de celle des réassureurs des passifs d'assurance à la fin de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2021			31 octobre 2020		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Obligations liées aux polices d'assurance vie						
Assurances vie et maladie et contrats de rentes	12 775 \$	861 \$	11 914 \$	12 089 \$	752 \$	11 337 \$
Contrats de placement (1)	42	–	42	34	–	34
	12 817 \$	861 \$	11 956 \$	12 123 \$	752 \$	11 371 \$
Obligations liées aux polices autres que d'assurance vie						
Provision pour primes non acquises (1)	6 \$	– \$	6 \$	7 \$	– \$	7 \$
Provision pour réclamations non versées	41	3	38	126	31	95
	47 \$	3 \$	44 \$	133 \$	31 \$	102 \$
	12 864 \$	864 \$	12 000 \$	12 256 \$	783 \$	11 473 \$

(1) Les passifs d'assurance liés aux contrats de placement et à la provision pour primes non acquises sont comptabilisés dans le poste Autres passifs du bilan consolidé.

Rapprochement des obligations liées aux polices d'assurance vie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos					
	le 31 octobre 2021			le 31 octobre 2020		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Solde au début de la période	12 123 \$	752 \$	11 371 \$	11 377 \$	601 \$	10 776 \$
Polices nouvelles et en vigueur ⁽¹⁾	775	108	667	735	141	594
Changements d'hypothèses et de méthodologie	(89)	1	(90)	15	10	5
Variation nette des contrats de placement	8	–	8	(4)	–	(4)
Solde à la fin de la période	12 817 \$	861 \$	11 956 \$	12 123 \$	752 \$	11 371 \$

(1) Comprend la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance.

L'augmentation nette des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'expansion des activités et par les fluctuations des marchés qui touchent les actifs garantissant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie, ce qui a été en partie contrebalancé par les activités d'appariement des actifs et des passifs. Au cours de l'exercice, nous avons revu l'ensemble des principales méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux indemnités d'assurance, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 90 millions de dollars des passifs d'assurance, laquelle comprend i) une diminution de 94 millions de dollars découlant de la révision des réserves actuarielles sur les risques de taux d'intérêt; ii) une diminution de 5 millions de dollars découlant des renégociations de contrats de réassurance; iii) une augmentation de 34 millions de dollars découlant des mises à jour des hypothèses liées au risque d'assurance liées à la mortalité, la morbidité et les charges; et iv) une diminution de 25 millions de dollars découlant des changements apportés aux modèles d'évaluation et aux données connexes.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la sensibilité du niveau des obligations au titre des polices d'assurance présentées dans cette note aux variations raisonnablement possibles des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations. La variation en pourcentage de chaque variable est appliquée à divers modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui, dans les faits, est peu susceptible de se produire.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Changement de variable	Incidence sur le bénéfice net pour les exercices clos	
		le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Augmentation des taux d'intérêt du marché ⁽¹⁾	1 %	(14) \$	5 \$
Diminution des taux d'intérêt du marché ⁽¹⁾	1	17	(11)
Augmentation de la valeur de marché des titres de participation ⁽²⁾	10	8	8
Diminution de la valeur de marché des titres de participation ⁽²⁾	10	(10)	(22)
Augmentation des frais de maintien ⁽³⁾	5	(37)	(37)
Polices d'assurance vie ⁽³⁾			
Variation défavorable des taux de mortalité des rentiers	2	(287)	(278)
Variation défavorable des taux de mortalité des assurances	2	(67)	(70)
Variation défavorable des taux de morbidité	5	(213)	(219)
Variation défavorable des taux de déchéance	10	(253)	(252)

(1) Les sensibilités aux taux d'intérêt sur le marché tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus de la période considérée d'une variation de 100 points de base de la courbe de rendement en augmentant le taux de réinvestissement actuel tout en maintenant constants les taux d'intérêt hypothétiques finaux. Les sensibilités se composent à la fois de l'incidence sur les taux de réinvestissements hypothétiques des passifs actuariels et des variations de la juste valeur des actifs et des passifs par rapport à la courbe de rendement.

(2) Les sensibilités aux variations des valeurs de marché des actions tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus de la période considérée des écarts dans les variations de la juste valeur des placements en actions et de l'effet de compensation partiel sur les passifs actuariels.

(3) Les sensibilités aux variations des frais de maintien et des hypothèses actuarielles liées à l'assurance vie tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus pour la période considérée de la comptabilisation d'une augmentation des passifs en raison d'une variation défavorable d'une hypothèse donnée pour la durée de vie de toutes les polices en vigueur.

Note 15 Fonds distincts

Nous offrons certains contrats d'assurance variables individuels qui permettent aux titulaires de police d'investir dans des fonds distincts. Les rendements du placement sur ces fonds passent directement aux titulaires de police. Le risque lié aux montants investis revient au titulaire de police, sauf lorsque les titulaires de police ont choisi des options comportant des garanties relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance. Un passif est comptabilisé pour les garanties au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. L'actif net de tous nos fonds distincts est classé au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur du passif des fonds distincts correspond à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net des fonds distincts et le passif des fonds distincts sont présentés dans des postes distincts du bilan consolidé. Les tableaux suivants présentent la composition de l'actif net et les variations de l'actif net pour l'exercice.

Actif net des fonds distincts

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Trésorerie	40 \$	35 \$
Placement dans des fonds communs de placement	2 625	1 886
Autres actifs (passifs), montant net	1	1
	2 666 \$	1 922 \$

Variation de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Actif net au début de la période	1 922 \$	1 663 \$
Ajouts (déductions) :		
Dépôts provenant des titulaires de police	975	724
Profits (pertes) réalisés et latents, montant net	381	12
Intérêts et dividendes	51	49
Paiements aux titulaires de police	(604)	(479)
Frais de gestion et d'administration	(59)	(47)
Actif net à la fin de la période	2 666 \$	1 922 \$

Note 16 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques des régimes

Nous parrainons un certain nombre de programmes qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, et les autres bénéficiaires résident au Royaume-Uni et dans les Antilles. Les modalités des régimes de retraite, y compris les décisions à l'égard des placements, des prestations de retraite et de la capitalisation, sont dictées par des comités de retraite ou des fiduciaires, qui sont juridiquement distincts de la Banque, ou des dirigeants. Les changements importants aux régimes doivent être approuvés par le Conseil d'administration.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos principaux régimes de retraite à prestations définies sont fermés aux nouveaux participants. Les nouveaux employés sont généralement admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la région. Nous offrons également des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) à certains dirigeants et cadres dirigeants, lesquels sont habituellement non capitalisés ou capitalisés en partie.

Nos régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies selon le cumul des cotisations des employés et de la Banque. Les cotisations de la Banque correspondent à un pourcentage du salaire annuel de l'employé et une partie de ces cotisations peut dépendre du montant de la cotisation et du nombre d'années de service de l'employé.

Nos autres principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada. Ces régimes ne sont pas capitalisés, sauf si la loi l'exige.

Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été réalisée le 1^{er} janvier 2021. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée le 1^{er} janvier 2022.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, les cotisations à nos régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 456 millions de dollars et 75 millions (1 024 millions et 63 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2020), respectivement. Pour 2022, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à 520 millions de dollars et à 84 millions, respectivement.

Risques

En raison de la façon dont ils sont conçus, les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Banque à divers risques liés entre autres au rendement des placements, aux réductions des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, à l'augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes, aux niveaux futurs de l'inflation qui auront une incidence sur les augmentations des salaires à l'avenir de même qu'aux hausses futures des coûts des soins de santé. Ces risques diminueront au fil du temps en raison de la fin des nouvelles adhésions à nos principaux régimes de retraite à prestations définies et de la migration vers des régimes à cotisations définies.

Le tableau suivant présente la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux			
	31 octobre 2021		31 octobre 2020	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Canada				
Juste valeur de l'actif des régimes	16 698 \$	– \$	15 044 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	14 403	1 703	15 408	1 863
Surplus (déficit), montant net	2 295 \$	(1 703)\$	(364)\$	(1 863)\$
Autres pays				
Juste valeur de l'actif des régimes	1 005 \$	– \$	980 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	912	77	943	90
Surplus (déficit), montant net	93 \$	(77)\$	37 \$	(90)\$
Total				
Juste valeur de l'actif des régimes	17 703 \$	– \$	16 024 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	15 315	1 780	16 351	1 953
Total du surplus (déficit), montant net	2 388 \$	(1 780)\$	(327)\$	(1 953)\$
Incidence du plafond de l'actif	(6)	–	(1)	–
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	2 382 \$	(1 780)\$	(328)\$	(1 953)\$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés				
Actifs au titre des avantages du personnel	2 640 \$	– \$	143 \$	– \$
Passifs au titre des avantages du personnel	(258)	(1 780)	(471)	(1 953)
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	2 382 \$	(1 780)\$	(328)\$	(1 953)\$

Le tableau suivant présente une analyse des variations de la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

(en millions de dollars canadiens)	Aux et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2021		31 octobre 2020	
	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur de l'actif des régimes au début de la période	16 024 \$	– \$	14 785 \$	1 \$
Revenu d'intérêt	432	–	447	–
Réévaluations				
Rendement de l'actif des régimes (excluant le revenu d'intérêt)	1 614	–	793	–
Variation des taux de change	(21)	–	17	–
Cotisations – employeur	221	75	798	63
Cotisations – participant du régime	46	19	48	19
Paiements	(594)	(94)	(623)	(83)
Paiements – montants versés relativement aux liquidations	(2)	–	(223)	–
Regroupements/cessions d'entreprises	(4)	–	–	–
Autres	(13)	–	(18)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de la période	17 703 \$	– \$	16 024 \$	– \$
Obligation au titre des prestations au début de la période	16 351 \$	1 953 \$	15 517 \$	1 820 \$
Coûts des services rendus au cours de la période	359	46	367	46
Coûts des services passés	–	(1)	–	(12)
Profits et pertes sur les règlements	2	–	(5)	–
Charges d'intérêt	439	57	462	59
Réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques	–	(6)	–	(5)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	(1 253)	(184)	791	68
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(5)	(2)	2	38
Variation des taux de change	(24)	(7)	15	3
Cotisations – participant du régime	46	19	48	19
Paiements	(594)	(94)	(623)	(83)
Paiements – montants versés relativement aux règlements	(2)	–	(223)	–
Regroupements/cessions d'entreprises	(4)	(1)	–	–
Obligation au titre des prestations à la fin de la période	15 315 \$	1 780 \$	16 351 \$	1 953 \$
Obligation non capitalisée	26 \$	1 633 \$	30 \$	1 792 \$
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	15 289	147	16 321	161
Total de l'obligation au titre des prestations	15 315 \$	1 780 \$	16 351 \$	1 953 \$

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se chiffraient à 413 millions de dollars et à 155 millions au 31 octobre 2021, respectivement (15 054 millions et 14 583 millions au 31 octobre 2020, respectivement).

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi relativement aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Coûts des services rendus au cours de la période	359 \$	367 \$	46 \$	46 \$
Coûts des services passés	–	–	(1)	(12)
Profits et pertes sur les règlements	2	(5)	–	–
Charge (revenu) d'intérêt, montant net	7	15	57	59
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	(12)	13
Frais administratifs	13	18	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	381 \$	395 \$	90 \$	106 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	235	226	–	–
	616 \$	621 \$	90 \$	106 \$

Les coûts des services pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 se sont élevés à 356 millions de dollars (363 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2020) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à 3 millions (4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2020) dans le cas des régimes dans les autres pays. La charge (revenu) d'intérêt, montant net, pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 a totalisé 7 millions de dollars (14 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2020) dans le cas des régimes de retraite au Canada et néant (1 million pour l'exercice clos le 31 octobre 2020) dans le cas des régimes des autres pays.

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de nos réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relativement aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses démographiques	– \$	– \$	(6)\$	(14)\$
Modifications des hypothèses financières	(1 253)	791	(177)	62
Ajustements liés à l'expérience	(5)	2	3	40
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	(1 614)	(793)	–	–
Variation du plafond de l'actif (excluant le revenu d'intérêt)	5	–	–	–
	(2 867)\$	– \$	(180)\$	88 \$

Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 correspondent à des profits de 2 819 millions de dollars (profits de 7 millions au 31 octobre 2020) dans le cas des régimes de retraite au Canada et de 48 millions (pertes de 7 millions au 31 octobre 2020) dans le cas des régimes des autres pays.

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations. Dans le cas des régimes de retraite, la stratégie de placement consiste à détenir un portefeuille de placements diversifié en ce qui a trait à la catégorie d'actifs et à l'emplacement géographique, afin de réduire le risque d'investissement spécifique sur la situation de capitalisation, tout en maximisant les rendements prévus pour respecter les obligations au titre des prestations. L'actif des régimes est investi selon un cadre actif/passif puisque l'investissement est mené en portant une attention particulière aux principaux facteurs de risque ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations, soit l'évaluation de la sensibilité aux taux d'intérêt et aux écarts de taux. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique relative à la composition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
- les données démographiques relatives aux membres, y compris les prévisions à l'égard de l'âge normal de la retraite, des départs et des décès;
- la situation financière des régimes de retraite;
- les avantages tirés de la diversification entre diverses catégories d'actifs;
- le rendement prévu de l'actif, y compris les corrélations des actifs et des passifs ainsi que les exigences de liquidité du régime.

Afin de mettre en œuvre notre politique relative à la composition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres d'emprunt, des titres de participation et des placements non traditionnels. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les titres d'emprunt assortis d'une notation inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier du régime. Afin de gérer notre risque de crédit, lorsque les instruments dérivés ne font pas l'objet d'une compensation centrale, les contreparties doivent détenir des notations minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie.

L'actif de nos régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres d'emprunt, de titres de participation et de placements non traditionnels. Nos titres de participation sont généralement évalués selon les prix cotés non ajustés sur un marché actif (niveau 1) et nos titres d'emprunt sont généralement évalués selon les prix cotés pour des actifs semblables sur un marché actif (niveau 2). Les placements non traditionnels et les autres placements comprennent la trésorerie, les fonds de couverture et les placements dans des fonds privés, y compris les titres de participation liés à des projets d'infrastructure, les contrats de location de biens immobiliers ainsi que les titres de participation et de création de sociétés fermées. De façon générale, dans le cas des placements dans des fonds privés, aucun prix coté sur un marché n'est disponible (niveau 2 ou 3). Ces actifs sont évalués par un évaluateur indépendant, ou alors leur prix est fixé selon des données observables sur le marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, la gestion des placements au titre des régimes à prestations définies est demeurée axée sur l'accroissement des placements et des stratégies visant à réduire le risque et l'amélioration de la diversification, et ainsi que les mesures propres à favoriser le maintien du rendement attendu. Au fil du temps, une plus grande exposition aux titres d'emprunt et aux titres d'emprunt vendus en vertu de conventions de rachat est utilisée pour réduire la non-concordance de la durée des actifs et des passifs, et donc la variabilité de la situation de capitalisation des régimes découlant des variations des taux d'intérêt. En raison de la sensibilité de leurs prix aux fluctuations des taux d'intérêt, les titres d'emprunt assortis d'échéances plus longues sont considérés comme une bonne couverture économique du risque lié aux passifs du régime, qui sont aussi actualisés en utilisant surtout les taux d'intérêt des obligations à long terme comme données.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies (1), (2)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux					
	31 octobre 2021			31 octobre 2020		
	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (3)	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (3)
Titres de participation						
Canada	1 879 \$	11 %	100 %	1 493 \$	9 %	100 %
Autres pays	4 202	24	100	3 859	24	100
Titres d'emprunt						
Obligations d'État – Canada (4)	3 766	21	–	3 259	20	–
Obligations d'État – Autres pays	71	–	–	81	1	–
Obligations de sociétés et autres obligations	3 844	22	–	3 701	23	–
Placements non traditionnels et autres	3 941	22	12	3 631	23	13
	17 703 \$	100 %	37 %	16 024 \$	100 %	36 %

- (1) La répartition de l'actif est fondée sur les placements sous-jacents détenus directement et indirectement par l'entremise de fonds, ce qui cadre avec notre politique et nos stratégies en matière de placement.
- (2) Représente le total de l'actif des régimes détenu dans nos régimes du Canada et des autres pays.
- (3) Si notre évaluation, à savoir si oui ou non un actif est coté sur un marché actif, était fondée sur des placements directs, 41 % du total de l'actif des régimes serait classé comme étant évalué selon les prix cotés sur un marché actif (38 % au 31 octobre 2020).
- (4) Les montants sont présentés déduction faite des titres vendus en vertu de conventions de rachat.

Au 31 octobre 2021, l'actif des régimes comprenait une tranche de 1 million (1 million au 31 octobre 2020) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 128 millions de dollars (96 millions au 31 octobre 2020) et une tranche de 29 millions de dollars (32 millions au 31 octobre 2020) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes se sont établis à 4 millions de dollars (4 millions au 31 octobre 2020).

Profil des échéances

Le tableau suivant présente le profil des échéances de notre obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour le nombre de participants et les durées en années)	Au 31 octobre 2021		
	Canada	Autres pays	Total
Nombre de participants aux régimes	67 580	5 321	72 901
Versements réels de prestations en 2021	564 \$	32 \$	596 \$
Versements de prestations prévus en 2022	659	34	693
Versements de prestations prévus en 2023	679	34	713
Versements de prestations prévus en 2024	700	35	735
Versements de prestations prévus en 2025	720	35	755
Versements de prestations prévus en 2026	738	35	773
Versements de prestations prévus entre 2027 et 2031	3 914	182	4 096
Durée moyenne pondérée des paiements de prestations définies	15,0 ans	20,8 ans	15,3 ans

Principales hypothèses

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après :

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés canadiennes ayant une notation AA. La courbe dérivée est basée sur les taux réels à court et à moyen terme des obligations de sociétés ayant une notation AA et des taux à plus long terme extrapolés. Les taux d'obligations de sociétés ayant une notation AA extrapolés sont tirés des rendements observés des obligations de sociétés ayant une notation A et AA et des obligations de provinces ayant une notation AA. En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des autres pays, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les taux au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés locales ayant une notation AA. Les taux au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au taux au comptant à 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Taux de croissance de la rémunération future

Les hypothèses liées à la croissance de la rémunération future sont élaborées de façon distincte pour chaque régime, lorsque cela est pertinent, en fonction des hypothèses relatives à l'inflation des prix et des politiques de rémunération dans chacun des marchés, et conformément aux exigences locales prévues par la loi et à celles particulières aux régimes.

Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé

Le calcul des coûts des soins de santé repose sur des hypothèses relatives aux tendances à long terme et à court terme, lesquelles sont fondées sur l'expérience récente du régime et les attentes du marché.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations

	Aux			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Taux d'actualisation	3,3 %	2,7 %	3,6 %	3,0 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,0 %	3,3 %	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé (1)				
– Soins de santé	s.o.	s.o.	3,4 %	3,5 %
– Soins dentaires	s.o.	s.o.	3,1 %	3,1 %

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages liés aux obligations au titre des prestations définies sont aussi les taux tendanciels finaux.
s.o. sans objet

Hypothèses relatives à la mortalité

Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte, s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

(en années)	Aux							
	31 octobre 2021				31 octobre 2020			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de				Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de			
	65 ans		45 ans		65 ans		45 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	23,8	24,2	24,8	25,1	23,8	24,1	24,7	25,1
Royaume-Uni	23,6	25,4	25,3	27,2	23,5	25,3	25,2	27,1

Analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur la valeur des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et sont fondées sur l'expérience passée et les données du marché. L'augmentation (la diminution) de l'obligation dans le tableau ci-dessous a été déterminée pour les hypothèses clés en présumant que toutes les autres hypothèses demeuraient inchangées. Dans les faits, il est peu probable que cela arrive, car les changements de certaines hypothèses peuvent être corrélés. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2021.

(en millions de dollars canadiens)	Augmentation (diminution) de l'obligation	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Taux d'actualisation		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux d'actualisation	(2 113)\$	(223)\$
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux d'actualisation	2 625	282
Taux de croissance de la rémunération future		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	56	–
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	(62)	–
Taux de mortalité		
Incidence d'une augmentation de l'espérance de vie d'une année supplémentaire	444	31
Taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	64
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	(54)

s.o. sans objet

Note 17 Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Créditeurs et charges à payer	1 867 \$	1 500 \$
Intérêts courus à payer	2 178	2 855
Garanties en espèces	16 712	19 433
Passifs au titre des marchandises	7 916	8 354
Revenu différé	3 518	2 945
Impôt différé	74	52
Dividendes à payer	1 622	1 611
Passifs au titre des avantages du personnel	2 038	2 424
Passifs liés aux activités d'assurance	366	341
Obligations locatives	5 077	5 357
Instruments négociables	1 774	1 676
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	6 461	5 108
Paie et rémunération connexe	9 340	7 476
Certificats au titre des métaux précieux	613	623
Dotations	601	618
Impôt à payer	3 403	2 209
Autres	6 741	7 249
	70 301 \$	69 831 \$

Note 18 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans ces débentures, et comprennent l'incidence des couvertures de la juste valeur aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale le plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellés en devises (en millions)	Aux	
				31 octobre 2021	31 octobre 2020
15 juillet 2022		5,38 %	150 \$ US	188 \$	205 \$
8 juin 2023		9,30 %		110	110
20 janvier 2026 (1), (2)	20 janvier 2021	3,31 %		–	1 501
27 janvier 2026 (2)		4,65 %	1 500 \$ US	1 916	2 148
29 septembre 2026 (2), (3)	29 septembre 2021	3,45 %		–	1 017
1 ^{er} novembre 2027	1 ^{er} novembre 2022	4,75 %	300 \$ TT	55	59
25 juillet 2029 (2)	25 juillet 2024	2,74 % (4)		1 499	1 559
23 décembre 2029 (2)	23 décembre 2024	2,88 % (5)		1 489	1 578
30 juin 2030 (2)	30 juin 2025	2,09 % (6)		1 250	1 247
3 novembre 2031 (2)	3 novembre 2026	2,14 % (7)		1 717	–
28 janvier 2033 (2)	28 janvier 2028	1,67 % (8)		943	–
1 ^{er} octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(9)		224	224
29 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts	(10)	174 \$ US	215	231
				9 606 \$	9 879 \$
Coûts de financement différés				(13)	(12)
				9 593 \$	9 867 \$

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Le 20 janvier 2021, nous avons racheté la totalité des 1 500 millions de dollars de nos débentures subordonnées à 3,31 % assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) en circulation échéant le 20 janvier 2026 pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.
- (2) Les billets sont assortis de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet peut être converti en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique dont le multiplicateur est 1,5, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés sur ce billet) par le prix de conversion, puis en appliquant le multiplicateur.
- (3) Le 29 septembre 2021, nous avons racheté la totalité des 1 000 millions de dollars de nos débentures subordonnées relatives aux FPUNV à 3,45 % émises et en cours échéant le 29 septembre 2026 en contrepartie de la totalité de leur capital majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.
- (4) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,98 %.
- (5) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,89 %.
- (6) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 1,31 %.
- (7) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,61 %.
- (8) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,55 %.
- (9) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 0,40 %.
- (10) Portent intérêt au taux LIMEAN (London Interbank Mean Rate) de trois mois en dollars américains majoré de 0,25 %. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

Tous les rachats, annulations et échanges de débiteures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF, à l'exception des débiteures échéant le 15 juillet 2022.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débiteures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021
Moins de 1 an	188 \$
De 1 à 5 ans	2 026
De 5 à 10 ans	4 293
Par la suite	3 099
	9 606 \$

Note 19 Titres de participation

Capital social

Capital social autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	Aux et pour les exercices clos les					
	31 octobre 2021			31 octobre 2020		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises						
Solde au début de la période	1 423 861	17 628 \$		1 430 678	17 645 \$	
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)	1 326	100		1 043	80	
Rachetées aux fins d'annulation (2)	–	–		(7 860)	(97)	
Solde à la fin de la période	1 425 187	17 728 \$	4,32 \$	1 423 861	17 628 \$	4,29 \$
Actions propres – ordinaires						
Solde au début de la période (3)	(1 388)	(129)\$		(582)	(58)\$	
Achats	(37 603)	(4 060)		(58 775)	(4 739)	
Ventes	38 329	4 116		57 969	4 668	
Solde à la fin de la période (3)	(662)	(73)\$		(1 388)	(129)\$	
Actions ordinaires en circulation	1 424 525	17 655 \$		1 422 473	17 499 \$	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis						
Actions privilégiées de premier rang (4)						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série BH	6 000	150 \$	1,23 \$	6 000	150 \$	1,23 \$
Série BI	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
Série BJ	6 000	150	1,31	6 000	150	1,31
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif						
Série AZ	20 000	500	0,93	20 000	500	0,93
Série BB	20 000	500	0,91	20 000	500	0,91
Série BD	24 000	600	0,80	24 000	600	0,85
Série BF	12 000	300	0,75	12 000	300	0,90
Série BK (5)	–	–	0,69	29 000	725	1,38
Série BM (6)	–	–	1,03	30 000	750	1,38
Série BO	14 000	350	1,20	14 000	350	1,20
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2	15	23	67,50 \$ US	15	23	67,50 \$ US
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (billets LRCN) (7)						
Série 1 (8)	1 750	1 750	4,50 %	1 750	1 750	4,50 %
Série 2 (8)	1 250	1 250	4,00 %	–	–	–
Série 3 (8)	1 000	1 000	3,65 %	–	–	–
	112 015	6 723 \$		168 765	5 948 \$	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres						
Solde au début de la période (3)	(2)	(3)\$		34	1 \$	
Achats	(6 306)	(683)		(5 319)	(114)	
Ventes	6 144	647		5 283	110	
Solde à la fin de la période (3)	(164)	(39)\$		(2)	(3)\$	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	111 851	6 684 \$		168 763	5 945 \$	

(1) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 11 millions de dollars (9 millions au 31 octobre 2020).

(2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons acheté aux fins d'annulation des actions ordinaires au coût moyen de 103,62 \$ par action, d'une valeur comptable de 12,34 \$ par action.

(3) Les montants positifs représentent une position vendeur et les montants négatifs, une position acheteur.

(4) Les actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 \$ par action, à l'exception des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe/taux variable de série C-2 (série C-2) qui ont été émises pour un prix de 1 000 \$ US par action (soit l'équivalent de 25 \$ US par action représentative d'actions étrangères).

(5) Le 24 mai 2021, nous avons racheté la totalité des 29 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BK au prix de 25 \$ chacune.

(6) Le 24 août 2021, nous avons racheté la totalité des 30 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BM au prix de 25 \$ chacune.

(7) Chaque série de billets LRCN (billets LRCN) a été émise au prix de 1 000 \$ par billet. Le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.

(8) Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 1, nous avons émis 1 750 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BQ (série BQ); dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 2, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BR (série BR); dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 3, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BS (série BS). Les actions privilégiées de séries BQ, BR et BS ont été émises au prix de 1 000 \$ chacune et en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec leur série de billets LRCN respective.

Principales modalités des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis

Au 31 octobre 2021	Taux de rendement annuel de la période considérée	Prime	Dividende par action de la période considérée (1)	Date de rachat la plus rapprochée (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série BH (4)	4,90 %		,306250 \$	24 novembre 2020	5 juin 2015	26,00 \$
Série BI (4)	4,90 %		,306250	24 novembre 2020	22 juillet 2015	26,00
Série BJ (4)	5,25 %		,328125	24 février 2021	2 octobre 2015	26,00
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (5)						
Série AZ (4)	3,70 %	2,21 %	,231250	24 mai 2019	30 janvier 2014	25,00
Série BB (4)	3,65 %	2,26 %	,228125	24 août 2019	3 juin 2014	25,00
Série BD (4)	3,20 %	2,74 %	,200000	24 mai 2020	30 janvier 2015	25,00
Série BF (4)	3,60 %	2,62 %	,187500	24 novembre 2020	13 mars 2015	25,00
Série BO (4)	4,80 %	2,38 %	,300000	24 février 2024	2 novembre 2018	25,00
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2 (6)	6,75 %	4,052 %	16,875000 \$ US	7 novembre 2023	2 novembre 2015	1 000,00 \$ US
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (7)						
Série 1 (8)	4,50 %	4,137 %	s.o.	24 octobre 2025	28 juillet 2020	1 000,00 \$
Série 2 (9)	4,00 %	3,617 %	s.o.	24 janvier 2026	2 novembre 2020	1 000,00
Série 3 (10)	3,65 %	2,665 %	s.o.	24 octobre 2026	8 juin 2021	1 000,00

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 (le 7 pour la série C-2) de chaque mois de février, de mai, d'août et de novembre.
- (2) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Dans le cas des actions de séries AZ, BB, BD, BF et BO, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de séries BH, BI et BJ, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 \$ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite. Les actions privilégiées de série C-2 peuvent être rachetées au prix de 1 000 \$ US l'action à la date de rachat la plus rapprochée et à toute date de versement de dividende par la suite.
- (3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Les actions privilégiées sont assorties de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque action privilégiée peut être convertie en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un multiplicateur de 1 et à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée (25 \$ plus les dividendes déclarés et non versés) par le prix de conversion.
- (5) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée, et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.
- (6) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée de manière à correspondre au LIBOR à trois mois majoré de la prime indiquée. Les actions de série C-2 ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie.
- (7) Le taux de rendement annuel de chaque série de billets LRCN correspond au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture. Les paiements d'intérêts et de capital en trésorerie sur les billets LRCN sont effectués à notre gré, et le non-paiement des intérêts et du capital en trésorerie ne constitue pas un cas de défaut. Advenant i) le non-paiement de l'intérêt à l'une des dates de paiement de l'intérêt, ii) le non-paiement du prix du rachat en cas de rachat d'une série de billets LRCN, iii) le non-paiement du capital à l'échéance d'une série de billets LRCN ou iv) un cas de défaut à l'égard de billets LRCN, les porteurs de billets LRCN n'auront de recours qu'à l'égard des actifs (actifs de la fiducie) détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie consolidée en lien avec les séries de billets LRCN, et chaque porteur aura droit à sa quote-part des actifs de la fiducie. Dans de telles circonstances, la livraison des actifs de la fiducie pour chaque série de billets LRCN épuisera toutes nos obligations à l'égard de chaque série de billets LRCN. Les billets LRCN sont assortis de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet est automatiquement racheté, et le prix de rachat sera couvert par la livraison des actifs de la fiducie, lesquels se composeront d'actions ordinaires émises par suite d'une conversion automatique de la série d'actions privilégiées qui avaient été émises parallèlement aux billets LRCN. Les modalités de chaque série d'actions privilégiées comprennent une formule de conversion automatique assortie d'un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) le prix plancher de 5 \$ ou ii) le cours de nos actions ordinaires fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions ordinaires émises au titre de chaque série d'actions privilégiées sera déterminé en divisant la valeur par action des actions privilégiées (1 000 \$, plus les dividendes déclarés et non payés) par le prix de conversion. Le nombre d'actions ordinaires remis à chaque porteur de billets sera déterminé en fonction de la quote-part des actifs de la fiducie revenant à ce porteur. Sous réserve du consentement du BSIF, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des billets LRCN à ce prix ou à ces prix et selon les modalités que nous pouvons, à notre entière discrétion, déterminer, sous réserve du respect des lois applicables à l'achat de billets.
- (8) Les billets LRCN de série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,5 % par année jusqu'au 24 novembre 2025 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 4,137 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2080. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de mai et de novembre. Les billets LRCN de série 1 sont rachetables pendant la période allant du 24 octobre au 24 novembre, inclusivement, à partir de 2025 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BQ selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).
- (9) Les billets LRCN de série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,0 % par année jusqu'au 24 février 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 3,617 % jusqu'à l'échéance, le 24 février 2081. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de février et d'août. Les billets LRCN de série 2 sont rachetables pendant la période allant du 24 janvier au 24 février, inclusivement, à partir de 2026 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BR selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).
- (10) Les billets LRCN de série 3 portent intérêt à un taux fixe de 3,65 % par année jusqu'au 24 novembre 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 2,665 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2081. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de mai et de novembre. Les billets LRCN de série 3 sont rachetables pendant la période allant du 24 octobre au 24 novembre, inclusivement, à partir de 2026 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BS selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).

s.o. sans objet

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La Loi sur les banques (Canada) (la Loi) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrons, aux règles relatives à la suffisance des fonds propres et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que la totalité des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Régime de réinvestissement des dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires et privilégiés la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre régime sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours de 2021 et de 2020, les exigences de notre régime ont été remplies au moyen d'achat d'actions sur le marché libre.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2021, 42,8 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la RBC, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Note 20 Rémunération fondée sur des actions

Régimes d'options sur actions

Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de la majorité des options octroyées correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse consécutifs précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Le prix d'exercice des options octroyées restantes correspond au cours de clôture de notre action ordinaire à la Bourse de New York à la date d'octroi. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, à l'égard des régimes d'options sur actions, s'est établie à 6 millions de dollars (7 millions au 31 octobre 2020). Au 31 octobre 2021, la charge de rémunération liée aux options dont les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 3 millions de dollars (2 millions au 31 octobre 2020) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 2,0 ans (1,9 an au 31 octobre 2020).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions et information connexe

(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2021		le 31 octobre 2020	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré ⁽¹⁾	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré ⁽¹⁾
En cours au début de la période	6 973	86,02 \$	6 950	79,88 \$
Octroyées	1 251	106,00	1 089	103,64
Exercées ^{(2), (3)}	(1 150)	65,56	(1 044)	65,39
Ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de la période	(19)	93,23	(22)	50,28
En cours à la fin de la période	7 055	92,27 \$	6 973	86,02 \$
Pouvant être exercées à la fin de la période	3 273	80,38 \$	3 314	71,77 \$

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises aux taux de change en vigueur aux 31 octobre 2021 et 2020. En ce qui a trait aux options libellées en devises exercées au cours de l'exercice, les prix d'exercice moyens pondérés sont convertis aux taux de change à la date de règlement.

(2) Le montant des espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 75 millions de dollars (68 millions au 31 octobre 2020), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 115,11 \$ (100,20 \$ au 31 octobre 2020).

(3) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2021 et 2020.

Options en cours au 31 octobre 2021 par fourchette de prix d'exercice

	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Durée de vie restante moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions et d'années)					
36,68 \$ – 71,11 \$	739	59,67 \$	1,91	739	59,67 \$
73,14 \$ – 78,59 \$	968	75,70	3,80	968	75,70
90,23 \$ – 96,55 \$	2 285	93,23	5,66	1 202	90,25
102,33 \$ – 104,70 \$	1 818	103,73	7,13	364	102,35
106,00 \$	1 245	106,00	9,12	–	–
	7 055	92,27 \$	6,00	3 273	80,38 \$

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2021.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021 a été estimée à 4,65 \$ (6,08 \$ au 31 octobre 2020). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, et la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action pendant une période historique correspondant à la durée de vie prévue des options. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées :

Hypothèses moyennes pondérées

(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages et les années)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Cours de l'action à la date de l'octroi	104,86 \$	104,80 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,48 %	1,64 %
Rendement prévu des actions	4,59 %	3,90 %
Volatilité prévue du cours des actions	14 %	13 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 123 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021 (116 millions au 31 octobre 2020) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2021, un total de 36 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (36 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2020).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ces régimes, les participants peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme, de leur commission ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous offrons également un régime d'attribution d'unités pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. La prime est investie en unités d'actions de RBC et un pourcentage précis des droits est acquis chaque année, à des dates anniversaires précises à chaque année. Le montant de chaque tranche de droits acquis est payé en espèces et est fondé sur le nombre initial d'unités d'actions attribué plus les dividendes cumulés évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement; les droits rattachés à ces actions s'acquiescent après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues.

Nous maintenons des régimes de rémunération différée non admissibles pour certains employés clés aux États-Unis. Ces régimes permettent aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et diverses primes à la productivité et au recrutement et de répartir les reports parmi certains fonds, y compris un fonds d'actions RBC qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente les unités attribuées dans le cadre des régimes d'actions différées et des autres régimes pour l'exercice.

Unités attribuées dans le cadre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2021		le 31 octobre 2020	
	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité
(unités et montants par unité)				
Régimes d'unités d'actions différées	462	113,34 \$	503	98,91 \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	4 066	128,95	4 796	92,06
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	2 486	106,10	2 409	104,14
Régimes de rémunération différée	87	104,21	92	103,49
Autres régimes fondés sur des actions	767	109,24	759	100,55
	7 868	118,62 \$	8 559	96,74 \$

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires et de certains fonds, s'il y a lieu. Annuellement, notre obligation augmente du nombre d'unités acquises par les participants au régime et est compensée par les renoncations, les annulations et le règlement d'unités acquises. De plus, les fluctuations des cours de nos actions ordinaires et de certaines parts de fonds influent sur notre obligation. Dans le cas des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, le résultat estimatif de l'atteinte du rendement cible a également une incidence sur notre obligation.

Les tableaux suivants présentent les unités obtenues par les participants, nos obligations à l'égard de ces unités obtenues au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Aux			
	31 octobre 2021		31 octobre 2020	
	Unités (en milliers)	Valeur comptable	Unités (en milliers)	Valeur comptable
(en millions de dollars canadiens sauf le nombre d'unités)				
Régimes d'unités d'actions différées	5 001	644 \$	5 221	486 \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	9 925	1 280	9 560	874
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	6 216	801	5 860	550
Régimes de rémunération différée (1)	2 574	331	2 685	250
Autres régimes fondés sur des actions	1 724	216	1 828	167
	25 440	3 272 \$	25 154	2 327 \$

(1) Exclut les obligations qui ne sont pas établies en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires.

Charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
	(en millions de dollars canadiens)	
Régimes d'unités d'actions différées	205 \$	(48) \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	518	115
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	506	190
Régimes de rémunération différée	627	137
Autres régimes fondés sur des actions	142	60
	1 998 \$	454 \$

Composantes de la charge d'impôt

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net		
Impôt exigible		
Charge d'impôt pour l'exercice considéré	4 893 \$	3 673 \$
Ajustements au titre des exercices précédents	(92)	(106)
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement	(16)	(25)
	4 785	3 542
Impôt différé		
Naissance et résorption des différences temporaires	(216)	(655)
Incidence des modifications des taux d'imposition	(4)	6
Ajustements au titre des exercices précédents	74	98
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement, montant net	(58)	(39)
	(204)	(590)
	4 581	2 952
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres		
Autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(35)	43
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	–	3
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(28)	(56)
Profits (pertes) de change latents	1	5
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	591	(138)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	–	7
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	485	(410)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	97	27
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	796	(20)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	20	(93)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	17	6
Attributions de rémunération fondée sur des actions	(17)	7
Distributions sur les autres instruments de capitaux propres et frais d'émission	(42)	(12)
	1 885	(631)
Total de la charge d'impôt	6 466 \$	2 321 \$

Le taux d'imposition effectif de 22,2 % a augmenté de 170 p.b., puisque celui de l'exercice précédent reflétait le fait que, par rapport à la baisse du bénéfice survenue à l'exercice précédent, la portion de celui dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés et du bénéfice exonéré d'impôt était plus importante.

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net et les montants calculés au taux canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2021		le 31 octobre 2020	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	5 405 \$	26,2 %	3 799 \$	26,4 %
Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable à ce qui suit :				
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(361)	(1,8)	(513)	(3,6)
Revenu tiré de titres exonéré d'impôt	(379)	(1,8)	(364)	(2,5)
Modification du taux d'imposition	(4)	–	6	–
Autres	(80)	(0,4)	24	0,2
Impôt sur le résultat présenté dans les états consolidés du résultat net/taux d'imposition effectif	4 581 \$	22,2 %	2 952 \$	20,5 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt ainsi que des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2021					Actif net à la fin de la période
	Actif net au début de la période	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Autres	
Actif (passif) d'impôt différé, montant net						
Correction de valeur pour pertes de crédit	1 362 \$	– \$	(372)\$	(16)\$	– \$	974 \$
Rémunération différée	1 269	17	396	(68)	–	1 614
Charges liées au réalignement de l'entreprise	9	–	2	–	–	11
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	204	–	40	(2)	–	242
(Revenu) charge différé	(104)	6	205	3	–	110
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(68)	45	(1)	5	–	(19)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(784)	–	(82)	30	–	(836)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	592	(796)	45	(4)	–	(163)
Autres	47	(12)	(29)	3	(5)	4
	2 527 \$	(740)\$	204 \$	(49)\$	(5)\$	1 937 \$
Composés des éléments suivants :						
Actifs d'impôt différé	2 579 \$					2 011 \$
Passifs d'impôt différé	(52)					(74)
	2 527 \$					1 937 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2020					Actif net à la fin de la période
	Actif net au début de la période	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Autres	
Actif (passif) d'impôt différé, montant net						
Correction de valeur pour pertes de crédit	716 \$	– \$	646 \$	– \$	– \$	1 362 \$
Rémunération différée	1 246	(7)	19	11	–	1 269
Charges liées au réalignement de l'entreprise	10	–	(1)	–	–	9
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	202	–	2	–	–	204
(Revenu) charge différé	(15)	5	(93)	(1)	–	(104)
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(43)	(23)	(2)	–	–	(68)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(831)	–	60	(10)	(3)	(784)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	631	20	(59)	–	–	592
Autres	29	4	18	(4)	–	47
	1 945 \$	(1)\$	590 \$	(4)\$	(3)\$	2 527 \$
Composés des éléments suivants :						
Actifs d'impôt différé	2 027 \$					2 579 \$
Passifs d'impôt différé	(82)					(52)
	1 945 \$					2 527 \$

Le montant des reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt lié aux actifs d'impôt différé se rapporte principalement aux pertes et aux crédits d'impôt au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles. Des actifs d'impôt différé de 242 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2021 (204 millions au 31 octobre 2020) à l'égard des pertes fiscales et des crédits d'impôt pour l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction vont dans le sens de l'hypothèse voulant qu'il soit probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur le soutien continu en matière de liquidité et de capital fourni à nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Au 31 octobre 2021, des pertes fiscales inutilisées et des crédits d'impôt de 384 millions de dollars et de 207 millions, respectivement (389 millions et 305 millions, respectivement, au 31 octobre 2020), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Il n'y a

pas de pertes fiscales inutilisées qui arriveront à expiration dans un an (néant au 31 octobre 2020), 2 millions de dollars arriveront à expiration dans deux à quatre ans (10 millions au 31 octobre 2020) et 382 millions arriveront à expiration après quatre ans (379 millions au 31 octobre 2020). Des crédits d'impôt de néant (néant au 31 octobre 2020) arriveront à expiration dans un an, des crédits d'impôt de 115 millions de dollars (143 millions au 31 octobre 2020) arriveront à expiration dans deux à quatre ans et de 92 millions (162 millions au 31 octobre 2020) arriveront à expiration après quatre ans.

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 20 milliards de dollars au 31 octobre 2021 (22 milliards au 31 octobre 2020).

Avis de cotisation et contrôles fiscaux

Au cours de l'exercice, nous avons reçu des avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet des années d'imposition 2015 et 2016, lesquelles laissent entendre que la Banque Royale du Canada doit verser à titre d'impôt un montant additionnel d'environ 635 millions de dollars, car l'ARC a refusé la déductibilité de certains dividendes. Les avis de nouvelles cotisations reçus au cours de l'exercice sont conformes aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition 2012 à 2014, lesquels représentent des impôts supplémentaires d'environ 756 millions de dollars et aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition de 2009 à 2011, lesquels représentent des impôts et intérêts supplémentaires d'environ 434 millions de dollars eu égard aux mêmes questions. Ces montants correspondent au montant maximum supplémentaire d'impôts à payer pour ces années.

Les modifications législatives adoptées dans le budget fédéral canadien de 2015 ont entraîné un refus de déduire les dividendes tirés d'opérations conclues avec des sociétés canadiennes imposables, y compris les dividendes couverts auprès d'investisseurs indifférents relativement à l'impôt, notamment les régimes de retraite et les entités non résidentes, avec application prospective en vigueur le 1^{er} mai 2017. Les dividendes touchés par les avis de nouvelle cotisation comprennent autant les dividendes dans le cadre de transactions semblables à celles visées par les modifications législatives de 2015 que les dividendes qui ne sont pas touchés par ces modifications.

Il se peut que l'ARC établisse à notre égard une nouvelle cotisation augmentant l'impôt sur le résultat pour les exercices à venir de la même façon. Dans tous les cas, nous sommes convaincus que notre position fiscale était appropriée et entendons nous défendre avec vigueur.

Note 22 Bénéfice par action

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)</i>		
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net	16 050 \$	11 437 \$
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(257)	(268)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(12)	(5)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	15 781 \$	11 164 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 424 343	1 423 915
Bénéfice de base par action (en dollars)	11,08 \$	7,84 \$
Bénéfice dilué par action		
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	15 781 \$	11 164 \$
Incidence dilutive des actions échangeables	–	13
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables	15 781 \$	11 177 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 424 343	1 423 915
Options sur actions (1)	1 737	1 054
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	655	755
Actions échangeables	–	3 046
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 426 735	1 428 770
Bénéfice dilué par action (en dollars)	11,06 \$	7,82 \$

(1) L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, en moyenne 2 809 041 options en cours au prix d'exercice moyen de 100,88 \$ ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action.

Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes de crédit lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de crédit correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Risque maximal de pertes de crédit	
	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien financier	16 867 \$	17 141 \$
Engagements de crédit		
Facilités de garantie de liquidités	38 405	40 212
Rehaussements de crédit	2 537	2 664
Lettres de crédit documentaire et commerciales	447	286
Autres engagements de crédit	248 522	239 077
Autres engagements liés au crédit		
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	99 797	77 953
Garanties de bonne fin	7 195	7 040
Garantie des membres parrainés	142	1 302
Autres	326	1 030

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai d'un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai d'un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations de paiement envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. Ces garanties sont généralement assorties d'une durée de cinq à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de PCAA administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures ont acquis ou financés ne sont pas respectées. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ quatre ans.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux programmes de conduits multicédants financés par des programmes de PCAA que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où des recouvrements des actifs sous-jacents et des rehaussements de crédit lié à la transaction ou des facilités de liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit exigés de la part de tiers vendeurs liés à chaque transaction. La durée restante moyenne de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire et commerciales

Les lettres de crédit documentaire et commerciales sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Certaines lettres de crédit documentaire et commerciales sont garanties en vertu de l'entente sous-jacente avec les clients, alors que d'autres le sont par des dépôts en espèces ou d'autres actifs du client.

Autres engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de conventions de revente, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit pour lesquelles nous ne pouvons pas retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur.

Autres engagements liés au crédit

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à expiration sans avoir été utilisés. Les durées de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie, de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE ou d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres de grande qualité.

Garanties de bonne fin

Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée de ces garanties peut atteindre de trois à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Garantie des membres parrainés

Nous parrainons des clients admissibles auprès de la Fixed Income Clearing Corporation (FICC) pour certaines opérations de rachat et de revente à un jour aux fins de vérification des transactions. Nous fournissons également à la FICC une garantie quant au paiement rapide et complet des obligations de nos clients qui sont des membres parrainés en vertu des règlements de la FICC. Les garanties sont assurées en totalité par la trésorerie et par des titres émis ou garantis par le gouvernement américain.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de garde, de prestation de services, d'accords de compensation, de participation en tant que membre de bourses ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés

Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur en tout temps. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2021, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 333 milliards de dollars (317 milliards au 31 octobre 2020).

Autres engagements

Nous investissons dans des sociétés à capital fermé soit directement, soit par l'intermédiaire de fonds de placement de tiers, y compris dans des sociétés d'investissement spécialisées dans les petites entreprises, des fonds de placement immobilier et des fonds liés aux crédits d'impôt pour les logements abordables. Ces fonds sont habituellement structurés en tant que sociétés de personnes à capital fermé dans lesquelles nous détenons une participation de commanditaire. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous avons des engagements non capitalisés de 1 396 millions de dollars (882 millions au 31 octobre 2020) qui représentent le montant total que nous devons verser à ces sociétés de personnes aux termes des ententes pertinentes.

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés à nos paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous avons donné en moyenne des actifs de 2 milliards de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (3 milliards au 31 octobre 2020). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente à des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise aux 31 octobre 2021 et 2020.

Actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Sources d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Actifs de la Banque		
Prêts	79 282 \$	99 302 \$
Titres	66 277	59 479
Autres actifs	25 981	27 934
	171 540 \$	186 715 \$
Actifs des clients (1)		
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	454 844	438 686
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie	(17 436)	(37 879)
	437 408 \$	400 807 \$
	608 948 \$	587 522 \$
Utilisations d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Emprunts et prêts de titres	154 699 \$	127 852 \$
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 151	36 647
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	263 005	252 425
Titrisation	39 687	45 440
Obligations sécurisées	46 699	62 131
Transactions sur dérivés	31 941	35 044
Gouvernements étrangers et banques centrales	7 314	6 456
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	3 809	6 380
Autres	15 643	15 147
	608 948 \$	587 522 \$

(1) Correspond essentiellement aux engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat, aux titres prêtés et aux transactions sur dérivés.

Note 24 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Nous sommes et avons été partie à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel que civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des charges à payer courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous.

Litiges relativement au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)

La Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR sur les fonds en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR en dollars américains, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le tribunal du district des États-Unis du district sud de New York. Les plaintes dans ces litiges de droit privé font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la *Commodity Exchange Act* des États-Unis et la loi de l'État.

En plus des poursuites relatives au LIBOR, en janvier 2019, plusieurs institutions financières, dont la Banque Royale du Canada et RBC Capital Markets, LLC, ont été visées par un recours collectif intenté à New York, lequel allègue qu'il y a eu violation des lois antitrust des États-Unis et des principes de droit commun liés à l'enrichissement injustifié dans la fixation du LIBOR, après qu'Intercontinental Exchange a pris la relève de la British Bankers' Association pour la gestion du taux d'intérêt de référence en 2014.

Le 26 mars 2020, la Banque Royale du Canada et RBC Capital Markets, LLC ont été mises hors de cause relativement à un recours collectif intenté à New York, lequel alléguait la violation des lois antitrust des États-Unis et des principes de droit commun liés à l'enrichissement injustifié dans la fixation du LIBOR, auprès qu'Intercontinental Exchange a pris la relève de la British Bankers' Association pour la gestion du taux d'intérêt de référence en 2014. Le 24 avril 2020, les demandeurs ont déposé un avis d'appel. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces procédures ni le moment auquel elles seront réglées.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited

Le 13 avril 2015, un juge d'instruction français a informé Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited (RBC Bahamas) de l'émission d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel français visant RBC Bahamas et d'autres personnes non liées afin de faire face à des accusations pour complicité dans des pratiques de fraude fiscale successorale dans le cadre d'actions entreprises relativement à une fiducie pour laquelle RBC Bahamas agit à titre de fiduciaire. RBC Bahamas estime que ses actions ne sont pas allées à l'encontre du droit français et a contesté l'accusation devant le tribunal français. Le 12 janvier 2017, le tribunal français a acquitté toutes les parties en cause, y compris RBC Bahamas. Le 29 juin 2018, la cour d'appel française a confirmé ces acquittements. Les acquittements ont été portés en appel et, le 6 janvier 2021, la Cour de Cassation française a rendu une décision annulant le jugement de la Cour d'appel et a renvoyé le dossier à la Cour d'appel française pour qu'elle réexamine l'affaire.

Le 28 octobre 2016, la Banque Royale du Canada s'est vu accorder une exemption par le *Department of Labor* des États-Unis. Cette exemption lui permet, ainsi qu'à ses filiales actuelles et futures, de continuer de se prévaloir de l'exemption « Qualified Professional Asset Manager » (QPAM) en vertu de la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act*, et ce, malgré un possible verdict de culpabilité visant RBC Bahamas au tribunal français, pour une période temporaire d'un an à compter de la date où RBC Bahamas serait reconnue coupable. Le 3 novembre 2020, le procureur du *Department of Labor* des États-Unis a publié un avis indiquant qu'un verdict de culpabilité en vertu d'une loi non américaine ne constitue pas un événement menant à une disqualification aux fins de l'exemption QPAM. Conformément à cet avis, toute condamnation dans un tribunal français ne donnerait pas lieu à une disqualification de la Banque Royale du Canada et de ses affiliés actuels et futurs aux termes de l'exemption QPAM.

RBC Bahamas continue de réexaminer les obligations juridiques du fiduciaire et de la fiducie, y compris les obligations et les obligations potentielles en vertu de la loi de l'impôt et des autres lois applicables. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces litiges. Nous estimons toutefois que le règlement final n'aura pas d'incidence significative sur notre situation financière consolidée, même s'il pouvait en avoir une sur nos résultats d'exploitation dans la période concernée.

Litige portant sur les frais d'interchange

Depuis 2011, sept projets de recours collectifs ont été initiés au Canada : *Bancroft-Snell c. Visa Canada Corporation, et al.*, 9085-4886 Quebec Inc. c. Visa Canada Corporation, et al., *Coburn and Watson's Metropolitan Home c. Bank of America Corporation, et al. (Watson)*, *Macaronies Hair Club and Laser Centre Inc. c. Bofa Canada Bank, et al.*, 1023926 Alberta Ltd. c. Bank of America Corporation, et al., *The Crown & Hand Pub Ltd. c. Bank of America Corporation, et al.*, et *Hello Baby Equipment Inc. c. Bofa Canada Bank, et al.* Les défenderesses de chaque recours sont VISA Canada Corporation (Visa), Mastercard International Incorporated (Mastercard), la Banque Royale du Canada ainsi que d'autres institutions financières. Les membres des groupes formant les recours collectifs sont des commerçants canadiens qui acceptent les paiements par carte Visa et/ou Mastercard. Dans les recours, il est allégué, entre autres, que de mars 2001 jusqu'à aujourd'hui, Visa et Mastercard auraient conspiré avec leurs banques émettrices et leurs acquéreurs pour fixer des frais d'interchange par défaut et des frais d'escompte de commerçant et que certaines règles (par exemple, la règle obligeant à honorer toutes les cartes et la règle de non-imposition de frais supplémentaires) auraient pour effet d'accroître les frais d'escompte de commerçant. Les recours comprennent des allégations de complot civil, d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'ingérence dans des relations économiques et d'enrichissement injustifié. Des dommages-intérêts généraux punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. Dans le cas de *Watson*, la décision de certifier en partie l'action comme recours collectif a été rendue le 27 mars 2014, puis portée en appel. Le 19 août 2015, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a annulé la cause d'action des représentants des demandeurs du recours en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence* et a rétabli la cause d'action des représentants des demandeurs pour complot civil par des moyens illicites, entre autres décisions. En octobre 2016, dans le recours de *Watson*, le tribunal a refusé au plaignant sa demande de réactiver la cause d'action en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence*, et a également refusé sa demande d'ajouter de nouvelles causes d'actions. La Cour suprême du Canada a rejeté la requête des demandeurs en recours collectif de la Colombie-Britannique de l'affaire *Watson* d'appeler de la décision d'annuler la cause d'action des demandeurs du recours en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence*. En octobre 2020, les parties ont convenu d'ajourner le procès *Watson*.

Dans l'affaire 9085-4886 Quebec Inc. c. Visa Canada Corporation, et al., la Cour du Québec a rejeté la demande déposée en vertu de la *Loi sur la concurrence* par les marchands du Québec au titre de dommages postérieurs à 2010, et a certifié le recours collectif lié aux demandes restantes. Les commerçants ont interjeté appel et, le 25 juillet 2019, la Cour d'appel du Québec a permis que l'appel autorise les commerçants à procéder en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence* pour les réclamations postérieures au 12 mars 2010 et pour les réclamations visées par l'article 49 de la *Loi sur la concurrence*.

Une entente de règlement a été conclue avec les conseillers juridiques responsables du recours, sous réserve d'approbation par le tribunal. Ce règlement, une fois approuvé par le tribunal, réglerait les réclamations de tous les commerçants canadiens, sous réserve de droits limités de retrait pour les marchands québécois.

Affaires liées aux opérations de change

Divers organismes de réglementation ont ouvert des enquêtes concernant d'éventuelles violations de la législation antitrust par un certain nombre de banques, dont la Banque Royale du Canada, en matière de commerce des devises.

À partir de 2015, des recours collectifs putatifs ont été intentés contre la Banque Royale du Canada ou RBC Capital Markets, LLC aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et au Brésil. Ces actions ont chacune été intentées contre de multiples courtiers de change, et allèguent, entre autres, un comportement collusif dans le cadre du commerce des devises à l'échelle mondiale. En août 2018, la cour de district des États-Unis a rendu une ordonnance définitive dans laquelle elle approuve le règlement en instance par RBC Capital Markets envers les demandeurs dans le cadre d'un recours collectif. En novembre 2018, certains demandeurs institutionnels qui avaient choisi de ne pas participer au règlement ont déposé leur propre poursuite à la cour de

district des États-Unis. En mai 2020, la cour de district des États-Unis a mis la Banque Royale du Canada hors de cause dans la poursuite intentée contre elle en novembre 2018 par certains demandeurs institutionnels qui avaient choisi de ne pas participer au règlement d'août 2018 avec les demandeurs du recours collectif. Les demandeurs ont représenté leur demande et, en juillet 2021, la cour de district des États-Unis a agréé une requête en rejet de la poursuite en faveur de RBC Capital Markets, mais a rejeté celle visant la Banque Royale du Canada.

Une autre action aux États-Unis prétendument intentée au nom de différentes catégories de demandeurs est également en cours. Les recours collectifs au Canada ont été réglés.

La Banque Royale du Canada peut, à son gré, choisir de régler les requêtes, litiges ou autres affaires semblables, en tout temps. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces questions liées aux opérations de change ni le moment auquel elles seront réglées définitivement.

Autres litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influencer de façon significative sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Bien que ces procédures judiciaires fassent largement appel à l'exercice du jugement et que l'incidence de certaines d'entre elles ne puisse être estimée, nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons l'évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 25 Transactions entre parties liées

Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés liées, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le Conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle, contrôle conjoint ou influence notable des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du président et chef de la direction, ainsi que de chefs et de chefs de Groupe qui relèvent directement de lui. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020 (1)
Salaires et autres avantages à court terme du personnel (2)	19 \$	21 \$
Avantages postérieurs à l'emploi (3)	3	2
Paiements fondés sur des actions	35	32
	57 \$	55 \$

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2019 ont quitté la Banque et ne faisaient donc plus partie des principaux dirigeants. La rémunération attribuable aux anciens administrateurs pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, y compris les avantages sociaux et les paiements fondés sur des actions relativement aux attributions octroyées lors des exercices précédents, s'élevait à 27 millions de dollars.
- (2) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 20. Les administrateurs touchent des honoraires, mais aucun salaire ni autres avantages sociaux à court terme.
- (3) Les administrateurs ne reçoivent aucun avantage postérieur à l'emploi.

Options sur actions, attributions de rémunération fondée sur des actions et actions détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)	Aux			
	31 octobre 2021 (1)		31 octobre 2020 (2)	
	Nombre d'unités détenues	Valeur	Nombre d'unités détenues	Valeur
Options sur actions (3)	2 369 659	81 \$	1 912 482	15 \$
Attributions de rémunération fondée sur des actions autres que des options (3)	983 004	127	869 756	81
Actions ordinaires et privilégiées de RBC	183 783	24	206 652	19
	3 536 446	232 \$	2 988 890	115 \$

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, certains administrateurs qui étaient membres du Conseil d'administration au 31 octobre 2020 ont quitté leurs fonctions. Le total des actions détenues au moment de quitter leurs fonctions était de 21 723 unités d'une valeur de 3 millions de dollars.
- (2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2019 ont quitté la Banque et ne faisaient donc plus partie des principaux dirigeants. Le total des actions et des options détenues à leur départ était de 1 600 184 unités, pour une valeur de 91 millions de dollars.
- (3) Les administrateurs ne reçoivent aucune option sur actions ni aucune attribution de rémunération fondée sur des actions autre que des options.

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche

Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2021, le total des prêts consentis aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche s'élevait à 14 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2020). Aux 31 octobre 2021 et 2020 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avions aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour perte de crédit de stade 3 à l'égard de ces prêts. Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à nos coentreprises et entreprises associées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2021, les prêts à des coentreprises et à des entreprises associées s'établissaient à 340 millions de dollars (215 millions au 31 octobre 2020) et les dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'élevaient à 13 millions (15 millions au 31 octobre 2020). Aux 31 octobre 2021 et 2020 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avions aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour perte de crédit de stade 3 à l'égard des prêts consentis aux coentreprises et aux entreprises associées. Des garanties de 1 million de dollars ont été données aux coentreprises et aux entreprises associées pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (1 million au 31 octobre 2020).

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises et des entreprises associées

(en millions de dollars canadiens)	Aux et pour les exercices clos les	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Engagements et autres éventualités	1 017 \$	589 \$
Autres honoraires reçus pour services rendus	48	43
Autres honoraires payés pour services reçus	108	117

Note 26 Résultats par secteur d'exploitation

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et de trésorerie et Marchés des Capitaux.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises offre un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers et aux entreprises pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs placements et leurs besoins financiers par l'intermédiaire de deux secteurs : les Services bancaires canadiens et les Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires et de services bancaires mobiles. Dans les Antilles et aux États-Unis, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers sur des marchés ciblés. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se composent principalement des frais bancaires, des revenus tirés des fonds communs de placement et des revenus sur cartes.

Le secteur Gestion de patrimoine offre à des clients institutionnels et à des particuliers fortunés et très fortunés une gamme complète de solutions et stratégies fondées sur les services-conseils pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers par l'intermédiaire de nos secteurs au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, notamment Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – International. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Gestion de patrimoine se composent principalement des commissions de gestion de placements et de services de garde, des revenus tirés des fonds communs de placement et des commissions de courtage en valeurs mobilières.

Le secteur Assurances exerce ses activités au Canada et à l'échelle mondiale, par l'intermédiaire de deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Il offre un vaste éventail de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, maladie, habitation, automobile et voyage, de patrimoine, de rentes et de réassurance, ainsi que des solutions d'assurance entreprise à une clientèle composée de particuliers, d'entreprises et de groupes. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de canaux très variés qui englobent les conseillers mobiles, les centres d'expertise, les boutiques RBC Assurances, les plateformes numériques et mobiles, les réseaux sociaux ainsi que les courtiers indépendants et les partenaires du domaine du voyage. À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance et de rétrocession à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, invalidité et longévité. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Assurances se composent principalement de primes d'assurance, de revenus de placement et d'honoraires.

Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie offre les services de garde et d'administration de fonds et de placements, les services aux actionnaires, les services de capitaux privés, d'évaluation du rendement, de surveillance de la conformité et de distribution, les services bancaires transactionnels et les services de trésorerie et de marché (notamment la gestion de la trésorerie et des liquidités ainsi que les services de change et de financement international de valeurs mobilières). Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie se composent principalement des commissions de gestion de placements et de services de garde et des revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation.

Le secteur Marchés des Capitaux offre son expertise dans les services-conseils et l'origination, la vente et la négociation, le crédit et le financement au service des sociétés, des investisseurs institutionnels, des gestionnaires d'actifs, des sociétés d'investissement privé et des gouvernements partout dans le monde par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs d'activité : Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment l'origination et la distribution de titres de créance et de titres de participation, des services-conseils ainsi que la vente et la négociation. Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités stratégiques et ciblées au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans des segments clés. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change, le financement garanti et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Marchés des Capitaux se composent principalement d'activités de négociation, de commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ainsi que des commissions de crédit.

Toutes les autres activités au niveau de l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment certaines activités de gestion de la trésorerie et de la liquidité, y compris les montants liés au capital non attribué, ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux, des dividendes imposables de sociétés canadiennes et des investissements liés aux crédits d'impôt aux États-Unis comptabilisés pour les Marchés des Capitaux, au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré et qu'ils accroissent la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 s'élevait à 518 millions de dollars (513 millions au 31 octobre 2020). Les profits (pertes) sur les couvertures économiques de nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui sont reflétés dans les revenus, et la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions résultant des variations de la juste valeur des passifs liés à ces régimes, sont également inclus dans le secteur Services de soutien généraux, car ce mode de présentation reflète plus fidèlement la façon dont nous envisageons la performance des activités et gérons les risques sous-jacents.

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les catégories Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont essentiellement comptabilisées selon l'emplacement qui reflète le mieux les risques liés à la dégradation de la conjoncture économique ainsi que les perspectives de croissance liées à l'amélioration de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats. Nous effectuons un suivi régulier de ces résultats sectoriels afin de prendre des décisions au sujet de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance. Ces facteurs n'ont pas d'incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou pour le compte des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités visant l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

Nous revoyns périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses qui sont révisées périodiquement.

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021									
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2)	12 621 \$	2 689 \$	– \$	460 \$	4 553 \$	(321) \$	20 002 \$	13 947 \$	4 447 \$	1 608 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 725	10 607	5 600	1 704	5 634	421	29 691	15 454	8 083	6 154
Total des revenus	18 346	13 296	5 600	2 164	10 187	100	49 693	29 401	12 530	7 762
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(187)	(47)	(1)	(8)	(509)	(1)	(753)	(203)	(277)	(273)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 891	–	–	–	3 891	2 036	–	1 855
Frais autres que d'intérêt	7 978	9 929	596	1 589	5 427	405	25 924	12 897	9 107	3 920
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	10 555	3 414	1 114	583	5 269	(304)	20 631	14 671	3 700	2 260
Charge (économie) d'impôt	2 708	788	225	143	1 082	(365)	4 581	3 599	649	333
Bénéfice net	7 847 \$	2 626 \$	889 \$	440 \$	4 187 \$	61 \$	16 050 \$	11 072 \$	3 051 \$	1 927 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissement	923 \$	883 \$	59 \$	197 \$	497 \$	4 \$	2 563 \$	1 594 \$	728 \$	241 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	5	3	1	2	18	–	29	16	11	2
Total de l'actif	549 702 \$	148 990 \$	22 724 \$	240 055 \$	692 278 \$	52 574 \$	\$1 706 323	\$964 747	\$454 949	\$ 286 627
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	503 \$	752 \$	48 \$	80 \$	355 \$	459 \$	2 197 \$	1 238 \$	739 \$	220 \$
Total du passif	549 619 \$	149 096 \$	22 966 \$	239 960 \$	691 767 \$	(45 847) \$	\$1 607 561	\$866 287	\$454 903	\$ 286 371

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020									
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine (3)	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1), (3)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2)	12 568 \$	2 860 \$	– \$	329 \$	5 135 \$	(57) \$	20 835 \$	14 185 \$	4 959 \$	1 691 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 163	9 270	5 361	1 982	4 749	(179)	26 346	13 510	6 775	6 061
Total des revenus	17 731	12 130	5 361	2 311	9 884	(236)	47 181	27 695	11 734	7 752
Dotation à la provision pour pertes de crédit	2 891	214	–	6	1 239	1	4 351	2 881	949	521
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 683	–	–	–	3 683	1 993	–	1 690
Frais autres que d'intérêt	7 946	9 123	592	1 589	5 362	146	24 758	12 513	8 380	3 865
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	6 894	2 793	1 086	716	3 283	(383)	14 389	10 308	2 405	1 676
Charge (économie) d'impôt	1 807	639	255	180	507	(436)	2 952	2 516	209	227
Bénéfice net	5 087 \$	2 154 \$	831 \$	536 \$	2 776 \$	53 \$	11 437 \$	7 792 \$	2 196 \$	1 449 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	929 \$	879 \$	58 \$	217 \$	517 \$	6 \$	2 606 \$	1 587 \$	725 \$	294 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	–	1	–	7	6	28	42	40	1	1
Total de l'actif	509 679 \$	129 706 \$	21 253 \$	230 695 \$	688 054 \$	45 161 \$	\$1 624 548	\$911 932	\$431 473	\$ 281 143
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	722 \$	704 \$	46 \$	101 \$	452 \$	559 \$	2 584 \$	1 454 \$	706 \$	424 \$
Total du passif	509 682 \$	129 673 \$	21 311 \$	230 618 \$	688 314 \$	(41 817) \$	\$1 537 781	\$825 034	\$431 570	\$ 281 177

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des charges d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

(3) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2021, les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions que causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes ont été reclassés du secteur Gestion de patrimoine à celui Services de soutien généraux. Les montants correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos contreparties exerçant des activités similaires sont situées dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les tableaux suivants donnent un sommaire des montants au titre de certains instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2021								
	Canada	% États-Unis	% Europe	% Autres pays	%	Total			
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	701 779 \$	67 %	213 389 \$	20 %	85 271 \$	8 %	49 001 \$	5 %	1 049 440 \$
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	19 927	21 %	23 910	25 %	45 717	47 %	7 111	7 %	96 665
	721 706 \$	63 %	237 299 \$	21 %	130 988 \$	11 %	56 112 \$	5 %	1 146 105 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	370 479 \$	59 %	196 692 \$	32 %	46 187 \$	8 %	9 335 \$	1 %	622 693 \$
Autres	82 010	66 %	14 014	11 %	26 920	22 %	1 383	1 %	124 327
	452 489 \$	61 %	210 706 \$	28 %	73 107 \$	10 %	10 718 \$	1 %	747 020 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2020								
	Canada	% États-Unis	% Europe	% Autres pays	%	Total			
Actifs au bilan autres que les dérivés (1), (6)	650 311 \$	65 %	222 087 \$	22 %	78 836 \$	8 %	47 026 \$	5 %	998 260 \$
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	22 761	20 %	28 074	24 %	56 229	49 %	8 185	7 %	115 249
	673 072 \$	61 %	250 161 \$	22 %	135 065 \$	12 %	55 211 \$	5 %	1 113 509 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5), (6)	380 352 \$	63 %	171 922 \$	29 %	34 785 \$	6 %	11 689 \$	2 %	598 748 \$
Autres	62 329	60 %	12 697	12 %	27 232	26 %	2 208	2 %	104 466
	442 681 \$	63 %	184 619 \$	26 %	62 017 \$	9 %	13 897 \$	2 %	703 214 \$

- (1) Comprend les actifs achetés en vertu de conventions de vente et titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 56 % (56 % au 31 octobre 2020), dans les provinces des Prairies, 16 % (16 % au 31 octobre 2020), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 14 % (14 % au 31 octobre 2020), et au Québec, 10 % (10 % au 31 octobre 2020). Aucun type d'industrie ne représente plus de 24 % du total des instruments de crédit au bilan (25 % au 31 octobre 2020). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.
- (2) Une ventilation plus approfondie de notre exposition sur dérivés par cote d'évaluation du risque et par type de contrepartie est présentée à la note 8.
- (3) Compte non tenu des ajustements de l'évaluation déterminés collectivement.
- (4) Les soldes présentés correspondent aux montants contractuels qui représentent notre exposition maximale au risque de crédit.
- (5) Correspond à notre exposition maximale au risque de crédit. Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 45 % et 55 % (46 % et 54 %, respectivement, au 31 octobre 2020) du total de nos engagements. Les concentrations les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées au secteur des services financiers, 13 % (13 % au 31 octobre 2020), au secteur des services publics, 10 % (12 % au 31 octobre 2020), au secteur de l'immobilier, 10 % (10 % au 31 octobre 2020), au secteur des autres services, 8 % (8 % au 31 octobre 2020) et au secteur du pétrole et du gaz, 6 % (7 % au 31 octobre 2020). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur. Certains pourcentages sectoriels ont été révisés par rapport à ce qui avait été présenté antérieurement.
- (6) Les montants et les pourcentages par secteur géographique ont été modifiés par rapport à ce qui avait été présenté antérieurement.

Note 28 Gestion des fonds propres
Fonds propres réglementaires et ratios

Le BSIF établit des objectifs précis à l'intention des institutions de dépôt du Canada en ce qui concerne les fonds propres requis au titre des risques et le ratio de levier. Nous sommes tenus de calculer nos ratios de fonds propres selon le cadre de l'accord de Bâle III. Selon le cadre de l'accord de Bâle III, les fonds propres réglementaires comprennent les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1), les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres CET1 se composent essentiellement d'actions ordinaires, de bénéficiaires non distribués et d'autres composantes des capitaux propres. Les ajustements réglementaires imposés par l'accord de Bâle III exigent la déduction du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, de certains actifs d'impôt différé, des actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, des participations dans des entités de services bancaires, financiers et d'assurance et de l'insuffisance des dotations à la provision pour pertes attendues. Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets LRCN répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent des débiteures subordonnées qui satisfont à certains critères, certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts ainsi que les

participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie.

Les ratios de fonds propres réglementaires égalent les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition se compose du total de l'actif (compte non tenu des éléments déduits des fonds propres de première catégorie) et de certains éléments hors bilan convertis en équivalents-risque de crédit. Les dérivés et les transactions de financement garanti font également l'objet d'ajustements afin de refléter le risque de crédit et d'autres risques.

En 2021 et 2020, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres et de levier, y compris la réserve pour stabilité intérieure, imposées par le BSIF.

	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)		
Fonds propres (1)		
Fonds propres CET1	75 583 \$	68 082 \$
Fonds propres de première catégorie	82 246	74 005
Total des fonds propres	92 026	84 928
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1)		
Risque de crédit	444 142 \$	448 821 \$
Risque de marché	34 806	27 374
Risque opérationnel	73 593	70 047
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	552 541 \$	546 242 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1)		
Ratio CET1	13,7 %	12,5 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,9 %	13,5 %
Ratio du total des fonds propres	16,7 %	15,5 %
Ratio de levier	4,9 %	4,8 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	1 662 \$	1 553 \$

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF, révisées pour tenir compte des lignes directrices réglementaires publiées par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III.

Note 29 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La compensation dans nos bilans consolidés est possible lorsque des actifs et des passifs financiers font l'objet de conventions-cadres de compensation qui donnent un droit de compensation actuellement exécutoire, et lorsqu'il y a une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cas des contrats dérivés et des conventions de rachat et de revente, la compensation a généralement lieu lorsqu'il existe un mécanisme de règlement sur le marché (p. ex., une contrepartie centrale ou une chambre de compensation) qui prévoit un règlement quotidien sur la base du solde net des flux de trésorerie découlant de ces contrats. En général, les montants à recevoir et à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires sont compensés au moment de leur règlement simultané par l'intermédiaire d'un mécanisme de règlement sur le marché.

Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions-cadres de compensation qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Ces conventions-cadres de compensation comprennent l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association ou certains accords conclus avec une contrepartie de compensation ou une bourse de dérivés pour des contrats dérivés, les conventions-cadres de rachat mondiales et les conventions-cadres de prêt de titres mondiales pour le rachat, la revente et d'autres accords semblables de prêt ou d'emprunt de titres.

Le montant des garanties financières reçues ou données assujetties aux conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables qui ne sont pas admissibles à la compensation correspond aux garanties reçues ou données en vue de couvrir le risque net entre des contreparties en permettant la réalisation de la garantie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Certains montants au titre des garanties ne peuvent être vendus ou donnés de nouveau en garantie sauf en cas de défaut ou si un événement prédéfini se produit.

Les tableaux ci-après présentent le montant des instruments financiers qui ont été compensés dans les bilans consolidés ainsi que les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation, mais qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants présentés ne sont pas censés être représentatifs de notre exposition réelle au risque de crédit.

Actifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires				Montants assujettis à des accords de compensation ou à des accords semblables, mais non admissibles à la compensation au bilan (1)			
	Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des passifs financiers compensés au bilan	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	384 439 \$	77 028 \$	307 411 \$	101 \$	305 071 \$	2 239 \$	492 \$	307 903 \$
Actifs dérivés (3)	84 595	314	84 281	57 101	12 978	14 202	11 260	95 541
Autres actifs financiers	412	240	172	1	61	110	–	172
	469 446 \$	77 582 \$	391 864 \$	57 203 \$	318 110 \$	16 551 \$	11 752 \$	403 616 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires				Montants assujettis à des accords de compensation ou à des accords semblables, mais non admissibles à la compensation au bilan (1)			
	Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des passifs financiers compensés au bilan	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	347 327 \$	35 783 \$	311 544 \$	36 \$	310 128 \$	1 380 \$	1 471 \$	313 015 \$
Actifs dérivés (3)	99 535	657	98 878	69 300	18 627	10 951	14 610	113 488
Autres actifs financiers	445	192	253	2	50	201	–	253
	447 307 \$	36 632 \$	410 675 \$	69 338 \$	328 805 \$	12 532 \$	16 081 \$	426 756 \$

(1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.

(2) Comprend une garantie en espèces de 12 milliards de dollars (15 milliards au 31 octobre 2020) et des garanties autres qu'en espèces de 307 milliards (314 milliards au 31 octobre 2020).

(3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 3 milliards de dollars (5 milliards au 31 octobre 2020) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Passifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

Au 31 octobre 2021								
Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires								
Montants assujettis à des accords de compensation ou à des accords semblables, mais non admissibles à la compensation au bilan (1)								
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des actifs financiers compensés au bilan	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières données (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	338 737 \$	77 028 \$	261 709 \$	101 \$	261 135 \$	473 \$	492 \$	262 201 \$
Passifs dérivés (3)	77 514	314	77 200	57 101	10 503	9 596	14 239	91 439
Autres passifs financiers	412	240	172	1	–	171	–	172
	416 663 \$	77 582 \$	339 081 \$	57 203 \$	271 638 \$	10 240 \$	14 731 \$	353 812 \$

Au 31 octobre 2020								
Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires								
Montants assujettis à des accords de compensation ou à des accords semblables, mais non admissibles à la compensation au bilan (1)								
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des actifs financiers compensés au bilan	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières données (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	309 130 \$	35 783 \$	273 347 \$	36 \$	272 871 \$	440 \$	884 \$	274 231 \$
Passifs dérivés (3)	96 138	657	95 481	69 300	16 232	9 949	14 446	109 927
Autres passifs financiers	358	192	166	2	–	164	–	166
	405 626 \$	36 632 \$	368 994 \$	69 338 \$	289 103 \$	10 553 \$	15 330 \$	384 324 \$

(1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.

(2) Comprend une garantie en espèces de 9 milliards de dollars (14 milliards au 31 octobre 2020) et des garanties autres qu'en espèces de 262 milliards (276 milliards au 31 octobre 2020).

(3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 3 milliards de dollars (2 milliards au 31 octobre 2020) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Note 30 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouverts ou réglés dans moins d'un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes de bas de page ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque de liquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période d'un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire notre vision à long terme à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2021			31 octobre 2020		
	Un an ou moins	Après un an	Total	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (1)	112 924 \$	922 \$	113 846 \$	117 375 \$	1 513 \$	118 888 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	79 638	–	79 638	39 013	–	39 013
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction (2)	129 206	10 034	139 240	126 309	9 762	136 071
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	29 831	115 653	145 484	34 728	105 015	139 743
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	307 805	98	307 903	313 013	2	313 015
Prêts						
Prêts de détail	98 946	404 652	503 598	97 223	360 753	457 976
Prêts de gros	60 099	157 967	218 066	51 296	157 359	208 655
Correction de valeur pour pertes sur prêts	–	–	(4 089)	–	–	(5 639)
Actif net des fonds distincts	–	2 666	2 666	–	1 922	1 922
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	19 793	5	19 798	18 507	–	18 507
Dérivés (2)	93 409	2 132	95 541	110 217	3 271	113 488
Locaux et matériel	28	7 396	7 424	–	7 934	7 934
Goodwill	–	10 854	10 854	–	11 302	11 302
Autres immobilisations incorporelles	–	4 471	4 471	–	4 752	4 752
Autres actifs	47 634	14 249	61 883	46 953	11 968	58 921
	979 313 \$	731 099 \$	1 706 323 \$	954 634 \$	675 553 \$	1 624 548 \$
Passif						
Dépôts (3), (4)	943 633 \$	157 198 \$	1 100 831 \$	859 829 \$	152 056 \$	1 011 885 \$
Passif net des fonds distincts	–	2 666	2 666	–	1 922	1 922
Autres						
Acceptations	19 868	5	19 873	18 618	–	18 618
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 524	2 317	37 841	26 754	2 531	29 285
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	261 533	668	262 201	269 260	4 971	274 231
Dérivés (2)	89 804	1 635	91 439	108 407	1 520	109 927
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	1 867	10 949	12 816	1 798	10 417	12 215
Autres passifs	48 901	21 400	70 301	48 844	20 987	69 831
Débitures subordonnées	188	9 405	9 593	–	9 867	9 867
	1 401 318 \$	206 243 \$	1 607 561 \$	1 333 510 \$	204 271 \$	1 537 781 \$

- (1) La trésorerie et les montants à recevoir de banques sont présumés être recouverts dans un délai d'un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » puisque cela représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de la transaction de couverture.
- (3) Des dépôts à vue de 576 milliards de dollars (511 milliards au 31 octobre 2020) sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. Dans les faits, ces dépôts ont trait à un vaste éventail de particuliers et de consommateurs qui constitue une base stable nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité.
- (4) Les montants présentés antérieurement ont été reclassés de manière à refléter l'échéance contractuelle de certains dépôts à terme.

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	97 617 \$	109 397 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	56 896	21 603
Titres	153 780	146 524
Placements dans des filiales bancaires et leurs sociétés liées (1)	43 546	41 029
Placements dans d'autres filiales et leurs sociétés liées	80 216	76 358
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	125 590	134 037
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	601 742	554 173
Autres actifs	155 421	171 622
	1 314 808 \$	1 254 743 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts	854 833 \$	782 637 \$
Soldes nets à payer à des filiales bancaires (1)	28 201	42 157
Soldes nets à payer à d'autres filiales	38 309	36 421
Autres passifs	285 447	297 261
	1 206 790	1 158 476
Débtentures subordonnées	9 351	9 603
Capitaux propres	98 667	86 664
	1 314 808 \$	1 254 743 \$

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

États résumés du résultat net et du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Revenu d'intérêt et de dividende (1)	19 793 \$	23 596 \$
Charges d'intérêt	5 615	9 548
Revenu net d'intérêt	14 178	14 048
Revenus autres que d'intérêt (2)	5 393	4 792
Total des revenus	19 571	18 840
Dotations à la provision pour pertes de crédit	(606)	3 888
Frais autres que d'intérêt	9 466	9 580
Bénéfice avant impôt	10 711	5 372
Impôt sur le résultat	2 088	1 139
Bénéfice net avant la quote-part des bénéfices non distribués des filiales	8 623	4 233
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	7 415	7 199
Bénéfice net	16 038 \$	11 432 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	1 463	(1 137)
Total du résultat global	17 501 \$	10 295 \$

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 5 millions de dollars (27 millions au 31 octobre 2020).

(2) Comprend la quote-part des bénéfices (pertes) des sociétés liées d'un montant nominal (montant nominal au 31 octobre 2020).

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2021	le 31 octobre 2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	16 038 \$	11 432 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(7 415)	(7 199)
Variation des dépôts, déduction faite de la titrisation	72 196	101 128
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(46 194)	(30 833)
Variation des titres détenus à des fins de transaction	(8 756)	404
Variation des engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	5 228	26 716
Variation des actifs achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	8 447	(10 282)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 405	(3 032)
Autres activités d'exploitation, montant net	6 316	685
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	48 265	89 019
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(35 293)	676
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	70 260	74 849
Achat de titres de placement	(73 150)	(101 551)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(1 093)	(1 243)
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	(3 078)	1 484
Variation du financement net fourni à des filiales	(12 068)	39 306
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(54 422)	13 521
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	2 750	2 750
Remboursement de débentures subordonnées	(2 500)	(3 000)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	90	70
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(814)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	2 245	1 745
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(1 475)	(1 508)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(6 420)	(6 333)
Remboursement d'obligations locatives	(313)	(317)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(5 623)	(7 407)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(11 780)	95 133
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	109 397	14 264
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	97 617 \$	109 397 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés	6 306 \$	10 335 \$
Intérêts reçus	17 831	22 340
Dividendes reçus	2 185	1 977
Impôt sur le résultat payé	1 772	917

Note 32 Événements postérieurs

Le 5 novembre 2021, nous avons émis, à l'intention d'investisseurs institutionnels, 750 mille actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BT (actions privilégiées de série BT) au prix de 1 000 \$ chacune. Les actions privilégiées de série BT portent intérêt à un taux fixe de 4,2 % par année jusqu'au 24 février 2027 (versements semestriels) et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 2,71 %.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens) (1)	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	113 846 \$	118 888 \$	26 310 \$	30 209 \$	28 407 \$	14 929 \$	12 452 \$	17 421 \$	15 550 \$	12 428 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	79 638	39 013	38 345	36 471	32 662	27 851	22 690	8 399	9 039	10 246
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (2)	284 724	275 814	249 004	222 866	218 379	236 093	215 508	199 148	182 710	161 602
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	307 903	313 015	306 961	294 602	220 977	186 302	174 723	135 580	117 517	112 257
Prêts, déduction faite de la correction de valeur	717 575	660 992	618 856	576 818	542 617	521 604	472 223	435 229	408 850	378 241
Autres	202 637	216 826	189 459	173 768	169 811	193 479	176 612	144 773	126 079	149 180
Total de l'actif	1 706 323 \$	1 624 548 \$	1 428 935 \$	1 334 734 \$	1 212 853 \$	1 180 258 \$	1 074 208 \$	940 550 \$	859 745 \$	823 954 \$
Passif										
Dépôts (3)	1 100 831 \$	1 011 885 \$	886 005 \$	836 197 \$	789 036 \$	757 589 \$	697 227 \$	614 100 \$	563 079 \$	512 244 \$
Autres (3)	497 137	516 029	449 490	409 451	340 124	341 295	305 675	264 088	239 763	259 174
Débitures subordonnées	9 593	9 867	9 815	9 131	9 265	9 762	7 362	7 859	7 443	7 615
Total du passif	1 607 561	1 537 781	1 345 310	1 254 779	1 138 425	1 108 646	1 010 264	886 047	810 285	779 033
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	98 667	86 664	83 523	79 861	73 829	71 017	62 146	52 690	47 665	43 160
Participations ne donnant pas le contrôle	95	103	102	94	599	595	1 798	1 813	1 795	1 761
Total des capitaux propres	98 762	86 767	83 625	79 955	74 428	71 612	63 944	54 503	49 460	44 921
Total du passif et des capitaux propres	1 706 323 \$	1 624 548 \$	1 428 935 \$	1 334 734 \$	1 212 853 \$	1 180 258 \$	1 074 208 \$	940 550 \$	859 745 \$	823 954 \$

États résumés du résultat net

(en millions de dollars canadiens) (1)	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Revenu net d'intérêt (3)	20 002 \$	20 835 \$	19 749 \$	17 952 \$	16 926 \$	16 531 \$	14 771 \$	14 116 \$	13 249 \$	12 439 \$
Revenus autres que d'intérêt (3), (4)	29 691	26 346	26 253	24 624	23 743	22 264	20 932	19 992	17 433	16 708
Total des revenus (4)	49 693	47 181	46 002	42 576	40 669	38 795	35 703	34 108	30 682	29 147
Dotations à la provision pour pertes de crédit (5)	(753)	4 351	1 864	1 307	1 150	1 546	1 097	1 164	1 237	1 299
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 891	3 683	4 085	2 676	3 053	3 424	2 963	3 573	2 784	3 621
Frais autres que d'intérêt (4)	25 924	24 758	24 139	22 833	21 794	20 526	19 020	17 661	16 214	14 641
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	16 050	11 437	12 871	12 431	11 469	10 458	10 026	9 004	8 342	7 558
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(51)
Bénéfice net	16 050 \$	11 437 \$	12 871 \$	12 431 \$	11 469 \$	10 458 \$	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$	7 507 \$

Autres statistiques – présentées

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action) (1)	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
MESURES DE LA RENTABILITÉ (6)										
Bénéfice par action – de base	11,08 \$	7,84 \$	8,78 \$	8,39 \$	7,59 \$	6,80 \$	6,75 \$	6,03 \$	5,53 \$	4,96 \$
– dilué	11,06 \$	7,82 \$	8,75 \$	8,36 \$	7,56 \$	6,78 \$	6,73 \$	6,00 \$	5,49 \$	4,91 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (7), (8)	18,6 %	14,2 %	16,8 %	17,6 %	17,0 %	16,3 %	18,6 %	19,0 %	19,7 %	19,6 %
Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques	2,90 %	2,10 %	2,52 %	2,55 %	2,49 %	2,34 %	2,45 %	2,52 %	2,67 %	2,70 %
Ratio d'efficacité (4)	52,2 %	52,5 %	52,5 %	53,6 %	53,6 %	52,9 %	53,3 %	51,8 %	52,8 %	50,2 %
PRINCIPAUX RATIOS										
Dotations à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (9)	0,10 %	0,24 %	0,27 %	0,20 %	0,21 %	0,28 %	0,24 %	0,27 %	0,31 %	0,35 %
Marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net) (3), (7)	1,48 %	1,55 %	1,61 %	1,64 %	1,69 %	1,70 %	1,71 %	1,86 %	1,88 %	1,97 %
INFORMATION SUR LES ACTIONS										
Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin de la période	1 424 525	1 422 473	1 430 096	1 438 794	1 452 535	1 484 235	1 443 955	1 443 125	1 441 722	1 445 846
Dividendes déclarés par action ordinaire	4,32 \$	4,29 \$	4,07 \$	3,77 \$	3,48 \$	3,24 \$	3,08 \$	2,84 \$	2,53 \$	2,28 \$
Rendement de l'action (10)	3,8 %	4,7 %	4,1 %	3,7 %	3,8 %	4,3 %	4,1 %	3,8 %	4,0 %	4,5 %
Ratio de distribution	39 %	55 %	46 %	45 %	46 %	48 %	46 %	47 %	46 %	46 %
Valeur comptable par action (11)	64,57 \$	56,75 \$	54,41 \$	51,12 \$	46,41 \$	43,32 \$	39,51 \$	33,69 \$	29,87 \$	26,52 \$
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (12)	128,82 \$	93,16 \$	106,24 \$	95,92 \$	100,87 \$	83,80 \$	74,77 \$	80,01 \$	70,02 \$	56,94 \$
Capitalisation boursière (TSX) (12)	183 507	132 518	151 933	138 009	146 554	124 476	107 925	115 393	100 903	82 296
Cours du marché par rapport à la valeur comptable	2,00	1,64	1,95	1,88	2,17	1,93	1,89	2,38	2,34	2,15
MESURES DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS (13)										
Ratio CET1	13,7 %	12,5 %	12,1 %	11,5 %	10,9 %	10,8 %	10,6 %	9,9 %	9,6 %	s.o.
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,9 %	13,5 %	13,2 %	12,8 %	12,3 %	12,3 %	12,2 %	11,4 %	11,7 %	13,1 %
Ratio du total des fonds propres	16,7 %	15,5 %	15,2 %	14,6 %	14,2 %	14,4 %	14,0 %	13,4 %	14,0 %	15,1 %
Ratio de levier	4,9 %	4,8 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,3 %	s.o.	s.o.	s.o.

- (1) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté IFRS 16 *Contrats de location*. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2019 sont présentés conformément à IAS 17 *Contrats de location* dans le présent rapport annuel 2021. En date du 1^{er} novembre 2018, nous avons adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2018 sont présentés conformément à IAS 18 *Produits des activités ordinaires* dans le présent rapport annuel 2021. En date du 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39) dans le présent rapport annuel 2021.
- (2) Comprend les titres de placement et les titres de négociation. Selon IFRS 9, les titres de placement englobent les titres d'emprunt et les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la correction de valeur applicable. Selon IAS 39, les titres de placement comprennent les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à leur échéance.
- (3) À partir du quatrième trimestre de 2019, la composante intérêts et les intérêts courus à payer constatés sur certains dépôts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net auparavant présentés dans les revenus tirés des activités de négociation et les dépôts, respectivement, sont présentés dans le revenu net d'intérêt et les autres passifs, respectivement. Au 1^{er} novembre 2016, les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (4) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Au 1^{er} novembre 2014, les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (5) En vertu d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit est liée essentiellement aux prêts, aux acceptations et aux engagements ainsi qu'à tous les actifs financiers sauf ceux qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit était uniquement liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39) et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (dotation à la provision pour pertes de crédit de stades 1 et 2, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux, au sens d'IAS 39).
- (6) Les ratios de 2012 se rapportent aux activités poursuivies.
- (7) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles comprennent la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport de gestion.
- (8) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport de gestion.
- (9) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, en vertu d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.
- (10) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
- (11) Obtenus en divisant le capital-actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.
- (12) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
- (13) Avec prise d'effet pour l'exercice 2013, nous calculons les ratios de fonds propres et les ratios de levier en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III, sauf indication contraire. Pour 2012, les ratios de fonds propres et les ratios de levier ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle II.

s.o. sans objet

Principales filiales

(en millions de dollars canadiens)

		Au 31 octobre 2021
		Valeur comptable des actions à droit de vote détenues par la Banque ⁽³⁾
Principales filiales ⁽¹⁾	Adresse du bureau principal ⁽²⁾	
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	69 976 \$
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, New Providence, Bahamas	
RBC Caribbean Investments Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
Royal Bank of Canada		
Insurance Company Ltd.	Camana Bay, Grand Cayman, Îles Caïmans	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Investor Services Bank S.A.	Esch-sur-Alzette, Luxembourg	
RBC (Barbados) Trading Bank Corporation	St. James, La Barbade	
RBC U.S. Group Holdings LLC ⁽²⁾	Toronto (Ontario), Canada	23 691
RBC USA Holdco Corporation ⁽²⁾	New York (New York), États-Unis	
RBC Capital Markets, LLC ⁽²⁾	New York (New York), États-Unis	
City National Bank	Los Angeles (Californie), États-Unis	
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée	Toronto (Ontario), Canada	12 223
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Toronto (Ontario), Canada	5 059
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	2 851
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	1 090
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	422

(1) La Banque contrôle chaque filiale directement ou indirectement.

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC U.S. Group Holdings LLC et RBC USA Holdco Corporation, qui sont constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBC Capital Markets, LLC, qui est fondée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis.

(3) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie
Computershare du Canada
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com/
rbc

Co-agent des transferts
(États-Unis) :
Computershare Trust
Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni) :
Computershare Investor
Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les
actions ordinaires de la
Banque :
Canada – Bourse de Toronto
(TSX)
États-Unis – New York Stock
Exchange (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)

Les actions privilégiées de
séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BJ
et BO sont inscrites à la TSX. Les
actions dépositaires connexes
de série C-2 sont inscrites à la
NYSE.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC AMPLI, RBC MARCHÉS DES CAPITALS, OBJECTIF AVENIR RBC, RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS, AVANTAGES PERSPECTIVES RBC, RBC ASSURANCES, RBC INVESTI-CLIC, MARGE PROPRIO RBC, ATOUTS PAIEMENTS RBC, RBC RÉCOMPENSES, TECHNO NATURE RBC, RBC PROXIMITÉ, RBC GESTION DE PATRIMOINE, RBCx, MONCONSEILLER, INVESTI-CLIC, AIDEN, ASSISTANT VIRTUEL DU CONSEILLER (AVA), OWN'R, NOMI, PERSPECTIVES NOMI et TROUVÉPARGNE NOMI lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada, l'action ordinaire de la Banque Royale du Canada s'établissait à 29,52 \$ par action au jour d'évaluation (le 22 décembre 1971). Ce prix correspond à 7,38 \$ par action, après ajustement pour tenir compte des deux divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie
Computershare du Canada
100 University Avenue, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis)
ou 416-263-9394
(appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7802
ou visitez notre site Web au
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires, il leur suffit d'en faire la demande à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Sauf indication contraire, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que verse RBC à des résidents du Canada sur ses actions ordinaires et privilégiées sont désignés comme des « dividendes admissibles ».

Dates de paiement des dividendes pour 2022

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BJ et BO	26 janvier 25 avril 26 juillet 26 octobre	24 février 24 mai 24 août 23 novembre
Actions privilégiées de série C-2 (\$ US)	28 janvier 26 avril 29 juillet 28 octobre	7 février 6 mai 8 août 7 novembre
Actions privilégiées de série BT	16 février 17 août*	24 février 24 août

* La date de clôture des registres pourrait changer.

Gouvernance

Les résumés des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la NYSE sont présentés sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

Rachat d'actions ordinaires

Au 31 octobre 2021, nous n'avions pas d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2022

Premier trimestre 24 février
Deuxième trimestre 26 mai
Troisième trimestre 24 août
Quatrième trimestre 30 novembre

Assemblée annuelle de 2022

L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le jeudi 7 avril 2022.